

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI – TIZI OUZOU

Faculté des Lettres et Langues
Département de Langue et Culture Amazighes

LA SITUATION LINGUISTIQUE
DANS LE MASSIF CENTRAL DE L'AURÈS

(ETUDE SOCIOLINGUISTIQUE)

Thèse présentée pour l'obtention du diplôme de doctorat Es-sciences

Option : Linguistique amazighe

Présentée par :
Abdenacer GUEDJIBA

Sous la direction de :
Pr. Malika AHMED ZAID-CHERTOUK,
Université Mouloud MAMMARI, Tizi Ouzou

Soutenue le 1^{er} juillet 2012 devant le jury composé de :

- 1. Pr. Salem CHAKER, Professeur Université d'Aix – Marseille, Président**
- 2. Pr. Malika AHMED ZAID-CHERTOUK, Professeur UMM Tizi-Ouzou, Rapporteur**
- 3. Pr. Mohand Akli HADDADOU, Professeur, UMM Tizi-Ouzou, Examineur**
- 4. Pr. Ernest QUEROL, Professeur, UOB – Espagne, Examineur**
- 5. Pr. Manaa GAOUAOUI, Professeur, EHL Batna, Examineur**
- 6. Dr. Moussa IMARAZENE, Maitre de conférences «A», UMM Tizi-Ouzou, Examineur**

Année universitaire : 2011 – 2012

Sommaire

Introduction		1- 9
Cadre méthodologique		10 - 19
Partie I Contexte géolinguistique		
Chapitre I	Présentation de l'Aurès	21- 32
Chapitre II	Présentation du massif central de l'Aurès	33 - 90
Chapitre III	Configuration linguistique	91 - 121
	Section 1 : Configuration linguistique de l'Algérie	91 - 103
	Section 2 : Configuration linguistique de l'Aurès	104 - 105
	Section 3 : Configuration linguistique du massif central de l'Aurès	106 - 121
Partie II Réalité linguistique		
Chapitre I	Concepts et notions de base	125-137
Chapitre II	Répertoire linguistique	138- 161
Chapitre III	Les pratiques langagières	
	Section 1 : Préambule	158-161
	Section 2 : Pratiques langagières en milieu familial	162- 176
	Section 2 : Pratiques langagières en milieu scolaire	177- 189
	Section 3 : Pratiques langagières au village	190– 201
Chapitre IV	Analyse morphosyntaxique	219 – 227
Chapitre V	Quelques considérations sociolinguistiques	228- 242
Partie III Bilan et prospective linguistiques		
Chapitre I	Attitudes et conscience linguistique	
	Section1: Concepts de base	245- 248
	Section 2 : Attitudes et représentations linguistiques	249 - 276
	Section 3 : Identité et conscience linguistiques	277- 299
Chapitre II	Etat des lieux et prospection linguistique	
	Section 1 : Etat des lieux	302- 329
	Section 2 : Evolution de la situation linguistique	330- 341
Conclusion		342-355

Listes des cartes

Carte 1. Points d'enquête	P. 6
Carte 2. La situation générale du pays chaoui	P.24
Carte 3. La situation générale du massif de l'Aurès	P.32
Carte 4. Limites du terrain d'étude	P.40
Carte 5. Répartition des ξ rach sur les trois vallées	p. 59
Carte 6. Principaux lieux des pèlerinages	p. 73
Carte 7. Réseau routier du massif central	p. 81
Carte 8. Mouvement actuel de la population	p.83
Carte 9. Carte linguistique du massif de l'Aurès	p.120
Carte 10. Répartition des parlers Luqqa et Imira sur le pays chaoui	p.121

Liste des tableaux

Tableau 1. Points d'enquête	P. 5
Tableau 2. Répartition de la population par commune	P.44
Tableau 3. Répartition de la SAU par commune et par habitants	P.67
Tableau 4. Répartition de la population active par commune	P.84
Tableau 5. Langues des parents	P.144
Tableau 6. Langues algériennes connues	P.147
Tableau 7. Autres langues connues	P. 149
Tableau 8. langues dont la connaissance est souhaitée	P.150
Tableau 9. Typologie de la connaissance des langues	P.152
Tableau 10. Langues connues	P.153
Tableau 11. Possibilité d'usage de l'écrit	P.154
Tableau 12. Langues utilisées avec le père	P.164
Tableau 13. Récapitulation	p.168
Tableau 14. Langues utilisées en milieu familial	p.176
Tableau 15. Interactions verbales dans les bureaux d'administration	p. 193
Tableau 16. Langues utilisées sur les marchés	p.197
Tableau 17. Toponymes arabisés	p.210
Tableau 18. Prénoms et leurs diminutifs	p.214
Tableau 19. Chute du « t » initial dans les parlers orientaux de l'Aurès	p.223
Tableau 20: Situation d'enseignement de Tamazight dans le pays chaoui	p.312
Tableau 21 : Situation de l'enseignement de Tamazight dans le massif de l'Aurès	p.313
Tableau 22 : Situation de l'enseignement de tamazight au secondaire	p. 314
Tableau 23: Situation de l'enseignement de Tamazight au moyen	p.314
Tableau 24 : Situation de l'enseignement de Tamazight au primaire	p.135

Remerciements

Je voudrais en tête de cette thèse acquitter ma dette de reconnaissance et de remerciement envers ceux qui m'ont aidé à mener à bien ce travail. Je cours le risque d'oublier involontairement certains.

Je commence d'abord par mon encadreur, en l'occurrence, Professeur Mme Malika AHMED ZAID-CHERTOUK qui m'a guidé avec beaucoup de bienveillance tout au long de ces années. Qu'elle trouve ici l'expression de mon entière gratitude pour ses orientations précieuses et ses critiques fructueuses qu'elle ne cessait de me faire tout au long de la réalisation de cette thèse.

Je désire également témoigner de ma gratitude envers Mme Hélène CLAUDOT-HAWAD directrice de recherche au CNRS (MMSH/IREMAM Aix en Provence dont les conseils et les suggestions qu'elle me faisait au sujet de mon travail, à chaque fois que j'allais la voir à l'occasion de mes stages de formation en France; demeurent encore pour moi une source d'inspiration.

Ma reconnaissance va aussi aux enquêteurs qui n'ont épargné aucun effort pour me venir en aide. Je n'omettrai pas de remercier les nombreux enquêtés qui m'accueillaient chaleureusement et qui acceptaient volontiers de s'entretenir avec moi. Je ne fais d'ailleurs, dans ce travail, que reproduire ce que j'ai compris ou croire comprendre d'eux, de leur vie, de leurs pratiques langagières, de leurs attitudes et de leurs représentations linguistiques. Je m'excuse, auprès d'eux, si j'ai failli, sans le vouloir, à la traduction de ce qu'ils voulaient transmettre.

Tout travail de recherche est toujours un travail à plusieurs. Je saisis cette occasion pour remercier les collègues de l'université de Batna: K.MANSOUR du département de lettres arabes et Z. SALAH du département des sciences de la terre. Le premier pour avoir mobilisé des étudiants de la graduation et de la post-graduation à me seconder dans mes enquêtes. Le second de m'avoir aidé à réaliser les cartes.

Résumé

Cette étude se veut une contribution à la description de la situation linguistique du pays chaoui, en Algérie, une région berbérophone importante, mais très peu étudiée. On essaie d'établir un profil sociolinguistique de cette région, à partir d'un cas concret (les habitants du massif de l'Aurès), et ce à travers, une description fondée sur l'étude des pratiques langagières où se manifestent une série d'indices d'emploi des langues et sur l'analyse des attitudes et des représentations linguistiques de ces locuteurs.

Pourquoi les habitants du massif s'attachent-ils à leur langue et à leurs traditions, beaucoup plus que les chaouis des autres régions? Quelles attitudes et quelles représentations linguistiques accompagnent leurs pratiques communicatives? Quelle(s) langue(s) utilisent ces locuteurs dans leur territoire d'origine?

En l'absence d'autres voies d'arriver aux enquêtés (journaux locaux, radio locale, etc.), le seul moyen reste le travail de terrain (questionnaires, entretiens, observations systématiques.) Une méthode qui s'adapte à toute étude sociolinguistique.

Les résultats de cette étude confirment l'attachement de la société « djebailie » (c'est ainsi qu'on appelle les habitants du massif de l'Aurès) à sa culture traditionnelle et à sa langue première. Un attachement, qui n'exclut nullement la cohabitation avec les langues et les cultures des autres, dans le souci de sauvegarder l'unité nationale et de s'ouvrir sur le monde. Cette double caractéristique est marquée par une coexistence dans les répertoires linguistiques de ces locuteurs et dans leurs pratiques langagières de plusieurs codes linguistiques: le chaoui, l'arabe parlé, l'arabe scolaire, le français, l'anglais et le kabyle.

L'analyse des attitudes et des représentations linguistiques, permet de constater que les facteurs, particulièrement socioculturels, jouent un rôle important, dans le conditionnement des attitudes et des représentations des locuteurs, à propos de telle ou telle langue. L'examen des performances et des attitudes des djebailis, permet de constater que l'habitant du massif central révèle son identité sociolinguistique d'une manière particulière. Des phénomènes linguistiques spécifiques à cette région semblent la distinguer du reste du pays chaoui. Ces particularités, que l'on peut qualifier de « régionalismes conscients », permettent, aux chaouis des autres régions de l'Aurès, de reconnaître les djebailis et à ces derniers de s'identifier entre eux.

Un regard prospectif, dans l'optique des résultats de ce travail préconise la préservation de l'homogénéité de la situation linguistique dans cette région, tant que les conditions socio-économiques évoluent en faveur de la réduction de l'exode rural et favorisent les retours saisonniers ou définitifs de la « diaspora djebailie » et tant que le massif n'est pas encore une zone favorable aux brassages des populations.

Abstract.

This study is a contribution to the description of the linguistic situation of the country Chaouia, a Berber-speaking region important but little studied. We try to establish a sociolinguistic profile of the region, from a specific case (the inhabitants of the massif of the Aures), and this through a description based on the study of language practices occur when a series evidence of language use and analysis of attitudes and linguistic representations of these speakers.

Why the people of the massif they attach to their language and their traditions, much more than Chaouis other regions? What attitudes and linguistic representations are with their communicative practices? What language (s) (s) use these speakers in their homeland? In the absence of other ways to get to the respondents (local newspapers, local radio, etc..) The only remaining fieldwork (questionnaires, interviews, systematic observations.) A method that adapts to any study sociolinguistics

The results of this study confirm the commitment of the company "Jbailia" (as they called the inhabitants of the massif of the Aures) to its traditional culture and language first. Attachment, which does not exclude the coexistence with the languages and cultures of others in order to safeguard national unity and open to the world. This double feature is marked by a coexistence in the linguistic repertoires of these speakers and their language practices of several linguistic codes: the Chaoui, spoken Arabic, the Arabic school, French, English and Kabyle.

The analysis of attitudes and linguistic representations, shows that the factors, especially socio-cultural, play an important role in the conditioning of attitudes and representations of the speakers, about a particular language. The review of performance and attitudes of Jbailial, shows that the inhabitant of the Massif Central sociolinguistics reveals his identity in a particular way. Linguistic phenomena specific to this region appear to distinguish it from the rest of the country Chaoui. These features, which can be described as "conscious regionalism" allow, Chaouis to other parts of the Aures, Jbailia and recognize them to identify them.

Looking forward, in view of the results of this work calls for the preservation of the homogeneity of the linguistic situation in this region, as the socio-economic change for the reduction of the rural exodus and return seasonal or final of the "diaspora Jbailia" and as the mass is still an area favorable to mixing of populations.

هذه الدراسة هي مساهمة في وصف الوضع اللغوي للبلاد الشاوية ، في الجزائر ، وهي منطقة امازيغية معتبرة من حيث عدد سكانها الا انها لم تحظ بالدراسة على غرار المناطق الامازيغية الاخرى .

نحاول في هذه الدراسة التطرق الى الوضع اللغوي في هذه المنطقة من خلال اخذ عينة من سكان الاوراس و يتعلق الامر بسكان الاوراس الاوسط و ممارساتهم اللغوية .

لماذا يتعلق سكان الاوراس الاوسط بلغتهم و عاداتهم اكثر من السكان .
الممارسات اللغوية هذه الاخرين للاوراس ؟ ماهي المواقف التي تصاحب
؟ ماهي اللغة التي يستعملها سكان الاوراس الاوسط ؟

في غياب الوسائل التي يمكن الاتصال بها بالسكان فان العمل الميداني
سييل لا غنى عنه في هذا المجال

تتأج هذه الدراسة تؤكد مدى تعلق "الجبالية" بلغتهم و عاداتهم .تعلق لا
ينفي تعايش مع اللغات و الثقافات الاخرى و ذلك في اطار المحافظة على
الوحدة الوطنية و الانفتاح على العالم و هذا ما يفسر وجود العربية و
الفرنسية و الانجليزية و القبائلية في الذخيرة اللغوية لهؤلاء السكان

تحليل نتائج و المواقف اللغوية لسكان الاوراس الاوسط و بين أن العوامل ،
و خصوصا الاجتماعية و الثقافية تلعب دورا مهما في تكييف المواقف لهؤلاء
السكان تجاه اي لغة من اللغات و تمتاز هذه المنطقة بظاهرة تميزها عن
سائر مناطق بلاد الشاوية و تتمثل في الاختلاف اللغوي الذي به يتعرف
الجبالية فيما بينهم و يعرفهم به الاخرون

و يمكن من خلال هذه النتائج التنبؤ بديمومة الانسجام الغوي لهذه المنطقة
طالما انها منطقة معزولة و ان الظروف الاقتصادية و الاجتماعية تسمح
باستقرار السكان بها

Agzul

Tazrawt-aya, tella-d d truni, d asalel i ugram n addad niv tmella tasnalsit deg uvir n yicawiyen di tmurt n Ddzayer, avir-aya yellan d amazvan s wazal nnes, macana ur ggitent ca fell-as tezrawin d warzawen. Daydin i ven-yeooïn ad nemlami bac ad d-nuc udem asinelmetti n uvir-aya ; tazrawt-aya nnev, negga-itt vef tutlayt n yimezdav iwedrariyen n Wawras. Amahil nnev di tidet d agram yeskan –yebnan) vef uzraw n yimersan utlayanen, mani nezmer ad naf ameqqav n yizumal d yimataren di tutlayt nnsen, yerni nexs tazrawt-a ad tili d taslevt n tğensas d wadduden isnalsiyen n yimsiwlen n temnavt-ayi.

Di tmukrist nuc-d tarbaât n yiseqsiyen : Mavef imezdav n yidurar n Wawras anemmas îffen di tutlayt d yisennila nnsen ujar n yicawiyen n temnavin teyyiv ? Matta llan wadduden d tğensas i d-yettadfen deg yimersan n yudan-aya d tutlayt nsen d tyawalt (communication) n wakkass di jar-asen ? Manti d tutlayt niv tutlayin i ssemrasen (ssexdamen) yimsiwlen (locuteurs) deg uvir mani lulen?

Kes n yio n ubrid i nufa bac ad nebdu yis-s tazrawt nnev, netta d abrid n umahil (lxedmet) s yiman nnev, din jar yudan n uvir-aya (asekles (entretiens), amsestan (questionnaire), d usefqed d tmu\$liwin n yal dduert). Abrid-aya nevfer-it acku (axateô) nufa-itt d tarrayt i izemren ad d-terg vef tezrawt tasnalsamettit am tay ; nevfer âadent abrid-aimi ulac n wallalen i si nezmer ad nawev ver yudan i nexs ad nesseqsa (ulac ivmisen n uvir-aya d yimaîfafen ...atg).

Ɣef uneggaru n tezrawt nnev, nerga-d s yigemmuven i d-yeqqaren belli, d tidet timetti n yicawiyen iwedrariyen (ijbayliyen)¹, îffen di tutlayt nnsen tayemmat d yisennila d tesbirin n yidaddaten nnsen. Uvef-aya ur ten-yeooi ca ad jebden niv ad rewlén si tutlayin d yidlisen yyiv, yellan yis-sen ssnen matta izellin d matta yegguren deg umaval, yis-sen reémen allen nnsen vef tmeddurt d matta yellan vef tmurt, yerni îffen di tayunt tavelnawt. Tulumist-aya yellan ver-s sen wudmawen, néerr_itt di tilawt, qadda n tiîfawin, imi imsiwlen n uvir-aya tteddren id n yiberraniyen, yerni deg yimersan d wadduden isnalsiyen ssexdamen tarbaât n yingalen (codes) seg-sen : tcawit nnsen, taârabt taverfantt (timserreêt), taârabt n uverbaz, tafransist, tanglizit d teqbaylit.

Taslevt n wadduden d tğensas islansiyen qqaren belli, imezzayen imettidlisanen, awalya (surtout), ver-sen azal d twuri d imeqqranen deg usugir d uwtal (conditionnement) n wadduden d tğensas n yimsiwlen s dat tutlayt-a niv tin.

Asekyed n yitwalen (performences) d wadduden n yibayliyen, yeoo-anev ad d-nerg s tikti-aya : imezdav n udrar anemmas, ur tteffren ca, ttutlayen s twala d tmagit timettisnilest s tvara nsen weêed-sen. Gut (labas) n tumanin tsnalsiyin d timuzzigin n u\$ir-aya ooint-t ad yemgarad vef temnavin n yicawiyen i d-yeqqimen. D timuzzigin-aya, iwumi nezmer ad nsemma dav (tieggayin tisemnavin (regionalisms conscients)) i yetteooan icawiyen n sya d sya ad âeqlen ibjayliyen mani xsen ilin ; d nehenti dav i yetteooan ibjayliyen ttmelen di jar-asen.

Ma neqqel ver yigemmuven n yimres-aya (travail) nnev, s tmuvli tukyidt, ad nagez (ad nefhem) din-din tezdeg n waddad asnalsi n uvir-a, tidet-aya ad teqqim, madam (skud) tiwtilin timettiyin-tidamsanin ggurent, rennint deg ubrid aha ad yeooen yudan n yiqewwaren ur ttnekkaren ca si tmurt nnsen, yerni aked d yya yergin zik d trekkaêen-d sya \$er da, si telvuvt ver tayev.

¹ - D isem qqaren-t i yicawiyen yettilin deg udrar n Wawras anemmas.

Introduction générale

Introduction générale

Introduction

Cette étude s'insère dans le cadre de la sociolinguistique. Le terme de sociolinguistique recouvre un champ de recherche très riche qui va de l'analyse de la différenciation sociale du langage, aux pratiques langagières, aux représentations linguistiques, aux problèmes de l'aménagement linguistique... Le dénominateur commun de toutes ces recherches est le problème des pratiques langagières, dans leur contexte social. La problématique de ces dernières peut être approchée de deux manières : dans le cadre de la micro-sociolinguistique ou dans le cadre de la macro-sociolinguistique.

La micro-sociolinguistique est la branche la plus proche de la linguistique générale. Son objet d'étude repose, essentiellement, sur la description des conversations et autres corpus oraux ou écrits pour dégager les relations entre certains faits de langue et les paramètres sociaux. En d'autres termes : *«Etablir la structure des communications dans la communauté en fonction des règles qui tracent les limites des cooccurrences possibles entre participants, situations, sujets et codes.» (1)*

Entrent dans ce cadre, pour ne citer que les pionniers, les travaux de W.LABOV sur la stratification régulière de certains traits linguistiques, dans une communauté, selon la couche sociale à laquelle appartient le locuteur et aussi les travaux de l'ethnographie de la communication initiés par D. HYMES et J. GUMPERZ dont la caractéristique principale est *« d'être centré sur les occurrences du langage, les dimensions contrastives, leurs composantes et leurs fonctions afin d'étudier l'usage linguistique et discerner les modèles spécifiques d'activité communicative.... » (2)*

Font partie, également de ce cadre, les travaux de B. BERNSTEIN et U. WEINRRICH. Ceux du premier sont centrés sur certains registres utilisés, dans les répertoires linguistiques, par des locuteurs de différentes couches sociales, en fonction de la cohésion du groupe social auquel ils appartiennent. Les travaux du second portent sur les contacts des langues, dans une même communauté linguistique.

La macro-sociolinguistique : examine les attitudes des usagers envers la langue et le langage. C'est une branche à caractère beaucoup plus sociologique. C'est, en effet, la raison pour laquelle, certains sociolinguistes préfèrent, pour garder, un peu, à la discipline son caractère linguistique, établir le clivage entre la sociolinguistique qui s'intéresse à la compétence linguistique et la sociologie du langage, qui s'intéresse à l'aspect sociologique de la langue. La macro-sociolinguistique emprunte, d'ailleurs, ses méthodes et ses techniques à la sociologie : le questionnaire, l'entretien, l'observation, pour recueillir et analyser les données. Nous situons, notre présente étude en macro-sociolinguistique.

Introduction générale

Ce travail se veut une contribution à la description de la situation linguistique du pays chaoui, en Algérie, une région berbérophone importante, mais très peu étudiée. L'expression "situation linguistique" nous l'empruntons à J.A. FERGUSSON qui la définit ainsi : « *The term « language situation » as used here to the total configuration of language use at a given time and place, including such data as how many and what kinds of languages are spoken in the area by how many people under what circumstances and what attitudes and beliefs about the languages held by the members of the community are.* » (3)

Parler de la situation linguistique, c'est s'intéresser, principalement, aux pratiques linguistiques de la population en question et aux attitudes et représentations qu'elle se fait des usages de ses langues. Traiter des choix linguistiques, nous amène, nécessairement, à parler de contact des langues. De nos jours, étudier le contact des langues, dans des situations où, au moins, deux langues sont en présence, constitue l'un des premiers objets d'étude de la sociolinguistique et l'une des principales préoccupations de la linguistique de contact.

Généralement, il y'a contact des langues, écrit U.WEINREICH, lorsqu'elles sont utilisées, alternativement, par les mêmes locuteurs. (4) H. BOYER souligne que « *La coexistence de deux ou plusieurs langues, en un même lieu, n'est jamais vraiment égalitaire; il y a, toujours, compétition entre ces langues.* » (5) Le contact des langues peut, alors, être présenté, comme conflictuel ou harmonieux.

En règle générale, celle qui a un nombre de locuteurs peu important, tend à reculer devant celle dont le poids démographique est le plus important, pour se replier aux situations d'usage très restreintes : cadre intra-groupe, cadre familial : on est, dans ce cas, en face d'une compétition déloyale, inégalitaire. Une telle situation peut entraîner, à la longue, la disparition de la première (linguicide) en cas d'absence de conscience linguistique et identitaire de ses sujets, ou d'intervention étatique visant sa promotion et son développement, ou bien une réaction, plus au moins violente, des sujets de la langue en question, devant la domination de la seconde (conflit linguistique). (6) « *Ce qui revient à considérer que le contact des langues n'est jamais « neutre » et que le conflit est inscrit, au moins virtuellement, dans toute pluralité linguistique communautaire.* » (7)

J.W. LAPIERRE (8) signale, à ce propos, trois types de relations entre les langues en présence :

- Le bilinguisme généralisé : les deux communautés utilisent les deux langues en présence (chacune des communautés comprend et parle la langue de l'autre). Il est peu probable qu'un conflit oppose les deux groupes linguistiques. La réciprocité implique l'égalité.

- Relation de domination relative : l'une des langues en contact bénéficiant d'un statut privilégié, dans la société et domine dans l'usage courant (formel et informel). L'autre est réservée à

Introduction générale

des usages très restreints et non formels. Seuls les membres de cette langue sont appelés à être bilingues. Il s'agit là de diglossie.

- Relation de domination absolue : l'une des langues s'impose comme langue de communication formelle et informelle. L'autre langue se replie aux usages très restreints, dans des milieux privés (personnes âgées, milieu familial, expressions stéréotypées...) Il s'agit de l'unilinguisme généralisé. Le conflit est aussi peu probable à ce niveau.

C'est donc, sinon surtout, dans les situations de diglossie caractérisées par le rapport de domination relative que les conflits linguistiques pourraient éclater, parfois, avec violence. Un conflit, qui se concentre sur l'enjeu linguistique, et dans lequel la langue est le seul symbole de l'identité collective, pour le groupe dominé.

Toute étude sociolinguistique pose, non seulement des problèmes de méthodologie linguistique, mais aussi, des problèmes sociologiques. Il convient alors de préciser, d'abord, son objet d'étude et de délimiter le groupe social sur lequel elle porte.

Nous projetons d'établir un profil sociolinguistique du pays chaoui à partir d'un cas concret (les habitants du massif de l'Aurès), et ce à travers, une description fondée sur l'étude des pratiques langagières où se manifestent une série d'indices d'emploi des langues et sur l'analyse des attitudes et des représentations linguistiques de ces locuteurs.

Nous limitons notre terrain d'étude au massif central de l'Aurès, une région située au cœur même du pays chaoui. Cette limitation s'explique, d'une part, par l'extension géographique du pays chaoui, sur un vaste territoire. D'autre part, par le souci de trouver un terrain adéquat à l'usage du chaoui, dans les milieux ruraux, car nous pensons que dans les campagnes de l'Aurès, la continuité de l'utilisation de ce parler est, encore, en vigueur.

A ces deux raisons s'ajoutent d'autres d'ordre scientifique et d'ordre personnel bien que ce ne soit pas pour des raisons subjectives. Quant à celles qui relèvent de l'ordre scientifique, elles consistent, principalement, en la rareté des études menées, dans cette perspective, sur l'Aurès, en général, et sur le massif de l'Aurès, en particulier. L'intérêt pour la langue et la culture chaouies, est presque absent des préoccupations, notamment, des universitaires de la région (il suffit, d'ailleurs, de consulter la bibliographie publiée sur la langue et la culture chaouies pour le constater), qui semblent attirés, plutôt, par d'autres cultures et d'autres langues que celles du terroir. Les quelques études récentes (9), que l'on peut, d'ailleurs, compter sur les doigts d'une seule main, dans ce domaine, sur le chaoui, font de ce parler, une langue en fort recul, pour ne pas dire, en voie d'extinction. Les auteurs

Introduction générale

de ces études s'accordent, d'ailleurs sur le changement linguistique des villes de l'Aurès en faveur de l'arabe parlé et le repli de la pratique du chaoui dans les montagnes et les villages isolés.

Quant aux raisons d'ordre personnel, concernant le choix d'étudier cette communauté, elles relèvent de plusieurs motivations. Le fait d'être, nous-même, issu de cette région et d'y avoir grandi, a de toute évidence pesé sur notre choix. Nous connaissons parfaitement ce territoire et nous y retournons, d'ailleurs, régulièrement: les devoirs de parenté et des liens familiaux obligent.

Prendre sa région comme terrain d'étude, est l'un des principes, qui sont à l'origine de la sociologie de Chicago : «Le travail devant sa porte». Un principe repris par de nombreux sociolinguistes américains : FERGUSON, LABOV, FISHMAN, etc. Natif du massif de l'Aurès, la situation linguistique de cette localité ne nous est pas, totalement, étrangère. Nous la connaissons de l'intérieur.

L'identification des choix linguistiques est, dans une situation de communication donnée, souvent, soumise à la connaissance du terrain par le chercheur et à son intuition interprétative acquise de la phase préparatoire de son étude, par l'observation du terrain ou par la consultation de la littérature publiée sur le sujet et sur le terrain. Sur la base de ces renseignements, il constitue ses instruments de travail (le questionnaire, l'entretien, l'observation, etc.) dont les résultats serviront de base à l'analyse des comportements langagiers des enquêtés.

D'autant plus, qu'au risque de domination d'une linguistique de laboratoire qui ne se pencherait, sur le terrain, que pour appliquer des théories préétablies, les implications et les applications, dans le domaine de la recherche en sociolinguistique sont, de nos jours, plus que jamais d'actualité.

Ensuite, parce qu'on considère le massif de l'Aurès comme la région la plus berbérophone du pays chaoui, à tel point que son parler est considéré, par de nombreux chaouis, comme le plus pur, voire comme un parler de référence, pour tout le pays chaoui (éléments de réponses dans cette enquête). Car le massif de l'Aurès, aux yeux de nombreux enquêtés, en raison de sa situation géographique : région montagneuse, très enclavée, très répulsive, etc.; semble plus à l'abri des brassages des populations, comparativement, aux autres régions du pays chaoui.

Notre étude est centrée, essentiellement, sur des agglomérations de grande affluence dans la région. Elles offrent des lieux de rencontre de différents *ḡrach* dans les bureaux d'administration, dans les polycliniques, dans les établissements scolaires et les jours de marché. Chacune d'elles est chef-lieu de *daïra*. Tizi *lḡabed* dans la haute vallée et Menḡa dans la basse vallée de Oued Abdi. Arris

Introduction générale

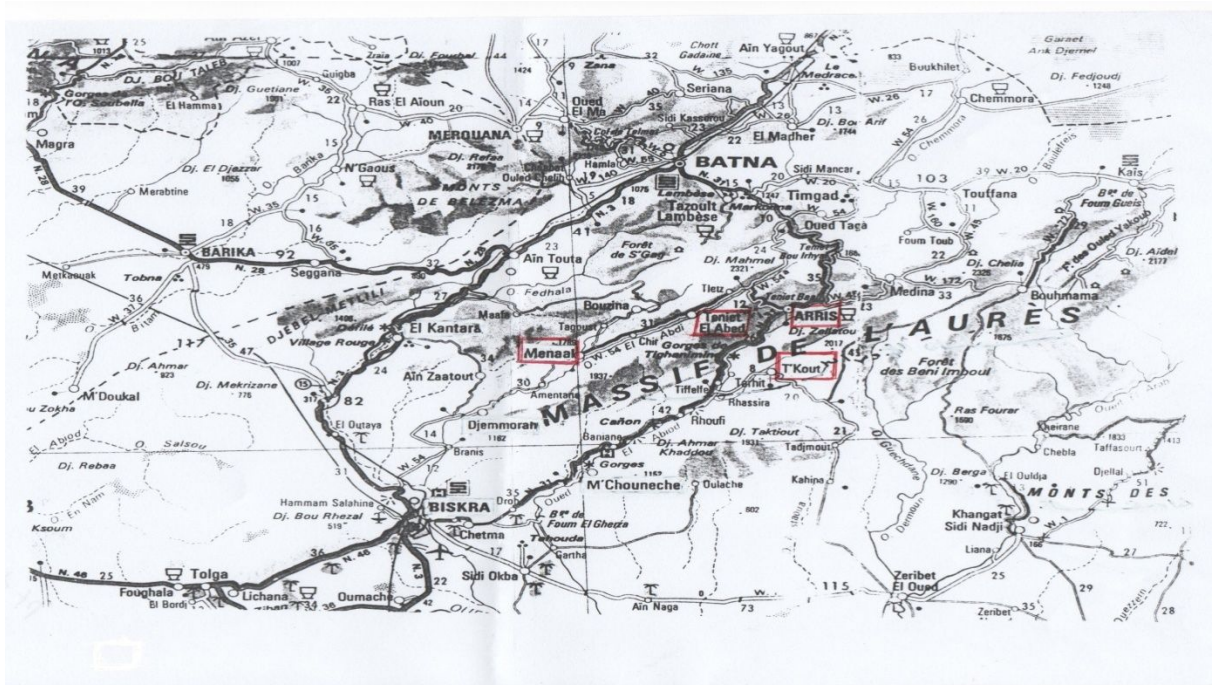
dans la haute vallée et T'kout dans la basse vallée de Oued Labiod. Ces localités ne sont envisagées que comme un sous-territoire qui produit « *des normes partageables et partagées et des attitudes communes, mais sans être un ensemble immuable et uniforme.* » (10)

Tableau 1 : Points d'enquête

<i>Lieu d'enquête</i>	<i>Douar</i>	<i>Erach</i>	<i>Population</i>
<i>Arris</i>	<i>Oued labiod</i>	<i>Touaba+B.Bouslimane+ Ghassira</i>	21333
<i>T'kout</i>	<i>Zellatou</i>	<i>B.Bouslimane</i>	7657
<i>Tizi L'Ébed</i>	<i>Oued Abdi</i>	<i>Abdaouis</i>	3504
<i>Men'ea</i>	<i>Men'ea</i>	<i>Men'eaoui + Abdaouis</i>	4736

Il y a, certes, l'exode rural et le mouvement migratoire interne qui ne cessent de provoquer des déperditions démographiques, dans le massif, mais cela ne semble pas trop freiner le rythme du développement de ces quatre daïras et ce à tous les niveaux.

Carte 1. Points d'enquête



Points d'enquêtes

Introduction générale

Le choix du sujet est suscité par une remarque qui a attiré notre attention, lors d'un travail sur la situation sociolinguistique de la ville de Batna où prédomine l'usage de l'arabe parlé, (un travail que nous avons entrepris pour notre propre compte). Une remarque qui consiste en l'attachement, des habitants du massif de l'Aurès, au parler chaoui, beaucoup plus que les chaouis, issus d'autres régions.

Pour expliquer et comprendre cet attachement, nous avons jugé nécessaire d'étudier la situation linguistique du massif central de l'Aurès, le territoire d'origine de cette communauté qu'on appelle à Batna « djebaylia ». Un travail qui nous conduira à nous interroger, entre autres, sur les langues en contact dans cette région ? Les langues qu'utilisent couramment ces locuteurs dans leurs usages communicationnels quotidiens ? Les attitudes et les représentations linguistiques qui accompagnent ces pratiques langagières?...

Avant d'entreprendre un tel travail, beaucoup d'hypothèses nous sont venues à l'esprit:

- Cet attachement s'expliquerait peut être par l'incompétence des djebailis en arabe parlé et ce en raison de l'usage quasi-exclusif du chaoui dans les usages communicationnels des habitants du massif, ce qui expliquerait, par voie de conséquence, le recours au chaoui, la langue qu'ils maîtriseraient le mieux.

- Les djebailis préféreraient la langue du terroir, parce qu'elle traduit mieux leurs intimités.

- L'intercompréhension entre les différents parlers du massif due à la présence de contacts directs et de liens de parenté entre les différents γ rach du massif encouragerait, peut être, cet emploi.

- La nature du relief de la région n'assurerait-elle pas une sécurité linguistique à ses habitants ?

- Cet attachement serait signe d'une prise de conscience identitaire collective.

Pour fonder et baliser notre travail, nous nous sommes posé un certain nombre de questions. Quelles sont les langues en contact dans le massif? Quelles sont les langues que connaissent les habitants de cette région? Quelle(s) langue(s) utilisent-ils, couramment? Quelles en sont les raisons ? Dans quels domaines sont utilisées les autres langues ? Quelles sont les causes qui motivent leurs comportements linguistiques ? Quels rapports entretiennent ces locuteurs avec les langues en présence ? Quelles sont les perspectives de la situation linguistique de la région ? etc.

Le mobile de cette étude est de répondre à toutes ces questions et à tant d'autres encore, que soulèverait la réalisation de ce travail, et qui aideraient à comprendre la situation linguistique de cette région et à déterminer les nombreux facteurs qui conditionnent les choix linguistiques de notre population d'enquête.

Méthodologie

Introduction générale

Le meilleur chemin à emprunter, comme méthode appropriée à ce genre d'études reste le travail de terrain ; afin de rejeter, radicalement, toute démarche basée exclusivement sur les hypothèses. (Cf. Infra : Cadre méthodologique.)

Présentation du travail

Le travail se subdivise en trois parties: Dans la première: « **Contexte géolinguistique** » nous présenterons notre terrain d'étude, aussi bien au plan géographique qu'aux plans historique, social et économique. Cette partie se compose de trois chapitres. Dans le premier, il est question de la présentation d'ensemble du pays chaoui. Nous consacrerons le deuxième à la présentation, relativement, détaillée du massif central de l'Aurès. Le dernier chapitre de cette partie, nous le réserverons à la configuration linguistique. Il comporte trois sections. Dans la première, nous présenterons, brièvement, la configuration linguistique de l'Algérie, d'une façon générale. Dans la deuxième il sera question de celle du pays chaoui, et enfin, de celle du massif de l'Aurès, dans la troisième section.

Dans la deuxième partie « **Réalité linguistique** », nous distinguerons, entre la composition du répertoire linguistique des enquêtés et la mise en œuvre concrète, dans des interactions et des situations sociales de ces ressources linguistiques disponibles. Nous subdiviserons cette seconde partie, en deux chapitres. Dans le premier, après avoir présenté, dans la première section, les définitions des concepts et des notions de base, que nous utiliserons, dans ce travail, nous aborderons dans la seconde, le répertoire linguistique des enquêtés, c'est-à-dire, les langues qu'ils connaissent, celles qu'ils souhaitent connaître, ainsi que les conditions de leur apprentissage et le degré de leur fréquence, dans l'usage courant. Le second traitera des pratique langagières, c'est-à-dire, les usages effectifs dans l'usage courant, que font les enquêtés des langues qu'ils déclarent connaître. Pour en faire état, nous examinerons trois domaines à la fois différents et complémentaires: la famille, l'école et le village. A chacun de ces domaines correspond une section dans ce chapitre.

La troisième partie: « **Bilan et prospective linguistiques** » est composée de deux chapitres. Le premier (Représentations et conscience linguistiques) se subdivise en deux sections : Dans la première, nous aborderons les attitudes et les représentations linguistiques de notre population d'enquête. Nous mettrons en relation ces données avec la constitution et la perception des enquêtés de leur identité personnelle. La seconde traitera de l'individuation linguistique des enquêtés dans l'optique de leurs discours épilinguistiques. Le second chapitre comporte aussi deux sections : La première établira un bilan de la situation linguistique actuelle. La seconde jettera un regard prospectif, à travers les attitudes et les représentations exprimées par les enquêtés, et dans l'optique

Introduction générale

de leur conscience identitaire, sur l'évolution de la situation sociolinguistique, dans le pays chaoui, en général, et l'évolution du chaoui, en particulier, dans cette région de l'Aurès.

Retenons enfin, que nous ne faisons pas de comparaison entre les différentes structures où ont eu lieu les observations, mais nous présenterons les résultats globaux. Les diverses descriptions, que nous présenterons dans cette étude, sont loin de prétendre à une quelconque représentativité exhaustive. Elles essayeront seulement d'apporter quelques éclaircissements sur la situation linguistique dans le massif central de l'Aurès.

Notons, pour terminer cette introduction, que beaucoup de ce qui sera dit, dans ce travail, paraîtra, certainement, très évident à qui connaît bien le massif central de l'Aurès, mais il pourrait, peut être, intéresser le moins familier à cette région.

Notes :

- 1- A. POUTIGNAT & P. WALD (1974) : « *Sur le cadre d'analyse sociolinguistique : définitions et limitations de la « speech community»* ». In Bulletin du C.E.P., 1, p.81.)
- 2- Idem p.81
- 3- C. A. FERGUSSON (1966) : National sociolinguistics profile formulas dans W. BRIGHT, Sociolinguistics, The Huges, Mouton. p. 309.)
- 4- CALVET, L.J. (2003) : « WEINREICH, les contacts de langues et la sociolinguistique. » Contacts de langues : modèles, typologies, interventions, S/D Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, Paris, l'Harmattan, p.16.
- 5- BOYER, H. (2003) : « Le poids des représentations sociologiques dans la dynamique d'un conflit diglossique. Les exemples catalan et galicien dans l'Espagne des Autonomies. » Colloque international sur l'écologie des langues. Edité par Annette BOURDREAU Lise DUBOIS Jacques MAURIS, Grant MC CONNELL, Paris, l'Harmattan, p. 173.
- 6- Termes que nous empruntons à H.BOYER, dans Ibid p172.
- 7 – H. BOYER, Ibid p. 173
- 8 – Jean William LAPIERRE, (1988) : Le pouvoir politique et les langues, PUF, Paris
- 9 - Les travaux de M.L. MAOUGAL, D. FRANK, G.GHANES et G. MANAA.
- .10- BULOT, T. (1998) : « Langues en ville : une situation sociale des territoires. » Rouen : reconstructions, langages (Sociolinguistique Normande : Langues en villes) Etudes Normandes, 1, Association Etudes Normandes, Mont Saint Aignan. p. 58.

Cadre méthodologique

Cadre méthodologique

Sur le conseil de l'un des membres de jury de soutenance, en l'occurrence Pr. Ernest QUEROL (1), nous détachons le cadre méthodologique de l'introduction et nous lui réservons un chapitre à part entière, tout au début de la thèse, pour connaître, en détail, tout à fait au départ, les méthodes de recherche dans ce travail.

Le cadre théorique de référence de cette étude se fonde, comme, l'on peut en déduire de la lecture du sous-titre, sur des théories et des conceptions de l'étude des situations linguistiques et sociolinguistiques, des contacts des langues, des conflits linguistiques, même s'il n'y est pas fait, explicitement, référence.

Pour être crédible, comme toute étude scientifique, la configuration linguistique ne saurait se limiter à la transcription d'informations brutes et muettes, dans un cadre géographique donné, mais elle doit s'inspirer d'une problématique cohérente et claire, émise avec le maximum d'objectivité et de perspicacité. H. BLUMER considère, à ce propos, que le seul chemin à emprunter, pour parvenir au but fixé, est de rejeter radicalement toute démarche basée, exclusivement, sur des hypothèses. Une étude ne peut avoir de valeur que si elle résulte de l'examen direct de cet univers, c'est-à-dire, mener des enquêtes de terrain pour déduire ensuite des résultats. (2)

S'insérant dans cette logique, nous orientons, dans la présente étude, notre démarche empirique selon ces considérations. Nous nous inspirons des travaux sociolinguistiques, en situation plurilingue, tant théoriques qu'empiriques, entre autres, de W. LABOV 1976, (3) J. GUMPERZ 1989 (4), C. JUILLARD 1995 (5), P. BLANCHET 2000 (6) J.L. CALVET 2005 (7) pour effectuer nos enquêtes de terrain et analyser leurs résultats.

Nous situons ce travail, dans le cadre, de ce que les sociolinguistes appellent les domaines, ou encore les sphères d'activité, c'est-à-dire, les cadres sociologiques qui permettent de délimiter les contextes fonctionnels des pratiques langagières. Nous considérons, en ce qui nous concerne, trois domaines, à la fois différents et complémentaires: la famille, le milieu scolaire, le village, où il est possible d'observer diverses alternatives de choix linguistiques, que peuvent opérer les membres de la population de notre enquête.

Le but d'un tel travail n'est pas seulement de dégager, une série de domaines où telle ou telle langue est employée mais de montrer aussi, comment et dans quel ordre les différentes langues, en contact, sont utilisées, dans ces domaines, afin de relever les facteurs de différenciation ou de complémentarité, qui régissent ces choix ; pour, enfin, proposer un état des lieux des pratiques

Cadre méthodologique

langagières des enquêtés, de leurs attitudes, de leurs représentations linguistiques qui accompagnent ces pratiques communicatives.

Afin d'assurer une meilleure appréhension de l'acte langagier, il faut le mettre dans son contexte social, sinon, son analyse et son explication seraient boiteuses. La situation professionnelle, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, etc. sont autant des facteurs qui influencent les comportements langagiers. On ne peut ne pas en tenir compte, dans une étude des pratiques linguistiques.

En l'absence d'autres voies d'arriver aux enquêtés (journaux locaux, radio locale, etc.), nous avons effectué un travail de terrain. Nous avons commencé, d'abord, par une pré-enquête, c'est-à-dire, une application d'un questionnaire d'essai à un petit groupe de sujets représentatifs de la population d'enquête. Nous avons réalisé cette pré-enquête en milieu *djebaili* à Batna, puis dans le massif de l'Aurès, au terme de laquelle nous avons délimité nos points et nos domaines d'enquête. Cette étape nous a permis, d'une part, d'abandonner certaines idées préconçues, de redéfinir les buts et les hypothèses de travail et de rédiger le questionnaire définitif. D'autre part, elle nous a aidé à nous rendre compte des problèmes de terrain et à nous familiariser avec notre sujet de recherche et avec notre population d'enquête.

Les enquêtes concernent une population constituée d'individus, partageant un vécu commun et des usages linguistiques identiques. Nous avons diversifié les procédures d'enquêtes, pour recueillir plus d'informations et plus de détails, sur notre sujet de recherche. Nous avons, pour cela, combiné les questionnaires, les entretiens et les observations systématiques. Une méthode qui s'adapte, d'ailleurs, à toute étude sociolinguistique.

Nous avons veillé à ce que le nombre d'enquêtés soit le même, dans chacune des localités de notre terrain d'étude. Nous avons enquêté en milieu des adultes, plus au moins, jeunes et en milieu des adolescents. Des adultes, dépendent, aujourd'hui, la transmission du chaoui et les représentations qui lui sont inférées. Des adolescents, dépendra le maintien ou le déclin du chaoui, dans le massif central de l'Aurès.

Notre recherche vise à réaliser, en quelque sorte, un sondage sur les habitudes linguistiques, dans le massif central de l'Aurès. Il faut, alors, avant de mettre au point le questionnaire, nous faire une idée sur la configuration linguistique de cette région et des habitudes linguistiques de sa population, afin d'élaborer des hypothèses de travail, sur la base desquelles serait bâti notre questionnaire. Nous nous sommes basé, pour cela, sur notre connaissance du terrain d'étude, sur les

Cadre méthodologique

travaux concernant l'Aurès, sur des travaux similaires sur d'autres régions du monde et sur les résultats de notre pré-enquête.

Nous avons recouru au questionnaire, parce que ce procédé nous paraît pratique et commode, dans la mesure où il nous permet de toucher un maximum de gens dans un minimum de temps. Nous ne pouvons, d'ailleurs, pas faire autant, en recourant, seulement, aux entretiens et aux observations. Néanmoins, nous ne prétendons, nullement, avoir saisi la réalité dans toute sa complexité.

S'agissant de l'élaboration des questionnaires, de la préparation des guides d'entretiens et des observations, ainsi que de l'exploitation des données recueillies, lors de ces enquêtes, dans le présent travail, nous nous sommes, essentiellement, inspirés, sur le plan théorique, des travaux de M. ANGERS, (8) de A. BLANCHET & A. GOTMAN (9), de F. DE SINGLY, (10) de V. TRAVERSO (11), et de J.L. CALVET et P. DUMONT. (S/D). (12)

Nous avons préparé, en plus d'un questionnaire général adressé à un large public, un autre que nous avons destiné uniquement pour le public des lycées, et enfin des guides d'entretiens. Le classement des réponses a été fait, suivant une échelle, que nous nous sommes fixée d'entrée en jeu.

Nous avons soumis notre questionnaire à des collègues des départements de lettres arabes et de sociologie de l'université de Batna qui nous ont apporté des corrections au niveau de la formulation des questions et au niveau même du vocabulaire utilisé.

Les questions posées concernent les choix linguistiques opérés, dans des situations de communication, qui nous ont parues importantes pour comprendre les comportements linguistiques des enquêtés. La population d'enquête pourrait choisir entre une langue ou une combinaison de langues, qu'elle croit utiliser, habituellement, dans la situation de contact suggérée.

Le questionnaire que nous avons rédigé, dans les deux langues : arabe et français, (nous avons, nous-même, traduit, en français, les réponses exprimées en arabe) comporte cinq types de questions. Chaque type est constitué de questions fermées ou optionnelles, suivies, pour certaines, de la possibilité de donner des exemples de faire des commentaires, d'exprimer des points de vue.

Le premier porte sur les données socio-biographiques de l'enquêté (sexe, âge, lieu de résidence, situation familiale, filiation sociale, profession, niveau d'instruction, ...)

Le second interroge le répertoire linguistique des enquêtés, c'est-à-dire, les langues qu'ils connaissent, le degré de maîtrise de chacune d'elles, les langues qu'ils souhaiteraient connaître...

Cadre méthodologique

Le troisième concerne leurs choix linguistiques, dans l'usage courant. Nous avons retenu, à ce niveau, trois domaines de la vie de l'enquêté, à savoir : la famille, le milieu scolaire et le village.

Le quatrième est une série de questions, sur les représentations et les attitudes linguistiques des locuteurs, vis-à-vis, des langues en présence. Il se propose de sonder l'opinion et les attitudes des enquêtés, vis-à-vis, des langues en contact, dans leur environnement. Il leur est demandé de dire quelles sont leurs langues préférés, les langues qu'ils n'aiment pas, les langues souhaitées à apprendre et pourquoi...

Le dernier type, enfin, comprend un ensemble de questions, qui permet aux enquêtés de se positionner sur leurs pratiques linguistiques et celles d'autrui (autres régions du pays chaoui) et d'émettre leurs opinions quant à l'évolution de la situation linguistique dans leur région. Les locuteurs, pour répondre à ces questions, seront amenés à produire des discours épilinguistiques.

Le questionnaire comporte des questions principales et des sous questions. Un exemplaire du questionnaire est présenté dans les annexes de la présente étude.

Les enquêteurs sont chargés de faire la rue, les cafés, les magasins, les lieux de travail, le marché... concernant la gente masculine. Les enquêtrices se contentent d'enquêter dans les familles et en milieu de la gente féminine. Nous leur avons remis au total près de 1260 questionnaires de six pages mais nous n'avons réussi à récupérer que 993 exemplaires.

Dans la collecte de nos données, nous distinguons quatre niveaux d'informations :

- le premier porte sur le répertoire linguistique, c'est-à-dire, inventorier les langues que connaissent les enquêtés.

- Le second concerne les pratiques langagières, c'est-à-dire, les usages effectifs que font les enquêtés de leurs langues dans l'usage linguistique courant.

- Le troisième se rapporte aux représentations linguistiques des enquêtés eux mêmes, autrement dit, la façon dont ils perçoivent la situation linguistique, dans laquelle ils baignent, leurs attitudes envers les langues en présence, envers leurs choix linguistiques.

- Le quatrième concerne la vision des enquêtés, quant à la dynamique des langues en présence, et l'éventuelle évolution sociolinguistique, du massif de l'Aurès, dans l'optique des mutations sociales et économiques, que connaît la région en question.

Cadre méthodologique

Parfois, les enquêtés répondent au questionnaire « *en fonction des attentes présumées de la personne qui fait passer le questionnaire et de l'image qu'ils souhaitent donner d'eux-mêmes.*» (13) P. BLANCHET soulève cette question dans son livre « La linguistique de terrain ». Il constate que « *la situation explicite, et plus au moins formelle de l'enquête, développe des attitudes et des discours d'ajustement de l'information à cette situation, et même à l'enquêteur.*» (14)

Alors pour vérifier si les réponses à nos questionnaires correspondent ou non aux usages effectifs de nos enquêtés et à leurs représentations linguistiques, nous avons complété nos questionnaires par des entretiens individuels avec des personnes, d'âge et de sexe différents, choisies dans les deux vallées. L'entretien est un procédé scientifique qui utilise un processus de communication verbale pour recueillir les informations en rapport avec le but fixé par le chercheur. Son objectif « *est d'obtenir un volume important de discours naturel correctement enregistré.*» (15)

Par nos entretiens, nous voulons croiser les réponses au questionnaire et compléter certaines lacunes ou éclaircir certaines ambiguïtés, dans ces réponses. Car, malgré les précieux renseignements apportés par les questionnaires, ceux-ci ne peuvent que fournir des réponses lacunaires et tranchées et n'ont pas la richesse des entretiens, qui permettent d'étudier les attitudes et les discours épilinguistiques des sujets, y compris dans leur ambivalence. Il y a des aspects qu'on peut découvrir à travers les questionnaires; il y a d'autres, qui ne peuvent être identifiés qu'à travers les entretiens.

Les entretiens sont menés individuellement ou en groupes. Ils visent, sur la base d'un questionnaire écrit (les guides d'entretiens que nous joignons dans l'annexe), à recueillir des déclarations des enquêtés, concernant leur répertoire linguistique, les langues qu'ils souhaitent connaître, leurs pratiques langagières, ainsi que leurs attitudes et leurs représentations linguistiques, leur conscience identitaire et linguistiques, la perception de l'enseignement de tamazight par la population d'enquête...

Les guides des entretiens, nous les avons élaborés avec notre collègue du département de lettres arabes M.K. Mansour de l'université de Batna, dans l'intention de remédier aux lacunes enregistrées dans les réponses au questionnaire général. Nous les avons, ensuite, soumis aux collègues du département de sociologie, avec lesquels nous avons réfléchi, sur certaines questions jugées délicates. La reformulation, de certaines d'entre elles, a été peaufinée avec ces derniers.

S'agissant du déroulement des entretiens, nous prenons rendez-vous avec les personnes concernées par l'intermédiaire de nos connaissances, ou de celles de nos collaborateurs et

Cadre méthodologique

collaboratrices. Nous introduisons la rencontre par les salutations, les remerciements de la personne d'avoir accepté de s'entretenir avec nous. Puis nous passons à la présentation de l'objectif de notre étude et à la méthode de travail (il peut répondre ou non, s'arrêter quand il veut, demander des explications ou des éclaircissements si la question lui paraît ambiguë...)

Au cours de nos entretiens, nous choisissons la langue de l'usage courant c'est-à-dire le chaoui, ce qui nous permet de nous sentir proche de nos interlocuteurs, de créer avec eux, des relations privilégiées et d'installer un climat de confiance. Le choix des interlocuteurs n'obéit à aucun critère, si ce n'est la diversité d'âge et de sexe, pourvu qu'ils acceptent de s'entretenir avec nous, ou avec nos collaborateurs. La durée des entretiens varie entre une demi-heure et une heure, selon la disponibilité de la personne, son humeur, sa coopération.

Nous avons réalisé nos entretiens, dans les cafés, sur les lieux de travail, en milieu scolaire et dans les familles. S'il est relativement, plus ou moins, facile d'enquêter au village et en milieu scolaire, il n'est pas le cas en milieu familial. Car l'accès dans les familles, dans le massif, quand on ne vous connaît pas, n'est pas, toujours, évident, notamment, pour les hommes. Nous avons alors demandé à nos collaborateurs et collaboratrices d'enquêter, dans leurs propres familles et dans celles de leurs proches pour donner plus de spontanéité au discours et mettre les enquêtés plus à l'aise. En effet quand *« l'observateur est lui-même membre du groupe social qu'il étudie, sa présence aura un effet moindre sur l'interaction enregistrée. Elle peut contribuer à faire oublier l'enregistrement »* (16) ce qui l'aiderait à *« observer des phénomènes habituellement cachés aux étrangers. »* (17) Car les enquêtés seraient, avec lui, plus à l'aise et auraient moins d'hésitation à aborder des thèmes même délicats.

Effectivement, au cours de la réalisation de nos entretiens, il nous a été donné de remarquer que certains informateurs refusent de se laisser enregistrer. Ils causent aisément en l'absence de l'enregistreur. Ils se taisent dès qu'ils vous voient sortir votre dictaphone. *« Il fallait (soit) consacrer beaucoup de temps pour que les gens aient confiance dans l'enquêteur et qu'ils acceptent de parler devant un magnétophone. »* (18) Ou alors procéder à l'enregistrement des personnes concernées à leur insu. Nous nous excusons, dans ce dernier cas, auprès de certains de nos enquêtés, cette indiscretion.

En effet, il est à souligner que dans de pareilles situations, il ne faut pas s'attendre à ce que les gens vous accueillent, tous et toujours, chaleureusement, quand vous leur dites que vous vous intéressez à leur langue et à leur façon de parler. Cela peut, au contraire, susciter chez eux des réactions de suspicion et de réticence. (19)

Cadre méthodologique

Pour vérifier si les réponses aux questionnaires et les contenus des entretiens, reflètent les usages effectifs des enquêtés, et non la conscience qu'ils ont de leurs usages linguistiques, nous avons recouru aux observations directes et parfois participantes. Les observations sont centrées sur les langues qu'utilisent les enquêtés, dans leurs interactions verbales. Leur objectif est d'examiner, sur le terrain, les choix linguistiques des enquêtés et de recueillir des données qualitatives sur l'emploi des langues et de leurs combinaisons dans le massif central. Ne dit-on pas que le laboratoire du chercheur, en sciences sociales, est la société dans laquelle il vit?

Ne disposant pas d'un large éventail de choix de lieux, qui puissent regrouper beaucoup de gens, nous avons choisi la maternité, (le seul lieu où l'on est sûr de trouver les femmes), la mairie, dans chacune des localités, qui constituent notre terrain d'étude et enfin le lycée, pour enquêter en milieu scolaire. Nous avons enregistré les conversations entre les agents de bureau et les usagers de ces lieux, et nous prenions aussi notes du déroulement des conversations. Nous avons passé une demi-journée, dans chacun de ces établissements.

Nous avons, d'abord, mené nos observations, dans les établissements scolaires. Le choix des lycées s'explique, d'abord, par la provenance de leur population des quatre coins de chacune des localités. Ensuite, parce que les élèves des lycées peuvent répondre, sans grande difficulté, au questionnaire que nous leur soumettons, sans qu'ils ne soient aidés ; et ce, contrairement, au public du moyen et du primaire, où l'enquêteur doit intervenir, pour expliquer ou aider les enquêtés à répondre. Enfin, les lycéens sont d'un âge qui leur permet de ne pas oublier leurs acquis linguistiques, même s'il leur arrive de changer de milieu.

Nous avons enregistré parfois, à l'insu des enquêtés, pour donner aux conversations un caractère de spontanéité. Les lycéens sont plus faciles à enregistrer que les adultes. A souligner que la mixité n'est pas parfaite, dans ces établissements : on distingue clairement les groupes de filles des groupes de garçons. Les filles ne sont pas faciles à approcher par les garçons. Nous avons chargé, à chaque fois, une fille et un garçon de terminale pour le faire à notre place. Entre eux, les jeunes discutent aisément et en toute spontanéité. En présence des adultes, ils se montrent hésitants et réticents. Les endroits choisis étaient devant le lycée, dans la cour et dans le bureau de la surveillance générale.

Les autres lieux d'observation étaient la mairie et la maternité dans chacune des daïras. La première est fréquentée, presque exclusivement, par la gente masculine (5 femmes sur 32 usagers ce jour là). La seconde est fréquentée, beaucoup plus, par les femmes, avec ou sans leurs bébés, (sur 43 usagers nous n'avons recensé que 3 hommes).

Cadre méthodologique

Nous nous sommes, d'abord, renseignés, auprès des agents des guichets, au niveau de la mairie, et à la réception au niveau de la maternité, sur les services les plus fréquentés et les jours les plus chargés. On nous a conseillé les samedis et les lundis quant aux jours les plus chargés. Les services de l'état civil au niveau de la première et le service de la PMI au niveau de la seconde, notamment, les jours de vaccination qui coïncident justement avec les jours sus-indiqués.

Nous avons présenté aux agents des guichets de l'état civil, au niveau de la mairie et à la réception, au niveau de la maternité, l'objectif de notre travail. Nous leur avons remis notre appareil, pour enregistrer les conversations entre eux et le public. Nous choisissons à chaque fois un coin, qui nous permet d'observer les conversations sans attirer l'attention du public. Sur notre carnet, nous numérotions les usagers par ordre de passage au guichet, nous notons leur sexe et leur âge approximatif.

Au niveau des établissements scolaires, nous avons chargé des élèves de terminal (filles et garçons) pour effectuer les enregistrements, devant les lycées et dans la cour, à l'insu de leurs camarades. Nous avons nous-même réalisé les observations au niveau des surveillances générales des établissements. Les jours retenus pour les lycées étaient: samedi et jeudi.

Quant à l'enquête dans les familles, nous n'avons présenté, l'objectif de notre travail, qu'au chef de famille ou au membre qui a voulu nous recevoir, on ne propose pas de sujets de discussion, pour donner aux conversations un caractère de spontanéité. L'enregistrement s'est fait à l'insu des enquêtés. Car, comme le fait remarquer W. LABOV(20), quand certains sujets sont conscients d'être enregistrés, leurs discours est différent de ce qu'il est habituellement. Il se produit, en situation d'enregistrement, un phénomène d'auto-surveillance, ce qui risque d'influer sur le discours habituel de l'enquêté. H. WALTER souligne de son côté, dans le même ordre d'idées *« qu'il est vrai qu'en intervenant de la sorte, on modifie les conditions de la communication, et la nature même des éléments recueillis peut dépendre de la manière, dont ils ont été demandés. »* (21)

Nous avons enquêté également dans les marchés. A ce niveau, nous nous sommes contenté de recueillir des interactions entre vendeurs et clients à leur insu. Nous nous sommes entretenu avec un nombre de commerçants et de clients, au marché d'Arris.

Après avoir réécouté le contenu des entretiens et des observations, que nous avons enregistrés, sur des cassettes-sonores, nous avons pris notes des moments pertinents. Nous avons, ensuite, transcrit ces notes et celles que nous avons prises, lors des entretiens et des observations, sur nos blocs notes. Avec ces notes, nous avons complété les informations recueillies dans les réponses aux

Cadre méthodologique

questionnaires. C'est à ce niveau, que nous avons changé tous les noms des enquêtés et des enquêteurs, et que nous avons remplacés par : H. pour homme, F. pour femmes, g. pour garçon, f. pour fille.

Afin que ces notes puissent être utilisées, notre système de transcription est celui de la notation usuelle proposée par l'INALCO, pour ne nous couper de la tradition des berbérissants. Nous avons recouru aux symboles pour marquer les pauses par : (/ ou //) selon leur durée), les silences et les ruptures par : (...), le changement de ton et d'intonation (par les flèches montantes ou descendantes selon le ton exprimé).

Nous avons utilisé les caractères italiques pour les propos illustratifs des enquêtés dans le travail. Quand les propos ne sont pas directement traduits, la traduction est présentée entre parenthèses.

Pour procéder à l'exploitation des données recueillies, nous avons été secondé par des collègues des départements de lettres arabes et de sociologie de l'université de Batna. Dans le traitement de ces informations, nous avons fait appel à un collègue, ingénieur en informatique, du centre universitaire de Khenchela. Ce technicien nous a été d'une grande utilité, dans ce domaine que nous ignorons. Il nous suffisait de lui indiquer ce que nous voulions pour qu'il fasse le reste.

Pour interpréter ces données, nous avons adopté deux méthodes. La première consiste en une analyse quantitative appliquant les statistiques pour l'évaluation des mouvements des différentes variables de l'enquête et la recherche des corrélations entre elles. La seconde est une analyse qualitative. Elle porte, particulièrement, sur la troisième partie et concerne les attitudes et les comportements linguistiques des locuteurs. Elle consiste en une analyse de contenu des motivations avancées par les enquêtés, pour expliquer les sentiments, vis-à-vis, des langues de leur environnement linguistique.

L'ensemble des données recueillies, au terme du dépouillement des questionnaires et de l'analyse des entretiens et des observations, renseignent sur le répertoire linguistique, les pratiques langagières, les attitudes et les représentations linguistiques et la conscience identitaire, ainsi que sur l'éventuelle évolution de la réalité linguistique, dans le massif central de l'Aurès.

Notes :

1- Ernest QUEROL, Professeur Filologia catalana Llengua i literatura Estudis d'Arts i Humanitats Universitat Oberta de Catalunya.

Cadre méthodologique

- 2 – Hebert BLUMER, (1981), p. 130, cité par Eva VETTER dans Plus de Breton, conflit linguistique en Bretagne rurale (voir bibliographie)
- 3 – W. LABOV.(1976): Sociolinguistique, Paris, Editions de Minuit, 1976.
- 4 – J. GUMPERZ. (1989) : Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle, Minuit, Paris.
- 5 – C. JUILLARD (1995) : Sociologie urbaine. La vie des langues à Ziguichor (Sénégal) éd. CNRS, Paris.
- 6 - P. BLANCHET (2000): Linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique, Rennes, PUF.
- 7- J.L. CALVET & P. DUMONT (S/D) : (2005) : L'enquête sociolinguistique, l'Harmattan, Paris
- 8 - M. ANGERS, (1997) : Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Casbah éditions, Alger
- 9 - A. BLANCHET & A. GOTMAN (1992) : L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan, coll. 128.
- 10 - F. DE SINGLY, (2005) : L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Paris, Nathan, (2^{ème} édit.) coll. 128.
- 11 - V. TRAVERSO, (1999) : L'analyse des conversations, Paris, Nathan, coll. 128.
- 12 - J.L CALVET et P. DUMONT, (2005) : (s/d) L'enquête sociolinguistique, l'Harmattan, Paris.
- 13 - Fabienne LECONTE, Claude CAITUCOLI (2003) : « Contacts de langues en GUYANE : une enquête à St GEORGES de l'Oyapock » in Contacts de langues : modèles, typologies, interventions, S/D Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, l'Harmattan, Paris p.45.
- 14 - Philippe BLANCHET, op cité, p. 46
- 15 - William LABOV, 1976 Op. Cit. p. 288
- 16- ISABELLE LEGLISE, (2006) : « Les médiateurs de rue face aux « parlars jeunes ». Des exemples de « parlars jeunes » in Parlars jeunes ici et à bas s/d. Dominique CAUBET, Jacqueline BELLIEZ, Thierry BULOT, Isabelle LEGLISE et Catherine MILLER, l'Harmattan, Paris. p.238
- 17 –Philippe BLANCHET, op. cité p. 42
- 18 - W.J SAMARIN (1967) : Field linguistics. A guide to linguistics field work, new york, Holt, Rinchart and Winston. p. 11-12
- 19 - Fabienne LECONTE (1997) : Les familles et les langues, une étude sociolinguistique de la 3^{ème} génération de l'immigration africaine dans l'agglomération rouennaise, l'Harmattan, Paris. p. 44
- 20 - William LABOV, 1976 « One might expect people to be flattered by having their language studied but this is not always true.» (23)
- 21 - H. WALTER (1987) : « Intérêts et limites des questionnaires pour étudier le français oral » in Présence francophone n° 31 p.31- 43. p. 31.

PREMIERE PARTIE

Contexte Géolinguistique

Introduction

La manière dont on peut conduire une enquête sociolinguistique et l'interprétation des données qu'elle fournit sont largement conditionnées par le milieu géographique et humain dans lequel le travail est réalisé. Ces données et leur interprétation aident à comprendre la gestion langagière de la communauté linguistique en question et à avoir une connaissance, plus ou moins précise, sur les normes et les tendances sociolinguistiques des enquêtés. Car elles sont déterminantes dans le choix des langues et jouent un rôle important dans les attitudes et les représentations qui accompagnent les usages linguistiques. Les données sur le cadre physique de l'enquête contribuent elles aussi à mieux comprendre la question langagière des enquêtés. Il est donc important de présenter le terrain d'étude

Nous avons intitulé cette première partie, dans laquelle nous présenterons des données sur le cadre physique du terrain d'enquête : « **Contexte géolinguistique** ». Ces données concerneront les aspects : historique, géographique et socio-économique.

Nous n'avons pas l'intention d'étudier ici tout le pays chaoui, au moins pour deux raisons : la première est due à l'extension géographique, du pays chaoui, sur un vaste territoire. La seconde consiste en la diversité linguistique qu'il présente ce qui a amené certains, comme E. MASQUERAY (1) et R. BASSET (2), à diviser la région, en deux zones linguistiques distinctes. Nous limitons, alors, notre étude, seulement, au massif central de l'Aurès.

Cette partie se compose de trois chapitres. Dans le premier, il sera question d'une présentation, d'ensemble, du pays chaoui, pour situer, dans l'espace, la région que nous étudions. Nous consacrerons le deuxième à la présentation, relativement, détaillée du massif central de l'Aurès. Le dernier chapitre de cette partie, que nous réserverons à la configuration linguistique, comporte trois sections. La première sera consacrée à la configuration linguistique de l'Algérie, d'une façon générale. Dans la deuxième nous présenterons celle du pays chaoui. La dernière abordera celle du massif central de l'Aurès.

Notes

1- E. MASQUERAY, (1879) : « Notes concernant des Aoulad Daoud », Alger, Adolphe Jourdan. p. 5-40.

2- R. BASSET, (1896): « Notes sur le chaouia de la province de Constantine » in Journal Asiatique, nov. – déc. P.305-306.

Chapitre premier

Présentation de l'Aurès

1. Cadre général

Awras (1) est connu depuis l'antiquité (Procopé, Hérodote, Salluste, etc.) Les anciens le désignaient sous le nom de « Mons Umbrosus » (2) ou encore « Aurasius ». Les arabes avaient ajouté à l'appellation berbère le défini arabe « Al » pour former « Al Awras ». Les français de l'époque coloniale avaient adopté le même procédé. Ils avaient remplacé le défini arabe par le défini français (singulier ou pluriel), pour former: « l'Aourès » ou « l'Aurès » ou encore « les Aurès ». (3)

Les dénominations attestées, aujourd'hui dans l'usage courant et officiel, sont, selon la langue utilisée : « Al Awras » pour les arabisants et « l'Aurès ou les Aurès » pour les utilisateurs du français.

L'Aurès et chaouis ou Chaouias (4) sont deux vocables intimement liés. Le premier désigne le vaste territoire qui s'étend de la dépression saharienne des Zibans au sud jusqu'au sud du constantinois au nord; du Hodna et du Sétifois à l'ouest, aux frontières algéro-tunisiennes à l'est. Le second renvoie à la population qui occupe ce vaste territoire qu'on appelle « ichawiyen » en berbère.

Il ne s'agit donc pas de l'Aurasius de Procopé ni de Al Awras des chroniqueurs arabes ni de l'Aurès des berbérissants de l'époque coloniale française; le territoire qu'on appelle, communément, « Aurès géographique » ; mais de ce qu'on est convenu d'appeler, aujourd'hui, «le pays chaoui » ou encore « Aurès linguistique », et ce malgré l'implantation de populations arabophones, parfois très importantes, dans presque toute la région : Ain Mlila, Barika, Louanza, etc. et en dépit de l'arabisation qui, de nos jours, gagne de plus en plus, du terrain dans l'usage courant, principalement, dans les grands centres urbains de l'Aurès.

Il n'y a pas si longtemps, l'Aurès était, dans la mémoire de beaucoup d'algériens, sinon de tous, le symbole de la résistance, de l'héroïsme. Il était très glorifié dans la poésie arabe contemporaine (5). Mais, aujourd'hui, ce toponyme est très peu connu et très peu utilisé, même dans le territoire auquel il renvoie. En effet beaucoup de jeunes (de moins de trente ans), d'ici et d'ailleurs, ignorent ce vocable dont ils n'entendent parler que très peu (à l'école : en géographie : Monts des Aurès dans l'Atlas Saharien, et encore un peu moins, en histoire : la révolution de l'Aurès de 1879 ou encore celle de 1916).

Contexte Géolinguistique

Géographiquement, bien qu'il soit connu, beaucoup plus, par ses montagnes, l'Aurès présente une forte diversité de paysages : de vastes plaines au nord et au nord-est où prédominent, essentiellement, l'élevage et la céréaliculture; de belles oasis au sud et au sud-est où prédomine le palmier et la culture maraichère. Entre les plaines et les oasis se dressent, majestueusement, plusieurs chaînes de montagnes, quasiment dénudées au sud et relativement boisées au nord, dont les points culminants sont : Ras Keltoum (2329 m) situé au mont du Chélia et El Mahmel (2321m).

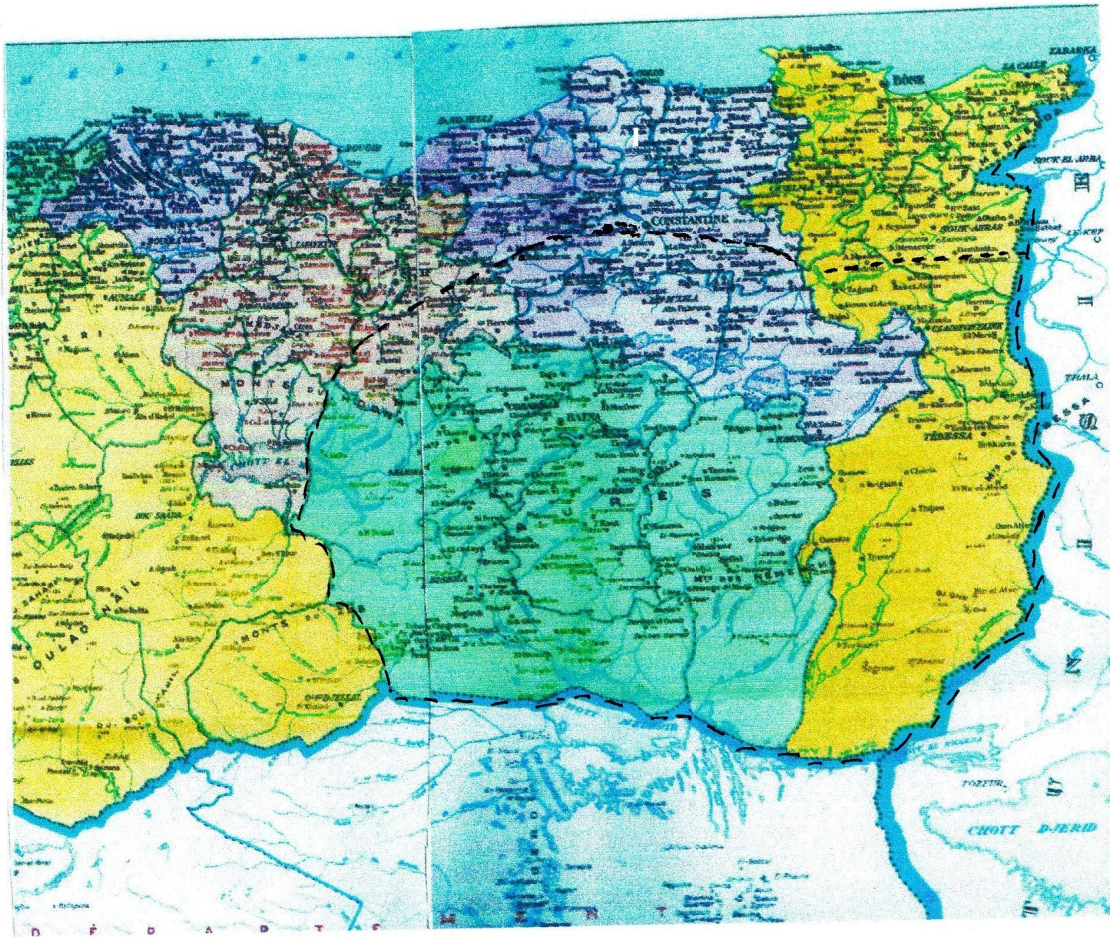
L'Aurès est traversé par de nombreux cours d'eau dont les principaux sont : Oued Labiod, Oued Abdi, Oued El Arab et Oued Guechtane. Le long des rives de ces oueds, s'étendent des vallées féeriques, où l'on cultive l'arboriculture. Dans l'Aurès règne un climat froid et subhumide en hiver, sec et chaud en été.

Administrativement, le pays chaoui se subdivise, aujourd'hui, en quatre wilayas où l'on enregistre une forte concentration de populations chaouiophones: Batna, la ville la plus importante, démographiquement, et que certains considèrent comme la capitale de l'Aurès, Khenchela, Oum El Bouaghi et Tbessa. En dehors du chef lieu de wilaya, la concentration de la population chaouie, à Biskra, que l'on affine souvent à l'Aurès, n'est, en fait, attestée que dans sa partie nord et nord-est : Ain Zağtout, M'chounèche, Lemzirğa.

Le découpage de l'Aurès en quatre ou cinq wilayas est purement administratif. Car il ne reflète nullement la répartition des chaouis dans l'espace. En effet d'une part, ces derniers constituent des îlots importants dans les wilayas limitrophes et principalement: Constantine, Mila et Sétif. Et d'autre part, d'importantes populations arabophones parsèment presque tout le territoire de l'Aurès. (6)

Carte 2

Situation générale du pays chaoui



2. Cadre historique

L'origine des berbères, du grand Maghreb a fait couler beaucoup d'encre. Les berbères n'ont d'ailleurs jamais écrit sur eux même. Tous les récits, que les non berbères avaient produits sur eux, s'accordent, dans leur grande majorité, sinon tous, sur le fait que les berbères soient venus d'ailleurs, et qu'ils ne soient pas originaires du Maghreb. Même si ces versions s'accordent, entre elles, sur le fait que les berbères ne soient pas d'ici, elles ne s'accordent pas, pour autant, sur leur provenance. *«Il est sûrement difficile, écrit G. CAMPS, de rechercher les pays d'où ne viennent pas les berbères.»* (7) Il y a ceux qui pensent que les berbères viennent du moyen orient (du Yémen, de Palestine, etc.) (8) Il y a ceux qui les voient descendre d'Europe (d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne) (9).

L'histoire officielle soutient, pour des raisons d'ordre idéologique, l'hypothèse qui confère aux amazighs une origine arabe. *«Ils sont arrivés du Yémen (l'un des berceaux de l'arabité à côté du Hidjaz), en passant par l'Ethiopie. A leur arrivée au Maghreb, tels les primitifs, ils vivaient dans des grottes.»* (10) Avec l'avènement de l'Islam, les berbères sortaient de leurs grottes pour devenir des combattants, dans la voie d'Allah. Ce discours *«était une traduction littérale de la décision du Congrès culturel arabe de 1947, (une date qui coïncide, soulignons-le, avec la crise berbériste dans le mouvement nationaliste, en Algérie) recommandant la diffusion d'une histoire commune à tous les pays, qui se réclament de l'arabisme politique.»* (11) Un tel discours a influencé la classe politique et les intellectuels, notamment, arabisants. (12)

Les berbères de l'Aurès qu'on appelle : les chouias, «ichawiyyen» en berbère; une appellation que les arabes leur ont donné, par dédain, et qui signifie, selon le grand historien Ibn Khaldoun, *«pasteurs ou bergers de moutons»*; (13) sont classés par les historiens, et après eux les linguistes berbérisants, dans le groupe des «Zénètes» que l'on considère comme les derniers berbères arrivés au Maghreb. (14)

En effet, toutes les versions, dont nous disposons, aujourd'hui, s'accordent que les Zénètes viennent d'ailleurs, même si elles ne s'accordent pas, entre elles, sur leur provenance. Des versions qui ne sont pas sans étiquettes idéologiques. Le Moyen Orient, et donc une présumée parenté lointaine avec les arabes, (15) constitue la provenance la plus fréquente et la plus connue dans ces versions.

Il y a aussi l'extrême Orient et l'Asie mineure, une version qui veut affilier les Zénètes à une origine indo-européenne. E. FALLOT, qui soutient cette hypothèse, se réfère aux *guelgas* que l'on trouve dans l'Aurès et qui y seraient, selon un nombre d'historiens, introduites par les Zénètes. Il souligne, justement, à ce propos que *«les guelgas ne sont pas particulières à la région des Aurès.»* (16) On les

retrouve (les *guelgas*) écrit-il, un peu plus loin « *en Abyssinie, où elles portent le nom d'ambas.*» (17) ou encore « *On rencontre dans les Indes des montagnes fortifiées qui font penser aux *guelgas* et aux *ambas.*» (18)*

Et toujours, dans le même ordre d'idées, le même auteur, se référant à EL FIRDUCI, un historien persan, du 10^{ème} siècle de notre ère, « *signale une contrée qui portait le nom de Berbéristan.*» (19) à l'ouest du bassin du fleuve du haut Indus au pays du Yaghestan. Puis il précise que le nom de cette contrée a disparu, depuis, de la carte d'Asie. Le même auteur ajoute : «*...mais, aujourd'hui encore, on trouve dans le Koraçan oriental une tribu de Berbéris que l'on confond habituellement avec les Mongoles Hézareh, mais qui proteste contre cette assimilation.*» (20) Dans leur itinéraire vers le Maghreb, d'après cette version toujours, les berbères zénètes auraient séjourné quelque temps en Afghanistan (le Caboul et le sud de la Perse) puis en Abyssinie et enfin le Maghreb.

Les archéologues et les anthropologues (21) soutiennent, quant à eux, que les berbères ne sont venus de nulle part, mais qu'ils sont d'ici. L'éminent historien spécialisé en histoire de l'Afrique du Nord, G.CAMPS, en se basant sur des données anthropologiques et linguistiques soutient, depuis les années soixante, l'hypothèse de l'autochtonie des berbères. «*Et si les berbères ne venaient de nulle part?*» (22) Pour lui, les protoméditerranéens capsisiens constituent « *le fond du peuplement actuel du Maghreb.*» (23) Une thèse qui « *contredit deux types de discours alors en compétition: l'un est la romanité et l'origine «européenne» des berbères, posture qui a servi, entre autres, à légitimer la colonisation française ; l'autre est la construction arabo-musulmane du Maghreb.*» (24)

Cette thèse nous semble plus rationnelle que les précédentes, car elle se base sur des données objectives (archéologiques et anthropologiques) qui ne servent, en rien, à légitimer telle ou telle présence sur ce territoire. Les mêmes données attestent, d'ailleurs, que le Maghreb était peuplé, bien avant le mouvement des migrations humaines.

3. Cadre social

En Algérie, au centre et à l'ouest du pays, pour beaucoup de gens, par chaouis ou chaouias, on entend tous les habitants de l'est algérien, excepté le Djeljelli que l'on affine à la petite Kabylie. Dans l'est, cependant, on ne désigne, par chaouis, que les habitants du sud constantinois, c'est-à-dire, le territoire qu'on a délimité plus haut.

Les chaouis sont une population berbère de l'Algérie du nord. Géographiquement, ils occupent un territoire plus vaste que celui des kabyles, le groupe berbère, le plus proche, territorialement. Néanmoins la densité au km², en pays kabyle, en raison de l'exiguïté de leur territoire, est plus importante qu'en pays chaoui. Ce qui a, sans doute, amené certains à penser que,

Contexte Géolinguistique

démographiquement, les chaouis constituent le second groupe berbère en Algérie, après les kabyles (25). Mais, en l'absence de statistiques officielles des berbères d'Algérie, on ne peut se fier à ces estimations.

« Hcawit » ou « Tchawit » est le parler des berbères de l'Aurès. Ce parler présente, malgré les distances qui les séparent, des convergences avec « Tamzabit » (le parler de Ghradaia située au Sahara) et « Tachenwit (le parler de la population du Mont de Chennoua situé dans l'algérois) que les spécialistes classent, avec « Tchawit », dans les parlers « Zénètes ». Tchawit présente, par contre, des divergences, relativement, importantes avec « Taqbaylit », un parler, géographiquement, voisin, classé avec le touareg, (parler des berbères de l'extrême sud : les Touaregs), dans les parlers « Sanhadja ». Convergences ou divergences, l'intercompréhension, entre tous ces différents parlers, n'est pas toujours aisée.

La population de l'Aurès se subdivise, aujourd'hui, selon trois critères. Le critère d'habitation : ruraux et urbains, ou encore habitants des montagnes, habitants des plaines et habitants des oasis. Le deuxième est le critère linguistique : berbérophones et arabophones. Les principales tribus, qui se proclament toujours arabes sont : les Serahna, les Cheurfa et les At Ziane dans le massif central de l'Aurès. Les Khudran et les Sehari à Seggana, à N'gaous et à Seriana. Les O. Derraj, les Souamaa et les O.Sahnoune à Barika. On trouve aussi des fractions des O.Derraj et des Souamaa à Chemora, à Ain Mlila, et à Lounza. (26)

En outre, de ces populations arabes ou arabophones, installées, dans la région, déjà depuis longtemps, vient s'ajouter l'arrivée en masse, depuis plus d'un siècle, de populations arabophones venues de Ferdjiwa, de Jijel, de Oued Souf, de Biskra ou même berbérophones comme les kabyles et les mozabites. Tous ces migrants s'installent dans les villes (agglomérations entièrement arabisées), généralement, en commerçants ou en artisans. Les nomades (tribus arabophones), du nord du Sahara, viennent chaque année, dès le début du mois de mai, estiver, sur les hauts plateaux de la région, avec leurs troupeaux ; puis ils repartent, dès la fin de septembre, vers le nord du Sahara.

Les chaouis arabisés des villes et des plaines viennent renforcer l'effectif d'arabophones dans l'Aurès, et contribuer, ainsi, à l'accélération du processus de l'arabisation du pays chaoui. La société chaouie est, semble-t-il, le groupe berbère, le plus arabisé parmi les îlots berbérophones attestés, aujourd'hui, en Algérie. En raison, peut être, de l'ouverture de leur territoire aux brassages

Contexte Géolinguistique

d'autres populations du pays plus que la Kabylie, le M'zab et le pays touareg. La pratique du berbère, dans l'Aurès, s'est repliée aux régions rudes et austères: les montagnes et les vallées.

De nos jours, le phénomène berbère n'apparaît pas, ou très rarement, dans les tensions entre les deux communautés. Les incidents qui s'étaient produits, ci et là, entre les différents *grach* de l'Aurès, ne sont pas dus aux seuls particularismes tribaux ou linguistiques mais plutôt au sang, au pâturage, ou encore au problème de l'eau.

Les seuls moments où continuent de surgir, mais faiblement les clivages linguistiques et tribaux, ce sont les rendez-vous électoraux. Mais avec le murissement du multipartisme, et en l'absence de la prise de conscience linguistique chez les berbérophones, ce phénomène connaîtra, certainement, dans l'avenir, du recul dans la région.

Le facteur linguistique, c'est-à-dire, la pratique quotidienne du chaoui pour notre cas, est, aujourd'hui, certes le critère le plus évident dans le clivage, entre berbérophones et arabophones. Mais il ne distingue pas entre tribus berbères arabisées et tribus qui se proclament arabes. Sachant que la grande majorité des chaouis, des plaines et des villes, est, de nos jours, arabisée ou, du moins, ne pratique que l'arabe parlé, dans l'usage linguistique courant (27). La réalité linguistique correspond-elle vraiment au fait de conscience ? Car comme l'écrit S. CHAKER « *En matière de culture et d'identité, la réalité est toujours fait de conscience.* » (28)

Ce facteur ne constitue pas un critère de distinction, quant au mode de vie et au lieu d'habitation. On trouve des tribus ou des fractions de tribus berbérophones ou berbères arabisées et des tribus ou des fractions de tribus arabes qui partagent le même territoire (la montagne ou la plaine ou encore l'oasis) et le même mode de vie : céréaliculteurs dans les plaines, arboriculteurs dans les vallées.

Dans les alliances entre tribus et même entre fractions de tribus, ce critère est, quasiment, inexistant. Une tribu ou une fraction de tribu arabophone peut, pour défendre ses intérêts, s'allier à une tribu ou à une fraction de tribu, même berbérophone, contre une tribu ou une fraction de tribu sœur. Le contraire est vrai aussi. (29)

Le troisième critère de division de la population du pays chaoui, le plus significatif d'ailleurs, dans tout l'Aurès, aussi bien chez les berbérophones que chez les arabophones, est celui qui se fait sur la base de la filiation à une tribu et/ou à une fraction de tribu. Arabophone ou berbérophone

rural ou urbain, le lien de sang est plus fort que tout autre lien, de quel ordre qu'il soit. Autrement dit, ce facteur n'est affecté ni par le lieu d'habitation ni par le critère linguistique.

Démographiquement parlant, les plus grandes tribus de l'Aurès sont les Harakta et les Nemamcha à l'est ; les At Soltane et les At Sellam au nord. Parmi les plus petites tribus on cite At Azzouz, At Nacer, At Slimane, At youb. Les partis politiques y tiennent compte, dans le choix de leurs candidats aux élections, pour rallier des voix.

4. Cadre économique

Les habitants de l'Aurès, la plupart d'entre eux, étaient des semi-nomades. Ils possédaient de grands troupeaux de moutons et de chèvres. Certains d'entre eux s'occupaient aussi de l'agriculture : la céréaliculture, dans les plaines et l'arboriculture dans les vallées et les oasis.

L'élevage est, actuellement, quasi-abandonné, dans tout le pays chaoui. L'agriculture n'a bénéficié, dans le cadre du programme national de l'agriculture, que de moyens très infimes, eu égard, aux sommes colossales d'argent investies, rien que dans le sud de la seule wilaya de Biskra.

Au plan industriel, les quelques unités, héritées des années soixante dix, ont connu le même sort que celles de leurs similaires, partout ailleurs, en Algérie : Les unes ont entièrement fermé leurs portes. Les autres ont connu des compressions du personnel. Dans le cadre du programme actuel national d'investissement, l'Aurès n'a pas encore bénéficié de projets d'envergure.

Le tourisme et l'artisanat n'ont rien à envier à l'agriculture et à l'industrie, bien que l'Aurès dispose d'importantes potentialités naturelles et humaines, susceptibles d'être exploitées dans les deux secteurs. L'Aurès est sans conteste l'une des régions pittoresques de l'Algérie. Il renferme des paysages à la fois merveilleux et diversifiés (montagnes, plaines, oasis et vallées), des sites historiques et archéologiques qui ont beaucoup d'allure. Il y règne un climat varié.

Les seuls secteurs d'activité de masse, dans le pays chaoui, aujourd'hui, sont la fonction publique et le commerce. C'est en effet, cet état de fait qui contraint les jeunes de l'Aurès, (berbérophones et arabophones confondus), à s'engager dans l'armée ou dans la police ou encore à quitter leur terroir et chercher du travail ailleurs.

Notes :

- 1- Pour l'acception de ce terme voir S. CHAKER, 1990 « Aurès linguistique » in Encyclopédie Berbère n°8. P.1164.
- 2- C.M. ROBERT (1938): Le long des Oueds de l'Aurès, Alger, Braconnier. p.14

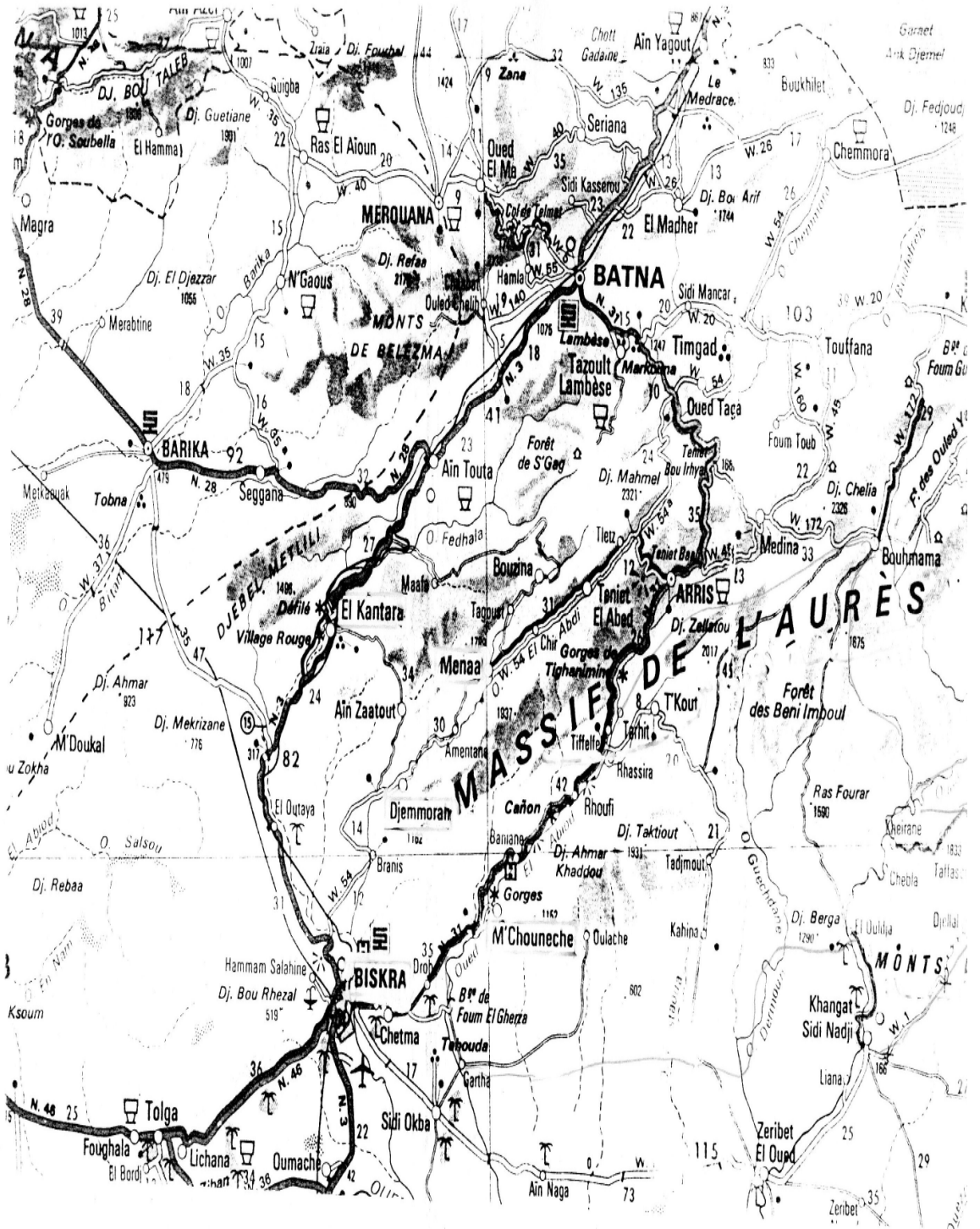
Contexte Géolinguistique

- 3- Nous employons ici indifféremment les deux appellations. Voir à ce sujet : Encyclopédie Berbère Vol. VII. Aurès A322, Aix en Provence, EDISUD, 1989. p.1066-1067
- 4- Nous utiliserons indifféremment les deux pluriels. Nous n'avons relevé aucune information nouvelle, concernant l'acception de ce terme, si ce n'est celles déjà connues de tous. Chaoui = pasteur ou encore grilleur de viande. Le terme désigne à la fois le parler et le sujet parlant. Quant au terme amazigh et ses dérivés, ils ne sont que d'introduction récente dans les pratiques langagières de nos enquêtés. Ils ne sont d'ailleurs utilisés que par les jeunes et les intellectuels pour désigner tous les berbères de l'Afrique du Nord ainsi que leurs parlers Amazigh, Imazighen, tamazight...) Quand ils ne parlent que de berbères de l'Aurès ou de la Kabylie par exemple, ils les désignent respectivement par icawiyyen , leqbayel.
- 5- Se référer, à titre d'exemple, à : Moufdi Zakaria, Mohamed El Aid, Souleimane El Aissi ...
- 6- Ce paragraphe reprend en partie un passage de l'introduction de notre mémoire de magistère intitulé: *les modalités nominales dans un parler d'Algérie le chaoui des Béni Bouslimane n Zellatou de l'Aurès* dirigé par : M. A. NABTI soutenu en 2001 au département de langue et culture amazighes de l'U.M.M.T.O. p.10
- 7- G. CAMPS (1984) : Encyclopédie Berbère I Agadir- Acridophagie, Aix en Provence, EDISUD. p.8
- 8- A. IBN KHALDOUN (1978): Histoires des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale, traduit de l'arabe par De Slane T1 3^{ème} éd, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner. p.182.
- 9- M.A. HADDADOU (2000): Guide de la langue et culture berbères, Alger, ENAL/ENAP. p.31
- 10- EL KHATIR A. (2006) : « Etre berbère ou amazigh dans le Maroc moderne, histoire d'une connotation négative » in *Berbères ou arabes, le tango des spécialistes .S/D H. CLAUDOT-HAWAD, Paris, non lieu.* p. 126)
- 11- idem p126
- 12- BEN BELLA (je suis arabe, je suis arabe, je suis arabe) et CHADLI (je suis amazigh et l'islam m'a arabisé) O. SAADI, (1982) : *عروبة الجزائر عبر التاريخ*, Alger, SNED
- 13- G. YVER. (1913) : « Awras », in Encyclopédie de l'Islam, T1. P. 528
- 14- G. CAMPS Op. cité p. 28-29
- 15- Les historiens et les géographes arabes ont toujours désigné, dans les siècles qui suivirent la conquête, la Bebrérie de Maghreb et ses habitants de Ahl Al Maghrib par opposition au Machriq et Ahl Al machriq. Une appellation qui sous-entendait, pour eux, l'unité de ce monde (qu'on appelle, aujourd'hui, monde arabe) dans sa territorialité et que l'on divise seulement en Machreq et Maghreb (auxquels on ajoute, de nos jours, le qualifiant El Arabi) sans référence aucune au particularisme linguistique et ethnique de cette région. Cette dénomination s'est éclipsée tout au long de la période coloniale française au profit de l'Afrique du nord pour réapparaître avec la naissance du mouvement nationaliste.
- 16- E. FALLOT (1887): *Au-delà de la méditerranée (Kabylie-Aurès- Kroumirie)*, Paris, Librairie Plon. p.116
- 17- Ibid. p. 116
- 18- Ibid. p. 117
- 19- Ibid. p. 117
- 20- Ibid p.117
- 21- M. HACHID (2003) : *Les premiers berbères, entre méditerranée, Tassili et Nil*, Aix en Provence Ina-yas EDISUD.
- 22- G. CAMPS. Op. cité p.22
- 23- G. CAMPS. Op. cité ? p.22

Contexte Géolinguistique

- 24- CLAUDOT-HAWAD H. (2006) : “Marginale, l’étude des marges parcourues en terrain touareg” in Berbères ou arabes, le tango des spécialistes .S/D H. CLAUDOT-HAWAD, Pais ,non lieu. p. 211
- 25- S. CHAKER (1990): Imazighen ass-a, Alger, BOUCHENE (2^{ème} éd.). p. 9
- 26- Voir la carte de la répartition des γ rach sur l’Aurès
- 27- M.L. MOUAGAL (1981): « L’arabisation des chaouias », in Nedjma, n° 1. p. 20-41
- 28- S. CHAKER. Op. cité, p.10
- 29- P. MARTHELOT (1973): « Ethnie et religion : le phénomène berbère au Maghreb » dans Actes du 1^{er} congrès d’Etudes des cultures méditerranéennes d’influence arabo-musulmane, Malte, 1972, Alger, SNED. p. 468-470

Carte 3 Situation générale du massif de l'Aurès



Chapitre II

Présentation du massif central de l'Aurès

Introduction

Pour aider à mieux comprendre la situation linguistique actuelle du massif central de l'Aurès, il est nécessaire, à notre avis, de commencer d'abord par présenter ce terrain d'étude, aussi bien au plan géographique (ce qui sous-entend aussi les facteurs socio-économiques et politiques) qu'au plan historique.

Au plan géographique, nous situons le massif de l'Aurès dans l'espace et nous étudierons les activités économiques et sociales de ses habitants, à travers lesquelles, nous aurons une idée sur leurs rapports sociaux et économiques avec leurs voisins.

Au plan historique, nous nous intéresserons, dans un premier temps, et ce très brièvement, aux réactions de ses habitants, au fil des siècles, face aux multiples envahisseurs qu'a connus la région. Dans un second temps, nous aborderons la question du peuplement du massif central, et nous mettrons l'accent, essentiellement, sur les habitants actuels de la région.

1. Cadre géographique

Ce que nous entendons, ici, par le massif central de l'Aurès, c'est le territoire qui s'étend du nord de la wilaya de Biskra, jusqu'au territoire administratif des deux daïras de Ain Touta et de Tazoult, au Nord. A l'Est, il donne sur les vastes hauts plateaux de Timgad, de Toufana, et s'étend jusqu'aux terres des Béni Mloul, dans la wilaya de Khenchela. Au Sud-est, il est limité par la chaîne de l'Ahmer Kheddou qui le sépare du désert. A l'Ouest, il donne sur les plaines de Ain Touta qui le séparent des monts de Blezma.

Le massif central est l'une des régions les plus enclavées du pays chaoui. Les plus hauts sommets de tout l'Aurès : le Ras Keltoum au chéïa 2329 m d'altitude et le Mehmel 2321 m, se situent dans cette région.

Le massif central de l'Aurès est, dans sa grande totalité, rattaché, administrativement, à la wilaya de Batna. C'est en effet, dans cette partie, que se situe la concentration démographique. Nous faisons, donc abstraction, dans notre travail, de la partie du massif situé dans le territoire de la wilaya de Biskra, pour des raisons purement pratiques (nous ne pouvons pas couvrir tout ce territoire en raison de son extension géographique, et aussi pour des raisons d'ordre sécuritaire).

Contexte Géolinguistique

Le territoire que nous étudions représente une grande partie de ce qu'on appelait, communément, l'Aurès géographique et qui correspondait à l'ex. daïra d'Arris, jusqu'au début des années quatre vingt. On appelle ses habitants, à Batna et à Biskra; les principales villes voisines de cette région, « djebailiyas » qui signifient « habitants des montagnes » ; une dénomination qui ne stigmatise que les habitants du massif de l'Aurès bien que les chaouis de Batna et de Biskra dans leur quasi-totalité soient issus des régions montagneuses Bouarif, Bellezma, Chélia, Mestaoua, Refaa ... Cette appellation se voulait, à l'origine, injurieuse, humiliante et dépréciative.

Le massif de l'Aurès, qu'on désigne, habituellement, à Batna, par le pays des Djebailis, s'étend sur 70 km du nord au sud et, à peu près, 60 km d'est en ouest environ. Sa superficie est de près de 2794.57 km² dont près de 50000 ha représentent les forêts, 80000 ha, à peu près, représentent les steppes, les montagnes et les terres de parcours. Les terres agricoles ne représentent que 50 500 ha. Le reste représente les agglomérations. Le nombre d'habitants est de 141 626, selon les statistiques de l'année 2007. (1)

Le massif est une région intermédiaire entre le nord du Sahara et le Tell. Il débouche, au sud, sur les oasis; au nord, il donne sur les hauts plateaux. Géographiquement, le pays des djebailis est constitué de chaînes de montagnes successives. Il se caractérise par des paysages très diversifiés : espaces boisées au Nord, montagnes dénudées et plateaux rocaillieux au Sud, vallées verdoyantes tout au long des oueds qui traversent la région.

En effet, le massif est entaillé par de profondes vallées issues des plus hautes montagnes de la région : Chélia et El Mahmel. Ces vallées portent les noms des oueds qui les traversent : vallée de Oued Abdi et la vallée de Oued Taga qui proviennent tous les deux du mont El Mahmel. La vallée de Oued Labiod qui provient du Chélia. Ces vallées ont toujours été des sillons de vie, des voies de communication et des zones d'installation humaines favorisées par la relative fertilité du sol et de la présence d'eau dans les oueds. Le massif a eu, pendant longtemps, une forte tradition de rayonnement régional sur les hauts plateaux et les oasis, par la production des fruits et légumes, que produisaient les vallées en abondance et que ses habitants colportaient dans ces régions.

Dans le massif, règne un climat quelque peu varié. En hiver, il souffle des vents froids au Nord et affectent les régions du Sud. En été, les vents chauds du Sahara touchent principalement les régions limitrophes du Nord du Sahara et s'étendent jusqu'aux régions du Nord. C'est pour cela qu'on dit, ici, d'ailleurs, que « *la chaleur monte et le froid descend.* » On ne fait pas référence aux

chutes et aux hausses saisonnières des températures, mais à la direction des mouvements des vents saisonniers.

On distingue, dans le massif trois zones climatiques (**Cf infra: 1.2**)

La zone, dont les altitudes se situent entre 1800 et 2328 m, se caractérise par sa fraîcheur en été ; le gel et la neige en hiver, à compter du mois de novembre jusqu'au mois d'avril, presque chaque année. Cette zone est très peu habitée.

Dans la zone, dont les altitudes varient entre 1000 et 1800 m, règnent, en été, des chaleurs diurnes tempérées et des fraîcheurs nocturnes clémentes, notamment entre le 15 juin et le 15 août. L'hiver de cette zone est connu pour son froid rigoureux, et son gel, quasi-permanent, entre décembre et le mois de mars.

L'été de la zone, dont l'altitude ne dépasse pas les 1000 m, est d'une chaleur accablante, de jour comme de nuit. Une chaleur, qui commence, généralement, fin mai et ne s'apaise que fin septembre. L'hiver est ici plus clément que dans le Nord. (2)

1.1. Le relief

Le massif central se caractérise, comme son nom l'indique, d'ailleurs, essentiellement, par son relief très accidenté et par la rareté, voire, l'absence de bonnes terres pour l'agriculture, si l'on excepte la plaine de Médina et le vallon de Oued Taga ou encore les hauts plateaux de Foum toub (c'étaient, d'ailleurs, les seules terres qui, dans le massif central, avaient fait l'objet de séquestration à l'époque coloniale) et dont la superficie n'avoisine que 3% de la superficie totale des terres agricoles. Le reste des terres cultivables consiste en de petites parcelles que l'on rencontre tout au long des oueds ou à proximité des points d'eau.

Le massif est constitué de trois principales chaînes de montagnes (entre lesquelles se trouvent intercalées d'autres chaînes, qui ne manquent pas d'importance). Deux périphériques et une médiane. Ces trois chaînes, presque parallèles, sont orientées d'Est en Ouest.

- la chaîne de l'Ahmer kheddou qui commence aux environs de Biskra au Sud et se dirige au Nord-est, pour rencontrer les deux autres chaînes au mont de Chélia. Le point culminant de cette chaîne est Ikhef n Lechget avec 2086 m d'altitude. C'est cette chaîne qui sépare le massif du désert.

- La deuxième, c'est à dire la médiane, connue sous le nom de djebel Krouma dont le point culminant est le djebel Lazreg (1937m d'altitude), commence aux gorges d'El Kantara pour s'arrêter

à Imi n Taghit, connu en géographie plutôt, sous le nom des gorges de Tighnanimine, où l'Oued Labiod a formé un étranglement serré, au sud, par les escarpements de Djebel Krouma, au nord, par les dernières pentes du djebel Zellatou qui longe la vallée de l'Oued Labiod, jusqu'au Chélia.

C'est, en effet, à ce niveau, que se situe la limite entre la haute vallée qui se caractérise par sa verdure et la basse vallée qui se distingue par l'aridité de ses paysages où ne poussent que des arbustes rabougris et séparés. Ces gorges impressionnantes sont rendues célèbres par le passage en l'an 145 de la VI^e légion Auguste, qui a gravé une inscription sur l'une de ses parois, et qui est toujours visible.

- La troisième est parallèle à la seconde. Elle commence à El Kantara au lieu-dit Mont Métlili et s'arrête au Mont Westili près de Batna. Puis elle se dirige vers l'est en contournant Batna et Tazoult et aller rejoindre le djebel Mahmel. C'est cette chaîne qui sépare ce qu'on appelle, communément, l'Aurès des monts de Belezma. Le point culminant de cette chaîne est le Mahmel avec 2321m d'altitude.

L'axe du massif est Ich Aziza, connu sous le nom de « djebel lazreg ». *« Les vallées de l'Oued el-Abiod et de l'Oued Abdi sont enserrées entre cette chaîne centrale et les synclinaux, à l'ouest du Djebel Mahmel, à l'est de l'Ahmer Kheddou. » (3)*

Le massif se subdivise, quant à la diversité de ses paysages, en deux zones distinctes: le Sud qui se caractérise par la quasi-nudité de ses paysages et l'aridité de son sol aux couleurs rouges ocre, et par la sécheresse et la chaleur, notamment, en été. La verdure n'y est attestée que dans les jardins, qui s'étendent sur les deux rives des oueds (oued Labiod et Oued Abdi), qui traversent, presque parallèlement du nord au sud, le massif de l'Aurès. Le Nord, contrairement au Sud, se caractérise par ses paysages, relativement, boisés et son climat subhumide.

1.2. Le climat

Le massif est une région ouverte au Sud à l'influence saharienne. Il y règne un climat chaud et sec en été, notamment, au Sud et relativement frais au Nord. La chaleur et la sécheresse d'été persistent, au Sud, près de quatre mois. Elles commencent, en règle générale, à la mi-mai et prennent fin à la mi-septembre. Les températures, dans le massif central, en été, sont en moyenne de 27.75°C.

L'hiver du massif se caractérise par un froid rigoureux au Nord et sur les crêtes, où il neige souvent à des moments alternés de l'année, à compter du mois de novembre et ce jusqu'au mois

Contexte Géolinguistique

d'avril. La gelée, dans cette région du massif, est très fréquente. Elle influe négativement, aussi bien, sur la récolte de l'arboriculture que sur la céréaliculture et la culture maraîchère. Le gel commence, souvent, en décembre et peut aller jusqu'à fin mars. Mais c'est entre décembre et février que les températures chutent le plus. Elles atteignent pendant cette période en moyenne -5°C particulièrement la nuit. On appelle, d'ailleurs ici, cette période "idan iberkanen" « les nuits noires ». Pendant le jour, elles varient entre 5° et 10°C , au Nord.

Dans la partie sud, il fait moins froid. Les températures varient entre 7° et 15°C . Le gel y est relativement rare. Souvent les gens du Nord y viennent hiverner, avec ou sans leurs troupeaux. D'ailleurs beaucoup d'habitants, des hautes vallées, ont acquis, par achat, des palmeraies et des jardins ou seulement des habitations, dans les oasis (M'chounèche, Lehbel, Chetma et Droh. La moyenne des températures pendant cette saison, dans cette région, est de 07.45°C . (4)

Il est à noter, toutefois, que pour les habitants du massif du nord, l'automne et le printemps ne dépassent pas deux mois chacun, en raison du règne de la chaleur, au sud et du froid au nord pendant près de six mois. Le premier se caractérise, généralement, par des inondations pendant les années à forte pluviométrie; le second par la gelée (les quinze jours de "Taftirt" ce qui influe négativement sur la récolte) notamment pendant les années qui enregistrent une faible pluviométrie.

La pluviométrie, dans le massif, varie en fonction des régions et des années. Les précipitations peuvent parfois (années pluvieuses) atteindre, dans le massif, plus de 1000 mm/an au Nord. Le nombre de journées pluvieuses avoisine en moyenne 100 à 120 jours par an. Il pleut rarement en été. Dans les régions médianes, elle varie entre 200 et 400 mm/an . Le nombre de jours pluvieux varie entre 60 et 80 jours par an. Enfin, dans le sud du massif, la pluviométrie ne dépasse pas 200 mm/an .

Les pluies commencent en automne. Elles sont souvent torrentielles, et provoquent des inondations ravageuses dans les vallées et les oasis (comme celles du printemps 2006 qui ont causé de graves dégâts dans les jardins, tout long de la vallée de Oued Labiod). Certaines régions, du nord du massif, connaissent, pendant ces périodes, des tempêtes de grêles (au moins une fois par an) qui ne sont pas aussi, naturellement, sans dégâts considérables sur les récoltes (la récolte des pommes, particulièrement).

Les paysans attendent patiemment les pluies de « tamenzut » (l'automne), saluent celles de « tajrest » (l'hiver) et se réjouissent de celles de « tifeswin » (le printemps). *C'est en automne que*

commencent les labours en montagnes et la plantation des légumes dans les vallées et les oasis. Les semences germent en hiver. Les plants croissent au printemps. (5)

1.3. La végétation

Le tapis végétal, dans le massif central, est hétérogène et diversifié. Ce phénomène s'explique par la diversité du climat qui y règne. On distingue, en gros, deux grandes régions biogéographiques. L'Aurès subsaharien où prédominent les steppes, qui couvrent l'essentiel de la superficie de cette partie du massif, et offrent un vaste territoire de pâturage aux caprins (élevage préféré dans cette région). Les quelques arbres attestés, dans ces steppes, consistent en quelques individus de genévriers de Phénicie, dont la densité devient de plus en plus importante au fur et à mesure qu'on avance vers le nord, particulièrement, sur les versants les plus exposés au soleil, et disparaît, petit à petit, avec l'apparition des forêts de pins et de chênes verts. Sur les steppes situées en altitude à l'est, survivent, encore, quelques centaines d'individus très âgés de genévriers thurifères. A côté de ces arbres, on trouve de petits arbustes tels : le romarin, l'armoïse blanche, l'armoïse verte, etc.

Les forêts du massif se concentrent dans l'Aurès septentrional. Elles couvraient, jusqu'à la fin du XIX siècle, selon certaines sources, près de 50% de la surface totale de l'Aurès (6). Aujourd'hui à croire les services des forêts, il n'en reste que 30% environ de la superficie totale du massif. Elles ne sont constituées ; en l'absence de campagne de reboisement susceptible de créer des emplois, ne serait-ce, que saisonnièrement, et de conserver le tapis végétal et lutter contre l'érosion, en gros ; que d'individus âgés de pins d'Alep, de chênes verts et de quelques centaines d'individus vieilliss de cèdres tout à fait au nord sur les altitudes ou de petits arbustes de genévriers de Phénicie.

Les principales forêts se situent entre "Ich Aziza" et le Djebel Mehmel, dont la plus importante est celle de « Mourine ». Puis celle du djebel Zellatou qui longe la haute vallée de l'Oued Labiod jusqu'au Djebel Chélia. A l'est s'étend sur une superficie de 20 ha la forêt de Quzza près de T'kout où prédominent principalement le genévrier de Phénicie et le chêne vert. Un peu plus loin d'ici s'étend, sur une vaste étendue, la forêt de Mezbal. Mais la forêt la plus dense dans la région, reste celle de Zqaq qui s'étend sur une superficie de plus 30 ha, située aux frontières du massif avec Ain Touta et Tazoult. Les forêts du massif avaient été plusieurs fois bombardées à l'époque coloniale. Elles ont, également, fait l'objet de plusieurs incendies même après l'indépendance dont les derniers datent de l'été 2009. (7)

Contexte Géolinguistique

La faible végétation, qui caractérise la région sud du massif, où l'on ne voit, en dehors des vallées, que terres brûlées par le soleil, plateaux rocaillieux très arides et montagnes rougeâtres et dénudées, s'explique, essentiellement, par les conditions climatiques imposées par la chaleur et la sécheresse de l'été, qui durent près de quatre mois.

Il est à noter, toutefois, qu'il n'y a pas que ces conditions climatiques, qui participent à la faiblesse du tapis végétal, dans le massif central, mais il y a aussi, et ce jusqu'à une date très récente, l'intervention de l'homme par l'utilisation excessive du bois comme combustible ou comme matériau de construction, et le surpâturage qui contribuent, aussi, à la dégradation de la végétation dans cette région.

A ces multiples facteurs, de dégradation de la nature, s'ajoutent les incendies de forêts, notamment, ceux provoqués par les bombardements au napalm, pendant la guerre de libération nationale, et même ceux de la dernière décennie du siècle précédent, que l'on situe, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme tout azimut.

Dans les vallées et dans les oasis, demeurent splendides d'interminables espaces verts aussi vastes qu'étroits en bordure des oueds où sont cultivés différents arbres fruitiers (vigne, grenadier, figuier, abricotier, palmier, etc.) et sous lesquels on cultive toutes sortes de légumes : oignons, ails, tomates, pomme de terre, courgettes, etc.

Contexte Géolinguistique

L'Aurès, y compris le massif central, est, tout au long de l'histoire nord-africaine, présenté, par les historiens, comme « *un bastion, une forteresse, un théâtre d'opérations à investir, à encercler, à quadriller...* » (8). Il est connu, aussi, par l'esprit d'indépendance de ses habitants, par la vigueur avec laquelle les chefs qui y commandaient luttèrent contre leurs conquérants à commencer par l'invasion romaine, jusqu'à la fin de la colonisation française en 1962.

A l'époque romaine, le massif n'a pas été entièrement soumis, et ce malgré la pénétration de colons romains dans la région, comme l'attestent d'ailleurs les célèbres inscriptions de Mastis à Arris (9) et les nombreuses ruines romaines que l'on rencontre ci et là, tout au long des vallées du massif. (10). Cette présence était représentée, essentiellement, selon certains historiens, par « *des soldats de Rome ou des vétérans ayant reçu des lots de terrain pour prix de leurs services.* » (11) Ces derniers y passaient leurs derniers jours à se consacrer à l'élevage et à l'agriculture. Le massif était réputé, en ces temps là, pour l'abondance de ces eaux et la qualité de ses récoltes : « *Les champs de blé et les arbres produisent des épis et des fruits deux fois plus gros qu'ils ne sont dans le reste de la Libye.* » (12)

Le massif de l'Aurès était entouré de villes militaires romaines construites sur les hauts plateaux de Timgad et de Lambèse au nord, et dans les oasis: Biskra Thouda et Badès au sud, certainement, pour garder, sous contrôle continu, les populations turbulentes de l'Aurès. Les berbères du massif de l'Aurès, connus pour leur caractère de rébellion, n'hésitaient pas, et ce malgré cette puissance militaire qui les entouraient, de sortir, de temps à autre, des confins de leurs refuges, dans les montagnes pour livrer batailles aux occupants de leurs terres, à l'approche, des saisons des moissons sur les hauts plateaux. (13)

Avec la chute de l'empire romain d'occident, en l'an 429 de notre ère, les vandales envahissaient l'Afrique du nord. Ils s'étaient contentés, principalement des régions littorales orientales. Les berbères de l'Aurès n'avaient reconnu leur domination que nominalement. Et l'histoire nous rapporte aussi les rudes résistances, des berbères de l'Aurès, conduites par Yabdas et Othaïas, contre les expéditions de Salomon de Byzance. (14)

Avec l'arrivée des arabes, au VII siècle de notre ère, les berbères de l'Aurès avaient résisté à ces nouveaux conquérants, pendant plus de trente ans (de 670 à la mort de Kahéna en l'an 700) (15). Les principaux chefs de cette résistance furent « Aksel » appelé par les historiens arabes « Kocéïla » (diminutif de « Aksel ») et Dihia, connue sous le sobriquet « El Kahéna », que lui avait donné les arabes et qui signifie la devineresse. Deux noms symboles de la résistance des berbères, qui font aujourd'hui la fierté de tous les imazighen du Maghreb, même après quatorze siècles.

Contexte Géolinguistique

Après la chute de ce bastion, les arabes n'avaient, nullement, par ailleurs en Berbérie, rencontré de pareille résistance.

Avec l'invasion massive, au X^e siècle, des tribus arabes (Béni Hilal suivies de celles de Maaqil et de Souleim), (16), le massif central ne semblait pas présenter d'intérêt pour ces nouveaux envahisseurs, habitués à la vie nomade, dans les steppes et dans les régions désertiques et semi-désertiques, plutôt que dans les montagnes. Le territoire a ainsi échappé au peuplement arabophone, si l'on excepte les deux petites tribus de Kimel (les Serahna et les Chorfa à l'est et les At Ziane au sud). Il ne s'agit, en réalité, pour certains, que de tribus berbères arabisées, notamment, en ce qui concerne les chorfa et les At Ziane.

Les turcs *« n'ont jamais eu sur l'Aurès qu'une souveraineté nominale ... »*. (17) Ils ne réussirent jamais à traverser le massif de l'Aurès par la vallée de l'Oued Labiod, pour ravitailler leur garnison de Biskra. Il leur fallait corrompre le cheikh de la vallée de Oued Abdi, en la personne du cheikh Mohammed Ben Abbès, pour qu'il leur livre le droit de traverser son territoire, en échange de terres agricoles, du côté de Constantine. Ce droit de passage était soumis à certaines conditions. En effet ils ne passaient *« que lorsqu'ils allaient relever les troupes de la garnison de Biskra. »* (18)

A l'époque coloniale française, *« il a fallu près de quarante ans pour pacifier l'Aurès et pour que la France assoit son autorité dans la région. »* (19) Tout au long de ces quarante années de résistance, le massif de l'Aurès a connu des soulèvements populaires ci et là. A commencer par la mobilisation des tribus de l'Aurès autour d'Ahmed Bey (Bey de Constantine) qui s'était réfugié dans la région après la chute de sa capitale, en 1837. Ce soulèvement fut suivi, en 1859, par celui de Sidi Sadek Ul Hadj, chef de la zaouia de Tibermacine, située au sud-est du massif et auquel avaient pris part toutes les tribus du massif, notamment, celles de l'Ahmer Kheddou. Le chef a été exilé en compagnie de ses trois fils. (20) Puis celui de juin 1879 sous la conduite d'un certain Mohand Ameziane Ujarellah, connu sous le sobriquet de « Butqennuct » dans la région d'El hammam n'At Lahlouh, sur la vallée de l'Oued Labiod. (21) Le chef du soulèvement a été arrêté et condamné à mort. A ces deux principaux soulèvements, s'ajoutent la résistance du village de Narah en 1859, qui a fini par être brûlé et détruit (22); et le mouvement de désobéissance auquel avait appelé Si Elhachemi Uderdur à Oued Abdi, à la suite duquel son auteur a été exilé. (23)

Même après la relative pacification, le massif n'a pas connu, à vrai dire, de stabilité. Il a continué toujours à s'agiter (24). Ainsi, en 1916, les montagnards du massif ont pris part au soulèvement des O.Soltane, leurs voisins des Monts de Bellezma, pour protester contre la

conscription obligatoire. (25) Un soulèvement qui a été suivi, dans le massif toujours, d'un large mouvement de désertion (26) et qui a donné naissance au mouvement du banditisme, dans tout l'Aurès. BENZELMAT en était le symbole. (27) Un mouvement qui a perduré jusqu'à la veille du déclenchement de la guerre de libération nationale (28) que les survivants parmi eux avaient rejoint : Chebchoub, Grine, Guedda

Soulignons enfin, qu'au lendemain, de la seconde guerre mondiale et avant le déclenchement de la guerre de libération, en novembre 1954, le massif de l'Aurès était le refuge des leaders politiques du mouvement nationaliste recherchés par les autorités coloniales que Ben Boulaïd (lui-même originaire de la région) faisait venir du constantinois, de Kabylie ou de l'algérois et confiait à ses hommes. « *La plupart de ces responsables étaient proches de l'organisation spéciale (l'OS) dont beaucoup de membres ont trouvé refuge dans l'Aurès, depuis sa découverte par la police, en mars 1950.* » (29)

Après le déclenchement de la guerre de libération, c'est, dans le massif, qu'eurent les premières batailles de cette guerre. (30) Et c'est aussi l'Aurès, qui a su résister près de neuf mois, sans relâche, contre tout le poids de l'armée française jeté sur la région; (31) et ce en dépit des mesures draconiennes qui se sont abattues sur les populations civiles, dès les premiers mois, voire dès les premiers jours, qui suivirent le déclenchement de la guerre. « *La dépêche de Constantine publiée, en effet, dès le 20 novembre 1954, l'ordre d'évacuer les douars des vallées de l'Oued Labiod et de l'Oued Abdi, ce qui correspond aux douars d'Ichemoul, de Kimel, d'Oued Taga, de Ghassira, de Zellatou, rattachés à la commune mixte d'Arris.* » (32)

Les déplacements des populations et leur emplacement en des lieux fixés au préalable, dans des conditions précaires, le bombardement de leurs villages et de leurs mechtas étaient parmi les premières mesures conçues par les militaires comme réponse aux actions de l'ALN. Des mesures qui visaient, entre autres, l'isolement des groupes de maquisards des populations rurales, à travers la création des zones interdites, la paupérisation de ces populations dont la vie économique se basait, essentiellement, sur l'agro-pastoralisme. D'autant plus que ces mesures incluaient tout un dispositif d'interdictions : de circuler, de travailler la terre, de faire paître les troupeaux ...

3. Cadre administratif

Administrativement, le massif de l'Aurès se subdivise en six daïra, réparties, équitablement, sur les deux principales vallées. La daïra la plus ancienne est celle d'Arris, située dans la haute vallée de Oued Labiod. Elle était créée en 1937. Elle commandait tout le massif central, jusqu'en 1984, date de la création de la daïra de Tizi ɣaabed. Quant aux quatre autres daïra (Bouzina, Menɣa, Ichemoul et T'kout), elles ne datent que de 1991.

Contexte Géolinguistique

Démographiquement, le massif de l'Aurès était, selon certaines archives de recensements, de 24 000 habitants à la fin du XIX^e siècle. Puis il était passé à 66 000 habitants à la veille de la guerre de libération nationale. Au cessez le feu, il était d'environ 60 000 habitants.

Aujourd'hui, le nombre d'habitants dans cette région dépasse les 140 000. Tizi El Abed est la daïra la plus importante avec plus de 39 000 habitants suivie de la daïra d'Arris, peuplée d'un peu plus de 35 000 habitants. La moins peuplée est la daïra de Bouzina qui n'enregistre que 17126 habitants.

Au plan économique, Mença vient en tête avec ses deux unités de productions : ENAJUC et l'unité de bois qui emploient chacune respectivement 105 et 43 employés. En matière de production agricole, la daïra d'Ichemoul occupe la tête du peloton qu'elle constitue avec Bouzina et Mença, dans la production de la pomme. Ces deux dernières sont aussi réputées pour la variété et la diversité de leurs produits agricoles. La céréaliculture est presque exclusivement la vocation de Bouzina à Nirdi et Arris, aux plaines de T'zouket et Lareddam.

En matière d'infrastructure, chacune de ces daïras dispose, en son chef-lieu, aujourd'hui, d'une daïra (sous préfecture), d'une mairie, d'un lycée, d'un collège, de trois à quatre écoles, d'un bureau de poste, d'une gendarmerie, d'une boulangerie ou deux, de magasins, de cafés, de restaurants, etc. Bref, de tout ce dont on peut avoir besoin pour mener une vie de citoyen.

Le nombre de communes est de quatorze, réparties comme suit, sur les trois vallées : sept dans la vallée de Oued Labiod et sept dans les deux autres vallées (Oued Abdi et Oued Taga). La plus importante, démographiquement, est la commune d'Arris avec une population de plus de 30 000 habitants devant la commune de Mença classée deuxième avec un peu plus de 14 000 habitants. Les plus anciennes sont les chef-lieu de daïra aujourd'hui. Les plus récentes datent du début des années 1990. La plus pauvre est la commune de Ghassira dans la daïra de T'kout. La plus enclavée est la commune de Larbaç dans la daïra de Bouzina. (33) **(Cf. Tableau ci-contre)**

Tableau 2 : Répartition de la S.A.U. par commune et par habitant A fin 2007

(Source DPAT de Batna)

Daira	Commune	Superficie en km ²	Pop.tot.	SAU total (ha)	SAU irriguée (ha)	SAU total (ha) par hab	SAU irriguée (ha) par hab
Arris	Arris	151,78	30 625	7 666	530	0.2503	0.0173
	Tighanimine	127,24	4648	4 376	200	0.9414	0.0430
	Total Daira	279,02	35 275	12 042	730	0.3413	0.0206
T.El Abed	T.El Abed	107,64	12 915	4 364	130	0.3379	0.0101
	Chir	78,28	06 839	1 814	70	0.2652	0.0102
	Oued Taga	249,97	19 858	9 216	550	0.4640	0.0276
	Total Daira	435,89	39 612	15 394	750	0.3886	0.0189
T'kout	T'kout	185,37	13 030	4 235	300	0.3242	0.0230
	Ghassira	234,53	8 031	3 949	150	0.4917	0.0186
	Kimmel	556,58	3 691	6 248	100	0.6927	0.0270
	Total Daira	976,48	24 752	14 432	550	0.5830	0.0222
Bouzina	Bouzina	194,47	17 126	6 913	280	0.4036	0.0162
	Larbaa	99,04	00 000	4 679	0	0	0
	Total Daira	293,51	17126	11 592	280	0.6768	0.0163
Ichemoul	Ichemoul	123,67	12 183	7 141	550	0.5861	0.0451
	Foum Toub	108,39	7173	8 284	305	1.1548	0.0425
	Inoughissene	72,77	04 793	3 152	200	0.6576	0.0417
	Total Daira	304,83	24 149	18 577	1 055	0.7692	0.0436
Menaâ	Menaâ	187,88	14 744	5 201	300	0.3527	0.0203
	Tigharghar	229,87	07 544	5 602	90	0.7425	0.0119
	Total Daira	417,75	22 288	10 803	390	0.4847	0.0174

4. Cadre démographique

4.1. Le peuplement actuel du massif

Il n'est pas dans notre intention de présenter une étude exhaustive, sur l'historique du peuplement du massif, ni d'entrer dans les détails de l'évolution de la population « djebailie ». Cela pourrait constituer à lui seul un sujet de recherche que d'autres, plus compétents et plus spécialisés, pourraient le faire, beaucoup mieux que nous.

Contexte Géolinguistique

On sait que le massif de l'Aurès a, depuis l'antiquité, été peuplé (Procopé, Salluste, Hérodote). Mais on ne sait pas si les habitants actuels sont les descendants des anciens habitants de cette région. Ne disposant pas de documents fiables, et évitant de nous aventurer dans cette recherche, au risque de nous éloigner de notre sujet, nous ne pouvons ni affirmer ni infirmer cette hypothèse.

Les γ rach, qui peuplent actuellement le massif central, se divisent en berbérophones et arabophones. Les γ rach berbérophones sont : les Touabas qu'on appelle aussi les Ouleds Daoud (At Daoud en berbère), les Abdaouis qu'on appelle également les Ouleds Abdi (At Abdi en berbère), les Béni Bouslimane (en berbère At Bouslimane), les Ighassiren, les At Σ ada, les At Azzouz, les At Nacer, les At, Larba ξ , les At Bouzina et les At Men ξ a

Les γ rach arabophones sont : les Chorfas, les Serahna dans la vallée de Oued Labiod et les At Ziane dans la vallée de Oued Abdi.

Tous les récits qu'on a recueillis auprès de nos informateurs (personnes âgées), et même dans les références écrites, que nous avons consultées (toutes d'ailleurs, œuvres d'auteurs français) concordent que les γ rachs, qui peuplent, actuellement, le massif central, sont tous venus d'ailleurs: des régions limitrophes (Iguelfen, Baloul, Nord des Zibans) ou des régions lointaines : (Seguia El Hamra, à croire certains récits, pour certaines fractions : les At Hamza et les Imbrabden des B.Bouslimane par exemple).

Ces récits soutiennent que leur installation dans le massif, est, selon les mêmes sources, plus au moins, récente. Mais on n'avance aucune date précise ou approximative, quant à leur arrivée dans cette région. Une arrivée qui, comme l'attestent leurs vieilles guel ξ as, serait antérieure à la présence turque en Algérie. Aucune référence n'est faite, dans ces récits, aux anciens ancêtres ; à la Kahéna ou à d'autres rois berbères, qu'a connus la région.

On affirme, cependant dans ces récits, qu'avant que ces principaux γ rachs (At Abdi, At Daoud, et At Bouslimane) ne s'installent dans ce territoire, ils avaient ensemble chassé, respectivement les Ouled Aziz (qui seraient installés aujourd'hui près de Guelma) de la vallée de Oued Abdi et les At Oudjana (qu'on trouve, aujourd'hui, dans l'Oued des At Oudjana: El wadha et Yabous) de la vallée de Oued Labiod. Pour d'autres, il ne s'agit que de remplacement de ces γ rach qui avaient quitté ce territoire, de leur propre gré, ou pour des contraintes naturelles pour certains. Chaque γ arch aurait pris le territoire, par où il était passé durant cette supposée «chasse à l'homme.»

Ce n'était là que des unions transitoires et des alliances conjoncturelles. En effet, la vie de ces γ arch a été, tout le temps, par la suite, perturbée par des troubles et des différends que de simples raisons auraient suffi à déclencher, de temps à autre. Les alliances se faisaient en fonction des intérêts et des relations avec les protagonistes.

Les Touabas, qui, semble-t-il, étaient un grand γ arch, avaient occupé, durant cette invasion, plus d'espace, et en plus, les meilleures terres du massif. Ce qui aurait suscité des mécontentements et des rivalités entre ces γ arch voisins et alliés d'hier: les O.Daoud, d'un côté et les Abdaouis et les Béni Bouslimane de l'autre. D'autres alliances s'imposèrent pour garder le système d'équilibre. Ainsi les O.Daoud allèrent trouver les At S γ adas leurs frères du sud, les At Bouzina et les At Ziane, tous voisins et ennemis des Abdaouis pour constituer un γ of. Les Abdaouis et leurs alliés les B.Bouslimane s'approchèrent des B. Mloul, des At Oudjana et des Amamra pour faire face au premier pacte en cas de conflit.

4.2. Structure sociale (34)

Depuis des siècles, les chaouias du massif étaient divisés en tribus. La tribu ou le γ arch, dans le massif central, était à caractère fédéral. Elle est constituée de fractions « hirfiqin » (pl. de harfiqt), souvent, sinon toujours, sans lien de parenté entre elles et qui entretenaient entre elles des rapports plus ou moins autonomes et indépendants mais qui se regroupaient au besoin pour faire face à un ennemi commun ou se répartir les contributions et les charges des caïds. La fraction est constituée de « hidjridin » (pl. de hadjrit : liste) au nombre de 4 à 5 chacune. La fraction, contrairement à la tribu, remonte à un ancêtre commun connu ou imaginaire, ou à une origine commune. La hadjrit est, à son tour, constituée d'un groupement de familles (portant chacun le même nom de famille) au nombre de 3 à 4. Tadjrit remonte à un ancêtre commun connu. Le groupement de familles a un ancêtre commun, descendant de l'ancêtre de Tadjrit. Chaque groupement de familles est composé de 20 à 40 maisons ou plus.

Les habitants du massif s'étaient constitués en tribus, pour se défendre, collectivement, contre d'autres tribus. Car « depuis des siècles, les chaouias du massif étaient divisés : tribu contre tribu, village contre village par des guerres continuelles qui ensanglantaient la contrée » (35) pour des raisons de frontières, de pâturage, d'eau, de pillage, etc. Cet état d'esprit de guérilla, quasi-immuable, nécessitait l'adoption d'un système d'équilibre assez typique. Créer des liens par amitié, ou pour des besoins de solidarité, avec les tribus voisines immédiates de la tribu ennemie, pour les entraîner dans les conflits. Quand des menaces se faisaient sentir par un nombre de tribus, on créait des alliances avec d'autres tribus pour faire face à un autre groupe d'alliance. (36)

Contexte Géolinguistique

Ces alliances et ces rivalités, entre ζ arch, notamment, s'expliquent, à notre avis, par le rapport de sang et la proximité territoriale. Plus on est frère et voisin direct, plus on est ennemi. Plus on est voisin lointain plus on est ami et allié. Ainsi les At Daoud sont rivaux avec leurs frères et voisins directs, les At Bouslimane et les At Abdi. Ils sont par contre amis et alliés de leurs frères et voisins lointains les At S ζ ada et leurs voisins les At Ziane et les At frah. Les At Bouslimane sont amis et alliés de leurs voisins les At Mloul avec lesquels ils n'ont pas de liens de sang.

Chez les At Daoud, on se rappelle encore de l'aide que leur auraient apporté les At S ζ ada et les At Ziane contre leurs ennemis les At Ujana amis et alliés de leurs voisins les B.Bouslimane.

Ce système d'alliance, en vigueur même de nos jours, s'applique aussi aux fractions et aux hidjridin. Quand une fraction, quelconque, se trouve en différend avec une autre de la même tribu, elle fait appel à d'autres fractions de la même tribu ou à des fractions d'une autre tribu (amie ou ennemie, peu importe) pour l'aider à s'opposer à la fraction ennemie. Il en est de même pour hadjrit (groupe) dont l'ensemble compose la fraction.

La mémoire collective, chez les B.Bouslimane, se rappelle de « aseggas Inoughissen » (l'an d'Inoughissen). Une guerre a été déclenchée entre les At Hamza et les At Abderrahmane, deux fractions de la même tribu, en raison du pâturage. Chacune d'elles alla trouver alliance chez une autre tribu (les At Mloul pour les premiers et les At Daoud pour les seconds).

C'est, sans doute, cet esprit de guérilla quasi-immuable, qui avait conduit les sages des fractions et des tribus, dans le souci de préserver la cohésion de la fraction et/ou de la tribu, et de conserver leur solidarité interne, à instituer et à développer des codes et des règlements coutumiers, pour gérer les affaires courantes de la vie sociale. Les plus connus, dans tout le massif, étaient : celui des B.Bouslimane et celui des Touabas. (37)

Nulle part, dans le massif, ces codes coutumiers différents d'un ζ arch à un autre, d'une vallée à une autre, et qui sont en vigueur même de nos jours, ne sont écrits. Ils se transmettaient, de génération en génération, de bouche à oreille. Peut être parce que, d'un côté, les chaouis étaient une société essentiellement à tradition orale. D'autant plus que les membres de Tadjma ζ t ne sont pas, forcément, des lettrés ou des scripteurs. De l'autre, on ne voulait, sans doute, pas l'écrire, exprès, dirions-nous, pour éviter de l'emprisonner dans des formules stéréotypées qui ne tiendraient pas compte de l'incessante évolution de la société chaouie, et ce, à tous les niveaux.

Conscientes de l'importance que jouait le code coutumier, dans la structure sociale des sociétés autochtones, à l'époque coloniale, les autorités françaises avaient essayé de réduire le rôle du code coutumier, dans la gestion de la vie courante des chaouis ; d'abord en leur imposant le droit musulman (le code de Sidi Khelil) (38) et en interdisant ensuite, officiellement, à partir de 1887, l'activité et l'intervention de « Tidjamaçin » (pl.de Tadjmaçt), dans les affaires courantes de la société chaouie.

Mais en fait, écrit MARCY « *La domination française... n'a nullement fait disparaître, ici, pas plus qu'en aucune grande région berbère, l'organisation politique traditionnelle.*»(39) « Tidjamaçin » « *avaient conservé toutes leurs attributions économiques et judiciaires au civil, et même, dans une certaine mesure, au pénal.*» (40) En effet, officieusement, elles n'ont jamais cessé d'exister et d'activer. Tous les conflits et différends sociaux étaient réglés dans leurs cadres : les mariages, les divorces, la diyya, etc.

Aujourd'hui, les liens entre les çrach du massif sont plus que jamais renforcés. Parmi les facteurs, qui œuvrent au renforcement de ces rapports, on souligne l'éloignement du terroir, pour poursuivre les études à l'université, accomplir le service militaire, chercher du travail et aussi, sinon surtout, le fait qu'ils soient tous désignés par les autres à Batna et à Biskra (où ils enregistrent une forte concentration) de « djebailis ».

4.3. L'origine des çrach (41)

Notre propos, ici, est de retracer brièvement l'historique de la formation de la population actuelle du massif et de son installation dans cette localité. Mais pour éviter de nous perdre, dans des récits divergents et parfois même controversés, nous allons nous référer à la tradition orale, telle qu'elle est toujours conservée, dans la mémoire collective des personnes âgées, dans chacune de ces tribus.

Nos principaux informateurs sont des personnes âgées dans chacun des çrach. Nous avons fait appel aussi à des universitaires dont un nombre d'entre eux détenaient des arbres généalogiques de leurs tribus, de leurs fractions de tribus ou de leurs familles. Il n'y a, presque, pas de fraction ou de tribu qui n'a pas le sien. M.CHAFIQ, un historien marocain, écrit à ce sujet, à propos des marocains obsédés par la recherche de preuve de leur généalogie arabe ou religieuse que « *Le Maroc a fait pousser des forêts d'arbres généalogiques.*» (42)

Dans ces arbres, la recherche d'une origine allogène et valorisante, est une obsession pour leurs rédacteurs qui inventaient parfois des ancêtres pour remonter aux origines arabes, ou recherchaient une descendance religieuse. L'appartenance berbère se présente comme une identité

Contexte Géolinguistique

occultée. A croire les récits de nos informateurs et les arbres généalogiques, tous les ɣrachs sont venus d'ailleurs : Saguia El Hamra, l'Andalousie, Le Yemen, l'Arabie, etc.

L'origine de Saguia El Hamra est une version que l'on retrouve presque chez tous les ɣrachs. Le pays serait-il vide avant leur arrivée dans cette région? Bien sûr que non. Les arabes avaient rencontré une résistance farouche des habitants autochtones du pays chaoui.

Une résistance qui a duré près de trente ans. S'agit-il d'un retour, quelques années, voire quelques siècles, des habitants du massif ou de leurs descendants qui auraient pris la fuite devant l'invasion arabe, après la défaite de la Kahéna? Comment expliquer ce retour massif dans ce territoire montagneux, alors que, chemin faisant, ils auraient traversé des terres plus fertiles et des espaces plus spacieux et moins accidentés que l'Aurès?

Les Abdaouis, les At Sɣada et les O. Daoud seraient frères, selon certaines versions, des descendants respectivement de « Abdi », « Sɣada » et « Daoud ». Tous les trois sont des fils de BOUREK. Les At Aicha, aujourd'hui, une simple fraction des Touabas, seraient des descendants d'un troisième fils que BOUREK aurait eu à un âge très arriéré, d'une autre femme nommée Aicha tabehloult (Aicha la folle). Ses frères aînés le haïssait et le détestaient, à tel point qu'il ne l'appelait même pas par son prénom, et refusaient même de l'affilier à leur père (fils de Aicha).

Selon la même version, les Touabas et leurs frères seraient venus de Iguelfen et de Baloul (où se trouvent d'ailleurs, jusqu'à nos jours, leurs guelɣas) deux localités situées dans le sud ouest du massif. Elles sont limitrophes du territoire qu'ils occupent actuellement. Ils seraient chassés par des années de disette, en raison de l'aridité de l'espace qu'ils occupaient, et de son étroitesse, devant l'augmentation de leur nombre. Leurs sages auraient conseillé à leurs « imnayan » (cavaliers en berbère) d'envahir le nord où les terres étaient meilleures que les leurs. C'est ainsi qu'ils avaient commencé à étendre leur territoire vers le nord. Les O.Daoud avaient, avec l'aide des B.Bouslimane, envahi la haute vallée de O.Abiod d'où ils auraient fait sortir les At Oudjana, aujourd'hui, installés à Yabous. Les Abdaouis, secondés par leurs frères les At Sɣada, auraient chassé les O.Aziz de la vallée de O.Abdi.

Les B.Bouslimane seraient, selon certaines versions, des descendants de Slimane un quatrième frère de Daoud et les autres. Ils étaient installés non loin de leurs frères, au nord des Zibans, comme l'attestent les ruines d'un nombre de leurs greniers, au nord de Biskra. Leur migration serait due à un différend qui les aurait opposés aux habitants des Zibans. Certaines

Contexte Géolinguistique

fractions (At Hamza et At Merdas), dans ce γ arch, selon leur arbre généalogique, sont issus de Saguia El Hamra

Les Ighasiren seraient, selon certains récits, installés dans la localité, bien avant l'arrivée des autres γ arch. D'autres voient que ces derniers sont constitués de familles issues des γ arch voisins : les At Bouslimane, les At Melkem, les At Youb, les At Slimane. La raison pour laquelle, selon cette version, on les affine à leur territoire : Ghassira, et non à un ancêtre commun.

Les At Nacer de Tagoust seraient originaires de Bitam (une région, aujourd'hui, arabophone,) du côté de Barika après l'irruption des Béni Hilal, dans le Hodna.

Les At Azzouz seraient, selon un nombre de nos informateurs Abdaouis et Touabas, des descendants de certaines familles des Ouled Aziz, anciens habitants de l'actuelle vallée de Oued Abdi. Aujourd'hui, ils sont voisins des Abdaouis et se considèrent comme alliés proches des Touabas.

Les γ arch qui se proclament des At Bouzina ou des At Men γ a ne sont pas issus d'un seul γ arch. Ces deux γ arch sont, en fait, selon un nombre de nos informateurs, constitués de fractions ou de familles issues de γ arch différents. On y trouve des B.Bouslimane, des B.Melkem, des Ighasiren, des Touabas, des At Ziane, des At Freh. Aujourd'hui, toutes ces familles ou ces fractions, sans renier leurs origines, se proclament des At Bouzina ou des At Men γ a, en fonction du lieu de résidence. Les Abdaouis les appellent plutôt « Icherquiyyen » (les gens de l'est), la région de leur provenance.

Les At ziane, selon notre informateur, lui même ziani, est un γ arch arabophone venu de Saguia El Hamra. Ils se sont installés, d'abord, au Hodna puis au nord des Zibans : Djemmoura, Branis, Bordj Rouz, d'où ils avaient chassé les habitants autochtones.

Les Serahna descendent des Béni Hilal. Ils viennent de Tunisie au XIV siècle de l'hégire après le différend qui les auraient opposés aux Hafsides. Ils s'installèrent, d'abord, dans les environs de Khenchela, puis au nord du Sahara, avant de se fixer dans leur actuel territoire : Kimel.

Les chorfas, à leur arrivée dans la localité, ils trouvèrent déjà les Serahna. Les chorfas viennent de l'Iraq, selon leur version. Ils prétendent remonter à Hassen ben Ahmed El Besri. Ce personnage, à croire cette version, serait venu en Algérie, au XVI siècle de l'hégire, et aurait vécu à

Zeribet El Oued où se trouve, d'ailleurs, son tombeau, selon la même version. L'un de ses descendants, du nom de Sidi Fathella, aurait choisi de se fixer dans le massif, non loin des Serahna.

4.4. Présentation des γ rah et de leurs territoires

Dans la vallée de Oued Abdi, cohabitent les Abdaouis avec les At S γ ada, les At Men γ a, les At Bouzina, les At Larba γ et les At Azzouz. La vallée de Oued Labiod, est peuplée par les At Bouslimane, les At Daoud et les Ighassiren. A chaque γ arch, dans ces deux vallées, correspond un territoire géographique déterminé, dont la superficie et l'extension est fonction de l'importance démographique du γ arch.

4.4.1. Les At Daoud

Les touabas occupent, aujourd'hui, un vaste espace, qui s'étend depuis Tighanimine, jusqu'à la plaine de Médina, ce qui correspond à la haute vallée de O.Abiod. Puis on continue, au nord, jusqu'aux vastes plateaux d'Imi n Toub (Foum toub) aux frontières de Toufana, et à l'ouest en longeant les plaines de T'zouket et de Lareddam, jusqu'au piémont de Mahmel, et au vallon de O. Taga. Le territoire des Touabas constitue l'axe médian du massif central. Ils sont frontaliers des Abdaouis, à l'ouest, des B.Bouslimane, à l'est, des B.Oudjana, des O.Fadel et des γ cheches, au nord. Au sud ils sont limités par Ghassira. Leurs terres de Chicha, au nord du Sahara, sont situées dans le prolongement sud de leur douar par Tighanimine, en traversant la forêt de Mourine et le mont de Ich Aziza.

Géographiquement et démographiquement, les Touabas constituent le γ arch le plus important, dans le massif, avec une population totale de plus de 50 000 habitants (soit un peu plus de 1/3 de la population totale du massif) répartis sur les communes suivantes: Arris, chef-lieu de daïra, avec 30 000 habitants, Médina, chef-lieu de daïra aussi, avec une population de plus de 12 000, Foum Toub, avec plus de 7000 habitants et la commune de Tighanimine qui dépasse les 4000 habitants.

Les touabas se subdivisent en trois douars : Tighanimine, Arris ou oued labiod, et Ichemoul. Chaque douar se compose de fractions dont les principales sont: At tekhribt, At uzehhaf, At qacem usged, At Smail, Iheddaden, At Wezza, At Lahlouh.

Administrativement, leur territoire comporte deux daïras : Arris (la plus ancienne c'était la daïra de tout le massif) et Ichemoul. La première est constituée de deux communes : Arris et Tighanimine. La seconde en comporte trois : Ichemoul, Inoughissen (des B.bouslimane) et Foum Toub.

Contexte Géolinguistique

«A supposer que les Touabas n'ont pas point de prouesses, il leur aurait suffi que BEN BOULAID, le père de la révolution algérienne et symbole national du patriotisme et du militantisme, soit l'un des leurs.» C'était, par ces propos, que notre principal informateur toubi, âgé de 103 ans, en 2006, de Chir n'At Aicha, avait choisi de finir son entretien avec nous.

4.4.2. Les At Abdi

Les frères rivaux des Touabas, les Abdaouis occupent la haute vallée de Oued Abdi depuis Chir au sud, jusqu'au piémont de Mahmel, au nord. Puis on continue jusqu'au vallon de Oued Taga, plus loin, au nord. A l'ouest leur territoire s'étend jusqu'à Nirdi au nord de Bouzina. Dans cette localité cohabitent les Abdaouis et les At Bouzina. Ils sont frontaliers avec les Touabas à l'est, les At Sçada et les At Mença, au sud. Les At Bouzina et les At Ziane à l'ouest. Au nord, ils sont limités par les çchèches.

Démographiquement, les Abdaouis constituent le second çarch du massif avec une population totale de plus de 39 000 habitants que l'on trouve, aujourd'hui, répartis sur les principales agglomérations : Tizi Lçabed, chef-lieu de daïra, depuis 1984, située au nord de la vallée de Oued Abdi, avec une population de plus de 12 000 habitants et Bouahmar, dans la vallée de Oued Taga, chef-lieu de commune, avec une population de plus 19 000 habitants et enfin la commune de Chir dont la population avoisine les 8 000 habitants.

Les Abdaouis se subdivisent en un seul douar, dont les principales fractions sont : At Mehdi, At Abdelmoumen At Hmouta, At Angala, At Youcef, At Rabeh,

Les Abdaouis étaient, dans le passé, essentiellement, connus pour leurs chouyoukhs (Ben Abbès, Uderdour, Uxettach, etc.) La réputation de leurs azriyat (pl.azriya, femme libre après le divorce) dépassait les frontières du massif de l'Aurès.

4.4.3. Les At Bouslimane

Les B.Bouslimane occupent le territoire qui s'étend des terres de Ghassira au sud jusqu'au mont Chélia au nord. Des terres des B.Melkem et des B. Mloul à l'est aux terres des touabas à l'ouest. Leurs terres du Sahara se trouvent (dans le douar des B.Melkem) loin de leur territoire, connu sous le nom de Douar Zellatou. La population totale, aujourd'hui, est de : 24 000 habitants.

La concentration des habitants, dans ce douar, est attestée dans la vallée de Oued Chenaoura, l'affluent de Oued Labiod. Les principales agglomérations de cette vallée sont : T'kout (chef-lieu de daïra) située au centre de la vallée avec une population de 7 000 habitants, tout à fait au nord de la

vallée, se trouve Chenoura, une localité de 2 400 habitants, et au sud, Leqser connu pour son cimetière de toute la tribu et ses greniers, aujourd'hui, en ruines avec 350 habitants.

Sur la vallée de Oued Labiod, les B.Bouslimane possèdent deux localités: Innoughissen, est situé au nord, dans la haute vallée, à la croisée de l'oued Medina et de l'oued Tajernit. Cette localité, chef-lieu de commune affilié à la daïra d'Ichemoul, du douar Touaba, est de 4000 habitants. Dans la basse vallée, à la sortie des gorges de Tighanimine, apparaissent les premiers palmiers de Taghit une localité de 800 habitants.

Les B.Bouslimane forment un seul douar : Zellatou dont les principales fractions sont : At saɣdoun, At Abderrazaq, At Abderrahmane, At Hamza, At Merdès, At Saɣdia, At Salem. A chacune de ces fractions correspond, traditionnellement, un espace géographique: Lemsart pour les premiers, T'kout pour les seconds, Timechtawine pour les troisièmes et Inoughissen pour les derniers. Mais, aujourd'hui, cette répartition n'est plus respectée. Les fractions de la tribu se trouvent réparties sur tout le territoire du douar.

Administrativement, le territoire des B.Bouslimane comporte une daïra : T'kout et deux communes : T'kout et Inoughissen

Les B.Bouslimane, à l'époque coloniale, sont réputés pour leur insoumission et pour le nombre de bandits issus de cette tribu, dont BENZELMAT passe pour le plus connu d'entre eux.

4.4.4. Les At Sɣada

Les At Sɣada que l'on considère comme frères des deux premiers est un ɣarch, démographiquement, moyen. Il occupe la basse vallée de Oued Abdi. Menɣa, chef-lieu de daïra, de cette région est, géographiquement, située dans son territoire. Les principales agglomérations de ce ɣarch sont : Warqa qui comporte 1500 habitants, Narah, connue pour son histoire de 1859, est aujourd'hui peuplée de 1300 habitants et Tigherghar, chef-lieu de commune, située à l'extrême sud ouest du massif. Le nombre d'habitants de cette localité est d'un peu plus de 6000 habitants.

Les At Sɣada se subdivisent en un seul douar dont les principales fractions sont: At Abdelli, At Mɣallem, At Hmiden.

Les At Sɣada se considèrent plus proches des Touabas que des Abdaouis. Ils sont leurs alliés contre ces derniers. D'ailleurs beaucoup de familles des Touabas, aujourd'hui, se disent issues des At Sɣada. Administrativement leur territoire n'est composé que d'une seule commune : Tigherghar

affiliée à la daïra de Menġa. Les At Sġada sont connus, dans tout le massif, pour leur culture de terrasses et leur artisanat d'alfa.

4.4.5. Les Ighasiren

Les Ighasiren est un ġarch de 7000 habitants. Il occupe la basse vallée de Oued Labiod, à l'extrême sud du massif central. Son territoire est étroit, comparativement, à celui de leurs voisins immédiats les B.Bouslimane. Il s'étend de Tifelfel au nord jusqu'à Addar n teslit (Kef Laġrous) au sud. A l'est il est limité par la chaîne de l'Ahmer Kheddou, à l'ouest par la chaîne du Djebel Krouma. Leurs terres ressemblent beaucoup à celles de leurs voisins lointains de l'ouest les At Sġada.

Les Ighasiren constituent un seul douar (douar Ghassira) de 12 fractions dont les principales sont : ikhedriyyen, At si Ahmed, At Fateh, At Mimoun, At Mansour, At ġabed, At Idir.

Administrativement, leur douar est composé d'une seule commune, dont le siège se trouve à At ġabed. Cette localité est de 2500 habitants. La commune de Ghassira est affiliée à la daïra de T'kout, dans le territoire des B.Bouslimane. Les principales agglomérations d'Ighasiren sont : Tifelfal de 2300 habitants, Ghoufi, une localité de 400 habitants, Weriache un petit village de 1500 habitants et enfin Kef Laġrous un village de 1000 habitants.

Ghassira est connue pour ses paysages naturels (les balcons de Ghoufi, qu'on appelle l'Eldorado des Aurès) et son artisanat (la tapisserie de poils de chèvre et la bijouterie). Ighassiren sont de très bons commerçants. On les appelle d'ailleurs, dans le massif, les mozabites des chaouis.

Le territoire de Ghassira est, aujourd'hui, le plus touché par le phénomène de l'exode rural, en raison de la sécheresse qui sévit, depuis des années, dans cette région du massif. On voit cela aux nombreux villages désertés dans ce territoire.

4.4.6. Les At NAcer

Les At Nacer est un petit ġarch d'un seul village subdivisé en deux quartiers: Tagoust du nord, qu'on appelle aussi Tagoust tazuggaght (rouge) de 2000 habitants et Tagoust du sud, qu'on appelle Tagoust tamellalt (blanche) de 2000 habitants dans la basse vallée de Oued Bouzina.

Administrativement, les At Nacer sont affiliés à la commune de Bouzina, loin de Tagoust de 8 km à peine. Les principales fractions de ce ġarch sont : At si yesġed, At Mansour, At Chichi At Cherif...

4.4.7. Les At ġazzouz

Les At Azzouz est un petit γ arch d'à peine 1200 habitants. Ils occupent un petit espace, d'environ 5 km², dans le nord de la haute vallée de Oued Abdi, qu'on appelle, d'ailleurs, At Azzouz. Ce γ arch se subdivise en 5 fractions dont les principales sont : At Mencer, At Mrah. At Azzouz sont les alliés des Touabas. Administrativement, ce γ arch est situé dans la commune de Tizi L γ abed.

4.4.8. Les At Bouzina et les At Men γ a

Contrairement à leurs voisins, qui l'on rattache à un ancêtre commun (réel ou fictif) ces γ arch s'affilient à leur lieu d'habitation respectif : Bouzina et Men γ a. Ils n'occupent, d'ailleurs que ces deux localités dans lesquelles, ils cohabitent avec les Abdaouis.

Les At Bouzina constituent un γ arch de 5000 habitants. Ils ne constituent qu'un seul douar. Ce γ arch est composé de 7 fractions dont les principales sont : At youcef, At Usammer, At Mezline. Les At Men γ a qui ne constituent aussi qu'un seul douar constitué de 8 fractions. Les plus importantes sont : Imrabden, At Ghoufi At Uzennaf, etc.

Ces contrées (Bouzina et Men γ a) sont réputées pour leurs productions agricoles, depuis des siècles et, notamment, en matière de fruits : abricots, figes, raisins, grenadines, etc.

4.4.9. Les At Larba γ

Les At Larba γ sont aussi un petit γ arch de 2500 habitants. Ce γ arch occupait le vallon de Oued Larba γ , aujourd'hui, entièrement déserté ou presque, pour des raisons d'ordre sécuritaire. Tout au long, de la dernière décennie du siècle passé, la commune de Larba γ a transféré son siège à Bouzina, son chef-lieu de daïra. Depuis le début de ce siècle; on assiste à de timides retours des habitants de cette commune dans leurs villages. Les At Larba γ , tout comme les At Bouzina et les Menaouis sont composées de fractions et de familles issues de différents γ arch. Leur composante est essentiellement issue des γ archs voisins : les At Fedala, les At M γ afa, les At frah et les At Ziane.

4.4.10. Les γ arch arabophones du massif

Les γ archs arabophones dont il est question ici, nous l'avons déjà dit plus haut, sont les Serahna et les Chorfa dans la vallée de Oued Labiod et les At Ziane dans la vallée de Oued Abdi. Nous avons introduit ces γ arch, dans notre travail, alors que leurs territoires respectifs sont situés en dehors de notre terrain d'étude, que nous avons délimité plus haut, parce qu'ils sont présents dans le massif, même si leur nombre n'est pas tellement signifiant, en comparaison avec les autres γ arch.

Nous avons cependant exclus leurs territoires de notre étude. Pour ce qui est des premiers, dont le territoire (commune de Kimel) est affilié à la daïra de T'kout, nous les avons exclus de notre étude, parce que nous voulons mettre l'accent, dans notre travail, uniquement, sur les zones à

grande circulation humaine. Kimel est une région très enclavée. Toutes les voies qui y mènent sont, jusqu'à l'heure actuelle, très délicates. Les principales agglomérations de ces deux γ rach sont : Sidi Ali, Sidi Fathellah, Ghaskil, Dermoune, Roummane,

De nombreuses familles (Serahna et Chorfas) ont d'ailleurs quitté ce territoire pour aller s'installer dans les localités berbérophones : Arris, Médina et T'kout ou dans les villes voisines: Batna, Biskra, et Khenchela.

Le mode de vie de ces γ rach ne différait pas de celui de leurs voisins. Leur économie était aussi dualiste. Elle reposait sur l'agriculture (l'arboriculture et la céréaliculture) et l'élevage. Ils pratiquaient aussi la transhumance. Les premiers, dans leurs déplacements, se dirigeaient vers leurs villages du sud : El Betha, Aidel, Dermoune et à Roumane, en hiver, dans le nord du Sahara. En été, ils remontent dans le Kimel : Sidi Ali et Sidi Fathellah.

Pour les seconds, leurs villages: Djemoura et Branis sont situés dans le territoire de la wilaya de Biskra. Mais le contact des At Ziane avec les habitants du massif existait déjà depuis des siècles. Ils traversaient, avec leurs troupeaux, une partie du massif, deux fois par an. En printemps, pour se rendre au nord à leurs terres situées près de Oued Taga (Chenatif et Draa Aissi) où ils ont créé, depuis quelques années, en bordure de la nationale 31, de petits bourgs. En début d'hiver pour se rendre à leurs villages au sud. Beaucoup de familles ont, par la suite, choisi de s'installer dans les localités berbérophones : Bouzina, Men ξ a, Oued Abdi et Oued Taga.

Il n'y a eu, à aucun moment de l'histoire des ces γ rach, des alliances, entre eux, contre les γ rach chaouis. Les At Ziane, nous l'avons vu, étaient des alliés des Touabs contre le pacte des Abdaouois. Les serahna se rapprochaient dans leurs alliances de leurs voisins les B.Bouslimane. Les chorfas, quant à eux, ont, tout le temps, gardé leur caractère de neutralité, en leur qualité de « gens de zaouias.»

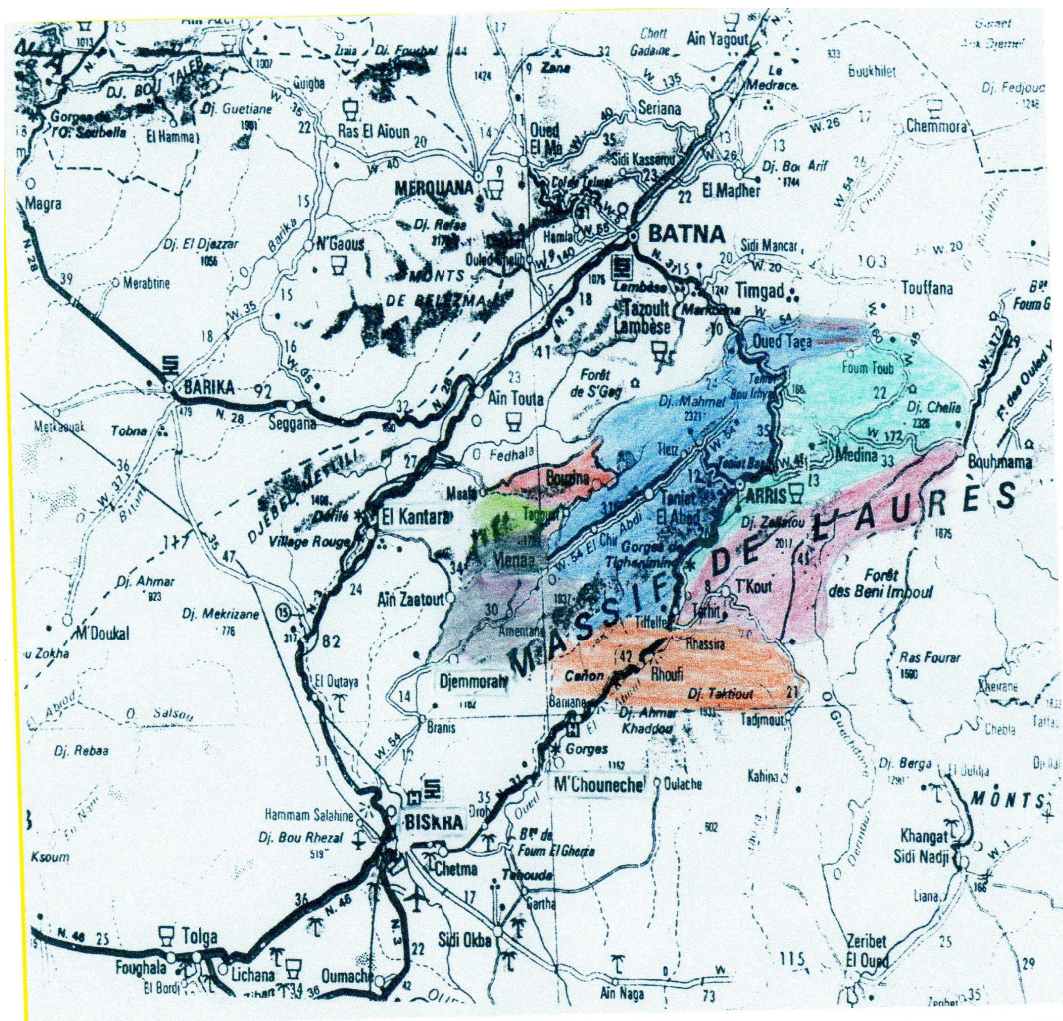
La présence, de ces trois tribus dans le massif, n'est pas représenté par leur γ rach à proprement parler, mais par les quelques familles installées, depuis déjà, plus de cinquante ans, pour le plus grand nombre d'entre elles, dans les localités berbérophones du massif central. Lesquelles familles ont créé un tissu de relations et des liens de parenté par des mariages mixtes, et ont fini par être assimilées, linguistiquement, à tel point qu'aujourd'hui, on ne les reconnaît que par leurs noms de familles.

4.5. La répartition des γ rach sur les trois vallées

Contexte Géolinguistique

Quant à la répartition des γ rach sur les vallées, on trouve dans la haute vallée de O. Labiod les Touabas. Et tout à fait au nord au commencement de la vallée les At Bouslimane. La basse vallée est, exclusivement, le territoire de Ghassira. La vallée de Oued Chenaoura n'est occupé que par les B.Bouslimane. La haute vallée de Oued Abdi est « Abdaouia ». Les At Sçada et les Mençouis se disputent la basse vallée. Dans le vallon de Bouzina cohabitent les Abdaoui, les At Bouzina et les At Nacer. Dans la vallée de Oued Taga, territoire Abdaoui, cohabitent, depuis longtemps, les Abdaouis avec Icherqiyyen et les Touabas.

Carte 5. Répartition des γ rach sur les trois vallées



	Territoire des Touaba
	Territoire des Béni Bouslimane
	Territoire des Abdaouis
	Territoire des Ighassiren
	Territoire des At Saada
	Territoire des At Ncer
	Territoire des At menaa
	Territoire des At Bouzina

5. Environnement linguistique des γ rach du massif

Les habitants du massif sont berbérophones. Leurs voisins immédiats à l'est et à l'ouest sont arabophones. Il s'agit, à l'ouest des At Ziane de Djemoura et de Branis. Ces derniers traversaient, dans leur parcours de transhumance, le massif deux fois par an. Les djebailis de la vallée de Oued Abdi traversaient, dans leur activité de colportage, les terres des At Ziane pour se rendre à Biskra. A l'est du massif, se trouvent les populations de Kimel (Serahna et les Chorfa). Ces derniers étaient en contacts quasi-permanents avec, principalement, les B.Bouslimane et les Touabas.

Au nord et au sud, ils sont limitrophes avec les populations berbérophones : Les tribus de l'Ahmer Kheddou au sud, avec lesquelles les parlers des γ rach de la basse vallée du massif (les B.Bouslimane et les Ighasiren) présentent beaucoup de convergences. Les At M γ a γ a les Béni Fdala et les At sidi Yahia, au nord et au nord-est. A l'est, les At Mloul, les At Oudjana, les At Fadhel et les les γ chèche. Les parlers du nord du massif présentent des convergences avec les parlers voisins immédiats.

Dans leurs contacts avec leurs voisins, les habitants du massif utilisent, selon les circonstances de communication, l'arabe et le chaoui. L'arabe leur facilite le négoce avec les habitants des villes avec lesquelles, ils entretiennent des relations quasi-quotidiennes. Le chaoui avec les berbérophones, qui les entourent. Dans le massif, c'est la prédominance de l'usage du chaoui, ce qui contraint les arabophones venus de Kimel ou des terres des At Ziane, pour s'installer dans le pays djebaili, à apprendre le chaoui.

6. Le village et l'habitat (43)

Les vallées de Oued Abdi et de Oued Labiod sont presque parallèles. Elles « *sont les grands nefs médianes de la cathédrale aurassique, dont le Djebel-Ché γ lia, chevron du « toit » de l'Algérie est l'abside et le dôme.* » (44) La première est plus peuplée que la seconde.

Les agglomérations, dans les deux vallées, sont identiques. Les unes se situent, dans les piémonts, tout au long des vallées loin des terres cultivables. L'exemple de Tifelef, Taghit Tighanimine. D'autres sont construites sur les crêtes. C'est le cas par exemple de Bouahmar, de Lemdina et du vieux T'kout. Dans les deux cas on ne construisait pas sur les terres agricoles, et on cherchait à dominer ses champs et ses jardins.

On appelle ces agglomérations, dans tout le massif central: « Hidcichirin ou Hiqli γ in ». Chacune d'elles se compose de 30 à 40 maisons, serrées les unes contre les autres ou éparpillées dans l'espace. Ces maisons appartiennent généralement à une fraction de la tribu. Chaque tribu peut

Contexte Géolinguistique

en avoir plusieurs hidchirin. Hadchirt se subdivise en quartiers de 10 à 15 maisons chacun, appartenant à des membres du même nom de famille. En cas d'une forte expansion de cette famille, elle explose en deux quartiers voisins (on ne construisait que sur ses terres). Leur ensemble formait une mechta (un village).

Les plus petites mechtas sont généralement habitées par une seule fraction de tribu. C'est l'exemple de : Affène, Bayou, Tighanimine. Dans les mechtas moyennes, peuvent cohabiter plusieurs fractions d'une même tribu. C'est le cas de Taghit, Cheanoura. Dans les plus grosses, on peut trouver des familles ou des fractions entières issues de tribus différentes. On cite Arris, Lemdina, T'kout.

Le symbole de l'unité économique et social du village était « taqlit » le grenier. Il était, généralement, construit, à nid d'aigle, à proximité du tombeau d'un wali (un saint) pour dominer tout le village. Le grenier était bâti sur plus d'un étage (le grenier d'Iguelfen en compte 7). Chaque famille possédait une pièce dans le grenier. On y mettait les produits agricoles et de l'élevage pour les stocker. Le grenier avait un gardien que Tadjmaçt désignait, parmi les habitants du village. Seuls les pauvres d'entre eux acceptaient ce métier. Le sérieux et l'honnêteté étaient exigés. Le grenier était géré par un code coutumier. (45)

A côté des greniers des villages, il y'avait parfois des greniers de fractions et de familles. Ces derniers étaient souvent bâtis au centre de Tadchirt. Ils ne se distinguaient, en rien, des autres maisons. Une façon de les dissimuler des attaques des tribus ennemies. Leur gestion obéit aux mêmes règles que le grenier du village.

Les anciennes maisons sont construites en pierres taillées avec des chaînages en bois. Les murs sont percés d'élégantes rosaces triangulaires ou hexagonales pour assurer l'aération du domicile. Il est rare de trouver des fenêtres qui donnent sur l'extérieur. Les terrasses sont couvertes de terre, sur un lit de branches et de forts piliers en bois. L'intérieur est composé de 3 à 4 pièces, qui donnent sur une grande cour à laquelle on y accède par une grande porte à deux bâtons. Les anciens villages étaient construits sur le versant-est de l'oued (en longeant, en amont, les cours d'eau).

Au lendemain de l'indépendance, on passe à l'autre rive de l'oued pour s'installer en bordure de la route où sont construites des écoles, des unités de soin, des postes.

La répartition traditionnelle des habitants sur les dechras et les quartiers n'y est plus respectée, aujourd'hui. Le style architectural traditionnel n'y est plus observé. On ne construit plus

comme avant. On n'utilise plus le même matériau de construction. La pierraille, la terre, et le bois ont cédé la place au parpaing, au ciment et à la ferraille.

Aujourd'hui, certaines agglomérations ont pris des dimensions vertigineuses. Les plus grosses d'entre elles sont promues au rang de chef-lieu de daïra ou de commune.

L'exode rural, favorisé par la situation sécuritaire de la dernière décennie du siècle passé, a accéléré le dépeuplement des déchras et des hameaux refoulés dans les montagnes, au profit d'anciens gros villages ou de nouveaux, récemment, construits en bordure des routes où l'on peut trouver, depuis quelques années, les commodités élémentaires d'une vie moderne: l'électricité, le gaz de ville et l'eau de robinet. Mais le monde « djebaili, malgré toute sorte de pénétration: gaz, électricité, eau, T.V. internet, aménagement du réseau routier, etc. se caractérise toujours par son aspect rural.

«Quel musée sauvegardera, pour les générations futures, les derniers vestiges de cet art.» (46) menacé aujourd'hui de disparition certaine, et qui transporte avec lui, toute une histoire, et tout un mode de vie d'un peuple.

7. Activités économiques

En raison de la rareté des terres agricoles, et de l'austérité des sols dans le massif, les djebailis étaient assujettis à aménager de petites terrasses aux bords des oueds pour créer des jardins irrigués ou aménager des parcelles de terre cultivables au pied des montagnes ou au milieu des forêts. Ils barraient les ravins et les oueds de murettes et de pierres pour retenir de l'eau. Ils exploitaient aussi l'eau des sources pour irriguer leur agriculture. Ils bordaient leurs champs, non irrigables, de murettes ou de cailloux pour les protéger contre l'érosion et retenir de l'eau des pluies.

Les habitants du massif ne vivaient pas seulement de l'agriculture, mais ils s'occupaient aussi de l'élevage de caprins et de bovins. Leur économie était donc dualiste. L'agriculture consistait en la céréaliculture, essentiellement, en terres non irriguées, au Sahara et en montagnes et l'arboriculture dans les vallées et à proximité des points d'eau. La production en céréaliculture dépendait, pour beaucoup, des conditions climatiques. L'arboriculture que l'on cultivait, en terres irriguées, dans les vallées ou à proximité des sources, leur permettait, non seulement, de varier leurs produits agricoles, mais leur fournissait aussi un surplus, qu'ils destinaient à la commercialisation et/ou à la conservation. Les djebailis exploitaient aussi les forêts : le pâturage, le bois, la résine, les baies, les glands, etc.

Contexte Géolinguistique

Chez les habitants du massif, dans les vallées et en montagnes, les terres sont melks, c'est-à-dire, propriétés individuelles. Au Sahara et dans les parages, elles sont collectives, c'est-à-dire, elles appartiennent à toute la tribu. Chaque tribu a son espace de parcours et son territoire privée. Aucune autre tribu, voisine ou lointaine, n'a le droit de l'occuper ou de le traverser sans l'aval des propriétaires. Les transgressions et les dépassements étaient, la plupart du temps, derrière les conflits tribaux. Les propriétés collectives ou privées sont souvent consignées dans des actes écrits: les habous.

7.1. L'agriculture dans les vallées

Le massif de l'Aurès se subdivise en trois vallées que traversent trois oueds qui leur ont donné leurs noms:

- Ighzer Abdi, qu'on a arabisé en Oued Abdi, à l'ouest et son affluent Oued l'Ahmer qu'on appelle aussi Oued Bouzina. Au long de ce Oued et de son affluent s'étendent respectivement la vallée de Oued Abdi et le vallon de Bouzina. Les principales agglomérations de la vallée de Oued Abdi actuellement sont: Tizi labed et Mença ; d'ailleurs, chacune d'elles est, aujourd'hui, chef-lieu de daïra. Bouzina (chef lieu de daïra) et Tagoust sont les principaux villages de l'Oued l'Ahmer.

- Ighzer Amellal, est arabisé aussi en Oued Labiod. Les principales agglomérations de cette vallée sont Ichemoul, Arris (touts deux chef-lieu de daïra) qui constituent la haute vallée et Ghassira qui constitue la basse vallée. Sur son affluent, Oued Chenaoura, qui commence au versant sud de Adrar n Lhara, se trouvent respectivement les villages de: Chenaoura, T'kout (aujourd'hui, chef lieu de daïra), Tighezza et Leqser.

- Ighzer n taqqa est connu, officiellement, sous le nom de Oued Taga. Les principaux villages de cette vallée sont: Bayou, taquesrit, Afane, Bouziza et Bouhmar.

Les deux premiers coulent du Nord au Sud. Le premier et son affluent commencent au piémont sud du djebel Mehmel et rejoint Oued Sidi Zerzour à Biskra avant de se perdre dans le désert. Le second commence au piémont sud du mont Chélia. Son affluent Oued Chenaoura commence au versant sud de Adrar n Lhara et se terminent tous les deux au barrage de Foum El gherza (qui date des années trente), à El Hbel, près de Biskra. Le troisième commence au piémont nord de Mehmel. Contrairement aux deux premiers, ce dernier coule en direction du nord. Il alimente aujourd'hui le barrage de Timgad, récemment, construit.

Dans ces Oueds, bien qu'ils soient alimentés par de nombreuses sources, tout au long, de leur ruissellement, favorisé par les pentes raides, l'eau ne coule pas en quantité suffisante, pendant toute

Contexte Géolinguistique

l'année, pour irriguer, rationnellement, toutes les surfaces irrigables, notamment en été. En l'absence de barrages ou de retenues d'eau importantes, dans la région, le problème de l'eau se pose crucialement dans le massif. Il ne peut y avoir d'agriculture sans eau. La sécheresse qui a frappé, il y'a quelques années, seulement, la vallée de Bouzina et la basse vallée de O labiod, a fait beaucoup de dégâts pour les paysans dont les gens s'en souviennent toujours.

Le manque d'eau dans les vallées du massif de l'Aurès, notamment en été, a contraint les paysans de ces localités d'appliquer un système d'irrigation très rationnel. En effet, le secteur de l'irrigation repose sur le système traditionnel. Les oueds sont déviés par des retenues, sorte de petits barrages, en aval de leur cheminement. L'eau est ensuite acheminée aux jardins par tout un réseau de seguias. Elle est canalisée et contrôlée, minutieusement, aussi bien, dans le temps que dans l'espace.

La répartition des eaux des oueds, entre les bénéficiaires, se fait par groupe, selon la superficie des terres de chacun des membres du groupe. Cette répartition est garantie par la mémoire de l'ensemble de la collectivité, et parfois même par des actes écrits. Tadjamaɣt se réunit, dès que le débit des oueds commence à diminuer, et procède au tirage au sort, pour lancer la «Hnouba » (le tour), comme on dit ici. En dehors de cette saison, l'irrigation se fait à volonté. Le partage des eaux des séguias est observé, minutieusement, pendant l'été et durant les années de sécheresse, de jour comme de nuit. En cas d'une quelconque transgression, le contrevenant peut encourir des sanctions allant de l'amende jusqu'à l'arrachement des plants irrigués (des légumes mais jamais des arbres).

Cette répartition ne peut être sujette, ni de hausse en cas d'extension de terres cultivables, ni de baisse en cas de perte de terres suite à des inondations des oueds. Le droit à l'eau est attaché à la terre et non aux personnes. Avec le changement de propriétaire (par vente ou par héritage) il change de bénéficiaire. A noter que l'entretien des séguias, situées loin des propriétés, est collectif. Quant à celles qui passent à proximité des jardins, leur entretien est, impérativement, assuré par les riverains. Ceux qui enfreignent ces normes risquent des sanctions de Tadjamaɣt.

Ce système d'irrigation est le plus répandu, même de nos jours. L'exploitation rationnelle de cette matière, ô combien précieuse, notamment, en été, dans les vallées et les oasis, a contribué à la diversité de la culture agricole dans ces régions. C'est en effet, ce système d'irrigation qui a favorisé l'extension, tout au long de ces Oueds, de part et d'autres, des jardins où sont cultivés des arbres fruitiers: pommiers, poiriers, abricotiers, figuiers, grenadiers, pêchers et le palmier dattier au sud.

Contexte Géolinguistique

Le palmier permet de distinguer entre les vallées (absence de palmiers) situées dans les hautes vallées, et les oasis (présence de palmiers) situées dans les basses vallées. Sous les arbres fruitiers sont cultivés, en culture vivrière, toutes sortes de légumes: oignons, ails, pomme de terre, carottes, navets, piments, pastèques, melon...

Aujourd'hui, malheureusement, ces oueds, notamment, les deux premiers, presque à sec l'été, ne font couler en hiver que de l'eau polluée par les eaux usées des villages et des déchras, tout au long des vallées. Voilà un autre facteur qui vient se conjuguer à la sécheresse et contribuer à la disparition des vergers verdoyants qui bordent l'Oued Labiod et l'Oued Abdi.

Heureusement, que depuis quelques années, de braves villageois qui, pour sauver leurs ressources agricoles, recourent à leurs bras et à leurs propres moyens, pour creuser, ci et là, des forages et des puits et redonner ainsi, à cette contrée, sa verdure et sa splendeur habituelles. C'est ainsi, écrit S.E Cherrad, que *« les terres irriguées ont connu un développement appréciable car leurs superficies sont passées de 8700 ha en 1987 à 10700 ha en 1997 pour atteindre 12100 en 2008 soit une augmentation de 3400 ha (soit 39%). »* (47)

C'est, en effet, grâce à ces forages et à ces puits que creusent, par ci et par là, les habitants du massif, que nous assistons, depuis quelques années, à la prospérité de la culture de l'abricotier et du pommier. Une culture que les fellahs djebailis ont introduit dans des conditions de modernité et de respect des techniques de production requises : alignement et espacement des arbres, irrigation, variété, entretien... Le pommier est cultivé, notamment dans le nord, et de l'abricotier au sud. Parfois, on cultive les deux, dans une seule et même région: Mença, Bouzina, T'kout et Ghassira. La pomme du massif est réputée pour son odeur et son goût agréables (connue à Batna sous le nom de « la pomme du djebel ou d'Arris»). Elle se trouve, aujourd'hui, concurrencée par celle de Yabous et de Bouhmama, deux régions voisines du massif. Quant à la production de l'abricot, dans tout l'Aurès, seule la région de N'gaous concurrence avec le massif central. L'investissement, dans ces deux produits agricoles, a, relativement, amélioré le revenu de leurs auteurs et n'a cessé, depuis quelques années, d'attirer de plus en plus de capitaux. *« Ces deux cultures exigeantes en capitaux et en savoir faire et destinées à la commercialisation, conclut S.E. Cherrad, ont participé à la modification de la carte d'implantation des populations rurales. Elles ont contribué, dans une certaine mesure, à leur fixation et à leur regroupement. »*(48)

Mais pendant combien de temps les paysans du massif accepteront-ils la charge, que représente l'entretien des kilomètres de séguias, ou de creuser des forages et des puits ou de les entretenir à leur frais, pour irriguer les nombreux jardins qui bordent les rives des oueds ? Les

Contexte Géolinguistique

autorités sont interpellées à intervenir pour mettre un terme à la pollution des oueds de la région par les eaux usées, et à construire des barrages ou des retenues d'eau importantes.

En plus de l'agriculture, et face à l'insuffisance de la production agricole, due à la fois à l'exiguïté des terres cultivables et à la pluviométrie parcimonieuse, beaucoup de familles pratiquent, aujourd'hui, un élevage d'appoint, qui consiste en quelques têtes de moutons et de chèvres (les grands troupeaux ont disparu) et rarement une vache ou deux à un usage domestique : traire du lait en printemps, égorger une bête à l'époque de l'Aïd et au mois de Ramadhan, vendre au besoin une ou deux têtes, etc. Cette activité est entretenue, essentiellement, par les femmes et les personnes âgées.

L'agriculture, dans le massif, n'assure pas de travail plein temps, et ne nécessite pas beaucoup de bras pendant toute l'année. On utilise, rarement, la main d'œuvre salariée: en cas d'abondance de l'abricot et/ou de la pomme. Les femmes et les personnes âgées s'occupent du travail de la terre. Les paysans, qui ne peuvent subsister, par les médiocres revenus de leurs terres, sont amenés à s'employer ailleurs, pour éviter de chômer à longueur d'année, et aussi pour varier ainsi leurs ressources. C'est pourquoi un grand nombre, d'entre eux, s'emploie en qualité de fonctionnaires ou ouvriers journaliers aux villages ou ailleurs. Ils ne se rendent aux jardins qu'en fin de journée, ou en week-end, pour achever les travaux que les femmes et les personnes âgées n'ont pu effectuer.

Les familles, qui ont quitté définitivement le village, cèdent, généralement, leurs terres à leurs proches parents ou à leurs voisins « s wezyen », comme on dit ici, c'est-à-dire, contre la moitié de la récolte. Le chaoui du massif (installé en ville ou dans l'émigration) préfère garder son lopin de terre, même s'il ne le travaille pas, que de le vendre. C'est la terre des aïeux.

L'agriculture et l'élevage sont des activités vivrières et auxiliaires. Vivrières parce qu'elles permettent d'assurer, pendant un certain temps, si ce n'est pas pour toute l'année, l'approvisionnement de la famille, en certains produits agricoles (oignons, ails, pomme de terre, épices.) et en produits d'élevage (lait, beurre, laine, viande). Auxiliaires, parce qu'elles représentent une autre ressource pour les familles en destinant le surplus de la production, en cas d'abondance, à la commercialisation.

Les résultats alléchants des expériences, dans l'agriculture des pommiers, d'une part, et de l'autre, l'expansion des villages et l'extension de chef-lieu de daïras en petites villes, où rien ne manque ou presque, pour mener une vie agréable: électricité, gaz naturel et l'eau de robinet, dans les foyers ; les cafés, les restaurants, les collèges et les lycées, les centres de formation

Contexte Géolinguistique

professionnelle, des hôpitaux, les marchés quotidiens de fruits et légumes, etc. et surtout le calme que les retraités ne retrouvent pas en ville, ont encouragé beaucoup de gens, partis, pendant les décennies du terrorisme, ou même avant, à revenir, aujourd'hui, aux campagnes et à travailler leurs terres. Ils sont, le plus souvent, rejoints par leurs enfants, (ne serait-ce que les week-ends et pendant les vacances), soit pour les aider, soit pour leur rendre visite, régulièrement, et notamment, en été et pendant la saison de la récolte de l'abricot et de la pomme.

Tableau 3 : Répartition de la population par Commune (Situation au 31/12/2007)
(Source : D.P.A.T. de la wilaya de Batna 2007)

Daira	Communes	Superficie en km ²	P O P U L A T I O N			Taux d'Agglo	Densité Hab/km ²
			Pop.Tot.	Pop. Agglo.	Pop. Rur.		
Arris	Arris	151,78	30 625	28 019	2 606	91	202
	Tighanimine	127,24	4 648	2 260	2 388	49	37
	Total Daira	279,02	35 273	30 279	4 994	86	126
T.El Abed	T.El Abed	107,64	12 915	9 110	3 805	71	120
	Chir	78,28	6 839	6 646	193	97	87
	Oued Taga	249,97	19 858	12 428	7 430	63	79
	Total Daira	435,89	39 612	28 184	11 428	71	91
T'kout	T'kout	185,37	13 030	12 247	783	94	70
	Ghassira	234,53	8 031	6 880	1 151	86	34
	Kimmel	556,58	3 691	1 608	2 083	44	7
	Total Daira	976,48	24 753	20 736	4 017	84	25
Bouzina	Bouzina	194,47	17 126	14 160	2 966	83	88
	Larbaa	99,04	0	0	0	0	0
	Total Daira	293,51	17 126	14 160	2 966	83	58
Chemoul	Ichemoul	123,67	12 183	7 562	4 621	62	99
	Foum Toub	108,39	7 173	2 900		40	66
	Inoughissene	72,77	4 793	3 072	1 721	64	66
	Total Daira	304,83	24 149	13 534	10 615	56	79
Menaâ	Menaâ	187,88	14 744	10 514	4 230	71	78
	Tigharghar	229,87	7 544	7 337	207	97	33
	Total Daira	417,75	22 288	17 851	4 437	80	53

7.2. L'agriculture en Bour

La culture des céréales se fait, essentiellement, dans les montagnes et sur les hauts plateaux. On cultive le blé et l'orge. Les terres irriguées sont réservées à l'arboriculture et à la culture des légumes. L'importance des emblavures, en matière de céréales, dépend de la pluviométrie, qui régit d'une manière impérieuse cette culture. Les labours et les moissons sur les grands champs se font ces dernières années, généralement, avec les machines. On utilise les bêtes et l'araire pour labourer les petites parcelles ou les terrains inaccessibles aux machines ou encore, faute de moyens financiers de les louer. Pour les moissons, on recourt à la machine ou à la « twiza » ou aux bras de la famille, et ce, en fonction de la récolte et de la superficie du terrain à moissonner. Le blé et l'orge sont destinés à la consommation domestique: le blé pour les humains et l'orge comme aliment de bétail. En cas d'abondance de la récolte, (ce qui n'arrive que très rarement : tous les dix ans, peut être) on commercialise le surplus.

La principale caractéristique du massif central, nous l'avons déjà mentionné plus haut, est la rareté de bonnes terres et l'austérité du sol. Le peu de bonnes terres qui existent, ne sont pas réparties équitablement sur les régions et sur les ζ rachs du massif. En effet, d'un côté, elles sont toutes situées dans la partie nord. De l'autre, dans tout le massif, ce sont les touabas qui possèdent le plus d'espace et les meilleures terres. Celles destinées à la céréaliculture se trouvent, chez eux, à T'zouket, Lareddam, Médina et à Foum Toub. Viennent ensuite les Abdaouis. Les meilleures terres de ces derniers se situent à Oued Taga et au piémont sud de Mahmel : Guerzet et Nrdi. Grâce à la qualité de leur sol et au climat sub-humide qui y règne, ces terres sont connues pour leur forte production, même pendant les années de sécheresse. La qualité du blé de Nirdi et de Lareddam, dépasse les frontières du massif.

Les Béni Bouslimane et les Ighasiren (deux ζ rachs géographiquement voisins), dans la basse vallée de Oued Labiod et les At Sa ζ da, dans la basse vallée de Oued Abdi, sont ceux qui possèdent les plus « mauvaises » terres du massif. Leurs terres destinées à la céréaliculture se trouvent en montagnes (ixef n Sra). Elles se caractérisent par la mauvaise qualité du sol et leur faible production. Les B. Bouslimane possèdent des terres au Sahara, du côté de lemzir ζ a, qu'ils avaient acquises par achat, il y a de cela, déjà, plus de deux siècles. Le rendement de ces terres dépend beaucoup des conditions climatiques (les pluies diluviennes dans cette région ce qui n'arrive pas souvent).

Lors des années de disette, qui avaient touché tout l'Aurès, durant la première moitié du siècle dernier, dont se rappelle d'ailleurs, un nombre de nos informateurs, de toutes les populations du

massif central, c'étaient, justement, ces ḡrachs qui en étaient les plus affectés. Les ḡrachs les moins touchés étaient les Touabas et les Abdaouis.

7.3. La transhumance

Les habitants du massif, dans le passé, ne vivaient pas seulement de l'agriculture. Ils s'occupaient aussi de l'élevage. Ils possédaient de grands troupeaux de chèvre et de moutons. Ils avaient des vaches, notamment, au nord et aussi des bêtes de somme (chevaux, mulets et ânes) qu'ils exploitaient dans le travail de la terre, et dans leurs différents déplacements. Ils suivaient leurs troupeaux à la recherche du pâturage. Cette activité était pratiquée, essentiellement, par les grands ḡrach (les Beni Bouslimane, les Touaba, les Abdaouis). *«La vie quotidienne, des habitants du massif écrit O. SIARI-TENGOUR, est ponctuée par les travaux agricoles dans les jardins au fond des vallées ou dans des palmeraies. L'élevage complète les ressources provenant de l'agriculture. Les effets du climat se distinguent par des variations extrêmes entre hivers rigoureux (neige et pluie) et des étés particulièrement chauds. Ces contraintes du milieu ont imposé aux populations du massif un mode de vie ponctué par des déplacements réguliers des troupeaux vers des zones plus propices au printemps et en automne. Cette transhumance à l'avantage de rompre l'isolement de ces populations qui, sont en fait très mobiles. C'est lors de ces déplacements que les contacts et les échanges ne nouent entre les uns et les autres. Ils ne se limitent pas aux échanges économiques. Ils sont l'occasion d'avoir des nouvelles du reste de la région.»(49)*

Le régime des pluies conditionnait les périodes des départs et celles des retours. Dès qu'il commençait à faire froid ou avec les premières chutes de neige (mois de novembre, généralement), ils conduisaient leurs troupeaux et se dirigeaient vers des régions où le temps était plus clément: le nord du Sahara, situé loin des vallées, et en dehors du territoire que nous avons délimité pour le massif central. Avant le départ, la tadjmaḡt siégeait pour discuter de la date du départ et des lieux de pacage en procédant au tirage au sort, pour éviter tout contentieux. Le départ se faisait, généralement, en groupes. Tous les gens d'une même tribu partaient presque à la même période et suivaient les mêmes itinéraires. Au Sahara, on habitait dans des grottes ou sous les tentes de poils de chèvres. On s'installait à proximité d'un point d'eau (hassi)

On en revenait aussi en groupes, après la saison des moissons qui commençait au Sahara, généralement, au mois de mars. La date du retour était fixée aussi par Tadjmaḡt : mi-avril. Elle pourrait être avancée ou retardée de quelques jours, et ce en fonction du temps qu'il faisait au Sahara et en montagnes. Trop de chaleur, au Sahara, on avançait la date. Mais si le gel et le froid persistaient au nord, on retardait le retour.

Contexte Géolinguistique

Ils passaient quelques jours, aux alentours des vallées, avant de regagner les montagnes. Un passage transitoire, presque obligatoire, aussi bien pour descendre au Sahara, que pour remonter en montagnes. En effet, la saison des labours commençait en octobre ou en novembre dans les montagnes. Après les labours, on y installait l'interdiction de pâturage (ajmou en chaoui). Chaque fraction chargeait une personne qui devrait veiller sur le strict respect de cette interdiction, même sur ses propres terres. Alors les troupeaux quittaient les montagnes et venaient passer quelques temps, dans les vallées ou dans leurs alentours, en attendant qu'il pleuve au Sahara et que la date de départ soit fixée par Tadjmaḡt.

L'interdiction de faire paître ses bêtes en montagnes, n'était levée, généralement, que début mai. Une décision qui ne relevait aussi que du ressort de Tadjmaḡt. Les troupeaux devaient alors rester quelques jours, dans les alentours des vallées, avant de regagner les montagnes. Les moissons commençaient, en montagnes, fin juin et se terminaient, généralement, au mois d'août. En montagnes, on habitait dans des maisons construites en pierres et couvertes de branches d'arbres et de terre. Les montagnes sont à deux ou trois heures de marche des vallées.

Les familles, qui accompagnaient les troupeaux, dans leurs déplacements, en montagnes et au Sahara, pour traire les chèvres et les brebis et aussi pour donner un coup de main pendant les moissons, qui demandaient tous les bras, revenaient au mois d'août, dans les vallées, pour s'occuper de la cueillette des fruits et la culture des jardins.

Aujourd'hui, ces rythmes sont devenus vacanciers. Seules quelques familles dont le nombre est très réduit, dans chaque tribu, comparativement à l'ancien temps, continuent à pratiquer la transhumance. Les grands troupeaux de chèvres et de moutons sont réduits, pour beaucoup d'habitants du massif, à quelques têtes, que des familles, dans les deux vallées, continuent à entretenir pour un usage domestique. Les bêtes de sommes ont entièrement disparu du massif central. Pendant nos fréquents séjours et durant nos multiples sorties de terrain, dans la région, tout au long de la réalisation de ce travail, nous n'avons aperçu aucun cheval, aucun mulet, et nous dirions même, aucun âne, à tel point que les bambins âgés, aujourd'hui, en deçà de quinze ans, avouent n'en avoir jamais vu, si ce n'est à la télévision. On aurait dit que ces bêtes avaient cédé la place aux véhicules, et à la brouette ou aux dos de femmes pour les endroits inaccessibles à l'automobile, faute de pistes.

La transhumance est, de nos jours, remplacée par le mouvement des populations citadines qui retournent aux campagnes, principalement, pendant la saison estivale, pour y passer leurs vacances

et cueillir les récoltes. Ce déplacement est, de nos jours, favorisé, d'une part, par l'octroi aux propriétaires de terrains des subventions par les APC pour construire des habitations sur leur territoire. D'autre part, par le développement des moyens de transport qui assurent, de façon régulière, la liaison entre les villes et les campagnes.

8. Autres mouvements des populations

Les mouvements des populations du massif ne consistaient pas seulement en la transhumance. Les habitants de cette localité connaissaient d'autres types de déplacements dont certains étaient déterminés par des facteurs d'ordre religieux, et d'autres par des facteurs d'ordre socio-économiques. Ces déplacements étaient de deux ordres :

- Déplacements d'ordre interne

Par déplacements internes, nous entendons ceux effectués dans le même territoire, (territoire du ḡrach) et/ou dans l'inter-territoire, dans le massif central. Ces déplacements étaient, d'un côté, en relation avec les conditions climatiques et en rapport avec les cultures.

De l'autre, ils étaient déterminés par des facteurs d'ordre religieux et/ou socio-économiques. Ils sont opérés, dans le même territoire (à l'intérieur du territoire du massif central ou dans le territoire du ḡrach, qui parfois ne coïncide pas avec les frontières du massif).

Ces déplacements étaient rendus possibles par les chemins et les pistes muletiers qui reliaient les villages et les déchras, des vallées du massif, du Nord au Sud d'Est en Ouest. Ils permettaient la mobilité des personnes et l'échange de produits. Les marchés et les pèlerinages avaient, pour beaucoup, favorisé ces contacts, entre les ḡrachs du massif.

- Déplacements d'ordre externe

Ces déplacements, contrairement aux premiers, sont effectués en dehors du massif et du territoire des ḡrach. Ils sont déterminés, essentiellement, par des facteurs socio-économiques.

8.1. Déplacements d'ordre interne

Les déplacements internes pouvaient être de longue distance, et cela dépassait parfois le territoire du massif central, que nous avons délimité, plus haut, mais toujours sur les terres du ḡrach. Il s'agit, là, de la transhumance et de pèlerinages. Les déplacements internes de courte distance

s'effectuaient, quant à eux, à l'intérieur du massif: de la vallée à la montagne et vice versa (Cf. **Supra : La transhumance**).

8.1.1. Les pèlerinages

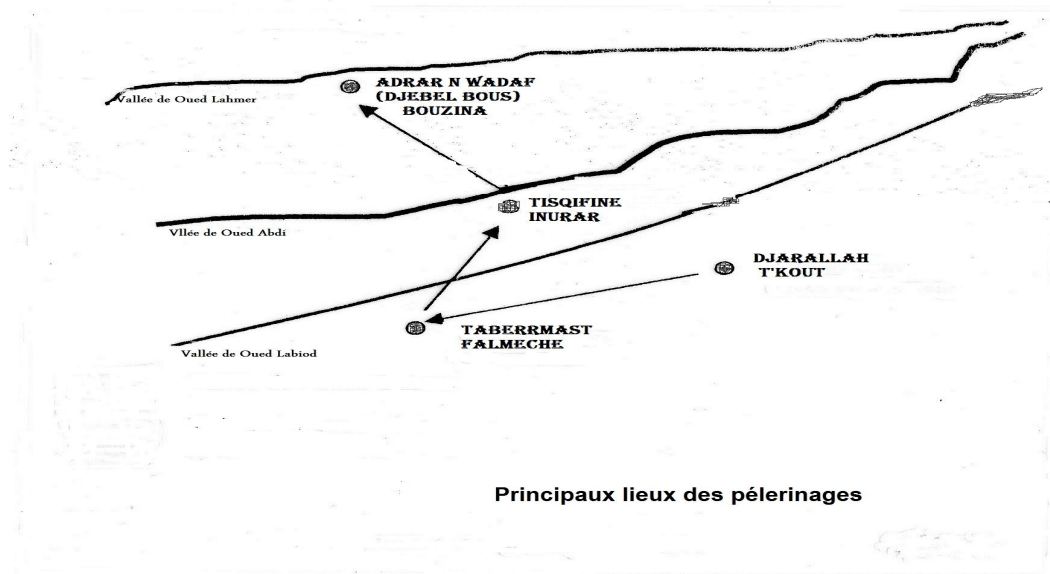
Les pèlerinages étaient des cycles estivaux. Ils étaient nombreux dont les principaux sont celui de Djebel El Bous (Adrar n wadaf), non loin de Tagoust, dans la localité de Bouzina, et celui de Sidi Aissa à Djarelah, non loin de T'kout. Les pèlerinages représentaient des moments d'échanges de produits agricoles et d'élevage, car ils étaient toujours précédés ou suivis de jours de marché, dans les localités qui accueillait ces festivités.

La plupart de ces pèlerinages avaient lieu, le jour du vendredi (vendredi de Sidi Brahim, vendredi de Sidi Belkhir, vendredi de Sidi Aissa...). Les jours étaient consacrés aux activités économiques et aux visites de tombeaux des saints. Les nuits étaient réservées aux chants, et aux danses, qui donnaient lieu à des moments de joie et d'extase. On servait du couscous et de la viande pour tous les participants, qui venaient des quatre coins du massif, qui se déplaçaient en groupes (hommes et femmes). Ils traversaient les agglomérations et les villages en chantant des chants religieux.

Le plus important, de tous ces marchés, était, selon M. GAUDRY, celui de T'kout, qui avait lieu, vers la fin du mois d'août de chaque année, et qui clôturait « *la double série de pèlerinages et de marchés. C'est d'après les prix de cet très important marché, dénommé l'Aid el-khrif, que se fixaient, autrefois, les prix de toutes choses, pour tout l'Aurès et pour une année entière. Cette coutume n'a pas entièrement disparu. Les gens qui ont des produits à vendre, s'ils ne suivent pas les marchés ne manquent jamais d'aller à celui-là.* » (50)

Aujourd'hui les pèlerinages ne sont plus pratiqués. A vrai dire, on avait commencé à les combattre, à partir des années quarante avec la floraison du mouvement réformiste dans l'Aurès. Même les anciens marchés, n'ont plus lieu, aujourd'hui, excepté celui de T'kout, qui se tient toujours à la même date, un jour ou deux, au lieu de trois jours et quatre nuits comme cela était, dans le temps.

Carte 6. Principaux lieux de pèlerinages



8.1.2. Migration interne

L'absence de bonnes terres cultivables, dans le massif, et donc de la production suffisante susceptible de satisfaire les besoins des populations, et notamment, dans la basse vallée de l'Oued Labiod, a provoqué, à travers l'histoire, des mouvements de populations, vers d'autres lieux, particulièrement, dans un premier temps, le Nord et le Nord-ouest du massif, à la recherche d'une vie meilleure. L'individu commence d'abord par louer ses bras, et finir, quelques années, plus tard, par s'installer, dans le village d'accueil. L'installation commence, généralement, après avoir fait preuve de dévouement, et ce pendant quelques années, à son maître et à ses voisins, par le mariage avec une femme du village d'accueil et l'acquisition, soit par don, soit par achat, d'une parcelle de terre et de quelques têtes de bêtes (une bête de somme et quelques têtes de bétail : généralement une ou deux chèvres et une brebis).

Deux autres mouvements similaires, antérieurs ou parallèles au précédent, avaient eu lieu, à différentes époques que l'on ne saurait dater : Flux collectif et migration individuelle. Par le premier, nous entendons le déplacement, pour des raisons, généralement, d'ordre socio-économique, de plusieurs familles d'une même fraction, qui quittent le territoire de leur tribu, pour aller se fixer ailleurs, sur le territoire d'une autre. Ce genre de déplacement avait eu lieu, dès les premières années de l'installation des *ɣ*raçh, dans la région.

Le second consistait en le déplacement, à titre individuel, d'aventuriers ou de personnes rebelles au code coutumier de leur tribu, suite à un délit commis : meurtre, déshonneur, vol, etc. Le meilleur des cas, le concerné était expulsé de la tribu par Tadjmaɣt. Mais la plupart des cas, le fautif, pour échapper au châtement, préférait quitter son village et sa tribu et aller se réfugier ailleurs. At Bouzina et At Menɣa qui ne sont ni Abdaoui ni des At Sɣada (les principaux ɣrachs de cette vallée) sont, selon un nombre de nos informateurs, à Menɣa et à Bouzina, constitués à l'origine, de ce genre de personnes issues de différents ɣrachs, parmi lesquels : At ziane, At Bouslimane, Ighasiren, At Mekem, At Freh.

Les tribus les plus affectées par ces mouvements, pour ce qui nous concerne, étaient les Beni Bouslimane et Ighassiren. Les destinations préférées étaient les vallées de Oued Abdi (Taghit n sidi Belkhir, Bouzina et Menɣa) et de celle de Oued Taga (Berbaga et Bouziza).

Ces familles installées dans ces localités, depuis plusieurs siècles, aujourd'hui, même propriétaires de fonciers, sont aux yeux des autochtones, toujours étrangères. On les appelle d'ailleurs, à Bouzina, à Oued Abdi et à Oued Taga, « icherqiyyen » (les gens de l'est). Ces derniers bien qu'ils soient, linguistiquement parlant, entièrement assimilés et parfaitement intégrés dans leurs milieux, ne semblent pas avoir oublié leurs origines tribales ou en avoir renoncé.

De nos jours, les pèlerinages et la transhumance ont entièrement disparu. Le mouvement interne ne consiste qu'en l'exode rural. Des villages entiers ont été désertés, au profit d'autres construits en bordures des réseaux de communication.

8.2. Déplacements d'ordre externe

Ces déplacements consistaient en le colportage et en migrations individuelles ou collectives.

8.2.1. Le colportage

Les marchés locaux n'assuraient, en règle générale, que des échanges entre les habitants de la région. Il n'y avait pas ou presque, de commerçants étrangers. Pour commercialiser leurs produits agricoles et d'élevage au-delà des frontières de leur région, les habitants du massif pratiquaient le colportage. Cette activité était pratiquée, essentiellement, par les habitants des basses vallées, aussi bien par les hommes que par les femmes (les veuves). Leurs principales destinations étaient les hauts plateaux, en été ; et les oasis, en automne où se rencontraient les montagnards et les nomades avec les habitants les plus établis dans ces régions. Les transactions se faisaient par le troc. On

transportait, sur les dos des bêtes, les produits agricoles (les raisins, les grenadines, les pêches, les figues) que les vallées produisaient en abondance, vers les plaines (Timgad, Toufana, Chemora,) pour les troquer contre les céréales. Le massif central était, pour longtemps, le principal fournisseur des plaines et des hauts plateaux voisins, en matière de fruits. Dans les oasis, (Biskra, sidi ɣoqba, Droh et M'chounèche) on troquait les fruits et les légumes séchés (abricot, figues, tomates, ails, piment) contre les dattes.

8.2.2. Les migrations externes

Le mouvement migratoire des « Djebailis » ne se limitait pas aux frontières du massif central. Souvent, pour des raisons économiques, sociales ou autres, beaucoup de familles et d'individus avaient franchi ce territoire, vers le nord comme vers le sud. Vers le nord, les destinations préférées étaient les plaines voisines : Timgad, Toufana, Chemora. Vers le sud, ils se dirigeaient vers les oasis: M'chounèche, Droh, Chetma.

Cette migration n'a pas touché, seulement, les habitants des basses vallées (Ighasiren et les At Sɣada), mais aussi ceux des hautes vallées (les Touabas et les Abdaouis). Sur place, ces familles, issues des ɣrach différents, créaient des alliances entre elles, pour faire face aux autres ɣrachs qu'elles rencontraient dans ces localités.

Après la colonisation française, les autorités coloniales, à la suite de chaque soulèvement populaire, contre leur présence sur le territoire du massif, procédaient à l'expulsion des gens et à l'éloignement des familles entières, voire, des fractions de tribus, vers des horizons lointains : le nord-constantinois, le Sétifois.

Après l'indépendance, l'exode rural emmena, massivement, les habitants du massif, vers les villes voisines, principalement: Batna au nord et Biskra au sud. Ce mouvement a été, ensuite, renforcé par la situation sécuritaire qu'a connue la région, tout au long de la dernière décennie du siècle passé.

8.2.3. L'émigration

Les principales raisons de l'émigration des chaouis du massif étaient d'ordre économique : la production agricole était à la merci des caprices de Dame nature. Il suffirait d'une légère baisse de la pluviométrie, ou d'une nuit ou deux de gel, ou encore d'un passage d'une tempête de grêle, si on

échappait, par enchantement, à des invasions inopinées de criquets, pour que le labeur d'une année s'évaporait dans l'air, et que la disette frappait aux portes de ces pauvres paysans.

Il y avait aussi des raisons d'ordre social et politique. Le plus souvent c'est suite à une affaire d'honneur ou de déshonneur, ou à un crime commis, qu'une personne quittait son village pour échapper au châtimeut et disparaissait dans la nature. Quelques années après, on apprenait qu'elle avait quitté le pays. D'autres pour fuir la conscription obligatoire, suivaient le même chemin.

La destination préférée, sinon l'unique, était la France. Cette émigration est très vieille dans le massif central. Elle remonte à la fin de la première guerre mondiale, c'est-à-dire, vers le début des années 1920. Elle était suscitée, certainement, d'un côté, par les conditions socio-économiques très précaires, et de l'autre par la fascination des habitants du massif de l'Aurès par l'Europe suite aux premiers contacts des « Djebailis » avec ce continent, durant la guerre 14-18, dans laquelle, ils étaient entraînés contre leur gré. Et depuis, l'émigration n'avait pas cessé d'intéresser les chaouis du massif, même si cela était en petit nombre d'abord, jusqu'aux années 1940, pour la voir accroître, après la seconde guerre mondiale.

Même si le nombre d'émigrés djebailis était à cette époque-là insignifiant par rapport à d'autres régions, les conséquences de cette émigration n'étaient pas négligeables. Elles dépassaient souvent le cadre des intérêts économiques personnels et familiaux des émigrés : détenir un café, un commerce, avoir un moyen de locomotion.

Jusqu'aux années 1960, l'émigration était strictement masculine. L'ouvrier partait seul, laissant sa famille, s'il était marié, chez ses parents ou ses beaux parents. Il revenait une fois tous les ans ou tous les deux ans. Mais il ne cessait pas d'envoyer de l'argent, pendant son absence, pour sa famille.

Après l'indépendance, le phénomène de l'émigration avait pris de l'ampleur: départ massif et en famille des harkis de l'Aurès. (51) Il fut suivi, tout de suite après, c'est-à-dire, à partir de 1965, par l'émigration de jeunes personnes (main d'œuvre active). Ce qui avait été encouragé, d'après un émigré de cette époque là, aujourd'hui, à la retraite, par deux raisons : la première consistait en le manque de travail en Algérie, pendant ces temps là. La seconde était due aux facilitations pour les nouveaux émigrés, que présentaient les harkis « expatriés », qui se sentaient, quelques années après leur départ, déracinés dépayés. Ils leur assuraient de véritables structures d'accueil. Ils les aidaient à trouver un hébergement et du travail. Beaucoup d'émigrés ou d'enfants d'émigrés avaient, d'ailleurs, épousé par la suite des enfants de harkis (parents ou lointains).

Il est à remarquer que, contrairement à ce qu'on pouvait penser, ce n'était pas dans les régions les plus arides, c'est-à-dire, le sud du massif (chez les Béni Bouslimane et les Ighasiren) où l'on a enregistré un taux élevé d'émigration, mais plutôt dans les zones les moins arides, c'est-à-dire, chez les Touba et les Abdaouis. Cela s'explique, d'un côté, par le non refus de l'obligation de la conscription, pour ces deux γ rach, contrairement aux Béni Bouslimane, durant les deux guerres, ce qui leur a permis de connaître l'Europe. De l'autre, par le nombre important de leurs harkis expatriés (les harkis d'Arris, les harkis de Salah U γ ammar de Fougues et les harkis n At Rabah de Bayou).

Mais à partir des années 1970, le mouvement de l'émigration avait commencé à être concurrencé, d'une part, par la possibilité de trouver du travail dans le pays (au sud ou dans les villes voisines) et de l'autre par le niveau d'instruction des jeunes aurésiens, qui préféraient plutôt continuer leurs études (en Algérie ou à l'étranger) que d'aller travailler en France.

Aujourd'hui, les pensions des retraités provenaient essentiellement pour la plupart du ministère des moudjahidines et de France. Ce sont ces retraités, qui, dans le massif, et ce jusqu'à une date très récente, arrivent à construire de belles maisons, fonder des commerces, acheter de belles voitures, et, maintenant, entretenir de beaux jardins.

8.3. Flux externes

Le massif n'a jamais été une zone attractive, si ce n'est, peut être, à l'époque des romains pour les vétérans ou encore pour servir de refuge aux rebelles à travers l'histoire. On ne risque pas de se tromper de dire qu'il a été, au fil des siècles, une zone répulsive, en temps de paix.

Il n'y a pas vraiment longtemps, beaucoup d'informateurs avouent, d'ailleurs, en avoir connu, le massif était parcouru par des colporteurs qu'on appelait à l'époque « igawawen » ou aussi « iferdjiwen » qui venaient, selon ces informateurs de Kabylie, de ferdjiwa et qui transportaient, sur le dos des bêtes, des produits cosmétiques qu'ils faisaient troquer contre les œufs ou les peaux de bêtes. Ils traitaient, dit-on, principalement, avec les femmes et les enfants. Ils parlaient un mélange d'arabe et de berbère.

Ce métier de colportage n'a pas entièrement disparu, aujourd'hui. Les colporteurs kabyles et ferdjiwis sont remplacés par des colporteurs du Hodna et de B.Bouarerdj, qui transportent des tapis ou des articles de ménage qu'ils font écouler, dans la localité, en se déplaçant, à pieds ou à bord de véhicules, d'un village à un autre. Le contact, avec ces derniers, s'établit dans un mélange d'arabe et de chaoui. Leurs clients préférés sont les femmes et les enfants.

Le massif était également traversé, deux fois par an, par les tribus nomades arabes du Sahara qu'on appelait ici « Ah ileghman » (les chameliers) parce qu'ils avaient aussi beaucoup de chameaux. (Le chameau est l'animal que les chaouis du massif n'ont jamais possédé). En début d'été, ils conduisaient leurs troupeaux, sur les hauts plateaux de l'Aurès. En début d'automne, avec les premiers labours sur les hauts plateaux, ils retournaient au Sahara.

Ces nomades n'aimaient pas beaucoup les chaouis. Les chaouis du massif les détestaient aussi, parce qu'ils pillaient leurs jardins. Le contact avec ces nomades était très limité. Il se réduisait aux actes d'achat d'une chèvre (« *la chèvre arabe* » est connue pour sa production laitière) ou d'un chiot (*chien arabe est très méchant*) ou de vente de fruits pour ces passagers. Le contact s'établissait en arabe, car les nomades ne comprenaient pas le chaoui, nous affirme un informateur de Ghassira. Aujourd'hui les nomades ne traversent plus le massif de l'Aurès.

A l'époque coloniale, le massif central était la région, la moins touchée par la présence de colons, en raison, certainement, de l'absence de terres agricoles et de toutes autres ressources susceptibles de les attirer. La présence de la France, dans cette région, se limitait à quelques bureaux arabes, quelques gardes forestiers, une dizaine de colons et quelques missionnaires. Les colons et les missionnaires n'étaient pas restés plus de vingt ans. Ils étaient tous partis avant la deuxième guerre mondiale en raison de l'insécurité qui y régnait (le mouvement du banditisme dans la région). Le contact avec les représentants de la France se faisait par l'intermédiaire d'interprètes arabes. L'école française n'avait pas eu grand succès, dans le massif de l'Aurès, comme ailleurs. Il n'y en avait pas beaucoup d'ailleurs dans la région. (*Cf. Infra Chap III. 2*)

Après l'indépendance, les choses ne semblent avoir beaucoup changé. Le flux externe se limite, principalement, aux chefs de daïras et aux gendarmes, c'est-à-dire, aux représentants de l'état. Le contact des populations avec ces responsables, qui s'établit dans le cadre du travail, ne se fait qu'en arabe.

9. Le réseau routier dans le massif

Traditionnellement, dans leurs déplacements, les chaouis du massif utilisaient de simples pistes piétonnières et des chemins muletiers. Ces pistes étaient empruntées par les djebailis, pour tous leurs déplacements, aussi bien, à l'intérieur qu'à l'extérieur du massif.

Elles reliaient d'un côté les villages et les vallées, entre eux, et de l'autre le massif avec les régions voisines. Elles permettaient l'échange de produits et facilitaient la mobilité des habitants. Ces contacts, entre les villages et les vallées, et donc, entre les *grach*, étaient favorisés par la transhumance, les pèlerinages et les marchés des localités.

Ces chemins et ces pistes évitaient, dans leurs itinéraires, les sommets et les fonds des vallées caillouteux, ainsi que les versants ébouleux et glissants. Ils préféraient emprunter les piémonts,

Contexte Géolinguistique

traverser parfois des forêts, et chevauchaient des collines. Ces chemins passaient près des points d'eau, pour se ravitailler en eau ou pour abreuver ses bêtes, en cas de besoin.

De nos jours, ces pistes ne sont plus fréquentées comme avant. Elles sont de plus en plus remplacées par des routes carrossables, que la France avait creusées. Les raisons de la création de ce réseau routier étaient, essentiellement, militaires. On voulait relier le massif central avec les principales garnisons de la région : Batna, Biskra et Kkenchela où se trouvaient les centres de contrôle militaire, politique, et administratif de l'autorité coloniale ; afin de le garder sous contrôle. G. DUVERNOY, préfet de Constantine, écrivait à ce propos : *«Il est évident que le réseau routier permettra de transporter, rapidement, partout, où besoin est, des troupes avec les vivres et le matériel nécessaire, (...) et d'étouffer, dans l'œuf, toute tentative de rébellion.»*(52)

Les principales routes qui traversent, aujourd'hui, le massif central sont :

La route nationale n°31 qui relie Batna à Biskra par Arris et Rhoufi en passant par le col Titt Ulud (Ain Tin). Elle traverse la vallée de Ixzer amellal (Oued Labiod).

La nationale n°87 qui relie Batna à Biskra par Tizi Lx̧abed et Menx̧a en passant par le col de Tizi n qebl ŗssas (Teniet Ersass) et traverse la vallée de Ixzer Abdi (Oued Abdi).

Ces deux routes sont toujours praticables, même si leur état est, par moment, délabrée. C'est le cas du tronçon Arris – Taghit B.Bouslimane, pour la première. Celui de Menx̧a, Djemmoura, Branis Guedila, jusqu'à la route Batna-Biskra par Ain Touta, pour la seconde. A noter que ces tronçons connaissent, aujourd'hui, des travaux d'élargissement.

Les habitants du massif, grâce à ces routes, peuvent se rendre, dans ces villes (Batna et Biskra) où l'on trouve une forte concentration de djebailis. Les moyens de transport, dans les deux sens, ces dernières années, ne manquent pas.

Deux autres voies importantes, par leurs stratégies, mais sans importance ou presque, en matière de trafic, en raison de leur état critique. Il s'agit des routes qui relient le massif à Khenchela. L'une passe par T'kout Louastia Kimel et Bouhmama puis Khenchela. L'autre part de Médina, passe par Timechtawine, Chélia et rejoint l'autre à Bouhmama. Bien qu'elles traversent toutes les deux de beaux paysages, elles ne sont point fréquentées sinon très rarement.

Deux routes communales, dont l'état n'a rien à envier à celui des deux dernières, relient le massif à la route de Batna- Khenchela. La première relie Bouahmar à Timgad. La seconde part de Médina, passe par Yabous, puis Toufana.

Les deux principales vallées ne sont reliées, directement entre elles, que par une seule route carrossable. Celle qui part d'Arris et passe par Tizi u Baḡli et rejoint la route Batna-Biskra qui longe la vallée de Oued Abdi.

Contexte Géolinguistique

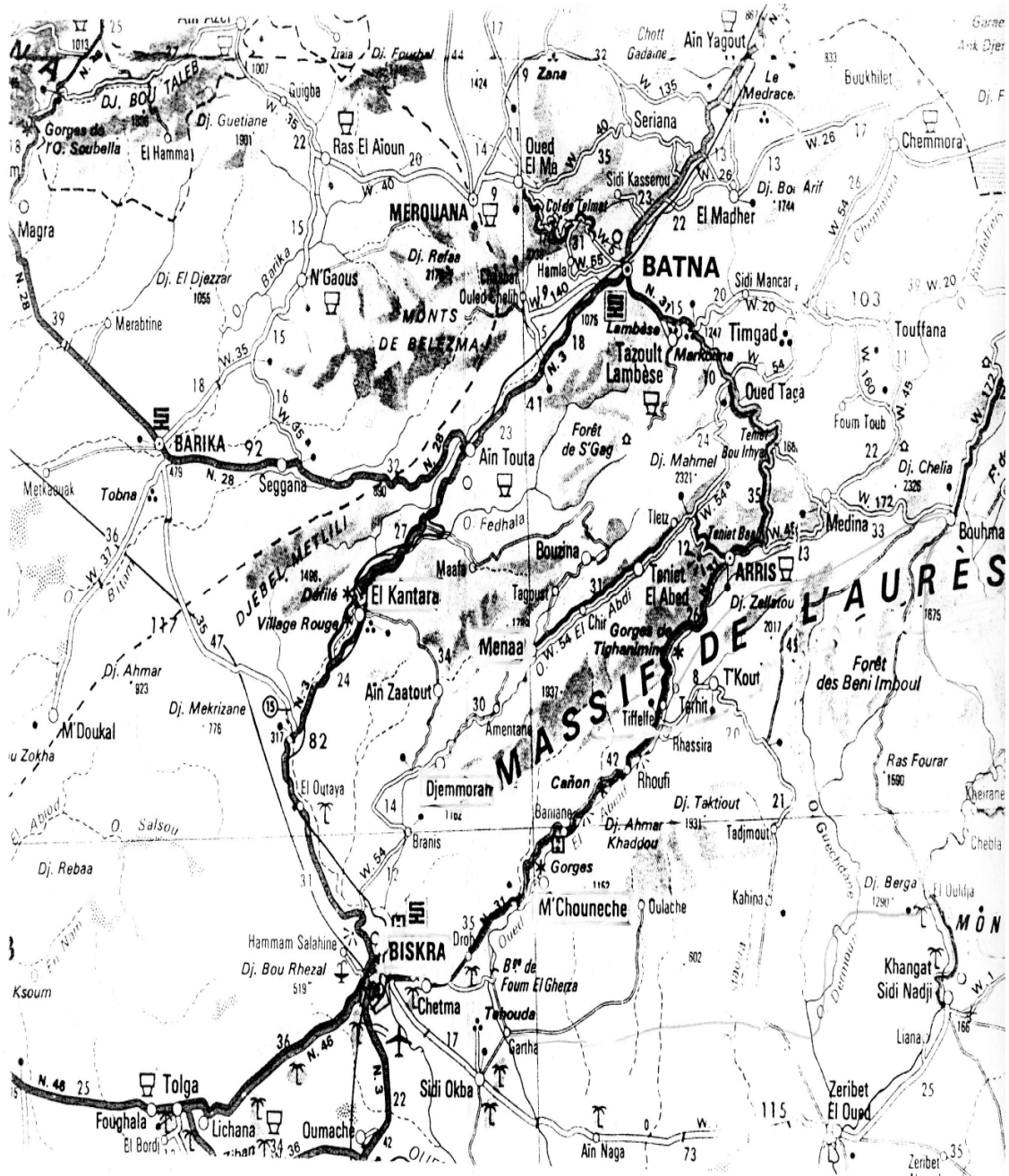
A l'intérieur des vallées, de nombreuses voies locales ont été réalisées, pour assurer les liaisons des villages et des déchras, dans les deux localités. Le vallon de Bouzina est relié à Oued Abdi par une route communale, en pente raide, et dont l'état est très délabré. Cette route dérive à droite, peu avant d'arriver à Inurar ; elle monte jusqu'à Tizi n Lehmedi, puis elle redescend, en pente raide aussi, jusqu'au creux du vallon de l'Oued Bouzina. Cette localité, chef-lieu de commune et de daïra, est reliée aux déchras situées dans le voisinage, par un réseau de pistes et de routes qui s'étendent jusqu'à Tagoust. Deux projets en matière de routes dans cette daïra, susceptible de la désenclaver, sont en cours d'étude. Le premier reliera Bouzina, et donc toute la vallée de Oued Abdi, à la route de Batna-Biskra par Mɣafa et Ain Touta. Le second reliera Bouzina à Biskra par Tagoust et Menɣa.

Sur la route Oued Abdi-Biskra, deux routes secondaires sont dérivées de ce tronçon principal. L'une à Chemla à 2 km, avant d'arriver à Menɣa, dérive à gauche et monte vers Narah L'autre, à 4 km après Menɣa, biaise à gauche aussi et descend en pente raide vers Warqa.

Peu après Ain Tin, une route communale (CW 45) quitte la nationale 31 et rejoint Ichemoul par Tizi n Tawra et relie Inoughissen à Médina. Ces deux localités sont reliées à Arris par deux routes communales aussi qui se rejoignent à Isriren et longe en amont l'Oued Labiod en passant par El Hammam n Ah Lehluh et retrouve la route Batna-Biskra à Tifertacine.

Sur la nationale 31 toujours, à 3 km après Tifelfal, territoire de Ghassira), se détache une route communale et rejoint T'kout puis Chenaoura.

Carte 7. Réseau routier du massif central



10. Le massif aujourd'hui

Les sept années de guerre ont cruellement marqué le massif central de l'Aurès. Les incessants bombardements au napalm, les offensives répétées contre les populations civiles, l'imposition des regroupements de populations, le quadrillage et l'encercllement des espaces avaient entièrement terrorisé les habitants du massif, tout au long de la guerre. Une guerre qui a fortement marqué cette population par ses séquelles, tant au plan humain qu'au plan matériel: que de martyrs, que de

Contexte Géolinguistique

veuves et d'orphelins, que de forêts incendiées, que de villages entièrement anéantis, que de jardins brûlés, que de troupeaux abattus, et la liste est longue.

Au lendemain de l'indépendance, les habitants du massif, qui rêvaient d'un monde meilleur, qu'on ne cessait de leur promettre, tout au long de la guerre, un monde sans injustice, un lendemain brillant pour le paysan et ses enfants, n'avaient récolté que déception. Des mois et des années passaient et les promesses tardaient à venir. Les gens ne cultivaient que le chômage et ne consumaient que la misère. Beaucoup d'entre eux avaient, alors, quitté les camps de regroupements: les uns pour retourner dans leurs hameaux et déchras, auprès de leurs terres. D'autres avaient préféré partir ailleurs, en ville ou en émigration.

Les régions, les plus touchées par le phénomène de l'exode rural, sont les basses vallées : le douar de Ghassira vallée de Oued Labiod) et le douar des At Sğada (vallée de Oued Abdi). On voit cela aux nombreux villages et hameaux désertés, tout au long de ces deux douars. Viennent ensuite les villages et les hameaux de la vallée de Oued Abdi en raison de l'insécurité qui y régnait pendant les années de braise. La commune de Larbağ est, toujours, sans âme qui vive.

Dans le cadre de la politique d'équilibre régional des années 1970, le massif central n'a pas bénéficié de projets, de grande envergure, susceptibles de retenir les habitants sur place ou d'en attirer ceux des régions voisines. Les quelques unités de production, qu'on peut compter sur les doigts d'une seule main, implantées dans cette région et dont la capacité d'emploi ne se situe qu'entre trente et quarante personnes, le meilleur des cas, avaient, depuis quelques années, fermé leurs portes. C'est le cas des unités d'Arris (SNLB et ENAQS), et celle d'Ichemoul (textile) Les seules qui restent opérationnelles, même de nos jours, sont celle de l'ENAJUC de Mença (une centaine d'employés y compris les saisonniers) et l'unité de menuiserie (43 employés) qui semblent en bonne « santé économique ». Celle de ERIAD à Arris (85 employés), ne semble pas bien portante, économiquement. Sa fermeture est éminente.

Dans le cadre du programme national actuel d'investissement, le massif ne séduit pas de capitaux d'investisseurs nationaux ou étrangers, en raison, peut être, de sa situation géographique (région montagneuse très enclavée) de la précarité de son réseau routier et de l'absence totale du réseau ferroviaire dans la région.

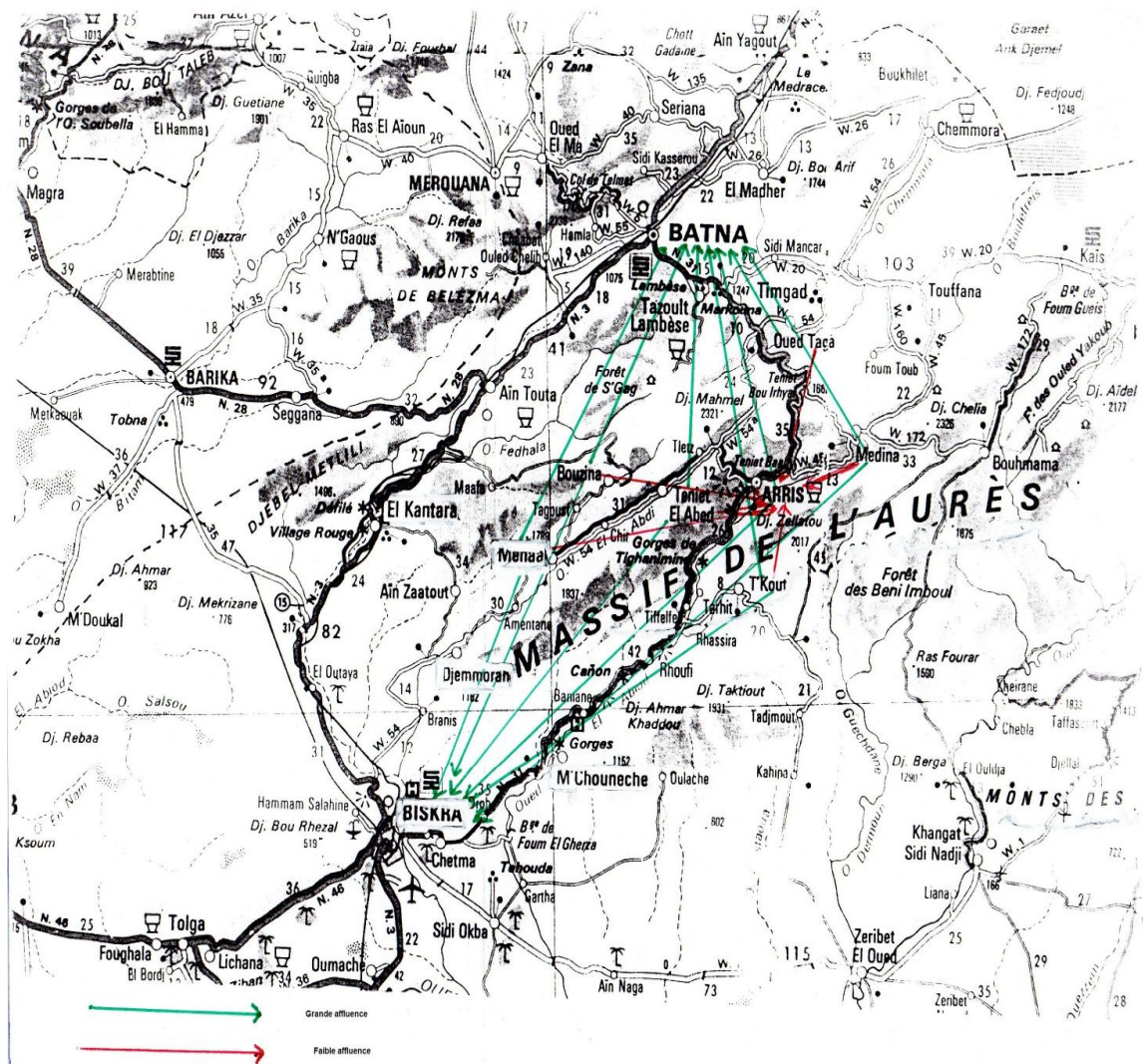
Les seuls secteurs d'activité de masse, dans le massif central, restent, si l'on écarte l'agriculture qu'on exerce comme activité complémentaire, les travaux bâtiments, la fonction publique, la fonction libérale et la migration. Le taux de chômage dans le massif avoisine, selon les statistiques officielles 17% (les jeunes du filet social et du pré-emploi et les handicapés non inclus). Il représente une population de 8462 personnes sur un total de 36884 personnes de la population active, selon les données de la DPAT de Batna de 2007. Il dépasse les 20% dans certaines

Contexte Géolinguistique

communes Tighanimine, Inoughissene, Foum Toub et Tighrghar). Le chômage touche beaucoup plus la gente féminine (soit plus de 64%) selon les services concernés au niveau des APC. Les hommes peuvent exercer dans la maçonnerie, dans les travaux bâtiments et dans beaucoup d'autres domaines que la femme n'a pas encore envahis.

Mais ces chiffres restent en deçà de la réalité. Un jeune diplômé de l'université qui aide son père dans son commerce se considère comme chômeur même, si aux yeux des officiels, il ne l'est pas. Il en est de même d'un autre qui, pour avoir son argent de poche, en raison de la pauvreté de ses parents, exerce dans un atelier de bijouterie clandestin, ou dans la maçonnerie. Combien sont-ils à le faire ? Bref, aux yeux des responsables locaux, le chômage ne concerne que les « hitistes ».

Carte 8. Mouvement actuel de la population



Contexte Géolinguistique

Tableau 4: Répartition de la population active et occupée par commune (2007)

(source : DPAT de Batna)

Daira	Communes	Population	Pop.active	Pop.Occup	Pop.Chôm	Taux d'act	Taux d'Occ	Taux Chôm
Arris	Arris	30 625	7 962	7 140	822	26,00	89,68	10,32
	Tighanimin	4 648	1 112	884	227	23,92	79,50	20,41
	T. Daira	35 273	9 074	8 024	1 049	25,73	88,43	11,56
T. El Abed	T.El Abed	12 915	2 815	2 456	358	21,80	87,25	12,72
	Chir	6 839	1 557	1 281	276	22,77	82,27	17,73
	O. Taga	19 858	3 838	3 311	527	19,33	86,27	13,73
	T. Daira	39 612	8 210	7 048	1 161	20,73	85,85	14,14
T'kout	T'kout	13 030	2 968	2 507	461	22,78	84,47	15,53
	Ghassira	8031	1 804	1 483	321	22,46	82,21	17,79
	Kimmel	3691	1 039	809	230	28,15	77,86	22,14
	T. Daira	24 752	5 811	4 799	1 012	23,48	82,58	17,42
Bouzina	Bouzina	17 126	3 956	3 297	659	23,10	83,34	16,66
	Larbaa	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
	T. Daira	17 126	3 956	3 297	659	23,10	83,34	16,31
Ichemol	Ichemoul	12 183	2 965	2 474	490	24,34	83,44	16,54
	F. Toub	7 173	1 725	1 378	347	24,05	79,88	20,12
	Inoughisser	4 793	1 194	946	248	24,91	79,23	20,77
	T. Daira	24 149	5 884	4 798	1 085	24,37	81,54	18,45
Menaâ	Menaâ	14 744	2 763	2 271	492	18,74	82,19	17,81
	Tigharghar	7 544	1 546	1 225	321	20,49	79,24	20,76
	T. Daira	22 288	4 309	3 496	813	19,33	81,13	18,87

En guise de conclusion

De par la nature de son relief, le massif, a tout le temps, été une région très enclavée. Il n'a jamais été, en temps de paix, une région attractive, et pourtant, il a toujours été peuplé. Ses habitants, comme d'ailleurs tous les habitants des montagnes, étaient connus pour leur esprit d'indépendance et d'insoumission. Aucun envahisseur n'a réussi à les dompter.

En raison de son relief très accidenté et de l'austérité de son sol, les habitants du massif avaient une économie dualiste : l'élevage et l'agriculture. Ces deux activités les emmenaient à effectuer des déplacements réguliers au rythme de l'année. Lesquels déplacements permettaient, à la fois, l'échange de produits (agricoles et de l'élevage) et la circulation des personnes. A ces déplacements traditionnels s'ajoutent l'exode rural et l'émigration à l'étranger (la France principalement). L'exode rural a été jalonné par trois étapes importantes : la première fut celle qui était survenue au lendemain de l'indépendance. La seconde, la plus importante, datait des années soixante dix. Et enfin celle de la dernière décennie du siècle passé que l'on qualifie souvent de « décennie rouge ».

Tous ces déplacements ont favorisé des contacts entre les γ rach et avec les populations voisines et lointaines. Ce qui a eu évidemment des répercussions directes sur les pratiques linguistiques dans le massif central.

Au plan économique, les djebailis géraient, parcimonieusement, leur économie. Pour échapper à la disette, les djabailis conservaient, après séchage, des fruits et des légumes: figes, abricots, raisins, grenadines, tomates, des piments, etc. qu'ils stockaient avec le blé, l'orge, et les produits de l'élevage (beurre, fromage séché, laine, poils de chèvres) dans les greniers. Ils troquaient le surplus de leur production agricole contre les céréales et les dattes. C'est, selon F. COLONNA, ce qui leur a permis d'éviter les grandes famines (53). Elle évoque, à juste titre, une statistique officielle de 1898, qui évaluait le nombre de malheureux (incapables de subvenir à leur nourriture) dans le massif à 08% contre 39% à Batna et à Biskra. (54)

Le massif, aujourd'hui, ne semble pas augurer une bonne ère. Mais malgré tout, les djebailis continuent à se fixer sur leur territoire, en dépit de nombreux problèmes qu'ils ne cessent de rencontrer et en l'absence de subventions ou d'interventions étatiques dans la région. A noter que, de nos jours, le seul domaine, encourageant le retour et l'attachement des habitants à cette région, est l'agriculture. Un domaine qui pourrait dépasser le travail de la terre à l'industrialisation agricole (fabriques de jus et de confiture) et à l'organisation d'un marché local de l'abricot et de la pomme. A Arris, s'organise, depuis quelques années, à la fin du mois d'octobre, tous les ans, « la fête de la pomme ». Parallèlement aux expositions/vente des différentes variétés de la pomme, les

Contexte Géolinguistique

universitaires animent des conférences débats sur des thèmes variés en rapport avec l'agriculture, la commercialisation, les techniques de stockage.

D'autres activités pourraient aussi susciter l'intérêt des habitants du massif, et attirer leurs capitaux. Il s'agit, notamment, du tourisme et de l'artisanat; deux secteurs qui étaient très florissants jusqu'à la fin des années 70 et qui apportaient des compléments monétaires à ces montagnards et faisaient la joie des jeunes. Le premier par les potentialités naturelles importantes dont dispose le massif central de l'Aurès, dans les deux principales vallées, ce qui pourrait intéresser les bailleurs de fonds à investir dans les infrastructures du tourisme (hôtels, restaurants, auberges) et créer ainsi des postes d'emploi. Le second par la richesse et la diversité de cette activité dans le pays djebaili : la tapisserie de poils de chèvre à Ghassira, la fabrication d'alfa chez les At Sğada, la bijouterie à Bouahmar, ce qui pourraient encourager l'industrie familiale. Ces deux activités sont, aujourd'hui, entièrement, inexploitées.

Dans l'émigration, tout comme dans les villes, les chaouis du massif central ont toujours les qualités de sobriété, d'endurance et de ténacité qu'ils avaient apprises au contact de l'austérité et la rudesse du milieu naturel de leur région. Beaucoup d'entre eux, même arrivés, aujourd'hui, à une vie décente et aisée, après de longues années de privation et de travail acharné, gardent toujours dans leur quotidien «ces qualités ».

Dans le même contexte, un ancien émigré, issu du massif, bien installé dans la banlieue parisienne, nous dit un jour : *« Il y a ceux que la misère frappe au ventre, il leur suffit de se rassasier un jour, pour qu'ils l'oublient pour toujours. Il y a aussi ceux qu'elle frappe à la tête et ceux là, quoiqu'il en soit, ils ne l'oublieront jamais. Les djebailis sont de ces derniers. »*

Au plan social, les relations, entre les différents çrach du massif, semblent avoir nettement changées, aujourd'hui. Elles sont plus que jamais renforcées. Parmi les facteurs qui ont contribué à ce renforcement de liens, entre les djebailis, se trouvent l'éloignement du territoire et le contact avec d'autres populations qui les considèrent tous pareils : djebailis, chaouis. En effet, le mouvement migratoire (exode rural) et les longs séjours en dehors de ce territoire (les études, le service militaire, le travail ailleurs) ont contraint les habitants du massif à oublier les rivalités du terroir, à s'allier et à s'unir entre eux, pour constituer une force commune contre d'autres alliances, en fonction des lieux dans lesquels ils se trouvent. Ces alliances les conduisent à se distinguer des autres

Sur le plan gastronomique, les « djebailis » ne gardent, aujourd'hui, dans le massif, tout comme, dans les villes, que quelques plats traditionnels : le couscous (aujourd'hui connu chez tous les algériens), la chakhchoukha, le rfis, le ziraoui (servis à l'occasion des fêtes ou des mawasem).

Contexte Géolinguistique

Exceptés, ces mets que l'on retrouve même ailleurs, les plats des chaouias du massif, ne se distinguent, en rien, des autres plats algériens.

Sur le plan vestimentaire, même la kachabia et le burnous qui ne sont plus des habits, exclusivement chaouia, tendent à disparaître pour céder la place aux manteaux chez les adultes et les jaquettes pour les jeunes. Même les turbans connaissent une régression. Il y a, aujourd'hui, de moins en moins de vieux qui les portent. Chez les femmes les chèches blancs ou multicolores, dont se coiffaient les vieilles de l'époque, ne sont plus d'usage de nos jours. Le lhaf chaoui a laissé la place à la djellaba. Seule la robe chaouie est encore portée par les femmes adultes et les vieilles à la campagne.

En somme, le massif central est un contexte naturel peu hospitalier, en raison de son isolement géographique, des conditions écologiques peu favorables à l'agriculture : l'exiguïté des terres cultivables, le relief très accidenté, la prédominance d'un climat caractérisé par l'insuffisance pluviométrique, desquelles résulte l'insuffisance des ressources agricoles. A cela s'ajoutent d'un côté, l'absence d'investissements économiques, dans la région, rebutés essentiellement par l'isolement géographique du massif, et de l'autre, l'accroissement démographique important, sur une terre où la nature apparaît comme une marâtre plutôt qu'une mère. Tous ces facteurs réunis imposent, aux chaouis du massif, un déséquilibre socio-économique qui milite en faveur d'une désertion de la région.

Mais malgré tout cela, le « djebaili » reste très attaché à son village. Le djebaili est, toujours, attaché à son territoire. Il ressent toujours, quel que soit son statut social, son adhésion partisane et sa conviction politique, son niveau d'instruction, son attachement et son appartenance à sa tribu, à sa fraction qu'il glorifie. Il respecte le code coutumier de tadjmaɣt, qui est toujours en vigueur, malgré les institutions juridiques de l'état. Tous les conflits et les différends sociaux sont réglés, dans le cadre du code coutumier. Ce phénomène concerne même les djebailis des villes qui n'ont pas coupé les liens avec leurs parents, leurs fractions, leurs tribus, dont la majorité est restée dans le massif.

Les jeunes ne quittent leurs villages que sous les contraintes de poursuivre leurs études, ou pour accomplir le service militaire ou encore pour chercher du travail, dans les villes voisines (Batna, Biskra, Khenchela) ou même lointaines (principalement Alger, les villes de l'Oranie et Ouargla). Ils reviennent, souvent, dans leurs villages, pour y célébrer les fêtes civiles et religieuses ou assister à des mariages d'amis ou de familles, ou seulement pour se rencontrer entre amis et passer les vacances et organiser des tournois de football.

Même les familles installées dans les villes ne manquent pas ces occasions, principalement, pendant la saison estivale, d'autant plus que leurs rejetons, notamment les plus jeunes, ne s'ennuient

pas trop, dans les villages de leurs parents. Ils s'y attachent, tout comme, leurs semblables, qui y vivent depuis toujours. Beaucoup d'entre eux, s'amusez pleinement et profitent de leur séjour, dans la région, pour apprendre le chaoui ou approfondir leurs connaissances linguistiques.

Le monde du djebaili, malgré toutes sortes de pénétration : eau, électricité, gaz, téléphone, aménagement de l'urbanisme, développement du réseau routier, etc. se caractérise, toujours, par son aspect rural et sa vocation agricole.

Avec la construction des routes et le développement des moyens de transport, au cours de ces dernières années, deux facteurs auxquels s'ajoutent la crise de logement et la prolifération des maux sociaux dans les villes, l'exode rural a connu, ces derniers temps, un recul nettement remarquable. Beaucoup de djebailis préfèrent combiner une résidence rurale et une activité urbaine. Les déplacements, entre les lieux de résidence et les lieux de travail, se sont développés. Ils se font entre les principales villes de l'Aurès : Batna et Biskra et les villages du massif.

Cette tendance profite évidemment aux campagnes du massif de l'Aurès. Les villes et les campagnes ne sont plus deux univers cloisonnés, mais forment deux aires géographiques qui favorisent le mélange des pratiques langagières. La ville fait, ainsi, se côtoyer des individus, aux profils sociologiques différents et aux pratiques linguistiques variées, ce qui favorise les échanges et les métissages des langues.

C'est, dans ce contexte, certes très instable encore, que se situe cette étude sur la situation linguistique du massif central de l'Aurès. C'est, également, dans ce cadre, que peuvent être interprétés les changements qui s'y opèrent au niveau linguistique et culturel.

Notes

- 1- DPAT de la wilaya de Batna 2007
- 2- Encyclopédie berbère Vol.VII, A322 AURES Aix en Provence, 1989. p.1070.
- 3- M. GAUDRY, (1929): La femme chaouia de l'Aurès, Etude Sociologique Berbère, Paris, Librairie orientale Paul Geuthner. p.1
- 4- Services de la météorologie de l'aéroport de Batna.
- 5- Propos recueillis auprès d'un vieux paysan des Touabas à Médina.
- 6- Encyclopédie berbère Op. cité. p.1070.
- 7- Informations recueillies auprès des services des forêts de Batna
- 8- J. MORIZOT, (1991) : L'Aurès ou le mythe de la montagne rebelle, Paris, L'Harmattan. p.22
- 9- Voir à ce sujet CAMPS, G.: Encyclopédie Berbère n° I p.29
et J. MORIZOT Op. cité, Chap. II. p.39
- 10-Voir à ce sujet :
-J. BIREBENT, (1962): *Aquae romanae* , recherche d'hydraulique romaines dans l'est algérien. Alger, Services des Antiquités de l'Algérie.

- P. MORIZOT, (1989) : Pour une nouvelle lecture de l'élogium de Masties. *Antiquités Africaines*. T.25, 1989. P. 263-284.
- 11- E. FALLOT, (1886): « les monts Aurès » in *Bibliothèque illustrée des voyages autour du monde ...* » Paris, Librairie Plon. p.2
- 12- PROCOPE cité par MORIZOT, J. Op. cité p. 51-52.
- 13- Voir à ce sujet :
- M. GAID, (1990) : Les berbères dans l'histoire. De la préhistoire à la Khéna. Tome I, Alger, Mimouni,
 - M. KADDACHE, (2003): L'Algérie des algériens de la préhistoire à 1954, Paris- méditerranée.
- 14- P.L. CAMBUZAT, (1986): L'évolution des cités du Tellen Ifrikya du VII au XI siècle, Chap.1, p. 17-27, T1, Alger, OPU.
- 15- Voir à ce sujet : M. GAID, & M. KADDACHE, Op. cités
- 16- Pour en savoir plus consulter G. CAMPS Op. cité p. 37 et suite
- 17-LT.COLONEL. R.DELARTIGUE(1904): Monographie de l'Aurès Constantine, Marlé-Andrino p. 32.
- 18- Au sujet de la résistance des berbères de l'Aurès, voir aussi M. HADDAD, (1985) : « Tradition de résistance chez les berbères zénètes dans le pays chaouia Aurès-Belezma et sa périphérie sud-est algérien » *Revue d'histoire Maghrébine* (2^e époque moderne et contemporaine) 22^{ème} année n°79- 80 Mai 1985. p. 123. 379-380.
- 19- E. FALLOT, (1887): Au-delà de la méditerranée, (Kabylie- Aurès-Kroumirie) Paris, Librairie Plon. p.40
- 20- L T. COLONNEL. SEROKA (1855): Histoire du cercle de Biskra, 1^{ère} partie jusqu'à. Archives des Pères Blancs à Rome, p.62 p. 134
- 21- A. ZOUZOU, (2001) L'Aurès au temps de la France coloniale. Evolution politique, économique et sociale (1837-1939) T 2 Alger, Houma.
- 22- E. FALLOT, Op. cité, p. 137
- 23- F. COLONNA, (1995): Les Versets de l'invincibilité. Permanence et changements religieux dans l'Algérie contemporaine, Paris, Presse des Sciences PO. p.101-102.
- 24- Archives des Pères Blancs d'Arris et de Médina (début du siècle jusqu'à 1913) à la cathédrale de Batna.
- 25- Actes du séminaire sur la révolution de 1916 théâtre régional de Batna, publiés par l'Association du 1^{er} novembre, Batna 1996
- 26- A. GUEDJIBA, (2006): « La 1^{ère} guerre mondiale vue par les Béni Bouslimane (Aurès) Le cas de l'insoumission, Actes de l'atelier ». « Héritages et identités méditerranéennes » du 28-30 octobre, CRASC, Oran.
- 27- J. DEJEUX, (1988): « le bandit d'honneur en Algérie: de la réalité et de l'oralité à la fiction » in *Etudes et documents berbères* n°84, 1988. p.39-60
- 28- PETITGNOT : « Crimes et délits dans l'Aurès » in *revue de la gendarmerie* (Paris), novembre 1938 et 1939, t I, janvier-mars et mai, t II. P. 542-570.
- 29- TENGOUR-SIARI, O. (2010) : Histoire contemporaine de l'Algérie, Oran, éd. CRASC. p. 149.
- 30- Encyclopédie Berbère Vol. VII A322 AURES, Aix en Provence, 1989. p.1085-1087
- 31- Y. COURRIERE, (1990): La guerre d'Algérie, Paris, R. Laffont.
- 32- TENGOUR-SIARI, O. Op. cité. p. 201
- 33- Données des services concernés au niveau de la wilaya de Batna.
- 34- Consulter à ce sujet : MASQUERAY, E (1886): La formation des cités, (réimpression de l'ouvrage publié chez Ernest LEROUX à Paris /Aix en Provence, EDISUD, 1983. P. 145-173.

- 35- E. FALLOT, Op cité p.204
- 36- Alliance des At Daoud avec les At Saada, les At Bouzina et les At Ziane contre les At Abdi et leurs alliés les At Bouslimane, les At Oudjana, les At Mloul et les Amamra
- 37- M. GAUDRY, Op. cité p.x
- 38- E. MASQUERAY, (1876): « Voyage dans l'Aourâs. » p. 39-58.
- 39- G. MARCY, (1938) : « Observations sur l'évolution politique et sociale de l'Aurès » dans Entretiens sur l'évolution des pays de civilisation arabe T II (3^{ème} année) Centre d'Etudes de Politique Etrangère. p.134
- 40- Idem p.135
- 41- Récits recueillis auprès de personnes âgées dans les différents ḡrach du massif
- 42- محمد شفيق ثلاث وثلاثون قرنا من تاريخ الامازيغ الرباط دارالحكمة ص -94 p .94 (C'est nous qui traduisons)
- 43- Lire à ce sujet : D.J. GOUZOU, (1989) : Village de l'Aurès, archives de pierres, Paris, l'Harmattan.
- 44- C.M. ROBERT, (1939): Le long des Oueds de l'Aurès, Alger, Editions BRACONNIER, p.117
- 45- G. MARCY, (?): « Le code coutumier », Education Algérienne p.4
- 46- P. THERIEZ, (1987): En flânant dans les Aurès, Ain Mlila, Numédia. p. 118
- 47- S. E. CHERRAD, (2012) : Mutations de l'Algérie rurale, 1987-2010. Les évolutions dans le constantinois, Ain Mlila, Dar El houda. p. 238
- 48- Idem, p 234.
- 49- O. TENGOUR-SIARI, (2010) : Histoire contemporaine de l'Algérie, Oran, éd. CRASC. p. 142.
- 50- M. GAUDRY, Op cité, p.232
- 51- N. BOULHIS, (2002): Les harkis berbères de l'Aurès au nord de la France, Paris, PU Septentrion.
- 52- A. ZOUZOU. (2001) : L'Aurès au temps de la France coloniale, Evolution politique, économique et sociale (1837-1939) T2, Alger, Houma, p.929-930.
- 53- F. COLONNA, (1988) : « L'Aurès dans les années trente. Des stéréotypes à l'épreuve de la macro-histoire ». Lettrés, intellectuels et militants en Algérie. 1880-1950. Alger OPU 1988. p. 36
- 54- Ibid p. 36

Chapitre III

Configuration linguistique

Section 1

Configuration linguistique générale d'Algérie

Pour bien comprendre la configuration linguistique du massif central de l'Aurès, nous avons jugé utile de présenter brièvement la situation linguistique en Algérie, en général, et dans le pays chaoui, en particulier.

L'Algérie, à l'instar des pays du Grand Maghreb, recèle un patrimoine linguistique riche et varié. Au substrat berbère, langue aborigène, se sont greffées, au fil des siècles, les langues des colonisateurs qui se sont succédés sur ce pays à travers l'histoire : le phénicien, le latin, l'arabe, le turc, le français... De toutes ces langues, bien qu'elles aient toutes marqué de leurs empreintes le tamazight, seul l'arabe a réussi à le supplanter dans l'usage communicationnel. L'arabe a réussi à se forger une place dans les pratiques langagières courantes des berbères. D'abord grâce à l'implantation massive d'arabophones venus de l'orient à partir du 10^{ème} siècle en Berbérie. L'assimilation religieuse et l'arabisation des berbères au fil de l'histoire en est un autre facteur. L'influence de l'arabe sur le tamazight se traduit, dans la réalité, essentiellement, par l'emprunt massif, l'arabisation des patronymes et des toponymes.

L'espace linguistique algérien est aujourd'hui fortement caractérisé par une dualité du berbère et de l'arabe parlé, deux langues qui constituent, les composantes majeures du patrimoine linguistique algérien. Ce sont ces deux langues, qui représentent les éléments les plus actifs de la dynamique sociolinguistique et socioculturelle de l'espace social algérien. Le français a commencé à pénétrer dans l'espace linguistique algérien à partir de la deuxième moitié du XIX siècle. Et depuis, il n'a pas cessé de s'y installer

Actuellement, ce paysage offre des reflets irisés de contacts de langues et de cultures. Une situation kaléidoscopique résultant de facteurs d'ordre divers : historiques, sociaux, économiques, politiques etc. Parler de plurilinguisme, en Algérie, est aujourd'hui une lapalissade dont de nombreuses études sociolinguistiques ont rendu compte. Les unes mettent en exergue la richesse linguistique des répertoires verbaux qui mêlent l'arabe avec ses variantes dialectales, le français et le berbère sous sa forme disparate de parlers et les différents usages qu'en font les algériens (alternances codiques, code mixing, ...) (Morsly, 1988, Taleb-Ibrahimi, 1995) (1). D'autres s'intéressent à la place des langues (notamment le français et l'arabe moderne que certains appellent

aussi « arabe classique, arabe scolaire, arabe littéraire, ou encore la fusha») dans la politique linguistique du pays (Benrabah, 1995 et 1999, Grandguillaume, 1983 et 2004). (2)

Dans la dynamique des parlers, du paysage linguistique algérien, on assiste, aujourd'hui, à une inégalité incontestable. En effet, on est en face à deux langues, dans un duel inégal. *« Une langue berbère érodée par les intempéries de l'histoire jusqu'au stade de « pénélaine » et une langue arabe que la même histoire a auréolé d'un prestige incommensurable, celui d'être, notamment, l'écriture révélée du livre vénéré par l'ensemble des musulmans. »* (3) *« Du fait de son lien à la lettre et de son lien au sacré, l'arabe littéraire exerce une grande fascination. »* (4)

Les résultats de ce duel inégal sont là. On voit, de jour en jour, les dialectes arabes envahir le terrain, partiellement, abandonné par les parlers berbères. *« C'est un fait indéniable (...) que l'une des sources vitales de la culture nationale incrustée dans l'histoire maghrébine (...) voit son débit s'amincir au fil des ans, devant l'avancée des parlers arabes. »* (5) Les facteurs, favorisant cette avancée, et qui se mêlent, de façon inextricable, relèvent d'ordre économique, social, politique et psychologique. *« Les processus de disparition ou de maintien en vie des langues sont, dans une très large mesure, façonnés par des politiques linguistiques, dans des domaines tel que le droit, l'administration et l'éducation. »* (6)

Au plan de la politique linguistique, l'Algérie, au lendemain de l'indépendance, pour se détacher de la sphère coloniale, a opté pour une politique, quelque peu différente de celle adoptée par le régime colonial, durant cent trente années d'occupation. Elle a fait, officiellement, de l'arabe moderne, une langue nationale et officielle, en remplacement au français, pour confirmer sa volonté d'appartenir à un ensemble culturel et géopolitique: le monde arabo-musulman, tel qu'elle l'avait acclamée, tout au long, du mouvement nationaliste. Il ne s'agit, en réalité, que la reconduction de la même situation avec un léger inversement des rôles de l'arabe et du français (la première devient langue officielle et la seconde langue étrangère). *« L'idéologie nationale héritée de la révolution (...) n'est en réalité que le miroir inversé du discours colonial sur l'Algérie (...) L'idéologie coloniale travestissait l'histoire pour fonder la légitimité de la domination française. Le nationalisme lui emprunta sa démarche faisant à son tour bon marché du réel. »* (7) Les langues aborigènes sont toujours confinées à l'usage strictement oral loin des sphères formelles. (8) *« L'idéologie dominante s'applique bien aux langues pour en faire des langues dominantes face à d'autres dominées. Les discours du pouvoir se chargent de soutenir de telles hiérarchies de manière souvent grotesques. Il suffit de réserver certains domaines à une seule langue pour que les usagers de la langue exclue finissent par admettre la supériorité de la langue retenue et l'infériorité de leur langue. »* (9)

B. POICHE définit la langue officielle comme étant *« celle qu'un Etat emploie pour son usage administratif interne, et qu'il impose de manière, plus au moins coercitive, à ses citoyens dans leurs rapports avec ses services. »* (10) F. LAROSSI explique le choix de la langue arabe, comme langue officielle, pour le

Contexte Géolinguistique

cas des pays du Maghreb, par le fait que *«L'arabe jouit d'une légitimité pluridimensionnelle qui est à la fois religieuse, historique, culturelle et politique.»* (11)

En Algérie, comme d'ailleurs dans de nombreux pays à travers le monde, c'est l'état qui décide des statuts des langues. Le choix d'une telle ou telle langue, comme nationale ou officielle, n'obéit pas à la consultation de la population et ne tient nullement compte de la réalité linguistique. *«La planification linguistique a été menée, tambour battant, et selon l'humour de celui qui détient le portefeuille du ministère de l'éducation nationale ou de celui de l'enseignement supérieur.»* (12) *« La nécessité d'assurer par des lois l'homogénéité linguistique, dans la fonction publique, ou ailleurs, reste encore à prouver.»*(13)

Le débat sur le statut des langues est marqué de considérations idéologiques. Le référent national et religieux avantage l'arabe scolaire. C'est d'ailleurs la seule langue nationale qui dispose d'un patrimoine écrit. Le français est perçu comme une aliénation culturelle. A.TALEB IBRAHIMI, l'un des concepteurs de la politique éducative algérienne du lendemain de l'indépendance, écrit: *«Il ne nous vient pas à l'idée de nier l'apport de la culture française qui nous a appris ne serait-ce que la méthode et le "discours sur la méthode". Mais il y a le revers de la médaille, ce que nous appelons les séquelles impalpables de la colonisation. En empruntant la langue du colonisateur, nous empruntons aussi, et de façon inconsciente, sa démarche intellectuelle, voire son échelle de valeurs. Et seul un retour à la culture nationale peut faire disparaître ces séquelles.»* (14)

Il est inconcevable, pour ces concepteurs, que la langue nationale et officielle de ce pays ne soit autre que l'arabe. Une idéologie qui s'oppose à tout ce qui n'est pas arabe et musulman. D'où cette hostilité au français et au berbère que l'on considère comme « cheval de Troie » du colonialisme. D'autant plus que *« le discours de la francophonie, est, dans la majorité des cas, celui des promoteurs de l'amazighité.»* (15) Alors que la classe dirigeante *« utilisait le français pour son pouvoir et sa reproduction elle prônait l'arabisation pour les autres, les condamnant, de ce fait à la marginalisation, par rapport au fonctionnement réel du pays.»* (16) On qualifiait les francophones de « hizb frança » et les berbéristes de renégats et de « pions du colonialisme ».

Les concepteurs de cette idéologie ont mis l'accent sur l'arabisation des âmes et des mentalités. Ils utilisaient l'Islam pour défendre leur cause et propager leurs idées. Ce sont ces idées qui ont favorisé l'incubation de l'idéologie de l'islamisme qui a débouché sur l'intégrisme religieux dans les années 90.

Même si beaucoup d'intellectuels arabisants (écrivains ou journalistes) revendiquaient leur idéologie communiste ou baathiste, ils ne s'empêchaient pas de s'allier aux islamistes pour arabiser la société et éradiquer le français et le tamazight en Algérie. Ils étaient conscients qu'à travers

l'arabisation de la société, ils triompheraient de leurs rivaux. Il était ainsi beaucoup plus facile pour les arabisants de convaincre la masse et de l'avoir de leur côté. Ne pouvant investir dans les secteurs techniques et économiques, ils avaient choisi les secteurs de l'éducation, de la justice, des affaires religieuses et les structures de l'ex. parti unique.

L'instrumentalisation de la question linguistique, à des fins de politique générale, a eu des répercussions outrageuses. L'arabe moderne proclamé langue officielle exclusive a pris le pas sur les autres langues du pays. Cette politique a occulté le rôle prépondérant de l'arabe parlé et des parlers berbères dans l'épanouissement de la culture nationale et le renforcement de la spécificité algérienne, vis-à-vis, de ce monde arabo-musulman.

Cet ensemble d'attitudes de survalorisation de la langue officielle, et de l'exclusion des langues de l'usage courant des institutions de l'état, ne sont, d'ailleurs, que la conséquence de la politique linguistique menée depuis l'indépendance. Les langues de l'usage courant sont associées aux représentations sociales des plus négatives. Ces clichés sont naturellement renforcés par l'école, qui véhicule, particulièrement, l'intégrité symbolique de l'arabe moderne.

Le résultat de cette construction idéologique, qui remonte, en fait, aux options du mouvement nationaliste qui voulait faire de l'Algérie un pays arabe et musulman. Un état, dont les citoyens sont musulmans, ne peut être légitime, selon cette idéologie, que si sa langue officielle est celle du livre sacré. Cette option idéologique et sociolinguistique est constituée de représentations linguistiques qui ont forgé l'imaginaire communautaire des algériens. Lequel imaginaire se caractérise par:

- la représentation hiérarchique des langues qui présente l'arabe moderne comme seule susceptible de supplanter les autres langues en présence.

- la représentation politico-administrative : l'arabe moderne est la seule langue nationale et officielle du pays.

- la représentation élitiste : seule l'arabe moderne, parmi les langues en présence, est capable de produire de « *la bonne littérature* » et de servir de moyen d'acquisition du savoir.

- la représentation « sacralisante » : l'arabe, « *la langue dans laquelle Allah a transmis son message au prophète Mohammed, est considérée comme un idiome divin.* » (17)

De telles représentations ont relégué, au second rang, les langues de l'usage courant. L'arabe parlé est présenté comme une langue déformée, incorrecte, etc. de l'arabe moderne. Les parlers

Contexte Géolinguistique

berbères ne sont que des dialectes, indignes de s'élever au rang des langues. *« Les langues indigènes seraient incapables (...) de véhiculer des notions modernes, des concepts scientifiques, incapables d'être des langues d'enseignement, de culture, ou de recherche. »* (18)

D'où l'idéologie diglossique qui repose sur la conjonction de deux représentations des langues en présence : une représentation de la langue dominante (l'arabe moderne dans le cadre formel et l'arabe parlé dans l'informel) et une représentation d'une langue dominée (tamazight ou les parlers berbères) parfaitement antagonistes. *« La fonction de l'idéologie diglossique est d'orienter cet antagonisme au profit de la langue dominante, car l'issue doit être une substitution, en sa faveur, de sorte que la violence de cette logique de substitution est, sinon, totalement, occultée ou du moins atténuée, afin d'être acceptable. »* (19)

Même s'il est vrai que le discours idéologique dominant a imposé l'arabe moderne comme langue nationale et officiel et a stigmatisé le français comme langue du colonisateur et d'aliénation culturelle ; dans la réalité, la politique de l'arabisation, en Algérie, avec la scolarisation massive, n'a pas atteint les résultats escomptés. Un responsable du ministère de l'éducation nationale déclarait dans les années 80 au journal le monde: *« On peut dire que le français est plus enseigné, aujourd'hui, en Algérie, qu'il ne l'était du temps des français. »*(20) Il existe, aujourd'hui, en Algérie, grâce à la scolarisation massive, plus d'algériens qui parlent et comprennent le français, qu'à l'époque coloniale.

La politique de l'arabisation a suscité, au terme de deux décennies, une dévalorisation de l'arabe, notamment, en milieu des jeunes et des universitaires et une valorisation des langues étrangères et particulièrement le français. Car l'alphabétisation en arabe moderne était beaucoup plus portée par une idéologie culturelle et identitaire que par une logique de formation, liée à un projet de développement social et économique. Un rôle que, seules les langues étrangères (le français et un peu moins l'anglais), semblent assurer. Lesquelles langues sont perçues, par la masse populaire, comme langues de la promotion sociale, de la technologie et de l'ouverture sur d'autres cultures et d'autres civilisations.

La configuration de la réalité linguistique de l'Algérie se caractérise, aujourd'hui, par une variété de langues et de parlers, coexistant sous forme de couches superposées, les unes aux autres et que K. TALEB IBRAHIMI présente sous forme de sphères linguistiques: (21)

- La première est la sphère arabophone. Elle se caractérise par le nombre important de ses locuteurs et son extension géographique. Il s'agit, ici, de la langue que l'on appelle communément

Contexte Géolinguistique

« l'arabe parlé » ou encore « l'arabe dialectal » et qui constitue la langue véhiculaire du pays. L'arabe parlé est la langue maternelle de plusieurs millions d'algériens.

- La seconde est la sphère berbérophone : elle est représentée, essentiellement, par les Aurès dans l'est algérien, la Kabylie et le Mont de Chenoua au centre, le M'zab et le Hoggar au sud et d'îlots disséminés, ici et là, dans le reste du pays.

En l'absence de recensement démographique, que l'on proscrit, malheureusement, en Algérie, on ne dispose pas de statistiques fiables de berbères d'Algérie. Pour les dénombrer, on se contente, généralement, de leur concentration dans leurs régions respectives, sans tenir compte de l'interpénétration des populations due à l'exode rural, et au mouvement migratoire interne.

Chacune de ses sphères présente des aires linguistiques. C'est en effet ce que certains désignent par « pluridialectisme ». (22) La première connaît des variétés dialectales avec des interpénétrations et des intercompréhensions entre les différentes aires linguistiques voisines. On distingue dans cette sphère, selon K. TALEB IBRAHIMI quatre aires linguistiques :

- « l'aire orientale, couvrant ce que l'on a coutume de nommer le constantinois
- l'aire centrale couvrant globalement l'algérois et son arrière pays bédouin
- l'aire occidentale correspondant à l'Oranie
- l'aire saharienne. » (23)

A l'intérieur de ces aires, on relève des zones linguistiques, dont les divergences ne manquent pas, mais elles n'altèrent, aucunement, les intercompréhensions. Ainsi, rien que dans l'aire orientale, c'est-à-dire, le constantinois, on trouve la zone du Djeljelli, de Mila, du sétifois, de Constantine, de Skikda, du Bônois, etc. où l'on note des divergences aussi bien phonétiques que lexicales et morphologiques. Mais cela n'exclut, ni l'intercompréhension, ni l'interpénétration. Il en est de même pour les autres aires de cette sphère linguistique.

A chacune des régions qui constituent la seconde sphère (la sphère berbérophone) correspond un parler différent de l'autre, et donc une aire linguistique différente. On distingue quatre aires principales : Dans l'Aurès on trouve Tachawit, Taqbaylit en Kabylie, Tachenouit dans l'algérois, Tamzabit au M'zab, Taterguit au Hoggar. (24)

A l'intérieur de chaque aire linguistique berbérophone, on relève des zones linguistiques avec des interpénétrations et des intercompréhensions régionales. Ainsi dans l'Aurès, par exemple, on trouve la zone orientale et la zone occidentale, la zone méridionale et la zone septentrionale puis la zone des plaines et la zone des montagnes. Même au sein d'une même zone, on enregistre des divergences avec des intercompréhensions et des interpénétrations, d'un çarch à un autre, voire, d'un village à un autre. (25)

Tous ces parlers, qui constituent la sphère berbérophone, ont un même apparentement. Ils remontent tous à la langue berbère. Mais pour des raisons historiques, (26) ces parlers s'étaient séparés, au fil des siècles, les uns des autres, par de grandes distances ou par d'importantes implantations arabophones, souvent en mauvais termes avec leurs voisins les berbérophones, pour se confiner dans des montages ou dans des oasis lointaines. C'est en effet, ce qui avait contribué à la réduction, pour ne pas dire élimination pure et simple, de contacts entre eux. Il est à souligner que « *s'il y a intercompréhension à l'intérieur de chaque groupe de dialectes (pour les parlers arabes), il n'en va pas de même pour les deux groupes arabe et berbère* », (27) et entre les parlers berbères eux-mêmes.

Ce phénomène a entraîné, au fil des temps, pour la zone berbérophone, l'évolution divergente de ses parlers, à tel point, qu'aujourd'hui, l'intercompréhension n'est pas toujours évidente. « *Ces variations apparaissent d'une agglomération à l'autre ... et les différences entre les parlers s'accroissent avec les distances.* » (28) Ce qui a conduit certains, comme l'éminent berbérisant L.GALAND à parler de langues berbères. (29)

A noter que le phénomène de l'évolution divergente des parlers berbères, n'est pas dû seulement à l'absence de contacts directs, entre les groupes berbérophones, mais aussi au fait que le berbère n'a jamais été une langue officielle ou savante. L'absence de la tradition scripturaire de large diffusion, dans la société berbère, qui pourrait aboutir à un usage très large de l'écriture, et du coup à la création et au développement de la littérature écrite, en est, également, pour quelque chose dans tout cela.

Le domaine écologique des parlers berbères est, souvent sinon presque toujours, déterminé par des conditions naturelles défavorables: montagnes, déserts, des modes de vie à caractère rural, etc. C'est dans ce contexte, seulement, que le berbère est, aujourd'hui, maintenu. Mais comme ces régions, au sol austère ou aride, ne peuvent subvenir aux besoins de leurs habitants, dont le nombre ne cesse d'accroître; les berbères s'adonnent, souvent, à l'aventure. Ils quittent leur territoire vers d'autres destinations à la quête d'une vie meilleure.

Contexte Géolinguistique

Ces déplacements les mettent en contacts permanents ou saisonniers, avec les populations arabophones, un facteur important dans l'arabisation des berbères. L'arabisation a lieu, aussi, là où les groupes berbérophones sont morcelés ou entourés par des implantations arabophones installées dans les villes, à proximité des marchés, le long des routes, ou sur les terres fertiles. Les berbères s'y rendent pour chercher du travail, pour commercer ou pour s'y installer.

La cohabitation de tamazight avec l'arabe parlé, dans le paysage linguistique algérien, s'est soldée par des influences importantes réciproques. Ces influences sur tamazight diffèrent d'un parler à un autre. Elles sont surtout d'ordre lexical. « *Le phénomène de l'emprunt ne touche que très peu ce qui constitue le cœur réel de la langue : la morphologie et la syntaxe. Reste, bien sûr, la face la plus visible mais aussi la couche superficielle de la langue : son lexique.* » (30)

C'est à travers l'arabe parlé et le berbère, véritables langues maternelles des algériens, et langues réelles de la nation, que l'on désigne, officiellement, sous les dépréciatifs tantôt *de langues populaires*, tantôt *de dialectes ou de parlers*, mais jamais de langues tout court; que se construisent l'imaginaire individuel et l'univers affectif des locuteurs algériens. Deux langues qui véhiculent une culture populaire à la fois riche et diversifiée : la chanson, la poésie, le théâtre, le cinéma, etc. Avec leurs variétés dialectales, elles assurent l'étonnante richesse du paysage linguistique et culturel algérien. Ce sont ces parlers qui ont gardé, des siècles durant, l'identité algérienne.

L'arabisation, la charpente de la politique linguistique de l'Algérie indépendante, a « *contribué à la marginalisation, de plus en plus forte, des dialectes populaires* », (31) en l'occurrence, l'arabe parlé et le tamazight, qui au nom de l'unité nationale et de la légitimité islamique, sont écartées des institutions officielles. Seul l'arabe moderne est reconnu, par les constitutions et les chartes de l'Algérie indépendante, comme l'unique langue nationale et officielle de « l'état nation ». « *La difficulté de reconnaître la diversité culturelle (et linguistique) interne comme une richesse collective plutôt que comme une menace pour la cohésion sociale, doit, sans doute beaucoup, à la tradition uniformisante de la politique linguistique française* » (32) qui continuait à inspirer les pays maghrébins même après leur indépendance.

Mais cela n'a pas, pour autant, réduit la diversité réelle des pratiques linguistiques des algériens. Car la diversité des parlers et des variétés linguistiques, est beaucoup plus une réalité sociolinguistique que sociopolitique. Les algériens continuent à parler de façon plurilingue, au moins leurs langues maternelles à tradition orale: l'arabe parlé et les parlers berbères.

Ces deux langues (l'arabe parlé et tamazight), statistiquement dominantes et socio-politiquement dominées, ne bénéficient, aujourd'hui, d'aucun avantage et d'aucun statut officiel.

Elles sont toutes les deux marginalisées et sous valorisées (33). Elles n'ont pas toutes les deux le droit de cité à l'école, dans la presse et dans la thématique nationaliste. Et du coup, elles sont confinées à un usage strictement oral. L'arabe parlé est présenté comme un usage déformé de l'arabe scolaire. Le berbère est conçu comme un facteur de division de l'unité de la nation.

« Mis à part quelques rares intellectuels isolés comme l'écrivain Y. KATEB (auquel nous ajoutons, essentiellement, M. MAAMERI et S. CHAKER, concernant tamazight) qui se prononçaient pour une reconnaissance des dialectes berbères et de l'arabe dialectal », (34) personne n'a osé pendant de longues années, à discuter les options linguistiques officielles de l'Algérie, souvent présentées comme irréversibles.

Il est vrai que l'on assiste, depuis quelques décennies, à un mouvement revendicatif de revalorisation du berbère, notamment en Kabylie, lequel mouvement a abouti, à partir de 1995, à l'introduction de Tamazight dans le système éducatif dans certaines régions du pays. Mais il n'en est pas de même pour l'arabe parlé.

Quant à l'arabe moderne et le français, ils bénéficient, tous les deux, d'un certain prestige et des fonctions bien précises, pour des raisons historiques et sociopolitiques, qui tiennent, à la fois, à la forme du pouvoir et à sa politique linguistique. La première est la charpente de la politique linguistique de l'Algérie. Elle est la langue nationale et officielle du pays et langue d'enseignement dans le système éducatif et au supérieur. La seconde est enseignée à partir de la 3^{ème} année primaire. Au supérieur, certaines disciplines ne sont enseignées que dans cette langue. La compétence, dans ces deux langues, est fortement liée au niveau d'instruction. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus la connaissance de ces langues est élevée.

L'arabe moderne, n'est la langue maternelle de personne, une langue exclue de l'usage courant et peu comprise du commun du monde, dans le pays et même dans tout le monde arabe « L'histoire n'a pas encore enregistré d'arabophones de naissance, c'est-à-dire, des humains ayant l'arabe classique (la fusha) pour langue maternelle. » (35) Et pourtant, c'est elle qui assure le caractère définitoire de l'adhésion et de l'appartenance à l'espace géolinguistique et culturel du monde arabe.

Le français, même s'il n'est pas, clairement, revendiqué comme langue nationale, et bien qu'il ne soit pas, officiellement, reconnu ; concrètement, il bénéficie de statut de langue co-officielle du fait, d'abord, qu'il se superpose à l'arabe moderne dans certaines fonctions de communication. C'est dans ces langues que l'usage linguistique officiel et institutionnel est assuré :

Contexte Géolinguistique

Le journal officiel, les textes officiels et les correspondances administratives, la presse, etc. C'est, également, dans ces deux langues, que l'Algérie entretient ses rapports avec le monde extérieur.

Certains domaines sont exclusivement réservés au français. C'est le cas de l'enseignement de la médecine et des filières scientifiques et technologiques au supérieur et les secteurs économiques et financiers. Dans le domaine de la presse et de l'édition du livre, le français rivalise avec l'arabe, aussi bien, en nombre de titres qu'en nombre de lecteurs.

D'autres sont, exclusivement, réservés à l'arabe. C'est le cas des discours officiels et religieux et de l'enseignement dans le système éducatif, qui n'est dispensé, à tous les niveaux, qu'en langue arabe. Le secteur de la justice est aussi entièrement arabisé.

Etant donné que l'enseignement et la formation ne sont dispensés que dans l'une de ces deux langues, et le travail dans les administrations se fait dans l'une ou dans l'autre, ce sont ces langues qui assurent les promotions sociales. (36)

Dans l'usage courant, où prédominent, essentiellement, l'arabe parlé et les parlers berbères, c'est plutôt le français qui est plus pratiqué que l'arabe moderne. La pratique du français est attestée chez certains locuteurs, sans être leur langue exclusive, notamment, dans les grandes villes : Alger, Oran, Annaba, Constantine et en Kabylie : Tizi Ouzou et Bejaïa. Quant à la pratique de l'arabe scolaire, elle est rarissime, voire, inexistante dans les pratiques langagières courantes.

Si l'on considère cette situation du point de vue sociolinguistique, on peut dire que la langue véhiculaire de tous les algériens, est l'arabe parlé, la langue que parlent et comprennent les arabophones et les berbérophones. C'est dans cette langue que s'établissent, en règle générale, les contacts entre les gens. C'est aussi la langue la plus importante par le nombre de ses locuteurs et de son extension géographique. Elle s'impose comme langue de l'environnement dans les centres urbains.

Bien que tamazight soit promulgué, depuis le 7 avril 2002, langue nationale, à côté de l'arabe ; dans le vécu quotidien, son statut n'a pas changé. Tamazight est toujours confiné dans les zones linguistiques où il se trouve et continue, de servir de moyen de communication, dans les interactions verbales. Le code oral est son mode privilégié. Les parlers berbères voient, quotidiennement, leur débit s'amincir au fil des ans, pour des raisons économiques, sociales, psychologiques, politiques, etc.

En somme, il existe une complémentarité entre les langues en présence dans le paysage linguistique algérien. Elles peuvent être associées à deux domaines distincts : Le domaine de l'usage oral est, essentiellement, investi par l'arabe parlé et les parlers berbères dans certaines régions du pays. Le domaine du savoir, de l'écrit, est, exclusivement, réservé, à l'arabe moderne et au français. N'est ce pas, là, le secret de la réussite du pluralisme linguistique et culturel tel qu'il est attesté dans le contexte algérien ? Si l'on tient compte de la variété des langues et des parlers attestés en Algérie, on peut dire que la grande majorité des algériens sont, suivant les nécessités de communication, membres de plusieurs communautés linguistiques. Ils sont membres de la communauté linguistique de leur groupe pour les berbérophones, lorsque la communication met en interaction les membres de cette communauté. Membres d'une communauté plus vaste, basée sur l'usage de la langue véhiculaire, pour communiquer avec les usagers d'autres parlers. Pour certains, parmi eux, ceux qui ont eu un niveau d'instruction plus ou moins élevé, ils font partie, à la fois, de deux communautés linguistiques différentes: celle des francophones et celle des arabophones, selon les situations de communication dans lesquelles ils se trouvent : pour lire la presse, à la mosquée, à l'école, au travail

Voilà, brièvement, comment se présente la configuration linguistique générale de l'Algérie. Une configuration qui se caractérise par un multilinguisme.

Notes

- 1- D. MORSLY, (1988) : *Le français dans la réalité algérienne*, Thèse de doctorat d'État, Université de Paris V.
MORSLY, D. (1996 a). »Alger plurilingue », *Plurilinguismes*, 12, 47-80.
TALEB-IBRAHIMI, K., (1995). Les Algériens et leur(s) langue(s). Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, Alger, Dar El-Hikma.
- 2- M. BENRABAH, (1997) : « Les avatars du français à travers la politique linguistique en Algérie », in C. JUIILLARD & L-J. CALVET (éds), *Politiques linguistiques : mythes et réalité*, AUPELF-UREF, Collection « Actualité Scientifique », 55-60.
- M. BENRABAH, (1999) : *Langue et pouvoir en Algérie*, Paris, Segquier.
- G. GRANDGUILLAUME, (1983) : *Arabisation et politique au Maghreb*, Paris, Maison-neuve et Larousse.
- G. GRANDGUILLAUME, (2004) : « La Francophonie en Algérie », *Hermès* 40, 75-78.
- 3- M. LAGHAOUT (1995) : « L'espace dialectal marocain, sa structure actuelle et son évolution récente. » in *Dialectologie et sciences humaines*, publication de la faculté des lettres et sciences humaines, Rabat. p12-13
- 4-G. AYOUB, (2002) : « La langue arabe entre l'écrit et l'oral. » in *Les langues de la méditerranée*, S/D Robert BISTOLFI, Paris, l'Harmattan. p. 50
- 5-M. LAGHOUAT, Idem. p.12
- 6- KOENIG MATHIAS (2004) : Editorial de IJMS (International Journal on Mutliculturel Societics) Vol. 6 n°1 (université de Bomerg). p 3-4

- 7- M. HARBI, (1980) : Le FLN, mirage et réalité. Paris, Ed. J.A. p. 31-32.
- 8- A. OUERDANE, (1993) : La question berbère dans le mouvement national algérien (1926-1980), Alger, éd. Epigraphe/ Dar El Ijtihad.
- 9- K. ROTAETXE, (1987) : « *L'aménagement linguistique en Euskadi.* » In: Jacques Maurais (éd.) *Politique et aménagement linguistiques*. Québec: Conseil de la Langue Française, p.170.
- 10- B. POCHE, (2000) : Les langues minoritaires en Europe, PU de Grenoble, Grenoble. p. 17
- 11- F. LAROUCI, (2003) : « Glottopolitique, idéologie linguistique et Etat –nation au Maghreb » in GLOTTOPOL, revue de sociolinguistique en ligne, n°1 janv. 2003. p.147.
- 12- F. BOUHADIBA, (2004) : « La question linguistique en Algérie. Quelques éléments de réflexion pour un aménagement linguistique ». In *Trames de langues, usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* S/D JOCEYLINE DAKHLIA, Paris, Maisonneuve et la rose, p. 504
- 13- Ibid p. 504
- 14- A. TALEB IBRAHIMI, (1973): De la colonisation à la révolution culturelle, Editions SNED, Alger p.16
- 15- F. LAROUCI, (2003) : p.147
- 16- G. GRANDGUILLAUME, (1982) : « Arabisation et légitimité politique en Algérie », in *Langues et pouvoir de l'Afrique du Nord à l'extrême orient* édité par S .CHAKER, Aix en Provence, EDISUD. p.20
- 17- M. BENRABAH, (1999): La langue et pouvoir en Algérie, Paris, SEGUIER, 1999, p. 33
- 18- J.L. CALVET, (1974) : Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie, Paris, Payot
- 19- H. BOYER, (S/D) (2005) : De l'école occitane à l'enseignement public : vécu et représentations sociolinguistiques. Une enquête auprès d'un groupe d'ex-calandrons, l'Harmattan, Paris p73-74.
- 20- le journal Le Monde 16/12/1985
- 21- K. TALEB IBRAHIMI, Op. cité, p. 33.
- 22- T. ZAABOUT, (2010):«La Pratique Langagière de Locuteur(s) Bilingue(s)» in *Synergies Algérie* n° 9-210 p.203.
- 23- K. TALEB IBRAHIMI, Op. cité, p.27.
- 24- Consulter à ce sujet : E. DOUTTE, & E.F. GAUTIER, (1913): Enquête sur la dispersion de la langue berbère en Algérie, Alger, Adolphe Jourdan.
- 25- G. MERCIER, (1896) : Le chaouia de l'Aurès, dialecte de l'Ahmer Kheddou. Etude grammaticale. Textes en dialecte chaouia. Paris, Leroux, 1896. P
- 26- Voir à ce sujet : G. CAMPS, (1984): Avertissement d'Encyclopédie Berbère n°I, Aix en Provence, EDISUD. et S. CHAKER, (1983): Un parler berbère d'Algérie (kabyle) Syntaxe, Aix en Provence, université de Provence. p. 7
- 27- G. GRANDGUILLAUME (1985): « langue nationale et langue maternelle au Maghreb » in *Actes de l'atelier « linguistique et ethnologie du colloque international du CNRS Sèvres 19-20 Nov 1981 Paris SELAF* p.189
- 28- A. PICARD, (1957): « Les parlers berbères » in *Initiation à l'Algérie*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient. p.197-213
- 29- L. GALAND, (1985): « La langue berbère existe-t-elle ? » in *Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson*, Paris, Geuthner, p.175-184.
- 30- A. BENIT (2000) : « Pratiques et représentations linguistiques des locuteurs francophones de Bruxelles » in *Thélème Revista Complutense de Estudios Franceses* 2000 : 15 p.118
- 31- K. TALEB IBRAHIMI, Op. Cit. p.306

- 32- R. BISTOLFI, & H. GIORDAN, (2002) : « Concurrences et coopérations linguistiques en méditerranée » in Les langues de la méditerranée, S/D R. BISTOLFI, Paris, l'Harmattan. p. 11
- 33- Pour savoir plus sur la marginalisation des langues consulter: CHAKER, S. Manuel de linguistique berbère I, chap.2, Alger, Bouchène, 1990.
- 34- S. CHAKER, Op. cité, p.12.
- 35- M. MAAMOURI, (1990): « Impact des développements technologiques sur l'enseignement de l'arabe standard en Tunisie » in Didactiques des langues maternelles. Questions actuelles des différentes régions du monde, Paris, éd. Universitaire, p.50
- 36- Voir à ce sujet :
- H. HADDAB, (1997): « Types d'intellectuels en Algérie, problèmes de classification et de méthodes » in Réflexions : Etudes et questions identitaires, Alger, Casbah, 1997. P.25-37
 - G. MANAA, (2004): Mutations linguistiques du berbère (chaoui) au contact du français et de l'arabe dans les Aurès. Etude morphosyntaxique et lexicale. Th. de doctorat d'état en linguistique. S/D. Y. CHERRAD. Université Mentouri Constantine.

Section 2

Configuration linguistique du pays chaoui

La configuration linguistique du pays chaoui ne diffère pas trop de la configuration linguistique générale de l'Algérie. Elle se caractérise par deux sphères linguistiques importantes :

-La sphère berbérophone : Elle passe pour la plus importante, démographiquement, et géographiquement. Théoriquement, elle recouvre tous les territoires des γ rach chaouis. (cf. la carte). Mais, dans la réalité, de nombreux γ rach chaouis sont aujourd'hui arabisés, notamment les chaouis des plaines : les Haraktas, les Ségnia (1). Le chaoui n'est utilisé que très rarement dans les grandes villes de l'Aurès. (2) La pratique du berbère se trouve confinée dans les régions montagneuses ou dans des milieux très restreints : entre membres de famille ou entre amis.

-La sphère arabophone : est, réellement, la plus importante dans le pays chaoui. Elle est constituée, en plus de ce que nous appelons communément les γ rach arabes ou arabophones, de chaouis arabisés, dans les plaines et dans les villes. Nul n'ignore l'influence que peut exercer la majorité sur la minorité, qui ne se trouve pas en position de force : la ville sur la campagne et la plaine sur la montagne.

La présence de l'arabe, dans cette région, remonte aux premiers siècles qui avaient suivi la conquête musulmane. Avec l'invasion massive des tribus nomades hilaliennes, il y avait d'un côté assimilation linguistique précédée de l'assimilation religieuse des chaouis, et de l'autre, le berbère s'est vu replier, dans des régions montagneuses, sortes de bastions naturels, tels: le massif central, le Belezma, le Chélia, pour ne citer que ceux-là, pour le pays chaoui.

En effet, aux yeux de certains historiens, c'est l'assimilation religieuse qui avait entraîné le processus de l'arabisation des chaouia. (3) L'assimilation religieuse des chaouia, qui étaient de confession juïaïque puis chrétienne, était favorisée selon G. CAMPS par « *le développement récent du christianisme mais aussi par un certain prosélytisme juïaïque dans les tribus du sud.* » (4)

L'assimilation linguistique des chaouis a été d'abord accélérée par l'assimilation religieuse. L'arabe est la langue du livre sacré et de la sunna. On leur faisait croire, aussi, qu'elle était, également, la langue du paradis. Ensuite par « *la concordance des modes de vie : le nomadisme et la fiction juridique* » des chaouis des plaines, et des nouveaux arrivés (les arabes nomades). (5) Aux facteurs précédents, le même auteur ajoute les enjeux politiques des souverains berbères qui n'hésitaient pas de s'allier, en cas de conflits internes, avec ces nouveaux venus, pour faire face à leurs frères de race. (6) H.BASSET insiste, quant à lui, sur les facteurs économiques dans le processus de l'arabisation des berbères. « *Les causes économiques écrit-il, sont infiniment plus agissantes.* » (7)

Contexte Géolinguistique

Les deux langues de l'école, en l'occurrence, l'arabe scolaire et le français ne sont attestées, dans l'Aurès, que dans des situations formelles : langue des prêches religieux, langue de travail administratif et langue d'enseignement. Dans l'usage courant, ni l'une ni l'autre n'est attestée.

Aujourd'hui, dans le pays chaoui, seules les régions montagneuses et les villages les plus reculés sont toujours berbérophones. Les villes de la région et les agglomérations situées à proximité de ces centres urbains sont arabisées, ou le meilleur des cas bilingues.

Notes:

- 1- M. L. MOUAGAL: « L'arabisation des chaouia » in Nedjma n°1 1981. P. 20-41
- 2- H. GHANES: Attitudes et représentations linguistiques des chaouia de la ville de Batna, Mémoire de D.E.A. S/D : S. CHAKER, Paris, INALCO, 1997 Et G. MANAA: Op. cité.
- 3- P. MARTHELOT : « Ethnie et religion : le phénomène berbère au Maghreb » dans Actes du 1^{er} congrès d'Etudes des cultures méditerranéennes d'influence arabo-musulmane, Malte, 1972, Alger, SNED, 1973. P. 468-470
- 4- G. CAMPS : Op cité p. 32.
- 5- Ibid. p. 43.
- 6- Ibid. p. 43.
- 7- H. BASSET (1919) : Essai sur la littérature des berbères, réédition de Awal 2001 (le bilinguisme des berbères p. 31

Section 3

Configuration du massif central

C'est dans ce contexte sociolinguistique que se situe le massif central de l'Aurès. Au plan linguistique, il n'est pas surprenant, si nous disons que le chaoui est le parler dominant dans cette région. Il n'est rivalisé, dans l'usage courant, par aucune langue, si ce n'est l'arabe parlé, dans des domaines très restreints. N'avons-nous pas, déjà, souligné, plus haut, que le berbère, en Afrique du nord, s'est replié, dans les régions montagneuses et dans les oasis lointaines, pour des raisons historiques, politiques, qu'a connues le grand Maghreb, au fil des siècles? Le massif de l'Aurès n'est-il pas une région escarpée, voire la plus abrupte de tout l'Aurès?

Le massif est entouré, au Sud et à l'Est, par des populations arabophones. Au Nord, il est limité par des populations chaouiophones. Les parlers des « djebailis » présentent des divergences considérables avec les parlers chaouis limitrophes au Nord. Il existe aussi des différences (lexicales, phonétiques et morphologiques) même entre les vallées du massif. Ces différences coïncident, souvent, avec les chaînes de montagnes et les oueds, qui séparent les vallées et les villages. Il est à souligner, qu'en l'absence de bonnes intentions de standardisation et de normalisation de tamazight, à travers les institutions : l'école, les médias, ces divergences trouvent leurs justifications et paraissent tout à fait normales. A noter que ces différences, n'altèrent aucunement l'intercompréhension.

C'est, sans doute, cette homogénéité linguistique et sociale de la communauté djebailie, à laquelle s'ajoute la mobilité des populations, dans la région, et ce à travers le temps, qui favorisent l'utilisation du chaoui, dans l'usage linguistique courant dans tout le massif.

Les « djebailis » entretiennent, avec les principales villes qui les entourent (Batna au nord et Biskra au sud, où prédomine la pratique de l'arabe parlé, dans l'usage courant), des relations, quasi-quotidiennes, d'ordre économique : le travail, les achats, les ventes, et d'ordre divers : administratif, juridique, culturel, etc.

A l'époque coloniale, le massif central est présenté, par un grand nombre de berbérissants, comme étant berbère et berbérophone. G. MERCIER qui connaissait très bien la région écrit à ce propos : « *Il faut pénétrer au cœur de la montagne pour retrouver des fractions où seuls quelques rares tolbas, commerçants et voyageurs parlent l'arabe.* » (1) E. MASQUERAY était même, jusqu'à dire, que c'était les français qui avaient arabisé et islamisé les chaouias. Ce qui semble quelque peu exagéré, à notre avis, car les chaouis étaient, de culture, musulmans. Ils célébraient les fêtes religieuses de l'Islam (les deux « Aid » Achoura, et le ramadhan) à l'instar de tous les algériens, même avant la

colonisation. MASQUERAY entend peut être, ici, par l'islamisation des Chaouis l'imposition par les français du code de Sidi KHELIL en remplacement aux codes coutumiers locaux.

L'arabisation, quant à elle, selon le même auteur toujours, était due à l'utilisation des interprètes arabes par les officiers des bureaux arabes et des gardes forestiers. Ces derniers, au lieu de s'adresser aux autochtones, dans leur propre parler, recouraient à ces interprètes, qui parlaient l'arabe, le français et comprenait à peine quelques mots du berbère. (2)

H.BASSET confirmait, au début du siècle dernier, les propos de E. MASQUERAY, quant au rôle de la France coloniale, dans l'islamisation et l'arabisation des chaouias. « *Dans l'Aurès, nous avons imposé la législation musulmane au lieu des anciennes coutumes, d'assez nombreux berbères, non encore bilingues, ont été obligés d'apprendre l'arabe pour pouvoir s'entendre avec notre administration, ou pour pouvoir régler leurs affaires judiciaires.* » (3) C'était, à cette époque là, qu'avait commencé l'arabisation de nombreux toponymes et de patronymes. Un processus qui avait été entériné par l'Algérie officielle, après l'indépendance.

La population du massif est issue de la région même. Le massif présente, à ce niveau, une certaine homogénéité linguistique et culturelle, et reste peu marqué par les disparités sociales. Dans l'usage linguistique courant, prédomine la pratique du chaoui, une variante du berbère. Mais cela n'exclut, aucunement, la présence d'autres langues attestées en Algérie, en l'occurrence la langue véhiculaire (l'arabe parlé) et les langues de l'école (l'arabe moderne et le français).

Mais il n'a jamais été question, dans le massif, de bilinguisme ou de diglossie dans l'usage linguistique courant. Beaucoup de personnes âgées, principalement les femmes et les personnes non instruites, et qui n'ont jamais quitté, pour longtemps, leur terroir, sont, même de nos jours, de véritables monolingues.

Le parler chaoui du massif, comme d'ailleurs, tous les autres parlers berbères, n'échappe pas à la pénétration des emprunts, notamment, arabes et français. Un fait que les spécialistes en la matière présentent comme étant commun à toutes les langues du monde. Il n'y a pas de langues pures. « *La vitalité d'un système linguistique se mesure par sa capacité de s'enrichir d'éléments exogènes, en mettant en place des mécanismes capables de donner à ces éléments la configuration du système, ce qui facilite leur intégration.* » (4)

La sphère linguistique la plus importante, au plan démographique et géographique, dans le massif, est la sphère berbérophone (ici chaouiophone). Pour la délimiter, on se réfère à la répartition géographique des γ rach du massif central. Les γ rach chaouis occupent le plus grand espace dans la région. Les territoires des γ rach arabophones ne sont pas pris en ligne de compte car ils sont situés en dehors de notre champ de recherche.

Contexte Géolinguistique

Le territoire des At ziane est Djemmoura et Branis situés au sud-ouest du massif central. Il est rattaché, administrativement, à la wilaya de Biskra. Celui des Serahna et des Chorfa est Kimel. Il est situé au sud-est du massif. Kimel est une commune située dans le territoire de la daïra de T'kout.

Dans le massif, l'identification, des parlers berbères et arabes, se fait, justement, sur la base du découpage tribal. C'est une approche, pour le moment, objective et nécessaire, car il n'y a pas d'autre système de coordonnées original, susceptible de servir à l'étude du paysage dialectal du massif de l'Aurès. C'est, en effet, sur la base de cette distinction, que l'on peut parler de l'arabisation ou de berbérisation d'individus.

La sphère linguistique berbérophone se caractérise par une dualité plus ou moins nette des parlers djebailis. Une dualité fondée, d'abord, sur la territorialité. En effet, on relève, à ce niveau, deux aires linguistiques correspondant, respectivement, aux djebailis de l'Est et aux djebailis de l'Ouest. Les djebailis de l'Est constituent le bloc de ce qu'on appelle, communément ici: Icherqiyyen (gens de l'est) ou encore les « At luqqa ». On désigne ceux de l'Ouest par les « At Imira ».

Les « At Luqqa » occupent la basse vallée de l'Oued labiod et le sud du massif. Ce bloc est constitué des At Bouslimane et des Ighasiren. Il s'étend, à l'extérieur du massif, jusqu'à l'Aurès Nmemcha pour englober toutes les tribus de l'Ahmer Kheddou, et toutes les tribus de l'Aurès oriental. On le retrouve aussi, dans l'Aurès occidental, chez les At Sellam, les At Ali Usabour et même dans certains parlers de la petite Kabylie occidentale : Kherrata, Ammoucha et Tizi n Bechar.

Les At imira occupent le Nord de la vallée de Oued Labiod et toute la vallée de Oued Abdi. Ce bloc s'étend aussi vers d'autres régions du pays chaoui : l'Aurès occidental et septentrional. Dans le massif, démographiquement parlant, les « At imira » sont plus nombreux que les « At luqqa », et occupent un territoire plus vaste que celui des premiers.

La distinction, entre ces deux blocs, se base sur la principale différence linguistique, entre eux, et qui a donné lieu, d'ailleurs, à cette appellation : « imira » et « luqqa ». « Imira » tout comme « luqqa » signifie « maintenant ». Il est à retenir qu'il ne s'agit pas, là, de l'unique divergence entre les deux blocs mais des deux discriminations importantes.

Ce sont, en effet, ces divergences, qui nous permettent de parler de zones linguistiques à l'intérieur même de chacun de ces blocs, correspondant aux différents *grach* de la région. On enregistre des divergences, d'ordre phonétique, lexical et morphologique, avec des incompréhensions, d'une vallée à une autre, voire d'un village à un autre. La différence entre les parlers aide à identifier la tribu et la région du locuteur. Toutes ces divergences cohabitent dans le massif sans que personne n'adopte celle de l'autre mais cela n'affecte nullement l'intercompréhension. Chaque locuteur manifeste et entretient de façon implicite ou volontaire un

sentiment d'appartenance linguistique tendant à consolider son appartenance tribale. Un sentiment qui se traduit dans le maintien de ces divergences lexicales, phonétique et syntaxique de chaque parler par les locuteurs, même en contact avec des locuteurs d'autres parlers.

La sphère arabophone n'est représentée, dans le massif de l'Aurès, que par la présence d'étrangers à la région, qui ne représentent, d'ailleurs, qu'une minorité. Les arabophones des régions limitrophes (Les At Ziane de Djemmoura, les Serahna et les chorfa de Kimel), installés dans le massif, sont, aujourd'hui, assimilés, aussi bien, au plan linguistique qu'au plan social, en tissant des liens de parenté et d'alliances par des mariages mixtes.

A souligner que, dans le massif, le mouvement des populations ne se fait jamais vers les territoires des arabophones, mais toujours dans le sens inverse. Car ces derniers occupent des situations moins avantageuses, comparativement, aux territoires berbérophones. Ils sont situés à la périphérie du massif et se caractérisent par leur isolement géographique (Kimel, notamment) et l'aridité de leur sol.

Il y a, également, l'arabe scolaire et le français qui se superposent au chaoui pour certaines fonctions de communication : dans l'administration, à l'école, à la mosquée. Comme dans toute l'Algérie d'ailleurs, ce sont ces deux langues qui assurent les promotions sociales, étant donné qu'elles sont les langues de la formation et de travail. L'enseignement du chaoui n'est qu'à ses débuts, dans le massif central, et loin d'être revendiqué, massivement, et donc non encore généralisé.

La présence du français dans le massif, comme d'ailleurs dans toute l'Algérie, remonte à l'époque coloniale française. Le massif est, peut être, la région la moins touchée, dans l'Algérie du nord, par le colonialisme. Les chaouis du massif n'avaient donc pas eu beaucoup de contacts directs avec les autorités françaises, et encore moins avec les colons. Au lendemain du déclenchement de la guerre de libération, on ne dénombrait qu'à peine une centaine de français, dans toute la région.

L'école française n'avait pas eu beaucoup de succès, dans l'Aurès, et encore moins dans le massif, comme ailleurs. Si l'on excepte les quelques habitants à Arris et à Mença, la grande majorité des chaouia du massif préféraient envoyer leurs enfants étudier dans les zaouias ou dans les écoles des Oulémas que de leur permettre de fréquenter l'école française. *« L'introduction de l'enseignement moderne (que représentait l'école française) avait provoqué une réaction de refus de cet enseignement, dont la manifestation la plus visible fut le retour en force de l'enseignement traditionnel. »* (5) Les populations du massif *« adoptèrent comme moyen de résistance aux institutions nouvelles et aux tentatives d'aliénation culturelles »* (6) le refus de l'école coloniale. Car ils trouvaient l'enseignement de l'école coloniale suspect. Ils justifient leur suspicion par le fait que cet enseignement était lié, dans la conscience collective des habitants du massif, à l'entreprise de l'évangélisation. M. LACHERAF écrit à ce

propos : « *l'enseignement du français était resté, pendant longtemps, à tort ou à raison, synonyme d'entreprise d'évangélisation.* » (7) Le résultat était « *A l'exception d'une minuscule élite de demi-lettrés dont certains ont un minimum de culture française, les chaouis sont restés, jusqu'à présent, gens extrêmement frustes.* » (8)

F. COLONNA, faisant le bilan de la politique de la scolarisation en Kabylie, dans l'Aurès et au Mzab écrit: « *réussite spectaculaire en Kabylie, échec complet dans l'Aurès et au Mzab.* » (9) Pour expliquer cela, elle ajoute, un peu plus loin: « *Ce peut-être d'abord le fait qu'il y'avait une diffusion de l'arabe écrit très importante, dans l'Aurès, et parfaite au Mzab.* »(10)

Le rejet de l'école française, à notre avis n'était pas dû, seulement, à ces deux facteurs, mais aussi aux mesures répressives qu'avait connues le massif de l'Aurès, dès le début de la colonisation. Ce refus était, nous semble-t-il, perçu par les autochtones, comme une forme de résistance. Puisqu'au lendemain de l'indépendance, cet enseignement assuré parfois par les mêmes enseignants (français et belges, certains d'entre eux avaient choisi de rester jusqu'aux années 1970) n'avait pas connu de pareil rejet. Bien au contraire, les parents inscrivaient leurs enfants dans ces écoles et les encourageait à poursuivre cet enseignement. Durant les premières années, qui suivirent l'indépendance, toutes les matières étaient dispensées en français. On était encore loin de l'arabisation de l'école.

Aujourd'hui, ce sont, principalement, ces gens-là (anciens élèves de l'école française et leurs élèves à eux), âgés entre quarante ans et plus, que l'on entend parler français entre eux dans la rue, ou sur les lieux de travail. Ce sont ceux-là, aussi, que l'on voit sur les terrasses des cafés lire des journaux en français. C'est à eux également que l'on s'adresse, quand on veut écrire une lettre ou un rapport dans cette langue.

Mais de toutes les langues qu'a connues l'Aurès, en général, et le massif en particulier, l'arabe est celle qui l'a le plus marqué, aussi bien par l'emprunt que par le processus de l'arabisation qui a touché même les toponymes et les patronymes. Cette influence est, essentiellement, due à l'impact des facteurs institutionnels et des facteurs socio- économiques.

1. Facteurs institutionnels

Par facteurs institutionnels, on entend ici les moyens dont dispose l'Etat et qu'il utilise ou qu'il peut utiliser, dans sa politique linguistique générale, pour développer et promouvoir une langue ou au contraire la sous-valoriser et la marginaliser ou encore faire les deux en parallèle. Ce sont, en effet, ces facteurs qui assurent, à une langue, un prestige, dans la société et un statut dans les institutions, et œuvrent, à la fois, pour son développement et sa promotion. On ne cite, pour ce qui nous concerne, que: la mosquée, l'école, l'administration et la communication. En effet, la base de la construction d'une société est, essentiellement, liée à l'éducation des citoyens par le biais de l'école, de la religion et des médias.

Ces facteurs jouissent, dans le massif, dans l'imaginaire des gens d'ici, de statuts particuliers et de places importantes. La mosquée est un lieu saint, très vénéré chez les habitants du massif. L'école représente le savoir, la modernité et la promotion sociale. L'administration symbolise, à la fois, l'autorité et la répression. La communication représente la crédibilité de l'information et de la culture. Leur pouvoir est ancré dans l'imaginaire : « *C'est l'imam qui l'a dit* » ou « *Je l'ai appris à l'école* », ou encore « *c'est écrit dans le journal* » ou « *on l'a dit à la radio ou à la T.V.* » peut-on entendre, dans le discours des gens du massif, pour certifier ou légitimer l'information ou consolider leurs propos.

1.1. La mosquée

A la mosquée sont associés la religion et l'enseignement religieux. A l'époque coloniale, et même avant, la mosquée et les zaouias ont tout le temps bénéficié de statuts privilégiés, et occupaient une place importante, dans la conscience collective des populations chaouies, dans tout l'Aurès.

Dans ces lieux de culte, la langue utilisée pour enseigner le Coran, ou pour prêcher devant les fidèles était l'arabe. C'était aussi, dans ces endroits, qu'on commençait à apprendre à lire et à écrire en arabe aux enfants. La langue arabe y occupait une place prééminente.

Au lendemain de l'indépendance, les instituts d'enseignement religieux, avaient accueilli beaucoup d'enfants chaouis, renvoyés de l'école laïque pour des raisons d'âge ou d'incompétence. L'enseignement dans ces établissements, centré, essentiellement, sur les matières religieuses, n'était dispensé qu'en langue arabe. Beaucoup de sortants de ces instituts après la quatrième année moyenne, ont été recrutés dans le secteur de l'éducation nationale pour renforcer le processus de l'arabisation de l'école.

Si les zaouias ont disparu, après l'indépendance, les mosquées ont au contraire connu une prolifération sans précédente dans la région. Dans le massif central de l'Aurès, on trouve pratiquement dans chaque village, si ce n'est, dans chaque quartier, au moins une mosquée (parfois plus d'une). Ce lieu de culte sert, à la fois, de lieu de prière pour les fidèles et même d'école coranique pour les enfants.

La socialisation de l'enfant commence, dans le massif, par la religion. Dès son jeune âge, l'enfant djebaili commence à fréquenter l'école coranique. L'enseignement coranique est presque obligatoire à tous les enfants (filles et garçons). Il commence, généralement, à l'âge de quatre ans et continue jusqu'à l'âge de douze ou treize ans. Dans le massif, on trouve plus d'écoles coraniques (kuttab) que de mosquées. Ces institutions religieuses bénéficient d'un statut très vénéré, notamment, dans les milieux ruraux.

C'est là que l'enfant débute, avant même de faire ses premiers pas à l'école officielle, ses premiers contacts avec l'alphabet de l'arabe. Il commence d'abord à apprendre et à réciter par cœur

les sourates du Coran sans en comprendre le sens. Au bout de deux mois, à peu près, l'enfant devient autonome : il écrit lui-même sous la dictée de son maître les versets sur sa « planche ». A noter que les études coraniques ne permettent jamais à l'enfant la maîtrise de l'arabe de l'école. Le contact entre le Taleb et ses élèves se fait en chaoui.

L'enfant, avant l'âge de la scolarisation, se rend trois fois par jour, dans cette école : tôt le matin, à midi et quelque temps avant le coucher. Pour les scolarisés, ils ne s'y rendent qu'avant et après l'école. Beaucoup de parents, dans les villages, veillent, même de nos jours, à ce que leurs enfants poursuivent les deux enseignements (traditionnel et moderne). Car, à leurs yeux, l'apprentissage du Coran est « un devoir pieux » et ils trouvent que cet enseignement n'est pas dispensé à l'école moderne.

Pour les adultes, la mosquée est, essentiellement, un lieu de prière. Certains, les plus pieux d'entre eux, s'y rendent cinq fois par jour, après l'appel du muézin à la prière. D'autres ne fréquentent ces lieux que les vendredis et à l'occasion des fêtes religieuses. L'imam de la mosquée prononce devant les fidèles, lors de ces occasions, des prêches, en alternant l'arabe et le chaoui, dans lesquels il les appelle à la piété, à la bonté, à la générosité, à la fraternité, etc. pour vivre heureux, dans la paix et la tranquillité, dans ce bas monde et aller au paradis et éviter l'enfer, après la mort. Dans ses prêches, bien que l'imam fasse intervenir le chaoui, pour expliquer les versets coraniques et les hadiths du prophète, l'arabe occupe une place péremptoire. Il réfère à cette langue, dans l'imaginaire des fidèles, un caractère de sacralité. En dehors de la mosquée, on parle à l'imam en chaoui même quand il s'agit de sujets en rapport avec la religion: la prière, le ramadhan ou autre.

1.2. L'école

L'implantation de l'école française, dans le massif de l'Aurès, bien qu'elle soit relativement tardive (elle remonte aux années trente) elle recouvre la quasi-totalité de la région. Selon un rapport datant de 1946, on dénombrait 9 écoles réparties presque équitablement sur les deux vallées : Chir, Amentane, Mença, et Bouzina dans la vallée de O.Abdi. Arris, T'kout, Ghassira, Médina et Fom Toub dans la vallée de O.Labiod. (11) A souligner toutefois que *«ce moment coïncide avec la pénétration des idées du mouvement réformiste dans tout le massif. Dès 1936, l'association des Ulémas développe une grande activité en ouvrant des écoles dans différents villages comme Mena, Nouadern Tagoust, Arris, Tifelfel ... multipliant la création de cercles (nadis).»* (12)

L'école française, à l'époque coloniale, n'attirait que très peu d'enfants chaouis (Arris et Mença). Le très peu, parmi eux, qui avait de la chance de s'instruire, était orienté par les adultes, vers les zaouias, les Kuttab ou aux écoles des Ulémas.

Le refus de l'école française, dans le massif de l'Aurès, est dû, d'une part par le succès du mouvement réformiste à rallier, en un temps record, à ses idées les principales zaouias de l'Aurès.

(13) Lesquelles zaouias exercent une grande influence sur la vie quotidienne des montagnards du massif. D'autre part, il s'explique selon G.MARCY, par la crise de l'autorité française, dans la région, ce qui y a entraîné par voie de conséquence la crise du prestige français. Ce qui semble un peu normal, après tout ce qu'a vécu le massif central, durant la deuxième moitié du XIX siècle, sous le joug colonial. Les autres étaient occupés, dès leur jeune âge, par leurs parents semi-sédentaires, dans l'élevage et le travail de la terre. La scolarisation ne relevait pas des traditions sociétales des chaouis du massif. Ce qui expliquait la rareté des personnes lettrées, même en langue arabe, à l'époque coloniale. « *Bien rares sont, sans doute, les chaouias qui seraient capables de lire un texte en arabe littéral, sans commettre, à chaque ligne, presque à chaque mot, d'effroyables contresens.* » (14)

Après l'indépendance, les choses ont nettement changé, avec la scolarisation massive. En effet, après l'école coranique, l'enfant du massif, une fois qu'il a atteint l'âge de la scolarisation, rejoint les bancs de l'école officielle. C'est, dans cette école, qu'il commence ses premiers contacts avec les langues de l'école (le français et l'arabe moderne ou scolaire).

L'arabisation de l'école, à partir des années 1970, a légèrement contribué au recul du français devant l'arabe dans le système éducatif. Une entreprise qui coïncide avec le recrutement des premières promotions d'enseignants issus des instituts islamiques où l'enseignement était dispensé entièrement en arabe.

L'enfant djebaili, durant ses premières années de scolarisation, doit apprendre à parler, à son maître, en arabe, à répondre en arabe, à nommer les choses en arabe. Les enseignants tolèrent aux élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années du primaire, de s'exprimer, parfois, en chaoui, pendant le cours, mais ils ne le font pas avec les autres classes.

C'est, à ce niveau, que beaucoup d'objets, notamment, les articles scolaires, que l'on nomme, communément, dans l'usage courant, en français ou en chaoui, sont arabisés dans le langage des enfants (cartable, crayon, cahier, gomme...). Les parents, dans le souci d'aider leurs enfants à s'intégrer dans leur milieu scolaire, jouent leur jeu. L'apprentissage du français commence à partir de l'âge de neuf ans.

Ces deux langues se manifestent, aujourd'hui, dans le quotidien de l'enfant djebaili à travers ce qu'il apprend à l'école, ce qu'il entend dans les médias (radio, T.V) ou ce qu'il voit, autour de lui, dans les différents affichages et les diverses inscriptions sur les enseignes, les écriteaux et les panneaux d'indication. En effet les noms des rues, les enseignes de magasins, des administrations sont écrits en arabe. Nous n'avons relevé que très peu d'inscriptions en tamazight (toutes à T'kout.)

Les orientations vers l'écrit s'opposent aux caractéristiques traditionnelles orales de la société dans laquelle l'enfant évolue. La fonction de l'oralité se manifeste dans les contacts quotidiens entre

les gens. Des contacts qui ne favorisent que les valeurs traditionnelles communes à toutes les sociétés à tradition non scripturaire.

Tamazight (ici tchaouit), est exclu de l'école. Elle ne doit pas être parlée en classe et avec les enseignants. Il nous est arrivé de poser cette question, pendant la réalisation de ce travail, à de nombreux élèves du primaire, dans plusieurs villages du massif:

Est-ce que vous apprenez tamazight (hchaouit) à l'école ?

Leur réponse était la même : le sourire suivi d'un non de la tête. Leur sourire veut, peut être dire, que ce n'est pas une langue qui s'élève au rang d'être enseignée à l'école. Dans l'imaginaire de l'enfant, hchaouit est la langue de la maison, de la rue et non de l'école.

Le long combat, qu'a mené tamazight, s'est auréolé ; après la grève du cartable en 1994, largement suivie en Kabylie, pendant près de six mois, dont la devise était : « Tamazight di lakul » ; par un accord, conclu entre la présidence et le mouvement des citoyens, en avril 1995, à la suite duquel est né le H.C.A ; une instance supposée être habilitée à veiller sur le développement et la promotion de Tamazight, à préparer son introduction dans le système éducatif, dès septembre 1995, dans les wilayas où l'on enregistre une forte concentration de berbérophones.

L'Aurès (constitué de cinq wilayas) était concerné, naturellement, par cette opération. Nous n'avons pas l'intention d'aborder, ici, les conditions dans lesquelles étaient désignés les membres du H.C.A, qui représentaient l'Aurès, et encore moins les conditions de la formation de la première vague d'enseignants de tamazight, dans cette région, même si, au fond, tout cela avait une part de responsabilité dans l'échec de cette opération, dès les premières années, dans tout l'Aurès, si l'on excepte quelques établissements dans la wilaya d'Oum el Bouaghi, où l'enseignement de tamazight n'avait pas connu d'interruption, depuis son lancement à nos jours.

Dans le massif central, une région où l'on s'attendait à une grande réussite de l'opération, c'était un échec complet au bout de trois ans. Parmi les raisons que nous avons recueillies, auprès d'anciens enseignants de Tamazight, le manque total d'encadrement ou d'encadrement qualifié et d'outils pédagogiques. «*Tu veux que je te dise une chose : nous étions livrés entièrement à nous même.* » nous avoue un enseignant de français chargé à l'époque de l'enseignement de Tamazight. Il souligne aussi le caractère facultatif de cet enseignement, qui n'était point motivant pour les apprenants.

Pour les élèves de l'époque, c'était plutôt l'incompétence des enseignants, qui pour couvrir cette lacune, recouraient aux textes et à la terminologie Kabyles. «*On n'apprenait pas le chaoui, on nous enseignait le Kabyle.* » nous dit un ancien élève du lycée d'Arris, aujourd'hui enseignant à l'université de Batna.

Les raisons de l'échec de cette première opération ne sont pas dues, seulement, aux causes évoquées ci-dessus, mais aussi au mouvement associatif, qui, non seulement, n'a pas fait son devoir

de sensibiliser la masse et d'assurer la formation des enseignants à l'instar du M.C.B en Kabylie, mais il s'est livré dans des luttes de positionnement, notamment, après l'apparition de l'association « Aurès El Kahina ».

Certains militants, pour contrecarrer une autre tendance, avaient même appelé au boycott de cet enseignement, dans leurs régions respectives, qui, pourtant, étaient parmi les grands fiefs de la revendication de Tamazight, dans l'Aurès. A croire certains informateurs, des membres du H.C.A, issus du pays chaoui, auraient parcouru certaines régions de l'Aurès, à la même époque, pour les mêmes intentions.

Aujourd'hui, on assiste à un retour plus ou moins considérable de cet enseignement dans le massif. Il est dispensé dans la quasi-totalité, des collèges et commence à s'étendre au primaire et au secondaire. (*Cf. infra III. Chap I. 1*)

Beaucoup de travail, semble-t-il, reste à faire, notamment, au niveau de la sensibilisation de la masse et au niveau de la formation des enseignants. Des responsabilités qui incombent, essentiellement, au mouvement associatif berbère et aux ministères de l'enseignement.

1.3. L'administration

Par l'administration dans le massif, on entend la mairie et ces derniers temps la daïra. Le contact entre l'administration en tant qu'institution et la population s'établit dans deux langues : l'arabe et le français pour tout ce qui est des affichages, des communiqués, des convocations ou de toute sorte de pièces administratives. Bref tout ce qui est officiel.

Tout contact de la population avec l'administration, en tant qu'institution ne s'établit que par écrit, dans l'une de ces deux langues. Cet état de choses exclut, de fait, tamazight de l'usage dans le cadre officiel. Ce n'est pas une langue écrite. Nous voyons, ici, un prolongement de l'une des conséquences de son exclusion de l'école.

Il est vrai qu'avec les agents de l'administration et même avec les responsables locaux, quand ils sont du massif, le contact direct s'établit en chaoui, aussi bien dans les locaux de l'administration que dans la rue. Mais il ne s'agit là, nous semble-t-il, que de contacts de personnes à personnes qui n'échappent pas, bien entendu, aux normes sociétales des contacts dans le massif.

1.4. La communication

Si le chaoui domine les pratiques linguistiques courantes, les autres langues en présence investissent les autres domaines. De manière générale, le français et l'arabe moderne dominent le domaine de la communication, aussi bien, dans la presse écrite qu'à la radio et à la T.V.

Dans la presse écrite, il n'y a pas de journaux en chaoui et en Tamazight. Par curiosité, nous avons posé, aux marchands de journaux, au niveau de chaque daïra, une question concernant les journaux les plus vendus. Leurs réponses se rapprochent relativement. Nous avons enregistré un fort

taux pour les journaux arabophones soit 77% (Al khabar et Echourouq) et seulement 23% pour la presse francophone (El watan, le Quotidien d'Oran et le Soir d'Algérie).

Dans le domaine de la communication, on compte, en Algérie, trois chaînes de radios nationales et un grand nombre de radios FM. Si l'on excepte la chaîne II, qui émet principalement en kabyle et la III qui émet ses programmes en français, les autres émettent en langue arabe (arabe moderne et arabe parlé) y compris les radios locales qui sont conçues, normalement, pour se rapprocher du citoyen, beaucoup plus que les chaînes nationales : parler sa langue, s'intéresser à ses préoccupations, tant sociales que culturelles. La Radio Batna FM, à titre d'exemple, émet plus de 80% de ses programmes dans ces deux langues.

Dans le massif central, parmi les trois chaînes nationales, seules la I et la III sont écoutées par respectivement 58 % et 21% de notre population d'enquête. Par contre très peu de gens écoutent « la chaîne kabyle », comme on l'appelle ici, (9%) et la radio locale de Batna (12%). Parce qu'on ne comprend pas le kabyle pour la première, nous dit-on, et en raison de ses programmes pour la seconde (programmes émis en arabe).

Si l'on considère la communication sous un aspect musical, on constate que c'est le seul domaine où la production abonde en chaoui, dans tout l'Aurès. On distingue deux périodes. La première est la période de la chanson traditionnelle, représentée, essentiellement, par Aissa DJERMOUNI. La seconde est celle de la chanson moderne, qui a commencé, à partir des années 1980, avec DIHIA, JOE, MARCONDA. La principale thématique de la chanson moderne est l'amour et la revendication identitaire et culturelle.

Le rythme de la chanson chaouie a marqué, même, la chanson d'expression arabe de la région. En plus des caractéristiques d'ordre linguistique (emprunts ou des combinaisons de chaoui et d'arabe), la chanson est chantée sur un rythme et une mélodie chaouis. Ce rythme semble sécuriser ses auteurs qui, apparemment, ne maîtrisent pas le chaoui. Ils s'identifient, d'ailleurs, à travers ce rythme.

Avec la prolifération des moyens technologiques (les walkmans, les MP3, MP4 MP5 etc), il est devenu possible d'écouter les chansons partout : dans la rue, dans le bus, au travail, dans sa chambre. Le raï occupe la première place dans les choix exprimés 63%. Viennent ensuite les chansons occidentales et orientales 23%. A peine 14% déclarent écouter les chansons chaouies. Ce recul d'intérêt pour le chant s'explique, pour certains, par la qualité de la chanson chaouie, aussi bien, en termes de paroles qu'en termes de musique.

Quant à la T.V si l'on excepte, le bulletin d'information que l'on présente en alternance avec les autres parlers berbères d'Algérie, il n'y a pas d'émissions télévisées en chaoui. « *Combien sont-ils à regarder impuissants défiler les images d'une production nationale, sans saisir le fond d'un message censé leur être*

adressé. » (15) Les quelques unes que l'on passe de temps à autre, en tamazight (plutôt en kabyle) sont consacrées essentiellement à la culture, à la religion, et de temps à autre, des flashes publicitaires. Les chaînes Berbère T.V. et tamazight T.V. Ne sont regardées que par un nombre très infime de djebailis. Les chaînes de T.V. les plus regardées par nos enquêtés sont des chaînes arabes: Al djazira, Al arabia, Almanar, al moustaqbal, pour ne citer que celles-là (plus de 70% des choix exprimés) contre près de 12% pour les chaînes françaises : TF1, M6, A2, TV5, etc.

Le cinéma et le théâtre, deux autres moyens de communication de masse, ne sont pas bien quotés dans le massif. D'ailleurs, on déplore dans cette région l'absence totale de salles destinées pour ces spectacles.

Quant à la consultation des sites internet, si l'on excepte les étudiants, qui le font pour des raisons de la recherche, en rapport avec leur domaine, les enquêtés déclarent naviguer principalement en langue arabe (plus de 67% de l'échantillon) ; pour des raisons d'incompétence dans d'autres langues.

En littérature écrite, le tamazight ne dispose que d'un nombre très restreints de textes (tous en kabyle et qu'on ne trouve pas, d'ailleurs sur le marché local) destinés à des cercles très restreints, sont très insuffisants pour pouvoir concurrencer, les textes produits en arabe et/ou en français, aussi bien en qualité qu'en quantité.

Une autre forme moderne de communication, par la transmission visuelle, est celle d'autocollants que l'on voit sur les vitrines de magasins, sur les pare-brises de voitures, d'autocars et de camions. Ces autocollants véhiculent des messages religieux ou publicitaires. Les langues utilisées sont l'arabe et le français. Mais jamais l'arabe parlé ou le chaoui.

2. Facteurs socio- économiques

Par facteurs socio-économiques, on entend la mobilité des djebailis (exode rural, migrations internes, le service militaire, les études) ce qui entraîne le brassage des populations. Un facteur important dans le contact des langues.

La mobilité des djebailis n'est pas un phénomène récent. Les principaux déplacements qu'effectuaient les djebailis étaient la transhumance et le colportage. Le premier se faisait sur leur propre territoire. Le second les mettait en contact avec d'autres populations : les arabophones au Sud et les chaouis des plaines au Nord.

Autrefois, ceux qui apprenaient l'arabe étaient, principalement, les hommes qui fréquentaient, régulièrement, les oasis et les villes. Les femmes, qui n'accompagnaient pas les hommes, dans leurs déplacements, étaient monolingues. Ils ne transmettaient à leurs enfants que le chaoui, la seule langue qu'elles maîtrisaient. L'enfant parlait chaoui jusqu'à l'âge où il commençait lui-même à fréquenter les villes où les régions arabophones (c'est-à-dire une fois devenu adulte) « *On conçoit donc*

Contexte Géolinguistique

quelle que soit la connaissance qu'il possède plus tard de cette dernière, et le nombre des occasions dans lesquelles il aura à s'en servir, le berbère sera enraciné, chez lui, de manière autrement profonde.» (16)

Après l'indépendance, l'exode rural a légèrement modifié le paysage linguistique du massif. Beaucoup de djebailis, pour des raisons d'ordre : économique, social et culturel ont quitté leurs villages, vers les centres urbains voisins ou lointains, où prédomine l'usage de l'arabe parlé. La sédentarisation a engendré l'arabisation des djebailis. La dynamique langagière des locuteurs djebailis, installés dans les villes, est motivée par la volonté de s'adapter et de s'accommoder à la nouvelle situation.

Depuis quelques années, on assiste à une relative stabilité des habitants du massif. Avec les facilités des moyens de transport, nombre d'entre eux, combine une résidence rurale et une activité urbaine. Ainsi, les villageois ne sont plus éleveurs et agriculteurs, seulement, mais aussi ouvriers, fonctionnaires, contractuels, commerçants. Les déplacements, entre les villages du massif et les villes voisines (Batna et Biskra), se sont, aussi, beaucoup, développées, en milieu de la population, ces dernières années. Tout le monde (hommes, femmes, enfants) peut s'y rendre à n'importe quel moment de la journée et rentrer le jour même.

En guise de conclusion

L'absence du mouvement migratoire des non chaouiophones vers le massif et la relative stabilité de ses habitants auxquels on ajoute le rôle prépondérant de la femme, que l'on présente souvent comme gardienne de traditions, dans la transmission de la langue aux enfants, peuvent être perçus comme de bons signes du maintien du chaoui dans cette région.

La relative stabilité des habitants du massif, dans leur région, est un élément très important pour la concentration démographique que GILES, BOURHIS et TAYLOR présentent avec le soutien institutionnel et le prestige comme facteurs décisifs pour la vitalité ethnolinguistique. (17)

Mais avec la concentration de non chaouiophones dans le massif, les djebailis abandonneraient, certainement, à court terme, la pratique du chaoui. En effet, le contact du chaoui avec des personnes non chaouiophones ou en leur présence, s'exprime volontairement en arabe. On explique cela par « le respect à autrui ».

Si l'on considère la situation linguistique du massif central du point de vue sociolinguistique, telle qu'elle se présente aujourd'hui, on peut dire que le djebaili est membre de plusieurs communautés linguistiques. D'abord, membre de sa communauté (chaouiophone) lorsque la communication le met en interaction avec les membres de sa communauté, qui pour communiquer utilisent le chaoui. Puis membre d'une communauté plus vaste que la première (celle des berbérophones) quand la communication le met en interaction avec des membres berbérophones même si l'intercompréhension n'est pas toujours évidente. Ensuite membre d'une communauté

linguistique plus vaste encore basée sur l'usage d'une lingua franca (l'arabe parlé), quand il entre en contact avec des non berbérophones (ou même avec des berbérophones d'autres régions), en Algérie, dans le Maghreb et même dans tout le monde arabe.

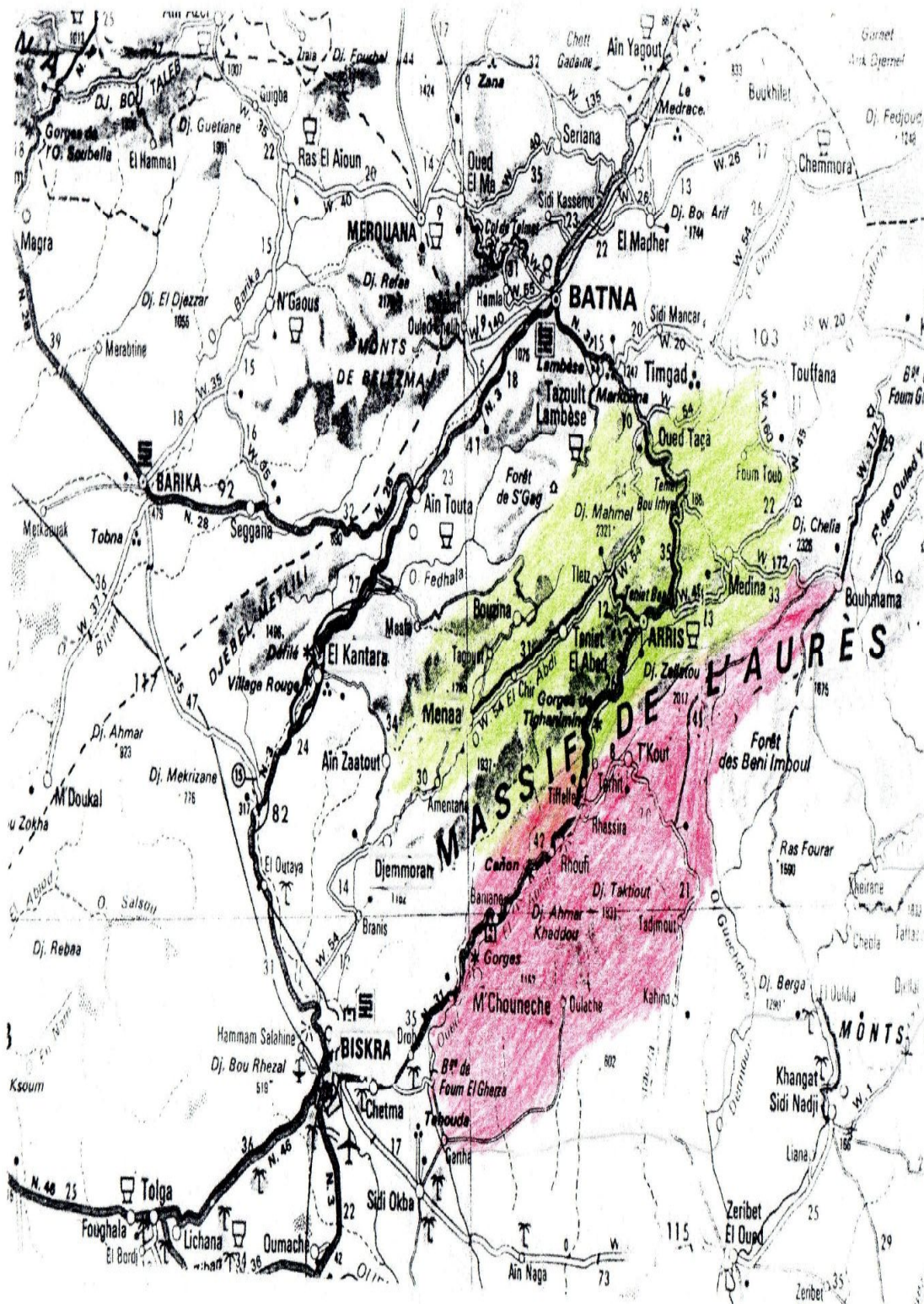
Les langues de l'école (l'arabe, le français et même l'anglais), pour ceux qui ont atteint un niveau d'instruction plus au moins élevé, les placent sur d'autres sphères plus vastes encore : communautés linguistiques internationales. Il est par exemple francophone quand, pour des besoins de communication, il recourt à l'usage du français.

Notes

- 1- G. MERCIER (1900): Cinq textes en dialecte chaouïa. Paris, Leroux. p. 9
- 2- Voir à ce sujet : -E. MASQUERAY: « Voyages dans l'Aourâs » Alger, Adolphe Jourdan, 1876. p.39-58.
- 3- H. BASSET (1919) : Essai sur la littérature des berbères (le bilinguisme des berbères). Réédition de Awal 2001 p. 39
- 4- T. BACCOUCHE & S. MEJRI (2004) : « Atlas Linguistique de Tunisie, du littéral au dialectal », in Trames de langues, usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb S/D JOCEYLINE DAKHLIA, Maisonneuve et la rose, Paris. p. 391
- 5- M. BENHLAL (2006) : « Des N'Ait -l- collègue au N'Ait-l-watan, d'un improbable isolat berbère au processus d'intégration nationale » in Berbères ou arabes, le Tango des spécialistes S/D Hélène CLAUDOT-HAWAD, Paris, non lieu. p.79
- 6- idem. p. 80
- 7- M. LACHERAF. (1965): L'Algérie : nation et société, cahiers libres 71-72, Paris, Maspero. p. 314
- 8- G. MARCY. (1938) : Observations sur l'évolution politique et sociale de l'Aurès in Entretiens sur l'évolution des pays de civilisation arabe T II (3^{ème} année) Centre d'Etudes de Politique Etrangère, Paris, p. 144
- 9- F. COLONNA.(1987) : Savants paysans. Eléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale, Alger, OPU, P.266
- 10- Ibid. p.267
- 11- CAOM série X Aix en Provence.
- 12- TENOUR-SIARI, O. (2010) : Histoire contemporaine de l'Algérie. Oran, éd. CRASC. p. 142-143
- 13- F. COLONNA. (1977) : « Les débuts d'Islah dans l'Aurès: 1936-1938 ». RASJEP, n° 2 juin 1977. p.277-287
- 14- G. MARCY : Op cité, p.145
- 15- H. BOYER (2001) : Introduction à la sociolinguistique Dunod, Paris. p. 81
- 16- H. BASSET (1919) : Essai sur la littérature des berbères, réédition de Awal 2001 (le bilinguisme des berbères p. 32-33
- 17- (Cité par M. ALI-AKINCI dans: « Une situation de contacts de langues : le cas du turc-français des immigrés turcs en France » in Contacts de langues : modèle, typologies, interventions /D Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, l'Harmattan, 2003 Paris p. 127-

Contexte Géolinguistique

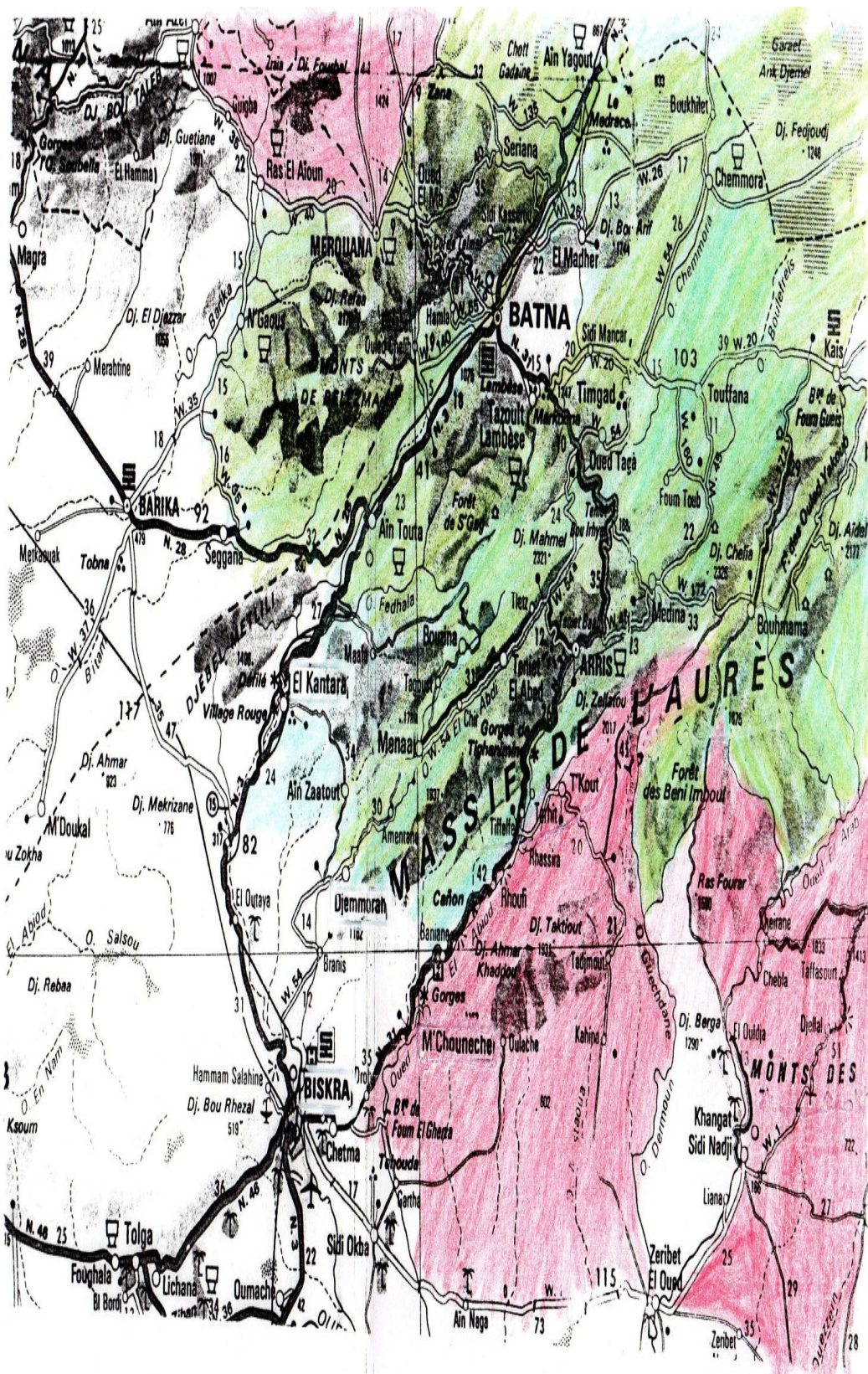
Carte 9. Carte linguistique du massif central de l'Aurès



Parler des At imira

Parler des At luqqa

Carte 10. Répartition des parlers des At luqqa et At imira sur le pays chaoui



Parler des At imira

Parler des At luqqa

PARTIE II

Réalité linguistique

Introduction

Dans cette partie, nous essayerons de brosser la toile de fond de la réalité linguistique, du massif central de l'Aurès. En l'absence de travaux écrits, sur la région, nous adopterons, comme méthode de travail appropriée, pour ce genre d'étude, les enquêtes de terrain : questionnaires, entretiens, observations directes ; que nous avons personnellement effectués, sur les lieux, étant nous-même originaire de cette région ; auprès de personnes vivant, en permanence, dans ces localités.

La partie comprend trois chapitres. Le premier se subdivise en deux sections. La première est un aperçu théorique, dans lequel nous présenterons quelques concepts et notions de base, que nous avons induits dans cette étude. Dans la seconde, nous examinerons les différents codes qui coexistent dans le massif de l'Aurès, à travers, l'étude du répertoire linguistique des enquêtés, c'est-à-dire, les langues qu'ils déclarent eux-mêmes connaître. Ce répertoire comprend, aussi bien, les langues dont les locuteurs font usage, dans la vie courante, que celles qu'ils n'utilisent qu'occasionnellement. En bref toutes les langues que les enquêtés connaissent ou comprennent et aussi celles qu'ils souhaitent connaître. On étudiera, également, les conditions d'apprentissage de ces langues ainsi que leur fréquence d'usage, dans la vie commune.

Au-delà du répertoire déclaré, dans le deuxième chapitre, nous distinguerons, entre la composition de ce répertoire et la mise en œuvre concrète, dans des interactions et des situations sociales, de ces ressources linguistiques disponibles. On abordera les usages linguistiques effectifs que font les enquêtés de ces langues, dans la vie courante, en fonction des interlocuteurs et des circonstances *«car il ne s'agit pas de se limiter aux performances possibles dans les langues en question, mais au contraire, de s'interroger sur leur usage effectif et sur leur portée en termes de sentiments d'appartenance à un groupe...»*(1) *«L'étude des pratiques langagières permet de rassembler une somme d'informations et de renseignements, sur la réalité sociolinguistique d'une société donnée, en ce sens, elles font partie d'un ensemble plus important qui englobe toutes les pratiques humaines.»* (2) Pour cela nous observerons trois domaines différents de la vie, à savoir: la famille, le milieu scolaire et le village.

Nous présenterons dans le dernier chapitre quelques considérations sociolinguistiques sur les pratiques langagières de notre population d'enquête.

Notes :

(1) B. POCHE, (2000) Les langues minoritaires en Europe, PU de Grenoble, Grenoble. p. 144.

(2) K. T. IBRAHIMI, (1997) Les Algériens et leur(s) Langue(s), El Hikma, Alger. P. 120

Chapitre premier

Section 1

Notions et concepts de base

Introduction

Pour commencer, il convient de cadrer les notions et les concepts que nous utilisons dans ce travail. Il est indispensable de préciser le contenu que nous leur donnons. Néanmoins, nous n'avons pas l'intention d'entreprendre, dans ce chapitre, une discussion théorique très approfondie sur les acceptions que recouvrent ces concepts.

1. Langue connue ou « bien connue »

Quand peut-on considérer qu'une personne connaît une langue donnée ? Ou encore comment peut-on distinguer entre une personne qui n'a d'une langue donnée qu'une connaissance rudimentaire (savoir saluer, émettre des vœux, demander un renseignement ou un service) et une autre, qui est en mesure de la manier, dans tous les usages ?

Afin de répondre à ces questions, il convient peut être de fixer des critères d'évaluation de maîtrise qu'un individu peut atteindre, dans une langue qu'il déclare parler. Pour construire une échelle linguistique, qui servira d'instrument de mesure du degré de maîtrise d'un locuteur, dans une langue donnée, on se trouve, comme le signale J.RUBIN, confronté à un certain nombre de problèmes qu'il résume en trois points: (1)

- 1- *“The skills one is measuring must first be defined. In speaking of proficiency is one referring to the speaker's ability to speak, read, write, translate and /or understand aural materiel?”*
- 2- *The aspects of the language (phonological, lexical, or grammatical) which one is measuring must be narrowly defined (...)*
- 3- *The measurement of bilingual capacity should take into account the speaker's relative proficiency, because, as WEINREICH pointed out, not every individual has the proficiency, even as a monolingual”*

Notre propos, dans cette étude, n'est pas de mesurer le degré de similitude et d'intelligibilité entre les langues en question, ni de considérer « *la compétence du locuteur exprimée, par rapport à une norme donnée, mais, plutôt, son aptitude à se servir d'une telle langue pour communiquer.* » (2) Laquelle aptitude est simplifiée par M. DE GREVE et F. VAN PRASSEL, en deux principes fondamentaux: (3)

- Se faire comprendre dans cette langue.
- Comprendre ce que disent les autres qui utilisent cette langue.

Par langue « connue » ou « bien connue » on entend, ici, alors, la langue qu'une personne peut utiliser, dans différentes situations d'interactions verbales, pour répondre à ses divers besoins communicatifs, c'est-à-dire, une connaissance utilitaire ou encore fonctionnelle d'une langue.

Partant de ces considérations, on se demande quelles sont les langues que les djebailis connaissent ou connaissent bien. Les questions 1 et 2 (**Infra I Chap II**) sont conçues pour répondre à ce questionnement. Il s'agit du chaoui, qui, dans le massif central, connaît un usage quasi-exclusif et de l'arabe parlé, une langue que les habitants du massif sont contraints de connaître, notamment, les hommes et les jeunes, qui sont assujettis à fréquenter les villes voisines, où prédomine l'usage de cette langue, dans les interactions verbales. C'est donc un usage où les sujets maintiennent les deux langues fonctionnellement séparées.

1. Bilinguisme

En sociolinguistique, on tend parfois à opposer d'une part *bilinguisme* et *diglossie*, d'autre part *contact* et *conflit* lorsqu'il s'agit de rendre compte de la présence de deux (ou plusieurs) langues au sein d'une même société.

Les termes les plus répandus dans la littérature sociolinguistique, pour désigner, aussi bien une situation de contact de langues, que l'individu ou le groupe social, qui utilise deux ou plusieurs langues sont ceux de « bilingue » et « bilinguisme », termes qui tendent à être remplacés par les termes plus généraux de « plurilingue » et « plurilinguisme ».

Le concept de bilinguisme recouvre plusieurs acceptions, selon les auteurs et selon les situations dans lesquelles il est considéré. Par bilinguisme, les uns entendent l'utilisation de deux langues et distinguent ainsi les situations de bilinguisme de trilinguisme, de quadrilinguisme, ... Cette acception remonte aux années 70.

Pour d'autres, il n'y a de bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite et identique dans les deux langues. Ce qui exclut, par voie de conséquence, ceux qui n'ont d'une langue que des rudiments qui leur permettent, tout juste, de « se débrouiller » en cas de besoin communicationnel, et même ceux qui parlent couramment cette langue, sans pour autant, la maîtriser parfaitement.

Il y a aussi ceux qui, pour parler de plurilinguisme ou de bilinguisme, prennent en considération la similitude et le rapprochement entre les deux variétés linguistiques

observées, C'est ce que certains appellent « distance linguistique ». Laquelle distance ne peut être déterminée, selon LADEFOGED GLICK et C. GRIPPER, sans recourir à un travail de terrain. Lequel travail doit, comporter quatre points essentiels, à savoir:

- Recueillir les opinions de la population quant au degré d'intercompréhension de leurs différentes variétés linguistiques et leurs éventuels degrés de parenté.
- Proposer des listes de mots, puis demander la signification dans chacune des variétés linguistiques et dégager ensuite le taux de différence et/ou de ressemblance dans les variétés linguistiques en question.
- Mesurer le degré de similitude phonétique des mots communs ayant la même signification
- Tester le degré de compréhension des locuteurs d'une variété linguistique donnée, dans une autre variété, en leur faisant écouter de petites histoires et leur poser des questions de compréhension. (4)

Cependant, pour la majorité des sociolinguistes, (nous nous plaçons dans cet esprit), le bilinguisme est d'un emploi générique. Il désigne les situations où deux langues et plus sont utilisées, concurremment par les individus d'une même société. Ces derniers s'accordent que le bilinguisme est un phénomène relatif, non absolu. Il suffit, à leurs yeux, d'un emploi concurrent de deux langues ou plus, qu'elle que soit l'aisance avec laquelle on manie chacune d'elles. Ils considèrent que quiconque, capable de comprendre et de se faire comprendre, dans une autre langue, comme bilingue. *«Par bilinguisme ou plurilinguisme, il faut entendre le fait général de toutes les situations qui entraînent un usage, généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un même groupe. Le terme «Langue» est pris ici dans un sens très général et peut correspondre à ce qu'on désigne communément comme un dialecte ou un patois.»* (5) E. HAUGEN, de son côté, dans sa définition du bilinguisme ajoute que: *«Our definition does not specifies:*

a- How much the speaker has to know, nor?

How different two idioms have to be to qualify as languages?»(6)

Le bilingue est à leurs yeux, celui qui est capable de comprendre et de se faire comprendre, dans une langue autre que la sienne, et ce, sans tenir compte, ni du degré de maîtrise, que doit atteindre un locuteur, dans chacune des langues, ni du nombre de langues qu'il doit connaître, en plus de sa langue première, ni de la distance linguistique qui doit exister entre les variétés en question et encore moins de leurs statuts respectifs.

Si l'on se base sur ces considérations, et si l'on définit le plurilinguisme, comme la présence de deux ou plusieurs codes, dans le répertoire linguistique des locuteurs et qu'ils utilisent, alternativement, dans les interactions verbales individuelles et/ou collectives, on peut conclure à un bilinguisme d'un nombre de djebailis: le chaoui, langue vernaculaire et l'arabe parlé, langue véhiculaire, dans les centres urbains. Mais cela ne signifie pas qu'il y a symétrie ou égalité d'accès à ces différents codes, en présence.

2. Diglossie

S'agit-il, pour notre cas de bilinguisme ou de diglossie? Le concept de diglossie, tout comme le bilinguisme, recouvre plusieurs acceptions. Le mot *diglossie*, d'origine grecque, n'est pas le simple équivalent du *bilinguisme*, d'origine latine. Il a été forgé pour nommer une situation sociolinguistique où deux langues sont bien parlées, mais chacune selon des modalités très particulières. C'est sur la nature de ces modalités, leur acceptation et leur permanence que les avis divergent.

Le terme apparaît pour la première fois, dès la fin du XIX siècle, dans les études linguistiques, en France sous la plume de J. PSICHARI, d'origine grecque. (7) Le concept réapparaît, aux Etats-Unis, en 1959, dans un article célèbre de C. Ferguson. L'auteur, tout en reconnaissant qu'il emprunte le terme, va lui donner une teneur conceptuelle, sensiblement, différente de celle de J.PSICHARI.

On ne peut parler, aujourd'hui de diglossie, sans faire allusion aux deux travaux de référence (FERGUSSON et FISHMAN). L'article de Charles A. FERGUSSON intitulé : Diglossia publié en 1959, est considéré, largement, comme texte fondateur des études diglossiques contemporaines.(8) Les critères établis par FERGUSSON, d'après F.BRITTO, dont la « parenté linguistique » et la « fonction » seraient les plus importants pour étudier une situation diglossique. (9)

Concernant la parenté linguistique, FERGUSSON soutient que les deux variétés opposées, dans une relation diglossique, doivent s'apparenter étroitement. Quant à la « fonction » il distingue la variété optimale acrolecte (variété supérieure) ou «high variety» qui s'imposerait à la population entière, d'une communauté diglossique, à travers, principalement, la scolarisation; de la variété optimale basilecte (variété inférieure) ou «low variety» qui serait la variété principale de la communication quotidienne, entre les membres de cette communauté.

En étudiant un certain nombre de situations sociolinguistiques comme les pays arabes, la Suisse, le Haïti ..., C. Ferguson conclut qu'il y a diglossie lorsque deux variétés de la même langue sont en usage, dans une société, avec des fonctions socioculturelles, certes différentes, mais parfaitement complémentaires.

L'une des variétés considérée comme « haute » (high) est valorisée et investie de prestige par la communauté. Elle est utilisée à l'écrit le plus souvent, littérature, à l'école, dans les médias. L'autre, considérée comme « basse » (low), est celle des communications ordinaires, de la vie quotidienne. Elle est réservée, principalement, à l'oral. Cette distribution sociolinguistique des usages des deux variétés est, dans le modèle de Ferguson, stable et parfaitement acceptée par la communauté.

- J.A. FISHMAN, dans son livre « Sociolinguistique » (10) basé, essentiellement, sur ces quatre questions : « Who speaks what language to whom and when ? » qui ont refondé la sociolinguistique au plan épistémologique, et son article « Bilingualism with and without diglossia; doglossia with and without bilingualism » publié en 1967, a étendu et modifié les concepts de diglossie proposés par FERGUSSON. (11) FISHMAN suggère que n'importe quelle variété, y compris les langues différentes, pourraient coexister, avec une autre langue, dans une situation diglossique, même si les deux langues/ variétés sont distinctes. Chez FISHMAN, la présence de n'importe quelle complémentarité fonctionnelle saurait distinguer une situation diglossique, d'une situation bilingue. Il établit trois facteurs qu'il considère déterminants dans les choix linguistiques :

- Le groupe social auquel on appartient
- La situation dans laquelle a lieu la communication
- Le sujet de la conversation.

Il prend l'exemple typique de la situation au Paraguay d'avant 1992, où coexistaient (en situation inégalitaire) l'espagnol et le guarani. Le modèle de FISHMAN articule diglossie comme fait social et bilinguisme (fait individuel) selon quatre cas de figures dès 1971. (12)

L'importance des concepts, de ces deux auteurs, dans les études sociolinguistiques, réside dans leur pouvoir d'expliquer les schémas des emplois, des différentes variétés, à tel point que beaucoup de chercheurs, en la matière, s'étonnent, lorsqu'il leur arrive de trouver des situations où l'un d'eux semble peu pertinent. Leurs travaux ont inspiré ceux des sociolinguistes venus après eux.

J.P. PRADEL écrit au sujet de la diglossie: « *Ce qui importe pour définir une telle situation, ce n'est pas que les langues soient, ou non, intelligibles, mais que leur statut soit reconnu différent dans l'échelle des valeurs, d'une manière formelle ou informelle, par la majorité des membres de la communauté.*» (13) A. MARTINET, de sa part, définit la situation diglossique comme étant « *une situation sociolinguistique où s'emploient, concurremment, deux idiomes de statut socioculturel différent, l'un étant un vernaculaire, c'est-à-dire, une forme linguistique acquise prioritairement, et utilisée dans la vie quotidienne, l'autre, une langue dont l'usage, dans certaines circonstances, est imposée par ceux qui détiennent l'autorité.*» (14)

Ce partage inéquitable dans les emplois des langues en présence et inégalitaire dans les usages linguistiques entraîne un déséquilibre sociolinguistique qui ne manque pas, dans la plupart des situations, d'être conflictuel. G.KREMnitz écrit à ce propos: «*Chaque situation diglossique contient des éléments d'inégalité et par conséquent des éléments de conflit. Le potentiel conflictuel est lié, inextricablement, à l'inégalité des emplois. Ces éléments ne sont pas continuellement actualisés, mais ils sont toujours présents, actualisables, pour ainsi dire.*» (15) L'auteur ajoute, dans le même article «*Il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public), et l'autre comme politiquement dominée. Un conflit linguistique peut être latent ou aigu, selon les conditions sociales, culturelles et politiques de la société dans laquelle il se présente.*» (16) «*La coexistence de deux ou plusieurs langues, en un même lieu, écrit H.Boyer, n'est jamais vraiment égalitaire; il y a, toujours, compétition entre ces langues.*» «*Ce qui revient à considérer, ajoute-t-il, que le contact des langues n'est jamais « neutre » et que le conflit est inscrit, au moins virtuellement, dans toute pluralité linguistique communautaire.*» (17) La diglossie, soulignent, Ph. GARDY et R LAFONT de leur côté, dans les cas conflictuels, est signe d'*injustice* (une langue domine une autre) et d'*expropriation* de l'autochtone (on lui spolie sa langue). (18)

La distinction entre bilinguisme et diglossie se situe, selon un nombre de sociolinguistes, au niveau: individuel / social. Le bilinguisme est présenté comme un phénomène individuel. Il relève de la psycholinguistique. On présente la diglossie comme un phénomène social. Son étude relève de la sociolinguistique. E. VETTER écrit à ce sujet: «*On a l'habitude, aujourd'hui, de qualifier de bilinguisme, une compétence linguistique individuelle; en cela ce phénomène se distingue de celui qui est son correspondant social: la diglossie.*» (19)

L'application du modèle diglossique qui consiste en le partage des statuts et des usages parfaitement codifiés; aux rapports et aux fonctionnements des variétés linguistiques en présence, pour les djebailis, permet de mettre en évidence, dans le massif, au moins deux rapports diglossiques: le premier, le plus important est celui de

diglossie : chaoui (une variante de Tamazight) / arabe parlé. Le chaoui est utilisé dans la vie courante, dans le massif et entre djebailis, dans les villes. L'arabe parlé s'impose comme langue véhiculaire, dans les centres urbains de l'Aurès et dans tout le pays. Les deux se présentent comme variétés «L». Le second est celui de diglossie : langues de l'usage courant / langues de l'école. Ces dernières s'imposent comme langues du cadre formel, et donc comme variétés «H».

3. Qu'est ce qu'une langue ? Qu'est ce qu'un dialecte ?

La délimitation des langues ou encore leur classification en langues et dialectes est un autre problème qui se pose dans la description du plurilinguisme. FERGUSSON le considère comme « *first off all one of the fundamental problems of linguistics is the delimitation of language as the « natural » units of linguistic analysis and classification.* » (20)

Si au plan, strictement, linguistique, les dialectes sont considérés comme des langues, parce qu'ils constituent des codes servant à la communication ; dans la réalité sociopolitique, la ligne de démarcation est, bien, imprécise, ce qui rend, d'ailleurs, difficile de dénombrer, très précisément, les langues.

Ce problème se pose à travers le monde entier, notamment, dans des situations de plurilinguisme caractérisé par la présence de plusieurs langues, appartenant ou non à une même famille linguistique, dont les unes seraient des dialectes des autres. Quels sont les critères de définition d'une langue ? Qu'est ce qu'on considère comme dialecte ?

« *Les dialectes sont une forme locale d'une langue, assez particularisés, pour être identifiés de façon spécifiques, mais dont l'intercompréhension est, plus au moins, aisée entre les personnes qui parlent une autre variété de la même langue.* » (21) Cette définition semble simple et précise. Elle tient, essentiellement, compte du degré d'intelligibilité, entre les sujets parlant deux variétés linguistiques. Si l'intercompréhension est aisée ou relativement aisée, les deux variétés seraient des dialectes d'une même langue. Dans le cas contraire, on a à faire à deux langues différentes.

D'autres linguistes et sociolinguistes, en plus du critère précédent ont ajouté d'autres, souvent, qualifiés par les spécialistes en la matière, d'extralinguistiques. S. ROMAINE, citée par P. GARDNER – CHROROS : (1985) (22) retient trois critères:

- L'intelligibilité entre les deux variétés linguistiques en contact

- La normalisation, une caractéristique, souligne-t-elle, non inhérente à la langue, puisqu'elle peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'histoire de la langue.
- La pureté ou l'homogénéité des origines de la langue.

Puis elle conclut « *ce que nous appelons, communément, une langue, n'est, plus ni moins, qu'un dialecte, et pour des raisons extralinguistiques, est devenue une langue officielle d'un Etat.* » L'on comprend par là, comme le précise Jean-Baptiste MARCELLISI cité par P. GARDNER-CHOROS (23) que « *l'opposition entre langue et dialecte ne se réfère pas à des concepts linguistiques, mais à des distinctions idéologiques.* »

Si l'on tient compte de ces considérations, on peut dire que la langue est l'organe officiel d'un Etat, même si cette langue n'est pas attestée dans l'usage linguistique courant. Le dialecte serait, par contre, une langue qui n'est pas l'organe officiel d'un Etat, même si elle est la seule langue usuelle des besoins communicationnels de ses locuteurs.

Dans la littérature sociolin

guistique existante, sur les langues algériennes (CHAKER, GRANDGUILLAUME, KHAOULA etc.) le tamazight (et par là même le chaoui) et l'arabe parlé sont deux langues différentes. Le premier est une langue qui n'existe, dans la réalité, que sous forme disparate de parlers. Le second, en l'occurrence, l'arabe parlé, si l'on considère le degré d'intercompréhension et le taux d'unités lexicales communes, serait un dialecte de l'arabe moderne.

L'arabe et le chaoui sont donc deux langues, ou si l'on veut, deux dialectes différents. Ni l'un ni l'autre ne dispose de normes ou d'écritures, au sens académique du terme. Mais ils servent tous les deux de moyen de communication et assurent les interactions verbales dans l'usage linguistique courant des deux communautés linguistiques : les arabophones et les chaouiphones. Ces derniers, pour entrer en contact avec les premiers, dans les centres urbains, n'utilisent pas leur langue, de tous les jours, mais ils recourent à l'arabe parlé, la langue véhiculaire dans les villes.

Quant à la distance linguistique entre ces deux variétés, il ne faut pas être grand clerc, pour remarquer la différence, entre le chaoui, ou tamazight en général et l'arabe parlé. Ceux qui prétendent que tamazight n'est qu'un dialecte de l'arabe, ne partent, en réalité, que de préjugés idéologiques, loin, dirions-nous, d'avoir des assises objectives ou scientifiques. (24) De telles attitudes que « *les analyses objectives de la linguistique comparée ne justifient, en rien, (leurs) visées annexionnistes (...) ne font preuve que de manifestations d'impérialisme linguistique.* » (25)

Concernant la pureté de la langue, les deux s'empruntent mutuellement et s'enrichissent du français et de l'arabe moderne. L'emprunt est considéré par les spécialistes, comme un processus naturel, commun à toutes les langues et nécessaire pour leur évolution et leur survie. « *D'une manière générale, une langue emprunte à une autre pour combler une lacune dans son lexique pour désigner un objet, un concept d'introduction récente...* » (26) La pureté linguistique est un phénomène idéal dans toutes les langues du monde.

Quant à la normalisation, comme le souligne S. ROMANE, plus haut, elle est une caractéristique non inhérente à la langue, puisqu'elle peut avoir lieu, à n'importe quel moment de l'histoire de la langue. Le critère de normes n'est, en fait, qu'un prétexte auquel recourent les pouvoirs publics, pour garder, en position inférieure certains parlers, par rapport à d'autres. « *Il n'en reste pas moins qu'une norme existe (...) L'existence des normes est une condition indispensable à la communication.* » (27) Une langue sans normes ne peut servir à communiquer. Ces normes n'ont pas besoin d'être fixées par écrit, dans des livres, pour qu'elles soient respectées ou apprises. Leur fixation n'est-elle pas une traduction écrite conforme à celle de l'usage oral ? Ne voit-on pas un nombre d'entre elles disparaître de l'usage, au fil des temps (non usité)? La normalisation, telle qu'on l'entend n'est-elle, toujours, pas postérieure à la langue orale ?

Un autre critère, qu'on avance, aussi, pour les mêmes intentions, est celui de l'écriture que l'on pose comme condition pour parler de langue. Bien que cette dernière soit indispensable au développement et à la promotion d'une langue, pour lui assurer une survie et une permanence; elle n'est, comme le souligne F. DE SAUSSURE, (28) qu'une fixation de la langue orale. D'ailleurs toutes les écritures sont postérieures à l'oral. L'homme ne commence-t-il pas à apprendre à parler avant d'apprendre à lire et à écrire ?

4. Qu'est ce qu'une langue véhiculaire ? Et qu'est ce qu'une langue vernaculaire ?

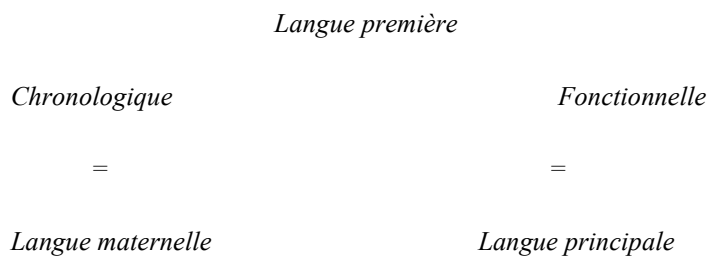
« *La langue véhiculaire est une langue utilisée pour la communication entre locuteurs ou groupe de locuteurs n'ayant pas la même première langue.* » (29) La langue véhiculaire sert de moyen de communication intergroupe. L'exemple de l'arabe parlé pour notre cas. La véhicularisation des langues est liée aux facteurs historiques des peuples, à la domination politique, économique, idéologique, religieuse, etc.

Parmi les facteurs qui favorisent l'émergence des langues véhiculaires, se trouve la réponse à la pratique sociale et communicative des locuteurs, au problème posé par la pluralité linguistique, dans une communauté donnée. Une pluralité qui n'assure pas l'intercompréhension, entre les différents groupes de locuteurs, en raison des divergences

au niveau des langues de ces groupes. Ces langues sont dites « vernaculaires. » Leur rôle est d'assurer l'intercompréhension intra-groupe.

5. Langue maternelle, Langue première (ou encore langue dominante ou principale)

Pour H. KALOSS langue première « est un terme plutôt ambigu parce qu'il recouvre un éventail de signification, plus large que le terme « langue maternelle ». L'expression « langue première » peut avoir une signification chronologique. Elle désigne alors la langue apprise la première, durant l'enfance, qu'on appelle, habituellement, la langue maternelle. Mais elle peut revêtir, aussi une signification fonctionnelle et désigner la langue dont le sujet se sert le plus », (30) c'est-à-dire, la langue principale ou encore la langue dominante. Et pour distinguer entre la langue maternelle et la langue principale, il présente ce schéma :



KIMPUTU BAIBANJA récuse ces définitions, car elles ne reflètent pas, selon lui, la réalité africaine. Pour lui, il y a une distinction entre langue première et langue maternelle, comme il existe une différence entre langue première et langue principale. La langue première est, pour lui, « la langue apprise la première durant l'enfance d'un locuteur. Elle peut être soit sa langue maternelle soit une lingua franca, soit une langue étrangère (le français par exemple) ». (31) Quant à la langue maternelle, « elle se définit, dans le contexte africain, comme la langue locale parlée dans le village d'origine du père ou de la mère, suivant qu'il s'agit de la filiation patrilinéaire ou matrilinéaire. » (32)

Pour mieux expliciter cette idée, il ajoute que la langue maternelle « correspond à ce qu'on appelle, aussi, langue de la tribu ou de l'ethnie ; elle joue un grand rôle dans l'identification sociale de l'individu comme membre d'une communauté ethnolinguistique. » (33) Cette langue peut être la langue première de l'individu « s'il a passé sa prime enfance dans sa communauté ethnolinguistique ou si ses parents lui ont parlé, d'abord, dans cette langue même s'ils se trouvent loin de leur communauté d'origine. » (34)

Dans son ouvrage intitulé « *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues* » L. DABENE conclut que le concept de langue maternelle, en situation d'immigration, ne correspond à aucun concept scientifique, mais plutôt à une constellation de notions: langue de la mère, langue d'appartenance, première langue acquise, langue de référence, etc. (35)

La langue maternelle, contrairement aux autres langues, que peut connaître un individu, est, souvent, présentée comme plus spontanée, plus diffuse et moins contrainte « c'est une langue « qu'on a

acquise sans l'apprendre, une langue-réflexe, une parole abondante, envahissante qui vient de l'intérieur... des entrailles et qui sera parlée par conséquent sans vigilance métalinguistique, sans que le locuteur calibre et surveille consciemment les effets discursifs catégoriels de sa parole.» (36) Elle « n'est pas une langue à laquelle on passe, mais une langue avec laquelle on naît, que l'on quitte au besoin, un port d'attache, où l'on revient aussi. C'est celle que l'on parle spontanément.» (37)

La langue principale ou dominante, que certains appellent, aussi langue usuelle ou encore langue véhiculaire, est « *la langue dont l'usage est fonctionnellement le plus fréquent chez un sujet plurilingue.*» (38)

Pour ce qui nous concerne, nous considérons, comme langue maternelle, la langue du village d'origine du père. Cela s'applique aussi bien pour les individus nés, dans le massif, même issus de mariages mixtes de pères djebailis, que pour ceux qui sont nés, en dehors du massif, dans les centres urbains où prédomine l'usage de l'arabe; même si ces derniers ignorent cette langue (c'est-à-dire le chaoui). En effet « *La notion de langue maternelle... renvoie intuitivement à l'identité linguistique du locuteur qui s'en réclame et à la communauté linguistique, dont les membres ont en commun cette identité.* » (39) C'est, sur la base de cette langue, que se fait la filiation. C'est donc la langue d'appartenance.

La langue première est celle que l'individu a commencé à parler la première, dans sa prime enfance. Elle peut être soit la langue maternelle telle que nous l'avons définie plus haut, ou la langue que ses parents ont, délibérément, choisi de lui parler, et qui n'est la langue maternelle de personne d'entre eux; ou bien celle du village d'origine de sa mère, dans le cas de mariages mixtes, ou encore la langue la plus utilisée dans l'environnement de sa prime enfance.

Par langue principale, on entend la langue dominante ou usuelle que l'individu utilise, couramment, pour répondre aux besoins communicatifs. Il s'agit, pour les habitants du massif, à la fois du chaoui, en milieu rural, étant donné que c'est cette langue qui est, de loin, la plus attestée, dans les interactions verbales, (comme nous le verrons dans les chapitres suivants) et de l'arabe parlé que ces derniers sont contraints à utiliser presque, exclusivement, dans leurs interactions verbales, en milieu urbain. Le premier est un vernaculaire. Le second est une langue véhiculaire.

Notes

1- J. RUBIN. National bilingualism in Paraguay. The Hague, Paris, Mouton, 1968. P.70

2- M. DIEU, P. RENAUD, M. SACHNINE. Etude de la situation sociolinguistique du Cameroun : Programme et méthode 1974-1979. Communication au II^o congrès de la société linguistique de l'Afrique occidentale (SALO), Yaoundé. Avril, 1974.

- 3- M. DEGREVE & F. VAN PASSEL. Cité par M. VAN OVERBEKE. Introduction au problème du bilinguisme, Bruxelles- Paris, Labor-Nathan, 1972. P. 116
- 4- P. LADEFOGED, R. GLICK, & C. GRIPPER. Lanhuage in Ougunda, Oxford University Press. 1972. p.31
- 5- A. TABOURET –KELLER (1969): « Plurilinguisme et interférences » La linguistique : guide alphabétique, Paris, Denoël , p.309.
- 6- E. HAUGEN. Bilinguism in the Americas a bibliography and a research guide, Albama, Publication of American Dialectology Society n° 26 Albama University Press, 1956. P. 9-10.
- 7- F. BRITTO, Diglossia : a study of the theory with application toTamil.Washington, DC :Geargetown University 1985
- 8- C.A. FERGUSSON, (1959): Diglossia, in World XV (2) .
- 9- F. BRITTO, Op. cite p. 9)
- 10 - J. A. FISHMAN. (1971): Sociolinguistique, Paris, Nathan.
- 11- J. A. FISHMAN (2000) : Bilinguism with and without diglossia ;diglossia with and without
- 12- Op. cité, p. 94-102.
- 13- J.P. BRADEL, (1979):« De quelques usages des concepts de bilinguisme et de diglossie.» Wad-Manessy l'Harmattan. p. 29
- 14- A. MARTINET « Bilinguisme et diglossie » Appel à une vision dynamique des faits. p10. In la linguistique vol. 18 1982
- 15- G. KREMnitz. (1981): «Du « bilinguisme » au « conflit linguistique », langages n° 61, Larousse mars. p.30
- 16- Ibid. p. 55-56
- 17- BOYER, H. (2003): «Le poids des représentations sociologiques dans la dynamique d'un conflit diglossique. Les exemples catalan et galicien dans l'Espagne des Autonomies.» Colloque international sur l'écologie des langues. Edité par Annette BOURDREAU Lise DUBOIS Jacques MAURIS, Grant MC CONNELL, l'Harmattan, Paris. p. 172-173
- 18- Ph. GARDY & R. LAFONT (1981): «La diglossie comme conflit. L'exemple occitan.» Langages n° 61.
- 19- E. VETTER, (1999): Plus de Breton? Conflit linguistique en Bretagne rurale, AN HERE, Bretagne. p. 23
- 20- C. A. FERGUSSON, (1971) Language structure and language use. Standford, Stanfons University Press, California. P.28.
- 21- S. CHAREILLE (2004) / Aspects de la situation linguistique de l'Uruguay : le cas du portunol, in Glottopol, revue de sociolinguistique n°4 juillet 2004. p. 126
- 22- P. GARDNER CHROROS (1985): Le code switching à Strasbourg. Le français en Alsace, sous la conduite de G. Salmon, Paris. p.12
- 23- Ibid p.13
- 24- O. SAADI (1982) : عروبة الجزائر عبر التاريخ, Alger, SNED
- 25- F. MANZANA (2004) : Genèse du paysage linguistique, pratiques et représentations à la marge sud du territoire français Languedoc, Roussillon, Espagne. In Glottopol n°4, juillet 2004, Langues des frontières et frontières des langues. p.81

- 26- J. K. N'GUESSAN (2000) : Le français et la question de l'identité culturelle ivoirienne » in Dumont P. éd. La coexistence des langues dans l'espace francophone approche macro-sociolinguistique S, 1. AUPELF, UREF p. 204
- 27- J. LEIF Inspecteur général de l'instruction publique (1989) : S/D Manuel de linguistique appliquée, coordonné par F. MACHAND, Delgrave, Paris. p.28
- 28- F. DE SAUSSURE (1972) : Cours de linguistique générale, Pa
- 29- M. L. MOREAU,(1997): Sociolinguistique Concepts de base, Mardaga, Liège p. 289
- 30- H. KLOSS. Composition linguistique des nations du monde -1 l'Asie du sud: secteurs central et occidental. Québec, CIRB/ICRB. Les presses de l'université Laval , 1974. P .8 -9
- 31- K. BAIBANJA. La situation linguistique à Kinshasa. Thèse de doctorat 3^{ème} cycle, s/d de G. MOUNIN, Aix –Marseille, 1978. P. 59
- 32- Ibid. P.60
- 33- Ibid. P. 60
- 34- Ibid. P. 60
- 35- L. DABENE (1994) : Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Hachette, Paris.
- 36- P. WALD (1987) : La langue maternelle, produit de catégorisation sociale, in : France pays multilingue, les langues en France, un enjeu historique et social S/D G. VERMES & J. BOUTET, l'Harmattan, Paris. p. 112
- 37- M. RISPAIL (2003): Contacts entre francique, français, allemand en Lorraine germanophone et au Luxembourg : in Contacts de langues : modèles, typologies, interventions, S/D Jacqueline BELLIEZ, avec la collaboration de Marielle RISPAIL, l'Harmattan, Paris p.84.
- 38- K. BAIBANJA op. cité p.60
- 39- P. WALD, Op. cité, p. 106

Chapitre II

Répertoire linguistique

Introduction

Dans ce chapitre, nous aborderons le répertoire linguistique de notre population d'enquête. « *La notion de répertoire linguistique, introduite par la sociolinguistique nord-américaine, constitue un concept très fructueux dans le domaine des études des contacts de langues.* » (1) Pour J.J. GUMPERZ, le répertoire verbal, d'une communauté donnée, se présente comme la globalité des ressources linguistiques disponibles aux membres de cette communauté. (2) B.B. KACHROU le définit comme « *l'ensemble des codes que les membres d'une communauté linguistique ont à leur disposition pour l'interaction verbale.* » (3)

Nous procéderons, pour inventorier le répertoire linguistique de notre population d'enquête, par un questionnaire que nous adresserons à un large public. Le questionnaire porte essentiellement sur les langues que connaissent les enquêtés, celles qu'ils utilisent fréquemment, et celles qu'ils souhaitent connaître.

1- Langues premières

Pour s'enquérir sur les langues premières des enquêtés, nous avons posé la question suivante :

Q : Quelle(s) langue(s) vous avez apprise(s) à parler la ou les premières(s) lorsque vous étiez enfant ?

Chaoui arabe parlé kabyle français arabe scolaire

90% des enquêtés ont déclaré avoir appris à parler, comme première langue, le chaoui, durant toute leur prime enfance, jusqu'à l'âge de la scolarisation. 10% ont déclaré avoir appris le chaoui et l'arabe parlé. Il s'agit ici d'enfants issus de mariages mixtes (mères arabophones qui s'adressent à leurs enfants en arabe) ou d'enfants qui ont vécu leur première enfance, dans des centres urbains ou dans des milieux arabophones (les couples djebailis à la maison parlent généralement à leurs progénitures en chaoui, même en dehors du massif) ou encore d'enfants de certains couples qui parlent à leurs enfants, même dans le massif, en arabe parlé, sous prétexte de les aider à mieux réussir leur scolarité (mais, dans leur environnement, on ne leur parle qu'en chaoui). 3% de l'échantillon ont déclaré avoir appris aussi le kabyle dans leur prime enfance. Il est question, ici, d'enfants de certaines femmes kabylophones mariées avec des djebailis.

Dans l'optique des résultats obtenus, on constate que le chaoui est, à la fois, langue maternelle et langue première d'un grand nombre d'enquêtés. Le chaoui fonctionne comme langue véhiculaire, dans tout le massif. L'arabe parlé n'est la première langue que d'enfants issus de mariages mixtes ou d'enfants, qui n'ont pas passé leur prime enfance dans le massif. Et là encore, il faudrait signaler qu'il est indiqué avec le chaoui, c'est-à-dire, deux « langues co-premières ». A noter que parmi les langues premières ne figurent ni le français, ni l'arabe moderne.

En considérant ces résultats la situation linguistique, dans le massif, ne semble pas changer, dans un avenir très proche. Les réponses à la question, portant sur les langues souhaitées à connaître, confirment cette hypothèse. Les langues concernées sont : l'arabe moderne, le français ou encore l'anglais. Ces dernières ne risquent pas de menacer le chaoui, dans le massif, comme langue usuelle.

1.1. Degré de maîtrise de ces langues premières et leur fréquence dans l'usage

1.1.a. Degré de maîtrise

Pour évaluer le degré de maîtrise de la première langue des enquêtés, et d'évaluer sa fréquence dans l'usage, nous avons posé cette question :

Q : *Parlez-vous cette langue maintenant dans le massif:*

Très bien ?

Assez bien ?

Un peu ?

Souvent ?

De temps en temps ?

Rarement ?

Les résultats que nous avons obtenus montrent que 98% des réponses déclarent parler souvent et assez bien le chaoui. Quant à ceux qui ont signalé avoir parlé l'arabe, comme première langue, déclarent parler cette langue (l'arabe parlé) assez bien mais ils ne l'utilisent que rarement dans le massif. Seuls 2% ont fait preuve de maîtrise du kabyle, mais qu'ils n'utilisent qu'occasionnellement.

On peut comprendre, par là, que notre population d'enquête maîtrise convenablement, ses premières langues, dans tout le massif. Dans l'usage, seul le chaoui est dominant même, pour ceux qui déclarent avoir deux premières langues, durant leur prime enfance. S'agissant du degré de maîtrise de la langue première, les réponses « *souvent* » et « *assez bien* » montrent que les locuteurs font preuve de sécurité linguistique élevée, dans cette langue. Cela concerne près de 98% de l'échantillon, c'est-à-dire, la majorité écrasante des enquêtés.

Au cours de nos entretiens, beaucoup d'enquêtés avouent qu'ils maîtrisent parfaitement le chaoui, mais certes pas autant que les personnes âgées. Ils expliquent cela en évoquant ce qu'ils appellent « *la pureté de la langue des personnes âgées et l'abondance de l'emprunt dans la leur* ». Un phénomène qu'ils considèrent comme « *pathologique* » car, à leurs yeux, il affecte l'authenticité et la pureté de la langue.

1.1 .b. Fréquence de l'usage

En considérant les réponses à la sous question, concernant la fréquence de l'emploi de la première langue, nous constatons que le chaoui est la langue dominante dans l'usage courant, de la vie commune, à travers tout le massif. 95% des réponses déclarent l'utiliser, fréquemment, pour tous leurs besoins communicatifs, dans cette région. Pour s'enquérir sur l'extension de cet usage, nous avons posé cette question :

Q : *Quelle(s) langue(s) parlez-vous s'il vous arrive de voyager à :*

- *Arris ?*
- *Bouzina ?*
- *Ichemoul ?*
- *Menaâ ?*
- *Tizi laabed ?*
- *T'kout ?*
- *Batna ?*
- *Biskra ?*

Toutes les réponses s'accordent sur l'emploi du chaoui dans les villages du massif, et de l'arabe parlé dans les villes. Certains (près de 18%) ont même apporté des précisions, lors des entretiens, qu'ils utilisent le chaoui, en ville, avec leurs connaissances (chaouiphones du massif ou d'autres régions) et l'arabe avec les arabophones et les personnes qu'ils ne connaissent pas, même si elles sont chaouiphones.

Dans les villages du massif, ils avouent que le contact s'établit, en règle générale, en chaoui. Ils ne recourent à l'arabe parlé qu'en contact avec les responsables non chaouiphones et avec ceux qui, parmi leurs interlocuteurs, s'excusent de ne pas parler chaoui (des étrangers à la région).

L'analyse des réponses à ces questions fait ressortir que le chaoui, dans le massif, ne perd pas de terrain, même s'il perd des individus en raison de l'exode rural, ou pour d'autres raisons, relevant du mouvement des populations.

Il semble que c'est plutôt l'arabe qui, dans le massif, connaît du recul, au contact du chaoui. En effet les At Ziane, les Serahna et Chorfas, (tribus arabophones) installés dans les localités berbères, se trouvent, aujourd'hui, linguistiquement, entièrement, assimilés aux populations berbérophones qui les accueillent.

La dynamique langagière s'explique, aussi, par la mobilité des populations du massif et par la volonté du locuteur de s'adapter et de s'accommoder, à chaque situation. Le djebaili utilise l'arabe parlé, dans les centres urbains, par conformisme à la norme sociétale de ces localités, où prédomine l'usage de cette langue. Mais une fois « *rentré dans son village, le berbérophone revient naturellement au parler berbère. D'autant plus qu'il est le seul idiome en usage, au foyer* » (4) et au village.

2. Langues des parents

Nous avons posé une question sur la langue des parents, pour avoir une idée sur les enfants issus de mariages mixtes. L'enfant peut apprendre, dans de pareils cas, les deux langues de ses parents. Mais la langue de son appartenance est celle pratiquée, dans le village d'origine du père de l'enquête. La filiation, dans notre pays, est patrilinéaire.

Q : Quelle est la langue parlée dans le village d'origine :

- de votre père ?
- de votre mère ?

Q : Vous parlez la langue:

- de votre père ?

<i>Couramment ?</i>	<i>De temps en temps ?</i>	<i>Rarement ?</i>	<i>Jamais ?</i>
<i>Très bien ?</i>	<i>Assez bien ?</i>	<i>Un peu ?</i>	<i>Pas du tout ?</i>

- de votre mère ?

<i>Couramment ?</i>	<i>De temps en temps ?</i>	<i>Rarement ?</i>	<i>Jamais ?</i>
<i>Très bien ?</i>	<i>Assez bien ?</i>	<i>Un peu ?</i>	<i>Pas du tout ?</i>

L'objectif visé par cette question est de connaître la langue maternelle, telle qu'elle a été définie plus haut, et de découvrir les mariages exogamiques, pour voir leur influence sur la connaissance des langues chez les enfants. En partant du fait que les enfants, vivants dans des familles où le père et la mère n'ont pas la même langue, il y a de fortes chances à ce qu'ils ne connaissent pas la langue de leur tribu, à eux, c'est-à-dire, celle du père, étant donné que dans notre

société, la filiation se fait par la lignée paternelle ; sauf s'ils vivent dans le village ou la région d'origine du père. S'ils sont dans les centres urbains, la langue maternelle sera certainement la langue de la mère et leur première langue sera celle de leur environnement.

Tous les enquêtés ont répondu à ces deux questions. 90 % d'entre eux déclarent que les parents ont la même langue. 5% seulement affirment que leurs parents ont des langues différentes. Dans ce dernier cas, peu d'entre eux (2% seulement) avouent ne pas connaître parfaitement la langue du village du parent, non originaire du massif. Il s'agit d'enfants de femmes kabylophones de Batna, qui elles même, nous imaginons, n'ont pas eu une bonne maîtrise de leur langue maternelle. Les enfants de kabyles installés, depuis les années trente à Batna, nous connaissons, personnellement, un nombre d'entre eux, sont aujourd'hui entièrement arabisés.

Quant à la fréquence d'usage des langues des parents, les enquêtés sont unanimes sur l'emploi régulier de celle des parents djebailis. L'arabe parlé est d'usage moins fréquent que le chaoui dans leurs interactions verbales au massif. Le kabyle ne connaît qu'un usage occasionnel.

2.1. Connaissance des langues des parents non originaires du massif

A la maison vous parlez quelle langue ?

Celle du père ?

Celle de la mère ?

Les deux ?

Notre échantillon comporte 10 foyers constitués de mariages mixtes soit près de 5% de l'échantillon dont 7 foyers composés de mariages de femmes non chaouies (arabophones et kabylophones) avec des djebailis et 3 foyers composés de mariages de femmes djebailies avec des maris non chaouiophones (arabophones). Dans tous les cas de figure, c'est la prédominance du chaoui dans l'usage courant. Les langues des parents non djebailis ne sont pratiquées, dans les foyers que très rarement, notamment, quand c'est le père qui ne l'est pas. Mais quand c'est la mère qui n'est pas du massif, sa langue n'est pas entièrement exclue de l'usage en famille. On peut résumer cela en deux points :

- Ceux qui connaissent la langue du père représentent 93 %

- Le degré de maîtrise de la langue du père, si ce dernier est djebaili, il est évident que tous ses enfants maîtrisent cette langue, parce qu'elle est la langue usuelle, dans la famille et dans la région. Mais si le père est d'ailleurs, et non chaouiophone, et que l'enfant ne se rend que rarement, dans le village de son père, il ne l'apprend pas comme première langue.

- 7% avouent parler la langue de la mère et du père, quand leurs langues sont différentes. Ceux qui ne la/les connaissent pas 3% seraient des enfants dont les parents eux-mêmes ne connaissent pas leurs langues maternelles. Il s'agit là, principalement, de femmes kabyles de Batna.

On peut conclure que les mariages exogamiques ont des incidences sur la régression, soit des deux langues des parents, soit de l'une d'entre elles seulement. Dans ce dernier cas, c'est la langue du père, qui a plus de chance d'être avantagée que celle de la mère, car la filiation se fait par la lignée paternelle, et que cette dernière constitue un élément important, dans l'identification sociale de l'individu. Ensuite, dans la société algérienne, en général, le couple s'installe dans le village ou la région du père.

La régression de la langue, de l'un des parents, peut entraîner, à la longue, l'oubli puis la disparition pure et simple, ce qui est fréquent chez les enfants nés dans les centres urbains, loin des communautés linguistiques d'origine de leurs parents. Par les langues en régression, il faut entendre aussi, les langues déjà oubliées, car elles ne sont pas ou très peu pratiquées même par les parents eux-mêmes et celles jamais acquises par les enquêtés. Il faudrait leur ajouter les langues dont la connaissance des interlocuteurs est insuffisante, car, d'une part, elles ne sont pas pratiquées, d'autre part les intéressés ne font aucun effort pour améliorer leur compétence, dans ces langues.

Dans le cas de mariages exogamiques, pour conserver les deux langues des parents, C. HAGEGE conseille l'application du principe de RONJAT qui consiste en : une personne, une langue. En d'autres termes, il suggère à chacun des parents de parler sa propre langue et non celle de l'autre avec leur enfant dès son jeune âge. *«C'est la langue maternelle de chaque parent qui doit être utilisée lorsque celui-ci s'adresse à l'enfant et non la langue de l'autre.»* (5) Un peu plus loin, le même auteur tient à ajouter que *«la connaissance d'une langue n'a aucune raison d'exclure, chez une même personne, celle d'une ou de plusieurs autres, pourvu que les circonstances aient favorisé leur acquisition.»* (6) Sur la même page, soulignant l'importance du bilinguisme, il écrit : *«On a constaté depuis longtemps que les bilingues possèdent, généralement, une malléabilité et une souplesse supérieures à celles des monolingues.»* (7)

Il est à souligner, aussi, que le mariage exogamique n'est pas le seul facteur de la régression des langues des parents ou de celle de l'un d'eux. Il y a, aussi, le phénomène de l'urbanisation qui, semble-t-il, est déterminant dans cette régression, pour les enfants vivants dans les centres urbains. Ces derniers n'ont pas l'opportunité d'acquérir et de pratiquer activement les langues de leurs parents, car ces milieux, de grande concentration humaine, connaissent, pour notre cas, la prédominance, voire, l'usage quasi-exclusif de l'arabe parlé que l'on utilise, comme langue

véhiculaire, pour entrer en contact avec n'importe quel individu, quelle que soit sa communauté linguistique d'origine.

Un autre facteur de régression, qui n'est pas sans importance, est le fait de parler comme langue première un autre vernaculaire, qui n'est pas celui des parents (le cas du kabyle pour les enfants chaouis, dont les parents sont installés en Kabylie).

Tableau 5 : Langues des parents

Langue déclarée	Langue du père	Langue de la mère	Degré de maîtrise	Fréquence d'usage	
				En milieu rural	En milieu urbain
Chaoui	98%	92%	Bon : 98% Moyen : 2%	95%	18%
Arabe parlé	2%	5%	Bon 87% Moyen: 13%	5%	82%
Kabyle	00%	3%	Bon : 2% Moyen: 1%	00%	00%

3. Les autres langues algériennes connues

Après avoir présenté, les langues premières de notre population d'enquête, nous abordons, à présent, les autres langues algériennes connues par les enquêtés, ainsi que leur contexte d'apprentissage et leur fréquence dans l'usage. Pour s'enquérir sur ces langues, nous avons posé la question suivante :

Q : *A part le chaoui, quelle(s) langue(s) algérienne(s) connaissez-vous ?*

- *L'arabe parlé ?*
- *Le kabyle ?*
- *Le mozabite ?*
- *Le touareg ?*

Parlez-vous ces langues :

- *Couramment ?* *De temps en temps ?* *Rarement ?* *Jamais ?*
- *Très bien ?* *Assez bien ?* *U un peu ?* *Pas du tout ?*

Comment vous les avez apprises ?

- A l'école ? Par le contact d'amis ? Dans le milieu associatif ? A la maison ?

La majorité des enquêtés déclare avoir, en plus de la langue usuelle, une autre langue (l'arabe parlé) soit 70%. Seuls 10 % déclarent avoir deux autres langues en plus de leur langue première. Aucun, d'entre eux, n'a déclaré être monolingue.

La langue la plus citée est l'arabe parlé. La prééminence de cette langue s'explique par son importance fonctionnelle, par son statut de langue véhiculaire, dans tout le pays, et dont l'usage prédomine, dans les centres urbains qui entourent le massif : Batna, Biskra et Khenchela où les djebailis s'y rendent souvent. C'est aussi la langue de la chanson algérienne (le raï principalement) dont l'impact n'est pas à démontrer sur la jeunesse algérienne. L'arabe parlé est aussi, officieusement, la langue officielle du fait que les responsables et les leaders des partis politiques ; si l'on excepte ceux des partis à tendance islamistes, qui recourent plutôt à l'arabe moderne, dans leurs interventions à la radio ou à la T.V. dans les campagnes électorales ; utilisent cette langue. Dans le massif, l'arabe parlé est utilisé, aussi, lorsqu'on s'adresse aux responsables non chouiophones.

La seconde langue, que les enquêtés déclarent connaître, est le kabyle 10%. Nous avons dénombré dans notre échantillon 05 cas issus de mariages mixtes. C'est donc la langue de la mère. 15 cas de militants du mouvement berbère qui ont appris le kabyle par le contact des locuteurs de cet idiome et aussi par l'impact de la chanson : d'Idir, Ait Menguellat, Maatoub. 04 cas d'étudiants du département de Tamazight à Bejaia.

Les autres parlers berbères d'Algérie ne sont cités par aucun enquêté. Cela serait, peut être, dû à l'éloignement de ces parlers de l'Aurès, comparativement, au kabyle et donc à l'absence de contacts avec les populations de ces parlers. Et aussi au manque de succès médiatisé, tel que celui que connaît le kabyle, par la voie de la chanson, de la revendication militante et de la presse.

3.1. Le degré de connaissance des autres langues

Quant au degré de connaissance de ces langues 85% déclarent avoir une connaissance convenable de l'arabe parlé. Cela se comprend, parce que les chaouis du massif, dans leurs déplacements, en dehors de leur territoire, sont contraints d'utiliser cette langue, pour entrer en contact, avec les arabophones, ou même avec des chaouiophones qu'ils ne connaissent pas.

Quant au degré de maîtrise du kabyle, que certains ont déclaré connaître, semble hétérogène. 67% d'entre eux, déclarent le maîtriser convenablement, alors que 33% disent avoir un niveau moyen, c'est-à-dire, à peine comprendre et se faire comprendre.

Il semble que l'arabe parlé est la langue dans laquelle les enquêtés ressentent le moins de difficultés, bien qu'elle ne soit pas leur première langue. Cela s'explique, à notre avis, par la fréquence de son usage, dans le contexte aurésien, d'une part. D'autre part, par le fait que cette langue, tout comme le chaoui, apparaisse sans pression normative et par conséquent non créatrice d'insécurité. En effet les réponses concernant l'évaluation de maîtrise et de fréquence d'usage de cette langue (*très bien, bien, souvent, fréquemment*) manifestent une forte sécurité linguistique.

3.2. Le contexte d'apprentissage de ces langues

L'acquisition de ces langues se réalise, généralement, dans des contextes informels extrascolaires. L'introduction de tamazight dans le système éducatif n'est qu'une opération récente, et loin encore d'être généralisée. Son enseignement étant facultatif, il ne concerne, même de nos jours, qu'un nombre très restreint d'élèves. En considérant les résultats concernant l'apprentissage du kabyle, on remarque que :

- 24 % déclarent avoir appris le kabyle à l'université (le cas des étudiants de Tamazight au département de Bejaïa)
- 54 % dans le milieu associatif par le contact de kabyles et de la chanson
- 22 % avouent avoir appris le kabyle au sein de la famille (pour les enfants issus de mariage mixtes).

Dans le premier cas, il s'agit de 04 étudiants en graduation au département de tamazight à Bejaïa. Ce sont, en effet, ces derniers qui déclarent avoir une connaissance rudimentaire du mozabite et du targui. Nous n'avons d'ailleurs pas tenu compte de leur cas, dans notre enquête. Les autres sont des militants du mouvement berbère que l'on trouve en grand nombre, notamment, à T'kout ; une localité connue, dans tout l'Aurès, pour son activisme dans ce domaine. Et l'on se rappelle encore la réaction de ce mouvement à la veille de l'assassinat de l'un ses membres par la garde communale à Taghit en 2006 et des émeutes que cet incident avait engendrées.

L'acquisition de ces langues, nous l'avons dit, se fait, en règle générale, dans les contextes naturels, c'est-à-dire, en contact avec ceux qui les pratiquent. C'est le cas de l'arabe parlé. Une langue qui n'a jamais été enseignée à l'école. Son apprentissage se réalise, pour les djebailis, principalement, par le contact dans les centres urbains, qui connaissent un usage exclusif de cette langue. Son acquisition est inévitable lorsqu'on s'installe dans les villes, pour travailler, pour

poursuivre ses études, ou lorsqu'on fréquente, régulièrement, ces lieux (commerçants, transporteurs, etc.)

Tableau 6 : Langues algériennes connues

Autres langues algériennes	Contexte d'apprentissage	Degré de maîtrise
Arabe parlé 80 %	Contexte naturel 100%	Assez bon
Kabyle 10 %	Contexte naturel 77%	Moyen
	Contexte scolaire 33%	Assez bon
Mozabite		
Targui	-	

4. *Autres langues connues*

Nous entendons par autres langues connues, toutes les langues que pourraient connaître les algériens y compris les langues étrangères, et, principalement, celles enseignées à l'école. Les enquêtés pourraient inclure dans ces langues, même l'arabe moderne que l'on apprend seulement à l'école. Pour s'enquérir sur ces langues, nous avons posé la question suivante :

Q : Quelle(s) autre(s) langue(s) connaissez-vous ?

Vous parlez ces langues :

Couramment ? De temps en temps ? Rarement ?

Très bien ? Assez bien ? Un peu ?

Q : Comment vous les avez apprises ?

A l'école ? Par le contact d'amis ? Dans le milieu associatif ? A la maison ?

Il s'agit là, essentiellement, de langues enseignées à l'école, en l'occurrence, l'arabe moderne, le français et l'anglais. Théoriquement, il faudrait s'attendre à de bons résultats, quant à la maîtrise de ces langues, aussi bien, en compréhension qu'en production. Mais, il se trouve que la compétence, dans une langue donnée, ne relève pas seulement de son apprentissage dans le cadre scolaire, mais plutôt, sinon beaucoup plus, de sa pratique, dans l'usage courant.

La langue, la plus citée dans les réponses des enquêtés est l'arabe moderne 75%. L'enseignement se faisait, dans cette langue, dans les zaouias et les écoles des ulémas, avant l'indépendance. Dans les écoles coraniques, le contact s'établissait entre le Taleb et ses étudiants en chaoui. Seule la lecture ou la dictée des versets coraniques, se faisait dans la langue originale. Après l'indépendance, l'arabe moderne devient la langue nationale et officielle du pays et langue

d'enseignement, après la généralisation de l'arabisation de l'école. Elle est aussi la langue des médias : la presse écrite, la radio, la T.V.

Il n'est pas donc étonnant, de trouver plus de 75% d'enquêtés connaître convenablement cette langue, notamment, ceux ayant fréquenté l'école. La majorité, d'entre eux, déclare l'avoir apprise à l'école, dans les livres et dans la presse. Aucun enquêté n'a déclaré l'avoir apprise, en milieu naturel, ou encore en faire usage dans la vie courante, en dehors, du cadre formel : l'école ou la mosquée.

La seconde est le français 45%. Cela se comprend, également, parce qu'officiellement, cette langue est la première langue étrangère dans le pays. Elle est enseignée, à partir de la troisième année primaire. Avant la généralisation de l'arabisation, le français était aussi la langue d'enseignement, pour les classes qu'on appelait bilingues puis transitoires. Dans la presse et dans l'administration, même de nos jours, le français n'a pas de statut de langue étrangère. Même les responsables à tous les niveaux n'hésitent pas de l'utiliser, couramment, en alternance, ou en combinaison avec l'arabe parlé, dans leurs interventions à la radio, à la T.V. et au cours de leurs visites officielles, dans leurs secteurs respectifs.

Concernant l'emploi du français, dans l'usage courant, il n'est mentionné par aucun enquêté. Il est attesté en combinaison avec le chaoui ou parfois l'arabe parlé, et ce en fonction du niveau d'instruction des interlocuteurs.

La troisième langue citée est l'anglais 05%. Son contexte d'acquisition est l'école. Sa fréquence d'usage n'est nullement attestée. C'est une connaissance passive.

Quant à la maîtrise de ces langues, les enquêtés, notamment, les jeunes parmi eux, ne citent que l'arabe moderne. Près de 70% déclarent maîtriser cette langue assez bien. S'agissant de son utilisation dans l'usage courant, elle n'est attestée que très peu (pas plus de 3%). La maîtrise de cette langue est due, particulièrement, aux succès de la scolarisation massive et à l'arabisation de l'enseignement et de l'environnement. En effet tous les enquêtés déclarent avoir appris cette langue, dans le cadre scolaire. Tous les enseignements sont, d'ailleurs, dispensés dans cette langue.

La maîtrise des langues étrangères, en l'occurrence, le français et l'anglais, deux langues enseignées à l'école, comparativement au niveau de la maîtrise de l'arabe moderne, est insignifiante. Très peu d'enquêtés ont déclaré avoir une maîtrise en deçà de la moyenne 7% de réponses : (*un peu, réponse à la première question pour le français*). Dans l'usage courant, ces langues ne sont pas attestées (plus de 80% de réponses : *jamais*).

Nous pensons que le manque d'intérêt pour ces deux langues commence, d'abord, par les difficultés qu'éprouvent les locuteurs dans l'apprentissage de ces langues, au niveau de la

scolarisation, ensuite par leur fonctionnalité que l'on peut qualifier de quasi-nulle, dans l'usage courant, en raison de l'arabisation de l'environnement immédiat.

Pour conclure, on peut dire que les autres langues connues, se limitent, essentiellement, à l'arabe moderne, qui est, à la fois, langue nationale et officielle et langue d'enseignement, à tous les niveaux, et un peu moins, au français que l'on considère, officiellement, comme langue étrangère, mais qu'officieusement, il joue un rôle, fonctionnellement, important dans les médias et dans l'administration. L'anglais se limite au cadre scolaire seulement.

S'agissant de l'évaluation des compétences en ces langues, elle apparaît, à notre avis, quelque peu subjective, car elle est absolue et sans référence aux situations de communication réelles, étant donné que leur usage n'est pas attesté, sinon très peu, dans le paysage linguistique du massif de l'Aurès.

Tableau 7: Autres langues connues

Autres langues connues	Contexte d'apprentissage	Degré de maîtrise
Arabe moderne 80%	Cadre scolaire	Assez bon 70%
Français 45%	Cadre scolaire	Moyen 7%
Anglais 5%	Cadre scolaire	Faible 27%

5. Langues dont la connaissance est souhaitée

Après avoir sondé les connaissances des enquêtés en fait de langues, nous voulons savoir s'ils ne voulaient pas apprendre d'autres langues encore, tant algériennes qu'étrangères. Pour s'enquérir sur les langues souhaitées à connaître, nous avons posé cette question :

Q : Y a-t-il une langue ou des langues (algériennes ou étrangères) que vous ne connaissez pas et que vous souhaiteriez connaître ? Pourquoi ?

Les enquêtés pouvaient citer plusieurs ; nous ne tenons compte que des deux premières. Mais au lieu de choisir d'autres langues, ils ont cité les langues, dont il est question plus haut, à savoir l'arabe moderne, le français et l'anglais dont la connaissance leur semble insuffisante, et dans lesquelles ils souhaiteraient améliorer leurs compétences linguistiques.

En considérant les résultats obtenus, on remarque que 43% ont choisi l'arabe moderne. Les raisons de ce choix sont: *langue de souveraineté nationale et langue de la religion*. Viennent ensuite le français avec 31% et l'anglais avec seulement 27%. Les raisons évoquées sont : *les langues de la technologie et de la science, des langues internationales*. Nous avons dénombré 03%

qui souhaiteraient apprendre l'italien et l'espagnol pour voyager ou chercher du travail dans ces pays.

Quant aux langues nationales, peu d'enquêtés ont exprimé leur souhait d'apprendre le kabyle 17% et un peu moins le touareg 09%. Aucun souhait n'a été formulé concernant le mozabite. Parmi les raisons évoquées, citons : *le désir de comprendre les chansons, le souci d'apprendre les autres parlers berbères.*

6. Comment expliquer ces choix ?

Que les enquêtés aient choisi, parmi les langues nationales, le kabyle et non les autres parlers berbères, cela se comprend, par l'importance fonctionnelle de ce parler pour ceux qui l'ont choisi qu'ils expliquent par le contexte national et par des raisons personnelles (culturelles, touristiques, amicales, etc.)

Le premier rang occupé par l'arabe moderne se justifie par le souci d'améliorer la compétence linguistique, dans cette langue. Que le français occupe la tête du peloton des langues étrangères, s'explique, particulièrement, par le rôle privilégié que joue cette langue, dans le paysage linguistique algérien et son rôle, dans la formation universitaire, pour certaines disciplines. «*Un autre facteur explicatif, par rapport aux différences, entre les souhaits d'apprentissage (...) semble la place accordée à ces langues dans le cadre scolaire.*» (8) La place accordée à l'arabe s'explique ainsi par le fait qu'il soit la langue d'enseignement et le français par le fait qu'il soit la première langue étrangère enseignée.

Quant à l'importance de l'anglais, les enquêtés l'amputent, principalement, à la technologie et à son caractère de première langue internationale. La connaissance de l'espagnol et de l'italien ne s'explique, pour les enquêtés, que par des raisons exotiques.

Tableau 8: Langues dont la connaissance est souhaitée

Autres langues dont la connaissance est souhaitée	Raisons du choix
Arabe moderne 45%	Amélioration de la compétence linguistique
Français 31% et anglais 27%	Langues internationales, langue de la technologie
Italien et espagnol 3%	Tourisme, émigration
Kabyle 17% et Touareg 9%	Connaissance d'autres parlers berbères

7. Typologie de la connaissance des langues

L'ensemble de nos enquêtés sont plurilingues. Si l'on se réfère aux langues qu'ils pratiquent, effectivement, ils sont bilingues. Ils emploient, couramment, le chaoui et font également usage de

l'arabe parlé, dans certains contextes : en ville, en fonction du sujet de la conversation et selon le niveau d'instruction des interlocuteurs. Ils sont plurilingues, si l'on tient compte des langues qu'ils déclarent connaître.

En considérant les résultats obtenus, on peut établir la typologie de la connaissance des langues. On parle d'abord de la typologie active :

- Le bilinguisme 47%: par bilinguisme, il faut entendre ici le sens premier du terme, c'est-à-dire, la pratique de deux langues. Pratiquement, toute la population de notre enquête utilise, au moins, deux langues différentes: le chaoui et l'arabe parlé. L'usage du premier est dominant, dans le massif central. La prééminence de la seconde langue est, essentiellement, attestée dans les centres urbains, qui entourent le massif. Mais cela n'exclut pas l'emploi de l'une, dans le domaine de l'autre.

- Le trilinguisme 23% : il se manifeste dans la connaissance des deux premières langues et de l'arabe moderne. Si les deux premières sont attestées dans l'usage courant, la troisième ne connaît pas d'interactions verbales, en dehors du cadre formel : l'école et la mosquée. Son importance fonctionnelle, pour ses sujets, se manifeste, dans la lecture de la presse, l'écoute des informations à la radio et à la T.V. Dans l'environnement, elle est présente, à travers les affichages, les panneaux d'indications, les enseignes et les prêches à la mosquée.

- Le quadrilinguisme 14%: A ces trois langues, s'ajoute le français, qui trouve sa place dans les interactions verbales, avec des interlocuteurs émigrés ou d'un bon niveau d'instruction. Dans l'environnement, il est présent, tout comme l'arabe moderne, à travers les écriteaux, les affichages et les médias.

Si l'on considère aussi la connaissance passive, (les langues qu'ils connaissent mais qu'ils n'utilisent pas, ou très peu, dans l'usage courant), on peut élargir cette typologie au :

- Quintilinguisme 10% : aux quatre langues précédentes, on ajoute l'anglais dont les enquêtés ne font usage qu'à l'école, même les enseignants de cette langue. Dans la vie courante, il n'est point attesté.

- Sextilinguisme 06 % : La sixième langue est le kabyle, qu'un nombre de nos enquêtés ont déclaré connaître, et qu'ils n'utilisent que lors de leurs voyages en Kabylie ou de leurs rencontres avec des kabylophones.

Pour terminer, on peut représenter cette typologie de la connaissance des langues, dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9 : Typologie de la connaissance des langues.

Connaissances des langues	Langues connues	Taux
Bilinguisme	chaoui + arabe parlé.	47%
Trilinguisme	chaoui + arabe parlé + arabe moderne	23%
Quadrilinguisme	chaoui + arabe parlé + arabe moderne + français.	14%
Quintilinguisme	chaoui+ arabe parlé+arabe+ moderne+français +anglais	10%
Sextilinguisme	chaoui+arabe+parlé+arabe+moderne+français+anglais+kabyle.	06%

Le multilinguisme est un trait très fort, chez les enquêtés. L'un des facteurs, qui, favorisant ce multilinguisme, est la fonctionnalité linguistique liée au besoin communicationnel. Si le chaoui et l'arabe parlé viennent en tête de cette typologie, c'est parce que l'une est la langue maternelle des enquêtés et aussi la langue de leur environnement immédiat (le massif central). L'acquisition et la pratique de l'autre résulte des brassages des populations, dans les centres urbains où prédomine l'usage de cette langue. Les djebailis fréquentent régulièrement ces lieux.

La scolarisation est un autre facteur qui a des incidences sur le multilinguisme dans le massif. Près de 67 % des enquêtés ont déclaré avoir été scolarisés au moins jusqu'au collège. Une scolarité qui permet surtout aux hommes, au moins, de parler, de lire et de comprendre l'arabe moderne. Quant à leur compétence en français, elle dépend d'autres critères : classe fréquentée (arabisée ou bilingue) ancien régime ou enseignement fondamental, de leur âge, du profil professionnel, etc.

On constate un écart entre les hommes et les femmes. Cet écart concerne, aussi bien, la connaissance de l'arabe parlé que celle des langues de l'école. D'abord parce que la femme, dans le massif, ne voyage pas comme l'homme, et donc, elle a moins de chance d'apprendre l'arabe parlé par le contact et de le parler couramment. Ensuite, les femmes sont moins scolarisées que les hommes, et du coup, elles ont moins de chance de connaître les langues de l'école.

8. Fréquence d'usage de ces langues

Deux facteurs peuvent être mis en corrélation avec la fréquence d'usage de ces langues : la connaissance des langues et leur fonctionnalité dans l'usage.

On constate, en effet, que la langue la plus connue, parmi elles, est la plus utilisée, en l'occurrence, l'arabe parlé. Le kabyle, par exemple, que 10 % déclarent connaître, n'est pas attesté

dans l'usage courant. L'anglais est confiné au cadre scolaire. Il s'agit là de connaissance qualifiée de passive.

Le second facteur, qui explique la fréquence d'usage d'une langue, est sa fonctionnalité, dans les interactions verbales. L'arabe parlé, étant la langue dominante, dans les centres urbains, que fréquentent, régulièrement, les habitants du massif, pour leurs différents besoins, est connu et utilisé par un plus grand nombre d'enquêtés.

Le français, que très peu d'enquêtés ont déclaré connaître, n'est attesté, dans l'usage courant, que très rarement. Il est combiné avec le chaoui ou l'arabe parlé, dans des situations de communications bien déterminées. L'arabe moderne, bien qu'un nombre important d'enquêtés aient déclaré connaître, n'est attesté, en dehors de l'école, que dans les mosquées. Dans l'usage courant, il est combiné, dans des discussions entre intellectuels, avec le chaoui ou l'arabe parlé, mais rarement avec le français. En effet, ceux qui recourent à l'arabe moderne, dans ce genre de discussions, sont les arabisants, dont le niveau en français est en deçà de la moyenne. L'anglais et le kabyle sont exclus de l'usage linguistique courant dans le massif.

Tableau 10 : Langues connues.

Langues connues	Degré de maîtrise	Fréquence d'usage
Chaoui 98%	Assez bon	Couramment seul ou combiné
Arabe parlé 87%	Assez bon	Couramment seul ou combiné
Arabe moderne 65%	Bon	Rarement seul / combiné souvent
Français	Bon	Rarement seul/ combiné souvent
Kabyle 5%	Bon	Occasionnellement

9-Possibilité d'usage écrit de ces langues

L'acquisition des langues algériennes, nous l'avons déjà dit plus haut, se réalise en milieu naturel, dans des contextes extrascolaires. On se demande si les locuteurs qui déclarent les parler peuvent en faire un usage écrit, même s'ils savent lire et écrire, dans d'autres langues. Pour s'enquérir sur ce sujet nous avons posé cette question :

Q : Quelle(s) langue(s) utilisez vous pour rédiger

Vos SMS? Vos mails? Lettres amicales ou familiales? Lettres administratives? Lettres d'amour?

Toutes les langues algériennes usuelles (arabe parlé et les parlers berbères) ne connaissent généralement qu'un usage oral. Même si les scénarios des films et les chansons sont écrits en arabe

parlé ou en tamazight. L'arabe parlé ne connaît pas d'usage écrit d'une large diffusion, dans la société. De même, le Tamazight, qui depuis quelques années, malgré les tentatives de passage à l'écrit, notamment, pour le kabyle, il est toujours confiné, dans le pays chaoui, à un usage oral. Son enseignement est toujours facultatif et loin d'être généralisé. A cela, s'ajoute le problème de transcription qui malgré les propositions de l'INALCO, tamazight n'a pas encore une transcription unifiée, ou du moins, pour le pays chaoui. En Kabylie, on utilise les caractères gréco-latins, dans l'Aurès les enseignants adoptent, dans la wilaya de Batna, les caractères arabes, au Hoggar on préfère les tifinaghs.

Tout cela a fait, peut être, que les réponses des enquêtés soient défavorables à l'usage de l'écrit de ces langues. 05% seulement déclarent savoir faire usage de l'écrit du chaoui. Il s'agit, naturellement, d'étudiants de tamazight et de quelques militants du mouvement berbère. Les autres enquêtés, qui ont déclaré parler kabyle, ne mentionnent aucun usage de l'écrit de cette langue. De même que pour les usagers de l'arabe parlé, qui en dehors des SMS et des mails où sont utilisés le chaoui et l'arabe parlé (écrits en caractères latins ou arabes), les enquêtés ne signalent aucun usage de l'écrit de cette langue. Les lettres familiales, amicales ou lettres d'amour sont écrites, soit en arabe moderne, soit en français.

Ces langues (langues algériennes) sont, aux yeux d'un nombre d'enquêtés, acquises, dans un but de communication orale, et ils (les enquêtés) ne se sont jamais trouvés dans la nécessité d'en faire un usage écrit en dehors des sms ou de petits mots.

Tableau 11 : Possibilité d'usage de l'écrit.

Langues	Usage de l'écrit	domaines
Chaoui 13%	Rarement	Sms, mails, petits mots
Arabe parlé 15%	Rarement	Sms, mails, petits mots
Arabe moderne 87%	Souvent	Correspondances, cours
Français 23%	Très peu	Correspondances, études
Anglais 5%	Rarement	Etudes
Kabyle 7%	Rarement	Correspondances

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons essayé d'établir l'inventaire du répertoire linguistique de nos enquêtés. Lequel répertoire, nous avons remarqué, est plurilingue aussi bien par le nombre de langues représentées (6 langues au total) que par le taux de plurilingues (2 langues en moyenne) pour l'ensemble de l'échantillon. En ce qui concerne, la connaissance individuelle des langues, nous avons constaté, que plus de la moitié de la population d'enquête était bilingue soit 47 %. Les trilingues constituent 23 %.

Les langues les plus citées sont le chaoui, qui est à la fois langue première, dans le massif central, c'est-à-dire, la plus utilisée et langue maternelle des enquêtés. Le chaoui est suivi de l'arabe parlé, langue véhiculaire, notamment, dans les centres urbains. Et enfin l'arabe moderne et le français. La première n'est attestée dans l'usage courant que dans le cadre formel : l'école et la mosquée. La seconde est employée, dans certaines circonstances avec des locuteurs bien déterminés. Dans l'environnement, elles sont présentes à travers les écriteaux et les affichages. Quant à la connaissance de l'anglais et du kabyle, elle peut être qualifiée de passive, car ils sont tous les deux exclus de l'usage courant, dans le massif.

Les réponses, concernant l'auto-évaluation des compétences linguistiques, (*bien, très bien 97%*), traduisent, manifestement, une forte sécurité linguistique, en chaoui. Le chaoui est aussi la langue la plus utilisée, dans le massif (94% de réponses « *couramment* »). Les deux mécanismes : « fréquence dans les interactions verbales » et « absence d'insécurité linguistique » sont donc étroitement liés. Il apparaît aussi que l'arabe parlé est la langue, dans laquelle, les enquêtés ressentent moins de difficultés, aussi bien, en usage qu'en degré de compétence. Dans la réalité, ces deux langues semblent se partager le terrain. Le chaoui, en milieu rural, l'arabe parlé, dans les centres urbains. Dans la logique de l'appartenance linguistique, les djebailis se sentent, avant tout, chaouiophones et ensuite, locuteurs arabophones par nécessité de besoin de communication.

Notes :

- 1- J.BOUTET & C. SAILLARD (2003) : « Dynamique des répertoires linguistiques dans la migration chinoise » in *Contacts de langues : modèles, typologies, interventions*, S/D Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, l'Harmattan, Paris. p. 97
- 2- J.J. GUMPERZ. (1972): *Directions in sociolinguistics, the ethnography of communication*. Ed. par GUMPERZ et D.HYMES. p.20.

- 3- B.B. KACHROU. (1982): »The bilinguals linguistic repertoire.«, B. HARTFORS, A. VALDMAN & C. FORESTER Ed. Issues in international bilingual education : The role of the vernacular, New York, Plenum Press, p. 25-52.
- 4- A. PICARD : « Les parlers berbères » in Initiation à l'Algérie, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient 1957 p. 202
- 5- C. HAGEGE (2005): L'enfant aux deux langues, Paris, Odile JACOB p.21.
- 6- Idem p. 41
- 7- Idem. p.10
- 8- I. LEGLISE (2004) : Les frontières et langues d'immigration en Guyane française : pratiques et attitudes d'enfants scolarisés en zone frontalière, in GLOTTOPOL, revue de sociolinguistique en ligne, n°4 juillet 2004. P 118

Chapitre II **Les pratiques langagières**

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons répertorié les langues que connaissent les habitants du massif et leur degré de maîtrise, pour chacune d'elles. Dans le présent chapitre, nous essayerons d'étudier, au-delà du répertoire déclaré, les pratiques langagières de notre population d'enquête, c'est-à-dire les usages effectifs que font les enquêtés, dans leurs interactions verbales, des langues qu'ils déclarent connaître. Nous examinerons les choix linguistiques qu'opèrent les enquêtés en milieu familial, en milieu scolaire et enfin au village.

Nous procéderons, à partir de sondages par questionnaire, d'entretiens et d'observations directes, par étudier les pratiques langagières de nos enquêtés. Les pratiques langagières sont le fruit des interactions entre différents locuteurs qui *«développent une série de conduites langagières en fonction des buts déterminés et intelligibles pour eux. Ces conduites sont socio-différenciées et elles obéissent à une rationalité.»* (1)

Pour commencer, un nombre de questions s'impose : Les habitants du massif utilisent-ils toutes les langues qu'ils déclarent connaître ? Quelles sont celles les plus utilisées d'entre elles ? Dans quelles situations sont-elles utilisées ? Opèrent-ils des choix ? Si oui, comment ? et pourquoi ? Les changements d'espace, de sujets de conversation, d'interlocuteurs influencent-ils les comportements linguistiques des enquêtés ?

Pour répondre à ces questions, et à bien d'autres, nous mettrons l'interlocuteur au centre de notre recherche. Nous lui adresserons un questionnaire, pour nous dire ses relations avec les langues en présence, dans son environnement, celles qu'il entretient avec ses concitoyens parlant d'autres variétés que la sienne, et plus important encore, comment est-ce qu'il vit sa ou ses langue(s) au sein d'une société plurilingue ?

Le chapitre se subdivise en huit sections: dans la première nous présenterons un aperçu théorique relatif aux pratiques langagières pour imprégner le lecteur. Les autres seront consacrées à l'étude des pratiques langagières de notre population d'enquête et à l'analyse des résultats de cette étude. Nous examinerons, à ce niveau trois domaines différents : la famille, le milieu scolaire et le village.

Note :

(1) - L. MESSAOUDI (2003) : Etudes sociolinguistiques, publication de la faculté des lettres et sciences humaines de l'université Ibn Tofail , Maroc p. 33-34

Section 1

Préambule

Nous nous intéresserons, dans ce chapitre, aux pratiques langagières, dans le massif central de l'Aurès, c'est-à-dire, à l'usage effectif que font les enquêtés des langues qu'ils ont déclaré connaître dans le chapitre précédent. *« On sait, depuis les premiers travaux de W. LABOV qu'il y a toujours un écart entre les pratiques effectives d'un locuteur et l'idée que lui-même s'en fait, des traits particuliers stigmatisés ou non, étant souvent employés inconsciemment. » (1)*

Une langue n'existe que parce que ses locuteurs intériorisent son existence, à travers, les pratiques linguistiques, tant représentées qu'effectives. *« Les pratiques langagières, dans leur dimension d'interaction, sont le lieu des manifestations de l'individuel et du social, dans le langage. » (2)* *« L'étude des pratiques langagières permet de rassembler une somme d'informations et de renseignements, sur la réalité sociolinguistique d'une société donnée, en ce sens elles font partie d'un ensemble plus important qui englobe toutes les pratiques humaines. » (3)*

L'étude des pratiques langagières repose, fondamentalement, sur l'étude des plus petites unités sociolinguistiques. *« La plus petite unité sociolinguistique, qui nous intéresse, est un acte de parole (...) Les actes de parole sont les parties normales d'évènements linguistiques, plus étendus comme les conversations, les introductions, les conférences, les prières, les discussions... » (4)*

Le meilleur moyen d'étudier les actes de parole est d'aller vers le locuteur, en tant que noyau de la recherche sociolinguistique, et qu'acteur principal, dans l'acte de communication, pour voir comment il parle, dans les différentes situations, qu'il rencontre, dans son quotidien, et comment il arrive à gérer ses interactions avec d'autres locuteurs, en usant de différentes stratégies, pour ne pas entrer en conflit avec eux, et atteindre ses objectifs de communication. L'étude des interactions permet de détecter la nature des relations des locuteurs avec les langues de leur entourage. Il s'agit, donc, de mener un travail de terrain. Lequel travail *« est le seul garant d'objectivité et de rationalité ; c'est à lui, et à lui seul, que revient de déterminer si une situation est conflictuelle ou harmonieuse... » (5)*

Les situations de contact de langues, qu'on appelle aussi « situations plurilingues », se caractérisent, en règle générale, par l'usage alternatif de deux ou plusieurs langues, dans une même communauté. En effet, comme le souligne U. WEINREICH *« two or more languages will be said in contact, if they are use alternately by the same persons. » (6)* A travers le monde, les situations de monolinguisme sont rares, voire inexistantes. Le plurilinguisme en constitue la norme. C.HAGEGE écrit, justement, à ce sujet: *« Si l'on en croit des auteurs sérieux, il n'existe, quasiment, pas de pays où le plurilinguisme ne soit pas présent. » (7)*

La communication linguistique, étant une activité sociale fondamentale, elle engage toute la communauté et obéit, impérativement, à l'instar des autres activités sociales, à des contraintes et à des normes, que doivent observer tous les membres de cette communauté. En d'autres termes, les choix linguistiques qu'opèrent les sujets d'une communauté linguistique plurilingue, ne se font pas aléatoirement, ou selon les caprices individuels, mais ils sont déterminés par une série de normes que tous les membres de cette communauté sont tenus de respecter. R.T. BELL écrit à ce propos: « *un des principes fondamentaux de la sociolinguistique est que les individus doivent être considérés comme des membres de groupes sociaux, dans lesquels, ils jouent des rôles sociaux dans divers domaines, en adoptant pour leur réalisation des comportements appropriés.* »(8)

L'examen des choix linguistiques vise, justement, à dégager « *l'ensemble des contraintes qui déterminent les choix relatifs aux langues et qui ne sauraient être transgressées par un locuteur compétent* » (9) que l'on définit comme « *l'utilisateur du répertoire des codes ou langues de la communauté, ayant la capacité de se conformer aux contraintes et de juger autrui sous cet angle.* » (10) L'analyse des choix linguistiques devra ainsi aboutir à la définition du champ fonctionnel de chacune des langues utilisées.

Il est à noter, que le comportement linguistique n'est pas, seulement, une force d'obéissance à des normes sociétales, mais que le locuteur est un agent actif, dans la construction des situations de communication, et dans l'interprétation des intentions communicatives. Il peut avoir le choix de parler, l'une ou l'autre variété, en fonction des situations où il se trouve (ville/campagne), et des pressions sociétales qui entourent la situation de communication (répertoire linguistique de l'interlocuteur, son niveau d'instruction, son âge, lien de parenté, etc.) « *Il est vrai que les locuteurs choisissent, le plus souvent, de parler dans la langue, qui leur est la plus familière et dans laquelle ils sont plus à l'aise. Cependant ils s'adaptent souvent à la langue de leur interlocuteur pour diverses raisons: par habitude, par respect, par politesse, par allégeance...* » (11)

Andrée TABOURET-KELLER, dans son article « Diglossie » paru dans Encyclopédie de l'Alsace en 1984, de son côté, a inventorié les variables sociales qui déterminent, dans des situations d'interactions verbales, les choix linguistiques opérés par les individus plurilingues. Ces inventaires, précise-t-elle, varient, par le nombre qu'elle situe entre 3 et 20, et par le type de fonction, qui obéissent à certains critères (elle relève 5 critères). Puis elle conclut que : « *Cette diversité tend à indiquer qu'il n'y a pas d'inventaire standard et que la répartition des fonctions, selon les langues en présence, varie, grandement, selon les situations analysées.* » (12)

Réalité linguistique

Mais, compte tenu du fait que toute interaction verbale a lieu, toujours, dans un contexte et met en jeu, au moins, deux interlocuteurs, TABOURET-KELLER regroupe ces variables sociales en trois principaux facteurs :

1- Facteurs en rapport avec l'identité et les relations entre les interlocuteurs qu'on peut présenter comme suit :

Identité sociale	Relations entre interlocuteurs
Age	Relations de parenté
Sexe	Relations interpersonnelles:
Lieu d'origine	- amitié
Statut personnel	- respect
Occupation professionnelle	- familiarité
	- intimité

2- Facteurs, en rapport avec les aspects de la situation de l'interaction verbale que l'on peut résumer, dans le tableau ci après:

Interaction verbale	
Publique : implique une relation mettant en jeu son statut	Privée : n'implique aucun enjeu
Formelle : soumise à des règles rigides, elle exclut toutes variations.	Informelle: non soumises aux normes contraignantes, elle tolère une marge de variations
En ville	A la campagne
En présence de personnes étrangères	En l'absence de personnes étrangères

3- Facteurs, en rapport avec le contenu de la communication : le sujet de la communication constitue, lui aussi, une des variables importantes dans les choix linguistiques. Dans une même interaction verbale, un locuteur plurilingue peut changer de langue de communication, en fonction du sujet abordé dans la conversation (un sujet d'ordre politique, scientifique, culturel, en rapport avec les études, le sport, etc.) Cette situation est attestée, particulièrement, dans des communautés

linguistiques, où certaines langues connaissent un usage écrit et une place dans le système éducatif, alors que d'autres ne sont confinées qu'à un usage strictement oral.

Notons, pour terminer cette introduction, que les normes d'usage ne sont pas absolues:

- Elles ne dépendent pas seulement des variables sociales, mais aussi des degrés de maîtrise linguistique des interlocuteurs. Ces derniers n'ont, évidemment, pas tous les mêmes maîtrises des langues, en usage dans leur milieu.

- Elles ne sont pas fixes, mais elles sont, à l'image des communautés qui les secrètent, en perpétuelle évolution.

- Certaines, d'entre elles, dépendent de l'environnement culturel déterminé, et se trouvent, donc, spécifiques à la communauté observée. D'autres, au contraire, sont universellement, admises, parce qu'elles découlent des considérations sociolinguistiques générales, et constituent, ce que les sociolinguistes appellent communément: « les universaux sociolinguistiques ».

Notes

- 1- N. TREHEL, P. BLANCHET, (2003), « Pratiques linguistiques régionales et représentations chez des élèves du primaire et du collège en zones suburbaines de Bretagne Gallo » in *Contacts de langues : modèles typologies, interventions*. S/D Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, l'Harmattan, Paris. p. 68,
- 2- E. BEAUTIER (1995) : *Pratiques langagières, pratiques sociales. De la sociologie à la sociologie du langage*, l'Harmattan, Paris. P. 205
- 3- K. TALEB IBRAHIMI, (1997) : *Les Algériens et leurs Langues*, El Hikma, Alger. P. 90
- 4- J. A. FISHMAN, (1971) : *Sociolinguistique*, F. NATHAN, éd. Labor Paris-Bruxelles, P. 51
- 5- L. MESSAOUDI (2003) : *Etudes sociolinguistiques*, publications de la faculté des lettres et sciences humaines, université Ibn Toufail , Maroc. p. 18
- 6- U. WEINREICH *Languages in contact*, New York, 1953, p. 1)
- 7- C. HAGEGE, (2005) *L'enfant aux deux langues*, Odile Jacob, Paris. p 9
- 8- R.T. BELL: *Sociolinguistics goals approche and problems*. New York, St Martin. 1976. P. 164.
- 9- P. WALD, Y. CHESNY: *Contexte et variabilité. Notes sociolinguistiques in bulletin du centre d'études des plurilinguismes 1*, 1974. P.51
- 10- Idem p. 51
- 11-M. MAMODALY (2001) : *Le vernaculaire de District six (le Cap) Afrique du sud*, in *cahiers de sociolinguistique n°6*. p.154
- 12-A. TABOURET-KELLER : *Art. Plurilinguisme in Encyclopédie universalis*, 13. P. 185

Section 2

Pratiques langagières en milieu familial

Nous examinons, dans cette section, les choix linguistiques qu'opèrent les enquêtés avec les membres de la famille : le père, la mère, les frères, les sœurs, les proches et les ami(e)s qu'ils reçoivent chez eux, à la maison. Nous abordons, également, les comportements linguistiques des parents et leurs attitudes, face à l'emploi des langues en famille.

Le comportement linguistique en famille

La famille est, incontestablement, le premier lieu où l'individu, dans le massif, en l'absence de crèche et de garderie d'enfants, apprend sa première langue. C'est un lieu qui ne pose pas de contraintes linguistiques. On parle spontanément, sans crainte de commettre des fautes et sans avoir peur d'être corrigé ou blâmé. La famille influe sur l'individu et sur la société et en subit, à son tour, des influences.

Nous avons enquêté, essentiellement, en milieu juvénile dont l'âge se situe entre 17 et 35 ans pour plusieurs raisons : Les jeunes constituent la majorité de la population du massif (63 %). Cette population d'enquête est capable de répondre au questionnaire. Les enfants du bas âge et les personnes âgées non instruites ne peuvent le faire sans se faire aider par d'autres. Ces jeunes, de par leur scolarisation et de par leurs voyages, à l'extérieur du massif, pour poursuivre les études ou pour accomplir le service militaire, ou encore, pour chercher du travail, sont plus exposés au processus de l'arabisation que les autres habitants du massif. C'est d'eux, aussi, que dépend le maintien ou la disparition du chaoui, dans le pays djebaili.

Nous avons posé, à nos enquêtés, des questions qui portent directement sur les usages linguistiques, dans leur milieu familial. Les unes concernent les langues, habituellement, utilisées avec les membres de la famille. Les autres portent sur les usages linguistiques avec les proches et les amis reçus dans la famille.

Le questionnaire

Q : Quelle(s) langue(s) utilisez-vous le plus souvent lorsque vous parlez à :

Votre père ?

Votre mère ?

Vos frères ?

Vos sœurs ?

Q : Quelle(s) langue(s) utilisez-vous, le plus souvent, lorsque vous parlez à :

Votre grand-mère ?

Votre grand-père ?

Des personnes de leur génération ?

Q : Quelle(s) langue(s) utilisez-vous, lorsque vous parlez avec vos frères et sœurs :

Au sujet des études ?

Au sujet du sport, de la culture, de la politique ?

Q : Quelle(s) langue(s) utilisez-vous, habituellement, avec vos proches (hommes ou femmes) :

Chez vous ?

Chez eux ?

Q : Quelle(s) langue(s) utilisez-vous, habituellement, avec vos proches garçons ou filles) :

Chez vous ?

Chez eux ?

Lorsque vous parlez de cours ? De sport ? De politique ? De culture ?

Lorsque vous parlez de garçons ou de filles ? De vos aventures ?

Q : Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec vos ami(e)s originaires du massif que vous recevez chez vous :

Lorsque vous parlez des cours ? De sport ? De culture ? De politique ?

Lorsque vous parlez de garçons ou de filles ? De vos aventures ?

Q : Quelle langue utilisez-vous entre chaouiophones, en présence d'une ou plusieurs personnes non chaouiophones ? Pourquoi ?

Q : quelle(s) langue(s) utilisez vous quand il vous arrive de parler seul(e) ?

Q : Dans quelle(s) langue(s) vous rêvez ?

Q : Dans quelle(s) langue(s) vous priez ou vous implorez Dieu ? Pourquoi ?

Q : Quelle est la langue la plus parlée dans votre famille ?

Q : Quelle est la langue la plus parlée dans votre village ?

Presque tous les enquêtés ont répondu à ces questions. Les quelques « sans réponses » à l'une ou à l'autre question, pour certains d'entre eux, s'expliquent par la non pertinence de telle ou telle question ou sous question due, par exemple, à l'absence de grands parents ou de l'un d'eux, ou de parents ou de l'un d'eux ou encore de frères ou de sœurs.

L'examen de ces réponses fait ressortir que, dans tout le massif, la langue utilisée par l'écrasante majorité, (97%) des enquêtés, pour s'adresser à leur parents ou leurs grands-parents et vice versa, est le chaoui. Le choix de l'arabe qui représente près de 02.37% concerne essentiellement les non chaouiophones. Quant à la différence entre les choix linguistiques avec les deux parents, les réponses des enquêtés attestent de l'usage exclusif du chaoui avec la mère et de l'alternance du chaoui et de l'arabe parlé avec le père, dans 21% des cas.

Dans le milieu familial nous avons distingué les usages linguistiques des enfants de ceux des parents.

1. Usages linguistiques des enfants

1.1. Langue utilisée avec le père

La langue utilisée par les enfants, pour s'adresser au père, est, unanimement, le chaoui, la langue vernaculaire dans le massif de l'Aurès. Son usage constitue, partout dans le massif, le premier choix. Cela représente 95% des choix linguistiques exprimés par les enquêtés. Viennent ensuite l'arabe parlé 2% et les combinaisons chaoui / arabe 3%.

En examinant, en détail, les résultats de l'enquête, on remarque une certaine divergence de choix linguistiques, entre les deux vallées et les çrachs, et au sein même d'un seul çrach. Dans la vallée de Oued Abdi, l'usage du chaoui est beaucoup plus attesté 97% que dans la vallée de Oued Labiod 95%. Bouzina est l'unique daïra de Oued Abdi où le chaoui est, exclusivement, choisi par les enquêtés. Dans les autres daïras, même s'il constitue toujours le premier choix (Mença 93% et

Tizi Lɣabed 96%), il est relié aux combinaisons avec l'arabe, pour un nombre d'enquêtés (Menɣa 7% , Tizi Laɣbed 04%).

Dans la vallée de Oued Labiod, Arris où le chaoui constitue comme, dans les autres daïras, le premier choix (83%), connaît plus de combinaisons avec l'arabe (13 %) que dans les autres localités (Médina 7 %, T'kout (8%). C'est aussi à Arris que les combinaisons, incluant le français, sont attestées (4 %).

Les choix linguistiques exprimés par les ɣrach, même si les écarts entre les résultats ne sont pas grands, font montrer que les enquêtés des At Abdi semblent utiliser le chaoui avec les pères (97 %) beaucoup plus que les autres ɣrach, dont les résultats varient entre 96 % pour les Touabas et (94%) pour les Béni Bouslimane.

Quant aux combinaisons du chaoui avec l'arabe, notamment, elles sont beaucoup plus attestées chez les Touaba (13%) que chez les autres ɣrach (9 % chez les Abdaouis et 7 % chez les B.Bouslimane). Les combinaisons du chaoui avec le français, sont plus fréquentes chez lez Touaba d'Arris (4%) que chez les Abdaouis (2 %). Chez les B.Bouslimane elles ne sont que de l'ordre de 01%.

Tableau 12 : Langue utilisée avec le père

Langues utilisées	Les Abdaouis	Les Touabas	Les B. Bouslimane
Chaoui	97%	96%	94%
Combinaison chaoui/arabe	9%	13%	7%
Combinaison chaoui/ français	2%	4%	1%

1.2. Langue utilisée avec la mère

Le choix le plus dominant avec la mère, tout comme avec le père, est celui du chaoui (98 %). Cependant les combinaisons du chaoui avec d'autres langues sont moins fréquentes avec la mère (3%). Si l'on considère les combinaisons linguistiques du chaoui, avec la mère, on remarque que le français et les combinaisons, incluant cette langue, ne sont guère représentés.

Si dans certains contextes, il est possible de s'adresser au père en arabe parlé (13 %), il n'en est pas de même avec la mère. Les enquêtés avouent au cours des entretiens que nous avons eu avec eux, qu'ils ne peuvent pas communiquer avec leurs mères, dans une langue autre que celle qu'elles leur ont apprise, même si ces dernières connaissent ces langues (23% des mères de la population d'enquête sont instruites) .

Cette différence de choix linguistique relève de la différence du niveau d'instruction, entre le père et la mère. Les pères sont, généralement, plus instruits que les mères, dans la plupart des cas, et voyagent plus qu'elles. Ce qui permet une acquisition d'un niveau de maîtrise suffisante du français

et de l'arabe parlé. La compétence linguistique des mères non instruites, dans le massif, se limite, généralement, à la connaissance de la langue de leur tribu, parce que même la maîtrise de l'arabe parlé dépend en partie, pour ces mères, qui ne voyagent, que très rarement, et toujours accompagnées de l'un des leurs, de leur niveau d'instruction et de leurs déplacements, en dehors de leur région.

Pour avoir une idée, sur le niveau d'instruction des parents, nous avons prévu une question sur la profession des parents et leurs niveaux d'instruction. Il ressort des réponses à cette question, que la plupart des mères n'ont eu qu'une scolarité de très courte durée (cycle primaire). La majorité, d'entre elles, sont donc des femmes aux foyers (ce qui veut dire aussi paysannes). Rares, sont celles qui exercent une fonction. Cette situation influe même sur la compétence linguistique de ces mères, en langue arabe (l'arabe parlé, naturellement). Pour leurs cas, la compétence, en français et en arabe moderne, est en deçà de la moyenne, voire nulle, en raison de leur niveau d'instruction, qui, généralement, ne dépasse pas le primaire.

Les pères, quant à eux, dont le niveau d'instruction varie entre le moyen et l'universitaire sont bilingues et parfois même trilingues. Ils exercent, en règle générale, dans le secteur étatique (enseignement, administration publique, santé) ou dans le secteur privé (fonctions libérales, journaliers) dans le massif ou dans les centres urbains.

La comparaison des professions, qu'exercent les pères et les mères, est en corrélation avec le niveau d'instruction. Dans la catégorie des fonctionnaires, on ne compte que 13% des mères contre 87% des pères. Les femmes sont employées dans le secteur de la santé, l'éducation et l'administration (la commune et la daïra). L'agriculture n'est pas considérée comme profession. Dans le massif central, l'homme ou la femme qui travaille la terre se considère comme chômeur.

1.3. Langue utilisée avec les grands-parents

Avec les grands-parents et avec toutes les personnes de leur âge, la langue habituellement, sinon exclusivement utilisée, est le chaoui (95%) sauf avec les grands-parents arabophones dans les couples de mariages mixtes et qui ne représentent que 02%. On a dénombré ces cas, notamment, à Arris.

1.4. Langues utilisées entre frères et sœurs

L'analyse des choix linguistiques, lorsqu'il s'agit de communication entre frères et sœurs, fait apparaître, en premier lieu, le choix du chaoui dans les conversations normales 87%, et de combinaisons du chaoui avec l'arabe parlé 10% et un peu moins avec le français 3% dès qu'il est question de bavarder de cours ou des études, en général. Le français semble, dans ce cas, avoir cédé

la place à l'arabe, car sa maîtrise connaît, aujourd'hui, un recul, dans le milieu des jeunes, étant donné qu'il n'est plus la langue d'enseignement, comme dans le temps.

Nous nous rappelons que du temps, où nous étions lycéen puis étudiant, des collègues, d'autres régions, disaient que les djebailis révisaient les mathématiques, la physique et les sciences naturelles en chaoui parce qu'ils entendaient un français métissé de mots, d'expressions, voire, d'énoncés entiers de chaoui.

Mais pour parler de politique, de culture, de sport, c'est essentiellement le chaoui combiné avec l'arabe parlé. La présence du français est marquée, dans ce genre d'interactions verbales, surtout, par le fort taux d'emprunts dont font usage et le chaoui et l'arabe parlé à cette langue.

1.5. Langue utilisée entre ami(e)s

Avec les amis, issus de la même région, la situation est semblable à celle qu'entre frères et sœurs. Le premier choix, dans les discussions normales, est le chaoui. Dans les conversations à caractère culturel, politique, sportif, scientifique, c'est la prédominance des combinaisons incluant l'arabe parlé et un peu moins le français.

S'agissant des discours portant sur les études, cela dépend du niveau d'instruction et de spécialité. Pour les universitaires des disciplines scientifiques, c'est le français (français technique) avec le chaoui. Quant aux spécialités des sciences humaines et sociales, dont l'enseignement est arabisé, c'est la prédominance du chaoui avec de l'arabe parlé, et très peu d'arabe moderne.

Avec les amis, d'autres régions, c'est selon que ces derniers soient berbérophones ou arabophones. Avec les chaouiophones, même si ces derniers préfèrent souvent parler l'arabe, avec eux, les djebailis utilisent, habituellement, le chaoui, dans les discussions courantes, et des combinaisons de langues, dans les interactions verbales à caractère scientifique, culturel, sportif, etc.

Mais entre chaouiophone, en présence d'un non chaouiophone ou plus, ils utilisent l'arabe. On explique cela par « le respect » à l'autre. Avec les arabophones, ils utilisent l'arabe parlé ou des combinaisons de l'arabe parlé avec, essentiellement, le français, mais jamais le chaoui.

Les facteurs qui déterminent les choix linguistiques dans les interactions verbales sont donc les liens de parenté, la filiation des interlocuteurs, les sujets de conversation, le niveau d'instruction, l'âge, le lieu de résidence et l'absence ou la présence d'une tierce personne non chaouiophone.

1.6. Langue des rêves

Nous avons repris cette même question, dans nos entretiens, et nous avons remarqué que beaucoup d'enquêtés étaient décontenancés par cette interrogation. D'abord, ils ne se l'étaient jamais posée, ensuite, ils ne savaient pas dans quelle langue ils rêvaient, ou s'ils utilisaient une

seule langue ou une combinaison de langues. D'autres ont répondu que cela dépendait, tout comme dans la réalité, des sujets de communications, d'interlocuteurs et du lieu des rêves.

Alors nous avons reformulé cette question en ajoutant l'expression « *en général* » pour avoir : *Dans quelle langue vous rêvez en général ?* La réponse était pour tous les enquêtés: en chaoui.

En considérant ces réponses, on conclut que même dans les rêves, qu'on ne peut pas maîtriser, la langue dominante est le chaoui.

1.7. Langue des prières

Les enquêtés s'accordent dans leurs réponses, qu'ils font leurs prières dans un mélange d'arabe moderne et d'arabe parlé. Ils expliquent cela par les termes religieux qu'ils ne peuvent traduire en chaoui ou par l'apprentissage par cœur de certaines prières.

Dans les mosquées, lieux de culte, nous avons assisté aux prières du vendredi, dans plusieurs mosquées du massif, la langue la plus utilisée est l'arabe moderne. L'imam donne des explications des hadiths et des versets coraniques en chaoui. Le douça qu'il prononce, à la fin de ses prêches, il le fait, exclusivement, en arabe moderne.

Nous avons assisté également à maintes reprises aux funérailles dans différents villages du massif. Les obsèques ont tous lieu de la même façon : La prière sur le mort, l'enterrement dans un silence absolu, puis on termine par le douça prononcé par l'imam du village, dans un mélange d'arabe moderne et de chaoui, dans lequel il implore Allah de pardonner au défunt et de l'accueillir dans son vaste paradis et d'épargner les témoins des péchés et de la colère d'Allah. Les condoléances se font en arabe et en chaoui « *šaddam llahu ajrakum* » (Que Dieu vous accorde beaucoup de récompense) « *Rebb a-ken isebber.* » (Qu'Allah vous accorde beaucoup de patience.) « *Rebb ad yeğkeb s lferh.* » (Que fête et joie succèdent à votre malheur.) « *Ibaraka fi rase-k.* » (Que Dieu préserve, du malheur, votre tête).

Quant aux cérémonies des mariages, pour conclure l'acte on fait appel à l'imam. Ce dernier débute la séance par des versets coraniques et des hadiths du prophète, en rapport avec le mariage, et rappelle ensuite, à l'assistance, les principales conditions du mariage légitime, (la maturité, les témoins, le tuteur pour la mariée et la dote). Puis il demande aux tuteurs des futurs époux, de procéder à la demande légale du mariage, en présence de l'imam et des témoins. Le tuteur du mari (son père, son frère ou un proche parent) s'adresse au tuteur de la mariée en lui disant en chaoui: « *a flan ucay yellik flana yelli-s n flan i memmi.* » (o tel, donne moi ta fille... fille de... à mon fils.) On cite, nommément, les personnes. Le tuteur du mari doit répéter la même formule trois fois. Le tuteur de la mariée doit répondre aussi, trois fois, par la formule suivante : « *uciv-ak ma yuca-k Rebbi* » (Je te l'ai donnée si Dieu te l'a donnée). Au terme de cette procédure, l'imam annonce, publiquement,

que le mariage légitime de x avec y est conclu conformément à la charia islamique. Il prononce un prêche, en arabe moderne, et bénit le mariage, en souhaitant aux futurs époux, une vie joyeuse et des enfants fidèles à l'islam.

Les parents ainsi que les grands-parents et les personnes de leur âge, pour implorer Allah de récompenser un enfant de leur avoir été serviable, ou de le châtier pour leur avoir désobéi ou causé un désagrément, le font en chaoui même si le message est constitué d'emprunts à l'arabe. « *Rebbi a-c yehfed* » (Qu'Allah te protège) « *Rebb a-c yekkes* » (Qu'Allah te prenne) « *irhem lwaldin n nek* » (Qu'Allah pardonne à tes parents).

Tableau 13 : Récapitulation

Langue utilisée	Le chaoui	Chaoui/ arabe	Chaoui/français	Arabe parlé
Avec le père	+	+	-	-
Avec la mère	+	-	-	-
Avec le G. parents	+	-	-	-
Entre frères et sœurs	+	+	+	+
Avec les proches	+	+	-	-
Avec les amis	+	+	+	+
Pour prier	+	+		+
Dans les rêves	+	+		+

2. Choix linguistiques des parents et langues dominantes dans le contexte familial

Pour s'enquérir sur les habitudes linguistiques des parents, nous avons posé deux questions : l'une concerne le père et l'autre la mère.

Q : Quelle langue utilise habituellement votre père

Avec ses parents

Avec votre mère ?

Avec les enfants ?

Lorsqu'il est fâché et il gronde toute la famille ?

Avec ses amis ?

Q : Pour prier ou implorer Dieu?

Utilise-t-il l'arabe ? Dans quel contexte ?

Utilise-t-il le français ? Dans quel contexte ?

Q : Quelle langue utilise habituellement votre mère

Avec ses parents

Avec votre père ?

Avec les enfants ?

Lorsqu'elle est fâchée et elle gronde toute la famille ?

Avec ses amis ?

Q: Pour prier ou implorer Dieu?

Utilise-t-elle l'arabe ? Dans quel contexte ?

Utilise-t-elle le français ? Dans quel contexte ?

Les parents n'utilisent pas forcément la même langue que celle de leurs enfants. L'analyse partielle de ces résultats fait ressortir aussi, une légère divergence entre les comportements linguistique du père et ceux de la mère.

2.1. Le père

Le chef de famille utilise, habituellement, le chaoui avec ses parents, sa femme et ses enfants 86%. Les combinaisons de langue ne sont attestées que très peu (proverbe, versets coraniques, hadith.) Le chaoui constitue donc la langue dominante et le choix exclusif, dans ce genre d'interactions verbales, dans les deux vallées et chez tous les γ rach du massif. On signale l'absence totale de l'arabe moderne et du français non combiné au chaoui, dans ces situations de communication, notamment, quand le père s'adresse à sa femme ou à ses parents. Les seuls cas de combinaisons du chaoui, avec ces langues sont attestés avec les enfants, dans les cas où le père et/ou la mère ont un bon niveau d'instruction. Elles n'interviennent que dans le cadre de l'aide aux enfants, dans leur scolarité. En dehors de ce cadre, ni les enfants, ni le père n'utilisent ni l'arabe ni le français, dans leurs conversations familiales.

Lorsque le père discute avec ses proches, ses amis ou ses voisins, il utilise le plus souvent le chaoui 72 % des cas. Les combinaisons de langues, dans de pareils cas, ne sont pas du tout exclues 28%. Les combinaisons incluant le français dépendent du niveau d'instruction du père, et aussi de ses interlocuteurs. Quant à celles incluant l'arabe moderne, elles sont sujettes surtout aux sujets de conversation et au niveau d'instruction du père et de ses interlocuteurs.

Mais si les amis ou les voisins ne sont pas chaouiophones, le choix dominant c'est la langue véhiculaire : l'arabe parlé 27%. Les combinaisons de l'arabe parlé avec le français dépendent, également, du niveau d'instruction du père et de ses interlocuteurs.

Lorsque le père est en colère, il parle toutes les langues qu'il connaît 32 %. Mais les blasphèmes et les injures de même que les mauvais présages, c'est en chaoui qu'ils sont prononcés, certainement, pour mieux se faire comprendre, particulièrement, par les enfants et par la mère, pour qu'ils saisissent parfaitement la raison de sa colère. Nous avons relevé aussi l'usage d'un français mélangé avec des mots d'arabe et de chaoui chez les anciens émigrés et les anciens élèves de l'école française.

2.2. La mère

Les habitudes linguistiques de la mère ne diffèrent pas de celles du père, lorsqu'il s'agit d'interactions verbales, entre eux deux, et avec leurs enfants. Le chaoui constitue le choix dominant dans ce contexte. Il est quasi-exclusif chez les mères, dont la plupart, d'entre elles, sont quasi-monolingues. En effet, ces dernières ne s'adressent, habituellement, à leurs enfants que dans cette langue 94%. Elles n'acceptent pas que ces derniers leur parlent dans une langue autre que le chaoui. Beaucoup d'entre elles ne maîtrisent, d'ailleurs, que cette langue. Même celles qui attestent d'une

certaine compétence en dans d'autres langues, n'utilisent, préférentiellement, que le chaoui pour communiquer avec leurs enfants.

Lorsqu'elle est fâchée, c'est en chaoui que la mère crache sa colère. Avec ses amies et ses voisines chaouiophones, la mère utilise le chaoui. Quand elle a à faire à des non chaouiophones, la mère, non compétente en langue arabe, utilise un mélange de chaoui et d'arabe tordu qui fait, souvent, rire ses interlocutrices arabophones. Ceci rend l'intercompréhension, le plus souvent, quelque peu difficile selon un nombre d'enquêtés.

2.3. Attitudes des parents face à l'emploi des langues en famille

Après avoir examiné les usages linguistiques, dans le milieu familial, nous abordons, à présent, les attitudes des parents des enquêtés, face à l'emploi des langues. En termes plus clairs, les parents recommandent-ils, à leurs enfants, l'usage d'une telle ou telle langue, ou au contraire ils laissent, aux différents membres de la famille, le libre choix dans l'emploi des langues ?

Pour aider les enquêtés à trouver les éléments de réponse, nous avons posé ces trois questions :

Q : Vos parents vous obligent-ils à parler une langue déterminée à la maison ? Si oui, laquelle ?

Q : Quelle serait leur attitude si vous leur parliez en arabe ?

Q : Vos parents souhaitent-ils que vous parliez une langue déterminée ? Si oui, laquelle ?

Si dans les centres urbains, certains parents utilisent l'arabe parlé pour s'adresser à leurs enfants, pour les aider à acquérir la langue de leur environnement, dans le massif, on ne se soucie pas de l'apprentissage de cette langue. Dans l'ensemble, tous les parents adoptent une position libre, quant au choix de langues, par les membres de la famille. Ils n'imposent, directement, aucun choix. Mais, indirectement, les parents et les grands-parents voient du mauvais œil leurs enfants qui leur parlent en arabe, surtout ceux, parmi eux, qui n'ont pas un bon niveau d'instruction, même s'ils ont une bonne maîtrise de cette langue. Ceci a été inculqué, indirectement, dans les esprits de leurs descendants.

En effet, certains enquêtés avouent trouver indécent de s'adresser à ses parents ou à ses grands-parents, entièrement, en arabe. D'autres déclarent ne pas pouvoir le faire. « *Même s'ils me demandent de le faire, je ne pourrai pas* » ou encore « *je ne peux parler à mes parents dans une autre langue que le chaoui. Si je le fais je me sens un peu étranger pour eux* », nous déclarent plus d'un enquêté, dans nos entretiens.

Il nous est arrivé aussi de remarquer, lors de nos observations directes, des mères réagir, curieusement, de la même façon, dans des villages différents du massif: « *c'est bien ça, tu me parles maintenant en arabe* » pour répondre à leurs enfants, à qui nous avons demandé de leur parler en arabe, pour, seulement, voir leurs réactions sur le vif.

L'emploi exclusif du chaoui est imposé, indirectement, avec les parents, les grands-parents et les personnes de leurs générations. En transmettant le chaoui à leurs progénitures, et en le pratiquant, dans leur vie quotidienne, ces parents veillent à la sauvegarde de cette langue et veillent à lui assurer une survie. Avec les frères et sœurs, le choix linguistique n'est pas prescriptif, même si l'usage habituel privilégie le chaoui, dans les discussions courantes.

Dans le cas d'enfants issus de mariages exogamiques, la territorialité est déterminante dans l'apprentissage des langues des parents. Si le couple s'installe dans le village d'origine du père, cela va de soi que les enfants apprennent la langue du père. Si ce dernier est djebaili la langue, la plus utilisée, en famille, est le chaoui. Dans le cas où la mère est djebailie et le père est non djebaili, c'est la langue de la mère qui est attestée s'ils ont choisi de s'installer dans le massif. Ce choix, dans les deux cas de figure, s'explique par le fait que le chaoui s'impose comme langue de l'environnement. Le père ou la mère non djebaili ne fait que se conformer à la situation ambiante où règne le quasi-monolinguisme dans les usages communicationnels. Mais si le couple s'installe dans les centres urbains, l'arabe parlé s'impose pour les enfants comme langue prédominante dans leurs pratiques linguistiques.

Par ailleurs, nous avons constaté que les parents jouent un rôle important, dans la rupture ou la continuité de la pratique du chaoui, aussi bien, à la campagne que dans les villes. Nous avons remarqué, au cours de nos observations et nos entretiens, que certains parents, parce qu'ils voient que le chaoui est une langue « vulgaire », « dépourvue de finesse », « inapte à devenir, un jour, une langue du savoir », ils parlent à leurs enfants, dès leur prime enfance, en arabe parlé. Une véritable politique linguistique familiale : Voici, à titre d'exemple, quelques propos d'enfants djebailis nés dans la ville (à Batna).

g : 23 ans « *Quand j'étais enfant, mes parents m'ont toujours parlé en arabe. Alors j'ai grandi en parlant l'arabe. Je ne connais que quelques mots du chaoui, grâce à mes copains.* »

f : 21 ans « *Moi le chaoui je l'ai appris grâce aux visites que je rendais à mes grands-parents au douar.* »

f : 19 ans : « *Souvent les gens pensent que si on ne parle pas chaoui c'est parce qu'on le déteste, on le méprise; mais en réalité c'est faux. Si on ne le parle pas c'est parce que, simplement, nos parents ne nous l'ont pas appris.* »

H 67 ans : « *Quand j'étais jeune, je pensais que parler l'arabe, c'était plus évolué que de parler de chaoui. Je considérais ceux qui ne connaissaient pas l'arabe comme arriérés, non évolués. Je parlais arabe à ma femme, à mes enfants. Au village, quand je retournais, de temps à autre, je parlais l'arabe parce que c'était pour moi un signe de citadinité. Mais maintenant, je n'ai plus ce sentiment. J'essaie de parler chaoui avec ceux que je connais de la région. Mais mes enfants ne le parlent pas et ils ne le comprennent pas.* »

Pour ne pas avouer leurs intentions purement idéologiques, certains, parents vivants, dans le massif, nous ont déclaré, qu'en parlant, à la maison, l'arabe, avec leurs enfants, dès leur jeune âge,

ces derniers seraient mieux armés à affronter l'école et à mieux réussir dans leurs études. Ils acquiescent que ce n'est, certes, pas la même langue, mais ils ajoutent que cette langue est plus proche de l'arabe de l'école que le chaoui. « *Mais leurs enfants à l'école ne sont pas plus brillants que ceux à qui on ne parle qu'en chaoui* » nous confie un enseignant du primaire à T'kout. Il ne s'agit là que de cas très isolés (5 %), et d'ailleurs, nous avons même remarqué que leurs enfants n'utilisent l'arabe qu'avec leurs parents. Avec les voisins et les enfants de leur âge, ils parlent en chaoui. « *A la maison, avec mes parents, je parle l'arabe, avec mes grands-parents j'utilise le chaoui. Les voisins et les enfants du village me parlent en chaoui.* » Propos d'un jeune écolier à Arris

Notons, toutefois, que ces remarques ne veulent, nullement, dire que les parents imposent à leurs enfants l'emploi exclusif du chaoui. C'est ce que nous comprenons des réponses à la question suivante :

- *Vos parents souhaitent-ils que vous parliez une langue déterminée ?*

Toutes les réponses s'accordent sur le choix de l'arabe moderne et des langues étrangères, essentiellement, le français et l'anglais. Le choix de l'arabe représente 53 %, suivi du français avec 37%. Le taux de l'anglais est de 10%. Le premier choix est dû pour certains de nos interlocuteurs, particulièrement, au caractère religieux que revêtent, à leurs yeux, le Coran et la sunna, à la langue arabe. Les deux autres s'expliquent par l'ouverture sur le monde.

Parmi ces choix ne figurent ni le chaoui, ni l'arabe parlé. Les éléments de réponses que nous avons recueillis, dans nos entretiens, montrent que les deux langues ne sont pas enseignées à l'école (l'enseignement de tamazight est loin d'être généralisé, dans l'Aurès) et que leur apprentissage se fait dans l'école de la vie. La pratique de la première assure la continuité des traditions et constitue un élément essentiel d'identification sociale de l'individu. Ce qui est propre, aux chaouias, est la pratique de leur langue et qui les distingue de leurs voisins les arabophones.

L'apprentissage de la seconde est favorisé par l'expansion rapide de l'urbanisation et par l'exode rural qui favorisent la concentration des gens d'origines différentes, parlant des langues différentes, dans les mêmes endroits. C'est d'ailleurs, ce phénomène qui représente un véritable danger pour la survie du chaoui.

3. Observations

Pour vérifier si les réponses aux questionnaires et les contenus des entretiens, reflètent les usages effectifs des enquêtés, et non la conscience qu'ils ont de leurs usages linguistiques, nous avons complété notre questionnaire par des observations directes et parfois participantes, dans quatre familles en plus de celles effectuées par nos collaborateurs, au sein de leurs propres familles, ou celles de leurs proches. La durée de chaque observation varie entre 25 et 30mn. Au terme de ces

observations, nous n'avons pas été surpris de constater des convergences entre leurs résultats et ceux du questionnaire et des entretiens présentés plus haut.

A Tizi Lzabed, nous avons enquêté dans une famille d'une de nos vieilles connaissances. Il s'agit de la famille de F. Belkacem qui habite dans un H.L.M. Elle est constituée de 5 personnes : les parents, deux filles et un garçon. Le père âgé de 49 ans est P.E.S de sciences naturelles, au lycée. La mère, âgée de 44 ans, est sage femme à la polyclinique.

Les parents sont tous les deux de cette région. Tous deux, nous déclarent, concernant la compétence linguistique, qu'ils parlent en plus du chaoui, le français, l'arabe moderne et l'arabe parlé. Nous ne nous en doutons pas. Le père nous le connaissons, il était à Arris un bon bilingue au collège. Il a fait ses études secondaires au lycée BEN BOULAIID à Batna. Après son bac, il a fait l'université de Constantine. La mère, que nous ne connaissons pas, a fait presque le même parcours que son mari (collège d'Arris, lycée Aicha à Batna puis l'école paramédicale de Constantine, pour une formation de sage femme). Le mari a commencé à enseigner en français avant l'arabisation des disciplines scientifiques. Les filles âgées de 19 et 21 ans sont à l'université à Batna (biologie et aménagement du territoire). Le garçon âgé de 15 est lycéen. La discussion a eu lieu au salon autour du repas de midi.

La seconde est celle de l'une de nos collaboratrices K. O. Elle est de Menεa. Sa famille est constituée des parents, de trois garçons et de deux filles. La mère, âgée de 67ans est femme au foyer, sans aucun niveau d'instruction. Le père, âgé de 73 ans est un ancien émigré. Il a fréquenté l'école coranique. Il connaît par cœur 10 Ahzab. Il sait lire et écrire en arabe et un peu moins en français. On l'appelle ici si Ammar. La fille aînée, âgée de 38 ans est marié divorcée. Elle a le niveau de la sixième. Elle s'occupe de la maison et de ses parents. Les garçons aînés âgés de 27 et 32 ans sont mariés. Ils ont chacun trois enfants. L'un travaille à la mairie service de l'état civil. L'autre est enseignant du primaire. Ils habitent tous les deux au village, mais pas avec leurs parents qu'ils voient tous les jours. Le cadet des garçons, âgé de 25 ans, gère une boutique d'alimentation générale qu'il a ouvert depuis bientôt deux ans. Il a été renvoyé de l'école après la neuvième année.

L'occasion était le retour du père de France après un court séjour, dans ce pays, pour se faire soigner. En plus des membres de la famille, il y'avait des oncles, des tantes, des cousins, des voisins. Bref c'était une petite fête.

A Arris, nous avons enquêté dans une famille d'un collègue enseignant au lycée d'Arris. La famille est composée de sa femme et de ses deux enfants (deux filles âgées de 15 et 19 ans). L'aînée est à l'université de Batna (département d'anglais). La seconde est lycéenne. Sa femme est enseignante d'anglais au collège. La discussion a eu lieu autour d'un goûter.

A T'kout, nous avons réalisé notre enquête dans la famille de notre cousin. Sa femme, (une cousine aussi) âgée de 39 ans, a le niveau de terminale. Elle est sans profession. Lui, âgé de 43 ans, a le niveau de neuvième année. Il est commerçant. Ils ont cinq enfants : trois filles et deux garçons. La fille la plus âgée a 20 ans. Elle est dans un centre de formation professionnelle. Elle fait de la couture. La plus jeune a quatre ans. Les autres enfants sont scolarisés. Nous avons procédé à l'enregistrement, à leur insu, à l'occasion d'une visite familiale.

Voici un extrait de la première observation :

Le mari s'adresse, à sa femme puis et à ses enfants pour nous présenter. :

- « *Nacer ameddukel inu si hbatent ixeddem di ljamiaa n Xencla* » (Nacer est un ami, il est de Batna, il travaille à l'université de Khenchela)

- « *Mrahba isek vernev, tfeddel* » (Soyez le bienvenu, entrez) répondirent, en même temps, la mère et les filles. Puis elles ont vaqué à leurs occupations.

Mon ami à qui j'ai expliqué mon travail, a laissé la porte du salon ouverte, pour me permettre d'enregistrer les conversations de la mère et des enfants à la cuisine et dans les pièces voisines. Il ne parlait que très rarement.

« *A Farida Uca-s i Imad ad yawi tiqeraat llmunada d ccina d laaib* » (Frida donne à ton frère de l'argent pour aller chercher de la limonade et des oranges) dit la mère à voix basse que j'ai à peine entendue à l'une de ses filles. Le garçon était dans le salon avec nous il regardait un film d'action sur MBC3. Sa sœur est venue lui souffler à l'oreille. Il a refusé de bouger. La fille a fait signe à son père et lui a dit. « *ina-s a baba* » (Dis-lui papa) Ce dernier a ordonné son fils de partir :

- *yallah uyir a yahyuy, matta a-k-teqqar weltma-k.* (Allez vas-y et fais ce que te demande ta soeur)

- *Dima d necc* (C'est toujours moi)

Au bout de quelques minutes il est revenu au salon et s'est assis à la même place. La mère nous a apporté du café, du café au lait, des dattes, de la limonade, du jus, des oranges et des gâteaux. Le père a appelé sa femme et ses filles à s'attabler avec nous. C'était sa femme qui avait commencé à parler d'abord avec moi

- *Matta had teswed ? d leqhw ven d avi ?* (Qu'est tu prends? un café ou un lait?)

- *Ucay-ed avi* (donne moi un lait)

Puis à ses filles d'enchaîner.

- *Hxedmed di xencla ?* (vous travaillez à Khenchela ?)

- *A nɣam ih* (oui)

- *Hella ljamiɣa di xencla ?* (il y a une université à Khenchela ?)

- *D centre maci d ljamiɣa* (c'est un centre ce n'est pas une université)

- *Matta tessqrayed cek ?* (Qu'est vous enseignez ?)

- *D tafransist* (le français)

- *Cem matta hawid ?* (et toi qu'est ce tu fais à l'université)

- *Sawiv biologie* (je suis en biologie)

- *Matta d ssana i hellid ?* (En quelle année ?)

- *Aseggas-a 3^{ème} année* (En 3^{ème} année)

- *Hi cem ?* (Et toi)

- *Sciences de la terre.*

- *Matta d ssana ?* (Tu es en quelle année)

- *1^{ère} année*

- *Huɣer qli leqrayet ven arah ?* (c'est dur, les études à l'université ?)

- *Qli uhah* (pas tellement)

- *Hi cek ver-k drari di l'université ?* (Et vous avez des enfants à l'université ?)

- *Vri yig* (un seul)

Le garçon semblait intéressé par le film. Pour détourner la conversation, je l'ai impliqué pour nous parler du film de ses études. Le père semble avoir compris le jeu.

- *Matta lfilm aya ?* (c'est quel film ?) dis-je à l'enfant

- *N Vandam* (film de Vandam)

- *Matta d ssana i hqerrid ?* (Tu es en quelle année)

- *Ssana lewwla tanawi* (1^{er} AS)

- *hqerrid xyar ven qli berk ?* (tu travailles bien à l'école ou pas ?)

- Yeddella zzat n tilifzyun (Il est tout le temps devant la T.V) me répondit la mère
Et la conversation s'engage entre les membres de la famille.
- D kenwi ah ittejjan a yemma (C'est vous qui le laissez, maman)
- Xir n wa had yery berra (c'est mieux qu'il aille dehors)
- Am-a ud iqerra c (comme ça il ne travaille pas)
- Deg- gid nessxsay-it uhnettjja c ad iffurrej. (la nuit, on l'éteint on ne laisse regarder)

...

Nous avons également enquêté en été, en milieu des estivants pour observer les pratiques langagières, notamment celles des enfants des villes et d'émigrés, qui reviennent passer leurs vacances, dans les villages d'origine de leurs parents. Nous avons choisi T'kout et Arris. La première localité, pour observer les enfants des villes : Batna et Biskra. La seconde pour observer les pratiques langagières des enfants d'émigrés.

Nous avons remarqué que certains enfants des villes, pour communiquer avec ceux du massif, recourent à des procédés créatifs quand ils ignorent le mot en chaoui. Ils utilisent des lexèmes arabes (même si leur correspondants existent en chaoui) auxquels ils affixent des désinences du genre et du nombre du berbère. Nous avons relevé quelques exemples:

Cek d ahmar (toi, tu es un âne): (hmar est un emprunt à l'arabe auquel on a affixé le « a » à l'initiale, à l'instar des noms masc. en berbère

Nanna ucay ajdi-aya (Nana donne moi ce chevreau) (jdi (chevreau) même procédé)

Cciv yig d axedri (j'ai mangé un, vert) (xder (vert) même procédé)

Les enfants d'émigrés du même âge (8-14ans) s'expriment aussi bien que mal en chaoui. Ils comprennent ce qu'on leur dit et répondent, dans un mélange de français et de chaoui. Ils ne comprennent pas ou très peu l'arabe parlé. Mais ils s'identifient comme arabe chaouiophone.

Conclusion

En somme sur le plan des pratiques langagières, en milieu familial, le dépouillement des réponses des enquêtés fait apparaître deux choix : le chaoui et les combinaisons du chaoui avec l'arabe et le français. Le chaoui prédomine dans les interactions verbales aussi bien entre les jeunes qu'entre les adultes. Les combinaisons de langues (chaoui/français ou chaoui /arabe parlé ou arabe moderne) ne sont attestées qu'entre frères et sœurs et entre amis, en fonction des sujets de conversation, du niveau d'instruction. Avec les parents les combinaisons de langue ne sont attestées, que très rarement, avec le père.

Tableau 14 : Langues utilisées en milieu familial

Interlocuteurs	Langues	cadre
Père+ mère	Chaoui	Conversation usuelle
Parents + grands parents	Chaoui	//
Enfants+ parents	Chaoui	Conversation usuelle
Enfants+ grands parents	Chaoui	//
Enfants +parents (instruits)	Combinaison chaoui/ arabe/ français	Etudes
Enfants +enfants	Chaoui	Conversation usuelle
Enfants +enfants	Combinaison de langues: chaoui/arabe/français	Etudes, sport, culture

S'agissant des choix linguistiques des parents, le père utilise régulièrement le chaoui avec sa femme et ses enfants. Les combinaisons de langue ne sont attestées, dans ses pratiques langagières, que, très rarement, avec les enfants. Quant à la mère, en règle générale, elle ne fait usage que du chaoui. Quant à leurs attitudes linguistiques, ni l'un ni l'autre n'impose, directement, l'emploi de telle ou telle langue à ses enfants.

Section 3

Pratiques linguistiques en milieu scolaire

Introduction

L'école est le premier lieu public que fréquente l'enfant djebaili, après l'école coranique. Elle est aussi le premier lieu d'acquisition de l'arabe scolaire et du français. A cet âge, l'enfant djebaili ne parle que le chaoui. Beaucoup de souvenirs, ayant marqué le passage du chaoui à l'arabe scolaire ou du chaoui au français, avaient été rapportés par de nombreux enquêtés.

Nous avons choisi le lycée. D'abord parce que les lycéens proviennent des quatre coins de la daïra. Ensuite, parce qu'ils peuvent répondre, sans grande difficulté, au questionnaire que nous leur proposons, sans qu'ils ne soient aidés, et ce, contrairement, au public du moyen et du primaire, où l'enquêteur doit intervenir pour expliquer ou aider les enquêtés à répondre. Enfin les lycéens sont d'un âge qui leur permet de ne pas oublier leurs acquis linguistiques, même s'il leur arrive de changer de milieu.

Pour explorer les usages linguistiques au lycée, nous avons posé trois questions comportant chacune un nombre de sous-question. La première concerne les usages linguistiques dans les salles, pendant et avant ou après les cours. La seconde porte sur les interactions verbales, entre les élèves dans la cour, avec les enseignants et les responsables de lycées. La dernière concerne les communications écrites dans les cadres scolaire et extrascolaire.

Nous avons enquêté dans deux lycées : celui d'Arris « Med EL GHASSIRI » et celui de T'kout « Mostepha BOUCETTA ». Nous avons remis le questionnaire aux enquêtés en classe de cours, en présence de l'enseignant. Nous avons ciblé, dans chaque lycée, trois classes de terminale, dont le nombre d'élèves varie entre 39 et 45 élèves (soit un total de 211 élèves). Nous avons préféré les séances de français. Les enseignants nous ont aidé à expliquer le questionnaire et à inciter les enquêtés à y répondre. Nous avons consacré, dans chaque classe 20 à 30 mn.

L'échantillon est constitué de 91% d'élèves issus de mariages endogamiques, de 5% d'enfants issus de mariages exogamiques et enfin 4% d'enfants issus de parents non djebailis (il s'agit de fils de fonctionnaires à Arris). Cette distinction s'avère importante pour la constitution du répertoire linguistique de notre population d'enquête.

L'analyse des données recueillies font état des langues parlées et entendues par la population d'enquête, dans son environnement. On remarque, à ce niveau, qu'une certaine cohérence, propre à l'ensemble des déclarations, se dégage de ces données. Les enquêtés proposent des représentations,

qui concordent avec la configuration sociolinguistique générale, bien que se manifestent des divergences individuelles. Il existe une tendance à indiquer qu'une langue domine, dans les échanges avec les personnes de son entourage (chaoui entre élèves et l'arabe parlé avec les enseignants et le personnel administratif) plutôt que le plurilinguisme dans les options linguistiques, avec ces mêmes personnes.

1. En classe

Q : En classe quelle(s) langue(s) parlez-vous :

- *Avant ou après le cours en l'absence de l'enseignant ?*
- *Pendant le cours avec l'enseignant ?*
- *Pour bavarder, pendant le cours, avec les copains ?*
- *Pour poser ou répondre à une question ?*

Dans les salles de cours, en l'absence de l'enseignant, la langue utilisée par les élèves entre eux, est celle de l'usage courant, c'est-à-dire, le chaoui. Pendant le cours, l'enseignant utilise, naturellement, la langue d'enseignement. Les élèves, pour intervenir (poser une question ou y répondre), utilisent la même langue. Mais pour bavarder ou demander quelque chose, en cachette, à un copain, ils recourent à leur langue habituelle.

Ce sont là deux usages linguistiques distincts. L'un relève de la situation formelle (pendant le cours: utilisation de la langue d'enseignement). L'autre relève de la situation informelle: utilisation de la langue dominante, dans l'usage courant.

2. Dans la cour

Q : Dans la cour quelle(s) langue(s) parlez-vous :

- *Entre ami(e)s habituellement ?*
- *Entre ami(e)s pour parler de cours ? de politique ? de sport ?*
- *En présence d'un(e) ami(e) non chaouiophone ?*
- *Lorsque vous vous disputez entre vous ?*
- *Pour raconter une blague, une anecdote ?*
- *Avec les responsables du lycée (proviseur, censeur, surveillant, intendant) ?*
- *Avec les enseignants ?*

Q : Quelle(s) langue(s) parlez-vous avec vos enseignants en dehors de l'établissement ?

Q : Quelle(s) langue(s) parlez-vous avec les surveillants en dehors de l'établissement ?

Q : quelle différence voyez-vous entre la manière de parler des filles et des garçons ? De parler avec les garçons et les filles ? D'insulter ?

Les élèves des lycées, du massif, sont tous issus de cette région. La présence d'étrangers, entre eux, constituerait l'exception. Ce qui explique l'usage du chaoui, entre eux, comme langue courante, dans leurs conversations ordinaires, dans la cour, pendant les heures de détente (avant l'entrée en classes et pendant les récréations). La langue utilisée par l'ensemble des enquêtés, entre eux, est, habituellement, le chaoui.

Quand il s'agit de converser de cours, de culture, de sport, les usages linguistiques ne diffèrent pas de ceux, entre frères et sœurs, et entre amis, de la même région. Ils font usage de combinaisons de langues incluant l'arabe parlé (23 %) et un peu moins le français (soit 05%). L'emploi de cette langue, même combinée avec le chaoui, n'est attesté que rarement.

C'est, en effet, ce que nous avons remarqué, au cours de nos entretiens, avec certains d'entre eux. Ce que nos collègues du secondaire nous ont expliqué par le déclin du niveau du français, dans l'ensemble des lycées du massif. Mais la présence du français est, fortement, marquée par les emprunts que font le chaoui et l'arabe à cette langue.

En règle générale, les élèves pour s'adresser à leurs enseignants (y compris les enseignants des langues étrangères) et aux surveillants, dans la cour ou devant l'établissement, en présence des élèves, ils leur parlent en arabe. Ils ne peuvent s'adresser à eux en chaoui, même s'ils sont du même village, ou du même quartier ou encore de la même tribu ou fraction de tribu. Sauf s'il y a, au préalable, une certaine familiarité entre eux (parents, amis des parents, voisins, parent par alliance de mariage, etc.) Même, dans de pareils cas, l'interaction verbale en chaoui, ne doit avoir lieu ni en classe, ni dans la cour, ni en présence d'enseignants ni d'élèves, mais dans un contexte privé.

Dans leurs disputes entre eux, les élèves se servent du chaoui, dont les interlocuteurs maîtrisent, parfaitement, toutes sortes d'injures, de blasphèmes, notamment, quand les protagonistes sont, tous les deux, chaouiophones. Mais si l'un d'eux est arabophone, les deux utilisent généralement l'arabe parlé. Le chaouiophone pour mieux ridiculiser et humilier son adversaire, devant l'assistance, utilise aussi le chaoui que l'autre ne comprend pas bien ou mal, ce qui ne manque pas de provoquer les rires des spectateurs. Aucun enquêté n'a, cependant, fait mention de l'usage de l'arabe moderne ou du français, dans de telles interactions verbales.

Pour plaisanter (raconter une blague, une anecdote, faire rire les autres) les élèves déclarent utiliser, couramment, le chaoui. Mais si dans la blague ou dans l'anecdote, ce qui fait rire, c'est justement les termes et non le contenu, on la rapporte dans la langue originale. Au cours de nos entretiens et de nos observations, nous avons, en effet, remarqué que, comme l'écrit S. SHYIRAMBERE: *« les expressions stéréotypées sont reprises dans la langue à laquelle elles appartiennent (...) et ne sont jamais traduites même s'il existe des expressions équivalentes dans l'autre langue. La préférence pour la langue maternelle s'affirme dans les locutions proverbiales. »* (1)

En présence d'une personne non chaouiophone, les élèves avouent utiliser, spontanément, et intentionnellement, le chaoui et la personne concernée ne réagit généralement pas. *« Pour l'obliger*

à apprendre le chaoui » lit-on, dans plus d'une réponse des enquêtés. Nous n'avons pas pris au sérieux ces réponses, mais, au cours de nos entretiens, nous sommes tombés effectivement sur des cas d'élèves arabophones (deux garçons fils de fonctionnaires : inspecteur des impôts et commissaire de police). Nous voulions leur traduire en arabe la question que nous avons posée en chaoui, quand l'un d'eux nous apostropha en nous disant : « xlas fhemna » (ça y'est on a compris). Les chaouiphones m'ont expliqué qu'ils comprenaient tout. Au bout d'une année et quelques mois de séjour, dans le massif, ils comprenaient, à croire leurs copains chaouiphones, tout ce qu'on leur disait et ils s'efforçaient, même, à leur tour de répondre également, aussi bien que mal, dans un chaoui tordu, que les chaouiophones appréciaient beaucoup, et pour rigoler ; ils essayaient de les imiter. Ce que nous n'avons pas remarqué en milieu des adultes récemment installés dans la région.

Quant aux représentations que les lycéens se font des normes de parler des filles et des garçons, ils trouvent que les filles sont moins vulgaires, moins insultantes et moins injurieuses que les garçons. La fille doit, à leurs yeux, surveiller son expression, « si elles ont recours à l'insulte, alors il s'agit d'insultes affaiblies : les mots sont moins forts, elles portent moins. » (2) Celles qui, parmi elles, transgressent ces normes, sont, aux yeux des garçons et des filles, « grossières », « vulgaires », « sales ». « Les insultes, dans leurs bouches, sont évaluées plus négativement que chez les garçons, où cela semble être envisagé comme la norme, elles y sont plus laides, plus affreuses. » (3)

Dans nos entretiens avec un nombre d'élèves, devant le lycée d'Arris, nous avons repris un nombre de ces questions. Nous avons enquêté en milieu des garçons. En milieu des filles, nous avons chargé une fille d'un ami de le faire à notre place. Les filles et les garçons étaient très coopératifs. Ils voulaient tous parler. Parfois ils parlaient tous en même temps.

Nous avons remarqué, non seulement, que les réponses des deux groupes se recoupaient, mais elles ne différaient pas de celles qu'ils avaient fournies dans les questionnaires. Dans les réponses orales, on constate un certain enthousiasme, une certaine ferveur qui ne peuvent pas être traduits à l'écrit. Nous ne reproduisons ici que quelques extraits de ces réponses :

- « Nettutla hcawit bien sûr » (on parle chaoui bien sûr)
- « a hecci-k u nettutlay c haḡrabet di haddart » (pardon, on ne parle pas l'arabe à la maison)
- « necni d icawiyen matta mi h ad nutla haḡrabet » (nous sommes chaouis, pourquoi parler arabe)
- « haḡrbet nqerra-t, nqerra-is xlas am tefransist » (l'arabe, nous l'apprenons à l'école on étudie dans cette langue, tout comme le français et c'est tout).

Avec les enseignants et les responsables du lycée, les élèves avouent utiliser l'arabe parlé :

- « id imuḡellmen nettutla haḡrabet » (avec les enseignants, on parle arabe)
- « di la surveillance netherraj s taḡrabet » (à la surveillance, on parle en arabe)
- Ccaten-ken ma hutlayem-asen s tcawi ? (Est-ce qu'on vous punit si vous leur parlez en chaoui ?)
- Alivef mbesseh nettutla s taḡrabet u frat. (non mais on parle arabe et c'est tout)
- Ma hutlayem-asen s tcawit ? (Et si vous leur parlez en chaoui ?)

- *Ma yexs netulay-asen s tcawit weḡananev-ed s taḡrabet* » (Même si nous leur parlons en chaoui, ils nous répondent en arabe)

3. Observation

Pour effectuer nos observations, nous avons choisi le lycée de T'kout. Nous avons préféré observer les enquêtés devant les établissements, dans la cour et à la surveillance. Les responsables nous ont conseillé le samedi début de la semaine. En effet le samedi beaucoup d'élèves passent à la surveillance, pour chercher les billets d'entrée et justifier leur absence de la semaine précédente. Devant les établissements et dans la cour, l'observation ne dure pas plus de 15 mn. C'est, donc à la surveillance, que nous avons consacré le plus de temps pour l'observation.

La salle était spacieuse. Nous avons choisi un coin pour qu'on ne prête pas attention à notre présence. La première élève était arrivée à 8h15. Elle avait un certificat médical à la main qu'elle avait tendu au surveillant, sans lui dire un mot. Ce dernier a saisi le papier en lui disant :

- *wac bi-k ? (Qu'est ce que tu as ?)*
- *kunt mrida b dersti (j'avais mal à la dent)*
- Le surveillant prit un billet d'entrée le remplit et le remit à l'élève*
- *haki ruhi teqray (voilà, vas en classe)*
- *cukran a ustad (Merci professeur)*

Avant qu'elle ne sorte deux gangs entrèrent sans saluer. Les blouses déboutonnées. Ils chuchotaient entre eux en chaoui.

- *Wac bi-kum ntuma tani ? (qu'est vous avez-vous deux ?)*
- *Xerrejna el ustad ? dit l'un d'eux (le professeur nous a fait sortir)*
- *Smeg a Salah xerrj-hum ijibu waldihum ? (écoute Salah fais les sortir, ils ramènent leurs parents)*
- *ḡlac a ustad hna ma drna walu ? pourquoi professeur ? nous, nous n'avons rien fait)*
- *Hih ma dertu walu, ntuma dima ma ddiru walu (oui vous n'avez rien fait, vous, vous n'avez jamais rien fait)*

A 8h35 une élève entra et salua. Le surveillant sans répondre lui dit :

- *Wac a Fatima ? (Quoi Fatima)*
- *Gallek el ustad ḡtili tabacir. (le professeur demande de la craie)*

A 9h 05 un homme dans la quarantaine entra, accompagné de sa fille, apparemment. Il salue les surveillants et me salue aussi.

- *Matta a lhadj ? qu'est qu'il y a Hadj ?)*
- *Hameccuket a ud yusin ca ass-din n lexmis hella yemma-s ur tezmir. (le fille n'est pas venue jeudi dernier, sa mère était malade)*

- *Wasme-k atefla ? (Comment tu t'appelles, fille ?)*
- *B. Samah*
- *Wac men qisem teqray ? dans quelle classe, tu es ?)*
- *Tnin ilmi tlata. 2 A.S 3*
- *Xlas a lhadj. (c'est bon hadj)*

A 9h45 mn un surveillant arrive au bureau, accompagné d'un grand gaillard. Il le présente au surveillant général.

- *Kan ura leblok des labo yetkeyyef (il était derrière le bloc des labos, il fumait)*
- *Wac ddak Item ? (Pourquoi tu étais là bas ?)*
- *Xerrejni el ustad (le professeur m'a fait sortir)*
- *Menhu el ustad hada ? (Qui est ce professeur ?)*

L'élève allait répondre quand l'enseignant entra.

- *Hada baḡtu ijib babah. Ana necreh u huwwa icuwwec (celui-là, convoque son père, moi j'expliquai, lui il bavardait)*

- *Xati ana a ustad. Wallah mani ana (ce n'est pas moi professeur, je le jure, ce n'est pas moi)*

Nous sommes resté le premier jour jusqu'à 1h. Tous les élèves qui s'étaient présentés, ce jour là, au bureau du surveillant général, avaient parlé en arabe. Aucun d'entre eux n'avaient prononcé un mot en chaoui, même si parfois, les surveillants laissaient glisser des termes ou des expressions en chaoui, pour blâmer les inconvenants ou leur faire des reproches. Les parents, quant à eux, s'expriment en chaoui avec les surveillants, et ces derniers leur répondent dans la même langue.

L'ensemble des données recueillies, au terme de ces observations, montre que les usages linguistiques effectifs en milieu scolaire, dans l'enceinte de l'établissement, favorise l'usage de l'arabe parlé avec les enseignants et les responsables du lycée. Les élèves, entre eux, s'expriment en chaoui. En dehors de l'établissement c'est la prédominance du chaoui entre élèves. Avec les enseignants et les responsables du lycée, le chaoui est exclu de leurs interactions même à l'extérieur du lycée.

4. La situation d'écrit

Nous insérons, dans cette section, la situation de l'écrit, car elle relève des pratiques langagières et rend compte du contact des langues. La situation de l'écrit est une activité développée d'abord à l'école. Et c'est à l'école, aussi, qu'elle connaît ses premières réalisations.

En effet, lire et écrire sont deux compétences rares, chez ceux qui ont un niveau d'instruction bas, notamment, chez les femmes. Ceux, qui lisent et écrivent, sont ceux qui ont un niveau d'instruction du collège et plus. Quelle que soit la langue, la compétence en matière de l'écrit est la moins maîtrisée. Parmi nos enquêtés (les lycéens exceptés) ceux qui déclarent pouvoir parler et comprendre le français et l'arabe moderne, (les seules langues concernées, pour notre cas, par la compétence en matière de l'écrit et de lecture), 43 % d'entre eux affirment pouvoir faire usage de l'écrit et de lecture de ces langues. D'ailleurs, ce sont ces langues, dont la compétence est fortement liée au niveau d'instruction. En général, plus le niveau d'instruction est élevé, plus la connaissance de ces langues est élevée. Toutefois, ce constat doit être nuancé avec l'âge, le profil de la formation et de la profession, le système scolaire et la volonté personnelle.

La communication écrite est considérée, ici (en milieu des lycéens), dans le cadre des relations épistolaires entre les enquêtés et leurs parents et leurs amis. Elle rend compte des contacts de langue dans le massif. Pour s'enquérir sur les usages linguistiques dans de tels contextes, nous avons posé la question suivante:

- Q : Quelle(s) langue(s) utilisez-vous*
- Pour écrire des lettres à votre famille ?
- Pour écrire des lettres à vos ami(e)s

- Pourquoi ?
- Pour envoyer un mot à un camarade en classe ?
- Pour envoyer un SMS ?
- Pour envoyer un mail ?
- Pour chatter ?
- Pour écrire sur les murs ?

Contrairement à ce que certaines théories, qui, dans de pareils contextes de situations plurilingues, favorisent les langues de l'usage courant, puisqu'il est question de contextes d'intimité, on n'a relevé, dans le cas des lettres, que des langues qui ne connaissent pas un large emploi, dans la vie commune. La compétence en matière de l'écrit ne concerne que les langues de l'école. Il s'agit, pour notre cas, de l'arabe moderne et du français. Deux langues, dont l'une a l'avantage d'être, à la fois, langue d'enseignement et la langue nationale et officielle du pays. La seconde n'est attestée à l'école que comme langue étrangère. Mais dans l'usage courant, nous l'avons, jusque là, remarqué, elles ne bénéficient pas d'un large emploi.

En considérant les résultats du questionnaire, l'arabe moderne est la langue la plus utilisée, pour écrire des lettres 97%, loin devant le français, qui n'enregistre que 3%. Ce que les enquêtés, eux même, expliquent en bref par leur degré de maîtrise pour chacune d'elles. L'arabe étant la langue d'enseignement est mieux maîtrisée que le français, dont la faiblesse du niveau ne s'explique pas, seulement, par le volume horaire imparti à son enseignement mais aussi par le déclin de son statut dans le pays.

Pour écrire aux parents, beaucoup d'enquêtés ont choisi l'arabe moderne, même si les destinataires n'ont pas de niveau d'instruction. Le français n'est utilisé que pour écrire à des parents émigrés.

Entre ami(e)s c'est la prédominance de la langue arabe 92 %. Le français n'est utilisé que très rarement 8 %. Son usage est attesté surtout à Arris, dans la vallée de Oued Labiod et à MenEa, dans la vallée de Oued Abdi.

Quant à l'emploi de ces deux langues, au lieu de celles de l'usage courant, en l'occurrence le chaoui et l'arabe parlé, nos interlocuteurs, lors des entretiens, nous ont déclaré que cela était dû au fait que, dans l'esprit de beaucoup, d'entre eux, les premières connaissent une tradition scripturaire et que les dernières ne connaissent qu'un usage oral.

L'émergence des premiers cybercafés en Algérie dès la fin du siècle dernier a été favorisée par « *Le climat de l'insécurité, le manque de loisirs et la curiosité.* » Ce sont aussi ces trois facteurs qui « *ont contribué, à leur rapide expansion dans les grandes villes et à l'importante affluence des utilisateurs âgés, majoritairement, de 16 à 45 ans.* » (4) Et depuis, l'internet est devenu comme moyen de communication

moderne. Il a contribué à l'émergence de nouvelles formes de pratiques langagières : le chat, les mails entre autres. L'étude de ces pratiques fait, depuis quelques temps, l'objet d'étude de spécialistes.

Nous n'avons pas l'intention d'aborder, ici, ce sujet en détail. Nous nous contentons seulement de montrer, et ce très brièvement, les langues utilisées, par un nombre de nos enquêtés, dans leurs chats et leurs mails. Deux activités qui font usage de l'écrit.

Les mails, que les enquêtés adressent, en règle générale, aux parents aux enseignants aux personnes qu'ils respectent, se caractérisent par une certaine conformité linguistique plus au moins correcte, à la norme, aux yeux des enquêtés. Ils sont, généralement, rédigés en français. Cette pratique langagière ne concerne que des personnes (jeunes et adultes) d'un certain niveau d'instruction.

Quant au chat, qui a fait, depuis quelques années, partie de l'espace communicationnel, il concerne, généralement, les jeunes dont l'âge varie entre 18 et 35 ans; la plupart du temps célibataires. Ils chattent pour se divertir, se connaître. Dans ce genre de message, il n'y a aucune conformité à l'orthographe d'usage, ni aux normes de l'écriture. Tous les procédés sont permis : écriture phonétique, le recours aux symboles aux chiffres aux signes, aux abréviations, pour économiser du temps. Peut être aussi, parce qu'aux yeux des enquêtés, ces écrits relèvent beaucoup plus de la communication informelle, et ce, contrairement aux mails qu'ils associent à la communication formelle. Ils utilisent aussi des Smileys qui s'affichent sur l'écran sous formes de visages pour exprimer l'émotion de l'utilisateur pour réguler les échanges et éviter les malentendus et les mauvaises interprétations des messages.

Les échanges se font dans un mélange de langues. Les enquêtés déclarent utiliser les langues d'usage courant : le chaoui et l'arabe parlé qu'ils transcrivent dans des caractères latins ou dans des caractères arabes. L'arabe parlé est plus citée, dans ce contexte que le chaoui. Ils recourent aussi à des combinaisons de langues incluant notamment le français: français/arabe/tamazight entre algériens, et français/ anglais avec les étrangers.

Dans le chat, on ne décline pas son identité, on utilise des pseudonymes : mazigh, awras, arris moh, buha, massa. Le contact s'établit par: slt(salut), azul, saha, salam bjr (bonjour),

L'introduction massive du téléphone mobile dans la société algérienne a permis, au bout de quelques années, de toucher un grand nombre d'individus de tous les âges, les deux sexes confondus. *« Le portable garantit une certaine intimité dans une société où cela est rare*

(...) *Lorsque les fréquentations sont très surveillées, le portable permet d'être seul (dans une pièce, dans la rue) et par la suite, éventuellement, on peut effacer les traces d'appel et de messages.» (5)*

Le SMS est le moyen le moins cher d'utiliser le portable. Beaucoup moins cher que les appels. Il est beaucoup plus utilisé, notamment, par les jeunes, généralement, sans ressources régulières, mais aussi parce qu'il permet une certaine connivence, une certaine discrétion, entre les deux interlocuteurs. *«Les SMS instaurent souvent une paradoxale distance intime, ainsi qu'une véritable intimité virtuelle. (...) Ils se fondent sur une philosophie relationnelle du retrait et du respect (beaucoup sont envoyés afin de ne pas déranger son interlocuteur par téléphone).» (6)* Le signal de la réception du SMS rendu par un seul bip, une vibration ou un signal lumineux ne dérange pas, comme les sonneries des appels. Celui ou celle qui le reçoit n'est pas obligé de le lire ou de répondre immédiatement.

Quant aux langues utilisées dans les SMS, elles ne diffèrent pas trop de celles des chats, entre algériens. Entre garçons, nous avons relevé des combinaisons de chaoui, d'arabe parlé et de français. Entre filles et garçons, les messages émotionnels sont rédigés en français ou en arabe moderne, en caractères latins ou arabes. Dans les contacts d'usage, c'est la prédominance de la combinaison des trois (chaoui, arabe parlé et français).

Pour la transcription de ces messages, on utilise les douze touches du portable qui servent chacune à taper entre huit et onze signes ou symboles.

Certains portables comportent dans leurs mémoires des images et des messages modèles prédéfinis que les interlocuteurs s'échangent pour communiquer entre eux : Des cœurs pour signifier à l'autre son affection, des tasses de café pour l'inviter à sortir, etc.

Nous avons remarqué, qu'il y a du plaisir, chez un grand nombre de nos enquêtés, de communiquer par SMS ou de chatter parce que toutes les transgressions sont permises : On peut écrire ce qu'on ne peut pas dire de vive voix, on peut écrire sans avoir peur de fautes ou d'être corrigé.

5. L'environnement graphique

L'environnement graphique livre, aussi, une autre image sur le plurilinguisme dans le massif de l'Aurès. Il est représenté par les enseignes devant les établissements publics ou privés, devant les commerces pour informer sur les raisons d'être de ces structures, dans les rues pour indiquer les directions et aider le citoyen à se déplacer. Les langues utilisées sont, essentiellement, sinon

exclusivement, l'arabe moderne et le français. Le tamazight n'est attesté qu'à T'kout (l'enseigne de la mairie, de la maison de jeunes et d'un restaurant)

L'environnement graphique n'est pas seulement représenté par les enseignes et les panneaux d'indication mais il y a aussi les graffitis ; un autre moyen de communication, de grande importance pour ceux qui n'ont pas accès aux grands moyens d'expression et aux tracts. (7) Ils ont pour supports les murs des bâtiments publics, des maisons d'habitation, des portails en métal, des panneaux d'indication et de publicité, des carrosseries de bus et de camions. Ces graffitis utilisent: le français et/ou l'arabe moderne ou des combinaisons de ces langues avec le chaoui et/ou l'arabe parlé. Nous avons relevé des textes en tamazight à T'kout et à Arris. Les langues s'échangent leurs systèmes graphiques et s'empruntent mutuellement des éléments lexicaux. L'arabe peut être écrit, dans des caractères latins, le français dans des caractères arabes et le chaoui dans les deux. Les caractères tiffinaghs sont aussi présents, notamment le Z qui a beaucoup plus une valeur symbolique que graphique.

Il n'y a donc pas de respect de relations entre les caractères et les langues. Il n'y a pas non plus de respect de règles d'orthographe. *« Cette incertitude dans les relations entre le système graphique et le système oral, ainsi que l'aspect approximatif des transcriptions témoignent évidemment d'une situation de transition entre oralité et écriture. »* (8)

Ces graffitis nous donnent aussi une image sur le plurilinguisme, dans le massif de l'Aurès. Leurs contextes sont aussi variés que les préoccupations de leurs auteurs. Ils épousent généralement les événements locaux ou nationaux. Leurs contenus relèvent des domaines social ou individuel (le sport, lhogra, lharga, le vote). Les textes sont souvent accompagnés de dessins. Le niveau de langue est très relâché.

6. L'enseignement de Tamazight

Il semble que l'école ne joue pas un rôle important dans le phénomène de la revalorisation de Tamazight. En effet, elle n'attire pas beaucoup d'élèves vers les classes de cette langue, certes, pour des raisons qui ne lui sont pas inhérentes. On n'a recensé pour L'année scolaire en cours près de 13000 élèves et 54 enseignants. (Cf. *infra*: III, chap. II sect. 1)

Profitant de notre passage dans des lycées, nous avons préparé des questions concernant l'enseignement de Tamazight, pour voir la réaction de nos enquêtés, à l'égard de l'introduction de cette langue, dans le système éducatif et de son enseignement, tel qu'il est dispensé, aujourd'hui.

Avez-vous déjà suivi un enseignement de Tamazight ?

- A l'école ?

- En milieu associatif ?

Etes-vous pour l'enseignement de Tamazight ?

Si oui pourquoi ? A partir de quel cycle ?

- Si non pourquoi ?

Pensez-vous que si tous les enseignements (toutes les matières) sont dispensés en Tamazight les résultats scolaires seraient meilleurs qu'aujourd'hui ? Pourquoi ?

Nous n'avons dénombré que très peu d'enquêtés qui ont suivi un enseignement de Tamazight 3 % seulement. Cela est, certainement, dû au fait que cet enseignement n'était pas dispensé, à grande échelle, dans la région. L'enseignement de Tamazight ne semble pas intéresser beaucoup d'enquêtés, comme nous le pensions personnellement. En effet seuls 30% se sont exprimés favorablement pour son enseignement. 40 % ont exprimé leur indifférence. Le reste était carrément contre son enseignement.

La répartition de ces taux, si l'on reprend les résultats du questionnaire général, sur les vallées et les gach se présente comme suit : 23% de voix favorables se situent dans la vallée de O.Labioud. T'kout, comme on s'y attendait vient en tête avec 13% suivi d'Arris et Ichemoul avec respectivement 7% et 3%. Dans la vallée, de O.Abdi , Bouzina occupe la tête de liste avec 3 % suivi de MenĖa et de Tizi LĖabed avec respectivement 2 % chacune.

Par la troisième question, on veut connaître si les enquêtés, en leur qualité de lycéens, établissent une corrélation entre les langues d'enseignement et les résultats scolaires. Sachant que le taux de la déperdition scolaire, dans le massif, est très élevé, et ce à tous les niveaux de l'enseignement (45% au niveau des lycées seulement). Cela n'est-il pas dû au fait que les enseignements soient dispensés, dans une langue étrangère au « milieu naturel » de l'apprenant et qu'il ne rencontre point, dans l'usage courant ? En d'autres termes la déperdition scolaire n'est-elle pas due à l'éloignement de la langue de l'école de celle de l'usage courant de l'apprenant ?

L'analyse des réponses à cette questions montre une certaine hétérogénéité, quant aux réactions des enquêtés, à l'égard, de cette interrogation. Pour 30% qui se sont prononcés favorablement, trouvent qu'une telle situation changerait beaucoup les choses: les cours seraient beaucoup mieux assimilés et du coup les résultats seraient certainement meilleurs. Tandis que 40% ont exprimé leur refus et voient que cela croîtrait, au contraire, la déperdition scolaire, car Tamazight, dans l'état actuel, ne peut pas être la langue d'enseignement.

Si l'on considère les résultats par vallée, on remarque que ceux qui se sont exprimés favorablement se situent, comme d'ailleurs, ceux qui étaient pour son enseignement, dans la vallée de O.Labioud soit 18 % contre 12% à O.Abdi. C'est, également, dans cette vallée, que l'on trouve les

sans réponses. En termes de daïra et de ḡrach ; T'kout vient en tête, dans tout le massif avec 16%, et Bouzina occupe la tête de liste, dans la vallée de O.Abdi avec 9%. Quant aux ḡrach les B.Bouslimane devancent tous les autres avec 18%, loin devant les Touaba avec 10 %, recueillis dans leurs deux daïras.

Nous avons posé, aussi, une autre question, en rapport toujours, avec l'enseignement de Tamazight, mais qui ne concerne que les élèves actuels de cet enseignement :

Q : L'enseignement a-t-il amélioré votre niveau, vos connaissances dans cette langue ? Si oui en quoi consiste cette amélioration ? Si non qu'attendez-vous de l'enseignement de Tamazight ?

L'examen des réponses à cette question montre que les attentes, concernant l'effet de cet enseignement, sont beaucoup plus idéologiques que pédagogiques. En plus du problème soulevé à chaque fois, concernant la terminologie adoptée, dans cet enseignement, et qu'il considère comme kabyle, ils avouent être doublement déçus.

D'abord ils pensaient que tamazight ne s'écrivait pas dans des caractères arabes ou latins, mais qu'elle avait ses propres caractères (ils citent les tfinaghs).

Ensuite, ils trouvent que les textes choisis comme supports pédagogiques ne traitent, dans l'ensemble, que de la vie rurale, c'est-à-dire, le vécu quotidien de leur environnement immédiat. Ceci confirme, chez eux, la représentation dominante de tamazight, plutôt, comme langue liée à la tradition rurale, qu'à la modernité, plutôt urbaine. D'autant plus que l'apprenant voit que, dans la réalité, cette langue n'est employée que très peu, voire rarement, dans les centres urbains. Henri Boyer écrit à ce sujet: *«l'insistance sur la composante affective et sur le confort psychologique des élèves correspond à un modèle éducatif « familial », qui est lui-même décalé et pour tout dire inférieur, relativement, aux pratiques éducatives plus qualifiantes et plus prestigieuses.» (9)*

Leur préférence est donc d'écrire tamazight dans ses caractères authentiques et diversifier les domaines des textes abordés, en classe de tamazight, comme on le fait, dans d'autres langues (arabe, français et anglais).

Conclusion

L'ensemble des données recueillies, dans le cadre de la recherche sur l'école, concernant les usages linguistiques, en milieu scolaire, montrent, clairement, la prédominance de l'usage du chaoui, dans le cadre informel. En effet dans les réponses aux questionnaires et dans les entretiens et les observations que nous avons réalisés, dans les établissements scolaires, l'emploi du chaoui

domine, nettement. Il est, soit, utilisé seul, soit combiné avec les autres langues notamment l'arabe parlé. Ce dernier n'est attesté que dans très peu d'échanges que nous avons relevés, soit 17 %

Ce qui fait la force relative du chaoui, dans les établissements scolaires du massif, c'est l'homogénéité dans les origines des élèves (même çarch ou çrach voisins). Ensuite c'est l'intercompréhension attestée entre les différents parlers de ces çrach.

S'agissant de la situation de l'écrit, une activité qui rend compte du contact des langues, les enquêtés utilisent dans le cadre formel les langues de l'école et dans l'informel une combinaison de langues d'où ne sont pas exclues les langues de l'usage courant.

L'enseignement de Tamazight ne semble pas intéresser trop les jeunes lycéens dans le massif, car il ne répond pas à leurs aspirations.

En l'absence de l'impact significatif de l'école sur la dynamique des usages langagiers, dans le massif central, étant donné que les langues d'enseignement, en l'occurrence l'arabe scolaire et le français, ne sont pas ou très peu attestées dans le paysage linguistique djebaili, le chaoui continuera à prédominer, dans l'usage courant, dans cette région de l'Aurès.

Notes :

- 1- S. SHYIRAMBERE (1978) : Contribution à l'étude de la sociolinguistique du bilinguisme Kinyarwand et Français au Rwanda, publié avec le concours du CNRS et du conseil international de la langue française, SELAF, Paris. P.484
- 2- I. LEGLISE (2004) : Les médiateurs de rue face aux « parlers jeunes ». Des exemples de « parlers jeunes » in Parlers jeunes ici et là bas S/D Dominique CAUBET, Jacqueline BELLIEZ, Thierry BULOT, l'Harmattan, Paris. p. 236
- 3- Ibid. p.237
- 4- O. BABASSI Peut-on parler d'une communauté « virtuelle » bilingue franco-arabe « algéroise » sur l'internet Relay chat ? in « Parlers jeunes » ici et là bas, S/D D. CAUBET, J. BELLIEZ, T. BULOT, l'Harmattan, Paris. p. 279
- 5- D. CAUBET (2002) : L'intrusion des téléphones portables et des SMS au Maroc . Un phénomène social au Maroc ? in « Parlers jeunes » ici et là bas, S/D D. CAUBET, J. BELLIEZ, T. BULOT, l'Harmattan, Paris. p. 253
- 6- P. LARDELLIER. 2002 : Textos « la novlang du cœur », Rebonds in libération ^{1er} mars 2002)
- 7- Pour un exemple d'analyse de graffitis voir aussi A. DOURARI pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie, à la lumière des événements du printemps noir 2001, in Insaniyat n° 17-18 mai-déc 2002 p. 17-35
- 8- J.L. CALVET (1994) : Les voix de la ville, Introduction à la sociolinguistique urbaine, Payot et Rivages, Paris. P.117
- 9- H.BOYER (2001) : Introduction à la sociolinguistique Dunod, Paris p.84

Section 4

Pratiques linguistiques au village

Introduction

Dans cette section, nous aborderons l'emploi des langues au village, c'est-à-dire, au marché, dans la rue, dans les magasins, au travail. Pour s'enquérir sur les langues pratiquées dans ces endroits, nous avons posé une série de questions :

Q : Quelle est la langue parlée, habituellement, dans votre village ?

Q : Dans quelle(s) langue(s) vous parlez, habituellement, dans votre village

- Au marché du village ou de votre région ?

- Dans la rue ?

- Dans les magasins ?

- Au travail avec les collègues ?

Q : Dans quelle(s) langue(s) vous parlez, habituellement, dans votre village

- Aux personnes âgées ?

- Aux personnes de votre âge ?

- Aux personnes bien habillées ?

- Aux personnes modestement habillées ?

Q : Dans quelle(s) langue(s) vous parlez, habituellement, dans votre village

- Pour demander un renseignement à une personne que vous ne connaissez pas ?

- Pour établir le contact avec une personne que vous ne connaissez pas ?

- Pour s'adresser dans la rue à l'imam ? à un responsable local ?

- pour téléphoner à un parent ? à un(e) ami(e) ?

En l'absence de théâtre, de salles de cinéma, de jardins publics et d'autres lieux de rencontre, les marchés, les rues, les cafés, les magasins restent, sans conteste, les lieux préférés des habitants des villages du massif. Ce sont, en effet, ces endroits qui représentent les poumons des villages.

Il est à remarquer que ces endroits sont, exclusivement, réservés à la gence masculine. Les femmes et les jeunes filles ont pour sortir les jardins et les sources. Elles ne peuvent être approchées que par l'intermédiaire de femmes ou de jeunes filles, car ces lieux sont interdits aux hommes, en leur présence.

Les questions posées concernent les langues les plus parlées au village. Elles nous renseignent sur les langues dominantes, dans le massif central, en dehors de la famille et du milieu scolaire.

1. Langue(s) dominante(s) au village

Les enquêtés ayant répondu à ces questions déclarent utiliser exclusivement le chaoui, (93%) dans toutes ces différentes situations d'interactions. Seuls 8%, d'entre eux, déclarent utiliser l'arabe, il s'agit de certains fonctionnaires arabophones venus d'ailleurs et récemment installés, dans la région. A rappeler que les fonctionnaires n'apprennent que très rarement le chaoui, sauf s'ils s'installent pour longtemps ou définitivement, dans le massif. Nous avons dénombré quelques cas et

on les appelle d'ailleurs toujours par leur origine géographique : Abdellah aferdjiwi, Ahmed aannabi, Abdessalem aqcemini,... que l'on rencontre essentiellement à Arris.

Dans les petits villages, l'usage du chaoui est exclusif. Dans les gros bourgs, le choix du chaoui est, aussi, prédominant, mais il n'est pas exclusif. L'arabe parlé, avec 8 %, constitue, un second choix attesté avec, notamment, les responsables et les étrangers de passage, dans le massif.

L'emploi de l'arabe parlé n'intervient qu'au cas où l'interlocuteur s'excuserait de ne pas connaître le chaoui. Les arabophones ne se vexent pas de le dire. Nous avons remarqué, lors de nos entretiens, que les djebailis n'éprouvaient, aucune gêne, de déclarer, aussi, ne pas connaître l'arabe. Nous n'exagérons pas si nous disons que nous avons, même, remarqué une certaine fierté de le dire, chez les jeunes, notamment, presque, dans tous les villages du massif.

Nous avons pensé les premiers temps aux militants du mouvement berbère, mais nous avons découvert, par la suite, lors de nos contacts directs, avec un nombre de nos enquêtés, qu'effectivement, beaucoup de jeunes de ces localités n'avaient pas une bonne maîtrise de l'arabe parlé, et que ceux, qui déclaraient avoir cette compétence, ne pouvaient cacher l'influence du chaoui. Voici à titre d'exemple quelques énoncés que nous avons recueillis: « lma sxunin » (l'eau sont chaudes) pour l'eau chaude, et « gult lhunt » pour je leur (fém) ai dit ou encore « galni » il m'a dit). On reconnaît les djebailis par leur intonation et leur accent dans leur manière de parler l'arabe.

L'emploi de l'arabe est attesté également avec l'imam à la mosquée et les responsables arabophones : les chefs de daïra, les gendarmes et avec les étrangers non chaouiophones. Avec les élus locaux, les enquêtés déclarent utiliser le chaoui aussi bien, dans la rue que dans leurs bureaux.

Nous tenons à signaler, par la même occasion, que durant les campagnes électorales, que nous avons personnellement suivies (novembre 2007 et mars 2009) dans les chefs-lieux de daïras des deux vallées, nous avons remarqué que certains intervenants faisaient leur communication en arabe et d'autres en chaoui. Mais la plupart d'entre eux utilisaient un mélange de chaoui et d'arabe ou transposait le même message d'une langue à une autre. Le public applaudissait les uns et les autres, sans réclamer la langue de communication.

Le contact s'établit en chaoui avec toutes les personnes qu'on rencontre, même si on ne les connaît pas. Que ces personnes soient bien ou modestement habillées, cela ne change rien dans le choix de la langue.

En résumé on peut dire que le chaoui est la langue la plus utilisée, dans la vie commune, dans tout le massif central. L'arabe parlé n'est employé qu'avec les responsables non chaouiophones et éventuellement avec l'imam, dans la mosquée, pour discuter de sujets d'ordre religieux. En dehors du lieu de culte, l'imam, n'est aux yeux des enquêtés, qu'un des leur.

2. Les observations

Pour vérifier les réponses des enquêtés sur le terrain, nous avons choisi d'observer les pratiques langagières, de notre population d'enquête, dans trois lieux différents. Lesquels lieux sont, à notre avis, les plus fréquentés par le public dans le massif : les bureaux d'état civil, au niveau des mairies, les marchés et enfin les maternités pour observer la gente féminine.

Au cours de nos observations, au niveau de l'administration et des marchés, nous avons remarqué que certaines interactions sont courtes, par rapport à d'autres. Les interactions courtes se limitent aux salutations, formulations des demandes, remerciements qu'on exprime, indifféremment, en chaoui ou en arabe. Nous n'en avons pas tenu compte. Nous ne considérons que celles qui renferment des échanges de propos, plus au moins longs. Ce sont ces dernières, qui comportent beaucoup d'informations, qui renseignent sur les pratiques langagières.

2.1. La maternité et les bureaux d'état civil

Au niveau de l'administration, les observations avaient lieu, respectivement, dans les bureaux d'état civil de la mairie de Tizi Lǧabed, et du bureau d'accueil et de la maternité de Menǧa. Les employés étaient au courant de notre travail. Nous leur avons présenté le dictaphone. Nous avons passé, dans chacune de ces structures, une demi-journée, à deux reprises. Notre présence n'attirait pas l'attention du public. Nous prenions notes, pendant les interactions.

A la mairie, le premier jour, il y'avait deux agents au guichet d'état civil : un homme de 35ans environ et une jeune fille de 25 ans à peu près (l'âge des enquêtés est donné approximativement). Derrière eux, assis devant son bureau, leur chef (c'est lui qui est chargé de signer les papiers) un homme dans la quarantaine. Nous avons enregistré au niveau de la mairie 20 interactions entre les usagers et les employés (16 hommes et 4 femmes), 9 entre usagers eux-mêmes et 5 entre employés.

A la maternité, nous avons enregistré, le premier jour, 37 interactions entre patientes-employés, 17 entre patientes -patientes et 13 entre employés - employés. Le personnel est composé de deux sages-femmes, trois infirmières et deux médecins généralistes. Au bureau de la réception, une secrétaire et un agent de sécurité.

Dans les interactions enregistrées, nous n'avons pas tenu compte des communications téléphoniques, car nous n'avons pas entendu les propos de l'autre personne au bout du fil. Nous n'avons pas tenu compte, non plus, des formules de politesse, de salutations et de remerciements, qui se font, en règle générale, en arabe. (Saha, min fedlek, choukran sbah el xir, bqa el a xir).

A la maternité et dans les bureaux de l'état civil, les conversations entre les usagers sont plus longues qu'entre les usagers et les employés, au niveau de ces structures. Elles traitent des sujets d'ordre divers allant des nouvelles mutuelles, des enfants, des copains, du temps qu'il fait, de l'évènement du jour ou de la semaine... Les usagers se connaissent. Avec les employés, qu'ils connaissent aussi, la conversation se limite généralement aux salutations, le service demandé, les remerciements).

Le contact s'établit par les salutations en arabe (salam alikum, sbah el xir), puis la discussion se poursuit en chaoui. On alterne le français, quand on veut nommer la pièce demandée ou le service souhaité: fiche familiale, acte de naissance, résidence, carte nationale... pour la mairie ; vaccin, la grossesse, le bébé, la consultation, congé de maladie, congé de maternité... au niveau de la maternité.

L'alternance de l'arabe est déterminée par les sujets de conversation. Seuls deux usagers ont fait un usage exclusif de l'arabe parlé : il est question de deux jeunes gens venus de Biskra demander l'acte de naissance de leurs parents respectifs (il s'agit d'enfants djebailis nés et grandis dans cette ville). Le personnel utilise le français combiné avec du chaoui ou de l'arabe ou en alternance avec ces deux langues, quand il s'agit de parler du travail. Il utilise le chaoui, dans les discussions relevant de l'usage courant.

Tableau 15 : Interactions verbales dans les bureaux d'administration

<i>Langue utilisée</i>	<i>Public- employés</i>	<i>Employés- employés</i>	<i>Public –public</i>
<i>Chaoui</i>	<i>14 interactions</i>	<i>3 interactions</i>	<i>6 interactions</i>
<i>Arabe parlé</i>	<i>2 interactions</i>	<i>2interactions</i>	<i>1 interaction</i>
<i>Alternance : cha /ara</i>	<i>4 interactions</i>	<i>0 interaction</i>	<i>2 interactions</i>

2.2. Le marché

Le troisième lieu d'enquête était le marché. Nous avons choisi le marché comme terrain d'étude, car il représente un lieu qui révèle la vitalité des langues des communautés. Le marché a, en effet, été pour beaucoup de sociolinguistes, un champ privilégié de leurs investigations.

Les marchés, dans le massif de l'Aurès, sont des lieux très fréquentés par les djebailis. Ils sont, à la fois, des places marchandes et des lieux de rencontre, notamment, pour les clients entre eux. Les marchés attirent une clientèle composée surtout d'hommes. Les femmes ne représentent pas plus de 25% de cette clientèle. Elles sont plus nombreuses, dans les marchés d'Arris (notamment les marchés d'articles de ménage et de l'habillement) et ceux de la vallée de Oued Abdi (Menġa et Tizi Lġabed). A T'kout, le nombre de femmes est insignifiant sur le marché. Parmi les vendeurs nous n'avons enregistré aucune femme.

Chacune des localités, en question, a son marché hebdomadaire, sinon plus. A Arris, se tiennent trois marchés : le marché des articles de ménage samedi, le marché des fruits et légumes lundi et le marché de l'habillement mercredi. A Menġa, se tient, tous les mardis, un marché « général ». Le marché de Tizi Lġabed se tient chaque dimanche. Jeudi, c'est le marché de T'kout.

Nous avons choisi le marché hebdomadaire d'Arris (le mercredi), car c'est le plus important dans toute la région, et le marché annuel de T'kout (laid n lexrif, qui a lieu fin Août, chaque année) car c'est le plus ancien.

Les commerçants viennent des quatre coins du massif et des villes voisines pour, naturellement, vendre leurs marchandises. Ce que l'on peut remarquer, dans ces marchés, c'est l'absence des produits artisanaux. Les marchés se tiennent, en règle générale, sur les places publiques. En l'absence de ces dernières, ils se tiennent à la sortie du village. Ils commencent tôt le matin et se vident aux environs de midi.

Au marché, les contacts s'établissent en règle générale en chaoui. L'adaptation linguistique se fait, généralement, en fonction de la langue du vendeur s'il est arabophone et du client non chaouiophone. Dans de pareilles situations, on n'alterne pas de chaoui, sinon rarement, (d'argaz, d'tavennant, miss fella-s...). Il y a des clients qui commencent en chaoui, puis passent à l'arabe, puis ils reviennent au chaoui à nouveau. Ces passages d'un code à l'autre sont fonction des sujets de conversation.

Sur le plan méthodologique, nous avons recueilli des interactions entre clients et vendeurs à l'insu de ces derniers. En plus des interactions, nous avons eu, également, des entretiens avec deux marchands arabophones et un nombre de clients.

Nous avons recueilli un total de 176 interactions répartis, inégalement, sur les deux marchés: 73 sur le marché de T'kout en août 2007 et 103 sur le marché d'Arris une fois au mois d'avril 2007 et deux fois au mois de juin de la même année.

Nous n'avons pas pu filmer. Nous nous sommes alors contenté d'enregistrer les interactions, sur des cassettes sonores, à l'insu des sujets. Ces interactions sont recueillies au hasard de la déambulation de l'enquêteur, sur les marchés. Elles sont constituées de 3 à 9 tours de parole. De toutes ces interactions 17 seulement ont eu lieu entre les femmes et les vendeurs. Les interactions sont alternées ou interrompues, pour échanger des conversations sur des sujets inspirés par le contexte : l'évènement politique ou social, le climat, la cherté des produits agricoles, injures adressés aux clients ou aux vendeurs, anecdotes, ... Ces traits marquent les relations amicales entre les interlocuteurs, ce qui se traduit par des connivences partagées.

L'analyse du corpus, d'interactions relevées, indique la grande vitalité de l'usage du chaoui, sur les places marchandes. Cette langue est utilisée, dans un grand nombre d'interactions, entre clients et vendeurs. Le taux de véhicularité de cette langue est le plus élevé : (119 cas) soit près de 67.63 % des interactions enregistrées. Les interactions commencent en arabe « sbah El xir » « salam alikum » « nharek tayeb », conformément aux salutations d'usage, dans la région, pour aborder le vendeur ; « waalikum salam » « sbah elxir »... pour répondre à la salutation. Puis le client établit le contact en chaoui. Il commence la transaction par la demande du prix en chaoui : s kem..., chal.... Matta yetsawa.... Le marchandage se fait également en chaoui. Le vendeur adapte, généralement, sa langue en fonction de celle de son client. Il suit le client, dans sa langue. Son but est d'attirer le client et de faciliter la vente.

Le vendeur non chaouiophone s'efforce de s'exprimer en chaoui, notamment, quand il a affaire à des clientes ou à des personnes âgées ou très jeunes (23 cas soit 13.06%). L'adaptation linguistique du vendeur est facilement repérable : utilisation d'un chaoui déformé ou alterné avec de l'arabe parlé. Aux cours de nos entretiens avec deux commerçants arabophones, l'un d'eux nous a déclaré qu'il n'avait jamais parlé le chaoui. Mais à force de fréquenter les marchés du massif, il avait appris à le comprendre puis à utiliser quelques mots. Il a avoué qu'il n'avait pas besoin d'interprète.

L'adaptation linguistique se fait parfois de la part du client (9 cas soit 05.11%). Elle devient obligatoire, lorsque le vendeur s'excuse de ne pas comprendre et avoue son incompetence linguistique. Le client, généralement, n'est pas exigeant, à ce niveau. Il utilise la langue du vendeur : l'arabe parlé, même ceux dont l'incompétence dans cette langue n'est pas bonne. Le vendeur s'efforce de les comprendre.

- *Matta hestawa lbatata ?* en chaoui (combien coûte la pomme de terre ?)
- *Lbatata ddir setta alaf ?* en arabe (la pomme de terre fait 60 DA)
- *Ma hebbet c tehebet xlas ssna ?* en arabe (Elle veut chuter cette année ?)
- *Maken c, naqsa* en arabe (il y a pénurie)
- *ɣtli tlata kilu, uzid li zuj tmatem.* En arabe (donnez moi deux kg et deux kg de tomates)
- *Sahit, achal ?* en chaoui (merci combien ?)
- *Sa fi tnac w ssebɣa tseɣtac.* En arabe (cela fait 12 et 7 égale 19 DA)

Nous avons enregistré, dans les interactions recueillies des cas (11 cas : 4 personnes âgées 3 femmes et 2 fillettes soit 06.25%) où il n'y a pas eu d'adaptation linguistique. Chacun des interlocuteurs a gardé sa langue, tout au long, de la conversation.

- *S kem ccina aya ?* en chaoui (c'est combien les oranges)
- *Tdir temn alaf* en arabe (elles font 80DA)
- *Ucay-ed kilu d wezyen* en chaoui (donnez moi un kg et demi)
- *Naɣtik kilu u nass* en arabe (je te donne un kg et demi)
- *Hih* en chaoui (oui)

Le vendeur reprend la demande de sa cliente en arabe, pour s'assurer qu'il a compris ce qu'elle lui disait.

Les interactions, dans lesquelles est attesté l'usage de l'arabe parlé, représentent 04.54% (8 cas). Elles sont, essentiellement, le produit de sujets arabophones (responsables locaux, fonctionnaires étrangers au massif, leurs parents). Ces derniers établissent le contact, avec les vendeurs, en arabe et poursuivent toute la transaction et le marchandage dans cette langue. Le vendeur (arabophone ou chaouiophone) ne fait que suivre. On n'a pas besoin d'être grand clerc pour repérer leur accent et situer, à peu près leur région d'origine (accent annabi, constantinois, sétifien, beskri...)

Nous avons remarqué aussi que certains vendeurs, au lieu d'avouer leur incompetence linguistique en chaoui, ils recourent à l'alternance codique et aux plaisanteries pour créer une certaine connivence entre eux et leurs clients et installer ainsi, un climat de confiance (6 cas soit 03.40%). Alors que pour créer une distanciation entre eux, l'un et l'autre recourt, plutôt, à l'usage de l'arabe parlé, même si au cours de l'interaction, ils ont utilisé, tous les deux, le chaoui: *ɣali*, (c'est cher) *bezzaf* (c'est trop) *ma fih c* (ce n'est pas intéressant).

Si nous considérons les interactions sur les marchés, nous constatons que les langues de l'école : l'arabe moderne et le français, en sont toutes les deux exclues. Sur les places marchandes ne sont attestées que le chaoui et un peu moins l'arabe parlé. L'usage de ces langues n'a pas de rapport avec les produits vendus mais plutôt avec la langue du vendeur ou du client.

Presque 68% de clients sur le marché d'Arris utilisent le chaoui dans leurs transactions. Près de 78% de marchands emploient, dans leurs interactions avec leurs clients, le chaoui. A Arris on enregistre plus de marchands arabophones qu'à T'kout, en raison de son importance. L'alternance de l'arabe, au marché de T'kout est moins attestée qu'au marché d'Arris.

Tableau 16 : Langues utilisées sur les marchés

Langue utilisée	Marché d'Arris		Marché de T'kout	
	Clients	Vendeurs	Clients	Vendeurs
Chaoui	68%	72%	84%	78%
Arabe parlé	13%	7%	5%	8%
Alternance	29%	21%	11%	14%

Nous avons complété nos observations par des entretiens, avec des vendeurs et un nombre de leurs clients, au marché d'Arris. Nous avons choisi deux vendeurs arabophones, venant l'un de Tazoult, l'autre de Batna. Ils sont, tous les deux, des marchands de vêtements. L. Mohammed, âgé de 39 ans, est un Khadri (tribu arabophone). Il est marchand ambulancier, depuis déjà cinq ans. Avant il avait un commerce à Tazoult. Z. Noureddine, âgé de 47 ans, est un ferdjioui. Il exerce ce métier depuis déjà 15 ans. Le premier a commencé à fréquenter les marchés du massif, depuis bientôt 3 ans. Le second connaît ces marchés, depuis déjà 10 ans. La compétence en matière de chaoui n'est pas la même. Le ferdjioui comprend et parle beaucoup mieux le chaoui que le khadri qui avoue ne comprendre que quelques mots seulement. « *juste n sellek rassi* » (*juste je me débrouille*)

Quant aux clients, notre choix est tombé sur un arabophone dans la quarantaine, fonctionnaire dans les impôts, un jeune lycéen de 17 ans et deux personnes retraitées (un homme et une femme). L'objectif de ces entretiens est de parler avec les enquêtés, au sujet des interactions verbales sur les places marchandes. Nous reproduisons ci-après, quelques questions du guide de l'entretien

- Est-ce que vous venez régulièrement dans ce marché ?
- Dans quelle langue faites-vous votre marché ici ?
- Connaissez-vous le chaoui ?

- *Comment vous faites pour vendre votre marchandise ?*
- *Voulez-vous apprendre le chaoui ? Pourquoi ?*
- *Vos clients vous parlent dans quelle langue ?*
- *Est-ce que vous les comprenez ?*
- *Est-ce qu'ils vous comprennent si vous leur parlez en arabe ?*
- *S'ils vous comprennent pourquoi vous voulez apprendre le chaoui ?*
- *Dans quelle langue vous préférez vendre, sur les marchés du massif ?*
- *Dans quelle langue vous parlez aux vendeurs ?*
- *Est-ce qu'ils vous comprennent tous ?*
- *Si les vendeurs vous comprennent pourquoi vous leur parlez en arabe ?*
- *Ceux qui ne vous comprennent pas, vous leur parlez dans quelle langue ? Pourquoi ?*
- *Dans quelle langue vous préférez faire vos courses ? Pourquoi ?*

L'analyse des réponses à ces questions apportées par les uns et par les autres, souligne l'importance du chaoui et montre sa vitalité dans les interactions entre les vendeurs et leurs clients. La connaissance du chaoui, même si elle n'est pas attestée, elle est souhaitée. Le degré de compétence, dans cette langue, se limite parfois à la compréhension et à la production de quelques mots seulement. Le désir de l'apprendre ou de l'utiliser, pour le vendeur, est purement économique « *pour vendre* » « *pour faciliter la vente* » « *pour convaincre le client à acheter, il doit falloir parler sa langue* » « *parfois, on n'arrive pas à vendre parce qu'on ne comprend pas le client* » « *lui-même il demande le prix et ne marchand pas parce qu'il ne connaît pas l'arabe* » les propos des deux vendeurs

Du côté du client, la connaissance du chaoui, de la part du vendeur, est beaucoup plus d'ordre socio-psychologique. « *Vous savez, il faut une certaine connivence entre le vendeur et son client, il faut installer un climat de confiance entre eux, pour vendre et pour acheter. A mon avis, le premier geste à faire, dans ce sens, c'est de lui parler dans sa langue. Le client est roi. Moi, personnellement, je suis plus à l'aise d'acheter chez quelqu'un qui me parle en chaoui, même déformé, que chez quelqu'un qui ne me parle qu'en arabe* » un client à la retraite ancien directeur de Collège). « *Moi je préfère faire mes courses en chaoui. Le vendeur qui me parle en chaoui j'ai l'impression qu'il me valorise. Je me sens plus proche de lui que de quelqu'un qui ne me parle qu'en arabe* » une cliente retraitée (ancienne infirmière). « *Quand un vendeur me répond en arabe ; je sens déjà une distance entre nous. J'achète parce que c'est moins cher ou parce que je ne trouve pas ailleurs* » le jeune lycéen. « *Moi je préfère les commerçants qui sympathisent avec leurs clients, qui plaisantent avec eux, et avec qui on peut plaisanter aussi. Certains d'entre eux l'ont compris, ils essayent de parler la langue du client. Personnellement je préfère ceux-là* » le client arabophone.

Conclusion partielle

Nous avons essayé de mettre en évidence les pratiques langagières, dans les interactions verbales sur les lieux les plus fréquentés par les djebailis. Si l'on s'en tient à l'analyse des données recueillies, on constate que le chaoui est largement dominant, en langue véhiculaire sur ces lieux. Son usage s'insère dans un habitus interactif. L'employé de l'administration et le vendeur adaptent leur langue, en fonction de celle de leur client pour instaurer un climat de confiance et créer une certaine connivence entre eux et leurs clients respectifs, pour rendre le contact facile. L'usage de l'arabe parlé est attesté, du côté du client, quand le vendeur, sur les places marchandes, avoue son incompetence en chaoui. Et du côté de l'employé, quand l'utilisateur établit le contact dans cette langue. Cette langue peut servir aussi à créer une distanciation entre le client et le vendeur quand l'opération d'achat et de vente n'est pas conclue.

Les propos recueillis dans les entretiens viennent consolider les impressions qui se dégagent de l'analyse des interactions collectées sur les marchés. Ils versent dans la valorisation de l'usage du chaoui. Les raisons qui expliquent cette valorisation pour les vendeurs relèvent d'ordre économique. Elles sont d'ordre socio-psychologique pour les clients.

Conclusion générale

Pour conclure ce chapitre, rappelons que les pratiques linguistiques des enquêtés sont examinés dans deux domaines différents mais complémentaires: l'intrafamilial et l'extrafamilial. Dans le second, nous avons rangé l'école et le village (la rue, les magasins, le lieu de travail, le marché). Ce sont les principaux endroits que peut fréquenter, quotidiennement, l'individu, dans le massif central.

Nous avons essayé de mettre en évidence les pratiques langagières, dans les interactions verbales sur ces lieux. Si l'on s'en tient à l'analyse des données recueillies, on constate que le chaoui est largement dominant, dans l'usage courant. Son usage s'insère dans un habitus interactif.

Concernant les choix linguistiques en milieu familial, nous avons remarqué que les comportements linguistiques des enfants se distinguent de ceux de leurs parents. Au niveau des usages linguistiques des enfants, nous avons relevé trois choix :

1- Contacts enfants/parents : Les enfants pour s'adresser à leurs parents et à leurs grands-parents, utilisent, habituellement, le chaoui, la langue vernaculaire, dans tout le massif central. Cet usage est exclusif, avec les parents non instruits. Avec les parents, ayant un bon niveau

d'instruction, les enfants déclarent utiliser outre le chaoui, de façon habituelle, une combinaison de langues : chaoui/arabe, chaoui/français, dans des conversations à caractère culturel, scientifique, politique...

2- Contacts enfants/enfants : entre frères et sœurs, les enfants utilisent dans les conversations d'ordre général, habituellement, le chaoui. Mais en parlant du domaine scolaire, de politique de science...ils recourent à l'utilisation de combinaisons de langues qui incluent le chaoui/ arabe et un peu moins le chaoui/français. Avec les ami(e)s, qu'ils reçoivent chez eux, à la maison, les choix linguistiques des enfants ne diffèrent pas de ceux attestés entre frères et sœurs.

3- Contacts parents/parents et parents /enfants : Quant aux parents et aux grands-parents, entre eux, la langue dominante, dans l'usage courant, est, de loin, le chaoui. C'est aussi cette langue qu'ils utilisent quand ils parlent avec les proches, les voisins et les amis du village qu'ils reçoivent chez eux. Lorsqu'ils s'adressent à leurs enfants, les parents, non instruits, utilisent, exclusivement, le chaoui. Les parents, ayant un bon niveau d'instruction, utilisent, habituellement, cette langue dans les conversations d'ordre général. Ils recourent à des combinaisons de langues, quand ils veulent aider leurs enfants dans leur scolarité ou pour leur parler d'études ou de sujets d'ordre politique, scientifique. Ces combinaisons incluent le chaoui et l'arabe parlé ou l'arabe moderne, s'ils sont arabisants; le chaoui et le français pour ceux qui sont de formation francophone, parmi eux.

Les parents, d'une façon générale, n'influencent pas, directement, les enfants dans leurs usages linguistiques. Mais en ce qui concerne, la langue de l'usage courant, même s'ils ne recommandent pas, verbalement, à leurs enfants, d'utiliser le chaoui, ils le leur font sentir leur malaise, par leur réaction, quand il arrive à ces derniers de s'adresser, par moment, à leurs parents, dans une langue autre que le chaoui, lors des conversations à caractère général.

Quant aux comportements linguistiques à l'école, les usages linguistiques des jeunes, entre eux, ne diffèrent pas de ceux entre frères et sœurs et entre amis, que cela soit en classe ou dans la cour. Pendant les cours, c'est selon la langue d'enseignement. Avec les responsables et les agents d'administration des établissements scolaires, même chaouiophones), les élèves n'utilisent que l'arabe parlé. C'est aussi la même langue qui est attestée avec les enseignants, même chaouiophones, en dehors des salles de cours (dans la cour, dans la rue, dans le marché...). Avec les responsables de l'administration et les enseignants, le chaoui n'est utilisé qu'en cas de familiarité et à titre privé.

Réalité linguistique

Dans la rue, au marché et dans les magasins, sur les lieux de travail, le chaoui est la langue habituellement utilisée. Les contacts entre les gens s'établissent dans cette langue, même avec ceux qu'on ne connaît pas. L'arabe parlé n'est utilisé qu'en cas où l'interlocuteur s'excuse de ne pas pouvoir parler ou comprendre le chaoui, ou avec les responsables à certains niveaux, notamment, les non chaouiophones.

On peut conclure hâtivement que le chaoui, dans le massif est la langue dominante dans l'usage courant. Les habitants du massif semblent, à ce niveau, manifester un attachement social non avoué et non revendiqué, au monolinguisme dans les pratiques langagières. Ce constat doit être, toutefois, nuancé, en fonction des interactions avec des chaouiophones / non chaouiophones.

Section 5

L'alternance codique (1) dans les pratiques langagières des djebailis

1. Alternances codique ou mélange de langues

Les djebailis utilisent, couramment, la langue qui leur est plus familière, et dans laquelle ils sont plus à l'aise. Il leur arrive aussi de mélanger, dans leurs discours, les langues en présence, dans leur paysage linguistique, et ce en fonction de l'interlocuteur, et du sujet de conversation. Souvent les djebailis « *s'adaptent à la langue de leurs interlocuteurs, pour diverses raisons: par habitude, par respect, par politesse, par allégeance.* » (2) Le choix linguistique du locuteur se fait, souvent, en fonction du répertoire linguistique de l'interlocuteur, de son niveau d'instruction, de son âge, du lien de parenté... Il peut se faire, aussi, indépendamment, de ces facteurs. Il peut relever du souci d'exprimer au mieux sa pensée ce que certains qualifient de « *souci de rendement maximal de l'acte de parole.* » (3)

C'est ce mélange de langues que nous appelons ici alternance de codes ou combinaison de langues. On alterne le français et le chaoui ou le chaoui et l'arabe parlé, dans les conversations entre chaouiophones. Quand on commence une conversation dans une langue, l'interlocuteur répond ou enchaîne spontanément dans la même langue. C'est ce que LÜDI, cité par GARDNER-CHLOROS P. qualifie de : « *l'automatisme où le choix de la langue échappe au contrôle et ressemble beaucoup au réflexe conditionné.* » (4)

On ne parle d'alternance codique que quand on alterne des termes de la langue 2 (L2) dans la langue 1 (L1) alors que des termes équivalents existent dans cette dernière. Les emprunts, qu'on introduit, généralement, pour combler un vide dans L1, en sont donc exclus. A noter que l'alternance n'est pas de règle, dans toutes les conversations entre chaouiophones. On ne recourt pas, en règle générale, à la combinaison des langues avec ses parents, les personnes âgées, les enfants et les personnes non instruites.

Comment vous positionnez-vous face à cette pluralité de langues dans votre quotidien et face à la dynamique des langues?

Dans vos discussions vous arrive-t-il d'utiliser un mélange de langue ? De passer d'une langue à une autre ?

Des questions qui interpellent les sujets, sur la façon, dont ils vivent le fait d'être confrontés à plusieurs langues, dans leur vie quotidienne. De prime abord, on s'attend à ce que les enquêtés manifestent, massivement, une attitude reflétant un conflit entre les langues, qui résulterait d'une tension intérieure, soit en faveur du chaoui, soit en faveur de l'arabe parlé. Mais, les réponses obtenues indiquent qu'il n'y a pas une dynamique linguistique conflictuelle latente chez les

enquêtés. Elles montrent que les sujets sont conscients de l'alternance linguistique, dans la mesure où, ils déclarent avoir une langue de préférence, comme nous l'avons vu plus haut; ils semblent bien vivre le contact des langues, auxquelles ils sont confrontés.

S'il faut admettre que le contact des langues implique, nécessairement, un certain regard à l'égard de ces mêmes langues, un certain positionnement et des représentations qui n'émergent pas à la surface, lors d'un simple entretien, nous croyons, pouvoir conclure, que les sujets arrivent à gérer leur situation et y trouver leur compte, dans cet univers plurilingue.

C'est, en effet, avec désinvolture que l'enquêté, dans une région, comme le massif de l'Aurès (région austère, répulsive), se trouve « condamné » à l'ouverture, et à la nécessité de la « rencontre de l'autre », notamment, pour les jeunes qui se montrent très favorables à cette « ouverture ». Ces derniers constituent, sans doute, le groupe d'âge le plus apte à accepter d'élargir ses horizons et d'aller vers « l'autre », d'où la réplique « *ne parler que le chaoui, ce n'est pas bien, parce qu'on est appelé à voyager à faire son service militaire, à faire ses études, à chercher du travail ailleurs où l'on ne parle pas le chaoui* »

Dans nos entretiens et aux cours de nos observations, il nous a été donné de remarquer que des allers et retours entre le chaoui et l'arabe parlé, chez certains enquêtés, se font, inconsciemment, et de façon spontanée, dans leurs discussions courantes. Dans les contextes formels, nous avons eu plusieurs occasions d'assister aux réunions au niveau des APC et aux campagnes électorales (en 2007 et en 2009) lors desquelles nous avons constaté que les locuteurs recourent aux combinaisons de langues beaucoup plus que dans les usages linguistiques courants. En effet, les organisateurs de regroupements et les participants aux réunions utilisent, indifféremment, les trois langues : le chaoui, l'arabe parlé et le français ou un mélange de ces trois codes. Le recours au français est fonction du niveau d'instruction du locuteur et de sa compétence linguistique, dans cette langue. Les responsables de formation arabisée et les arabo-islamistes préfèrent recourir à l'arabe moderne: c'est le cas des regroupements de Hamas qui ont eu lieu respectivement à Arris puis à T'kout, le même jour lors de la campagne électorale des élections locales en novembre 2007. Les représentants du FLN et du RND recourent plutôt à l'arabe parlé et au chaoui combinés avec le français.

2. Pourquoi cette alternance ?

Le choix d'une langue peut être dû, selon GARDNER-CHROROS. P. à trois raisons que l'on peut appliquer pour notre cas.

- Raisons inhérentes aux deux langues : la présence d'emprunts dans l'une ou dans l'autre langue n'explique pas l'alternance. C'est un phénomène linguistique universel nécessaire à la dynamique des langues. On ne parle d'alternance que quand il y a un glissement vers une autre langue pour le reste de la phrase ou du discours.

- Ce glissement s'explique par la compétence linguistique : certains enquêtés expliquent le recours à l'arabe ou au français, dans leurs conversations, par la nature du sujet lui-même et par le niveau d'instruction de l'interlocuteur. Le recours excessif à l'emprunt, dans de pareilles situations, peut être plus que révélateur. Pour les interlocuteurs d'une même compétence dans les deux langues, il peut être question d'une sorte de va-et-vient entre les deux langues. Ce qui peut expliquer à la fois l'aisance et la compétence dans les deux codes. Mais si l'un d'eux n'est pas, vraiment, à l'aise, dans l'une d'elles, il finira par rallier l'autre à son côté.

- Facteurs psychologiques : par facteurs psychologiques, on entend, ici, les motivations et les intentions de la personne qui peuvent être derrière l'alternance. Le passage d'une langue à une autre peut symboliser, pour l'individu et pour son interlocuteur, par exemple, l'appartenance à la classe des instruits, des intellectuels, des citoyens...(5)

GUMPERZ distingue à ce niveau deux types d'alternance: le code switching situationnel où des variétés distinctes sont associées à des activités, des situations distinctes et le code switching conversationnel où les glissements d'une langue à une autre, dans une même conversation, se fait de manière moins consciente, plus automatique, sans changer d'interlocuteur, ni de sujet de conversation...(6)

Soulignant les différentes fonctions possibles de l'alternance dans une conversation, GUMPERZ parle de renforcement d'un message important, de citation, de l'introduction d'une connotation que l'autre langue évoque mieux. (7)

On ne parle pas d'emprunts, notamment, à la polyclinique ou beaucoup d'entre eux, relèvent du domaine et font donc partie intégrante de l'usage courant, mais d'expressions toutes faites : « *c'est pas grave, c'est rien, c'est pas vrai, à toute, de toute façon, j'sais pas, merci, c'est gentil, d'accord, OK* », qu'utilisent les locuteurs entre eux. Ces expressions, qui reviennent beaucoup dans le discours de certains interlocuteurs (un phénomène que nous n'avons pas remarqué chez les personnes âgées et les enfants, si l'on excepte : dakour (d'accord), et sa fa (ça va) ont, beaucoup plus, une fonction phatique. Elles relèvent du désir d'alterner même si la capacité linguistique, dans l'une des deux langues, (ici le français) n'est pas bonne. L'alternance est déclenchée parfois par l'emploi d'un terme, d'une expression, d'une autre langue par l'un des interlocuteurs.

A la polyclinique et dans les mairies, il s'agit de l'alternance lexicale. Elle concerne une terminologie spécialisée : paperasse administrative (fiche familiale, résidence, certificat médical, congé de maternité, congé de maladie...) jargon médical (consultation, grossesse gémellaire, vaccin, BCG, pilule, ...) A noter que ces termes et ces expressions sont indépendants de toute intuition communicative du locuteur d'alterner. Ils sont le résultat d'une exposition constante à cette

terminologie, pour les employés. Pour le public, il s'agit de l'adaptation à la situation. Même si des termes équivalents existent en chaoui et en arabe parlé, ils ne sont pas employés. Dans les conversations en langue arabe, nous avons relevé des alternances de termes et d'expressions du français et très peu de chaoui : d argaz (c'est un homme), d tavennant c'est têtu), ma nessnih-c (je ne le connais), etc.

Dans le discours des enquêtés, on trouve des phrases où le ciment grammatical et les connecteurs sont émis en chaoui, mais les éléments lexicaux sont en arabe ou en français :

- *La semaine aya iğeddān lbubiyya texser berra deux à zéro. (La semaine passée, le MBB a perdu deux à zéro, à l'extérieur.*

- *Ca n lustad inna-y ḡlac djabaylia iherdru ccawiyya bezzaf? Nniv-as axater hna djabaylia ma neḡrfu c mlih ḡarbia. (Un professeur m'a dit : pourquoi les djebailis parlent, beaucoup, le chaoui entre eux ? Je lui ai répondu : parce que, nous les djebailis, nous ne maîtrisons pas bien l'arabe).*

- *Zik d les étudiants ay ixeddmen di recensement di les vacances (Avant c'était les étudiants qui réalisaient le recensement, pendant les vacances)*

Nous avons relevé, dans le discours, de certains enquêtés des expressions de même sens, exprimées dans deux langurs différentes.

ḡlac walimada ? (pourquoi ?)

c'est pas la peine makan lah ? ou encore wella wumi (ce n'est pas la peine)

c'est rien, ca la yella ou encore ma kan walu, (c'est rien)

d'accord ma ḡlih c, (d'accord)

ça va labas, (ça va)

qli cwiyya berk (un peu)

ma neḡrfu ma nessnih (je ne le connais pas)

Nous avons remarqué un va-et-vient entre les deux langues, notamment, chez les personnes instruites et les jeunes universitaires. Ce discours est attesté, principalement, dans les conversations à caractère culturel, politique, ou pour parler de sport ou des études. A une question que nous avons posée à nos enquêtés, concernant cette alternance, certains, d'entre eux, ont répondu qu'ils le faisaient, inconsciemment. D'autres avaient souligné que c'était peut être la langue qui s'imposait, dans telle ou telle situation.

Conclusion

Le massif central de l'Aurès semble représenter, à ce sujet, un exemple remarquable de compromis et d'adaptation entre la volonté de préserver les valeurs linguistiques et culturelles et les exigences du développement économiques et de la modernisation. Son cas pourrait servir de référence à d'autres régions du pays chaoui.

Notes

- 1- L'alternance codique est, dans la terminologie francophone, l'équivalent de « Code switching » attesté dans la terminologie anglophone. L'abondante bibliographie, compulsée sur le code switching, fait apparaître une nébuleuse terminologique de ce vocable. GARDNER-CHLOROS P. (1985 :6) écrit à ce sujet : « Dans les trente dernières années, durant lesquelles le code-switching a pris essor, presque chaque nouvelle étude s'est accompagnée d'une nouvelle définition.»
- 2- S. SHYIRAMERRE., (1978): Contribution à l'étude de la sociolinguistique du bilinguisme au Rwanda. Paris, SLAF p.484.
- 3- M. MAMODALY (2001) : Le vernaculaire de District six (le Cap) Afrique du sud, in cahiers de sociolinguistique n°6. p.154
- 4- LÜDI cité par P. GARDNER CHLOROS (1985) : Le code switching à Strasbourg. Le français en Alsace, sous la conduite de G. Salmon, Paris. p.148
- 5- P. GARDNER CHLOROS (1985) : Op. Cit. p.149-150
- 6- J. GUMPERZ, Language and social identity, Cambridge, Cambridge University Press 1982 p.60-61
- 7- J. GUMPERZ, ibid

Section 6

Etude de l'onomastique (1)

Introduction

« S'il est difficile de faire référence à un objet sans le nommer, il est en revanche impossible de parler d'une personne, d'une population, d'un territoire ou d'une langue dépourvus de noms. » (2) écrit S. AKIN. L'étude des noms de lieux et de personnes est un autre procédé, qui met en valeur les liens entre l'appropriation de l'espace et les pratiques langagières dans un espace donné, tant d'un point de vue diachronique que synchronique. « La toponymie depuis son origine est le point de rencontre entre la linguistique, la géographie et l'histoire, parce que les noms de lieu décrivent les espaces tels qu'ils sont ou tels qu'ils étaient, parce qu'ils témoignent des différentes activités humaines présentes ou passées, parce qu'ils inscrivent, dans la nomination, les différentes langues et donc les différents peuplements. » (3) La toponymie permet de rendre compte des contacts des langues et des civilisations. C'est en général dans la mémoire des aînés que ce savoir patrimonial accumulé de génération en génération est emmagasiné. Ces aînés sont à la fois dépositaires et passeurs de ce savoir. En effet, dans les sociétés à tradition non scripturaire, la microtoponymie est un savoir qui se transmet oralement. GOEHRING écrit à ce sujet : « In a literate society we can « look up » a desired piece of information and find it in a text if needed. Oral societies do not study text as we do; wisdom is to be found and retained within the mind and can be released only through the medium of speech. » (4)

1. Les toponymes

Acte de nommer c'est s'approprier l'espace et y accrocher une mémoire collective. Le procédé témoigne des liens qui se tissent entre l'homme et son milieu et renseigne sur ses pratiques langagières. Travailler sur les toponymes, actualisés en discours, permet de rendre compte de ces liens. La toponymie est pleine de sens. Elle nous dit son histoire, son rapport à l'histoire. Les noms des villages, des ravins, des cours d'eau, des monts et des sommets font du sens et défilent une histoire. Deux activités en rapport très étroit avec la terre. Les pasteurs, qui parcouraient de long en large les pâturages auréssiens, nommaient tous les lieux et les endroits qu'ils chevauchaient. Chacun de ces lieux et endroits est porteur d'un sens et d'une histoire dans la mémoire de ces usagers.

Dans le massif central de l'Aurès, chaque région et chaque vallée, chaque source et chaque cours d'eau, chaque col et chaque ravin, chaque forêt et chaque jardin, chaque montagne et chaque sommet, chaque plaine et chaque plateau porte un nom. Le nom de lieu peut référer à un aspect de paysage (Ich aziza), à l'usage qu'en faisaient les hommes (Aqellal u harez), à un événement historique (anza n uhewwam), ... Les habitants du massif en leur qualité, dans le passé, de pasteurs, de colporteurs, de bucherons, de semi-nomades (activités en rapport très étroit avec la terre),

nommaient tous les endroits qui les entouraient, où ils vivaient, dans lesquels ils se rendaient, par où ils passaient. Bref, il n'y a pas un lieu, pour eux, qui n'avait pas de nom, qui n'avait pas d'histoire. Ils en parlent en les désignant de leurs noms, comme ils nomment leurs enfants, leurs parents.

Au cours de notre enquête sur la collecte des toponymes, nous avons remarqué que l'évolution du mode de vie en montagne, depuis la fin des années 70, a contribué au déclin des activités pastorales puis leur disparition progressive. Avec leur déclin, il y a eu disparition de cette riche microtoponymie, car elle n'est plus, comme autrefois, l'apanage de toute une communauté. D'autant plus qu'elle ne figure pas dans les cartographies officielles. Aujourd'hui, seuls, d'ailleurs, quelques individus (à la fois dépositaires et passeurs de ce savoir), en nombre de plus en plus décroissant (tous d'ailleurs âgés) les gardent encore en mémoire. Nous avons alors ressenti l'urgence d'œuvrer pour sauvegarder ce patrimoine ethnographique riche en enseignement sur l'environnement, sur l'histoire et sur l'imaginaire du monde pastoral. Un savoir accumulé au cours des siècles d'observations d'évènements naturels d'évolution des paysages qui a fait l'objet de représentations toponymiques en milieu montagnard et transmis, au fil du temps, de génération en génération.

Le corpus, sur lequel nous avons travaillé, est constitué de soixante toponymes (noms de villages, de montagnes, de sommets, de cours d'eau, de ravins, de plaines, de plateau...) L'appellation se fait, en règle générale, dans la langue locale. Nous avons relevé quelques toponymes arabisés depuis longtemps (on ignore le nom berbère correspondant: Djarellah, Leqser, Lehbal, etc.)

Quand un toponyme est répété, le procédé auquel on recourt pour distinguer entre les lieux et lever ainsi l'ambiguïté entre eux, est, souvent, le suivant : nom + qualifiant (adjectif ou complément du nom). L'adjectif peut désigner une couleur (ich aziza), une dimension (hafrent hazirart), une forme ... Le complément du nom peut être un nom propre d'une personne (ighzer n Aissa), un nom d'un arbre (ighzer n taqqa), d'une plante (adrar n wadaf), d'un animal (taq n tzirda), d'un insecte (haghit n yizan)...La montagne est désignée par adrar, le col par tizi, le cours d'eau par souf ou ighzer, la source par titt, le sommet par ich ou ixf, le plateau par taghrout, la plaine par taghda, etc.

Il y a des toponymes qui comportent des noms de saints : haghit n sidi Belkhir, hizi n sidi M'hend, hazrut n sidi Abdessalem.

Lorsqu'un toponyme a deux noms, cela peut renseigner sur les contacts des langues qu'a connues le pays au fil de son histoire, dont le dernier en date fut celui du contact des langues

algériennes et le français. Les processus de dénomination et redénomination constituent pour les conquies une forme de lutte et de résistance et pour les conquérants « *un acte de confirmation de l'appropriation de l'espace.* » (5)

Pendant la colonisation française, l'administration coloniale a procédé au changement d'un nombre de toponymes. Parmi les procédés adoptés figurent la francisation et l'arabisation des noms de lieux. Par francisation, on entend, ici, le changement du nom autochtone par un nom français, qui n'est pas une traduction du premier. J.L. CALVET écrit à ce propos : « *Le colonisateur a souvent débaptisé des lieux pour leur donner des appellations plus conforme à ses traditions.* » (6)

Nous illustrons ces cas, dans le pays chaoui, par *Mac Mahon* au lieu de *Ain Touta*, *Corneille* au lieu de *Merouana*, *Lutaud* au lieu de *Boulhilet*, *Laveran* au lieu de *Sidi Maanser*. A chaque changement correspond une histoire que nous ne développons pas ici, faute de place. De toutes ces appellations seul Lutaud a su résister dans l'usage courant, jusqu'aux années soixante dix, la date de sa transformation en village agricole du nom de Boulhilet (l'ancienne appellation). Les autres ne semblaient pas relevés de l'usage des autochtones même à l'époque coloniale. Nous tenons à souligner que ce procédé n'a pas touché les toponymes du massif central de l'Aurès, certainement en raison de l'absence de colons dans cette région, tout au long de l'occupation française.

Par l'arabisation, on entend la traduction en arabe, par l'intermédiaire des interprètes qu'employait l'administration coloniale, des toponymes berbères à l'image de *Imi n Toub*, qui est devenu *Foum Toub*, *Titt U Lud*, qui est devenu *Ain Tinn*, *Ighzer n taqqa* qui a donné *Oued Taga*, *Tizi lǧabed* qui a donné *Teniet Lǧabed*, etc. Arabisation au niveau de la signification. Un procédé qui ne relevait que du cadre officiel. Dans l'usage courant les populations locales maintenaient les anciennes appellations. L'Algérie post-indépendante a entériné l'appellation du régime colonial ignorant ainsi la dimension identitaire amazighe au profit de l'arabisation.

De nos jours, la toponymie fait état des dénominations concurrentes entre les pratiques des jeunes et celles des vieux. Les personnes âgées, gardent, toujours, en mémoire, les appellations autochtones et continuent, d'ailleurs, toujours, de les utiliser. Par contre les jeunes, très influencés par les appellations officielles, n'utilisent que très rarement, les anciennes dénominations.

L'arabisation des toponymes est faite, parfois, sans respect de correspondance sémantique entre les deux appellations : berbère et arabe. Arabisation au niveau morphologique. C'est le cas, pour ce qui nous concerne, de Hbatent en chaoui qui a donné Batna en arabe, et de Beskert que l'on traduit en Biskra. Ni l'un ni l'autre n'est une forme arabisée de la forme berbère.

Le procédé de l'arabisation concernait aussi bien les toponymes simples que les toponymes composés. Voici à titre d'exemple quelques toponymes arabisés que l'on a relevés dans notre échantillon:

Tableau 17 : Toponymes arabisés

Toponymes berbères	Toponymes arabisés	Exemples
īzzer	Oued	Oued Taga, Oued Abdi, Oued labiod
Titt	Ain	Ain Tin, Ain Ibida, Ain lbir
Tizi	Thenia	Theniet laabed, theniet qebl rssas,
Adrar	Djebel	Djebel Bous, djebel lazreg, djebel chelia
Ixef	Ras	Ras Keltoum, Ras Lachaet
Tghzut	Lwelja	Lwelja (des B.Mloul)
Taqliḡt	Dechra	Dechra El hamra (à Arris)

Certains toponymes ont donné lieu à des noms de famille. On trouve ce procédé aussi bien dans les tribus berbérophones (Guelfen, Guelmamen, Cherraben, Tafrent...) que dans les tribus arabophones de Kimel (Tarbint, Taghlissia, Djermoune...).

2. Les patronymes

L'ethnonymie et la patronymie sont deux autres procédés, qui rendent compte du contact des langues, dans le massif. Lequel contact a été favorisée par la politique coloniale française, par divers moyens que l'on peut résumer dans la facilitation des contacts entre les tribus, les déplacements et les brassages entre les populations, les découpages administratifs, souvent, arbitraires, la multiplication des voies et moyens de communication, les mesures administratives outragées (la relégation des personnes, des familles, des fractions, des tribus entières, accusées de turbulence, hors de leur territoire d'origine), l'introduction de l'économie à base industrielle et commerciale, etc.

La politique de l'administration coloniale a contribué à l'effritement des familles au moins, par trois procédés distincts. Le premier se situe au niveau de la transcription du nom de famille : on retranche ou on ajoute une lettre ou un segment au nom de départ pour former trois noms de familles différents. A titre d'exemple le nom de famille Machiche, que nous avons collecté à T'kout auquel on a affixé « i » pour former : Machichi, ou encore le préfixe Ben pour obtenir: Ben Machiche). Le second consiste en l'arabisation d'un même nom pour avoir deux noms de famille différents dont l'une n'est qu'une forme arabisée de l'autre : Aberkane et Lekhel, Dib et Ouchen. La famille peut être subdivisée en petits groupes, et à chacun d'eux on attribue ou il s'attribue, lui-même, un nom différent des autres : Masri, Bousaber, Tibermacine.

Les noms de tribus, en chaoui, commencent, même de nos jours, par « Ah » ou encore « At ». Ce procédé concerne pratiquement tous les γ ach du massif. L'administration coloniale a substitué « At » ou « Ah » formes berbères par « Beni » et « Ouled » formes arabisées. Le premier ne concerne, dans le massif et les régions voisines, que quatre tribus : B. Bouslimane à Zellatou, B. Frah à Ain Zaatout B. Mloul (ou Yemloul) à Lemsaret, B. Oudjana à Yabous, Le vocable « Ouled » s'applique à toutes les autres tribus : O. Abdi, O. Daoud, O. Saada, O. Ziane, etc. A noter que l'on peut appeler aussi les Beni par les Ouled mais l'inverse n'est pas vrai. Les formes arabisées de ces appellations ne concernaient et ne concernent toujours que le cadre officiel. Dans l'usage courant ne sont attestées que les formes chaouies.

Le rapport espace/ peuplement est en étroite corrélation avec les noms de lieux et de populations. La dénomination d'une population peut donner son nom au territoire qu'elle occupe: At Azouz, (dans la vallée de Oued Abdi) et At yahia, At idir, (dans la vallée de Oued Labiod) ; et la désignation d'un territoire peut s'appliquer à la population qui l'habite: At bouzina, At Mença, et Ighasiren.

La politique de l'administration coloniale, consciente de l'importance de la dénomination des tribus, et du mythe fondateur symbolisé par le nom de l'ancêtre éponyme commun, ordonne à partir de 1863 (la loi de Sénatus Consult) de nouvelles dénominations des tribus dans lesquelles il ne sera pas fait référence au mythe des origines mais plutôt à la topographie. C'est ainsi que toute dénomination ayant trait au contenu tribal a été supprimée pour effacer tout repère linguistique onomastique. Une nouvelle toponymie, ayant trait au territoire des populations autochtones, a été mise en place. Un procédé qui vise à faire perdre à la tribu son identité, et le sens de solidarité. Car la première, qui fait référence à un nom de personne (Slimane, Daoud, Sçada, Yemloul, Abdi, etc.) et donc un ancêtre éponyme commun ou supposé être commun, symbolise la cohésion, l'unité, la solidarité, entre les membres de ces tribus. La seconde, qui se rapporte, plutôt, à la nature : montagne (douar Zellatou), village (Douar Tighanimine) oued (douar Oued Labiod), etc, ne véhicule pas ses valeurs et contribue donc à « *l'effritement social de la tribu et à sa désagrégation.* » (7)

Un autre procédé relevant des pratiques langagières des djebailis, en rapport avec la patronymie, est celui des prénoms. L'attribution d'un prénom obéissait, dans le passé à une tradition très en vogue à l'époque, qui consistait en l'attribution du prénom d'un parent décédé au nouveau né. C'étaient presque les mêmes prénoms qui se répétaient. Les plus attestés étaient :

- les prénoms du prophète : Mohamed, Ahmed, Belkacem, etc.

- leurs dérivés qualifiants comme : Salah, Chérif, Ameziane, Seghir

- Les prénoms des compagnons du prophète : Bubaker, Amor, Athmane, Ali, Messaoud, Ammar, etc.

- Des prénoms introduits par Abd : Abdellah, abdelkader, Abderrahmane, Abdessamed.

- Autres : Ferhat, Khelifa, Sadek, Lembarek,

Parmi les prénoms féminins les plus répandus, citons :

- Les prénoms des femmes du prophète : Khadija, Aicha, Hafsia.

- Les filles du prophète : Fadhma, Reqia, Zineb

- Autres : Hadda, Aldjia, Kkerfia, Khamsa, Ouazna, Mbarka, Yamina, Berka, Mebrouka.

Avec la généralisation de la scolarisation et l'influence de l'école et des médias (la radio et la T.V, la presse, le cinéma), il y a eu un changement au niveau de l'attribution des prénoms (un procédé qui obéit à la mode). Il est vrai que les parents font leur choix ; mais c'est un choix qui leur est en quelque sorte imposé par les médias qui de plus en plus ne leur laissent plus le libre choix. Les grands événements aussi bien nationaux qu'internationaux, contribuent aussi à populariser largement les prénoms.

C'est ainsi qu'il y a eu intrusion, dans la famille djebailie, à l'instar de beaucoup de familles algériennes, de nombreux prénoms moyen-orientaux, inspirés, notamment, des textes des livres scolaires (Samir, Rafiq, Toufiq), de vedettes, de stars, de comédiens des feuilletons et des films, des prénoms de chanteurs : Farid, Halim, Samira, Fairouz, Adel, etc.

Cette mode n'est, comme toutes les autres modes d'ailleurs, qu'éphémère. Ces prénoms, contrairement aux premiers qui ont duré longtemps, ne survivent que quelques années (5 à 10 ans). Puis ils sont remplacés par d'autres sous l'effet d'une autre mode, et ainsi de suite ; à tel point qu'aujourd'hui les prénoms ne durent pas plus de 4 à 5 ans.

Nous n'avons pas l'intention de traiter de ces prénoms car ils présentent les mêmes caractéristiques que partout ailleurs. Nous ne nous intéressons, dans ce qui va suivre, qu'aux « anciens prénoms. » Il est vrai que l'on les retrouve aussi ailleurs, aussi bien chez les chaouis que chez les arabophones de l'Aurès. Mais ce qui semble singulariser les djebailis, à ce niveau, comme

nous l'a fait remarquer un ami de Belzma, c'est la refonte de ces prénoms, dans leurs usages langagiers.

En effet à chaque « prénom ancien » correspond une forme adaptée à la communauté djebailie, qui consiste en la déformation du prénom commun, sous une forme abrégée dans laquelle est reprise, généralement, une ou deux consonnes radicales, auxquelles on affixe des voyelles. Une pratique très fréquente chez les chaouis de l'Aurès.

Une déformation dans laquelle, on ne reconnaît pas ou difficilement le prénom initial. Pour un profane du système, il s'agit de deux patronymes différents, aussi bien sur le plan morphologique que sur le plan sémantique. La correspondance entre les deux n'est qu'arbitraire. La seconde forme n'a pas de signification précise en chaoui ; si ce n'est pure convention sociale : Buha= Mohamed, Gaga=Belkacem, Abba=Abdellah, etc. Dans l'usage courant, le prénom initial est substitué par la forme abrégée. Le premier n'apparaît que dans le cadre officiel : l'école, la pièce d'identité. Ce procédé affecte, rappelons-le, principalement, les prénoms anciens les plus répandus

Dans les apparences, le nouveau ne s'apparente pas, ou très peu, à l'ancien. Il n'a pas de rapport, comme le sobriquet, (8) avec la personne qui le porte : ses qualités, ses défauts, son passé, son présent. Il n'a donc pas de fonction de distinction ou de singularisation. Il n'a de rapport qu'avec le prénom auquel il se substitue. D'un même « *ancien prénom* » résulte une « *même forme abrégée* ». Le procédé n'est pas forcément le même chez tous les djebailis. Un même prénom peut avoir des abréviations différentes d'un çarch à un autre. Exemple de Abdelkader qui peut donner: kada, Kaddour, çbekka. Nous ne reproduisons, ici, que les abréviations les plus connues.

Ce procédé, concerne aussi bien les prénoms masculins que les prénoms des femmes. Dans les prénoms masculins composés, seul le premier segment est affecté par ce procédé. Les prénoms féminins composés quant à eux ne subissent pas de transformation ; ils gardent intactes leurs formes initiales: Oum Hani, Oum Saad, etc. Ils ne feront pas l'objet de notre analyse.

Certains enquêtés ont attiré notre attention, sur un autre phénomène, mais qui ne semble pas particulier aux djebailis. En effet on l'a retrouvé chez d'autres chaouis et même chez les arabophones. Il s'agit de prénoms, qui par euphémisme, peuvent renvoyer à des concepts abstraits ou à des animaux. On nous a signalé : Athmène = pauvreté, Belkacem= chacal, la ruse.

Ce phénomène socioculturel de la société djebailie, qui se présente comme un code linguistique spécifique, pour répondre à un besoin de communication, s'explique, à notre avis, par quatre raisons, dont l'une n'exclut pas forcément l'autre. Ce procédé est, en quelque sorte, une

forme de berbérification de ces prénoms, une façon de se les approprier. Le prénom initial est, relativement, long et donc un peu lourd à prononcer et à retenir, contrairement au second, qui représente une forme abrégée du premier (l'économie du langage oblige). Le prénom « abrégé » a une double valeur. Il sert à « gâter » le sujet, dans son enfance. Il est porteur « de respect », une fois le nommé est devenu adulte. Et enfin, ce phénomène ne serait-il pas un procédé de dérouter les autorités en cas de poursuite judiciaire des insoumis, d'autant plus que, dans la plupart des cas, chaque degebaili masculin, en plus de cette dichotomie des formes d'un même prénom, avait un autre prénom « officiel » qui lui n'était pas ou peu connu dans l'usage courant.

Notre échantillon est constitué de 17 prénoms masculins et 17 prénoms féminins (nous avons choisi les prénoms qui étaient très récurrents dans les registres de l'état civil) de personnes nées entre 1930 et 1960 que nous avons recueillis auprès des services de l'état civil de l'APC de T'kout. Nous avons dressé un tableau de quatre colonnes. Dans les deux premières, nous avons classé les prénoms masculins, dans les deux autres les prénoms féminins. Pour compléter ce tableau nous avons vérifié, par questionnaire (comment appelle-t-on Belkacem ? par exemple) et par l'observation, l'usage de ces prénoms dans les pratiques courantes. Au terme de ce travail nous avons obtenu le tableau ci-dessous :

Tableau 18 : Prénoms et leurs diminutifs

Prénoms masculins		Prénoms féminins	
Prénom	Forme abrégée	Prénom	Forme abrégée
Abdellah	Abba, abella	Aicha	Achata
Abdelkader	Kada, kaddour	Aldjia	Ajja
abdelhafid	Haffa	Berka	Bekka
Abderrahmane	Haba	Djemaa	Djeaa
Ahmed	Hemma	El Khamsa	Khassa
Ali	Alla	Fadhma	faffa
Ammar	Amma	Fettouma	Betta
Amor	Amenna	Hadda	Hdada
Belkacem	Gaga	Hafsia	Hessa
Brahim	Bbwahi	khedra	Khedda
houcine	houssa	Mabrouka	Kouka
Lakhder	dakhi	Mazouza	Bazza
M'hend	Mehha	Mbarka	Balla
Mohand	Buha	Yamina	Mennana
Messaoud	Besça	Ouazna	Zazza
Mahmoud	Houda	Zohra	Zoutta
Salah	Saha ou Daha	Zoulikha	Zouza

Notes :

- (1) I ne s'agit là que de quelques pistes sur la toponymie du massif de l'Aurès. Pour d'amples informations sur le sujet, un travail détaillé (une thèse de doctorat) est en cours de réalisation, à l'université de Tizi Ouzou, par D. NEHALI, dirigé par Pr. Mme M. AHMED ZAID-CHERTOUK.
- (2) S. AKIN, (1999) : « *Pour une typologie des processus dénominatifs.*», Noms et Re-noms, La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires. 33- 60. S/D S. AKIN, Coll. DAYLNG, PU Rouen CNRS. p.35
- (3) E. DORIER-Apprill (2004) : Usages toponymiques et pratiques de l'espace urbain à Mopti (Mali). La toponymie entre linguistique et géographie. In Lieux de villes et territoires, perspectives en sociolinguistique urbaine. Vol. 2 L'Harmattan, Paris. p. 56
- (4) E.B. GOERHING, (1990) : Inuit Place Names and man-land relationships, Pelly Bay, Northwest Territories. M.A. Thesis: University of British Columbia. p.9
- (5) R. KAHLOUCHE, (1999) : « *La dénomination/ Redénomination : un lieu de conflit identitaire*» Noms et Re-noms, La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires. 183-188. S/D S. AKIN, Coll. DAYLNG, PU Rouen CNRS. p.184
- (6) J.L. CALVET (1974) : Linguistique et colonialisme, Payot, Paris. p105
- (7) B. ATOUI (?) Toponymie et espace en Algérie. Institut national de cartographie, Alger p. 171 (
- (8) O. YERMECHE (2002) : Le sobriquet algérien, une pratique langagière et sociale, in INSANIYYAT, revue algérienne de d'anthropologie et des sciences sociales, n° 17-18 mai – décembre 2002 Vol VI 2-3 CRASC Oran. p. 97 - 110

Section 7

Pattern des pratiques langagières

Introduction

Après avoir décrit les usages linguistiques en milieu familial, en milieu scolaire et au village, nous allons, dans cette section, essayer de dégager les variables sociales, dont on a parlé, plus haut et déterminer celles qui ont eu le plus influencé les usages linguistiques décrits et de délimiter les champs fonctionnels des différentes langues en usage.

1. Les variables sociales

1.1. L'identité sociale: Par identité sociale on entend ici l'origine régionale ou tribale des interlocuteurs. Cette variable est déterminante dans les choix linguistiques des « djebailis » de Batna. On n'a pas besoin de poser de questions pour la découvrir ; ce serait gênant pour les deux interlocuteurs. Généralement cela se découvre dans le courant de la conversation soit par l'accent soit par l'emploi de termes ou expressions (volontairement ou involontairement) qui pourraient renseigner sur cette variable. Il aurait suffi que l'un des interlocuteurs s'aperçoive qu'ils sont tous deux « djabailis » pour qu'il change, spontanément, de langue de communication (arabe/chaoui) et à l'autre de suivre, automatiquement. Les deux interlocuteurs se sentent, alors, plus à l'aise et plus proches. L'idée de se présenter ou savoir l'origine tribale ou régionale ne leur vient même pas à l'esprit. Les facteurs régional et linguistique semblent suffisants pour instaurer un climat de confiance entre les interlocuteurs et créer une certaine connivence entre eux

1.2. L'âge : Ce facteur est aussi déterminant dans le conditionnement des comportements linguistiques dans le massif. Avec les personnes âgées on ne parle que le chaoui. Elles connaissent mieux cette langue et un peu moins l'arabe parlé. Pour la grande majorité d'entre elles, elles n'avaient pas l'opportunité d'aller à l'école ou de voyager. On pense alors que leur parler en arabe, les vexerait.

1.3. Le niveau d'instruction : Cette variable peut être mise en corrélation avec la variable âge. Car, en général, les personnes âgées n'ont pas de niveau d'instruction ou ont un niveau bas. Mais, même en milieu des jeunes, le niveau d'instruction est hétérogène. Beaucoup d'entre eux, avec les résultats de la déperdition scolaire, n'ont pas eu l'opportunité de réussir une bonne scolarité. Dans ce genre de situation, on n'utilise que le chaoui avec des interlocuteurs dont le niveau d'instruction est bas. L'emploi de la combinaison des langues : chaoui/arabe parlé et/ou chaoui/ français, n'est attesté qu'avec les personnes instruites.

1.4. Le sujet de l'interaction : Il n'y a pas que l'âge et le niveau d'instruction qui déterminent les choix linguistiques, mais il y a aussi le sujet de conversation, qui constitue, dans toute société plurilingue, une des variables importantes, dans le conditionnement du comportement linguistique. Cette variable peut être mise en corrélation avec le niveau d'instruction, en ce sens que les personnes qui n'ont pas une bonne scolarité, ne peuvent pas aborder certains sujets avec les intellectuels. Cette variable permet également, pour notre cas, de déterminer l'emploi des différentes langues en usage dans le massif

2. Les champs fonctionnels des langues en présence

Le répertoire linguistique des enquêtés, on l'a vu plus haut, est très riche. Cependant les pratiques linguistiques ne font apparaître que le chaoui et, à un degré moindre, l'arabe parlé. Les autres langues connues n'ont qu'un usage conjoncturel. Jacques Thiers écrit à propos de telles situations : qu'« *il y'a fonctionnalisation des langues en présence (...) l'une est dévolue aux contextes et aux usages formels de la parole : actes publics, vie administrative, scientifique, etc. L'autre est d'ordinaire réservée, fonctionnellement, aux contextes d'emploi non formels : vie familiale... »(1)*

Nous essayerons maintenant d'établir les champs fonctionnels des langues en usage, c'est-à-dire, les différentes situations de communication où chacune d'elles est utilisée.

2.1. Le champ fonctionnel du chaoui

Le chaoui est la langue vernaculaire dans le massif. Fonctionnellement, il est la langue dominante, dans tous les domaines observés. Son acquisition se fait en milieu naturel, c'est-à-dire, en famille et en contact avec les gens qui le parlent. Les circonstances d'usage du chaoui concernent toutes les situations informelles, pour entrer en contact, aussi bien avec le milieu familial, que le monde extra-familial: l'école, le marché, la rue...

2.2. Le champ fonctionnel de l'arabe parlé

L'arabe parlé est la langue véhiculaire en Algérie. Son acquisition, tout comme le chaoui, se fait en milieu naturel, c'est-à-dire, en dehors du cadre officiel qui est l'école. Il est vrai que cette institution, sans qu'elle ne l'enseigne, contribue à son apprentissage, mais le meilleur cadre de sa connaissance, pour notre cas, reste les centres urbains. Les circonstances d'usage de cette langue, dans le massif, sont très réduites, par rapport, au chaoui. Son emploi, dans le massif, dépend des sujets de conversation et du niveau d'instruction de l'interlocuteur et de son statut (responsables, étrangers).

2.3. Le champ fonctionnel du français

Le français est, en règle générale, une langue réservée aux intellectuels. Son usage n'est attesté que dans des situations formelles : école, correspondances, contact avec l'administration, lecture de la presse, lire un affichage ... Dans les contacts entre personnes, on ne l'utilise que pour s'adresser aux étrangers européens, aux asiatiques non arabes et aussi aux enfants d'émigrés. Dans l'usage courant, cette langue n'est utilisée qu'en combinaison avec le chaoui ou l'arabe parlé, dans des sujets de conversation bien déterminés et entre interlocuteurs d'un certain niveau d'instruction.

2.4. Le champ fonctionnel de l'arabe moderne

Son usage n'est attesté également qu'en situation formelle : l'école, les correspondances, lire un journal ou un affichage, à la mosquée, les prêches du vendredi, ... Dans l'usage courant, cette langue n'est point attestée que si l'on cite un verset coranique ou un hadith.

Conclusion

En somme, on peut dire qu'il existe une certaine organisation des usages linguistiques, dans le massif de l'Aurès. Les différentes langues pratiquées, dans cette région, connaissent des fonctions différenciées et des situations de distribution complémentaire.

A noter, toutefois, que, dans le massif, certains usages linguistiques sont marqués alors que d'autres ne le sont pas. Par exemple l'emploi du chaoui, dans une situation donnée, est non marqué. Il n'est indicateur de rien. C'est la langue utilisée par tout le monde, comme langue commune, dans une aire géographique donnée, et dont l'usage, dans des situations informelles, est généralisé. Par contre, l'emploi de l'arabe parlé peut être indicateur de son identité sociale, de son niveau d'instruction ou de son statut social. De même l'emploi du français peut être révélateur sur son identité sociale (étranger, émigré) ou sur son niveau d'instruction.

Pour terminer, on peut dire qu'il existe donc un pattern des usages linguistiques que l'on peut résumer ainsi: le chaoui est la langue la plus utilisée, dans le massif, aussi bien en milieu familial que dans la vie courante. Il y joue la fonction de langue véhiculaire. Les autres langues n'interviennent, généralement, qu'en combinaison avec le chaoui, dans des conversations d'ordre scolaire, culturel, scientifique... Elles ne connaissent d'usage exclusif, dans le massif, que dans certains contextes : avec les étrangers non chaouiphones (le cas de l'arabe parlé) ou dans des endroits officiels, principalement, l'école et la mosquée (pour ce qui est de l'arabe moderne et le français).

Note

1- J. THIERS, (1994) : « Les chantiers de la sociolinguistique corse. Implications théoriques de la notion de polynomie » in Georges Moracchini (éd.), *Actes du symposium linguistique franco-algérien de Corti 9-10 Août 1993*, Studii Corsi, Bastia.

Chapitre IV

Analyse morphosyntaxique et lexicale

Introduction

L'analyse morphosyntaxique et lexicale est un autre aspect qui rend compte du contact des langues, dans les usages linguistiques et fait apparaître l'influence des langues en présence, notamment, sur la langue locale. Par l'analyse morphosyntaxique et lexicale, nous entendons ici, l'ensemble des traits linguistiques, qui, par leur utilisation, permettent d'identifier l'appartenance régionale et/ou tribale du locuteur.

Nous n'avions pas l'intention de traiter de cet aspect, dans notre étude, faute d'espace et des limites que nous avons fixées pour notre travail. Mais suite à une entrevue que nous avons eue, au début du mois de février de l'année 2010, avec notre encadreur, en l'occurrence Pr. Mme M.AHMED ZAID, lors de laquelle elle avait insisté sur la nécessité de l'aborder, nous avons changé d'avis.

Il est à souligner que les divergences linguistiques sont fonction des contacts et de la communication entre les groupes sociaux. *« Plus la communication est dense, plus les variations sont limitées et plus les ressemblances sont grandes. Inversement, les différences sont considérables entre les groupes sociaux qui ont peu de communication entre eux. »* (1) Les contacts et la communication entre les *erach* du massif existaient depuis longtemps. Alors qu'avec d'autres *erach*, leurs contacts se limitaient aux régions limitrophes du nord et du sud. (Cf. **supra : I. chap. 2**).

Nous avons procédé au relèvement des divergences recueillies dans nos corpus d'enquête. Les divergences relevées sont classées en deux catégories: la première regroupe les divergences entre les parlers des *djebailis*. La seconde renferme les divergences entre les parlers *djebailis* et les autres parlers *chaouis* limitrophes.

Ces divergences relèvent, en règle générale, de trois plans: lexical, phonétique et syntaxique. Nous avons remarqué que celles du premier plan sont, de loin, les plus fréquentes. Elles se répartissent en trois niveaux: un seul lexème peut avoir deux signifiés différents; un même signifié peut être désigné par deux signifiants différents. Le troisième niveau consiste en l'emploi ou non de l'emprunt: un signifié peut être désigné par une unité *chaouie* ou par un emprunt. Sur les plans phonétique et syntaxique, nous avons relevé certes très peu de divergences par leur nombre, mais, tout de même, importantes par leur récurrence.

Dans cette section, nous n'allons pas nous intéresser à l'étude de tous les isoglosses qui constituent de véritables limites linguistiques pour rendre compte de la distribution des parlers chaouis sur l'espace géographique. Cela nous prendrait beaucoup d'espace et pourrait faire objet d'étude d'un autre travail de recherche de géographie linguistique ou de dialectologie. Nous essayons, seulement, de relever quelques traits linguistiques. Nous commençons, d'abord, par les principales divergences attestées dans les parlers des habitants du massif de l'Aurès. Puis nous examinons, dans un second temps, les plus frappantes d'entre elles, entre les parlers des djebailis et ceux des régions voisines. A ce niveau, les items des djebailis sont mis en parallèle avec les items d'autres régions.

2. Divergences entre les parlers djebailis

Dans le massif, la valeur centrale de l'identification tribale repose essentiellement sur le parler. En effet, chaque ξ arch a des traits linguistiques qui caractérisent son lecte et qui le distinguent des autres ξ arch. On retient, souvent, l'un d'entre eux pour identifier le parler de tel ou tel ξ arch: « **Ald annak** », qqaren Ah Buslimane »; « **s te ξ kaft n nek**, qqaren iyasiren; «**furan hnit**», qqaren At Daoud », « **yeccur nezzha** », qqaren At ξ abdi ou encore « **amur ina** », qqaren Ah Buzina. Ces variations permettent d'identifier, sauf masquage ou simulation, la tribu et la région du sujet parlant.

Nous avons relevé, plus haut (**Cf. supra: partie I, chap. 3 sect. 3**), dans les parlers des djebailis, deux divergences lexicales : (Luqqa et imira qui signifient maintenant) qui ont d'ailleurs donné le nom des « At imira », pour les djebailis de l'Ouest et les « At luqqa » pour les djebailis de l'Est. Si « luqqa » et « imira » sont les principales divergences, elles ne sont, naturellement, pas les seules attestées dans les parlers des djebailis. Nous n'allons pas, bien entendu faire, dans ce qui suit, un inventaire exhaustif de toutes les divergences attestées dans ces parlers, mais nous nous contentons de souligner les plus frappantes, notamment, entre les parlers des « At luqqa » et des « At imira ». Les divergences relevées sont d'ordre phonétique, lexical et syntaxique.

1.1. Aspect phonétique : le but ici est de souligner certains traits phonétiques et de découvrir leur répartition géographique. On commence d'abord par les voyelles. Ces sons sont relativement allongés chez les « At imira » et brefs chez les At luqqa. Cet allongement se fait à la fin de la syllabe même si la voyelle n'est pas en finale.

At imira	At luqqa
Ad hwi:gh (je descendrai)	ad hwigh
Usint-ed hsena:n (les femmes sont venues)	unsint-ed hsednan

Si le système vocalique n'est affecté que par le procédé de l'allongement, le système consonantique connaît, quant à lui, des variations au niveau de la réalisation de certains sons. Le premier cas, sinon le plus frappant, concerne le phone [g] que les « At luqqa » prononcent [j] et les « At imira » réalisent, dans certains contextes (dans les substantifs, notamment), [g]:

<i>At luqqa</i>	<i>At imira</i>
[argaz]	[arjaz] (homme)
[gazid]	[jazid] (coq)

A souligner que le [j] des At luqqa n'est pas prononcé automatiquement [g] par les « At imira ». En effet, dans les deux régions, on prononce par exemple:

«yeyya » (il a fait),

yuyir (il est parti)

1.1.1. L'apocope, c'est-à-dire la chute d'un phonème ou d'un groupe de phonèmes à la fin d'un mot, est un autre phénomène qui affecte le système consonantique, dans les parlers des « At imira ». Il s'agit pour notre cas de la désinence du féminin «t» en finale du nom, quand ce son est précédé des phones «l» et «n». Le «t» chute et les deux sons sont réalisés tendus:

At imira	At luqqa
Haserdu:nn (la mule)	haserdunt
habectu:ll (pistolet)	habectult

Ce procédé affecte même les emprunts intégrés en chaoui:

At imira	At luqqa
Ssma:nn (la semaine)	ssmant
Hkasru:nn (la casserole)	hkasrunt

1.1.2. La métathèse, c'est-à-dire interversion d'un phonème ou d'un groupe de phonèmes, à l'intérieur d'un même mot, est un autre procédé qui souligne les divergences entre les parlers des djebailis.

At imira	At luqqa
Hisusaf (la salive)	hisufas
Hiserkas (les mensonges)	hikerkas

1.2. Aspect lexical : il s'agit de relever certaines divergences lexicales (pas toutes évidemment) au niveau des parlers des djebailis. Ces divergences peuvent consister en la désignation d'un seul signifié par deux signifiants différents.

<i>At imira</i>		<i>At luqqa</i>
<i>Ahyuy</i>	(garçon)	<i>Ameccuk</i>
<i>Zizi</i>	(grand-père)	<i>dadda</i>

A un même signifiant peuvent correspondre deux signifiés différents :

<i>Vallée de Oued Abdi</i>	<i>Vallée de Oued Labiod</i>
<i>Tameccukt (vieille femme)</i>	<i>Hameccukt (jeune fille)</i>

1.3. Aspect syntaxique: Au niveau syntaxique, nous n'avons relevé qu'une seule divergence. Elle concerne le pronom de la première personne:

La vallée de Oued Abdi	la vallée de Oued Labiod
<i>Ina (de moi)</i>	<i>inu</i>

Dans le massif, les divergences linguistiques de quel ordre qu'elles soient et quel que soit leur nombre n'affectent, nullement, l'intercompréhension entre les différents tranchés de la région. Leur présence renseigne sur l'appartenance tribale du sujet parlant.

2. Les divergences entre les parlers des djebailis et les autres parlers

Les divergences entre les parlers des djebailis et ceux des autres régions s'élargissent au fur et à mesure qu'on s'éloigne du massif et que les contacts s'amointrissent. Les parlers de Timgad, de Yabous, de Toufana (régions limitrophes du massif par le nord) présentent moins de divergences que ceux de Maafa et de Ain Touta (régions limitrophes par l'ouest). «*Ce n'est pas la distance qui produit la différenciation mais le relâchement des contacts.*» (2) En effet les djebailis avaient depuis longtemps des échanges commerciaux importants (le troc de fruits contre les céréales) avec les premières régions. Alors qu'avec les régions de l'ouest ces échanges sont quasiment nuls. S'agissant du mouvement migratoire des djebailis, leurs destinations étaient le nord (les plaines) et le sud (les oasis) mais jamais, ou presque, l'Est ou l'Ouest.

2.1. Au plan lexical : c'est à ce niveau qu'abondent les divergences. Nous ne pouvons faire exhaustivement leur inventaire. Alors nous nous contentons d'en souligner deux seulement. Chacune d'elles illustre un cas particulier. Le premier item est «ahuli» qui illustre le cas d'un même lexème qui peut avoir deux signifiés différents. Il signifie «tapis» dans le parler des djebailis et «chevreau» dans les autres parlers chaouis. Les items qui illustrent le second cas à savoir qu'un même signifié peut être désigné par deux

signifiants différents, sont : « tjeɣɣimt » dans les autres parlers chaouis et « aɣi » dans les parlers des djebailis, pour dire (*lait*). Le mot « tjeɣɣimt » existe dans les parlers des habitants du massif et signifie (*gorgée*).

2.2. Au plan phonétique : Les divergences les plus fréquentes se situent au niveau de l'intonation montante sur la dernière syllabe, dans les autres parlers chaouis ; alors qu'elle chute dans les parlers des djebailis, notamment, dans les syntagmes verbaux. Un phénomène que seuls les locuteurs djebailis avaient remarqué. Les autres enquêtés le trouvent normal.

Parlers djebailis

Usiv-ed

Autres parlers chaouis

usiv-id

Les enquêtés non djebailis s'accordent, à l'unanimité, sur la présence de quatre traits phonétiques qu'ils trouvent très marquants dans le parler du massif :

Le premier se manifeste à l'initiale des noms féminins, qui, dans les parlers djebailis, commencent, à l'état libre, par «h». Ces noms font leurs initiales en «t» dans les parlers chaouis voisins. Ce phone chute totalement dans certains parlers de l'Aurès oriental (les parlers des Nmemchas).

Tableau 19 : Chute du « t » initial à l'état libre dans les parlers orientaux de l'Aurès

Parlers djebailis	parlers chaouis voisins	parlers des Nmemchas
<i>Hamettut</i> (femme)	<i>Tamettut</i>	<i>amettut</i>
<i>Haddart</i> (maison)	<i>Taddart</i>	<i>addart</i>
<i>Hfukt</i> (soleil)	<i>Tfukt</i>	fukt

Le second concerne la spirantisation du /k/ dans le parler du massif et que les chaouis des autres régions prononcent plutôt occlusif.

Parlers djebailis

Hakrumt

(cou)

Autres parlers chaouis

hakrumt

Pour imiter le [k] des djebailis, les autres chaouis réalisent, plutôt, un son proche de [ʃ]

Le troisième consiste en l'assimilation de la préposition « n » (de) et de la marque de l'état d'annexion « w » en « m tendu » dans le parler des djebailis

Parlers du massif

Autres parlers chaouis

« Abrid mmwarris » (la route d'Arris) « abrid n warris » ou encore « abrid warris

Le dernier est représenté par l'élimination de /i/ chez les djebailis dans les particules de direction et les pronoms affixes (3^{ème} personne du singulier) qui suivent les verbes.

Parlers du massif

usix-ed

zrix-t

(*je suis venu*)

(*je l'ai vu*)

Autres parlers chaouis

usix-id

zrix-it

2.3. Au plan syntaxique : Les principales divergences syntaxiques, que les djebailis ont relevées, entre leurs parlers et les autres parlers concernent les pronoms :

Parlers djebailis

Inuv

necni

Nehni

Kunwi

(*vous*)

(*à moi*)

(*nous*)

(*ils ou eux*)

Autres parlers chaouis

inu

necnin

nehnin

kummin ou kummim

2. L'emprunt : Une autre mise en parallèle dans cette analyse relève du taux d'emprunts arabes, notamment. Nous parlons d'emprunts lorsqu'un mot équivalent, en chaoui, existe dans l'autre parler. Mais s'il est question d'emprunts, dans les deux cas, on ne les comptabilise pas.

Du point de vue sociolinguistique, toutes les langues en contact subissent à des degrés hétérogènes les influences des unes sur les autres. La marque la plus spectaculaire de l'interpénétration des langues est l'emprunt lexical.

Nous n'avons pas accordé, en ce qui nous concerne, trop d'importance à ce point car nous avons constaté, dans ce travail, que l'emprunt, dans le discours des sujets, est fonction d'un certain nombre de facteurs : le sexe, l'âge, du locuteur, son niveau d'instruction, son lieu de résidence (ville / campagne), son origine géographique (montagne / plaine), son adhésion ou non au mouvement berbère et du sujet de conversation. Nous n'avons pas tenu compte de tous ces paramètres, pour créer un équilibre dans le choix de nos enquêtés.

En effet l'homme fait plus d'emprunts que la femme car ce dernier voyage et fréquente, régulièrement, les villes où prédomine l'usage de l'arabe parlé, plus qu'elle. Les personnes âgées font moins d'emprunts que les jeunes. Les gens dont le niveau d'instruction est bas ou nul font, également, moins d'emprunts que ceux dont le niveau d'instruction est moyen ou élevé.

Les ruraux empruntent moins que les urbains. Mais il est à noter que l'action de l'urbanisation sur les pratiques linguistiques est fonction de la taille des villes et des brassages des populations dans ces centres urbains. La ville, ainsi qu'on le sait, de par sa nature, regroupe des populations d'origines géographiques différentes, et parlant des langues différentes. A mesure qu'une ville est grande, qu'elle accueille des populations venues de divers horizons où se mêlent berbérophones et arabophones et que l'arabe parlé s'impose comme langue de l'usage courant.

Les habitants des plaines et des hauts plateaux empruntent plus que les montagnards; en raison de leurs contacts permanents et saisonniers. Permanents avec les tribus arabophones installées depuis plus d'un siècle, déjà, dans ces lieux (les tribus que la France à l'époque coloniale avait implantées dans ces régions pour diviser les grandes tribus berbérophones « turbulentes »). Contacts saisonniers avec les nomades arabophones qui venaient du Nord du Sahara avec leurs troupeaux de moutons et de chameaux estiver sur ces terres. Les régions montagneuses, quant à elles, ne servaient que de passage pour ses tribus nomades. Le contact entre les montagnards et ces arabophones se réduisait à de petites transactions d'achat ou de vente.

Un autre facteur qui peut également déterminer le taux d'emprunts dans le discours d'un sujet; c'est l'adhésion ou non au mouvement berbère: un sujet adhérent à ce mouvement fait moins d'emprunt qu'un autre non adhérent. En effet, les militants de ce mouvement revendicatif évitent, intentionnellement, l'emploi d'emprunts arabes, notamment, même les plus courants d'entre eux et cherchent à les remplacer par des termes qu'ils empruntent à d'autres parlers berbères ou par des néologismes. Leur discours ne relève pas de l'usage courant.

Le sujet de conversation, instaure, lui aussi, une différenciation dans l'emploi de l'emprunt par les sujets parlants. Parler de politique, de sport, des études, de religion, etc. contraint le locuteur à faire plus d'emprunts que s'il parle de choses courantes, de la vie rurale.

Les résultats de notre enquête (que nous considérons avec beaucoup de réserve en ce qui concerne ce sujet pour des raisons évoquées plus haut), font ressortir que le taux d'emprunts dans le parler des djebailis est moins élevé (19%) que dans d'autres régions du pays chaoui (29%).

Nous ne sommes pas le seul à arriver à une telle conclusion. F.DIELMAN (4) a de son côté, conclu au terme de son étude que le taux d'emprunts arabes en chaoui était de l'ordre de 27.1%. Alors que dans l'étude de S. CHAKER (3) il avoisine les 35%, contre 38% en kabyle. DIELMAN constate que le taux d'emprunts, dans les parlers du massif, ne dépasse pas 20%. Ci après quelques exemples :

Palers djebailis		autres parlers chaouis
Taskkurt	perdrix	Lhejla,
Adbir	pigeon	lehmam

Cela s'explique à notre avis par deux facteurs géographiques. Ces facteurs ont, dans notre cas, des influences sur le taux d'emprunts. En effet l'opposition: montagne/plaine et ville /campagne, a un rapport avec la baisse ou l'augmentation du taux d'emprunts dans les discours des locuteurs.

Au niveau des campagnes, on l'a vu plus haut, les montagnards empruntent moins que les habitants des plaines. Il est connu, pour le cas du berbère, que c'est dans les montagnes et les campagnes que se maintient cette langue, au nord, et dans les oasis au sud. Le massif est la région montagneuse la plus peuplée et la plus enclavée de l'Aurès. De par son caractère répulsif, il n'attire pas d'habitants d'autres régions pour s'y installer d'où l'absence de brassages de populations.

Au niveau des villes, l'action de l'urbanisation, dans l'Aurès, sur les pratiques linguistiques, est conditionnée par la taille des villes et des brassages de populations qui y vivent. Les villes du massif ne sont que de taille moyenne. Leur peuplement est homogène (issu des tribus et villages du massif). Cette homogénéité sociale a des répercussions sur les usages linguistiques qui favorisent l'emploi du chaoui.

Conclusion

Dans le massif chaque locuteur manifeste et entretient de façon implicite ou volontaire un sentiment d'appartenance linguistique tendant à consolider son appartenance tribale. Un sentiment qui se traduit par le maintien, pour le locuteur, des caractéristiques lexicales, phonétique, syntaxiques propres à chaque parler même en contact avec des locuteurs d'autres parlers. En dehors de leur territoire, les habitants du massif manifestent et entretiennent un sentiment d'appartenance sociolinguistique tendant cette fois-ci à consolider leur sentiment d'appartenance régionale (djebailis). Un sentiment qui se manifeste dans le maintien des caractéristiques des parlers djebailis qui les différencient des autres parlers chaouis.

Il est vrai que les divergences linguistiques entre les parlers chaouis renseignent sur l'appartenance tribale et/ou régionale du locuteur mais elles n'altèrent aucunement l'intercompréhension entre les locuteurs issus de tribus et de régions différentes. Ce ne sont que des divergences régionales ou tribales. Le chaoui, tout comme la plupart des parlers berbères, ne connaît pas de langue familière et de langue prestigieuse. Une dichotomie due, essentiellement, aux instances officielles : l'école, les institutions, les médias etc.

Notes

- 1- M. MAHMOUDIAN, (1976): Pour enseigner le français. Paris, PUF. p.34
- 2- A. MARINET, (1981): Eléments de linguistique générale. Paris A. COLIN p.157
- 2- S. CHAKER, (1990) : Aurès linguistique », Encyclopédie berbère Vol.VIII, Aix en Provence, Edisud. p. 1162-1169.
- 3- F. DIELMAN, (1997) : Esquisse de description de la langue berbère chaouia (Algérie) : Variations lexicales et phonétiques et investigation sociolinguistique. Mémoire de 2^{ème} cycle, S/d Mario ROSSI, université de Provence.

Chapitre V

Quelques considérations sociolinguistiques Sur les pratiques langagières des djebailis

Introduction

Depuis l'indépendance, avec l'accroissement démographique et l'exode rural, les villes de l'Aurès ont connu un rythme d'urbanisation très accéléré. Le taux d'urbanisation de la population a connu un essor vertigineux. La scolarisation n'a cessé d'enregistrer des taux en perpétuelle évolution. Les déplacements des populations rurales vers les villes voisines ou lointaines, où prédomine l'usage de l'arabe parlé, et les retours saisonniers vers les villages d'origine, où prédomine l'usage du chaoui ont contribué à la modification et à l'évolution du paysage linguistique de cette région.

De tels bouleversements ont entraîné des changements significatifs, dans le paysage linguistique du pays chaoui d'une façon générale et du massif central de l'Aurès, en particulier. Des inégalités flagrantes ont affecté les rapports entre les langues en contact. Lesquels rapports se manifestent dans le changement linguistique, des villes de l'Aurès, en faveur de l'arabe parlé et le repli de la pratique du chaoui dans les montagnes et les villages isolés.

Nous nous intéressons, dans ce chapitre aux rapports entre les mutations spatiales et les pratiques sociolinguistiques chez les locuteurs berbérophones du massif de l'Aurès. Quelles langues utilisent-ils dans le massif et dans les centres urbains qu'ils fréquentent régulièrement ? Ces locuteurs changent-ils de langue en changeant d'espace ? La perception spatiale influe-t-elle sur le changement des langues ? Qu'est ce qui fonde ces motivations linguistiques ? Quelles attitudes et quelles représentations accompagnent les pratiques sociolinguistiques de ces locuteurs ? etc.

1. Pratiques langagières des djebailis dans le massif

En considérant globalement les résultats de l'enquête, on remarque une certaine convergence, quant aux choix linguistiques, dans les deux vallées du massif central, aussi bien en ce qui concerne le chaoui, comme langue vernaculaire que le choix de l'arabe parlé ou du français ou de combinaisons de toutes ces langues dans l'usage courant.

Le choix du chaoui représente à lui seul 97%. Son usage est attesté dans les deux vallées. Il recouvre, pratiquement, tous les sujets abordés dans les conversations de la communication. Il est en situation de combinaisons avec d'autres langues, notamment, l'arabe parlé 67 % et le français 30%, essentiellement, dans les conversations à caractère scientifique, culturelle, politique...

L'usage de l'arabe parlé 17% n'est attesté qu'avec les étrangers à la région : fonctionnaires, voyageurs, commerçants ambulants... Le français est utilisé (5%) avec les étrangers européens ou non arabes (les chinois, les hindous,...) et avec les enfants d'émigrés qui ne comprennent ni le chaoui ni l'arabe. Nous n'avons cependant relevé aucun usage de l'arabe moderne. Et sa combinaison n'est attestée avec aucune langue. Ce qui peut sembler un peu curieux, en raison d'une part du caractère religieux et de sacralité que confèrent, à cette langue, le Coran et la Sunna et de son statut privilégié que lui accordent la constitution (langue nationale et officielle) et l'usage des médias : les journaux, la radio et la télévision. A cela s'ajoute l'arabisation que l'on croit avoir touché, beaucoup plus, les chaouis que les autres groupes berbérophones d'Algérie.

Quant à l'examen des résultats des comportements linguistiques des γ rach, dans cette enquête, en ce qui concerne le choix du chaoui, même si les écarts entre les résultats ne sont pas, tellement, significatifs, il est à signaler que les At Abdi viennent en tête avec 97 %, suivis des At Daoud d'Ichemoul avec 96 %. Les At Bouslimane arrivent en troisième position avec un taux de 94 %.

En somme, l'examen des usages linguistiques, que font les locuteurs, du massif central de l'Aurès, des variantes linguistiques, en présence, dont le statut varie en fonction des rapports entre les groupes, qui les parlent et les situations de communication, nous fait penser à une situation de diglossie. Un concept, développé, pour rappel, par FERGUSSON (1959) (1) puis étendu par FISHMAN (1967) (2) à l'usage complémentaire institutionnalisé de deux langues distinctes, dans une communauté donnée. L'une est dite variété « haute » (high). L'autre est dite variété basse (low). La première est employée dans des situations formelles : l'école, l'administration, la religion...La seconde est réservée aux domaines informels : les interactions verbales courantes : en famille, dans la rue, ...

L'application de ce modèle, aux rapports et aux fonctionnements des variétés linguistiques, en présence, dans le massif de l'Aurès, permet de mettre en évidence plusieurs rapports diglossiques, dont le plus important, pour ce qui nous concerne, est celui de diglossie : chaoui / arabe parlé.

Il est à rappeler que ces langues sont, toutes les deux, réservées aux domaines informels. Elles sont toutes les deux des langues orales, non normées, non enseignées. Aucune d'entre elles n'assure, par sa pratique ou par sa maîtrise, des promotions sociales pour ses sujets. Elles sont donc, toutes les deux, des variétés « basses ».

Il y a un partage territorial entre elles : L'une est essentiellement rurale. L'autre est pratiquée, principalement, dans les centres urbains. Le chaoui fonctionne, en véhiculaire, en milieu rural, et se confine à des situations très restreintes, en milieu urbain. L'arabe parlé s'impose, comme langue de l'environnement, dans les centres urbains et fonctionne, comme vernaculaire, en milieu rural, dans les régions berbérophones du massif.

Les deux langues partagent un certain nombre de données sociolinguistiques. Elles sont, toutes les deux, des langues de l'usage courant. Leur usage est lié au vécu quotidien, à la culture populaire. Elles diffèrent, cependant, par leurs fonctions respectives, sur le marché linguistique algérien : l'arabe parlé représente la « lingua franca », servant de moyen de communication, entre arabophones et berbérophones, et même, entre berbérophones appartenant à des groupes éloignés. Sous l'effet de l'urbanisation, la langue maternelle des arabophones gagne du terrain au détriment des parlers berbères, à travers le territoire national. Ces derniers tendent à reculer, principalement, dans les centres urbains, devant l'expansion de la première, mais sans perdre de leur dynamisme, dans leurs régions respectives, notamment, avec le regain d'intérêt, depuis quelques années, pour la langue et la culture amazighes.

L'analyse des réponses au questionnaire, que nous avons adressé à un large public, et des résultats des entretiens et des observations, montre que, dans le massif, le chaoui, en raison du nombre important de ses locuteurs, n'est concurrencé, dans l'usage courant, par aucune autre langue, si ce n'est par l'arabe parlé, et ce, dans des domaines très restreints, et avec un nombre d'interlocuteurs très réduits. Mais dans les centres urbains, devant le poids démographique des locuteurs de l'arabe parlé, le chaoui se trouve confronté, quotidiennement, à une situation, linguistiquement et culturellement, conflictuelle avec cette langue. Le chaoui tend à reculer et à se replier aux situations très restreintes (cadre familial, intra-groupe...). Ne dit-on pas souvent que « *deux langues ne coexistent pas, plus facilement, dans un même lieu, que deux crocodiles dans un même marigot* ». (3)

Le caractère fort du chaoui est d'exister, justement, dans cet endroit (le massif central) fortifié, que la population d'enquête présente, comme un « *milieu naturel du chaoui* ». Les enquêtés donnent, dans le massif, la préférence et la primauté, à l'usage du chaoui. Ce dernier n'exclut pas, pour autant, de l'usage courant, les autres langues, comme l'attestent les réponses des enquêtés, mais il domine le terrain. Il se présente en langue vernaculaire, dans la région.

Il est certes vrai que, dans le massif, la pratique de l'arabe n'est attestée qu'avec les non chaouiophones (généralement des étrangers à la région) qui, aujourd'hui, ne dépassent pas une vingtaine, dans chacune des localités étudiées. Mais il nous semble que la présence massive éventuelle d'étrangers, dans la région, transformerait, sans doute, le paysage linguistique du massif central. Car, même si les djebailis préfèrent utiliser entre eux le chaoui, en présence de personnes non chaouiophones, ils recourent, tout de même, à l'arabe parlé. Ils expliquent cela par « *le respect à autrui* ».

Pour ce qui est des usages linguistiques, les enquêtés se considèrent, dans leur majorité absolue, comme chaouiophones, soit près de 97%, et reconnaissent leur compétence en langue arabe (arabe parlé). Il est rare, pour beaucoup d'entre eux, de trouver des djebailis qui ne parlent pas les deux langues. Ces derniers sont enregistrés, notamment, parmi les personnes âgées, hommes et femmes confondus et les enfants.

Concernant le sentiment de compétence ou d'aisance, dans l'une ou l'autre langue, les enquêtés se classent en trois catégories : la première déclare avoir une compétence meilleure en chaoui et serait plus à l'aise, dans cette langue qu'en arabe parlé. Cette catégorie représente près de 47% de l'échantillon. La seconde, qui représente près de 13%, avoue être plus compétente, et plus à l'aise en arabe parlé qu'en chaoui. Il s'agit de chaouis des centres urbains et d'arabophones berbérisés. La troisième catégorie déclare avoir une compétence et une aisance équilibrées dans les deux langues. Il est question, ici, d'enquêtés dont le niveau d'instruction ne dépasse, généralement, pas le moyen.

Nous pensons que ces sentiments relèvent, plutôt, des perceptions des capacités linguistiques et non des usages linguistiques effectifs. Nous l'avons, d'ailleurs, remarqué au cours de nos entretiens avec nos enquêtés. Ceux qui déclarent avoir une capacité et une aisance meilleures en chaoui qu'en arabe parlé, parlent, beaucoup mieux, l'arabe que ceux qui avouent avoir une capacité équilibrée, dans les deux langues. Et que la capacité de ces derniers en chaoui, ne diffèrent pas de celle de ceux qui déclarent être plus compétents, et plus à l'aise en chaoui qu'en arabe parlé. Il s'agit donc, écrit GARDNER-CHROROS, d'un regard « *à travers un filtre fait de nos attitudes, nos connaissances, notre compréhension du monde* ». (4)

Le chaoui est la langue de base déclarée pour la majorité de nos enquêtés. C'est la langue avec laquelle on naît, et par laquelle on passe pour apprendre d'autres langues. C'est elle que l'on parle spontanément et couramment, avec plus d'aisance. « *On ne peut parler une autre langue que le*

chaoui, dans notre village. Ici tout le monde parle chaoui: en famille, au village et même dans les villages voisins » (enseignante de mathématiques au lycée de Tizi Lξabed).

Cela ne s'applique pas, forcément, aux foyers de couples mixtes. Par couple mixtes, nous entendons le mariage de djebailis avec des femmes non djebailies (arabophones, kabylophone ou chaouies arabisées). En raison de leur installation récente dans la région, ces femmes ne sont pas encore assimilées linguistiquement.

Ce sont, ces couples, qui attestent que la langue, couramment, utilisée entre les époux, est l'arabe parlé. Ils ne représentent pas, dans notre échantillon, plus de 3%. Rares, par contre, sont les couples djebailis, qui déclarent utiliser cette langue, entre eux, et avec leurs enfants, soit près de 2% seulement. Il s'agit, dans ce dernier cas, de personnes de tendance arabo-islamistes que nous reconnaissons, dans leurs comportements linguistiques avec leurs enfants : (*Abi au lieu de baba pour dire papa, Oummi au lieu de yemma pour dire maman et akhi au lieu uma pour dire mon frère*) et aussi dans leur préférence linguistique à l'arabe, parce que cette langue est celle du livre sacré et de la Sunna, tel qu'ils l'expriment eux-mêmes : « *loughat al Quran wa sunna* » peut-on relever, dans nos entretiens, et dans certaines réponses au questionnaire. Le choix du partenaire est lié, justement, à cette tendance partagée.

Certains enquêtés n'expriment aucune attitude, aucune préférence, envers ces deux langues. Ils reconnaissent à chacune son domaine et sa fonction, dans le paysage linguistique djebaili (le chaoui en milieu rural, l'arabe parlé en milieu urbain, le français et l'arabe moderne à l'école ...). Ils ne se soucient pas de l'avenir du chaoui. Ils le parlent entre eux ; ils le transmettent à leurs descendants sans s'inquiéter, pour autant, ni pour sa survie ni pour sa disparition.

Ceci nous conduit à parler de politique linguistique à adopter avec les enfants. La majorité des enquêtés préfèrent laisser les choses prendre leur cours normal et naturel, comme cela a été le cas pour eux, dans l'évolution des usages linguistiques de leurs rejetons, sans vouloir les influencer, tiennent-ils à souligner, au cours de nos entretiens, avec eux. « *Ils parlent comme nous tous* » ou encore « *ils vivent avec nous, on leur parle ils nous parlent* » relève-t-on, dans leurs propos et leurs réponses au questionnaire.

D'autres au contraire, (à peine 2%) voient qu'il est de leur devoir, pour mieux aider leurs enfants, dans leur scolarité, de leur apprendre l'arabe, dès leur prime enfance. Même si, au fond, ils cachent, en réalité, d'autres raisons, beaucoup plus idéologiques ou simplement psychologiques.

L'emploi du chaoui, dans le massif, est donc une norme sociétale. On l'utilise par conformisme à cette norme. Même ceux qui emploient l'arabe parlé avec leurs enfants, parmi les djebailis, n'utilisent que le chaoui avec leur entourage. Il en est de même pour leurs enfants, qui trouvent un peu bizarroïde le double langage de leurs parents, (l'arabe à la maison en famille, le chaoui à l'extérieur). A noter aussi que même ceux qui ont déclaré avoir l'arabe parlé, comme première langue, n'utilisent, régulièrement, que le chaoui. Cette situation est certainement imposée par l'environnement.

Le profil professionnel n'impose aucune langue, si l'on excepte ceux qui exercent dans le domaine de l'enseignement, qui parlent avec leurs élèves, en règle générale, dans la langue d'enseignement en classe, et en arabe parlé, en dehors des heures de cours, pour s'adresser à leurs élèves. Mais avec leurs propres enfants et leur entourage, ils utilisent la langue imposée par l'environnement. Dans les autres secteurs, c'est la prédominance, voire, l'emploi quasi-exclusif du chaoui, à moins que l'interlocuteur ne soit arabophone. Dans ce cas, c'est ce dernier qui impose sa langue.

Le chaoui est souvent désigné par les enquêtés comme « dialecte » (37 %), parce qu'à leurs yeux, « *il n'est pas écrit, il n'a pas de normes* », « *il n'est pas enseigné* »... « *C'est une langue exclusivement orale et qui présente beaucoup de variations géographiques au niveau lexical et phonétique* ». « *Ce n'est pas une langue pure : c'est un mélange d'arabe, de français, de chaoui* »... « *Pour discuter de politique, de culture, des études, on utilise généralement l'arabe et non le chaoui* ». « *On ne peut pas enseigner en chaoui et transmettre le savoir, la science, la technologie.* » Mais ils n'hésitent pas, pour autant, à considérer l'arabe parlé, qui présente ces mêmes caractéristiques, comme langue.

Pour d'autres, le chaoui est une langue, au même titre, que les autres langues. Pour des raisons que l'on peut résumer ainsi : Chaque langue a ses qualités, ses particularités et ses spécificités. Mais seulement pour des raisons d'ordre historique, politique, sociale, économique... il se trouve que les unes sont plus évoluées, plus développées que d'autres. La faute n'incombe pas aux langues, mais à leurs sujets et aux pouvoirs politiques en place. La promotion et le développement des plus défavorisées, d'entre elles, n'est fonction que de simple volonté politique. C'est là le point de vue des intellectuels et des militants du mouvement berbère.

Mais les uns et les autres conviennent, tous, que le massif central, est le cadre naturel du chaoui. Ils s'accordent, également, que le chaoui est leur langue maternelle, leur langue première. Il est la langue de leurs ascendants. Aucun, d'entre eux, ne renie qu'il est la langue de l'usage courant, dans tout le massif, dans tous les domaines de la vie. Certaines choses ne peuvent être exprimées

qu'en chaoui : les proverbes, les dictons, les blagues... Ils perdent de leur sens si on les transpose dans une autre langue. Le chaoui est le vecteur de la culture et des traditions. André BENIT résume bien cela en : « *la langue pour un peuple et pour une ethnie, la vie même de ce peuple, de cette ethnie, avec son passé, ses sensibilités, ses pratiques particulières, sa mémoire collective, en un mot sa culture.* »(5)

2. Pratiques langagières des djebailis dans les villes

Dans les villes ; où l'on enregistre une forte concentration de djebailis, en l'occurrence, Batna et Biskra ; la situation linguistique, se présente quelque peu différente pour ces locuteurs.

Au lendemain de l'indépendance, parallèlement à l'occultation du fait Amazigh, dans le champ officiel et de la culture légitime, un mépris du berbère socialisé a commencé à se propager, notamment, dans les villes. Le chaoui était associé à la honte, dans les centres urbains. Il était assimilé à la ruralité, à la paysannerie, à la cruauté, à la vulgarité... Contrairement à l'arabe, qui était assimilé à l'urbanité, au civisme, à la civilisation...

Les habitants du massif de l'Aurès, contraints à quitter leurs villages, après l'indépendance, pour des raisons d'ordre social, économique...se trouvaient exposés au mépris social, aux moqueries, aux insultes... Leur origine (montagnards), leur style vestimentaire, leur mode de vie, leur langue et leur accent qui marquaient leur ruralité et leur amazighité étaient socialement dévalués. Et cela les complexait beaucoup.

A Batna, tout comme à Biskra, beaucoup d'enquêtés se souviennent encore, de ces incessantes humiliations, et de ces interminables intimidations que ne cessaient de vociférer, à leur rencontre, les arabophones des villes, durant les années soixante jusqu'à la fin des années soixante dix. « *chaoui serdun* », « *chaoui mtellev* » ou encore « *chaoui bouheyyouf* ». Certains, nous ont même parlé d'agressions physiques, dont ils étaient victimes, durant leur enfance, seulement, parce qu'ils parlaient chaoui en ville. Ils ne maîtrisaient pas encore l'arabe parlé.

Dans ces villes, pour humilier, ridiculiser, intimider les habitants du massif, on les appelait : « *djabaylia* ». Ils ressentaient très mal cette étiquette qu'on leur collait et qui les distinguait des autres. On a développé, tout un discours, des plus négatifs, sur le djebaili. Ce dernier, était qualifié, même par les chaouis des autres régions, de dur, de borné, de têtu, d'obstiné... Il était présenté, aussi, comme *un être frustré, un paysan attardé, un rural, un campagnard, un montagnard, un arriéré, un arriviste, un envahisseur...* « *sans culture et ne proférant qu'un ramassis de mots qui ne pourrait être qualifié de langue.* » (6)

Les premiers djebailis, installés dans ces villes, étaient très démunis. Par faute de moyens de payer le loyer, trois ou quatre familles étaient assujettis à partager la même maison. La majorité des djebailis étaient, à cette époque-là, quasi-monolingue. Le parler chaoui était le symbole de la ruralité de la paysannerie. *« En général, lorsqu'un dialecte est parlé par une population pauvre, située au bas de l'échelle sociale, ce dialecte devient le symbole de sa position sociale inférieure. » (7)*

Dans ces villes, à cette époque là, *« les régimes des échanges sociaux étaient encore plus au moins régis par le sentiment d'appartenance spatiale des individus. » (8)* Les djebailis choisissaient leurs voisins, quand cela leur était possible, sur le critère régional et/ou linguistique pour constituer une concentration régionale. *« Un regroupement de personnes de même origine ethnique ou régionale, voire de personnes apparentées, entraîne un maintien de la langue ou des langues qui cimentent ces relations, aussi bien, dans les familles que dans les secteurs d'habitation concernés. » (9)*

Les djebailis étaient, les premières années qui suivirent l'indépendance, très complexés par ceux (il s'agit d'arabophones et de chaouis arabisés dont l'attitude, envers les chaouiophones, était très humiliante) qui ne parlaient pas le chaoui et ne le comprenaient pas ou mal ; parce qu'ils ne parlaient pas l'arabe ou le parlaient très mal. La frontière linguistique s'est vue alors renforcée par la frontière psychologique. Beaucoup de nos interlocuteurs ont, d'ailleurs, même de nos jours, des attitudes anti-arabophones, en raison de leurs mauvais souvenirs d'enfance, qui les ont toujours marqués.

Les premières générations souffraient du poids de l'image constituée par les citadins à leur rencontre. Elles ont eu, pendant de longues années *« à souffrir d'une infériorisation, d'une culpabilisation, d'une honte d'être soi-même, de difficultés d'expression et même de communication. » (10)* *« Quand un groupe est rejeté, stigmatisé, il développe des formes de différenciation à travers lesquelles, il se distingue du groupe qui le rejette. Cette distinction peut porter aussi bien sur l'identité, la langue, la culture... » (11)*

En effet, face à la discrimination linguistique qui les opposait aux habitants des villes, les djebailis ont réagi, par leur attachement ferme à leur langue qu'ils n'ont jamais cessé de transmettre à leurs enfants, pendant cette période là. Une fois leur nombre est devenu important dans les centres urbains, ils ont réussi à s'imposer comme communauté chaouiophone distincte, aussi bien, par sa langue que par sa culture. La langue est devenue ainsi, pour les djebailis, le principal marqueur de se distinguer de l'autre, et que l'on dressait comme un rempart, face aux menaces d'assimilation et d'acculturation. Désormais parler dans une langue, c'est automatiquement manifester une connivence avec ceux qui la parlent et la comprennent ; et une distance avec ceux qui ne la parlent pas et ne la comprennent pas.

Et cela unissait les différents *ɣ*rach qui, dans le massif, n'étaient pas, toujours, en bons termes, entre eux. Ce faisant, ils ont initié un processus de refus d'uniformisation culturelle et linguistique et de se fondre dans l'identité imposée (djabaylia). Un enseignant d'histoire, originaire du massif, installé à Batna, depuis plus de vingt ans, nous confie que c'était grâce aux humiliations des arabophones qu'il avait su qu'il était chaoui et non arabe. *« Etre arabe signifiait pour moi, être musulman, jusqu'à mon entrée au lycée. A l'époque, il n'y avait de lycée que dans le chef-lieu de wilaya. Un jour, je discutais avec un collègue de Barika, dans un arabe qui le faisait rigoler, il me dit : « toi tu n'es pas arabe ». Je réagis violemment : « moi je ne suis pas arabe ? » J'étais furieux, j'allais me bagarrer avec lui. Il m'expliqua que j'étais, certes, musulman, mais non arabe. Je compris qu'il avait raison. »*

Cette politique de « répression et de terrorisme linguistique » ne pouvait réussir, selon M. MERDACI, l'une des figures emblématiques du mouvement berbère dans l'Aurès, *« si elle n'avait pas eu d'échos favorables, dans les représentations de la population chaouie arabisée des villes, qui soutenait ces arabophones, dans leurs actions par leur silence ou par leur contribution à ces manœuvres d'humiliation et d'intimidation linguistiques. »*

Cette répression linguistique et culturelle n'a pas mené, pourtant, à la disparition du chaoui des villes, mais à se replier dans des situations très restreintes : en famille, entre amis...et ce jusqu'au début des années 80. Après quoi, la pratique du chaoui connaîtra un essor progressif.

L'exode rural a, certes, impliqué, nécessairement, l'apprentissage de l'arabe parlé, comme langue véhiculaire, dans les centres urbains. Mais les djebailis, en dépit de leur attachement à leur langue et à leur culture, n'ont pas rejeté la langue de l'autre, qu'ils ont apprise pour leurs besoins communicatifs dans la ville. La ville, pour le djebaili, représentait un autre mode de vie, par son urbanisme, par la langue qu'on y pratiquait, par son appareil institutionnel... L'arabe parlé s'y imposait comme langue de l'environnement.

La domination de l'arabe parlé, dans l'usage courant, dans les centres urbains, pourrait inférer une régression du chaoui jusqu'à l'abandon progressif de cette langue. Or pour un nombre de personnes, auprès desquelles nous avons enquêté, sur ce sujet, le chaoui était, certes, réduit, à des cercles très restreints : en famille, intra-groupes, ... Mais il n'a jamais été question de l'abandon.

Le chaoui, même s'il était en situation de langue dominée ; il n'a pas été, totalement, exclu de l'usage. *« On le parlait entre nous, en famille, entre djebailia, on le transmettait à nos enfants »* propos d'un bijoutier djebaili âgé de 68 ans. C'était la langue de l'intimité, et de la fratrie ; la langue des blagues et des plaisanteries. La pratique de l'arabe parlé, selon le même informateur, n'était attestée, entre djebailis, que très, rarement, dans leurs interactions. L'apprentissage de cette langue n'avait,

d'autres objectifs, que de communiquer avec l'autre dans sa langue. Pour établir la différence entre les deux langues GUMPERZ distingue entre « *we code* » and « *they code* ». (12)

Beaucoup de djebailis avaient, en effet, compris, par la suite, que l'arabe parlé, ne les aidait en rien, dans l'ascension sociale et ne servait pas à grand-chose, dans les études pour leurs enfants. Son utilité se limitait à son usage avec les non chaouiophones.

A l'opposé, certains d'entre eux, peu nombreux d'ailleurs, une fois quitté le massif central et d'autres règles de jeu apparues, l'implication personnelle à l'égard du chaoui décroît graduellement. Il s'agit là, essentiellement, de familles installées, avant l'indépendance, dans ces villes. Elles n'étaient pas nombreuses. « *Les groupes ayant une faible vitalité ethnolinguistique sont, souvent, ceux qui se dirigent vers une assimilation linguistique.* » (13)

Ces familles se distinguaient par l'aisance, dans leur niveau de vie (familles de fonctionnaires, de commerçants ou de professions libérales). Les critères identitaires changent en fonction des aspirations personnelles. Les valeurs, associées à l'enfance, relèveraient d'un espace de nostalgie, non compatible avec la nouvelle réalité. L'engagement personnel, au service d'une cause linguistique ou culturelle, s'éteint puis s'éclipse et ne prend pas de sens pratique. La volonté, chez eux, d'abandonner la pratique du chaoui et sa transmission à leurs descendants, résulte, dans de pareils cas, selon C. HAGEGE (14) des causes économiques, sociales, psychologiques inhérentes à la langue et à ses sujets.

Ce sont ces derniers, (nous avons connu et contacté un nombre d'entre eux à Batna) qui, une fois arabisés, se retournent contre les leurs, dans les villes. Ils ne retournent, d'ailleurs, jamais, dans leurs villages et coupent toutes relations et tous liens de parenté, avec leurs origines et leurs proches. Ils éprouvent, à l'égard de leurs frères de race, ainsi qu'à leur langue et à leur culture, plus de haine et plus de mépris que les arabophones eux-mêmes. L'effet du processus de l'arabisation est tel, chez eux, qu'ils défendent, avec acharnement et avec beaucoup de plaisir, plus que les arabophones eux-mêmes, dirions-nous, les intérêts de la langue arabe et de sa culture, contre les leur propres.

Avec le temps, la situation économique des djebailis a, remarquablement, changé. Dans la conception collective des habitants de la ville de Batna, les djebailis sont, de nos jours, associés *aux métiers de la bijouterie, des entreprises de travaux bâtiments, de cadres administratifs, de propriétaires de belles maisons, de belles voitures...*, Mais leur image est un peu nuancée. Elle est faite de méfiance et d'admiration. Ils sont détestés, méprisés, aussi bien, par les chaouis des autres régions résidant à

Batna, que par les arabophones de cette ville. Il suffit d'évoquer ou de voir passer un djebaili (en l'absence de ces derniers) pour déclencher une pluie d'injures, de moqueries, de haine de la jalousie... « *jeblingo* », « *Bni djebbloun* », « *jboura* », ou encore « *Djebaylia waḡrin* » « *djebaylia racistes* » des propos qui incitent à la méfiance. D'autres comme « *ils sont honnêtes* » « *ils ne sont pas agressifs* », « *ils ont de belles femmes* » « *zine jbayli wella qbayli* » expriment, plutôt, de l'admiration à leur égard.

Les autres habitants de Batna envient beaucoup le niveau de vie des djebailis : ce sont eux (les djebailis) qui possèdent « *les meilleures villas, les meilleures voitures, les meilleurs magasins, meilleures bijouteries* » ... Et cela suscite de la haine et de la jalousie chez les autres et favorise, chez les djebailis, le soutien et la solidarité, entre eux, et du coup le maintien de la langue, de la culture, des traditions et de l'homogénéité sociale.

Il est vrai qu'au début; les djebailis de l'époque, qui n'étaient pas nombreux, dans les villes, et qui n'avaient pas encore les moyens économiques et sociaux convenables, pour s'imposer comme entité à part entière, étaient un peu vexés par cette appellation et complexés par leur incompetence en arabe parlé. Mais aujourd'hui, ils éprouvent une certaine fierté, voire du prestige, et un haut sentiment de s'identifier comme djebaili et d'appartenir à cette communauté. Ils n'hésitaient pas d'exprimer, publiquement, leur fierté d'être djebailis. Ils se désignaient eux même par cette dénomination, sans aucune gêne : (*Djebaili u nass ou d ajbayli dwezyen ou djebayli ulabas*), peut-on relever, dans les propos de beaucoup d'entre eux. Ils n'éprouvent plus de gêne, quant à leur incompetence en langue arabe et ne rougissent pas quand on le leur fait remarquer. On constate même, chez beaucoup d'entre eux, une certaine résurgence de fierté de parler chaoui, dans les villes.

Ce regain d'intérêt pour le chaoui en milieu urbain, n'est, à notre avis, qu'une réaction à de longues années de répression. Laquelle réaction a été suscitée, sur le plan politique, par la conjoncture actuelle qui favorise l'émergence de tamazight, par une série de mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de cette langue depuis les années 90 ; sur le plan psychologique, par la résurgence de haut sentiment d'identité amazighe qui en était résulté, et par l'amélioration des conditions de vie des djebailis des villes et des campagnes, sur le plan économique.

A croire certains propos, tenus par un nombre de nos enquêtés; à Batna, et un peu plus à Biskra (les villes où nous avons enquêté), on assiste, ces dernières années, à un éveil de conscience identitaire berbère qui se traduit par des représentations positives, à l'égard du chaoui chez les djebailis des villes. Les enquêtés distinguent entre la pratique d'une langue et l'identité. A leurs yeux l'affirmation identitaire ne se fait pas, forcément et uniquement par la pratique de cette langue. C'est en effet, ce que nous avons remarqué, chez les enfants djebailis des villes, qui ne maîtrisent

pas le parler. Ils sont, certes, conscients de ce handicap, mais cela ne semble pas, à leurs yeux, mettre en péril leur appartenance régionale. Certains d'entre eux ont des remords de ne pas avoir appris la langue de leurs parents ou de l'avoir perdue faute de ne pas l'utiliser couramment. « *C'est vrai, je ne parle pas chaoui, mais je suis djebaili. Tous mes cousins dans notre douar ne parlent que chaoui. Je veux bien apprendre à le parler.* » un lycéen de 17 ans à Biskra. « *Souvent, les gens pensent que si on ne parle pas le chaoui, on n'aime pas le chaoui ; mais c'est faux, moi je ne parle pas chaoui parce que mes parents ne me l'ont pas appris. Moi je suis djebailie et j'aime le chaoui.* » une étudiante en sciences économiques à Batna. Le chaoui est vécu, par ces deniers, comme un moyen identitaire, même si, dans leur usage linguistique effectif, il est situé au bas de l'échelle.

Aujourd'hui, dans les villes, les gens, qui s'expriment mal en arabe, ne sont plus ridiculisés, comme autrefois. On ne ressent plus, maintenant, ni le sentiment de honte de parler chaoui en public, ni le complexe linguistique de s'exprimer mal en arabe parlé. « *Le complexe linguistique correspond à la dévalorisation de sa propre variété et à la valorisation d'une autre à sa place.* »⁽¹⁵⁾ On en parle, d'ailleurs, comme si cela était, dans le passé, une période d'injustice, d'oppression linguistique, d'exclusion...

Ceux qui éprouvent du mal à comprendre et/ ou à se faire comprendre en arabe n'éprouvent, ces derniers temps, aucune gêne. Ce sont, parfois, ceux qui ne les comprennent pas, qui se trouvent dans des situations embarrassantes, surtout s'ils sont d'origine chaouie. Il arrive, souvent, que ce soit ces derniers, qui font leurs excuses, auprès de leurs interlocuteurs chaouiophones. Ceux, parmi les chaouis, qui, par snobisme, ne parlent pas leur langue, ou font semblant de ne pas le comprendre, sont ridiculisés par leurs proches. (Nous assistons, à Batna, quotidiennement, à des scènes de ce genre).

Le chaoui cesse, de nos jours, d'être associé à la paysannerie, à la ruralité, au passé... Son prestige, chez les djebailis, n'est pas dû à son statut politique (le chaoui, tout comme d'ailleurs l'arabe parlé, n'est pas une langue de l'école, de la formation) ni à son statut social (il n'assure aucune promotion sociale) mais à sa valeur symbolique, identificatoire.

A Batna, nous l'avons remarqué, personnellement, beaucoup de djebailis recourent au chaoui, pour s'adresser aux agents de l'Etat (originaires du massif), dans les bureaux pour se servir facilement ou en priorité. Ils se reconnaissent, d'ailleurs par l'accent qu'ils ont, quand ils parlent l'arabe et par la particularité de leur chaoui.

Ces représentations que l'on peut, pour le moins que l'on puisse dire, qualifier de « positives » à l'égard du chaoui, n'impliquent pas, nécessairement, un positionnement de

contreponds, ou de réaction contre l'arabe parlé, que les enquêtés déclarent utiliser, dans l'usage courant, pour répondre à leurs besoins langagiers.

La plupart de nos enquêtés sont, d'ailleurs, bilingues. Ils s'expriment avec, plus au moins, d'aisance, en arabe parlé. Les arabophones avec lesquels ils partagent leur quotidien, dans les centres urbains, (au travail, dans le commerce...) ne parlent pas chaoui. Ceci oblige les djebailis à changer de langue, pour entrer en contact avec ces derniers. C'est donc un bilinguisme à sens unique. Ce sont, en règle générale, les minorités qui apprennent la langue de la majorité et non l'inverse.

Il s'agit, aussi bien, pour les djebailis des villes, que pour ceux du massif, de bilinguisme ressentie comme additive au chaoui, qui est fortement valorisé. « *Un locuteur, comme le souligne C. CANUT, peut très bien utiliser consciemment une variante B, tout en se sentant en sécurité évaluative.* » (16) Le chaoui est vécu, comme un moyen identitaire, même si sa maîtrise et son usage, dans les centres urbains, sont au bas de l'échelle. « *La langue, écrit A. MAALOUF, a cette merveilleuse particularité d'être à la fois facteur d'identité et moyen de communication.* » (17) L'arabe parlé est, conformément à la norme sociale, considéré, comme un moyen de communication de masse. La forte véhicularité de l'arabe parlé dans les centres urbains est due, en partie, au fait que les chaouiophones installés dans ces villes préfèrent apprendre et utiliser cette langue plutôt que le chaoui

A souligner que la compétence linguistique, en langue arabe, n'est soulevée par aucun enquêté comme obstacle pour communiquer. Cela s'explique, à notre avis, d'un côté par la compétence, plus au moins suffisante, que chacun des djebailis possède, en cette langue, pour communiquer, dans différentes situations et diverses circonstances. De l'autre, par la disparition progressive du complexe d'infériorité d'être incompetent, dans cette langue.

Quant au degré de maîtrise des djebailis dans cette langue, deux facteurs ont, à notre sens, joué un rôle primordial, dans l'expansion de la connaissance de l'arabe parlé, dans le massif central. Il y a d'abord le facteur de l'urbanisation. En effet, la prééminence de l'arabe parlé, dans les contacts, à la fois incontournables et indéniables, et ce de façon quasi-permanente des djebailis, avec les villes voisines (Batna et Biskra) où prédomine cette langue dans l'usage courant. « *Aller à la ville* » dans des situations plurilingues, cela implique que l'on apprenne en même temps « *la langue de la ville* ». (18) Ce phénomène avait pris de l'ampleur, avec, respectivement, l'exode rural massif et le développement des moyens de transport. La mobilité implique le contact des langues et l'apprentissage d'autres langues.

Le second facteur consiste en le rôle de l'école et des médias et leur impact sur leur public. A ces deux facteurs s'ajoute un autre, qui n'est pas des moindres, celui de l'influence de la chanson sur la jeunesse, principalement.

Le processus de l'arabisation des djebailis des villes est, relativement, accéléré, essentiellement, par l'arabisation de la femme. C'est elle qui se charge de l'éducation des enfants, à qui, elle ne transmettra plus sa langue maternelle à elle, mais la langue de l'environnement.

Conclusion

Pour conclure, nous tenons à souligner que la pratique du chaoui représente, pour notre population d'enquête, un refuge sentimental et un symbole définitoire, de l'identité, aussi bien, pour les djebailis des villes que pour ceux du massif. Le chaoui est un moyen de se reconnaître entre eux. Une langue emblématique. *« Parce que le comportement linguistique, au même titre que les autres comportements culturels, participe de l'unité et de la cohésion du groupe. Utiliser une variété de langue, c'est témoigner de son intégration au groupe. »*(19) Le chaoui est la langue identificatoire intra-groupe. *« La fonction identitaire est actualisée dans l'interaction, lorsque la langue est employée pour marquer sa spécificité dans un contexte plurilingue. »* (20)

Ces représentations que l'on peut qualifier de « positives » à l'égard du chaoui, n'impliquent pas, nécessairement, un positionnement de contrepoids, ou de réaction contre l'arabe parlé, que les enquêtés déclarent utiliser, dans l'usage courant, pour répondre à leurs besoins langagiers. Le contact entre ces deux langues se présente comme *« harmonieux et non conflictuel. »*(21)

La plupart de nos enquêtés sont, d'ailleurs, bilingues. Les arabophones, avec lesquels, ils partagent leur quotidien, dans les centres urbains, ne parlent pas chaoui. Ceci oblige les djebailis à changer de langue, pour entrer en contact avec ces derniers. Ils s'expriment avec, plus au moins, d'aisance, en arabe parlé. Mais ils ne peuvent cacher leur accent dans la pratique de cette langue. Un accent, qu'eux-mêmes reconnaissent, et qui les distingue des chaouis des autres régions.

En somme, pour les djebailis, le chaoui et l'arabe parlé sont deux langues territorialisées. Leur emploi répond aux normes sociétales. L'arabe parlé est considéré, comme moyen de communication de masse en milieu urbain. Le chaoui est attesté, principalement, en milieu rural. Dans les centres urbains, outre sa fonction communicative, le berbère revêt, pour les djebailis, un caractère symbolique et identificatoire. Il répond à leur besoin identitaire. Cela est en soi, à notre sens, un facteur favorable au maintien du chaoui dans la région. A. COMTE, cité par BOURDIEU,

écrit à ce sujet : « *Le langage institue naturellement une pleine communauté où tous, en puisant librement au trésor universel, concourent spontanément à sa conservation.* »(22)

Notes :

- 1- C.A. FERGUSSON, (1959 a) : Diglossia, in World XV 15, 325-340
- 2- J.A. FISHMAN, (1967): "who speaks what language to whom and when?" Linguistique n° 2 p. 67-88
- 3- Un proverbe africain
- 4- P. GARDNER - CHROROS, (1985) : Le code switching à Strasbourg, le français en Alsace. S/D G. SALMON, Paris. p.119
- 5- A. BENIT, (2000) : « Pratiques et représentations linguistiques des locuteurs francophones de Bruxelles » in Thélème Revista Complutense de Estudios Franceses 2000 : 15 p. 194
- 6- A. EL KHATIR (2006) : « Etre berbère ou amazigh dans le Maroc moderne, histoire d'une connotation négative » in *Berbères ou arabes, le tango des spécialistes* .S/D H. CLAUDOT-HAWAD, Paris , non lieu. p.131
- 7- J. LEIF, inspecteur général de l'instruction publique(1982) : (Education et pédagogie S/D), Manuel de linguistique appliquée, Ouvrage collectif coordonné par F. MARCHAND, La norme linguistique, Paris, Delgrave, p. 18
- 8- R. STADNICKI, (2008) : « Sana'a, limites de la ville et identité urbaine. » Revue des mondes musulmans et de la méditerranée, 121-122, Série Monde contemporain : Yémen, territoires et identités. Aix. Université de Provence/ IREMAM. p. 116.
- 9- C. JUILLARD, (1995) : Sociologie urbaine. La vie des langues à Ziguichor (Sénégal) éd. CNRS, Paris. p.31.
- 10- G. CARO, (1987) : « Négation d'identité linguistique et pathologique en Bretagne ». In France pays multilingue Les langues en France, un enjeu historique et social, T2, S/D G. VERMES & BOUTET J. l'Harmattan, Paris. p. 193
- 11- J.M. GEA, (2005) : « Immigration et contacts de langues en Corse. L'exemple de deux familles marocaines. » dans Langage et Société n° 112 juin 2005, Paris, CNRS. p. 74
- 12- J.J. GUMPERZ, (1975): Code switching in conversation. Unpublished Ms.
- 13- M.A. AKINCI, (2003) : « Une situation de contacts de langues : le cas du turc-français des immigrés turcs en France. » Contacts de langues : modèle, typologies, interventions /D Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, l'Harmattan, Paris p. 129
- 14- C. HAGEGE, (2000) : La mort des langues, Odile JACOB, Paris. p.267
- 15- C. CANUT (1996) : Dynamiques linguistiques au Mali. CIRELFA, Agence de la francophonie. Diffusion Didier Erudition. p.35
- 16- Idem p 35.
- 17- A. MAALOUF (1998) : Les dernières meirtrières. Paris, Crasset & Fasquelle. p. 153
- 18-J.L. CAVET, (1981) : Les langues véhiculaires. PUF (Que sais-je ?) Paris. p. 90
- 19- J. LEIF, Op. Cit. p.23
- 20- F. LECOMTE, (1997) : Les familles et les langues, une étude sociolinguistique de la 2^{ème} génération de l'immigration africaine dans l'agglomération rouennaise, l'Harmattan, Paris. p164

- 21- H. BOYER, (2003) : « Le poids des représentations sociologiques dans la dynamique d'un conflit diglossique. Les exemples catalan et galicien dans l'Espagne des Autonomies. » colloque international sur l'écologie des langues. Edité par Annette BOURDREAU, Lise DUBOIS, Jacques MAURIS, Grant MC CONNELL. Paris, L'Harmattan. p.173
- 22- P. BOURDIEU, (1982) : Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistique, Paris, Fayard. p.23

PARTIE III

Bilan et perspective linguistique

Introduction

Si les enquêtés déclarent avoir un répertoire plurilingue, ils n'ont pas, forcément tous, une évaluation positive de leurs compétences, dans ces langues, d'où la nécessité de les interroger sur ce sujet. «*Cette auto-évaluation des compétences permet une première approche de la sécurité ou de l'insécurité linguistique, dans les différentes langues.*» (1)

Car l'étude des pratiques communicatives n'a de sens que si elle est mise en relation avec les attitudes et les représentations exprimées dans les discours épilinguistiques des locuteurs. L'analyse de ces discours permettra de rendre compte des relations des locuteurs avec les langues en présence et des usages qu'ils en font.

Dans cette partie, nous entendons illustrer la relation entre les pratiques linguistiques et leurs représentations. L'objectif est de déceler les attitudes des sujets, à travers leurs discours, sur les langues, sur eux-mêmes et sur leurs rapports avec ces langues. C'est à travers ces attitudes et ces représentations ; qui se fondent, essentiellement, sur les discours épilinguistiques ; qu'on peut étudier la sécurité / l'insécurité linguistique et la conscience linguistique et identitaire qu'une population donnée développe par son comportement linguistique, et ce à travers les principaux thèmes autour desquels tournent l'essentiel des propos tenus et développés par les enquêtés, à la lumière de leur position, envers leur parler et ceux de leurs voisins d'une part, et leur façon de parler d'autre part.

Dans l'optique des attitudes et de la conscience linguistique et identitaire, nous abordons la prospection linguistique, à travers laquelle, nous tentons de jeter un regard, sur une vue d'ensemble de la façon, dont ces derniers perçoivent la situation linguistique actuelle du massif et son évolution dans l'avenir.

La partie comporte deux chapitres. Dans le premier, qui se subdivise en deux sections, nous abordons les attitudes et la conscience linguistiques de notre population d'enquête à travers l'analyse de leurs discours épilinguistiques. Le second renferme également deux sections. Dans la première, nous rendons compte de l'état des lieux de la situation linguistique du massif de l'Aurès. Dans la seconde, nous jetons un regard prospectif sur l'évolution de cette situation.

Note :

(1) (F. LECONTE ET C. CAITUCOLI (2003) : « *Contacts des langues en Guyane : une enquête à St Georges de l'Oyapock* », in *Contacts de langues : modèles, typologies, interventions*. S/D Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, l'Harmattan, p.43.

Chapitre premier

Attitudes et conscience linguistiques

Section 1

Définition des concepts de base

Après avoir répertorié, dans la partie précédente, les langues en présence, dans le massif central, et après avoir examiné les conditions dans lesquelles ces différentes langues sont employées, nous nous proposons d'étudier, à présent, les attitudes et les représentations linguistiques des enquêtés, à l'égard des langues qu'ils déclarent connaître et des usages qu'ils en font. «*Un usage n'existe pas sans représentation et que l'interaction entre les pratiques et la représentation de ces pratiques, constitue un ensemble indissociable.*» (1) L'objectif est donc de voir comment s'illustre le positionnement des enquêtés par rapport aux langues en présence, à travers leurs représentations, et comment ils mettent en place un certain discours sur les langues en contact, sur eux-mêmes et sur leurs rapports avec ces langues. Car, comme le soulignent J. LE DU & Y. LE BERRE, «*Les langues ne se rencontrent pas seulement, dans la réalité observable. Leurs contacts dans l'imaginaire sont, également, complexes et importants à connaître.*» (2)

Depuis que les études sociolinguistiques ont connu un essor considérable, les attitudes et les représentations linguistiques ont constitué un grand intérêt pour les spécialistes en la matière. Les sociolinguistes ont mené de nombreux travaux sur les attitudes et les représentations des sujets, vis-à-vis, de leurs langues, des statuts de ces langues et de leurs usages.

Il convient d'abord de comprendre ce qu'on entend ici par «*attitudes et représentations linguistiques* » ; une expression que nous avons choisie pour titre de ce chapitre.

Les notions de «*représentations et d'attitudes* » sont toutes les deux empruntées à la psychologie sociale et présentent de nombreux points de rencontre. Elles sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre. Beaucoup d'auteurs préfèrent néanmoins les distinguer.

La notion de représentation est, aujourd'hui, de plus en plus, présente dans le champ des études, portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission. «*Un grand nombre de recherche en sociolinguistique ont montré l'influence déterminante des pratiques de toute nature sur les représentations sociales.*» (3) La représentation sociale est «*une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social.*» (4) Cécile CANUT, dans sa thèse qu'elle a préparée sous la direction de A. M. HOUDEBINE, définit l'imaginaire linguistique, qu'elle présente comme synonyme de représentations linguistiques, ainsi : «*Ensemble de normes évaluatives subjectives caractérisant les représentations des sujets sur les langues et les pratiques langagières*

repérables à travers les discours épilinguistiques.» (5) J.L.CALVET définit les représentations linguistiques comme étant « l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs à propos des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leur et celles des autres.» (6) Ces représentations traduisent, selon le même auteur, « la façon dont les locuteurs pensent leurs pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres pratiques, comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence.» (7)

Les représentations sont déterminantes dans la gestion des relations sociales, tant du point de vue des conduites que de la communication. Elles sont constitutives de la construction identitaire, du rapport entre soi et les autres. Elles permettent aux individus et aux groupes de s'auto-catégoriser et de déterminer les traits qu'ils jugent pertinents pour construire leur identité par rapport à d'autres.

« L'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir de manière favorable, ou non, à une classe d'objet.» (8) « Les attitudes organisent des conduites et des comportements, plus au moins, stables, mais ne peuvent être directement observées. Elles sont, généralement, associées et évaluées par rapport aux comportements qu'elles suggèrent.» (9) Par attitudes, il faut entendre aussi « l'acte conscient(...) qui permet à un sujet locuteur de choisir une langue face à une situation donnée, mais aussi d'entendre d'autres langues et de s'y intéresser, de connaître et d'utiliser des procédés d'ajustement linguistique.» (10) J.A. FISHMAN & R.L. COOPER considèrent comme attitudes linguistiques, des aptitudes affichées par un sujet envers une langue donnée, comme symbole d'appartenance à un groupe déterminé. (11)

L'intérêt de l'analyse des représentations et des attitudes linguistiques, d'une population d'enquête, est de savoir la perception qu'a cette population de la situation linguistique et la place qu'occupent les différentes langues en présence, dans cette situation, et les sentiments qu'elle inspire à ses sujets. Ce genre d'analyse, dont la place se justifie, essentiellement, par « le statut d'une langue, et la hiérarchie des fonctions qu'on lui attribue, est fonction non seulement de sa place dans le processus de communication, mais aussi de la place à laquelle la situent les usagers dans leur propre échelle des valeurs.» (12)

Faut-il souligner, aussi, que la survie d'une langue est fonction de sa transmission aux générations montantes. Laquelle transmission relève principalement des attitudes et des représentations linguistiques de ses sujets. J.L.CALVET écrit à ce propos: « Cette transmission tient, elle-même, à différents facteurs, parmi lesquels, les représentations linguistiques jouent un rôle principal : on est peu porté à donner en héritage, à ses enfants, une langue dont on considère qu'elle est inutile, minorée...» (13) Saint Germain (1986, 234) souligne à ce sujet que «Des recherches, notamment en milieu scolaire, lient, depuis longtemps, les attitudes et les représentations au désir d'apprendre les langues et à la réussite ou à l'échec de cet apprentissage.» (14)

Si nos enquêtés ont déclaré avoir un répertoire plurilingue, ils n'ont pas, forcément, tous une évaluation positive de leurs compétences, dans toutes ces langues, aussi bien en production qu'en compréhension, d'où la nécessité de les interroger sur ce sujet. Cette auto-évaluation permettra, dans un premier temps, une première approche de sécurité / insécurité linguistique, dans ces différentes langues. Les questions, qui portent sur les langues, que souhaiteraient les enquêtés apprendre, renseignent sur leurs attitudes à l'égard des langues présentes, dans le massif. Pour s'enquérir sur le sujet, nous nous sommes posé un certain nombre de questions :

Comment les enquêtés appréhendent-ils, généralement, la situation linguistique du pays et des divers problèmes qu'elle engendre? Comment se positionnent-ils face à la réalité linguistique? Quelles sont leurs préférences linguistiques? Quelles sont les motivations qui les fondent? Que pensent-ils de leurs langues? Quelles relations établissent-ils entre ces langues et leurs usages? Quelle est l'importance fonctionnelle de ces langues en présence? Quelles langues souhaiteraient les enquêtés apprendre? Quelles langues souhaiteraient-ils transmettre à leurs enfants?

Pour répondre à ces questions, nous analysons les résultats des questionnaires et des entretiens que nous avons menés avec l'aide de nos collaborateurs, durant l'été 2006 et que nous avons complétés en printemps 2007, dans les quatre localités que nous avons choisies, comme terrain de notre étude. Nous avons recouru à cette méthode pour recueillir le plus d'informations possible sur l'usage du chaoui et les langues en contact dans le massif central.

Pour aider nos enquêtés à s'exprimer sur leurs représentations et leurs attitudes, envers les langues en présence, nous leur avons posé des questions sur :

- l'image qu'ils ont de leurs pratiques langagières
- l'évaluation de leur compétence linguistique
- les représentations qu'ils se font de leurs pratiques langagières dans les différents domaines de la vie : la famille, la rue, le travail, le marché, la campagne, la ville.
- l'importance du chaoui dans le massif central
- l'importance de l'arabe parlé et des autres langues dans le massif central
- ce qu'ils pensent de ceux qui parlent, dans le massif, à leurs enfants, en arabe parlé, en chaoui, etc.

Notes:

(1) - C. CANUT, (1996) : Imaginaires linguistiques en Afrique, l'Harmattan, Paris. p. 25

(2) -T. BULOT, (1998). « Langues en ville : une situation sociale des territoires. » Rouen : reconstructions, langages (Sociolinguistique Normande : Langues en villes) Etudes Normandes, 1, Association Etudes Normandes, Mont Saint Aignan. p. 18.

Bilan et perspective

- (3)- H. BOYER, (2001) : Introduction à la sociolinguistique Dunod, Paris. p.81
- (4)- V. CATELLOTTI, & D. MOORE, (2002) : Représentations sociales des langues et enseignement. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques, en Europe, de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Etude de référence. Conseil de l'Europe Strasbourg. p. 8
- (5)- C. CANUT, (1995) : Dynamique et imaginaire linguistique dans les sociétés à tradition orale (le cas du Mali) th. S/D de Anne-Marie HOUDEBINE, Université de Paris III 708p, p.41
- (6) – J.L. CALVET, (1992 Pour une écologie des langues, Plon, Paris. p 161-162
- (7) Ibid. p 158
- (8) – V. CATELLOTTI, & D. MOORE, Op. Cit. p7
- (9) - Ibid. p.8
- (10)- M. RISPAIL, (2003) « Contact entre francique, français, allemand en Lorraine germanophone et au Luxembourg : situation/phénomènes/Attitudes », p. 88 in Contacts de langues : modèles, typologies, interventions, S/D Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, l'Harmattan Paris. p.79-90
- (11) – J.A. FISHMAN & R.L. COOPER, "The study of language attitudes" in linguistics, 136, p. 6
- (12)- H. SKIK, (1976): Le passage d'une langue à l'autre chez les tunisiens bilingues. Etudes sociolinguistiques in Revue Tunisiennes des sciences sociales, 45. p.146.
- (13)- J.L. CALVET, (2002) : Les marchés aux langues, Plon, Paris. p.164
- (14) St. GERMAIN, (1986): Situation linguistique en Haïti, bilan et perspective, Québec, IRAF. p.234 (Consulté sur le net)

Section 2

Attitudes et représentations linguistiques

Introduction

Pour s'enquérir sur les représentations et les attitudes linguistiques de nos enquêtés, nous avons adopté la méthode de sondage par questionnaire, comme pour le reste de cette étude. Les questions, que nous avons posées, portent sur la perception de la situation sociolinguistique de l'Algérie, des problèmes qu'elle soulève et sur les justifications de telle ou telle attitude, envers telle ou telle langue. Les questions portant sur les langues, que les enquêtés souhaiteraient connaître, sont posées pour déterminer les attitudes par rapport aux langues parlées, enseignées ou simplement présentes, dans leur répertoire.

1. Le choix d'une langue nationale et officielle

Q : Croyez-vous qu'il serait possible de remplacer l'arabe moderne, langue nationale et officielle, par l'une des langues nationales usuelles (l'arabe parlé ou tamazight) ? Justifiez votre réponse en quelques mots. Si oui quelle langue proposez-vous ?

Près de 58% expriment leur refus catégorique de procéder au remplacement de l'arabe moderne par une quelconque langue. Les raisons évoquées sont d'ordre politique : l'unité nationale, appartenance à un bloc géopolitique (le monde arabe et musulman). L'arabe parlé n'étant qu'une forme archaïque et déformée de l'arabe moderne. Il ne peut le remplacer. Le choix de tamazight isolerait politiquement l'Algérie.

Un peu moins de la moitié de ce taux, (soit 23%), a exprimé favorablement son opinion pour le remplacement de l'arabe moderne par l'arabe parlé et le tamazight (dans les régions berbérophones). Les raisons citées sont surtout à la fois d'ordre politique et pédagogique. Au plan politique, on évoque *le fait que tamazight soit la langue autochtone et symbole de l'identité berbère, longtemps marginalisée et sous valorisée*. Nous imaginons qu'il s'agit ici de militants du mouvement berbère. Au plan pédagogique, on parle de la déperdition scolaire qu'on ampute à l'emploi d'une langue que l'apprenant ne maîtrise pas, parce qu'il ne l'utilise pas couramment dans ses usages communicationnels. Enseigner dans les langues de l'apprenant, aiderait ce dernier à surmonter le problème de l'assimilation des cours.

Une opinion qui n'est pas partagée avec les premiers, qui voient que ces langues ne s'élèvent pas au rang de servir de langues d'enseignement, car ils trouvent qu'elles sont confinées à un usage strictement oral. Elles ne sont pas normées et ne disposent pas de graphie.

Bilan et perspective

Une troisième catégorie d'enquêtés, (il s'agit là d'universitaires issus de la région, avec lesquels nous avons eu à nous entretenir sur ce sujet, à l'université de Batna et au centre universitaire de Khenchela), soutient, quant à elle, un discours scientifique (nous dirions plutôt livresque). Pour cette catégorie, choisir une langue nationale et officielle parmi les langues usuelles, cela reviendrait à poser un certain nombre de conditions que l'on peut résumer comme suit:

- mener une vaste étude sociolinguistique à travers le pays pour sonder l'opinion de la population sur le choix de la langue.

- Soit attendre qu'une langue s'impose d'elle-même.

- Soit préparer toutes ces langues, par une politique linguistique, à devenir des langues co-nationales et co-officielles.

Trois critères semblent, aux yeux, de ces enquêtés importants, dans le choix d'une langue nationale :

- Le choix du vocabulaire, pour pouvoir s'adapter à l'expression des réalités du monde moderne, et doit reposer, déjà, sur un patrimoine écrit, à tous les niveaux et dans tous les genres constitués de productions originales et d'adaptation d'œuvres étrangères.

- La langue doit être celle qui a la plus large diffusion dans le pays, c'est-à-dire, la plus parlée et la mieux comprise.

- Avoir suffisamment de production artistique ; cinéma, chanson, théâtre, etc.

Le choix final relèverait, aux yeux de ces derniers, du ressort des spécialistes en la matière, que ces enquêtés voient seuls habilités à se prononcer, objectivement, sur ce point, et non du ressort des politiciens, qui partent des préjugés beaucoup plus idéologiques qu'objectifs. Le choix peut aussi être fait en accord avec les deux parties.

Même si le second critère, retenu par cette catégorie d'enquêtés, favorise largement l'arabe parlé, le premier et le dernier n'avantage, dans l'état actuel des choses, ni le tamazight ni l'arabe parlé.

Q : Si on déciderait de choisir tamazight comme langue nationale et officielle et on vous proposerait les choix suivants :

- *Le chaoui*

- *Le kabyle*

- *Le mozabite*

- *Le touarègue*

Quel est celui qui vous semble le meilleur? Pourquoi ?

Bilan et perspective

Avez-vous d'autres propositions ? Justifiez votre choix.

Seuls 23% d'enquêtés ont fait leurs propositions. Il est question de ceux qui s'étaient prononcés en faveur de Tamazight. Certains ont opté pour le kabyle soit près de 5%. D'autres ont proposé le chaoui soit 7% d'enquêtés. Le reste a choisi Tamazight (*éléments de réponses à la deuxième sous question*), c'est-à-dire, l'unification de tous les parlers berbères existants, sans exclusion aucune.

Les facteurs, qui poussent les uns et les autres, à proposer telle ou telle langue, comme langue nationale et officielle, relèvent, d'ordre extralinguistique. Ces choix semblent fondés sur des motivations sociopolitiques, socioculturelles ou géolinguistiques.

Le kabyle parce qu'il est considéré, comme le parler le plus répandu dans le pays, par le nombre de kabylophones que l'on trouve dispersé à travers presque tout le territoire, par l'épanouissement de la chanson kabyle, par la pratique courante du kabyle par ses sujets là où ils se trouvent, et enfin par l'incessante revendication identitaire des kabyles. Nous soulignons pour notre part, un autre facteur qui n'a été soulevé par aucun enquêté : le développement de ce parler à tous les niveaux. Le choix du kabyle est dû, aussi, à l'apparement de certains de ces sujets avec les kabyles (mère ou épouse kabyles) ou encore sinon surtout à l'émerveillement, notamment, des militants du mouvement berbère, par le mouvement revendicatif des kabyles.

Le choix du chaoui s'explique, selon ses partisans, par le fait que c'est leur parler, et que les chaouis occupent un vaste territoire en Algérie. Ils ajoutent que c'étaient ces derniers qui avaient joué un rôle important, tout au long de l'histoire des berbères.

Ceux qui ont opté pour le Tamazight semblent plus rationnels que les autres. Ils justifient leurs positions par le souci de l'unification des parlers amazighs, de tout le grand Maghreb.

Q : Si l'Algérie décidait de choisir deux langues nationales quelles seraient celles que vous proposeriez ?

Dans l'ensemble, les combinaisons qui sont considérées comme les meilleures sont : arabe moderne-tamazight 43% et arabe moderne – français 37%. Ces deux combinaisons viennent en tête dans les deux vallées. Parmi les combinaisons proposées seule la combinaison arabe parlé – tamazight (20 %) relève des langues usuelles.

Pour les enquêtés, dans l'éventualité d'une option bilingue, en politique linguistique ; tamazight serait proposée comme seconde langue co-officielle en lui enjoignant soit l'arabe moderne 43% ou encore l'arabe parlé 20% soit un total de 63% des combinaisons envisagées.

Bilan et perspective

Une autre remarque, que l'on peut faire aussi sur ces résultats, est que l'arabe moderne revient dans ces combinaisons plus que le français et l'arabe parlé 80%. La langue la moins citée dans ces combinaisons est l'arabe parlé, soit, seulement, 20%. Cela s'explique, à notre avis, par le fait que cette langue représente, aux yeux des enquêtés, une forme archaïque et déformé de l'arabe moderne. A choisir entre la première et la dernière, le choix semble facile : l'arabe moderne.

Parmi ces langues, tamazight suscite des réactions ambivalentes et contradictoires. D'une part, certains pensent qu'il faudrait la choisir, comme langue nationale, parce qu'elle est suffisamment marginalisée et sous-valorisée. L'élever au rang de langue nationale et officielle, c'est lui donner la place qui lui revient de droit, ce qui permettrait de la promouvoir et de la développer. D'autre part, d'autres, au contraire, voient qu'il faudrait l'écarter, étant donné qu'ils ne la considèrent pas comme langue, en raison de sa « *pauvreté lexicale* ». Son choix serait, pour eux, un facteur de division et d'atteinte à l'unité nationale.

Il y a lieu de noter aussi, qu'au cours de nos entretiens, nous avons relevé la résistance des élites de la région (notamment les arabisés) au choix de tamazight comme langue nationale et officielle. Ils expriment la même réaction envers le français. Pour eux, ils n'accepteraient aucune langue en remplacement de l'arabe moderne, qui représente, pour eux, le symbole de la souveraineté nationale et de la filiation de l'Algérie au monde arabo-musulman.

Il est à remarquer aussi, que ceux qui s'expriment en faveur de tamazight, parmi ces élites intellectuelles, sont de tendance francisante (soit francisants de formation, soit impressionnés par la langue et/ou la civilisation française). Cela pourrait s'expliquer, comme pour le camp adverse, par l'hostilité cachée ou avouée, à l'arabe et aux arabisants, parce qu'ils constituent leurs rivaux. Les critiques réciproques ne manquent pas à ce sujet.

Il y a un 3^{ème} groupe, pour qui le plurilinguisme «*est une réalité que l'on ne peut cacher à moins que l'on ne soit aveugle*», «*représente une richesse linguistique et culturelle à considérer au même titre que la diversité des paysages naturels du pays.*» On doit donc veiller à le conserver (le bilinguisme), à le développer et à le rendre fonctionnel à tous les niveaux, c'est-à-dire, faire en sorte, à ce que tout le monde parle et comprenne ces langues en présence, par la sensibilisation et la vulgarisation des médias et par l'effort du système éducatif.

Le plurilinguisme est une réalité que nous vivons, effectivement, depuis longtemps, mais qui n'a jamais porté atteinte à l'unité nationale, ni à l'intégrité du pays. Une campagne de sensibilisation non idéologisée, de s'accepter dans la différence et de cohabiter dans la diversité, ne

pourrait-elle pas épanouir ce plurilinguisme et le cultiver ? « Dans ces conditions l'objectif prioritaire ne (serait-il) pas de rétablir un climat de confiance qui permettrait de sécuriser ces locuteurs et les réconcilier avec leur pluralisme linguistique. » (1) D'ailleurs « la norme dans le monde est au plurilinguisme. »

2. Préférences linguistiques

Pour s'enquérir sur les préférences linguistiques de notre population d'enquête, nous avons posé un certain nombre de questions, concernant ce sujet, dont la première porte sur leurs préférences, quant aux langues nationales usuelles. La seconde concerne les langues de l'école (le français et l'arabe moderne). La troisième porte sur les langues dans lesquelles ils préfèrent entendre les chansons.

2.1. Parmi les langues usuelles

La question que nous posons, maintenant, a pour objectif de savoir l'attitude des enquêtés, envers les langues qu'ils parlent, au quotidien, et quelle hiérarchie préférentielle établissent-ils pour ces langues.

Q : De toutes les langues que vous parlez, habituellement, quelle est celle que vous préférez le plus ?

En considérant les résultats obtenus, on remarque que c'est le chaoui qui est plus cité dans les réponses à cette question 83%, suivi de l'arabe parlé 73%, en situation complémentaire (dans les centres urbains, avec les non chaouiophones). Rares sont les enquêtés qui ont placé l'arabe parlé en première position 7%. Nous pensons, ici, principalement, aux gens qui travaillent en ville et qui rentrent le soir ou le week-end au village. Ils passent toute la journée au travail, à ne parler qu'en arabe avec les collègues de travail et les personnes qu'ils contactent. Il y a, aussi, ceux qui croient qu'en parlant l'arabe à leurs enfants et en famille, ils aideront leurs progénitures à mieux réussir leur scolarité.

Aux cours de nos entretiens un grand nombre d'enquêtés, nous a déclaré qu'ils s'exprimaient en arabe aisément. Ils en font usage notamment dans les villes. Les arabophones des centres urbains n'apprennent jamais le chaoui. Ceci contraint les djebailis à changer de langue, pour entrer en contact avec eux, dans les magasins, dans la rue. Pour savoir comment ils vivent ce bilinguisme à sens unique; nous avons posé cette question :

Q : Quand vous allez en ville (Batna ou Biskra) vous établissez le contact, avec ceux que vous ne connaissez pas, dans quelle langue ?

Voici quelques éléments de réponses à cette question, que nous avons relevés :

Bilan et perspective

« Di hemdint nettula s taÉrabet id n yudan a-ur nessin ca.Macan ma yuÉad s tcawit netcaxa-x s tcawit. Alma nebda s tacawit annak netta yenna ur ssinev ca hcawit nettutla-s s taÉrabet »

« Dans les villes, on établit le contact généralement en arabe avec ceux qu'on ne connaît pas. Si l'interlocuteur répond en chaoui, nous enchainons en chaoui, également. S'il nous arrive de l'établir en chaoui et que l'interlocuteur s'excuse de ne pas comprendre, nous changeons de langue, nous n'exigeons pas qu'il parle ou comprenne le chaoui. Nous changeons de langue, en fonction de nos interlocuteurs » propos d'un adulte de 35ans commerçant ambulante de Menġa.

« Necc id n yya ud ssinev c bettuv s taÉrabet »

« Moi, avec ceux et celles que je ne connais pas je commence toujours en arabe » jeune femme de 30 ans enseignante de français CEM à Arris.

« Bettuv dima s tcawit fehmen matta qqarev »

« Je commence toujours en chaoui et souvent on comprend ce que je dis. » jeune de 22ans d'Ichemoul, étudiant en droit.

Pour s'enquérir sur les raisons, qui poussent les djebailis, dans les villes, à établir le contact en arabe, nous avons posé cette question :

Q : Pourquoi vous établissez le contact en arabe ? Est-ce que vous avez honte de parler chaoui ?

Voici quelques réponses :

« Alivef, axater vri lexber ur-ay fehmen ca »

« Non pas du tout, mais parce que je ne suis pas sûre de me faire comprendre. » enseignante d'Arris

« Araha maci d amm-in, di ha ad tettulayd u-k fehmen ca wella wumi »

« Non ce n'est ça, mais quand vous parlez et qu'on ne vous comprenne pas, à quoi ça sert. » commerçant de Menġa

« Abaden, necc ttutlayev dima hcawit , necc tlavin-ay mziv »

« Jamais, moi je parle toujours chaoui d'ailleurs on me surnomme « mazigh. » étudiant d'Ichemoul

Il ressort de ces réponses que les djebailis ne présentent pas la situation comme étant conflictuelle. Ils ne sont pas exigeants, en ce qui concerne l'emploi des langues avec ceux qu'ils ne connaissent pas. Ils acceptent, facilement, de changer de langue, en fonction de leurs interlocuteurs. Et l'on comprend aussi que le rejet du chaoui, dans l'établissement des contacts, n'est pas dû à la survalorisation de l'arabe et encore moins à la sous-valorisation de leur parler, ni à l'aliénation linguistique, mais seulement, lié au besoin de communication immédiat. L'arabe parlé est donc

considéré comme moyen de communication que l'on utilise, spontanément, dans des situations précises, pour répondre à ses besoins communicatifs.

Quant aux raisons évoquées, visant à expliquer leur attachement au chaoui, ils considèrent cette langue *comme symbole de leur identité*. Pour justifier la position hostile à l'arabe parlé, beaucoup d'enquêtés ont souligné les réactions et les attitudes des arabophones envers tamazight qu'ils qualifient d'humiliantes et de méprisantes.

« Ils n'aiment pas les Chaouias et ils n'aiment pas qu'on parle en chaoui en leur présence. Ils sont racistes » relève-t-on dans les réponses d'un nombre de nos enquêtés.

On peut déduire que le facteur déterminant, dans les préférences linguistiques, semble, dans ce cas, être l'efficacité dans la communication en ce sens que les langues préférées sont celles que les enquêtés manient, actuellement, avec plus d'aisance, à savoir le vernaculaire (le chaoui) et le véhiculaire (l'arabe parlé) les principales langues utilisées pour les usages communicationnels.

2.2. Parmi les langues de l'école

Q : A l'école on enseigne l'arabe scolaire, le français et l'anglais

- *Quelle est celle que vous préférez le plus parmi ces langues ? Pourquoi ?*
- *Quelle est celle que vous n'aimez pas beaucoup ? Pourquoi ?*

L'examen des réponses à cette question fait ressortir l'arabe moderne en tête de liste avec 78% suivi du français avec 17% et enfin de l'anglais avec 5%. La justification du premier choix s'explique par la compétence linguistique, dont un nombre d'enquêtés fait preuve dans cette langue. *« C'est la langue que je maîtrise le mieux »* ou encore *« c'est la plus belle langue »* en faisant référence à l'aspect esthétique ou bien aussi *« c'est une langue sacrée »* en faisant référence à la religion, peut-on relever dans les réponses des enquêtés.

Incompétence/compétence linguistique est derrière le choix des langues étrangères (français et anglais) par peu d'enquêtés. *« J'aime le français mais je ne le connais pas bien » « je veux bien parler anglais, mais je ne peux pas »*. Il y a aussi le fait que ces langues soient celles qui permettent d'avoir un œil sur le monde de la science et de la technologie. *« Quand je vais au cyber les meilleurs sites sont en anglais ou en français »* ou encore *« Je ne regarde que les chaînes de T.V arabes parce que je ne comprends pas bien ni le français, ni l'anglais. »*

On peut relever aussi comme justifications, les difficultés éprouvées dans l'apprentissage de ces langues, qu'ils expliquent par leurs complications. *« Le français est difficile pour moi, je n'arrive pas à*

Bilan et perspective

l'apprendre. Sa grammaire et sa conjugaison sont très compliquées.» « Le français je le comprends quand on me parle, mais je ne peux pas répondre. » « Je parle français mais je fais beaucoup de fautes.» « L'anglais est plus difficile que le français. » ou encore « on ne trouve pas d'occasions de parler anglais en dehors des cours.»

Aucun enquêté n'a déclaré maîtriser ni le français, ni l'anglais, ou satisfait de sa compétence linguistique, dans cette langue. Néanmoins, ils ne manquent pas de signaler leur importance, de nos jours, pour naviguer sur internet ou regarder les chaînes de T.V étrangères. D'autres soulignent leurs aspects civilisationnels et techniques. *« L'anglais et le français sont des langues de la technologie et de la science »* ou encore *« l'anglais est la langue internationale.»*

A travers les jugements de valeur de la population d'enquête, on comprend l'importance que les djebailis accordent à toutes ces langues, dans le paysage linguistique algérien. Il n'en demeure pas moins, que beaucoup d'enquêtés restent insatisfaits de leur performance linguistique, notamment, en langues étrangères. C'est cet état de mécontentement qu'on appelle *« insatisfaction linguistique »*. Laquelle insatisfaction est déplorée, d'ailleurs, même en chaoui et en arabe scolaire, pour certains.

Certains enquêtés amputent l'incompétence en français à la baisse du niveau de l'enseignement de cette langue. A chaque fois qu'on parle de l'enseignement des langues étrangères et de la régression de niveau, dans ces langues, on incrimine l'école et les enseignants. Ces derniers, pour se défendre expliquent cette régression par le manque de motivations chez les apprenants, pour les études en général, et pour les langues en particulier. *« Nous ne sommes pas les seuls à nous alarmer de la faiblesse du niveau de nos élèves ; il y a aussi les enseignants des matières scientifiques et ceux de l'arabe et d'histoire géo.»* nous a déclaré un enseignant de français, au lycée de T'kout, en présence d'un collègue de maths qui a approuvé ces propos.

La régression du niveau de français, et l'absence d'intérêt pour cette langue, en milieu des jeunes, tiennent, selon l'ancienne génération (élèves de l'école française, élèves de l'école algérienne des premières années de l'indépendance), par le manque d'imprégnation des idées littéraires, philosophiques et civilisationnelles de la langue française qui exerçaient, selon eux toujours, une grande fascination sur les apprenants.

Au cours de nos entretiens, avec deux inspecteurs de français, dans le massif, au sujet de la faiblesse du niveau des élèves, notamment, en français ; ils ont soulevé trois autres facteurs. *« D'abord, les élèves aujourd'hui ne lisent plus (les journaux, les romans, les B.D, etc.) dans cette langue comme leurs aînés, il y a quelques années, voire quelques décennies. Ensuite, ils écrivent de moins en moins, dans cette langue (des lettres, des petits mots).»*

Bilan et perspective

Le manque d'intérêt pour la lecture s'explique, selon eux, « *par la substitution de cette activité par la T.V. l'internet, les salles de jeux, chez les jeunes. Les lettres et les petits mots ont, aujourd'hui, cédé leur place au SMS et au chat.* »

Le troisième facteur consiste en l'absence de la pratique de cette langue, en dehors du cours de français. Il y a quelques décennies, des touristes étrangers parcouraient l'Aurès et les jeunes de l'époque ne manquaient pas de mettre en pratique leur compétence linguistique avec ces interlocuteurs.

Pour conclure leurs propos, on peut terminer par une phrase que nous empruntons à ABOU NAPON « *La lecture, l'écriture et la pratique orale d'une langue sont les éléments qui permettent de se faire une idée sur les performances qu'a un individu dans une langue donnée.* » (3)

L'examen des réponses portant sur les préférences linguistiques fait ressortir quatre points sur lesquels se fondent ces préférences:

- La compétence linguistique : l'attitude favorable, envers une langue, peut s'expliquer par le fait que c'est la langue qu'on comprend le mieux et qu'on parle avec plus d'aisance.

- La loyauté envers la langue : beaucoup d'enquêtés ont préféré tamazight parce que c'est leur langue maternelle et c'est aussi la langue qu'ils parlent couramment. C'est, également à travers cette langue, que se fait leur identification sociale.

- Critère esthétique-linguistique : la préférence linguistique peut se fonder aussi sur les qualités esthétiques et linguistiques de la langue. C'est ce qu'on dit de l'arabe scolaire, pour notre cas.

- Les facteurs socio-culturels : la préférence, à une langue, peut être liée à l'image qu'on a de la langue et de la communauté qui la parle. Ainsi, on préfère une langue parce qu'elle symbolise le prestige, le progrès. C'est le cas, ici, du français et de l'anglais.

En somme, on peut dire que le chaoui, à travers lui Tamazight, est préféré par loyalisme. Un nombre d'enquêtés le propose comme, langue nationale et officielle, conjointement, avec l'arabe scolaire.

La préférence de l'arabe scolaire se justifie, à la fois, par son aspect esthétique-linguistique et aussi par les facteurs socioculturels (langue du Coran et de la Sunna).

La préférence accordée au français, s'explique, surtout, par son importance fonctionnelle dans le domaine des études et du savoir, et aussi par son rôle prépondérant dans le monde du travail. C'est également la langue qui facilite le contact avec le monde extérieur. Le français est perçu par l'ensemble des locuteurs comme une langue de prestige.

Le choix de l'anglais, exprimé par un nombre, plus au moins important, d'enquêtés, est justifié par le caractère internationale de cette langue et de son rôle prépondérant, dans les domaines de la technologie et de la science.

2.3. Les langues dans lesquelles on préfère entendre les chansons

La dernière question, sur les préférences linguistiques, porte sur les langues dans lesquelles les enquêtés préfèrent entendre les chansons. Nous posons cette question, parce que nous pensons que la chanson chaouie moderne a, tout au début, joué un rôle important dans les représentations linguistiques et les attitudes des gens, envers le chaoui.

L'épanouissement de la chanson chaouie, principalement, avec DIHIA puis MARCONDA suivies de JOE et de chanteurs engagés tel : MIHOUB et beaucoup d'autres encore, a manifestement changé les mentalités des chaouis et a auguré une bonne impression, dans leurs représentations linguistiques. De nos jours, on entend ces chanteurs dans les cafés, dans les bus, dans les restaurants...Mais, malheureusement, un nombre d'entre eux, s'est reconverti, pour des raisons financières, laissent-ils entendre, dans la chanson en langue arabe: KATCHOU, BELBEDJ, DADI...

Q : Dans quelle(s) langue(s) vous préférez entendre les chansons ?

La chanson occupe le premier rang dans toutes les activités culturelles médiatisées des enquêtés. L'analyse des réponses, à la question posée ci-dessus, fait ressortir qu'un bon nombre d'enquêtés (78%), pour écouter les chansons, ne préfèrent pas une seule langue. Cela ne tient, sans doute, pas, seulement, à leur préférence et/ou à leur compétence linguistiques, mais aussi à la chanson ou mieux encore au genre de chant. Beaucoup d'enquêtés nous ont déclaré, au cours des entretiens, qu'ils n'écoutent pas la chanson (les paroles) mais plutôt la musique.

Les langues, dans lesquelles les enquêtés semblent préférer entendre les chansons, sont, soit le chaoui 22%, soit l'arabe parlé 42%, soit l'arabe moderne 12%, ou encore les langues étrangères 15% et enfin le kabyle 7%. La bonne place occupée par l'arabe parlé s'explique par le fait qu'elle soit la langue des chansons de la production nationale, par excellence, notamment, avec le succès du raï, depuis les années 90, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger avec Khaled, Mami... et son impact, surtout, sur les jeunes.

Quant au choix de l'arabe moderne, nous l'avons enregistré en milieu des personnes de plus de 45 ans. S'agissant du choix des langues étrangères, la population d'enquête préfère entendre

chanter en français 8% contre 7% en anglais. Le kabyle est, essentiellement, choisi par les militants du mouvement berbère et les étudiants en graduation au département de tamazight de Bejaïa.

Pour rester dans le domaine de la chanson, nous avons enregistré dans un programme d'une semaine à la radio de Batna, qu'on n'écoute pas beaucoup dans le massif, 37 chansons choisies sur 233 chansons passées à la chaîne, soit près de 16%. Contrairement, paraît-il, à ce qu'il faudrait s'attendre d'une radio locale destinée, essentiellement, à un public chaouiophone, Radio-Batna est loin de satisfaire les attentes de ce public.

Les chanteurs chaouis se font, aujourd'hui, de plus en plus rares. Nombreux d'entre eux se sont reconvertis, dans la chanson en langue arabe, parce que cette dernière a un public plus large que la première et du coup elle rapporte plus. Seuls les chanteurs, engagés ou militants de la cause berbère, continuent à le faire, en dépit des problèmes qu'ils ne cessent de rencontrer (surtout en matière d'édition).

Dans les fêtes on chante, de moins en moins, en chaoui même, dans le massif, notamment, les soirées qu'on appelle ici « modernes ». Seuls les « Rahabas » continuent à chanter au rythme de la musique chaouie, le folklore dans un mélange de langue (chaoui combiné avec de l'arabe parlé) ou en alternance.

2.4. Ordre de préférence

Pour s'enquérir sur l'ordre des préférences linguistiques des enquêtés nous avons posé cette question

Q : Classez toutes ces langues par ordre de préférence ?

Tamazight arabe parlé arabe moderne français anglais

Le classement des langues par ordre de préférence jette une autre lumière sur les attitudes des enquêtés. En ce qui concerne la langue classée en première position, le français qui n'avait pas occupé les premiers rangs, dans les questions précédentes, devient dans ce classement la langue la mieux placée 37% suivi de l'arabe moderne 32% en seconde position.

Ce classement se justifie par le prestige social et officiel dont jouissent l'une et l'autre langue, en l'occurrence, le français et l'arabe moderne dans notre société. Les langues usuelles sont classées les dernières. Le chaoui, qui était la 1^{ère} langue préférée, occupe dans ce classement la 3^{ème} place. L'arabe parlé occupe la 4^{ème} place.

A rappeler que cette langue était la moins préférée dans la question précédente. C'est le seul résultat qui soit conforme à celui de cette question. Il y a presque autant d'enquêtés qui ne la préfèrent pas que d'enquêtés qui l'ont classée la dernière.

Cette différence, entre les réponses à la question précédente et à celles de cette question, laisse supposer qu'il existe, chez les enquêtés, deux principes de classement de leurs préférences linguistiques.

D'un côté, on trouve un classement basé sur la subjectivité qui fait intervenir des facteurs sentimentaux, telle l'image que l'on se fait des locuteurs de telle ou telle langue, ou le souci qui doit se traduire sur le plan linguistique par la prééminence des langues non usuelles sur les langues usuelles.

De l'autre, un second classement, qui lui est beaucoup plus objectif, en ce sens qu'il se base davantage sur la connaissance d'une langue donnée, ou sur la perception qu'on a de son importance fonctionnelle.

L'un des facteurs explicatifs importants, par rapport aux souhaits d'apprentissage des langues, semble, à nos yeux, la place accordée à ces langues dans le cadre scolaire. L'enseignement est dispensé en arabe scolaire. Le français que l'on introduit dès le primaire, on le retrouve au supérieur, dans certaines disciplines : médecine, les filières techniques...

3. Les langues qu'on n'aime pas

Q : Quelle(s) est (sont) la/ les langue(s) que vous n'aimez pas parmi celle(s) que vous connaissez ?

Théoriquement, on devrait s'attendre à des résultats opposés à ceux de la question précédente. C'est-à-dire que les langues les plus citées, ici, seraient les moins préférées, plus haut. Et les moins citées, ici, sont les plus préférées, plus haut. Mais il se trouve que le français que l'on a présenté, plus haut, comme langue préférée, est cité ici comme langue que l'on n'aime pas (31%) à côté de l'arabe parlé (43%).

Les facteurs qui expliquent ces attitudes sont les mêmes que ceux qui ont été évoqués pour expliquer les attitudes favorables, envers telle ou telle langue considérée, dans leurs aspects négatifs. Il s'agit de facteurs esthético-linguistiques pour l'arabe parlé que les enquêtés présentent, contrairement à l'arabe moderne, comme une langue sèche, sans esthétique.

Quant à la compétence linguistique, elle s'applique au français (31%) et à l'anglais (13%) que beaucoup d'enquêtés avouent ne pas aimer parce qu'ils ne les maîtrisent pas. Les facteurs socio-culturels concernent l'arabe parlé et le chaoui, pour expliquer la non préférence de ces deux langues, que certains enquêtés présentent comme étant des langues sans prestige social, sans patrimoine écrit et que leur apprentissage ne promet pas de rang social.

Les enquêtés justifient leurs attitudes, envers l'arabe parlé, par le fait que c'est une langue sans harmonie que ce n'est pas une langue pure mais qu'elle est faite d'emprunts à l'arabe, au français, au berbère. D'autres entretiennent des animosités, contre cette langue, parce qu'ils ont une mauvaise image des arabophones, qu'ils trouvent « racistes », « orgueilleux », « qui méprisent leur parler et le sous valorisent ». « *Je n'aime pas l'arabe parce que les arabophones n'aiment le chaoui. Ils sont racistes* ».

Nous avons relevé quelques cas (7%) de manque de loyalisme envers le chaoui, parce que cette langue est méprisée et dont la maîtrise n'assure, dans la vie économique et professionnelle, aucun rôle, aucune promotion sociale. « *Le chaoui est un dialecte hybride qui n'est pas digne d'une langue.* » « *A quoi bon d'enseigner le tamazight ?* »

Un seul enquêté a déclaré avoir une attitude hostile, envers le français. Pour justifier cette attitude, il écrit : « *c'est la langue du colonisateur dont certains se servent comme instrument pour s'offrir un certain prestige dans la société mais qu'ils ne méritent pas en réalité.* »

4. Enseignement des langues

Q : Comment percevez-vous l'enseignement des langues ? A quel niveau enseigner chacune d'elles ?

Q : Etes-vous pour l'enseignement de Tamazight? Pourquoi ? Si oui à quel niveau ?

- maternelle
- Primaire
- Moyen
- Secondaire
- Universitaire

Concernant l'enseignement de Tamazight, 30% d'enquêtés se sont prononcés, favorablement, à son introduction dans le système éducatif. Ils pensent qu'il faudrait l'introduire à partir de la maternelle, c'est-à-dire, commencer l'alphabétisation dans cette langue, dans les aires de sa diffusion. Son enseignement devra être gardé jusqu'à l'université. Son introduction, dans le système éducatif, doit, impérativement, s'accompagner de l'amélioration des méthodes d'enseignement. Les enquêtés trouvent inadéquates celles qu'utilisent les enseignants aujourd'hui.

Quant aux autres enquêtés, même si leurs réactions, vis-à-vis, des autres langues sont identiques à celles des précédents, néanmoins, leur position, à l'égard, de Tamazight est différente. Ils trouvent qu'il est prématuré de songer à l'introduction de Tamazight dans le système éducatif. Il faudrait, selon eux, commencer, d'abord, par décrire les différents parlers berbères, les enrichir, les promouvoir, rédiger des grammaires, des manuels scolaires, produire des textes écrits de tous genres, adapter des œuvres étrangères, etc.

L'arabe moderne enregistre à lui seul près de 78% de l'échantillon. Ces enquêtés préfèrent garder son maintien, comme, à la fois, langue nationale et officielle et langue d'enseignement, à tous les niveaux. Ils suggèrent de l'introduire à partir du préscolaire, même dans les régions berbérophones.

Concernant l'enseignement des langues étrangères, les enquêtés le considèrent comme indispensable, dès le primaire. Beaucoup d'entre eux souhaiteraient voir leur volume horaire en classe renforcé, à tous les niveaux, et leurs méthodes d'enseignement perfectionnées. A noter que l'enseignement de l'anglais est vivement souhaité, pour son rôle prépondérant dans le monde actuel : l'internet, la technologie, l'information.

Soulignons, pour terminer, qu'aucun enquêté n'a choisi d'introduire l'arabe parlé dans le système éducatif. Peut être se contenteraient-ils de l'enseignement de l'arabe moderne, sous prétexte que l'arabe parlé serait une variété de cette langue ?

5. Langues souhaitées à connaître

Q : Quelles sont les langues que vous souhaiteriez connaître ?

« Je veux bien apprendre l'anglais parce que c'est une langue internationale » enseignant d'arabe au lycée de T'kout « l'anglais et le français » jeune lycéenne d'Arris « l'anglais c'est la langue de l'informatique » moniteur de sport CEM Mena « le français, parce que ceux qui parlent français sont bien respectés dans la société. » chauffeur de taxi Ichemoul.

L'anglais vient en première position avec 44%, suivi du français avec 41%. L'italien et l'espagnol se partagent le reste, soit, respectivement 7 et 8%. A noter qu'aucun enquêté n'a opté pour l'arabe scolaire qui, ailleurs, vient en tête. Cela s'explique, nous semble-t-il, par, au moins trois, raisons :

- les enquêtés jugent leur compétence linguistique dans cette langue suffisante.

Bilan et perspective

- La non valorisation de la fonction de l'arabe moderne à l'étranger (pour les jeunes, l'étranger c'est l'Europe, c'est l'Amérique, c'est l'Asie).
- Cette langue n'est nullement pratiquée dans la réalité, même dans le monde arabe.

Quant à l'émergence de l'anglais, dans les choix des enquêtés, elle s'explique, à notre avis, par son prestige croissant, notamment, en milieu des jeunes, et des arabisants de formation. Ils estiment, d'une part, que l'anglais est plus facile à apprendre que le français. Et d'autre part, cette langue assure, par son caractère de langue internationale, plus d'ouverture sur le monde que le français.

Le choix du français, en plus de son rôle prépondérant dans la technologie et dans l'ouverture sur le monde extérieur, on lui associe le prestige et la promotion sociale.

C'est le type de réponses à cette question que nous pouvons relever dans notre questionnaire. Des réponses qui expriment chez les enquêtés le désir de satisfaire leurs besoins de communication, dans ces langues, c'est-à-dire, arriver à maîtriser ces langues pour pouvoir communiquer et comprendre dans toutes les situations.

Dans le même ordre d'idée, nous avons posé une question portant sur les langues que les enquêtés souhaiteraient que leurs enfants parlent comme premières langues.

Q : Quelle langue souhaiteriez-vous que vos enfants parlent la première ? Pourquoi ?

Dans l'ensemble les résultats, tels qu'ils apparaissent dans les réponses des enquêtés, sont semblables à ceux obtenus concernant les langues préférées, parmi celles effectivement pratiquées. 70% ont opté pour le chaoui, un peu moins de 15% ont choisi l'arabe parlé. Le français et l'arabe scolaire enregistrent des taux avoisinant 7% chacun.

L'examen, des réponses à cette question, montre que le taux élevé, exprimé en faveur du chaoui, s'explique par « *cette valeur locale (qui) justifierait en partie des stratégies de transmission familiale et ferait de cette langue une bonne candidate locale à la véhicularité.* » (4) Et aussi parce que « *c'est la langue qui rattache les individus à un groupe ethnoculturel traditionnel que les parents choisissent à transmettre à leurs enfants.* » (5) pour signifier qu'ils continuent d'appartenir au groupe. Le chaoui, pour beaucoup d'enquêtés, a une fonction identitaire, il définit l'appartenance communautaire. « *Parce que nous sommes chaouis* » ou encore « *parce que c'est notre langue* » ce sont là, des réponses qui reviennent le plus à la sous-question : « *Pourquoi ?* ».

Bilan et perspective

Les djebailis transmettent leur langue à leurs enfants, dans les centres urbains et dans l'émigration. Beaucoup d'enfants d'émigrés, nous l'avons remarqué au cours de nos séjours dans le cadre des stages de formation de courte durée, à Marseille, à Grenoble, à Paris, à Aix en Provence, qu'un nombre de familles (du moins celles que nous avons visitées) parlent à leurs enfants le chaoui et le français. Les conversations se déroulent à la maison entre enfants dans un mélange de chaoui et de français. Entre parents et ces derniers avec leurs enfants elles se font en chaoui, notamment, avec les mères. Beaucoup d'enfants nous ont déclaré n'avoir appris des mots ou des phrases de l'arabe parlé qu'en contact avec des amis algériens, d'autres régions dans la rue, dans le quartier.

Dans l'émigration ce sont principalement les Abdaouis et les Touaba qui tiennent beaucoup au chaoui que les autres γ rach du massif. Certainement parce qu'ils vivent en communauté dans l'émigration. En effet, parmi les djebailis émigrés, ces derniers sont les plus nombreux (Cf.Supra : I. chapitre2). Un émigré de longue date nous a affirmé qu'il y avait près de deux cent familles des Touabas, seulement, à Rouen. Ces émigrés sont, très souvent, en contact avec leur communauté ethnolinguistique et trouvent l'opportunité de pratiquer leur langue et de conserver leur culture.

Si l'on considère à présent les résultats, par vallées, on remarque d'abord que le français est surtout préféré, dans la vallée de O.Labioud, 73% des choix exprimés. Son choix est prépondérant, notamment, dans la basse vallée de Oued Abdi (Men ξ a) et dans la haute vallée de Oued Labioud (Arris) (près de 67% des choix exprimés). Cela s'explique, à notre avis, par la compétence linguistique en français, dont font preuve leurs locuteurs. Une compétence due, en partie, à l'implantation, très tôt, de l'école française dans ces deux localités et au nombre d'émigrés en France issus de ces deux régions.

Quant aux choix linguistiques souhaités, pour les enfants, les résultats sont approximatifs dans les deux vallées concernant le choix du chaoui. Pour terminer, il est à souligner que l'arabe parlé est moins courtisé dans la vallée de Oued Abdi 7% que dans celle de Oued Labioud 9%.

S'agissant, maintenant, de la répartition, de ces choix sur les γ rach; les Abdaouis et les Touabas viennent en tête dans le choix du chaoui comme première langue ou comme langue préférée 93%. Un résultat qui exprime, chez eux, un grand loyalisme envers le chaoui. Les B.Bouslimane et les Ighassiren occupent la tête de liste, quant au choix de l'anglais, avec 57%, des choix exprimés. Quant au choix du français les Touabas d'Arris enregistrent le plus haut taux soit 47% des suffrages enregistrés.

En définitive, l'examen des résultats montrent le poids important du chaoui chez les habitants du massif. A l'inverse, des djebailis des villes, chez qui la transmission du chaoui ne semble pas être favorisée par l'environnement, même si les parents déclarent le parler entre eux et à leurs enfants. Le choix du chaoui exprime un sentiment de loyalisme envers la langue, symbole de l'identité et de la filiation. Le choix de l'arabe scolaire et du français, langues de prestige et de promotion sociale, atteste d'une prise de conscience des enquêtés de l'importance fonctionnelle actuelle et des statuts prestigieux de ces langues, qu'ils souhaitent que leurs enfants apprennent et maîtrisent, pour qu'elles leur ouvrent, plus tard, des perspectives de promotion sociale.

6. Importance fonctionnelle des langues parlées

L'importance fonctionnelle d'une langue, dans une communauté plurilingue, ne dépend pas seulement de la place que lui reconnaissent les membres de cette communauté, dans la satisfaction des besoins de communication, dans le processus interactionnel, « *mais aussi de la place à laquelle la situent les usagers dans leur échelle des valeurs.* » (6)

Pour aborder le problème de l'importance fonctionnelle accordée par les enquêtés aux langues en présence, nous leur avons posé, d'abord, la question suivante :

Q : Quelle langue trouvez-vous indispensable à un algérien de connaître pour :

- *Communiquer aisément dans n'importe quelle région du pays ?*
- *Trouver du travail ?*
- *Faire une carrière politique ?*

7. Langue pour être à l'aise partout en Algérie

Les réponses, à la première question, font ressortir deux langues : la langue véhiculaire (l'arabe parlé) 57% et la langue vernaculaire le Tamazight (représentée dans ses différents parlers) 28% que les enquêtés présentent comme ayant une grande importance fonctionnelle, c'est-à-dire, des langues qui facilitent la communication, au niveau national. Ce sont ces deux langues, qui sont les plus citées, par tous les enquêtés, dans tout le massif.

Le français et l'arabe scolaire n'ont été cités que très peu, par les enquêtés, soit respectivement 15% et 10%. On sait pourtant à quel point les chaouis s'attachent à l'arabe scolaire, *langue du Coran et de la Sunna*. Mais on remarque qu'ici, ils ne lui accordent pas, sur le plan fonctionnel, de place importante, dans la facilitation de la communication.

Il s'agit donc de réponses, dirions-nous, plus au moins objectives, puisqu'on sait que la grande majorité des djebailis ne maîtrise pas le français et sont très attachés à l'arabe scolaire. Mais sur le plan fonctionnel, ces deux langues sont très peu attestées dans l'usage courant.

Quant au chaoui, il n'est pas choisi, comme un parler à part entière, mais comme inclus dans Tamazight, une langue qui n'existe pas comme telle, dans la réalité, puisqu'il ne s'agit que de variantes qu'on parle dans l'Aurès, en Kabylie, au Mزاب... Mais si on arrive, par l'intermédiaire de l'école à enseigner Tamazight, une langue qui serait commune et unifiée pour tous les berbères d'Algérie, elle pourrait, ce jour là, constituer une langue d'une importance fonctionnelle dans le pays, ou du moins dans les régions berbérophones.

A noter que si le français est considéré, par certains, comme langue fonctionnelle, c'est en raison de son statut institutionnel. En effet, le français est la seconde langue, voire parfois la première, dans l'administration et dans les secteurs économiques et financiers. Il est aussi la langue de l'enseignement des filières scientifiques et techniques, au supérieur.

Le français est également la langue, quasi-usuelle, des responsables, le président en tête, lors de leurs visites de terrain. Il est devenu ainsi une *lingua franca* de l'élite instruite et de la classe politique. Sa maîtrise permet d'appartenir à cette couche et d'entrer en contact avec elle. Néanmoins, son importance fonctionnelle connaît un handicap, du fait que la majeure partie de la population de notre enquête est, soit d'un niveau d'instruction très faible, soit de formation arabisée.

Pour conclure, nous dirions que pour entrer en interaction verbale, avec plus de gens, à travers le pays et à tous les niveaux, il doit falloir connaître l'arabe parlé et les parlers berbères. Pour la classe politique et l'administration en général, la maîtrise du français est plus que souhaitée, voire indispensable.

8. Les langues qu'il faudrait connaître pour trouver du travail

Pour s'enquérir sur les langues dont la maîtrise est nécessaire pour avoir un travail intéressant en Algérie, nous avons posé cette question :

Q : Quelle(s) langue(s) qu'un algérien doit connaître pour avoir un travail intéressant dans le secteur public ou privé?

En considérant les résultats obtenus, en réponse à cette question, à laquelle tous les enquêtés ont répondu, on constate que près de 67% ont choisi le français. Ce résultat semble logique, vu la fonction que joue cette langue, dans l'administration algérienne, en général (tous secteurs

Bilan et perspective

confondus). Ce sont, en effet, ces secteurs qui emploient le plus de cadres et de diplômés. C'est aussi, essentiellement, dans ses secteurs, que les emplois sont mieux rémunérés et mieux valorisés socialement.

L'utilité du français s'explique, aussi, par le fait que c'est la langue d'enseignement des disciplines techniques et scientifiques au supérieur ; lesquelles disciplines sont les plus demandées dans le domaine de l'emploi.

La seconde langue choisie est l'arabe scolaire 33%. Ce choix paraît également logique, car beaucoup de formations diplômantes se font dans cette langue (lettres, sciences humaines et sociales, sciences juridiques,...). Les concernés peuvent être employés dans les domaines de l'enseignement, de la justice, des affaires religieuses, lesquels secteurs sont tous, d'ailleurs, arabisés.

Il est à noter qu'aucune langue nationale usuelle n'a été citée, dans ce contexte. C'est un peu normal, du fait que les enquêtés pensent à la langue de travail ou à celle de leur formation. Les langues usuelles, ne sont ni l'une ni l'autre. Du coup, elles ne peuvent être choisies comme langues dont la maîtrise est indispensable, pour avoir un travail. Mais, dans la réalité, ces langues représentent deux moyens d'interaction verbale dans le milieu professionnel, elles peuvent être combinées avec la langue du travail. Le rôle de ces langues, même si il n'est pas, explicitement, souligné par les enquêtés ; il n'en demeure pas moins qu'il reste prépondérant dans le recrutement. D'abord les entretiens se font, selon les régions, dans un mélange de ces langues avec celles de l'école. Ensuite, dans la plupart des cas, on est recruté sur la base de ces langues: un berbérophone préfère recruter un berbérophone, un arabophone préfère un arabophone ; chose qu'on n'avoue pas, de peur d'être qualifié de tribaliste ou de régionaliste.

Un troisième groupe d'enquêtés n'a pas choisi de langue mais le diplôme. « *On n'est pas recruté parce qu'on maîtrise une langue mais parce qu'on est diplômé* ». La maîtrise de telle ou telle langue dépend, en partie de la langue de formation, tiennent-ils à souligner dans leurs réponses.

Il est vrai que depuis quelques années, on exige la maîtrise d'une langue étrangère: (français ou anglais et jamais l'arabe scolaire) et de l'outil informatique. Mais beaucoup de postulants ont été recrutés, sans qu'ils ne remplissent ces conditions ; ce n'est qu'après, qu'ils se rendent, personnellement, compte, de l'importance fonctionnelle de ces langues, dans leur vie professionnelle et qu'ils se trouvent contraints à s'y intéresser sérieusement.

Q : Dans quelle région du pays souhaiteriez-vous vivre ou travailler ?

Bilan et perspective

- *région chaouiophone ?*
- *région arabophone ?*
- *région kabylophone ?*
- *région mozabitoophone ?*
- *région targuiophone ?*

La première constatation qui se dégage, est que la région chaouiophone est la plus prisée 59%. Celles qui ne semblent pas du tout attirantes sont les régions du sud, c'est-à-dire, celles des Mozabites (3%) et des touaregs (2%). Entre la région arabophone et la région kabylophone, les enquêtés préfèrent la première (22%) contre (12%) pour la seconde.

La préférence accordée aux régions où travailler, le pays chaoui vient en tête des choix exprimés. Cela se comprend, pour de nombreux enquêtés, par le fait que chacun souhaite travailler près de chez soi, et non loin des siens pour des raisons d'ordre socio-économiques : crise de logements, obligations familiales,...

Le choix des régions arabophones s'explique aussi par la proximité relative de ces régions de leur territoire actuel. Les régions auxquelles ils pensent sont les principales villes (aujourd'hui arabisées) de l'Aurès c'est-à-dire, Batna, Biskra, Khenchela, et Oum El Bouaghi et aussi les villes voisines : Constantine et Sétif.

Quant au choix de la région des kabyles, qu'un nombre d'enquêtés avait choisi, il s'explique, d'une part, par le fait que ces individus sont, à la fois, des étudiants au département de langue et culture amazighes et/ou des militants du mouvement berbère, très fascinés par le mouvement revendicatif des kabyles. D'autre part, ils jugent qu'il est possible de trouver du travail après leurs études dans cette région, ce qui leur permettrait de s'y installer.

Les derniers choix portent sur les régions du Sahara, ce que nous expliquons d'abord par l'éloignement et aussi par la chaleur de l'été, dans ces régions, à laquelle les habitants des montagnes ne sont point habitués. Quant à la justification des ces choix, un nombre de nos interlocuteurs nous ont expliqué, au cours de nos entretiens, que dans ces régions on gagne plus d'argent que dans le Nord.

En conclusion, nous pouvons dire qu'on ne perçoit pas nettement de corrélation entre les préférences linguistiques et les préférences de lieu de travail. L'appartenance régionale est, certes, un facteur important, dans le choix de la région, dans laquelle on souhaiterait travailler, mais il y a

aussi le critère d'ordre socio-économique, qui détermine, également, les souhaits de la population d'enquête

9. Langue indispensable pour devenir un homme politique

Q : Quelle(s) langue(s) doit connaître un algérien pour faire une carrière politique ?

Une question que nous avons posée pour s'enquérir sur les langues que le locuteur, qui se propose de faire une carrière politique doit connaître. Près de 54% des enquêtés ont choisi l'arabe scolaire, qu'ils estiment indispensable à connaître. Ce qui paraît théoriquement un peu normal étant donné qu'elle est la langue nationale et officielle du pays. Mais cela semble, quelque peu, contradictoire avec les réponses données à la question précédente, qui préfèrent, plutôt, le français pour trouver un travail intéressant. Sachant aussi que, dans la réalité, il est tout à fait possible, d'être maire ou député, sans connaître, ni l'arabe scolaire ni le français. L'intervention peut être faite en arabe parlé ou même en chaoui, devant le public, pour le maire.

Un nombre important d'enquêtés a choisi le français. Partant de la conjoncture actuelle, où le président et les responsables, à haut niveau, ne rougissent pas en s'exprimant en français, lors de leurs visites de travail, à travers le pays, ou de leurs interventions à la T.V. ou sur les ondes de la radio. Leurs interventions ne se font, d'ailleurs, qu'en français et/ou dans l'arabe parlé, mais jamais dans l'arabe scolaire, qui, lui, est réservé aux discours officiels du président ou aux communiqués et aux correspondances à caractère officiel.

Le tamazight n'est pas cité, pour réussir une carrière politique, de même que l'arabe parlé. Pour le second, cela semble certainement une évidence. Chaque algérien d'un bon niveau d'instruction connaît, automatiquement, cette langue. Puis même s'il ne le maîtrise pas, cela ne suscite aucune gêne. Par contre, la maîtrise du français entraîne de l'estime et du respect pour la personne et le contraire n'engendre que l'inverse.

Il y a aussi des « sans réponses » que nous expliquons par le fait qu'ils ne sont pas intéressés par des carrières politiques, ou bien comme nous l'a confirmé un nombre d'enquêtés, aux cours de nos entretiens, « *on a pas forcément besoin d'avoir des connaissances linguistiques pour devenir un homme politique, mais de (connaître des personnalités)* ».

A travers les jugements de valeur de nos enquêtés, le français apparaît comme un important outil de promotion sociale. Il permet d'un côté, d'avoir un emploi important et de l'autre, il assure une certaine distanciation de supériorité à l'égard de l'élite arabisante.

Quant au choix de l'arabe scolaire, qui vient loin derrière le français, s'explique, à notre avis, par le fait que de nombreux diplômés, dans cette langue se trouvent au chômage. Ces derniers auraient, eux-mêmes, opté pour le français. Nous dirions que même ceux qui, parmi eux, ont de la chance de trouver du travail, notamment, dans les administrations (publiques ou privées) auraient fait autant, en découvrant à l'œuvre, l'importance de cette langue, dans le domaine professionnel. Les langues de l'usage courant (l'arabe parlé et les parlers berbères) se trouvent relégués, à ce niveau, au bas de l'échelle.

10. Les langues de grande diffusion dans le pays

L'importance fonctionnelle d'une langue, dans une communauté plurilingue, peut se mesurer, aussi, par l'importance numérique de ses sujets. Pour s'enquérir sur le nombre approximatif des locuteurs de chacune des langues usuelles, en Algérie, aux yeux des enquêtés, nous leur avons posé cette question :

Q : D'après vous quelle est la langue, parmi celles parlées en Algérie, qui a plus de locuteurs ? (c'est-à-dire parlée par le plus grand nombre de personnes)

Les réponses des enquêtés ont mis en tête l'arabe parlé 73% suivi de Tamazight (tous les parlers confondus) avec 27%. En l'absence de recensement démolinguistique, on peut dire que les réponses des enquêtés reflètent la réalité linguistique dans le pays. Ce qui est un peu normal, car ils n'ignorent pas que l'arabe parlé est la langue véhiculaire ou encore usuelle, dans toute l'Algérie et le Tamazight, avec ses différents parlers, représente la langue vernaculaire, dans les régions où il est pratiqué.

Toujours dans le même contexte, nous avons demandé aux enquêtés de classer par ordre d'importance numérique les parlers berbères d'Algérie.

Q : Classez les principaux parlers amazighs de l'Algérie (Chaoui, Kabyle, Mozabite, Touarègue) par ordre d'importance numérique ? Justifiez en quelques lignes ce classement.

En se basant, d'une part, sur la concentration démographique dans les aires de diffusion linguistique de chaque langue, d'autre part, sur certains facteurs qui favorisent ou, au contraire, limitent l'expansion de l'un ou de l'autre de ces parlers, les réponses des enquêtés classent en première position le Kabyle 36% suivi du touareg avec 27% et du mozabite avec 20% et en dernière position le chaoui avec seulement 17%.

Bilan et perspective

Les raisons de ce classement s'accordent, presque toutes, sur le fait que le kabyle est un parler dont la concentration démographique est plus importante, dans la région où il est pratiqué. Ses sujets ne cessent de le revendiquer et de le développer par tous les moyens (la chanson, la production écrite, l'enseignement...). S'ajoute à cela, le rôle de la diaspora kabyle qui transporte son parler, dans d'autres régions du pays, et dans l'émigration. Les raisons pour lesquelles, il se trouve que le kabyle est le parler le plus répandu, à travers toute l'Algérie.

Quant au touareg, les enquêtés s'accordent que c'est un parler que l'on pratique dans pas moins de cinq pays, et de par son isolement géographique, il se trouve loin des influences, notamment, de l'arabe et donc de l'arabisation de ses sujets.

Le mozabite, grâce à l'enfermement de cette société, sur elle-même, à son isolement géographique, et à son particularisme religieux, ne risque pas, aux yeux d'un nombre d'enquêtés, de disparition.

Contrairement au chaoui, qu'ils présentent, comme étant le plus menacé, aujourd'hui, sur son propre territoire, de disparition ou du déclin. Un phénomène provoqué par deux facteurs :

- l'incessante invasion de l'arabisation du pays chaoui, en raison de son ouverture à d'autres populations (notamment dans les villes et dans les plaines)
- manque de prise de conscience identitaire des chaouis, à l'instar des autres groupes berbérophones d'Algérie.

Du coup, le chaoui est considéré, numériquement, comme le moins parlé.

A la question précédente, nous avons ajouté deux autres, portant sur l'importance de la diffusion des différentes langues en présence, à travers le pays, et sur leur richesse linguistique, entendue surtout comme richesse lexicale. L'importance de cet aspect réside dans la capacité d'une langue d'exprimer des réalités nouvelles, qui surviennent dans la communauté où elle est parlée. Une autre caractéristique d'une langue, qui peut influencer sur la perception des membres d'une communauté plurilingue. Pour s'enquérir sur la richesse de ces langues, nous avons posé cette question :

Q : Quelle est, selon vous, la langue la plus riche parmi ces langues ?

Cette question soulèverait, peut être, à son tour d'autres questions : En quoi consisterait cette richesse ? Se fonderait-elle sur l'ensemble des structures d'une langue ou seulement sur le lexique, vu en termes de quantité de ses unités ?...Mais l'objectif, que nous assignons à cette question, n'est

pas d'obtenir un classement objectif de ces langues, selon leur richesse, mais plutôt de recueillir des impressions, naturellement, subjectives, sur lesquelles se fondent les jugements de valeurs, concernant telle ou telle langue, qui ne manquent pas d'importance, dans les études sociolinguistiques.

Beaucoup d'enquêtés ont placé en tête l'arabe scolaire 63%. Cette langue est réputée pour être la plus riche par son lexique. Elle est suivie du français avec 33%. Les langues usuelles sont les moins riches bien qu'elles soient utilisées dans la vie commune et répondent aux besoins communicatifs de la population d'enquête.

Certainement, parce que les enquêtés pensent que l'emprunt est un phénomène qui altère la richesse de la langue, en introduisant de nouveaux termes, qui n'ont pas d'origine dans cette langue. Parmi ces langues, la plus riche, pour les enquêtés, est l'arabe parlé. Il tire sa richesse de l'arabe moderne (son stock lexical). De toutes ces langues, Tamazight est présentée comme la moins riche.

11. Interprétations des données

Tout au long de cette section, nous avons essayé de rendre compte de la dynamique, qui peut s'exercer au niveau des représentations sociales, en relation avec les pratiques langagières, auprès de nos enquêtés. Nous avons constaté que les positionnements identitaires, tout comme, les représentations de référence sous-jacentes au discours des locuteurs, peuvent fluctuer.

Nous avons mené notre enquête en milieu rural, caractérisé par une homogénéité au niveau des provenances (les enquêtés sont issus de cette région et appartiennent à des γ rach installés de longue date dans le massif) et au niveau, du conservatisme linguistique, (ces γ rach sont tous berbérophones et transmettent leur langue, de génération en génération, à leurs descendants). Le choix des enquêtés n'obéit à aucun critère, pourvu qu'ils soient résidents dans le massif et issus des γ rach de la localité. Cette homogénéité sociale et linguistique correspond, parfaitement, pour notre cas, aux usages et aux attitudes linguistiques. En ce qui concerne les usages linguistiques, nos enquêtés, bien que leur connaissance de l'arabe soit bonne, s'accordent à 97% que la langue la plus utilisée, dans le massif, soit couramment le chaoui. Dans l'esprit des djebailis, le massif central, est le cadre naturel du chaoui (le parler). L'autre langue (l'arabe parlé) n'est utilisée que dans des circonstances, bien déterminées, (en ville et avec les non chaouiophones dans le massif). Quant aux attitudes, bien que bilingues, les enquêtés se considèrent d'abord chaouiophones. Le chaoui est un puissant symbole identitaire, pour les habitants du massif.

Bilan et perspective

De l'analyse des attitudes et des motivations qui les fondent, il se dégage que ces représentations sont en relation d'une part, avec la perception de l'ensemble qu'on a de la place et de l'importance fonctionnelle des langues en présence ; d'autre part, avec les facteurs socioculturels telle que l'image qu'on se fait des locuteurs de telle ou telle langue, le souci de l'authenticité, les croyances populaires à propos des langues, concernant, notamment, leur richesse ou leur pauvreté.

Dans le premier cas, c'est généralement l'arabe scolaire et le français qui sont préférés car ils permettent l'intégration dans l'élite instruite et ouvrent des perspectives de promotions sociales. A l'arabe scolaire, on reconnaît aussi son symbole de la souveraineté nationale et de l'identité arabo-musulmane. Au français, on associe le prestige social, l'acquisition du savoir et l'ouverture sur le monde extérieur « *moi je ne comprends pas le français, je ne regarde que les chaînes arabes* ».

Peu d'enquêtés le ressentent comme une séquelle du colonialisme. Les « arabo-islamistes » le considèrent « *comme un rival déloyal de l'arabe standard et comme le véhicule des valeurs de l'occident moderne, perçues comme aliénantes et dangereuses* ». (7)

Dans le second cas, on remarque que les langues de l'usage courant sont reléguées au bas de l'échelle. Elles sont, d'une part, considérées comme les langues les moins utiles pour l'ascension sociale, *les moins belles*, les moins développées et les plus pauvres, en parlant des aspects esthétique, culturel et richesse lexicale.

D'autre part, on accorde au chaoui un préjugé favorable, par loyalisme, chez la plupart des enquêtés. On lui reconnaît son caractère définitoire pour l'identité du djebaili. Les attitudes semblent contradictoires envers l'arabe parlé, auquel on reconnaît d'un côté son importance fonctionnelle, comme langue usuelle, dans tout le pays, et de l'autre, on a une mauvaise image de lui. On ne l'aime pas, en raison de mauvaises attitudes de ses locuteurs envers les enquêtés et leur lecte.

Ce sont ces mêmes considérations, qu'on remarque à la base des différentes prises de position, concernant la politique linguistique. Mais on y retrouve également le souci permanent de sauvegarder l'unité nationale qui, aux yeux de certains enquêtés, pourrait être menacée par d'éventuels conflits linguistiques, que susciteraient d'éventuels éveils de conscience linguistique.

Le choix des régions, dans lesquelles les enquêtés souhaiteraient travailler est surtout fonction des perspectives socio-économiques qu'offre chaque région.

Conclusion

La situation linguistique, en Algérie, est présentée comme complexe, par beaucoup d'enquêtés. La complexité de la situation, aux yeux de certains d'entre eux, s'explique, d'une part, par la variété des langues en présence, dont l'une se présente comme langue véhiculaire (l'arabe parlé) et les autres comme des vernaculaires (les parlers amazighs), dans certaines régions du pays. D'autre part, par l'imposition d'une langue, qui n'est point attestée dans l'usage courant, à la fois, comme langue nationale et officielle et comme langue d'enseignement. A celle-là s'ajoute le français, dont le statut officiel diffère de son statut réel, dans certains secteurs étatiques ou privées.

Une première considération, des résultats obtenus, fait ressortir trois catégories de problèmes interdépendants de la situation sociolinguistique en Algérie : problèmes sociopolitiques, problèmes psychopédagogiques et problèmes linguistiques et culturelles.

Le premier problème soulevé est le danger que représente le plurilinguisme pour l'unité nationale. Un problème, qui n'est pas perçu de la même façon par tous les enquêtés.

Pour certains, la multiplicité des langues, dans le pays, constitue un danger pour l'unité nationale et favorise le tribalisme et le régionalisme. Si chaque groupe linguistique, dans le pays, impose sa langue et tient à ce qu'elle soit, exclusivement, pratiquée dans sa région ; il n'y aurait pas, à leurs yeux, d'éclosion d'une conscience nationale, ce qui favoriserait, par conséquent, le renforcement de la conscience régionale et tribale au détriment de l'unité nationale. Ils préfèrent le statut quo de l'arabe moderne, comme langue nationale et officielle, bien qu'elle ne soit la langue maternelle d'aucun groupe linguistique. Leur seul argument est le fait qu'elle soit la langue du Coran et de la Sunna, c'est-à-dire, en quelque sorte « une langue sacrée » a-t-on relevé dans les réponses de certains enquêtés.

D'autres, au contraire, voient dans la multiplicité des langues, dans le paysage linguistique algérien, une richesse linguistique et culturelle qu'on devrait préserver, au même titre que la diversité des espèces végétales et animales. Ils considèrent l'imposition de l'arabe moderne, comme langue nationale et officielle, et aussi comme langue d'enseignement, comme *un coup de foudre*, très fort à la marginalisation des langues nationales usuelles, et à la *ghettoïsation* notamment des parlers berbères.

Avec l'exclusion de ces langues, que certains de nos enquêtés qualifient de « marginalisées », de l'école et des médias, ils les voient condamnées à disparaître, lentement. Leur disparition

entraîne, avec elle, la disparition « de notre patrimoine linguistique, culturel et identitaire » nous déclare un groupe de jeunes du mouvement berbère à T'kout.

La complexité de la situation linguistique entraîne, aussi, des problèmes, au niveau du système éducatif. Le problème commençait à se poser, sérieusement, après l'indépendance. Les premières voix qui avaient revendiqué la reconnaissance des langues usuelles furent celles Y. KATEB et de M. MAAMERI. Mais elles étaient restées sans écho. MAAMERI a assuré l'enseignement du kabyle, en dehors des heures de cours, à l'université d'Alger jusqu'au début des années soixante dix. Mais dans l'Aurès, l'enseignement du berbère n'a jamais été dispensé, en dehors de quelques associations du mouvement berbère, qui ont émergé vers la fin des années 80, dans le pays chaoui. Puis à partir de 1995, avec l'introduction de Tamazight dans le système éducatif, avec toutes les lacunes que comportait l'opération en elle-même.

Sur le plan culturel, pour près de 57% d'enquêtés, le plurilinguisme constitue une richesse culturelle et linguistique qu'il faudrait préserver et cultiver de manière rationnelle. Pour ce faire, ils suggèrent la création d'institutions dont le rôle serait justement de favoriser et d'encourager la production culturelle, dans les langues usuelles et de coordonner les activités visant à l'épanouissement et au développement de ces langues, en l'occurrence Tamazight et l'arabe parlé.

Au niveau linguistique, on cite le recours des langues usuelles aux emprunts, notamment, à l'arabe et au français ce qui altère, aux yeux de certains enquêtés, l'authenticité des langues emprunteuses. Ils déplorent leur pauvreté, qui les contraigne à emprunter pour pouvoir répondre aux besoins communicatifs quotidiens. Un nombre d'enquêtés souhaiterait la revalorisation de Tamazight et voir encouragé, tant matériellement, que moralement, ceux qui se consacrent à l'exaltation de Tamazight, par leur production poétique, littéraire, etc.

Notes

- (1) A. BENIT (2000) : « Pratiques et représentations linguistiques des locuteurs francophones de Bruxelles » in Thélème Revista Complutense de Estudios Franceses 2000 : 15 p. 190
- (2). Ibid. p. 191
- (3) ABOU NAPON (2000) : « Les représentations de la langue française à Ouagadougou » dans DUMONT P. éd. La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macro-sociolinguistique, S. 1. AUPELF. UREF. p.216
- (4) I. LEGLISE (2004) : Langues de frontières et langues d'immigration en Guyane française : Pratiques et attitudes d'enfants scolarisés en zone frontalière ; in GLOTTOPOL Revue en de sociolinguistique en ligne n° 4 juillet 2004 frontières des langues. . p.114

Bilan et perspective

- (5) F. LECONTE (1997) : La famille et les langues, une étude sociolinguistique de la 2^{ème} génération de l'immigration africaine dans l'agglomération rouennaise, l'Harmattan, Paris. p. 164
- (6) - H. SKIK (1976) : Le passage d'une langue à l'autre chez les tunisiens bilingues. Etudes sociolinguistiques in Revue Tunisiennes des sciences sociales, 45, p.146.
- (7) F. BENZAKOUR, Driss GAADI, Ambroise QUEFFELEC (2000) : Le français au Maroc, lexique et contacts de langues, Duculot, Bruxelles. p. 80

Chapitre II

Identité et conscience linguistiques

Introduction

Dans cette section, nous tentons d'étudier les normes d'usages linguistiques en milieu djebaili aussi bien dans le massif central de l'Aurès que dans les centres urbains que fréquentent régulièrement ces locuteurs. Nous essayons de relever quelques particularités sociolinguistiques du parler djebaili telles qu'elles sont perçues par ses locuteurs et par les chaouis des autres régions. Nous interrogeons, également, les rapports entre les langues et l'identité, en milieu djebaili. Nous examinons de quelle manière se révèlent leurs attitudes face à la langue. Nous verrons quelles limites donnent-ils à leur région et à l'image qu'ils se donnent d'eux-mêmes. Puis nous examinons comment ils s'identifient, par rapport aux autres, et comment ils présentent leur région en l'opposant aux autres régions.

Nous avons élaboré un guide d'entretien qui s'articule sur quatre axes. Le premier concerne l'identification du locuteur (son âge, son sexe, son niveau d'instruction, sa langue maternelle sa tribu et sa région). Le second axe se rapporte au *positionnement* du locuteur par rapport aux langues de son environnement. Le troisième s'intéresse à l'évaluation que fait le locuteur de sa propre façon de parler. Le dernier a pour objet l'évaluation de la manière de parler des autres.

Pour apporter des éléments de réponses à ce questionnement, nous avons adopté la méthode de questionnaire écrit et d'entretiens. Le questionnaire comporte trois types de questions : les unes concernent le parler des djebailis, les secondes se rapportent aux parlers des autres régions du pays chaoui, les dernières portent sur le parler des centres urbains. Nous avons enquêté dans le massif central, notre terrain d'étude, dans les centres urbains et dans d'autres régions du pays chaoui où l'on a rencontré des djebailis : (Kais, Toufana, Merouana, El Mdher).

Notre but, dans cette section, est, donc, de comprendre: *comment, les djebailis arrivent-ils à se situer par rapport aux autres? Quelles sont leurs attitudes envers les autres? Quelles sont les attitudes des autres envers eux? Comment les djebailis se représentent-ils leur parler, par rapport à ceux des autres régions du pays chaoui? Comment les autres se représentent la façon de parler des djebailis? Comment les enquêtés perçoivent-ils leur identification, celle des autres et du lieu où ils vivent? Quelle forme prend l'imaginaire linguistique, dans le discours épilinguistique des enquêtés? Dans quelle mesure, considère-t-on que le rapport du sujet, à son parler, est corollaire d'un acte de l'identité?*

La méthode adoptée s'inspire de l'analyse thématique, qui consiste à découper le corpus épilinguistique, transversalement, pour dégager différents thèmes abordés par les enquêtés, dans

leurs discours. Chaque thème est défini par une grille d'analyse élaborée empiriquement. Une fois les thèmes définis, on procède à leur classement, dans les rubriques de la grille d'analyse.

L'objectif de cette approche se résume à relever les différentes formes, sous lesquelles, le même thème apparaît d'un sujet à l'autre. L'analyse de ces thèmes s'inscrit dans une approche théorique globale de sociolinguistique, laquelle approche est fondée sur l'analyse des données recueillies « *sur les représentations que se font les locuteurs de leur identification de la communauté à laquelle ils appartiennent et de leur différenciation, par rapport aux autres.* » (1) Les discours épilinguistiques « *retracent la fiction que se font les sujets de leur lecte et du lecte des autres et constituent un point d'aboutissement des normes fictives.* » (2)

L'analyse des discours épilinguistiques des enquêtés nous a permis de rendre compte de la relation des locuteurs avec les langues en présence et avec leurs pratiques langagières. Ceci nous a conduit à parler de l'individuation linguistique des djebailis. Le concept d'*'individuation linguistique* » est, pour rappel, employé pour la première fois, en 1974, par J.P. MARCELLESI et B. GARDIN dans leur ouvrage « Introduction à la sociolinguistique. » Ce concept vise à rendre compte de « *l'ensemble des processus par lesquels un groupe social acquiert un certain nombre de particularités de discours qui peuvent permettre de reconnaître, sauf masquage ou simulation, un membre de ce groupe.* » (3) Il définit le groupe social comme une unité collective, réelle, fondée sur une activité linguistique commune. Cette activité s'exerce par les membres du groupe de façon volontaire ou involontaire, consciente ou inconsciente, explicite ou non explicite. Elle se manifeste à travers un certain nombre de particularités de discours. Ces particularités discursives peuvent concerner les unités phoniques, les unités lexicales et les structures syntaxiques. C'est à travers ces particularités que les groupes sociaux s'identifient et se distinguent des autres entre eux.

La méthode proposée pour étudier les formes discursives consiste à dégager par la confrontation de deux corpus, que nous avons recueillis auprès des locuteurs djebailis et des non djebailis, des unités soumises à un certain nombre de critères.

Les djebailis constituent, aux yeux des chaouis des autres régions, un groupe social linguistiquement caractérisé et géographiquement spatialisé. Cela leur confère « *une identité sociale et linguistique propre sur la base de laquelle s'élaborent et se structurent les formes de leurs motivations linguistiques.* » (4)

Pour parler de l'identité, il convient de commencer d'abord par définir ce qu'on entend par ce terme. L'identité existe à proportion de la prise de conscience de son existence et de sa différence de l'autre. C'est en percevant que l'autre est différent de soi que naît la prise de conscience

identitaire d'être ce que l'autre n'est pas. P. CHARAUDEAU que « Dès lors, la conscience de soi existe à proportion de la conscience que l'on a de l'existence de l'autre. Plus cette conscience de l'autre est forte, plus fortement se construit la conscience identitaire de soi. Il s'agit là de ce que l'on appelle le principe d'altérité. »(5) « Le concept d'identité écrit R. BORBALAN ne peut se séparer du concept d'altérité. Le groupe et / ou l'individu s'identifient à travers et à l'encontre des autres groupes différents. »(6) Le même auteur ajoute que « le concept de l'identité se présente sous deux formes contradictoires : l'identique et le distinct. L'identité du groupe ou de l'individu englobe ce qui est identique aux membres de ce groupe (unité) et tout ce qui permet de les distinguer des autres. »(7)

L'identité se construit et se transforme, donc, tout au long de l'existence, sur un double processus d'identification-différenciation. « Un individu appartient généralement à différents groupes que ce soit de façon simultanée, à une période bien précise ou à des moments différents de sa vie. »(8). La conscience d'appartenir à une collectivité n'émerge que face à d'autres collectivités ressenties comme étrangères desquelles on cherche à se différencier sous l'influence d'autrui. « Ce qui détermine l'appartenance d'une personne à un groupe donné, note Amine. MAALOUF, c'est essentiellement l'influence d'autrui. »(9) L'influence de devoir être ou de faire, et l'influence d'interdire d'être ou de faire. Ce sont, en effet, ces influences qui tracent les contours de la personnalité de l'individu et forment ses comportements et ses opinions.

La nation, à travers le monde, apparaît, aujourd'hui, comme le support privilégié d'un sentiment d'identité et de solidarité collective; ce qui n'exclut pas, pour autant, la présence, au sein d'une même nation, d'autres niveaux d'appartenance (ethnique, régionale, linguistique, religieuse...). Mais dès qu'une seule appartenance est touchée, c'est toute la personne qui vibre. Une vibration qui se traduit dans la dynamique complexe entre forces d'assimilation et forces de différenciation. La réaction peut être violente ou latente, selon les circonstances.

Chaque être humain, tout au long de son existence, appartient à plusieurs groupes sociaux et possède de nombreuses identités sociales. Mais « l'identité ne se compartimente pas », écrit MAALOUF qui va même jusqu'à considérer que « réduire l'identité à une seule appartenance installe les hommes dans une attitude partielle, sectaire, intolérante, dominatrice, quelquefois suicidaire et les transforme, bien souvent, en tueurs ou en partisans des tueurs. »(10) « Chacun de nous, tient-il à souligner, un peu plus loin, devrait être encouragé à assumer sa propre diversité, à concevoir son identité comme étant la somme de ses diverses appartenances, au lieu de la confondre avec une seule, érigée en appartenance suprême, et en instrument d'exclusion, parfois en instrument de guerre. »(11)

1. Consciences des normes d'usages linguistiques

Bilan et perspective

Pour s'enquérir sur les normes d'usages linguistiques, en milieu des djebailis, nous avons posé, à nos enquêtés, un certain nombre de questions, à travers lesquelles nous voulions découvrir si les enquêtés ont une conscience claire des normes d'usages linguistiques, et comment ils trouvaient les transgressions de ces normes.

Partant du fait qu'un locuteur « compétent » est celui qui utilise le répertoire des langues de sa communauté, et qui a la capacité de se conformer aux contraintes des normes d'usages linguistiques, et de juger autrui, selon ces contraintes, ou d'apprécier un jugement d'autrui sous cet angle ; nous avons posé trois questions pour avoir une idée claire, sur les normes d'usages linguistiques, des enquêtés et nous aider à mieux comprendre la situation.

Ces questions cherchent, aussi, à connaître les réactions des enquêtés, vis-à-vis, de certains djebailis qui parlent l'arabe au village, en famille. La première concerne, justement, la transgression des normes d'usages. Elle porte seulement sur l'arabe parlé, parce qu'il se trouve que, dans la réalité, nous l'avons vu, plus haut, c'est la seule langue qui dispute le terrain au chaoui, notamment, dans les centres urbains. Il est vrai que ni l'un, ni l'autre n'a le droit de cité dans les institutions officielles (l'école, les médias...). Les deux autres questions se rapportent à l'usage linguistique préféré dans le massif central.

Q : Comment voyez-vous les « djebailis » qui parlent souvent l'arabe au village ?

Q : Accepteriez-vous qu'on parle l'arabe dans toute la région des « djebailis » ?

Q : Quelle langue préférez-vous qu'on parle dans votre région ?

Les réponses à ces questions se répartissent en deux positions : La première trouve anormale qu'un djebaili parle, souvent, dans le massif, l'arabe et l'apprenne à ses enfants, dans un milieu entièrement berbérophone. Ils les considèrent comme étant des « *sans personnalités* », « *des complexés* » pour reprendre certaines expressions qui reviennent dans les réponses des enquêtés. « *C'est un isolement linguistique* », écrit un autre.

Pour la seconde, cela est sans importance, étant donné que l'ensemble des habitants parlent en chaoui et que même leurs enfants, auxquels ils ont appris l'arabe, ne parlent que le chaoui avec leurs camarades, qui les traitent de la « tchichi » et cela les humilie.

La réponse à la deuxième question, concernant la langue préférée ; souligne, à l'unanimité, le chaoui, sans conteste, dans tous les domaines de la vie. Quant à la pratique de l'arabe, les enquêtés

ne se donnent favorables qu'avec les étrangers non chaouiophones, récemment, installés ou de passage dans le massif.

Quelle langue préférez-vous que les djebailis parlent dans le massif ? Pourquoi ?

Dans quelles conditions accepteriez-vous qu'on parle l'arabe dans cette région ?

Les réponses à ces deux questions montrent que les enquêtés sont conscients des normes d'usage des langues, dans le massif, et de la violation de ces normes. On peut synthétiser leurs réactions face à ces normes, comme suit : seul, dans le massif, le chaoui doit régner en langue dominante dans l'usage courant. Ce constat doit être nuancé en fonction des interlocuteurs : chaouiophones ~ non chaouiophones, avec qui l'usage de l'arabe parlé est toléré.

Notons également, nous l'avons souligné plus haut, que les normes d'usage ne sont pas seulement fonction des variables sociales, mais aussi de la compétence/incompétence linguistique des locuteurs. Ces normes ne cessent d'évoluer. Elles peuvent être transgressées.

Pour les djebailis, le moyen de communication, le plus naturel, entre eux, est le chaoui. Ils n'imaginent pas qu'il puisse en être autrement. Pour beaucoup, d'entre eux la pratique du chaoui est un habitus psychologique issu d'habitudes langagières que l'individu porte en lui. La langue, pour eux, tout comme pour les sociétés à tradition orale, est avant tout parole, c'est à dire, communication avec présence effective d'un interlocuteur. «*On ne peut séparer le chaoui (parler) du djebaili*», un bijoutier de Batna. «*Un djebaili qui ne parle pas chaoui ou qui ne le comprend pas n'est pas un vrai djebaili*» un jeune Abdaoui de Chir. Ou encore «*Il n'y a rien de plus authentique, de plus véritable et profondément djebaili, pour un habitant du massif, que de parler chaoui*» (un militant berbère d'Arris). GAL suppose, à ce sujet, que «*l'utilisation d'une langue est toujours liée, en tant que partie constitutive de l'autoreprésentation du locuteur, à son identité sociale (...) Cette autoreprésentation du locuteur se constitue, dans le contact social, des personnes avec lesquelles, il entre, le plus fréquemment, en interaction.*» (12)

Dans l'esprit de nombreux djebailis, il est clair, que l'arabe parlé n'est qu'un moyen de communication, qu'ils utilisent pour communiquer, dans les centres urbains, avec les non chaouiophones, et ce, sans considération valorisante aucune, de quel ordre qu'elle soit... «*Entre nous et chez nous nous, on ne parle que le chaoui. Avec ceux qu'on ne connaît pas, on utilise l'arabe.*»

Le sous emploi du chaoui, que l'on constate, en milieu de certains enfants djebailis, dans les villes de la région, ne doit pas être interprété seulement par «*des difficultés d'expression réelles ou représentées, ni lié à une maîtrise insuffisante du système linguistique*» (13) mais aussi aux restrictions de situations d'usage de cette langue. L'usage de l'arabe parlé prédomine, largement, dans les centres

urbains. « Ces difficultés et insuffisances qui existent sont, sans doute, d'abord, le fait de l'absence de situations d'utilisation du langage. » (14)

C'est donc pour des raisons d'absence, ou, dirions-nous, de restrictions de situations d'utilisation fréquente du chaoui, dans leur environnement, et non uniquement pour des raisons d'incompétence linguistique, que les enfants djebailis des villes manquent d'occasion de mise en fonctionnement de leurs acquis linguistiques, ce qui pourrait, naturellement, à la longue, entraîner, ou être à l'origine, à long ou à court terme, de la régression, voire de la disparition du chaoui, dans leur milieu. Une langue que l'on ne pratique pas, régulièrement est menacée de régression et de disparition progressives.

C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, dans les centres urbains, certains grands-parents, parmi nos enquêtés, se plaignent du déclin du chaoui, chez leurs petits enfants, que ces derniers n'amputent qu'aux pratiques linguistiques quotidiennes de leur environnement d'où est exclu ou presque le chaoui. Mais aucun, d'entre eux, ne fait allusion, dans nos entretiens, au complexe linguistique ni à la dévalorisation du chaoui, comme facteur de ce déclin. Deux termes qui s'impliquent mutuellement dans la plupart des cas. « Le complexe linguistique correspond à la dévalorisation de sa propre variété et à la valorisation d'une autre à sa place (...) le complexe linguistique peut entraîner l'instabilité et l'insécurité linguistique évaluatives en zones de contact des langues ; en milieu urbain, le plus souvent. » (15)

2. Individuation linguistique

Les chaouis, des autres régions, (73% de l'échantillon) trouvent le parler des djebails, différent des autres parlers de l'Aurès. Ils lui reconnaissent la pureté et l'authenticité.

« hutlakt nsen heqreb haqbaylit » « Leur chaoui est proche du kabyle »

« Ijbbayliyyen am leqbayel di jarasen ttulayen eks n tcawit » « Les djebailis sont comme les kabyles, entre eux, ils ne parlent que le chaoui »

« Zerrben di hulayt » « ils parlent très vite ».

« hutlayt n yejbayliyyen (parler des djebailis.

Hutlayt n wedrar (parler des montagnes)

hcawit n sseh (vrai chaoui).

Hcawit n sseh d ta n warris (le vrai chaoui est celui d'Arris.

Les djebailis sont conscients de la démarcation et du particularisme de leur parler

Bilan et perspective

« *hutlakkt n yecwarɣiyyen* » (parler des habitant des plaines ou encore

« *hutlakt n leɣrac* (parler des aarach)

« *neccni nettutlay milih hcawit* » (on parle bien chaoui / *nehni rezzen hcawit* (eux ils déforment le chaoui)

« *hutlakt n ccwareɣ* » (parler des plaines)

« *hcawit nsen ɣwej* » (leur chaoui est tordu

Il est à souligner que ces commentaires sont descriptifs. La description s'accompagne de dénominations et d'appréciations valorisantes ou dévalorisantes. Leur analyse, au niveau des dénominations, permet de voir ce que recouvre le terme « chaoui », par lequel, ils désignent à la fois le parler et le sujet parlant. Il permet aussi de poser que les dénominations sont hiérarchisées, quand il désigne le parler. L'attribution de valeurs positives ou négatives fait référence à des critères sociolinguistiques et géolinguistiques : *Hcawit n sseh d ta n warris* « le vrai chaoui est celui d'Arris », ou encore « *ijbayliyyen ttutlan xir nnev hcawit* » « les djebailis parlent mieux que nous le chaoui ». Il y a aussi, à l'opposé, des propos porteurs de dévalorisation, comme « le chaoui tordu, déformé, incorrect... » que nous avons recueillis, dans le discours des djebailis, pour juger les autres parlers.

La démarcation du parler des djebailis et de leur façon de parler, existent, dans la conscience collective de ces deniers et dans celle des chaouis des autres régions. Le parler des djebailis apparaît, ici, comme un parler de référence. La référence à Arris ne renvoie pas, ici, à l'importance économique ou administrative de cette ville, mais, plutôt, à l'importance linguistique et culturelle de cette région.

Les djebailis situent leurs parlers, en faisant deux types de références. Ces références sont sous-tendues par deux tendances contradictoires : la tendance à l'homogénéisation et la tendance à l'hétérogénéisation. Par homogénéisation (16), il faut entendre la tendance dans laquelle une *seule langue* est valorisée dans le rapport à certains traits épilinguistiques comme la pureté et l'origine. Au sein de cette tendance, il y a *exclusion de l'autre et de sa langue* et confirmation de *l'unicité* et de *la singularité* du soi. Par hétérogénéisation, nous entendons la tendance qui privilégie *la pluralité des langues*, la mobilité des frontières entre elles et par conséquent *l'inclusion de l'autre et de sa langue*.

La première est une référence externe. Elle oppose les populations chaouiophones aux populations arabophones. L'opposition se situe, principalement, au niveau de la

langue d'usage, dans les deux camps : le chaoui dans le premier cas, l'arabe dans le second. « *Les langues, écrit M. BYRAM, sont des symboles d'identité ; elles sont utilisées par leurs locuteurs pour marquer leurs identités.* » (17)

Les djebailis sont conscients de cette distinction linguistique. On peut relever, d'ailleurs, dans leur discours, des propos où la ligne de clivage est nettement marquée :

« *Beskert d tamurt n waḡraben* » (*Biskra est le pays des arabes*)

« *di hbbatent ttutlayen haḡrabet* » (*A Batna, ils parlent l'arabe*).

« *ca useggwas hekker jar icawiyyen d waḡraben di beskert* »

« *Tulga d tamurt n warḡaben* » (*Tolga est la terre des arabes*)

Cette opposition est de tendance homogénéisante. Elle subdivise l'Aurès en deux zones, linguistiquement, distinctes : zone arabophone et zone chaouiophone. A chacune son territoire : l'arabe dans les villes et dans les terres des ḡrach arabophones. Le chaoui dans les milieux ruraux des ḡrach chaouiophones.

Notons que les chaouis des villes, même s'ils s'expriment souvent en arabe, reconnaissent qu'ils sont berbères. Le critère de langue semble, à leurs yeux, sans grande importance, quant à la filiation de l'individu. Nous avons relevé dans nos entretiens des propos du type :

« *Hna ccawiyya rusna xcan* » (*nous les chaouis nos têtes sont dures*)

« *ccawiyya n taḡna huma lexxrin* » (*nos chaouis sont les derniers*)

Nous avons relevé aussi :

« *hna leḡreb dima hakka* » (*nous les arabes, on est toujours comme ça*)

« *aḡraben nnev...* » (*nos arabes...*)

Cela peut sembler, au premier abord, un peu curieux, voire paradoxal : de se proclamer à la fois arabe et berbère. Mais en fait, dans le pays chaoui, certainement, comme dans beaucoup de régions berbérophones, ces deux termes (arabe ~ berbère) ne s'opposent pas, forcément, toujours.

« *necni d aḡraben neqqar la ilaha illa LLah Muhamed rasul LLah* » (*nous sommes des arabes, nous disons : il n'y a de dieu qu'Allah et Mouhamed est l'envoyé d'Allah*)

Cette phrase, à connotation religieuse, confond « arabité » et « islamité ». L'arabe est ici synonyme de musulman. Il n'y a donc pas de distinction à ce niveau entre « chaoui » et « arabe ».

Bilan et perspective

Ce diptyque identitaire est hérité de l'époque coloniale. « *La situation, à l'époque, a dû être simple dans la mesure où le colonisateur était interprété comme chrétien, au plan religieux, et français au plan linguistique ; il ne manquait plus que de mettre en place les éléments d'oppositions constitués pour les algériens par la religion islamique et la langue arabe, dont le prestige est, au moins, égal aux symboles de l'identification qu'invoquerait les premiers cités* ». (18) A cette époque, il était alors légitime de se proclamer arabe et musulman.

La distinction, entre arabophones et chaouiophones a certes toujours existé dans le massif central de l'Aurès. Elle est perçue comme une démarcation tribale souvent conflictuelle, mais pas au point d'en faire une revendication identitaire massive. Ce n'est qu'à partir de quelques années après l'indépendance, avec l'exode rural et la scolarisation massive, que ce phénomène a commencé à prendre de l'ampleur et à revêtir un caractère revendicatif. Les contacts directs et permanents des chaouiophones avec les arabophones ou les berbères arabisés, dans les villes, ont fini par engendrer des conflits quasi-permanents entre les deux protagonistes, allant parfois, même jusqu'à déclencher de graves incidents, notamment, à Biskra.

En effet, c'est dans les régions limitrophes que ce mouvement a, d'abord, pris naissance vers la fin des années soixante et début des années soixante dix; dans la commune de M'chounèche, plus précisément, située dans l'Aurès méridional. Les écoliers de ce village, pour poursuivre leurs études moyennes et secondaires, étaient contraints à partir en pension à Biskra, où se trouvaient le collège et le lycée. Ces écoliers ne maîtrisaient pas encore l'arabe parlé. Leurs collègues, « les beskris », se moquaient, aussi bien, dans les rues que dans les établissements scolaires, de leur façon de parler l'arabe et de s'exprimer en chaoui entre eux. Et cela humiliaient beaucoup ces jeunes villageois.

Ces humiliations allaient souvent, selon un nombre de nos enquêtés, qui avaient vécu cette époque là, jusqu'aux agressions physiques. Devant de telles situations, les jeunes lycéens et collégiens s'étaient organisés en groupuscules, dans un premier temps, pour se défendre. Mais en voyant leur nombre renforcé par des adultes (ouvriers, commerçants, chômeurs...), ils étaient passés à l'offensif, aussi bien, verbal que physique. « *Nous parlions chaoui publiquement, parfois juste pour provoquer les arabophones* ».

De retour dans leurs villages, pendant les vacances, pour se distraire, ils activaient dans le cadre de l'UNJA. Ils organisaient des soirées : des concerts de chant, des sketches et des pièces théâtrales en chaoui. Les thèmes préférés de ces activités étaient, principalement, les problèmes sociaux, culturels et dans une certaine mesure, mais de façon très symbolique, la revendication identitaire.

Bilan et perspective

C'est ainsi que fut constituée, clandestinement, dans l'Aurès méridional, la première cellule de militants du mouvement berbère, regroupant, en particulier, des collégiens, des lycéens et plus tard des étudiants et même des ouvriers. De Mchounèche, ce mouvement avait commencé à se propager dans le massif central d'abord dans la vallée de Oued Labiod: T'kout, Ghassira, Arris... Puis petit à petit, mais, timidement, dans tout le pays chaoui.

Il fallait attendre la décennie 80/90, pour apercevoir, visiblement, la dimension paradoxale qu'a prise ce mouvement dans la région, traduite, notamment, par l'épanouissement de la chanson chaouie moderne et la création d'associations culturelles berbères, qui poussaient comme des champignons à travers tout l'Aurès, à tel point qu'il n'y avait pas un village qui n'avait pas, au moins, une association.

Aujourd'hui, ce mouvement enregistre du recul à tous les niveaux : les associations ont presque toutes disparu, les activistes se sont éclipsés, la chanson vit une décadence.

La seconde référence est, plutôt, interne. Elle est de tendance hétérogénéisante. Elle oppose, d'une part, les parlers du massif central (que l'on présente comme un parler unique : le parler des djebailis) à ceux du reste du pays chaouia, que les djebailis appellent : « **hcawit n leɣrac** » (le chaoui des ɣrachs) ou encore « **hcawit n yecwarɣiyyen** » (le chaoui des habitants des plaines) ; et d'autre part, les parlers du massif entre eux.

Les parlers des autres régions sont considérés par les djebailis comme « *déformés, incorrects, tordus* ».

« **nehni rezzen hcawit** » (*eux, ils déforment le chaoui*)

ou encore

« **hcawit nnsen ɣwej** » (*leur chaoui est tordu*).

On peut relever aussi dans les propos de nos enquêtés :

leɣrac ud ssinen ca ad utlayen hcawit xyar » (*les aarach ne parlent pas bien le chaou*).

Ou encore

« **Hutlakt n yejbjayliyyen xir n tutlakt n leɣrac** » (*le parler des djebailis est le meilleur*)

Cette distinction linguistique subdivise le pays chaoui en deux zones : le massif central d'une part et le reste du pays chaoui d'autre part. Les enquêtés djebailis expriment en ces termes cette opposition : adrar ~ ccareɣ **ou encore** ijbbayliyyen ~ icwarɣiyyen. Cette subdivision est renforcée

par l'aspect géographique, qui constitue une frontière naturelle et sépare le massif de l'Aurès du reste du pays chaoui.

Les djebailis sont conscients de la distinction linguistique entre les deux zones : **hutlakt n yejbjayliyyen** ~ **hutlakt n leɣrac** » ou encore « **hcawit n yecwarɣiyyen** » et de la distinction géographique : **ccarɣ** ~ **adrar**. On se définit, à ce niveau, comme « **ijbayliyyen** » (habitants des montagnes) par opposition aux autres ɣrac que les djebailis appellent, en règle générale, « **icwarɣiyyen** » (habitants des plaines).

Ensuite, elle établit la différence entre les différents parlers des ɣrac du massif et permet de se définir en fonction de ces parlers et de s'affilier à tel ou tel ɣarc. Cette distinction n'a lieu que dans le territoire des djebailis. En dehors du massif, les djebailis considèrent cette distinction comme un trait définitoire et unificateur. On ne parle d'ailleurs, dans ce cas, que d'un seul parler « **hutlakt n yejbjayliyyen** » (le parler des djebailis). Mais, dans tous les cas de figure, « *l'important est de ne pas être comme ceux dont on veut être différent pour être soi* ». (19)

Les données évaluatives exprimées sont déclinées sous deux formes : évaluation de soi et évaluation des autres. Celles qui opposent le parler des djebailis aux autres parlers chaouis, sont porteuses de jugements de valeur. Dévalorisantes et dépréciatives quand il s'agit des autres parlers chaouis : « **hcawit nnsen ɣwej** » (leur chaoui est tordu) ou encore « **nehni rezzen hcawit** » (eux, ils déforment le chaoui). Valorisantes quand il est question du parler des djebailis « **hcawit n sseh** » (le vrai chaoui).

Pour les djebailis, leur parler constitue la norme et la référence, pour les autres parlers de l'Aurès. Ils ne cachent pas, à ce niveau, leur sentiment de supériorité linguistique, quand ils présentent leur parler, comme étant le plus pur, le plus correct. Leurs propos témoignent aussi d'une certaine fierté linguistique. Les djebailis vont, même, jusqu'à s'identifier en se référant à ces différences linguistiques

La valorisation du parler des djebailis semble partagée même avec les chaouis des autres régions de l'Aurès « **ma texsed hcawit tashihet ruh Arris** » (si tu veux le vrai chaoui vas à Arris), nous déclare un vieux de Hidoussa, dans le Belzma (Aurès occidental). Par Arris on entend, ici, tout le territoire des djebailis. De pareils propos, concernant la valorisation du parler des habitants du massif de l'Aurès, ont été rapportés, bien avant nous, il y a de cela un peu plus de quinze ans, par F. DIELMAN : « *La majorité des interviewés reconnaissent que le chaoui se parle mieux au cœur du massif.* » ou encore : « *Le massif est le centre de la langue chaouie là où la langue devrait être parlée le mieux.* » (20)

Bilan et perspective

Ces deux formes (valorisantes/ dévalorisantes) ne concernent que le lecte de notre population d'enquête et ceux des autres régions du pays chaoui. Le parler des centres urbains est considéré comme moyen de communication avec les non chaouiophones, sans valorisation aucune.

La valorisation / la dévalorisation peut exprimer le sentiment de sécurité ou d'insécurité linguistique. La valorisation serait, ici, synonyme de sécurité linguistique et la dévalorisation ne serait-elle pas symptôme d'insécurité linguistique ? *« L'état de sécurité linguistique (...) caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratiques linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes ».* (21)

La valorisation reflète aussi la légitimité linguistique détenue par les sujets de l'enquête. Cette légitimité est perçue par nos enquêtés, à travers, le rapport montagne / plaine, massif central/ autres régions du pays chaoui, *ijbayliyyen / icwarçiyen* ... Le massif central représente la norme, et partant favorise une certaine sécurité linguistique. Cette attitude se répercute sur la manière, dont les sujets de l'enquête s'identifient et identifient les autres. Notre population d'enquête semble vivre une certaine fierté linguistique et identitaire, qui se manifeste dans leurs discours épilinguistiques.

La sécurité / l'insécurité linguistique peut résulter de l'influence de l'environnement sur le locuteur. Cette influence peut susciter des réactions passives ou actives, violentes ou pacifiques de la part des locuteurs. Lesquelles réactions peuvent être déterminantes, dans la production de leurs représentations linguistiques, qui pourraient être négatives ou positives, appréciatives ou dépréciatives. (22)

Les deux mécanismes « fréquence d'une langue dans les interactions verbales » et « absence ou présence d'insécurité linguistique » sont étroitement liés. La fréquence d'une langue dans les interactions verbales dépend de la fonctionnalité de cette langue, dans ces interactions et de son degré de maîtrise par ses sujets. Le sentiment de sécurité ou d'insécurité linguistique peut être exprimé par le rapport qu'on entretient avec sa langue, en termes de satisfaction ou d'insatisfaction du degré de maîtrise, dans cette langue. Il se traduit aussi par l'auto-évaluation explicite de la compétence linguistique.

Ainsi, ceux qui déclarent utiliser le chaoui « bien » et « souvent » aussi bien en « ville » qu'à la « campagne », comme l'attestent les réponses, concernant l'auto-évaluation que nous avons obtenues à la question portant sur le degré de maîtrise du chaoui et de sa fréquence d'usage: «très bien » ou « bien » et « fréquemment » ou « souvent », ils manifestent une forte sécurité linguistique. Il s'agit là de djebailis résidents en permanence dans le massif.

Ceux qui déclarent n'utiliser le chaoui qu'occasionnellement, et ce dans des cercles très restreints (en famille, intra-groupe...) comme le montrent les réponses « un peu » ou « mal » et « rarement » ou « jamais » font preuve plutôt d'insécurité linguistique. Il est question, principalement, de djebailis installés dans les villes. Le sentiment d'insécurité se manifeste chez les enfants djebailis des villes, qui, sous l'effet de cascade dans l'apprentissage de la langue maternelle, parlent le chaoui, moins bien que leurs parents et l'utilisent moins souvent qu'eux (ils ne l'utilisent qu'avec les grands-parents et leurs mères). Apprendre et parler la langue de l'autre au détriment de la sienne c'est perdre ou mettre en péril de disparition sa propre langue. Pour certains de nos jeunes locuteurs citadins, le mélange des deux codes, est aussi source d'insécurité linguistique.

Mais, si ces enfants se rendent souvent dans le massif, comme c'est le cas d'un grand nombre d'entre eux, ils finissent par améliorer leur connaissance en chaoui. *« La langue du groupe mise en latence (...) est réactualisée plus tard avec le jeune citadin lors des contacts renouvelés avec le terroir et la famille d'origine ».* (23)

Les djebailis constituent, aux yeux des chaouis des autres régions, une entité linguistique distincte. Cette unité semble confirmée, d'un côté, par la frontière linguistique qui se traduit par la différence des parlers des djebailis vis-à-vis, des autres parlers chaouis de l'Aurès, et par l'homogénéité des parlers du massif, qui s'exprime dans la parfaite intercompréhension entre les habitants de l'ex daïra d'Arris. De l'autre, par la frontière naturelle, qui consiste dans la distinction géographique des deux régions en question. En effet si l'on considère le cadre physique du groupe social que nous étudions, on constate qu'il fait l'objet d'une ségrégation spatiale: montagnes/plaines.

Au cours de nos entretiens, sur le même sujet, aussi bien à Batna qu'à Khenchela, avec des étudiants chaouis non originaires du massif, nous avons constaté, qu'aux yeux de ces derniers ; Arris est une région plus conservatrice sur les plans linguistique et culturelle que les autres contrées du pays chaoui. Nous leur avons demandé comment ils qualifiaient les habitants de cette région. Leur réponse était à l'unanimité « *ijbayliyyen* ». Nous leur avons demandé aussi de relever quelques traits distinctifs du parler djebaili, car *« certains usages semblent pouvoir être interprétés comme des marqueurs sociaux. »* et ce *« en raison du rôle qu'ils jouent dans la nomination des mêmes et des autres, et donc dans les relations intragroupes et intergroupes. »*(24)

L'analyse contrastive est l'une des exigences méthodologiques de la théorie de l'individuation linguistique. La comparaison peut se faire entre deux ou plusieurs séries d'énoncés spécifiques soit à un groupe, mais à des périodes différentes, soit à deux groupes différents mais au cours de la

même période. Elle permet alors de mettre en évidence les formes linguistiques que peut prendre l'individuation.

Les étudiants devaient identifier les items à partir des corpus recueillis. Seuls les items djebailis étaient aisément identifiables par ces étudiants. L'identification des autres items n'est faite qu'en fonction du parler djebaili. D'où le classement suivant: (+djebaili et – djebaili).

Les divergences enregistrées relèvent d'ordre lexical, morphologique, syntaxique, phonétique. Au plan lexical, les informateurs avouent que le parler des djebailis fait moins d'emprunts que les autres parlers chaouis (Cf. supra II chap. IV).

Ces « socionymes », un terme que nous empruntons à C. TRIMAILLE (25), révèlent l'existence d'une identité linguistique des djebailis, très marquée, dans tout l'Aurès. Ces traits sont présentés, par les étudiants, comme exclusifs au massif central. Ils suffisent, à eux seuls, pour certains enquêtés, d'opposer les parlers des djebailis aux autres parlers de l'Aurès.

Pour nos informateurs des autres régions de l'Aurès, dont un grand nombre ne connaissent pas le massif central, ces différences sont signes d'originalité et d'authenticité du parler des djebailis.

« ma texsed hcawit tashihet ruh Arris » (si tu veux le vrai chaoui va à Arris)

« nehnin ttutlayen tcwit xir nnev neccnin » (eux, ils parlent le chaoui mieux que nous)

Mais ils ne considèrent pas le chaoui des djebailis, comme un parler de référence pour le leur.

« nehnin qqaren axi neccnin neqqar tajexximt » (eux, ils disent axi (lait) et nous disons tajexximt).

Toujours, dans le même contexte, nous avons procédé à des enregistrements de quatre sujets djebailis (un par localité de notre terrain d'étude) et de quatre sujets non djebailis (El Madher, Merouana, Kais, Toufana) à qui nous avons demandé de s'exprimer, pendant dix minutes, dans les deux langues (chaoui et arabe parlé) sur un même sujet de conversation (le mariage). Puis nous avons demandé à des étudiants de Batna (deux djebailis et deux non djebailis) et de Khenchela, de reconnaître les régions des sujets parlants. Les djebailis étaient les plus faciles à identifier par l'ensemble des enquêtés, aussi bien par leurs pairs que par les chaouis des autres régions. Quant à l'identification des djebailis, par leur façon de parler l'arabe, seuls les étudiants de Batna ont fait cette remarque.

Interrogés sur les critères d'identification des locuteurs, sur la base du parler, les enquêtés insistent particulièrement sur les traits phonétiques pour reconnaître notamment les djebailis. Les

deux djebailis relèvent, dans leur identification des autres chaouis des termes comme « inux » « neccnin » « kummim » « nehni » la particule de direction qui suit le verbe « usix-id »...mais sans pouvoir les rattacher à des régions précises.

Pour les djebailis, conscients de ces différences à travers lesquelles, ils s'identifient, à la fois, entre eux, et se distinguent des autres, ils les considèrent aussi, sinon surtout, comme signes de supériorité linguistique. Dans leur conversation courante, entre eux, les habitants du massif, pour détendre l'ambiance, ou faire rire leurs interlocuteurs, utilisent des expressions des parlers d'autres régions. Cette opposition est perçue, par nos informateurs djebailis, comme valorisante pour leur parler et dévalorisante pour les autres parlers, du pays chaoui. « *Tu ne parles pas comme moi donc tu parles de façon ridicule* ». (26) Ce qui traduit chez eux, à notre avis, encore une fois, ce sentiment de supériorité de leur parler.

« *leɣrac ur zemmren ca ad netqen ka am neccni, nehni qqaren /ka/ven /fa/* » (Les *ɣrach* ne peuvent pas prononcer *k* comme nous, ils l'articulent /k/ ou /f/)

« *hcawit nnsen ɣwej* » (leur chaoui est tordu)

« *nehni rezzen hcawit* » (ils déforment le chaoui)

Alors qu'ils refusent toute dévalorisation de leur parler

« *leɣrac ud ssinen ca ad utlayen hcawit xyar* » (les *ɣach* ne parlent pas bien le chaoui).

« *Hutlakt n yejbjayliyyen xir n tutlakt n leɣrac* » (le parler des djebailis est meilleur que ceux des *ɣrac*).

Ce sentiment se manifeste de diverses façons. Les djebailis, entre eux, ne s'expriment, généralement, qu'en chaoui, même en présence de locuteurs non chaouiophones ou de chaouis d'autres régions. S'agissant du sens qu'ils affectent à une telle pratique, ils répondent que « *c'est ce qui traduit le mieux les intimités et renforce les rapports entre nous.* » Le passage ou non à une autre langue (l'arabe parlé) en présence d'un locuteur non chaouiophone est tributaire de la compagnie de ce locuteur (désirée ou non désirée) et de l'intention qu'ils affectent au discours (associer ce locuteur ou l'exclure de la discussion).

Si les djebailis, installés dans les villes, s'assimilent facilement à la nouvelle situation (ils apprennent l'arabe parlé et le pratiquent, sans complexe) sans abandonner, pour autant, totalement leur langue et leur culture ; ceux, parmi eux, qui vivent, en dehors du massif, dans des régions chaouiophones, refusent de s'adapter et de se laisser assimiler à l'autre. Une telle situation éveille, en eux, le sentiment de l'appartenance culturelle et linguistique et donc identitaire. Ils considèrent le

fait de s'adapter aux nouvelles situations, dans d'autres régions du pays chaoui, comme une infidélité à soi-même et à son groupe. C'est, en effet, ce que nous avons remarqué chez les djebailis installés dans les plaines : de Toufana, de Timgad, de Kais. Nos enquêtés, dans ces localités, ont exprimé leurs attitudes négatives, face au fait de prendre l'accent de ces régions. Prendre l'accent de ces régions, signifie, pour eux, avoir honte de son identité et de ses origines. « *Ad nhecmev ? Necc ttutlayev hutlakt inu. D ajbayli ad qqimev d ajbayli ani xsev lliv* » (*J'aurai honte ? Moi je parle ma langue (mon accent). Moi je suis djebaili et je le reste où que je sois*). Cette résistance, nous semble-t-il, est source de sécurité linguistique et de fierté identitaire.

Nonobstant des divergences, de toute sorte, entre les parlers de l'Aurès dont les locuteurs djebailis et les locuteurs des autres régions du pays chaoui sont conscients, tout le monde s'accorde qu'il ne s'agit que d'une seule langue « hcawit » (le chaoui) et qu'eux, ils sont tous « d icawiyyen » (des chaouis) « d icawiyyen am necni » (ce sont des chaouis comme nous) « nehnin tcaxen tcawit n sseh » (eux, ils parlent le vrai chaoui).

Si nous n'avons souligné, jusque là, que les divergences entre les parlers des djebailis et les autres parlers chaouis, cela n'exclut nullement la présence de différences entre les parlers djebailis eux-mêmes. Les frontières linguistiques coïncident souvent avec les frontières géographiques : les chaînes de montagnes et les cours d'eau. La principale divergence linguistique, dans le massif, est celle qui distingue le parler des « At luqqa » de celui des « At imira ». « Les At Luqqa » sont appelés par « les At Imira » « **icerqiyyen** » (les gens de l'Est). Il y a aussi des divergences qui établissent des différences entre les parlers qui constituent ces deux blocs. Ces distinctions aident à établir des clivages entre les différents parlers des γ rachs des deux vallées : « **hutlakt n Ah Buslimane** » (le parler des At Bouslimane : « **ald annak, qqaren Ah Buslimane** » ; « **Hutlakt iwasiren** » (le parler des Ighasiren) « **s teɣkaft n nek, qqaren iwasiren** » dans le camp des « **At luqqa** » . « **Hutlakt n Ait Dawed** » (le parler des Ait Daoud), « **furan hnit, qqaren AitDaoud** », « **hutlakt n At ɣabdi** » le parler des At γ abdi « **yeccur nezzha, qqaren At ɣabdi** » ou encore « **hutlakt n Ah Buzina** » (le parler des At Bouzina) « **amur ina, qqaren Ah Buzina** » ; dans le camp des « **At imira** ».

Ces divergences, contrairement aux premières, ne sont pas porteuses de préjugés négatifs ou positifs. Elles ne sont perçues qu'à leur juste valeur : définitoires et distinctives dans le massif. En dehors du massif, elles sont, à la fois, distinctives et unificatrices. Aucune région, dans le massif, ne dévalorise le parler de l'autre, en dépit de la présence des divergences lexicales, entre les deux vallées et entre les γ rach. « *D'habitude, le locuteur ne prête attention à ces différences linguistiques qui colorent*

Bilan et perspective

sa communication avec son entourage local et avec les autres (...) que si cet entourage local traverse une situation difficile ou si la communauté connaît un conflit qui secoue ou ébranle son homogénéité, ou enfin quand on se sert de certaines caractéristiques dialectales dans une séance de plaisanterie ou de moquerie ». (27)

Dans le massif, on est conscient de ces divergences linguistiques, notamment au niveau lexical, entre les parlers dans les deux vallées, mais cela ne semble pas altérer l'intercompréhension ou affecter le caractère définitoire du sujet parlant. Dans un entretien avec des étudiants issus de **grac** différents du massif, nous avons remarqué que chacun d'eux garde les empreintes de son parler.

« **luqqa h ad welliv** » (*je reviens tout de suite*).

« **imerdin ass-din id-yexled** » (*il arrivait ce jour-là*)

« **Luqqa** » (maintenant) qui s'oppose à « **imira** » et « **luqeddin** » que l'on oppose à « **imerdin** » (tout à l'heure ou après), sont deux termes, pour ne relever que cela, en raison, d'une part, de leur fréquence dans le corpus (nous avons relevé plus de 50 occurrences, pour chacun d'eux, dans quatre entretiens de 30 mn chacun). De l'autre, parce qu'ils sont, tous les deux, définitoires et distinctifs (**At luqqa et At imira**). Nos interlocuteurs les emploient, peut être, consciemment, sans substituer l'un à l'autre, en fonction de l'appartenance du sujet parlant. Dans d'autres entretiens, (trois entretiens de 20 à 30 mn chacun) nous avons remarqué que les « **At luqqa** », mais rarement les « **At imira** », utilisent indifféremment « imira » ou « **luqqa** ».

Les djebailis s'accordent sur ces différences mais dès qu'il est question de l'identité djebailie, ils s'appliquent à se mettre d'accord sur l'appartenance au massif et peuvent puiser à plusieurs ressources linguistiques des parlers djebailis ce qui leur permet de dépasser les différences tribales et les frontières régionales.

En dépit de ces divergences, l'intercompréhension est parfaite entre ces parlers. Nous pensons que l'absence d'oppositions notables, entre les parlers des djebailis, à laquelle s'ajoute l'isolement géographique de cette région (région très enclavée) que lui procure la frontière naturelle, qui la sépare et l'isole, du reste du pays chaoui ; sont des facteurs qui favorisent, d'une part « *le maintien et la transmission des traditions, de la culture et de la langue du « coin de génération en génération »* ». (28) D'autre part, ils renforcent l'unité linguistique du massif central et lui assure aussi, à notre avis, tant sur le plan régional que national, une sécurité linguistique. Une sécurité qui semble renforcée, par la mobilité des populations locales, dans la région, et favorisée par l'existence des marchés hebdomadaires et la facilitation des déplacements. La situation privilégiée, sur le plan économique

et agricole: la pomme et le miel des djebailis sont très réputés, dans le pays chaoui; le niveau de vie des djebailis, dans les villes, très enviés par leurs voisins, en constituent aussi deux autres facteurs, qui ne sont pas des moindres.

L'individuation linguistique des djebailis ne se fait pas, seulement, en référence à leur parler mais aussi à leur façon de parler l'arabe. 47% des réponses des enquêtés s'accordent sur l'accent qu'ont les djebailis, dans la pratique de l'arabe : *(ils parlent l'arabe avec un accent chaoui)*. Le terme «accent» correspond ici au concept défini par B. HARMEGNIES cité par N. BINISTI : « *un ensemble de caractéristiques de prononciation liées aux origines linguistiques, territoriales ou sociales du locuteur et dont la perception permet au destinataire d'identifier la provenance du destinataire* ». (29) Même si on se moque de leur accent, on n'ose pas le faire en leur présence ou du moins pour les ridiculiser.

Les djebailis, eux même, reconnaissent cet accent et cela ne semble point les gêner, aujourd'hui. Au contraire, nous avons ressenti une certaine fierté, chez eux, de se distinguer des autres, ne serait que par cet accent. Chose curieuse, nous l'avons (cet accent) même remarqué chez les enfants nés à Batna, qui ne maîtrisent pas, aussi bien le chaoui, que les enfants de leur âge, dans le massif.

Cette conscience d'avoir un accent, est aujourd'hui remarquable. Il (l'accent) constitue une caractéristique intrinsèque (il permet aux djebailis de se reconnaître entre eux) et extrinsèque (il permet de distinguer les djebailis des autres chaouis de l'Aurès). Cet accent constitue, comme diraient F. HOUCHECORNE et R. BALL, « *un passeport pour une identité* ». (30) Les djebailis l'associent à ce qui les distingue des autres chaouis de l'Aurès : la montagne (leur origine) et le particularisme de leur parler.

On voit alors que les habitants du massif de l'Aurès sont les mieux identifiés, aussi bien, quand ils parlent l'arabe parlé, que quand ils s'expriment en chaoui. Les moins identifiés dans la pratique de l'arabe sont les chaouis des autres régions. Ceux qui, parmi eux, s'expriment mal dans cette langue, sont considérés, par de nombreux enquêtés, comme djebailis. L'incompétence en l'arabe parlé semble une caractéristique de ces derniers. La présence de ces caractéristiques, dans les productions des locuteurs, suffisent de les identifier et de les classer comme djebailis ou chaouis d'autres régions. Il semble que les différences enregistrées, au niveau, de la prononciation et de l'intonation, qui distinguent les parlers des djebailis des autres parlers chaouis, se maintiennent même dans la pratique de l'arabe.

Bilan et perspective

A Batna, l'origine géographique et le lignage sont souvent les premières questions que l'on pose à quelqu'un qu'on ne connaît pas encore (un nouveau voisin, un nouveau collègue de travail, un client habitué...). Avec les djebailis et entre eux, cela est marqué dans la langue. Il suffit de les entendre parler (en chaoui ou en arabe) pour les identifier sans grande difficulté.

Pour les batnéens, les djebailis, installés dans cette ville, ne se distinguent pas seulement, par leur parler et leur accent dans la pratique de l'arabe, mais aussi par leurs caractères leurs comportements et par leur attachement aux traditions. Ils se regroupent en microsociété, dans les quartiers de la ville. Ils entretiennent, entre eux, de bonnes relations : ils s'invitent aux fêtes, ils assistent aux funérailles de leurs morts... Aux yeux des autres, les djebailis sont, sur le plan social, « *solidaires et très uni, entre eux* ». Sur le plan économique, « *ils sont travailleurs, très studieux dans la gestion de leurs revenus.* » « *La conscience identitaire est très, particulièrement, forte dans les communautés solidement structurées.* » (31)

Sur le plan culturel, ils les trouvent très attachés aux traditions et à la culture du terroir, aussi bien, sur le plan vestimentaire (*le chèche multicolore pour les vieilles femmes djebailies*) que sur le plan gastronomique (*zirawi, mafas et le boulfaf*). A Batna tout comme à Biskra, les chaouis des autres régions et les arabophones leur reprochent cet attachement. Aux yeux de beaucoup de ces derniers, « *les djebailis ont de l'argent mais ils ne savent pas mener une belle vie* » en raison, de cet attachement, justement, à leurs traditions : « *le métier à tisser, la guerba... même s'ils habitent dans de belles villas* ». Ils y voient une forme de ruralisation de la ville.

Les habitants du massif, quant à eux, expliquent cet attachement, par la fierté d'exprimer son appartenance et son identité berbère à travers ces traditions. « *La prise de conscience de la différence nécessite une affirmation de son identité culturelle.* » (32)

Ils se sentent très majoritairement, chaouis et chaouiophones. L'appellation « djebailia » ne semble pas les déranger aujourd'hui. Bien au contraire, ils expriment une certaine fierté de l'être et d'être, justement, différent, sur ce point, des autres. Nous avons recueilli, au cours de nos entretiens des propos qui versent dans ce sens : (*djebaili unass*) (*d ajbayli d wezyen*) ou encore (*djebaili ulabas*). C'est une sorte de stigmatisme qui leur permet socialement et interactionnellement de se catégoriser et de se distinguer des autres habitants des deux villes : Batna et Biskra. En effet, « *être d'un lieu est aussi savoir dire qui l'on est, mais le dire c'est aussi faire état des tensions et des conflits* ». (33)

Dans le massif, les djebailis sont, aux yeux des batnéens persévérants. Beaucoup d'arabophones et de chaouis des autres régions, qui se sont rendus à Arris à Ichemoul ou à Oued Abdi, pour observer la splendeur des paysages ou pour chercher des pommes ou du miel pur, nous

ont avoué qu'ils étaient triplement impressionnés : par la beauté des paysages du massif, par les réalisations des djebailis, en matière d'agriculture et d'urbanisation, malgré l'austérité de dame nature, et par la persévérance de la femme djebailie, qu'on voyait dans les jardins, seule ou à côté de l'homme, en train de bêcher, de piocher, d'irriguer, de cueillir... Au soir, elle ne rentrait jamais, chez elle, sans avoir une gerbe d'herbe au bras ou un fardeau de bois sec, sur son dos.

En milieu des jeunes djebailis, aussi bien dans les centres urbains que dans le massif, deux mouvements antinomiques influencent l'identité culturelle de cette jeunesse: un premier qui participe à la mondialisation de la culture et qui se situe à un niveau supranational (nation arabe et musulmane, citoyen du XXI siècle) un second qui s'enracine dans l'algérianité et l'amazighité.

En plus de leur participation à ce processus d'identification culturelle mondiale; les enquêtés ne cachent pas leur volonté d'être ce qu'ils sont et de garder cette identité : amazigh, algérien et musulman. Pour eux, l'identité culturelle chaouie réside dans « la façon d'être et dans la façon de faire ». Cette identité se mesure à travers les attitudes, les comportements, les traditions, etc.

Somme toute, les jeunes enquêtés qui s'identifient comme djebailis, à Batna et ailleurs, sont fiers de l'être et témoignent d'une certaine assurance dans leur identité culturelle, tout en s'ouvrant aux autres. Mais cette assurance semble fragile. Elle est fragile parce que la culture se symbolise dans les objets, l'histoire, le patrimoine...auxquels on éprouve, aujourd'hui, peu d'intérêt. Elle est fragile parce qu'il n'y a pas de mouvement intellectuel, qui active dans ce domaine (la chanson, la poésie, l'art plastique, ... Elle est fragile enfin parce que la culture s'exprime à travers une langue. Or il se trouve que cette langue, dans les grandes villes du pays chaoui, n'est, même pas, un moyen de communication de masse. Elle est souvent ignorée, stigmatisée.

Conclusion

L'étude de l'individuation linguistique est une des composantes de la constitution de la conscience identitaire et linguistique. Notre intention n'était pas de mener une analyse anthropologique ou ethnologique et encore moins de nous lancer dans des débats d'ordre épistémologique soulevés par le concept d'identité. Nous voulions seulement savoir s'il existait une relation, dans les discours épilinguistiques des enquêtés, entre la description de leur activité langagière et leur déclaration d'appartenance.

Deux types d'identité sont à retenir, pour ce qui nous concerne : Le premier est caractérisé par rapport à une entité symbolique, qui peut être la fraction, la tribu, la langue, la religion. Le second type est défini par rapport à un espace déterminé, qui peut être le village, le douar, la région, le

Bilan et perspective

pays. L'identité peut changer en fonction du lieu où l'on se trouve. Bref, dans le massif de l'Aurès, comme d'ailleurs, dans tout le pays chaoui, « *tout individu appartient à une unité de descendance, à une unité territoriale, à une unité politique « alliance.* » (34)

Si l'on considère le premier type, on constate que la valeur centrale de l'identification est centrée sur une entité symbolique. Le djebaili appartient à une unité de descendance : la famille, la fraction, la tribu. Comme chez tous les chaouis de l'Aurès, une pratique très fréquente est de désigner l'individu, sans évoquer un jugement de valeur, par son nom ou son prénom suivi du nom de sa fraction, de sa tribu. (Uberghout, Ubezzalla, et/ou Uqacem, Uhamza ou encore U bu Slimane, U Daouod). La désignation peut être suivie aussi du nom village ou de la région (Utaghit, Uleqser, Uwerqa...).

En dehors du massif, les djebailis sont d'abord identifiés, principalement, par rapport à une entité territoriale qui consiste en l'appartenance à une région géographique : la massif de l'Aurès que l'on oppose à d'autres régions du pays chaoui ; et par rapport à une entité linguistique : distinction de leur parler des autres parlers chaouis.

En dehors de leur territoire, le massif est, pour les djebailis, un repère identitaire qui leur permet de se positionner, par rapport, aux autres chaouis de l'Aurès. Les habitants du massif s'identifient d'abord comme djebailis, pour se distinguer des chaouis des autres régions de l'Aurès puis comme chaouis, pour se démarquer des arabophones et des autres groupes berbérophones d'Algérie. La première distinction permet de rapprocher les différents *ɣ*rach du massif, autour d'une forme définitoire identique : djebaili. Les djebailis même installés depuis plus de trois ou quatre décennies, dans les centres urbains, continuent à rattacher leur identité à leur région d'origine. La seconde rapproche les djebailis des autres chaouis.

Le type d'identité retenu, dans le premier cas, est basé sur le critère de descendance et de territorialité. Dans le second, il est question de l'entité territoriale et de l'entité linguistique. Les djebailis se distinguent des autres chaouis de l'Aurès et s'identifient entre eux sur la base de leur parler. «*On parle d'identité linguistique surtout dans la mesure où le langage du locuteur révèle son appartenance à un groupe.*» «*La langue joue dans ce cas un rôle, (à la fois), unificateur et séparateur.*» (35)

Il ressort de l'analyse de l'ensemble des discours épilinguistiques que l'identité linguistique est corrélée à l'identité régionale. Le sentiment d'appartenir à cette région, et de se distinguer des autres chaouis de l'Aurès, que l'on joint à la fierté de cette appartenance et de cette distinction, pourraient militer en faveur du maintien du chaoui dans la communauté djebailie.

L'identité linguistique et spatiale peut être éclipsée, dans certains contextes, par l'identité nationale ou religieuse. Ainsi, le djebaili, à l'étranger, s'identifie comme algérien, maghrébin, arabe et musulman.

Les différentes spécifications identitaires jouent le rôle « d'identité compensatoire » une expression que nous empruntons à S. BENNIS qui explique que « *cette compensation identitaire se fait au détriment d'une autre identité très proche du sujet à savoir celle de sa fraction, de son douar, identité présentée par les sujets comme prestigieuse* ». (36)

Notes :

- 1- B. BENNIS, (2001) : « Normes fictives et identité au Maroc. Rapport des sujets ruraux au lecte de la ville. » Cahiers de sociolinguistique n°6. S/D Thierry BULOT, Cécile BAUVOIS Philippe BLANCHET, PU de Rennes, Rennes. p. 75.
- 2- T. BULOT, & S. TESKOS, (1999) : Langue urbaine et identité : (langue et urbanisation linguistique à Rouen Venise, Berlin, Athènes et Mons) L'Harmattan, Paris. p.58.
- 3- J.B. MARCELLESI, & B. GAEDIN, (1974) : Introduction à la sociolinguistique : La sociolinguistique sociale. Paris, Larousse. p. 231.
- 4- B. ZANGO, (2001). « Individuation linguistique et parlures argotiques : un exemple de ségrégation spatio-linguistique à Ouagadougou. » Cahiers de sociolinguistique n°6. Rennes : PUF. p.13-14.
- 5- P. CHARAUDEAU, (2009) : "*Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière*", in Charaudeau P. (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris, L'Harmattan, 2009, consulté le 1er août 2012 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. p. 1
URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html>
- 6- M. EL HIMER, (2001) : « Identité urbaine de la population de Salé. » Cahiers de sociolinguistique n°6. S/D T. BULOT, C. BAUVOIS P. BLANCHET, PU de Rennes, Rennes. p. 131.
- 7- J.C RUANO-BORBALAN (1998) : L'identité. L'individu. Le groupe. La société, Editions sciences humaines, Auxerre. p. 2.
- 8- N. BINISTI, (2003) : « Quatre jeunes marseillais en mobilité sociale: entre « contacts d'accents » et « contacts de représentations ». *Contacts de langues, modèles, typologies, interventions*. S/D Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, Paris, l'Harmattan. p. 198.
- 9- A. MAALOUF (1998) : Les identités meurtrières. Paris, Crasset & Fasquelle. p.33
- 10- Ibid p.39
- 11- Ibid p.183
- 12- S. GAL, (1979) : « Language shift. Social Determinant of Linguistic change. » *Bilingual Austria*. New York : Academic Press. p. 131.
- 13- E. BEAUTIER, (1995) : *Pratiques langagières et pratiques sociales. De la sociologie à la sociologie du langage*. L'Harmattan, Paris. p.115.
- 14- Ibid. p. 115.
- 15- C. CANUT, (2000b) : « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours épilinguistique », *Langage et Société*, 93 : 71-97.

Bilan et perspective

- 16- C. CANUT, (1996) : Dynamiques linguistiques au Mali. CIRELFA, Agence de la francophonie. Diffusion Didier Erudition. p.35
- 17- BYRMAN, M. (2006) : *Langues et identités*, Conférence intergouvernementale *Langues de scolarisation: vers un Cadre pour l'Europe*, Strasbourg, 16-18 octobre 2006
- 18- A. DOURARI, (2004) : « Les élites face au plurilinguisme. » p.54 Les cahiers du SLADD 2 Janvier 2004 p. 53-60.
- 19- P. SERIOT, (2005) : « Diglossie, Bilinguisme ou mélanges des langues : le cas du surzyk en Ukraine. » La linguistique, Revue de la société internationale de Linguistique Fonctionnelle Vol.41 PUF, Paris. p.50-51.
- 20- F. DIELMAN, (1997) : Esquisse de description de la langue berbère chaouia (Algérie) : Variations lexicales et phonétiques et investigation sociolinguistique. Mémoire de 2^{ème} cycle, S/d Mario ROSSI, université de Provence. p. 136-137.
- 21-C. JUILLARD, (2005) : « Hétérogénéité des plurilinguismes en Afrique à partir du terrain sénégalais. » p.28. La linguistique, Revue de la société internationale de Linguistique Fonctionnelle Vol.41 PUF, Paris. p. 23-36.
- 22- M. FRANCARD, (1997) : « Insécurité linguistique.» Sociolinguistique, concepts de base édité par Marie-Louise MOREAU, Mardaga, Liège. P 172.
- 23- C. TRIMAILLE, (2002) : « Pratiques langagières et socialisation adolescents : le tricard, un autre parmi les mêmes ? » « Parlers jeunes » ici et là bas, S/D Dominique CAUBET, Jacqueline BELLIEZ, Thierry BULOT, l'Harmattan, Paris p132.
- 24- C. TRIMAILLE, Op. Cit.
- 25- J.L.CALVET, (1999) : La guerre des langues et les politiques linguistiques, Hachette littératures, Paris. p 63.
- 26- N. SARAGE, (1997) : Etude sociolinguistique du parler arabe au Moussaytbe, Beyrouth. p. 27
- 27- N. TREHEL, & P. BLANCHET, (2003): « Pratiques linguistiques régionales et représentations chez des élèves du primaire et de collège en zones suburbaine de Bretagne gallo. » Contacts de langues, modèles, typologies, interventions. S/D Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, l'Harmattan, Paris. p. 63.
- 28- N. BINISTI, Op. Cit. p 192.
- 29- F. HOUCHECORNE, & R. BALL,(1997) : « l'accent du Havre : un exemple du mythe linguistique » Langage et Société n° 82 déc. p. 23.
- 30- M.F. VIROLLE, (1985) : « Quelques aspects de la criminalité d'honneur dans la région de Tizi Ouzou (Algérie).» Libyca Tome XXX –XXXI 1982-1983 CRAPE, Alger. p.259.
- 31- C. HAGEGE, (200) : Halte à la mort des langues, Odile JACOB, Paris. p. 232.
- 32- C. TROMPETTE, (1983): «Apprentissage d'une langue étrangère et différence de culture.» in Mélanges pédagogiques, CRAPEL, université de Nancy. p. 149-159.
- 33- T. BULOT, & C. BAUVOIS, (2002):« La sociolinguistique urbaine: une sociolinguistique de crise ? Premières considérations.» p.3, Marges linguistiques n°3 Mai 2002 <http://www.marges-linguistiques.Com>.
- 34-S. MUFWENE, (1997) : « Identité. » Sociolinguistique, concepts de base, édité par MOREAU, M.L. Mardaga, Liège. p.160- 164.
- 35- S. BEENIS, Op. Cit. p. 80.
- 36-Ibid. p. 80.

Chapitre III

Etat des lieux et prospective linguistique

Introduction

Dans ce chapitre, nous rendons compte, dans un premier temps, de l'état des lieux de la situation linguistique, dans le massif de l'Aurès, à travers, quatre constats relevés, dans les chapitres précédents. Dans un second temps, nous jetons un coup d'œil prospectif, dans l'optique de ce qui précède, sur l'évolution de cette situation. Il est à signaler que l'incertitude dans ce domaine est grande, mais que certains axes peuvent être dégagés, à partir de paramètres analysés dans les chapitres précédents.

Le très peu d'études sur le pays chaoui (M. L. MOUAGAL, FRANK, F. GHANES et G. MANAA) (1) s'évertue, hasardeusement, à prophétiser la disparition du chaoui, dans l'Aurès, devant l'avancée de l'arabisation dans cette région. Il est à noter qu'aucun, d'entre eux, n'a mené une enquête de terrain valable et généralisée dans le pays chaoui. Celle de M.L. MOUAGAL est déjà vieille (elle remonte au début des années 80), et donc peu fiable. Beaucoup de choses ont changé depuis. Les autres, pour des raisons d'ordre sécuritaire, se basent, essentiellement, sur des locuteurs rencontrés à l'étranger (en France pour le second) à Batna, une ville arabisée, pour les deux derniers.

Ces études ne nous fournissent que très peu d'informations sur la qualité de la langue parlée, en dehors des villes de la région. Elles ne peuvent, alors, prétendre à des constats fiables et vérifiables, sur la situation linguistique, du massif de l'Aurès, tant qu'elles ne sont pas basées, sur un travail de terrain et qu'elles se laissent influencer et orienter par les tendances et les préjugés de leurs auteurs.

Les villes, nous l'avons déjà dit, sont entièrement arabisées. Dans le massif, nous l'avons vu aussi, certains enquêtés, dans une situation linguistique donnée, (la ville) utilisent une autre langue, (l'arabe parlé), que celle qu'ils parlent régulièrement, (le chaoui, leur langue maternelle), à la campagne. Il nous a été donné de remarquer qu'un nombre d'enquêtés peut assurer une fonction de compréhension et de production (les lettrés et les jeunes qui voyagent en dehors du massif) dans cette langue (l'arabe parlé). D'autres ne sont capables que d'assurer, seulement une fonction de compréhension (les femmes et les personnes qui ne quittent que très rarement leurs villages).

On déplore dans l'Aurès, l'absence d'une politique de recherche dans le domaine linguistique. D'abord, parce que c'est un sujet, jusqu'à une date récente, politiquement, délicat. Ensuite, parce

qu'il n'y a pas, ou presque, d'universitaires et d'intellectuels de la région, motivés par la recherche dans ce domaine.

Enfin, ainsi qu'on le sait, toute situation linguistique repose sur une considération psychosociale de la valeur de la langue, et se trouve reliée aux rapports de force et de domination de certains groupes sociaux. « Les arabo-islamistes », ou encore « les arabo-bağthistes », comme on préfère les appeler ici, qu'on enregistre en grand nombre parmi, aussi bien, les chaouiophones que les arabophones, ont une très grande influence, sur tout le pays chaoui, et qui considèrent Tamazight comme une langue du polythéisme « chirc », d'athéisme « ilhad ».

L'évolution de la situation linguistique, dans le massif central de l'Aurès, ne peut être dégagée qu'en regard de certains paramètres, comme la considération sociale des langues, la législation en matière linguistique, le degré de succès de la réforme éducative et de son volet linguistique et particulièrement, le succès de l'introduction de tamazight dans le système éducatif et enfin, la contribution à la stabilité des habitants du massif dans leurs régions respectives pour réduire l'exode rural.

Nous exposons, dans un premier temps, (Section 1) l'état des lieux de la situation linguistique à travers les constats, auxquels nous sommes arrivé, dans les chapitres précédents. Dans un second temps (Section 2), nous examinons, à partir de ces constats et dans l'optique des représentations de notre population d'enquête, l'évolution de la situation linguistique, dans le massif central de l'Aurès.

Note

(1) - M.L. MOUAGAL, D. FRANK, F. GHANES et G. MANAA (Voir bibliographie)

Section 1

Etat des lieux

Introduction

Pour rendre compte de l'état des lieux, de la situation linguistique du massif central de l'Aurès, nous examinons quatre constats. Ce sont, en quelque sorte, les principaux paramètres qui permettent d'établir les jalons, concernant une prospective linguistique, dans cette région. Ils conditionnent l'avenir parce qu'ils sont constitués de tendances lourdes, c'est-à-dire, qu'on ne peut pas attendre, pour chaque constat, un changement rapide de la tendance. Ces constats sont : la réalité sociolinguistique, la politique linguistique, le système scolaire et enfin la concentration démographique.

1. La réalité sociolinguistique

Le contact des langues, dans le massif central, se caractérise par la prédominance du chaoui, dans l'usage courant, dans toutes les circonstances de la vie quotidienne. (cf. Supra II chap. II) L'arabe parlé n'y est attesté que très rarement, avec les arabophones étrangers à la région. Cet usage distingue les arabophones des chaouiophones pour qui, le choix de la langue à utiliser est tributaire de leurs interlocuteurs et du lieu où ils se trouvent. Ces derniers se contentent alors de « réagir » à la situation.

Le djebaili, fait appel, dans ses interactions verbales, à l'une ou l'autre langue (le chaoui ou l'arabe parlé), en fonction des circonstances qui président à la communication. Il y a, pour lui, des domaines réservés à chacune de ces langues, sans aucune valorisation ou sous-valorisation, ni pour l'une, ni pour l'autre. Son image mentale n'associe aucun prestige ni à l'une, ni à l'autre langue, étant donné qu'elles sont, toutes les deux, confinées à l'oral et exclues du système éducatif. Si l'école aide, certes, à connaître l'arabe parlé, l'environnement linguistique, dans le massif central, favorise la connaissance et l'usage du chaoui.

Les langues de l'école (l'arabe scolaire et le français) ne sont attestées que très peu, dans les pratiques langagières, et ce dans des situations très restreintes, d'où sont, d'ailleurs, exclues les langues de l'usage courant (lire un journal, un affichage, écouter les informations, lire ou écrire une lettre, etc.) Le contact quotidien de l'enfant djebaili avec ces langues et leurs alphabets respectifs, à travers l'écrit, se manifeste par les diverses inscriptions, les enseignes, les affichages. Mais l'environnement, dans le massif de l'Aurès, favorise beaucoup plus l'oralité que prédomine, principalement, le chaoui. L'écrit et la lecture ne relèvent pas des activités langagières sociétales.

Bilan et perspective

Le contact de l'enfant djebaili avec l'arabe moderne, dans le massif, commence d'abord avec la T.V. (dessins animés, émissions pour enfant, etc.) puis à l'école à partir de l'âge de six ans. L'enfant chaoui qui *«fait ses premiers pas scolaires dans une langue qu'il ne possédait pas, non seulement, il apprenait peu ou mal, mais il ne pourrait jamais parvenir à la maîtrise de la langue d'enseignement»* (1) d'autant plus, qu'en dehors du cadre scolaire, il se trouve dans l'impossibilité d'utiliser cette langue (langue d'enseignement qu'il n'utilise que dans le cadre scolaire) comme moyen de communication, dans l'usage linguistique courant, d'où l'incapacité d'une véritable maîtrise de cette langue. Il en est de même pour le français, une langue qu'il n'apprend, comme langue étrangère, qu'à partir de l'âge de neuf ans. L'arabe parlé reste alors la seule langue susceptible de rivaliser avec le chaoui, dans les usages communicationnels quotidiens.

Même en milieu des adultes, intellectuels ou pas, combien d'entre eux, utilisent-ils les langues d'enseignement, en dehors de la lecture de journaux ou d'écoute d'informations ou de prêches du vendredi ? Et *« combien sont-ils à regarder, impuissants, défiler les images d'une production nationale sans saisir le fond d'un message sensé leur être adressé. »* (2) Leur illusion d'ouverture sur le monde, ne serait alors qu'un mythe entretenu par l'élite.

Le chaoui est exclu du monde de l'écrit, et du coup d'un certain nombre de circuits de communication, certes, non pas pour des raisons tenant à ses structures linguistiques, mais pour des raisons plutôt idéologiques. Ces limitations sociales, qui lui sont imposées, l'ont empêché de se développer tant au niveau lexical qu'au niveau de la rhétorique, une créativité permettant d'assurer une fonction de communication plurielle : écrite et orale.

Dans la réalité, son usage répond à la totalité des besoins de communication, à l'intérieur de la communauté djebailie. Il ne couvre pas, seulement, les pratiques langagières quotidiennes, mais il se manifeste aussi, dans les conseils et les réunions communautaires de Tadjmaɣt des djebailis où se traitent des problèmes de tous ordres : différends sociaux, agriculture, échanges économiques, funérailles, fêtes, etc.

C'est, en effet, cet état des choses, qui a su conserver au chaoui sa place actuelle, dans le massif central de l'Aurès. L'introduction de Tamazight dans le système éducatif et la généralisation de son enseignement ne feraient que renforcer, certainement, la place de cette langue, dans l'imaginaire de la société djebailie.

Depuis quelques années, avec la concentration des chaouiphones ruraux, notamment djebailis, dans les villes, le chaoui fait son apparition dans les centres urbains, d'où il était, jusqu'aux années

1980, quasiment-exclu, tantôt aux dépens de l'arabe parlé, tantôt en complémentarité avec cette langue. Aujourd'hui, il est même enseigné dans certaines écoles de ces villes.

Au niveau du prestige linguistique, on reconnaît le recul du prestige de l'arabe parlé, en milieu urbain, dans la conscience des gens. Il y a plus de vingt ans, on se complexait de s'exprimer en chaoui dans les villes. Pour réagir à une telle situation, des groupuscules de jeunes se réunissaient et se constituaient en associations, qui activaient dans le domaine berbère. Aujourd'hui, le nombre de ces associations a diminué ; beaucoup d'entre elles, a entièrement disparu. L'arabe parlé n'est perçu que comme langue de communication, dans les centres urbains sans valorisation aucune.

Nous l'avons mentionné déjà, dans les parties précédentes, que le désir de s'exprimer, dans les centres urbains, le plus possible et de façon aussi parfaite que possible, en arabe parlé, a, pratiquement, cessé d'être. Cette langue n'est utilisée que pour communiquer avec les non chaouiophones.

Les causes de ce changement d'attitudes envers le chaoui, en milieu djebaili, sont multiples, dont les principales résident, à notre avis, dans la concentration de ces derniers dans les centres urbains limitrophes, l'amélioration de leurs conditions de vie, après les années 1970 et la conjoncture actuelle, aussi bien au plan national qu'international, qui favorise l'éveil des consciences des minorités et la reconnaissance de leurs droits par les Etats-nation.

Il nous a été donné de remarquer lors de la réalisation de ce travail que de nombreux enfants djebailis, dans les villes, venant de milieux aisés, et dont les parents sont bien placés dans la société, déclarent parler et /ou du moins comprendre le chaoui sans se vexer. D'autres ne cachent pas leur regret d'être incapables de le parler et de le comprendre.

2. La politique linguistique

L'Algérie n'a jamais cherché à élaborer des politiques linguistiques qui tiennent compte des langues de l'usage courant. Toutes les chartes de l'Algérie indépendante, en matière de langue, ne font référence qu'à l'arabe moderne comme l'unique langue nationale et officielle. *« On répute officielle une langue que la loi soutient, que l'état à le droit d'utiliser dans ses relations diplomatiques et dans laquelle le citoyen est habilité à demander toute prestation judiciaire, des services, etc. » (3)*

Bilan et perspective

L'imposition de la langue arabe, comme l'unique langue nationale et officielle, ne concerne que l'aspect formel. Dans l'informel, coexistent deux langues qui se partagent le terrain : l'arabe parlé et les parlers berbères. Dans le formel (l'administration, la formation, l'enseignement, l'ascension sociale, le secteur économique...) l'arabe moderne n'est concurrencé que par le français. Les pouvoirs publics, pour assurer sa suprématie, n'ont pas cessé d'œuvrer pour sa promotion, son développement, sa propagation à tous les niveaux et à travers tous les réseaux. Le code de l'arabisation est très édifiant à ce niveau.

La politique linguistique de l'Algérie indépendante est, comme elle a toujours été, d'ailleurs, depuis le mouvement nationaliste, intimement liée aux relations qu'elle entretient avec l'identité qu'elle veut : l'Algérie est un pays indépendant, qui appartient à la nation arabe et musulmane. Un Etat dont les citoyens sont musulmans ne peut être légitime, aux yeux des concepteurs de cette politique, que si sa langue officielle est celle du livre sacré. Toucher à la langue arabe, c'est toucher à l'Islam, et les deux sont vénérés par l'ensemble des algériens. L'unité de l'Algérie se manifeste, aux yeux, des décideurs de la politique linguistique de ce pays, à travers l'unicité de sa langue officielle et nationale et de sa religion. Une politique qui exclut, par ailleurs, des sphères formelles, les langues que les algériens utilisent, couramment et réellement, dans leurs interactions verbales.

Les critères de choix de la langue nationale et officielle sont variés. Ils sont d'ordre politique, économique, social et rarement linguistique. Beaucoup de langues ne sont, d'ailleurs, parvenues à s'imposer comme langue nationale et officielle qu'après de longs combats. Le long combat qu'a mené Tamazight, pendant plusieurs décennies en Algérie (essentiellement en Kabylie), n'est pas, encore, parvenu à imposer pleinement, cette langue, dans les sphères officielles, dans ce pays.

Ce combat, qualifié souvent de clandestin et d'illégitime, se situe, en réalité, dans le cadre de la légalité garantie par les institutions universelles des droits de l'homme, que l'on peut résumer en deux principes fondamentaux :

- Le principe de la territorialité qui s'appuie sur le fait qu'il est nécessaire qu'une langue prédomine sur un territoire pour assurer sa survie. (les régions berbérophones : l'Aurès, la Kabylie, le Hoggar... pour l'Algérie)

Bilan et perspective

- Le principe de la personnalité qui est lié à l'individu et garantit son droit fondamental, à la liberté d'usage de sa langue, notamment sa langue maternelle. (les populations berbérophones : les chaouis, les kabyles, les touaregs...)

La politique linguistique est donc l'une des principales raisons du déclin de Tamazight, dans l'usage courant et de son développement. Cette langue, bien qu'elle soit la langue maternelle de plusieurs millions d'algériens, n'a jamais eu le droit de cité à l'école, de l'Algérie indépendante. Le prétexte avancé a été, toujours le même, depuis l'indépendance : l'unité nationale. Les idéologues de la politique linguistique ont tout le temps perçu la diversité linguistique à l'école (dans la réalité quotidienne, elle est un fait inéluctable) comme un facteur de division, de séparation et le fait berbère comme «cheval de Troie du colonialisme.»

C'était la politique du parti unique qui imposait la devise chère aux partis uniques à travers le monde « *une nation, une langue* ». Une idéologie, qui s'inspire du mot d'ordre des Ulémas « *l'Islam est notre religion, l'arabe est notre langue* » et du fameux poème de BEN BADIS « *Le peuple algérien est musulman et à l'arabité il appartient.* » Une idéologie qui occulte la réalité historique et culturelle du pays et qui refuse de voir, qu'à travers le monde entier, « *le monolinguisme est une exception et que le plurilinguisme est la situation la plus répandue sur l'ensemble des Etats.* » (4)

Pour appliquer l'idée du monolinguisme, l'Etat n'utilisait pas, directement, pour interdire les parlers berbères de l'usage courant, des mesures administratives explicites adaptées à l'accomplissement de cette entreprise de l'extermination. En effet, il est vrai qu'on n'a jamais obligé, explicitement, les berbères à parler l'arabe. Il est vrai aussi qu'on ne leur a jamais interdit de parler tamazight. Mais il y recourait à des moyens divers et variés, certes lents, mais d'une efficacité certaine tels : leur exclusion de l'école, des médias, du cadre officiel, pour les dévaloriser aux yeux de leurs sujets. Défiant ainsi ce qui se dit dans les enceintes internationales « *toutes les langues sont égales en dignité, participent au patrimoine culturel de l'humanité, comme de ceux des nations elles-mêmes, qu'il serait souhaitable au plan moral, comme au plan pédagogique que l'éducation de base soit donnée à chaque enfant dans sa langue première.* » (5)

Tous ceux qui défendaient (peu nombreux d'ailleurs) le droit d'introduire les langues maternelles des algériens, dans le système éducatif, étaient qualifiés de séparatistes, de régionalistes, de « *Hizb frança* ». Ils ont été, tout au long de leur vie, mis en quarantaine de la scène culturelle officielle.

Malgré une législation progressive, en matière d'utilisation de Tamazight, dans l'enseignement (à partir de septembre 1995), malgré sa reconnaissance par le chef de l'Etat, comme langue nationale, par un amendement de la constitution, en avril 2002, et malgré aussi les énoncés de

principes sur la volonté de promouvoir cette langue, on note une ambiguïté dans les actions proposées (lenteur, légèreté, improvisation, etc.)

L'intervention de l'Etat, en matière de politique linguistique, doit être sérieuse, dans sa réflexion et dans sa concrétisation, durable dans son application, pour qu'elle soit efficace. On ne peut changer le statut d'une langue, du jour au lendemain, par de simples décisions politiques. Ces décisions seraient vaines, tant qu'elles ne sont pas accompagnées de directives visant leur concrétisation, dans la réalité pour renforcer le statut et l'utilité de la langue en question.

L'ambiguïté, au niveau de la politique linguistique, fait ressortir que l'utilisation de tamazight, dans l'enseignement, n'a de fait qu'une valeur utilitaire: assurer le passage de l'oral à l'écrit. Le tamazight a donc une valeur purement instrumentale et son utilisation, dans l'enseignement, ne repose pas sur une politique culturelle mais sur une approche d'efficacité: il semble qu'on veut scolariser des élèves en tamazight pour uniquement les alphabétiser dans cette langue. Cette opération, une fois généralisée dans toutes les régions berbérophones, permettrait, à tout enfant berbère de lire et d'écrire dans sa langue maternelle, et d'échapper ainsi à l'analphabétisme. L'alphabétisation en Tamazight et son utilisation dans l'enseignement, suffiront de prouver aux masses qu'il s'agit d'une langue qui s'écrit et qui se lit. Les facteurs sociolinguistiques évolueront ainsi en faveur de cette langue.

Mais cette finalité n'est pas encore évidente, dans la mesure où Tamazight est loin d'être introduite dans les institutions officielles, au même titre que les autres langues de l'école. Sans la normalisation, au sens catalano-occitan du terme, son enseignement « *pourrait bien être, en quelque sorte, un coup d'épée dans l'eau* » (6) car il rend manifeste l'absence de l'utilité sociale de la langue enseignée. « *Dans la terminologie occitano-catalane, la normalisation suppose une autonomisation et une généralisation des fonctionnements sociaux de la langue dominée, dans les compartiments de la communication sociale.* » (7)

Actuellement, le tamazight a, certes, le statut de langue nationale, mais il est loin d'investir tous les domaines. Le code privilégié est toujours le mode oral. La promotion qui devrait donc se faire doit, impérativement, tenir compte de la généralisation des fonctionnements sociaux de cette langue. S'il y a effectivement une politique linguistique cohérente, visant à rendre fonctionnel l'amazigh scolarisé (ou à moitié scolarisé), il devrait y avoir, à moyen terme, une législation permettant la généralisation de l'usage de tamazight dans : les médias, le juridico-administratif, la formation professionnelle, etc. Avec une connaissance de tamazight écrit, la valorisation

linguistique serait renforcée. L'augmentation de la scolarisation permettrait, certainement de prendre conscience de la possibilité d'être fonctionnel dans sa langue.

L'ouverture actuelle de certains domaines : l'école, la T.V. la radio, la presse écrite, la chanson moderne médiatisée, etc. (domaines, jusqu'à une date récente, réservés à l'arabe moderne et au français) au tamazight, a, de toute évidence contribué au recul du prestige accordé à l'arabe parlé, en milieu berbérophone et de la sous-valorisation de tamazight en milieu arabophone. Le mouvement de sa valorisation réside alors dans l'aptitude de l'opinion publique à reconnaître et à apprécier son apport positif à la culture de la société.

Car à chaque fois qu'il y a dépréciation de la langue, il y a automatiquement dépréciation de ceux qui la pratiquent. Cela entraîne par voie de conséquence une double aliénation: psychologique et linguistique d'un côté, marginalisation et déculturation de l'autre. Pour briser la situation de la dépréciation, il faudrait agir, à notre avis, sur deux facteurs: accentuer la tendance vers la promotion de tamazight et obtenir la valorisation de cette langue de la part de l'élite et de l'opinion publique. **(Cf. Infra. 3.2.2.)**

Au niveau de la considération politique, qui va de pair avec la considération sociale, l'ambiguïté repose sur le fait que l'intervention de l'Etat est partielle: la promotion linguistique se fait, dans un secteur particulier (l'enseignement et encore s'agit-il d'une promotion bien qu'on l'écrive?) et non dans le cadre d'un effort d'aménagement linguistique global. Il n'y a aucun projet de société, comme présupposé à la réforme éducative et à son volet linguistique.

L'administration partage une responsabilité importante dans le statut-quo de cette situation. La résistance à l'introduction de tamazight dans l'enseignement relève, à la fois, de la volonté politique, qui laisse à désirer, chez les décideurs et du désir de promotion sociale, chez la masse populaire qui trouve que toute promotion de quel ordre qu'elle soit (linguistique, sociale, culturelle) passe, impérativement, par l'école.

Quant au prestige, malgré une législation progressive en faveur de tamazight, on n'en fait pas une promotion systématique. On constate une certaine ambiguïté, au niveau de la politique linguistique. Sans être stationnaire ou à la baisse, le mouvement n'est pas véritablement à la hausse. Dans le cas de l'enseignement, l'utilisation de tamazight fait suite à une législation, plutôt qu'à une promotion.

En somme, les conditions d'application de la réforme ont déjà limité les avenues possibles : il y aura toujours, l'arabe moderne comme langue nationale et officielle, dans tous les domaines

formels. Le français et, un peu moins, l'anglais, comme langues de communication internationale. L'arabe moderne et le français demeureront langues de culture, et langues des élites, dans le massif de l'Aurès. L'arabe parlé et le Tamazight seront, toujours, confinés à un usage, principalement, oral.

3. Le système éducatif

Le troisième constat concerne le système scolaire. Il est courant d'incriminer l'école et le système éducatif pour justifier l'état de la langue et de la culture. Car, généralement, toutes les politiques linguistiques passent, impérativement, par l'école. *«Une langue qu'on n'enseigne pas est une langue qu'on tue, d'autant plus, qu'on enseigne une autre langue.»*(8)

Assurer, à une langue, une place à l'école, c'est lui assurer des possibilités de survie et d'usage dans les sphères de la culture officielle, ce qui augmenterait son prestige social. L'aménagement linguistique de Tamazight, en Algérie ne saurait faire exception à la règle.

Parler d'aménagement linguistique, nous fait penser, généralement, à l'action de l'Etat, c'est-à-dire, aux choix et aux orientations délibérés qu'il entreprend en matière de politique linguistique. Mais il se trouve que la politique linguistique n'est pas seulement l'apanage de l'Etat et ne relève pas toujours de sa volonté. Elle peut être suscitée par des situations populaires préoccupantes en matière linguistique et culturelle. Nous avons, d'ailleurs, de nombreux exemples, un peu partout, à travers le monde, d'hommes et de femmes qui se mobilisent pour défendre une langue minorée ou minorisée et revendiquer sa reconnaissance. *« La minoration (ou minorisation) linguistique est entendue ici comme la réduction, selon des degrés divers, de l'exercice sociétal normal (et donc des domaines communicationnels) d'une langue.»*(9) Leurs actions peuvent être encouragées par les instances officielles ou, au contraire, combattues et réprimées par ces mêmes instances.

Tamazight, une langue qui, jusqu'à une date très récente, était minorée et marginalisée, voire combattue, n'a fait son introduction dans le système éducatif, qu'après, comme chacun le sait, de multiples soubresauts, qui ont jalonné l'histoire de la langue amazighe durant les deux dernières décennies du siècle passé et la première décennie de ce siècle, notamment, en Kabylie.

Nous ne retenons, ici, que les principaux événements intervenus au lendemain des changements qu'il y a eu aussi bien en Algérie après la mort de Boumediene et l'arrivée au pouvoir de Chadli Benjedid (l'ouverture démocratique, multipartisme...) que sur la scène internationale (la chute des régimes totalitaires de l'Europe de l'est suivie d'une part de l'ouverture des frontières

pour le libre échange et le déplacement des personnes et des biens et de l'autre d'une forte vague de retour aux sources et aux origines. Un retour qui se base sur les droits les plus élémentaires : d'un côté, la revendication identitaire des minorités victimes, dans les états nation, de la suprématie d'une identité sur les autres, et de l'autre, la reconnaissance des droits linguistiques marginalisés par les langues dominantes.

On commence d'abord par ce qu'on appelle communément « Printemps berbères » des années 80, que les pouvoirs publics avaient, atrocement, réprimés, et à la suite desquels sont créés, quelques années après, les départements de tamazight dans les universités de Kabylie (Tizi Ouzou en 1989 et une année après, à Bejaïa).

Puis la grève du cartable de plus de six mois, dans toute la Kabylie, durant l'année scolaire 1994 / 95, au terme de laquelle, la présidence de la république, d'alors, a conclu, avec les leaders du mouvement, un accord qui a abouti à la création d'une instance suprême (le HCA) chargée du développement et de la promotion de tamazight, à travers l'enseignement, la formation, les médias, etc.

Et enfin, le long mouvement de citoyenneté, connu plutôt sous le nom du « mouvement des eruchs » en Kabylie toujours, qui a abouti, un certain 8 avril 2002, à la reconnaissance, par un amendement de la constitution, tamazight comme langue nationale. *«Il n'y a pas de doute que l'impact de la constitutionnalisation du berbère est très grand dans la mesure où, pour la première fois dans l'histoire du Maghreb, il y a une rupture avec le monolithisme linguistique et culturelle depuis les indépendances.»* (10) L'inscription d'une langue, dans la constitution d'un état, ne signifie-t-elle pas la reconnaissance officielle de cette langue ? Même si cette reconnaissance est encore loin d'être, réellement, concrétisée, elle reste, tout de même, un atout pour tamazight, dont les répercussions ne peuvent être que positives, sur les attitudes et les représentations des algériens (amazighophones ou autres).

L'aménagement linguistique de tamazight, en Algérie, tout en profitant certes des changements qu'ont connus la scène nationale et internationale ; n'est donc intervenu qu'à la suite d'une pression exercée par la rue et ne relève point des orientations idéologiques ni des choix délibérés de l'Etat. Il serait injuste et répréhensible de ne pas reconnaître, que sans cette pression, tamazight ne serait pas au stade où elle en est aujourd'hui.

Néanmoins, même s'il est vrai qu'il est possible à n'importe quelle communauté d'élaborer sa politique linguistique, il faudrait reconnaître, tout de même, que seul l'Etat a le pouvoir et les moyens de mettre en pratique cette politique. L.J. CALVET établit, à juste titre, une distinction

entre politique linguistique et planification linguistique, «*Nous appelons politique linguistique un ensemble de choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale, et planification linguistique la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte en quelque sorte.*» (11)

Il se trouve qu'en règle générale, le succès ou l'échec de la politique linguistique est tributaire de la planification linguistique. Pour qu'une politique linguistique, comme, d'ailleurs, toute autre politique, ne s'arrête pas au stade des déclarations, il faut qu'elle mette en place tout un dispositif pour la mettre en œuvre et afin de faire face, comme l'écrit H. BOYER, au moins à deux types de défis :

- Défis d'ordre spécifiquement sociolinguistique
- Défis d'ordre didactique (12)

En Algérie, le volet linguistique de tamazight n'est pas encore abordé, dans sa globalité, c'est-à-dire, dans son rôle de véhicule des idées et des messages dans tous les domaines de la vie sociale. Le code privilégié, pour tamazight, reste encore le mode oral. Tout l'intérêt, concernant cette langue, est centré sur son introduction, dans le système éducatif, comme langue objet d'enseignement, à partir du cycle primaire jusqu'au secondaire.

Cette opération ne concerne, principalement, que les régions berbérophones. Elle ne cible, parfois, qu'un nombre très réduit d'établissements et de classes. C'est un peu le cas, dans le pays chaoui, et, en particulier, dans le massif de l'Aurès, notre lieu d'enquête. L'enseignement de tamazight dans cette contrée, depuis le lancement de l'opération, en septembre 1995, bien qu'il enregistre une évolution graduelle, il reste, encore, très timide.

Comment se présente la situation de l'enseignement de tamazight actuellement, dans le massif de l'Aurès ? Quelles perspectives pour cet enseignement dans cette région du pays chaoui ?

L'hypothèse que nous soutenons est que l'enseignement de tamazight ne saurait motiver les locuteurs du massif de l'Aurès que si cette langue ne conquiert de nouveaux usages sociaux : administratifs, médiatiques, scientifiques, conjointement au développement de son enseignement et à la préparation de son accès au statut de langue d'enseignement.

Bilan et perspective

Nous avons procédé, dans notre enquête, par des questionnaires et des entretiens semi-directifs, pour collecter nos données concernant les discours épilinguistiques. Les données chiffrées sont recueillies auprès des institutions concernées (les inspections de l'éducation au niveau des daïras et la direction de l'éducation de Batna).

3.1. Compte rendu des résultats de l'enquête

Au début du lancement de l'enseignement de Tamazight, durant l'année scolaire 1995/1996, on avait enregistré, dans toute la wilaya de Batna, selon les statistiques du MEN 805 élèves. Un nombre qui avait connu un ordre décroissant durant les trois années qui avaient suivi cette opération (*comme le montre le tableau 1*). Cet enseignement ne ciblait, rappelons-le, que les classes d'examen (3^{ème} AF et 3^{ème} A.S.). L'enseignement de tamazight, dans le massif de l'Aurès, n'était encore attesté qu'à Arris et à Bouzina où il a connu par la suite une nette régression.

Tableau 20 : Situation de l'enseignement de tamazight dans le pays chaoui de 1995 à 2000 (13)

Wilaya	Année scolaire:95/96	Année scolaire:98/99	Année scolaire:99/200
Batna	805	338	111
Khenchela	483	490	562
Oum El Bouaghi	1462	1375	2262
Biskra	654	179	124

Source : A.Nabti et N.Tigziri 2000

Ce n'est qu'à partir de l'année scolaire 2004/2005 que l'enseignement de tamazight commence à se généraliser dans cette région du pays chaoui. Ainsi durant l'année scolaire 2008/2009, on a recensé près de 3900 élèves inscrits au moyen, répartis comme suit :

Bilan et perspective

Tableau 21: Situation de l'enseignement de Tamazight dans le massif de l'Aurès
Année scolaire : 2008/2009

Daïra	CEM	1 AM		2 AM		3 AM		4 AM		Postes Budgét. Ouverts	Postes Budgét. Occupés
		Gr.	Eff.	Gr.	Eff.	Gr.	Eff.	Gr.	Eff.		
Arris 271	Nouv CEM	08	263							02	02
Bouzina 1334 élèves	Bouzina Tagoust	13 04	560 168	06 2	240 86	5 2	208 72			03 01	03 01
Menaâ 1259 élèves	Menaâ Narah	12 04	468 156	07 03	289 95	05 02	179 75			03 02	03 02
T. Laabed 587 élèves	T.Laabed O. Taga	08 04	324 113	02	53	02	48	02	49	01 02	01 02
T'kout 458 élèves	T'kout	05	182	03	107	02	96	02	73	02	02
Total 3909 élèves		58	2234	23	870	18	678	04	112	16	16

Bien qu'il garde toujours son caractère optimal, cet enseignement a commencé à s'étendre à d'autres classes (autres que celles d'examen): le moyen dans un premier temps puis le primaire et le secondaire. La première épreuve de tamazight au BEM remonte à juin 2008. Ce n'est que cette année 2011 / 2012 qu'on verra, dans la wilaya de Batna, la première épreuve de tamazight au baccalauréat.

Avec la généralisation de l'enseignement de tamazight dans tous les paliers, on assiste à une augmentation graduelle du nombre d'élèves inscrits en classes de tamazight. Le nombre a pratiquement quadruplé. (Cf. les tableaux 3,4 et 5). Les dernières statistiques de la D.E font état de près de 13000 élèves inscrits durant l'année scolaire en cours dans le massif de l'Aurès sur un effectif total de 18537 inscrits dans toute la wilaya, (soit près de 60%). L'enseignement de tamazight y est attesté, depuis deux ans, dans tous les paliers (2458 élèves au primaire, 8753 au moyen et 1764 au secondaire). Une forte concentration de cet enseignement est enregistrée à Menâa et à Tizi L'Abad.

Bilan et perspective

Tableau 22 : Situation de l'enseignement de tamazight au secondaire

Etablissement	1A.S		2. A.S		3 A.S.		p. B. OU	P. B. OC
	Classe	élèves	Classe	élèves	Classe	élèves		
Lycée de T'kout	4	42	2	28				
N. lycée de Mena	7	245	7	235			2	2
Lycée de Mena	5	168	4	132			2	2
Lycée de T. Laabed	5	173	6	182			2	1
Lycée de O. Taga	1	4						
Lycée de Bouzina	9	321	7	234			3	2
Total	31	953	26	811			10	8

Source : Direction de l'éducation de Batna

Tableau 23: Situation de l'enseignement de Tamazight au moyen

Etablissement	1A.M		2. A.M		3 A.M		4 A. M		p. B. C	P. B. C
	Class	Elèves	Class	élèv	Class	Elèv	Class	élèv		
N.CEM Arris	2	44	2	28	3	100	6	201	2	2
CEM T'kout	2	75	4	144	2	68	4	144	2	2
CEM Ghassira	3	112	4	115					2	2
CEM Ichemoul	1	40	2	71					1	1
CEM Hadjaj	1	28	2	68	2	47	2	49	2	0
CEM Inoughis	1	46	1	54					0	0
CEM T.Laabed	5	181	5	137	4	142	8	289	4	4
CEM Baali	3	109	3	110	1	35			2	1
CEM chir	3	96	4	147					1	1
CEM O.Tag	2	51	2	53	3	64	3	89	2	2
CEM Mena	3	100	3	107	4	119	5	182	4	2
CEM Chelma	3	117	5	177	3	114	5	172	3	2
CEM Nara	3	92	4	128	2	75	3	112	2	2
CEM Tighergh	5	194	7	237	5	180	6	233	4	2
CEM Bouzina	6	254	8	302	7	267	9	320	5	5
CEM Tagoust	2	74	3		3	100	4	124	2	2
Total	45	1613	59		38	1311	55	1915	37	30

Source : Direction de l'éducation de Batna

Bilan et perspective

Tableau 23 : Situation de l'enseignement de Tamazight au primaire

Etablissements	4 A.P		5 A.P		p. B. OU	P. B. OC
	Classes	élèves	Class	élèves		
Ecoles d'Arris	6	137	9	197	3	3
Ecoles de T'kout	7	200	9	194	2	2
Ecoles d'Ichemoul	6	143	11	234	1	1
Ecoles de T.Laabed	19	463	16	308	6	6
Ecoles de Bouzina	12	294	12	288	4	4
Total	45	1237	59	1221	16	16

Source : Direction de l'éducation de Batna

Quant au personnel enseignants, sur 60 postes budgétaires alloués 54 sont occupés. Les enseignants sont répartis comme suit : 16 au primaire, 30 au moyen et 8 au secondaire. Cette répartition inéquitable s'explique par le fait que l'introduction de tamazight au primaire et au secondaire n'est que très tardive comparativement au moyen. Le caractère facultatif de l'enseignement de tamazight se traduit par le nombre de classes et d'élèves dans les établissements où cet enseignement est assuré. Le nombre d'élèves par classe varie entre 4 et 35. Le nombre de classes par établissement se situe entre 1 et 5. Si l'enseignement de tamazight est généralisé au moyen (il est attesté dans tous les collèges de la région) il n'en reste pas moins qu'au primaire et au secondaire, il est encore à ses débuts.

Pour la collecte des données, concernant les discours épilinguistiques, nous avons ciblé, essentiellement, le milieu scolaire (les enseignants aussi bien que les apprenants) au niveau du moyen, du secondaire et même au supérieur. Les questions posées visent à dégager la réaction de cette population d'enquête, à l'égard de l'introduction de cette langue, dans le système éducatif et de son enseignement, tel qu'il est dispensé, aujourd'hui. Nous avons étendu ensuite notre enquête en dehors du cadre scolaire en élargissant aussi le questionnaire

Avez-vous déjà suivi un enseignement de Tamazight ?

A l'école ? En milieu associatif ?

- *Etes-vous pour l'enseignement de Tamazight ?*

Si oui pourquoi ?

A partir de quel cycle ?

Si non pourquoi ?

- *L'enseignement de tamazight a-t-il amélioré votre niveau, vos connaissances dans cette langue ? Si oui en quoi consiste cette amélioration ? Si non qu'attendez-vous de cet enseignement ?*

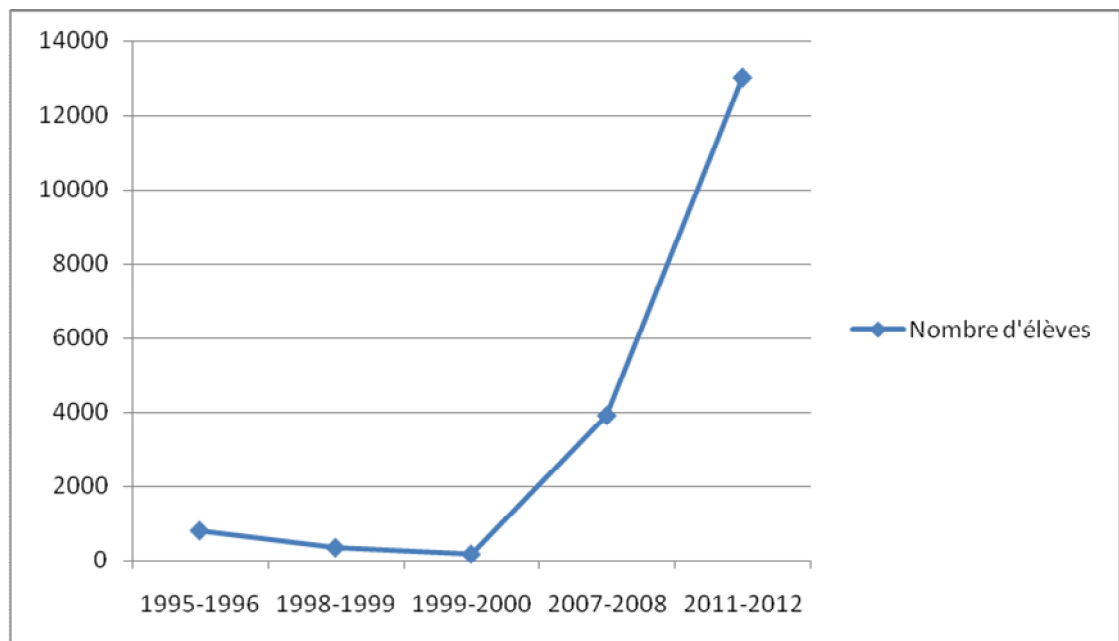
Bilan et perspective

- Pensez-vous que si tous les enseignements (toutes les matières) sont dispensés en Tamazight les résultats scolaires seraient meilleurs qu'aujourd'hui ? Pourquoi ?
- Que pensez-vous de la qualité d'enseignement de cette langue ? (des contenus d'enseignement, des enseignants, des méthodes d'enseignements.)

3.2. Analyse et commentaires

3.2.1. Les tableaux

L'examen rapide des tableaux nous a conduit à faire deux remarques. La première concerne la progression graduelle du nombre d'élèves inscrits en classes de tamazight pendant l'année en cours à comparer avec ceux des années antérieures à 2010 (nous avons comparé les statistiques antérieures à l'année 2010 avec celles des deux dernières années). Il est vrai que ces statistiques sont visiblement en progression (*comme le montre la courbe ci-dessous*), mais il n'en demeure pas moins qu'elles restent toujours en deçà des attentes escomptées. Si l'on tient compte de cette situation, on ne voit, pas dans un avenir très proche, la chaoui devenir une langue scripturaire et du coup conquérir d'autres domaines d'usage en dehors de ceux qu'il connaît déjà.



Courbe

La seconde remarque concerne la comparaison entre le nombre, plus ou moins important, d'élèves inscrits en tamazight, dans le massif de l'Aurès, qui avoisine les 13000; avec le nombre total d'inscrits, en tamazight toujours, dans toute la wilaya (18537

élèves). Une comparaison qui semble traduire l'intérêt qu'éprouvent les habitants de cette région pour l'enseignement de cette langue. D'autant plus que cet enseignement revêt toujours un caractère facultatif. Mais à vrai dire, ce résultat ne semble pas surprendre, étant donné que cette région est souvent présentée comme la plus berbérophone du pays chaoui.

De l'analyse des statistiques relevées plus haut, il ressort qu'en dépit de la progression graduelle du nombre d'élèves inscrits en classes de tamazight, l'école ne joue pas, dans le massif, un rôle prépondérant, dans la revalorisation de cette langue. Cela s'explique, nous semble-t-il, principalement, par l'absence de sensibilisation et de conscientisation, en milieu de la masse populaire. Une action qui incombe, particulièrement, au mouvement associatif berbère quasi-inexistant dans la région. *Le militantisme linguistique*, écrit BOYER à ce sujet, *est certes nécessaire mais insuffisant. (14)*

Quant au manque du personnel enseignant qualifié (les enseignants en exercice, dans leur grande majorité, sont des reconvertis d'autres disciplines); s'explique, selon un nombre d'entre eux, par l'absence d'un département de tamazight au niveau de l'université de Batna. Un département qui, compte tenu de l'accroissement du nombre d'élèves et donc aussi d'enseignants, s'avère impératif. A croire les quelques licenciés en tamazight, contactés lors de cette enquête ; le manque du personnel qualifié est plutôt amputé à la volonté de l'administration de refuser de les recruter dans le secteur, sous prétexte, selon eux, de gâcher le travail entrepris par l'actuelle équipe pédagogique. Lequel travail consiste, essentiellement, en l'adoption de la transcription de tamazight en caractères arabes, ce à quoi s'opposent, farouchement, les nouveaux diplômés qui sont partisans de la transcription usuelle (caractères gréco-latins).

3.2.2. Les discours épilinguistiques

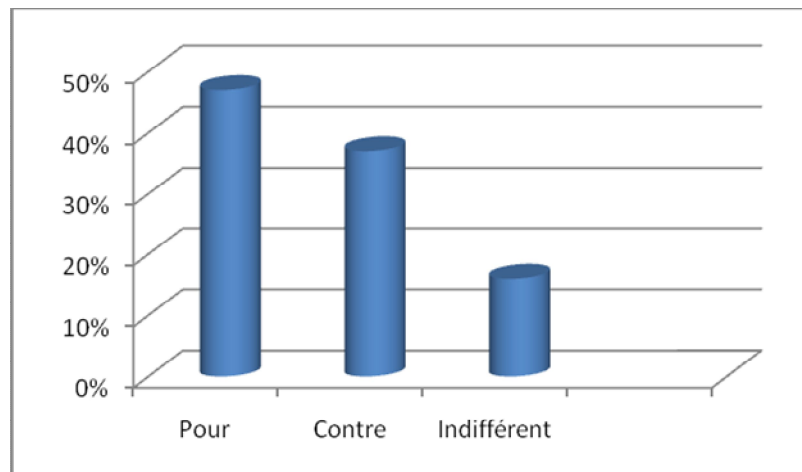
Les réponses à la première question soulignent les attentes des enquêtés concernant cet enseignement. Lesquelles attentes sont, dans l'ensemble, négatives (67%). En plus des problèmes soulevés, à chaque fois, concernant la qualification des enseignants et la terminologie adoptée, dans cet enseignement, et qu'ils considèrent comme kabyle, les enquêtés avouent être doublement déçus. D'abord ils pensaient que tamazight ne s'écrivait pas dans des caractères arabes ou gréco-latins, mais qu'elle avait ses propres caractères (ils citent les tifnaghs). Ensuite, ils trouvent que les textes choisis comme supports pédagogiques ne traitent, dans l'ensemble, que de la vie rurale, c'est-à-dire, le vécu quotidien de leur environnement immédiat. Leur préférence est donc d'écrire tamazight

Bilan et perspective

dans ses caractères authentiques et de diversifier les domaines et les thèmes des textes abordés, en classe de tamazight, comme cela se fait, d'ailleurs, dans d'autres langues (arabe, français et anglais).

Par la deuxième question, nous voulons savoir si les enquêtés, établissent une corrélation entre les langues d'enseignement et les résultats scolaires. Sachant que le taux de déperdition scolaire, dans le massif, est très élevé à tous les niveaux de l'enseignement (plus de 45% au niveau des lycées, seulement). Cela n'est-il pas dû au fait que les enseignements soient dispensés, dans une langue étrangère au « milieu naturel » de l'apprenant et qu'il ne rencontre point, dans l'usage courant ? En d'autres termes, la déperdition scolaire n'est-elle pas due à l'éloignement de la langue de l'école de celle de l'usage courant de l'apprenant ?

L'analyse des réponses à cette questions montre une certaine hétérogénéité, quant aux réactions des enquêtés, à l'égard, de cette interrogation (*Cf. le diagramme ci après*). Pour les 47% qui se sont prononcés favorablement, trouvent que dispenser les enseignements dans cette langue changerait la situation: *les cours seraient beaucoup mieux assimilés et du coup les résultats seraient certainement meilleurs*. Tandis que près de 37 % ont exprimé leur refus et voient que cela croîtrait, au contraire, la déperdition scolaire, car, ils voient que Tamazight, dans l'état actuel, ne peut pas être la langue d'enseignement.



Diagramme

Dans leurs réponses à la troisième question, les enquêtés reprennent, des éléments de réponses à la première, quant aux contenus des enseignements. Ils mettent l'accent sur la qualification du personnel enseignant qu'ils jugent insuffisante. Les enquêtés trouvent les méthodes d'enseignement en vigueur en classes de tamazight, inadéquates à l'apprentissage d'une langue maternelle. Ils associent ces méthodes à celles des langues étrangères.

Bilan et perspective

L'examen des réponses, au questionnaire élargi et des entretiens, fait apparaître plusieurs points sur lesquels insistent les enquêtés. Le premier point concerne l'introduction de tamazight dans le système éducatif. Certains enquêtés manifestent une forte tendance à voir leur langue enseignée à l'école, dès le primaire, et promue, dans l'usage courant, pour conquérir d'autres domaines de communication, qui, aujourd'hui, lui sont inaccessibles, non pas pour des raisons d'ordre linguistique, mais plutôt d'ordre politique. Ce souhait pourrait être concrétisé, avec la généralisation de l'enseignement de cette langue et de sa normalisation, au sens catalano-occitan du terme. *« Dans la terminologie occitano-catalane, la normalisation suppose une autonomisation et une généralisation des fonctionnements sociaux de la langue dominée, dans les compartiments de la communication sociale. »* (15)

Dans le système éducatif actuel, le taux de déperdition scolaire est très élevé, dans le massif. Et celui qui quitte, tôt, l'école redevient analphabète, notamment dans le milieu de la gente féminine, parce qu'il n'utilise pas les rudiments de ce qu'il a appris. En effet, l'enfant djebaili *« fait ses premiers pas scolaires dans une langue qu'il ne possédait pas, non seulement, il apprenait peu ou mal, mais il ne pourrait jamais parvenir à la maîtrise de la langue d'enseignement »* (16) d'autant plus, qu'en dehors du cadre scolaire, il se trouve dans l'impossibilité d'utiliser cette langue (langue d'enseignement), comme moyen de communication, dans l'usage linguistique courant, d'où l'incapacité d'une véritable maîtrise de cette langue.

La différence majeure à prévoir, dans le cas de la généralisation de l'enseignement de Tamazight, dans tous les établissements scolaires et professionnels, du pays chaoui, est que, même si la majorité des scolarisés quittent, tôt, l'école, ils seront en mesure de lire et d'écrire dans leur langue maternelle. Ceci serait un acquis fondamental si la promotion de tamazight tiendrait, naturellement, compte d'une législation qui rendrait cette langue fonctionnelle dans les domaines d'où elle en est, jusque là, exclue.

Néanmoins, dans l'optique du système actuel, on ne dispose pas, de leviers politiques propices à l'exercice d'une pleine utilisation de cette langue, comme moyen de communication oral et écrit. Le véritable danger est donc de se retrouver dans une situation isomorphe à celle qui prévaut actuellement: le scolarisé, en langue tamazight, sera confiné à certains domaines de la vie sociale, tout comme l'est, aujourd'hui, l'analphabète. Car le code privilégié, pour tamazight, est, toujours, le mode oral.

La promotion, qui devrait donc se faire, doit, impérativement, tenir compte de certains domaines. Il devrait y avoir, à moyen terme, une législation qui permettrait à l'amazigh scolarisé ou

Bilan et perspective

à moitié scolarisé, de prendre conscience d'être fonctionnel dans sa langue. Il n'appartient, donc, pas, seulement, à l'école, de développer Tamazight, mais toutes les institutions officielles doivent s'impliquer, dans la prise en charge de la promotion de cette langue.

A partir de quel cycle peut-on l'introduire? Près de 47% des voix exprimées, en réponse à cette question, insistent sur son enseignement à partir du cycle primaire. Un enseignement que les spécialistes en la matière considèrent comme instrument pédagogique, de premier ordre. En effet, les travaux récents, aussi bien, en didactique des langues qu'en psychologie de l'enfant, montrent qu'il est nécessaire d'alphabétiser dans la langue maternelle de l'apprenant et de fournir les outils de base pour le développement et la promotion de cette langue. « *Sans parler des acquis de la psychologie et de la linguistique, le simple bon sens commande le respect de la langue maternelle, son utilisation régulière et son développement, surtout aux premiers stades de l'enseignement.*»(17) Car « *rien ne peut remplacer, ajoute le même auteur, un peu plus loin, la langue maternelle, que l'on pourra utiliser sans crainte pour mieux capter l'attention des enfants.*» (18)

L'efficacité et le succès de cet enseignement, ne contrarie, nullement, l'acquisition de la langue nationale et d'autres langues, pourvu qu'on ne place pas l'élève devant toutes les difficultés, à la fois.

Jean RICHARD propose, à ce sujet, quelques principes susceptibles, à la fois, selon lui, d'arrêter l'érosion des compétences linguistiques, en langue maternelle et de favoriser l'acquisition des compétences, dans d'autres langues. Ces principes se résument en :

- « *Respect de la personnalité de l'enfant et de sa langue.*
- *Initiation progressive à la 2^{ème} langue quand les bases de la 1^{ère} sont bien assurées, après l'âge de 4 ou 5 ans.*
- *Utilisation des méthodes contrastives pour introduire l'enseignement de la seconde langue.*» (19)

Nombreuses sont les études et les expériences, à travers le monde, qui ont prouvé, d'ailleurs, l'efficacité de telles opérations. Au lendemain de leurs indépendances, de nombreux pays africains avaient mené des campagnes d'alphabétisation, sous l'égide des organisations internationales telles : UNESCO, ACCT, UNICEF, dans les langues du milieu (les langues africaines). A noter que ces mêmes organisations, à chaque fois qu'on les associe, dans les réformes des systèmes éducatifs, suite aux lourds bilans de l'échec scolaire, elles mettent l'accent sur la langue d'enseignement. Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous de 2005 (UNESCO, 2004) a rappelé que le choix de la langue d'enseignement et de la politique linguistique dans les écoles jouait un rôle essentiel dans l'efficacité de l'éducation (20).

Beaucoup de politiques d'aménagement linguistique insistent, de leur côté, sur le rôle prépondérant de la langue du milieu, susceptible d'assurer, sans rupture culturelle drastique,

l'évolution des populations et le développement de leurs pays. « *L'école*, écrit A.EL IMAM, à ce sujet, *accueille les enfants de la nation en vue de consolider un patrimoine cognitif et linguistique que la prime enfance a (...) déjà élaboré. L'élève vient à l'école pour apprendre à formaliser ce patrimoine par l'acquisition de moyens, en l'occurrence, orthographiques et morphologiques.*»(21) Le même auteur ajoute, sur la même page, que «*chez nous, l'école ambitionne de déprogrammer l'enfant, qui lui parvient pour le re-programmer, par le biais d'une « scolarisation.*» (22)

Il est certain, aux yeux des techniciens en la matière, que l'enseignement, en langue maternelle est susceptible de produire des résultats supérieurs à ceux de l'enseignement dans une langue, qui n'est pas concrète et familière pour l'élève. «*Plus les données à maîtriser par l'élève sont abstraites (moins elles sont concrètes et familières), plus le recours à la langue maternelle est impératif.*» (23)

Le second point est relatif aux volets didactique et pédagogique (méthodes d'enseignement, contenus des enseignements, pratique pédagogique). « *La formation appropriée des enseignants, écrit H. BOYER, tout comme la confection de matériels pédagogiques adaptés à une configuration socio-didactique spécifique devraient être des impératifs pour la normalisation éducative.*» (24)

S'agissant des supports d'enseignement (textes, chansons, illustrations), les enquêtés soulignent que leur thématique, dans l'ensemble, relève de la vie rurale. Ce qui semble confirmer, chez eux, la représentation dominante de tamazight, plutôt, comme langue liée à la tradition rurale, qu'à la modernité, plutôt urbaine. D'autant plus que l'apprenant voit que, dans la réalité, cette langue n'est employée que très peu, voire rarement, dans les centres urbains. Henri Boyer écrit à ce propos: « *L'insistance sur la composante affective et sur le confort psychologique des élèves correspond à un modèle éducatif « familial », qui est lui-même décalé et pour tout dire inférieurisé, relativement, aux pratiques éducatives plus qualifiantes et plus prestigieuses.*» (25)

Il est donc clair qu'il n'y a pas que l'enseignement des valeurs sociales et culturelles du terroir qui enchante les jeunes apprenants. Ces jeunes, qui, à l'instar, d'ailleurs, de tous les jeunes algériens, voire du monde entier, semblent, solidement, enracinés dans la culture universelle. Un enracinement favorisé par le développement des moyens de communications et l'offre de produits culturels mondialisés qui contribuent, de plus en plus, à l'émergence d'un mouvement d'identification mondiale. Cette identification, à un univers culturel mondial, se développe et développe à la fois la mondialisation d'un mode de vie qui se traduit, par une certaine uniformisation dans la façon de s'habiller, de se coiffer, de se divertir (quels que soient leurs pays, les jeunes écoutent les mêmes musiques, regardent les mêmes films ou les mêmes séries télévisées, dansent sur les mêmes rythmes...) La meilleure approche serait de varier les contenus des supports

pédagogiques entre la tradition et la modernité pour enthousiasmer les apprenants en classes de tamazight.

Concernant la pratique pédagogique et les méthodes d'enseignement, les enquêtés voient que tamazight est, actuellement, enseignée comme langue étrangère. D'autant plus que tamazight est introduite, au primaire, tout comme le français à partir de la 3^{ème} année ; et au moyen, tout comme l'anglais, dès la 1^{ère} A.M. Ils proposent d'adopter des méthodes propres à l'enseignement d'une langue maternelle, pour motiver les apprenants. Ce qui serait donc, aujourd'hui, urgent « *c'est la création d'une pédagogie au sens complet du terme, c'est-à-dire, un ensemble comprenant la langue maternelle, des contenus appropriés et appropriables, des formes culturellement et socialement adaptées de transmissions de connaissances.* » (26)

La meilleure approche serait de dynamiser l'enseignement, de s'éloigner de la mémorisation sécurisante pour l'enseignant et assommante pour l'élève et de favoriser les interactions verbales, c'est-à-dire, une approche communicative pour permettre à tamazight d'acquérir de nouveaux domaines d'utilisation. « *L'hypothèse de base est que l'enseignement et l'apprentissage doivent être considérés comme des processus interactifs qui nécessitent une participation active des enseignants et des élèves.* » (27)

Le troisième point se rapporte à la graphie. « *Le développement d'une graphie permet de passer des domaines d'utilisation à base orale aux domaines à base écrite.* » (28) Le passage à l'écrit d'une langue permet de rentabiliser les efforts déployés en vue d'atteindre des objectifs fixés : le développement et la promotion de cette langue. En effet, écrire dans une langue « *c'est œuvrer pour la standardisation et la reconnaissance (de cette langue), c'est (la) doter de textes qui serviront de modèle, (...) c'est l'équiper, la normaliser, la construire.* » (29)

Même si, ailleurs, tamazight a fait son passage à l'écrit, par le biais du milieu associatif, puis de l'école; la bataille de la graphie entre les défenseurs de caractères latins, arabes ou tifnaghs, est toujours d'actualité, dans le pays chaoui. Si plusieurs linguistes favorisent les caractères latins; les propositions de l'INALCO sont édifiantes à ce niveau; dans l'Aurès, actuellement, dans les écoles, on utilise les caractères arabes (les partisans de cette transcription s'inspirent de l'expérience des marocains). Chez les touaregs, principalement, on favorise l'utilisation des tifnaghs.

Le problème de la graphie ne semble pas, en fait, entièrement réglé, même de nos jours, puisqu'il continue à soulever encore des questionnements, en milieu des spécialistes, à chaque fois qu'ils se rencontrent dans le cadre de colloques ou de séminaires sur le tamazight. Sur les quatorze communications du 1^{er} colloque du CNPLET tenu du 5 au 7 décembre 2006 à Sidi Fredj, huit d'entre elles abordent directement ce problème. Les six autres le soulèvent indirectement. (30)

Bilan et perspective

Le quatrième point concerne les enseignants et les apprenants. Les enquêtés déplorent le manque de motivation chez les jeunes djebailis d'apprendre le tamazight (leur langue maternelle) à l'école. Son enseignement est toujours facultatif. « *La meilleure façon de tuer une langue*, écrit S. CHAKER, *est de rendre son enseignement facultatif.* » (31)

Le manque de motivation chez l'apprenant, pour notre cas, nous l'avons souligné plus haut, s'explique, à notre avis, d'un côté par la thématique des supports pédagogiques et de l'autre par l'utilité de cette langue dans les usages communicationnels autres que ceux qu'elle connaît déjà. L'absence de sensibilisation et de conscientisation, en milieu de la masse populaire, comme cela est attesté en Kabylie, où cet enseignement connaît d'énormes succès ; une action qui incombe, particulièrement, au mouvement associatif quasi-inexistant dans le pays chaoui ; en est un autre facteur.

Le manque de motivation affecte aussi les enseignants. En effet, nous avons constaté, lors de notre enquête, que de nombreux d'entre eux (des reconvertis d'autres matières), ne le font pas par conviction, mais pour d'autres raisons. Ce qui explique, en partie, la faiblesse de la qualification des enseignants, qui pourraient mettre en route la réalisation des objectifs du volet linguistique. À l'exception des journées pédagogiques organisées par les inspecteurs chargés de la matière, sans être, pour autant, spécialistes, ou d'un séminaire organisé, de temps à autre, par le HCA à leur intention, les enseignants, venus d'horizons différents, sont, entièrement, ou presque, livrés à eux-mêmes. Ils n'ont jamais eu de formation, à proprement parler, en tamazight. Eux-mêmes, ils n'ont jamais lu, ni écrit cette langue. Leur compétence en tamazight se limite à celles de leurs élèves: la pratique orale dans l'usage courant. Leurs seules connaissances, qu'ignorent leurs apprenants, résident dans les principales règles de grammaire avec les exemples qui s'y rattachent et qu'ils puisent dans les programmes et les manuels scolaires.

On ne saurait remédier au problème de la qualification du personnel enseignant, en l'absence de départements de langue et culture amazighes, dans les universités du pays chaoui. Très peu d'étudiants sont, d'ailleurs, motivés par cette spécialité. Les nouveaux bacheliers intéressés par cette discipline ont à choisir entre Bejaïa, Tizi Ouzzou et Bouira que beaucoup d'entre eux trouvent loin, de chez eux, notamment les filles. Devant l'accroissement du nombre d'élèves en classes de tamazight et de la demande en matière d'enseignants spécialisés, l'ouverture de tels départements dans la région résoudra, sans doute, ce problème et répondra aux nombreuses ambitions. En attendant, au lieu de recruter le peu de diplômés chaouis ressortissants des départements de Kabylie,

Bilan et perspective

on continue à «bricoler» en faisant appel aux enseignants reconvertis d'autres disciplines, sans formation préalable, pour assurer les enseignements et veiller sur le suivi de cette opération.

Le manque de qualification chez les uns et le manque de motivation chez les autres se répercute, fatalement, sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue. *«Des recherches, notamment en milieu scolaire, lient, depuis longtemps, les attitudes et les représentations au désir d'apprendre les langues et à la réussite ou à l'échec de cet apprentissage.» (32)*

Nous avons constaté au terme de l'analyse de ces deux points (le manque de qualification du personnel enseignant et le manque de motivation en milieu des élèves) qu'ils sont en corrélation avec la dépréciation / la valorisation de tamazight.

Le mouvement de valorisation est fonction de la promotion de cette langue sans laquelle certains domaines demeurent inaccessibles. Cette promotion exige une prise de conscience et une acceptation d'une nouvelle valeur attribuée au tamazight et passe par l'aptitude de l'opinion publique à reconnaître et à apprécier l'apport positif de cette langue à la culture de la société.

Pour briser la situation de la dépréciation et accélérer la tendance vers la promotion de tamazight, il faudrait, à notre avis, décrocher la valorisation de cette langue de la part de l'élite. Car l'élite est en mesure d'influencer, à la fois, l'opinion publique et les actions étatiques concernant l'introduction de tamazight en milieu scolaire et sa considération sociale. Les masses populaires considèrent encore que l'arabe et le français comme, seuls moyens, permettant à leurs enfants des promotions sociales.

Or, il se trouve que chez nous l'élite se scinde en deux camps: l'élite arabophone et l'élite francophone. La première forge tout un attirail sophistiqué d'arguments, pour défendre la supériorité intrinsèque de l'arabe aux dépens du français et des langues de l'usage courant. Cette élite soutient que l'arabe est la langue du livre sacré, de l'identité islamique et de la souveraineté nationale. La seconde trouve que le français fait partie du patrimoine national « butin de guerre » et constitue une fenêtre ouverte sur le monde extérieur. Même si, dans les apparences, le débat, entre les deux élites, *« souligne (...) la grande difficulté de trouver un équilibre acceptable entre la nécessité de préserver la diversité culturelle et les exigences du développement et de la modernisation » (33)* dans la réalité, il ne s'agit que de l'instrumentalisation des deux langues comme outil entre les mains des deux clans qui se disputent les positions de pouvoir. En effet, l'une et l'autre élite cherche à conserver et à maintenir sa position privilégiée, dans la société, que lui procure la maîtrise de telle ou telle langue. *«Sous l'apparence d'une*

Bilan et perspective

guerre linguistique se profile une lutte des élites pour sauvegarder ou améliorer leur statut dans l'administration et pour le contrôle du pouvoir.» (34)

Dans leurs positions à l'égard de tamazight et de son introduction dans le système éducatif, les deux élites ne manifestent pas les mêmes attitudes. Si les francophones ne cachent pas leur sympathie et parfois même leur soutien à cette langue; l'élite arabophone, quant à elle, à de rares exceptions près, divulguent une grande hostilité, contre tamazight, presque égale à celle éprouvée contre le français, la principale langue rivale de l'arabe.

Pour les arabophones, le berbère est compromis au français. D'abord parce qu'à leurs yeux, l'écrasante majorité des activistes dans le mouvement berbère sont francophones ou de tendance francophone. Ensuite, parce que le tamazight est transcrit dans des caractères gréco-latins. Et enfin, parce que les travaux sur le berbère sont produits en langues étrangères, notamment, en français et dont les premiers datent de l'occupation française; lesquels travaux sont soupçonnés par les arabophones de servir le régime colonial. L'introduction de tamazight à l'école est, alors, aux yeux de cette élite, une étape d'éloigner l'arabe pour pouvoir le remplacer par le français. Et c'est donc ainsi que la langue maternelle de millions d'algériens, fort attestée, dans l'usage courant, se trouve réprimée, au nom de l'unité nationale et de sa légitimité islamique.

Conclusion

L'enseignement de tamazight dans le massif de l'Aurès, bien qu'il enregistre une progression graduelle, notamment les deux dernières années, il n'en demeure pas moins qu'il reste toujours en deçà des attentes escomptées. Les raisons relèvent principalement de la politique linguistique.

En effet la réforme éducative s'applique à l'ensemble du pays, mais l'introduction de tamazight à l'école ne concerne, dans l'état actuel, que les régions où cette langue est pratiquée, principalement, la Kabylie et l'Aurès. Une forme de ghettoïsation de tamazight que l'on dit « langue nationale.» Pour lui donner vraiment une dimension nationale, telle que préconisée dans la constitution, il est nécessaire de lui assurer, autant une large diffusion qu'une assistance pédagogique au sens large du terme.

Il est vrai que nonobstant d'une législation progressive, en faveur de tamazight, on n'en fait pas une promotion systématique. Sans être stationnaire ou à la baisse, le mouvement n'est pas véritablement à la hausse. Les conditions actuelles d'application de la politique linguistique n'augurent pas une nouvelle ère pour tamazight dans le pays

chaoui. Elles ont déjà limité les avenues possibles de cette réforme: il y aura toujours, l'arabe moderne comme langue nationale et officielle, dans tous les domaines formels. Le français et, un peu moins, l'anglais, comme langues de communication internationale. L'arabe moderne et le français demeureront les langues de culture, et langues des élites, dans le massif de l'Aurès. Tamazight sera, toujours, confiné à un usage, principalement, oral. La domination de ces langues dans les sphères formelles hypothèque toute velléité de développement d'une authentique politique linguistique éducative en faveur Tamazight. La promotion linguistique se fait, dans un secteur particulier (l'enseignement et encore s'agit-il d'une promotion bien qu'on l'écrive?) et non dans le cadre d'un effort d'aménagement linguistique global. Il n'y a aucun projet de société, comme présupposé, à la réforme et à son volet linguistique.

L'administration et une frange de l'élite partagent donc une responsabilité importante dans le statut-quo de cette situation. La résistance à l'introduction de tamazight dans l'enseignement relève, à la fois, de la volonté politique et de la complicité de cette élite. Pour la masse populaire, toute promotion, de quel ordre qu'elle soit (linguistique, sociale, culturelle) passe, impérativement, par l'école.

En somme, l'exclusion de tamazight, de l'école et des sphères formelles et sa dévalorisation ne peuvent être, sans séquelles, sur l'enfant amazighophone, ne serait-ce, que sur le plan psychologique. En effet, dès qu'il remarque, depuis sa première rentrée à l'école, que sa langue maternelle, qui représente, pour lui, tout un mode d'être, est exclue du système éducatif, il ne peut que la haïr, la sous-valoriser et par là même; il haït sa culture, son groupe social pour finir par se haïr soi-même. La haine de soi est une étape finale dans la séquence de l'insécurité linguistique et de l'acculturation.

4. La concentration démographique

Le dernier constat porte sur la concentration démographique et ses répercussions. En milieu rural, la concentration démographique est certes une condition nécessaire à la persistance linguistique et culturelle mais elle entraîne aussi une diminution des surfaces individuelles des lopins de terre, déjà très recherchés et du coup une diminution de la production agricole, en raison de la stagnation de l'agriculture et d'une forte augmentation de la demande. Ce qui contraint les djebailis à quitter, provisoirement ou définitivement, leur territoire qui ne peut subvenir à leurs besoins, à destination des centres urbains voisins ou lointains.

Mais avec l'émergence, ces derniers temps, des problèmes liés au chômage et au logement dans les centres urbains, auxquels s'ajoutent les divers maux sociaux : la délinquance juvénile, la drogue, la prostitution, d'un côté, et de l'autre, une légère amélioration des conditions de vie, en milieu rural, avec la disponibilité des commodités de la vie : le transport, les infrastructures sanitaires, scolaires, culturelles, économiques, en plus de diverses aides accordées aux ruraux, en matière de construction, (dans le cadre du programme des constructions rurales) et d'agriculture dans le cadre du PNDR et du retour relatif de la sécurité, dans ces régions, on assiste, ces dernières années, à un recul de l'exode rural et du coup à une relative stabilité de la population du massif.

Cette stabilité, ne serait-ce que relative, des habitants du massif, associée à l'absence de l'afflux d'étrangers à la région, pour des raisons que nous avons développées ailleurs, milite en faveur du maintien du chaoui dans le massif de l'Aurès, où il domine dans le paysage linguistique. « *La vie au sein des communautés rurales est un facteur de maintien des langues.* » (35) D'autant plus que le massif est une région située loin des grands axes routiers et des grands centres urbains de l'Aurès (à plus de 60 km en moyenne de Batna et de Biskra).

Le massif central de l'Aurès recèle des potentialités naturelles, historiques et archéologiques susceptibles d'être exploitées dans le développement du tourisme national. La sauvegarde linguistique et culturelle jouerait un rôle important dans l'afflux des touristes, et dans la prise de conscience identitaire des habitants du massif. Le développement de l'industrie touristique contribuerait à la création d'emplois, ne serait, ce que saisonnièrement et cela favoriserait, certainement, le maintien des djebailis, sur leur territoire.

Conclusion

Ces constats permettent de rendre compte de l'état des lieux de la situation sociolinguistique dans le massif central de l'Aurès. Il est important de constater que le chaoui prédomine dans l'usage courant, dans le massif. L'arabe s'impose dans les centres urbains voisins de la région.

Au niveau de la politique linguistique, on remarque une ambiguïté dans les actions proposées et une lenteur dans leurs applications. L'environnement scolaire et les paramètres qui s'y rapportant jouent un rôle de premier plan, dans une approche prospective. Tout se joue en fonction de l'école, de son conditionnement ou de son déconditionnement linguistique, de son influence sur l'élève et de sa capacité à rendre l'élève fonctionnel dans son milieu.

L'école considérée, depuis longtemps, comme facteur d'arabisation, ne répond plus aux besoins et aspirations du milieu. L'avènement de Tamazight dans l'enseignement sera un facteur

d'amazighisation, si nous osons dire, pour la société bien qu'on dénote une ambiguïté évidente, quant aux politiques et à la mise en œuvre du volet linguistique.

En outre, l'ambiguïté de la politique linguistique a des répercussions sur la motivation des agents de l'éducation qui perçoivent mal les intentions de la réforme en matière linguistique et qui accordent peu de considérations aux actions recommandées

Ces trois éléments étroitement liés (la réalité linguistique, la politique linguistique, le système scolaire), auxquels s'ajoute la stabilité des djebailis, dans leur région, peuvent œuvrer en faveur ou en défaveur du prestige et de la valorisation de tamazight en milieu chaouiophone et contribuer au maintien ou à la disparition du chaoui dans le massif central de l'Aurès.

Notes :

- 1- A. BENTOLILA, & L. GANI (1985) : Langues et problèmes d'éducation en Haïti. p. 233, in Linguistique, ethnologie, ethnolinguistique (la pratique de l'anthropologie, aujourd'hui). Actes du colloque international du CNRS organisé par l'association française des anthropologues. Servies 19 -21/11/ 1981 SELAF, Paris. p.223-238
- 2- K. TALEB IBRAHIMI, (1997) : Les Algériens et leurs Langues, El Hikma, Alger. P 335
- 3 - C. HAGEGE (2000) Halte à la mort des langues, Odile JACOB, Paris p. 247
- 4- A. BENIT (2000) : « Pratiques et représentations linguistiques des locuteurs francophones de Bruxelles » in Thélème Revista Complutense de Estudios Franceses 2000 : 15 p.193
- 5 - K. TALEB IBRAHIMI : Les Algériens et leur(s) langue(s), Eléments de sociolinguistique pour la société algérienne, Alger, El hikma, 1997. p. 335)
- 6 - H. BOYER (S/D) (2005) : De l'école occitane à l'enseignement public : vécu et représentations sociolinguistiques. Une enquête auprès d'un groupe d'ex-calandrons, l'Harmattan, Paris. p. 75
- 7 - Ibid. note de bas de page. p. 75
- 8 - A. BRETON (1997) : Géographie des langues, Casbah, Alger. p. 71
- 9 - H. BOYER, (2006): « *Présentation* », Ela. Études de linguistique appliquée. 2006/3 n° 143, p.261
- 10 - M.A. HADDADOU, (2003) : « *L'état Algérien face à la revendication berbère* » *Glottopol* n°1 jan. 2003. p.131-138
- 11 - J.L. CALVET, (1993): *La sociolinguistique*, Que sais-je ? Paris, PUF. p. 111)
- 12 - H. BOYER, (2006): « *Présentation* », Ela. Études de linguistique appliquée. 2006/3 n° 143, p. 262
- 13 - A. NABTI & N. TIGZIRI, (2000) : L'enseignement de la langue amazighe, Bilan et perspective, Etude réalisée pour le compte du HCA, Alger.
- 14 - H. BOYER, (2006): « *Présentation* », Ela. Études de linguistique appliquée. 2006/3 n° 143, p. 261
- 15 - H. BOYER, (2005) : Op cité p.75)
- 16 - A. BENTOLILA, & L. GANI. Op.cité p.233)
- 17 - J. RICHARD, (1981) : L'école et les dialectes, in Pourquoi n° 65mai 1981. p140
- 18 - Ibid, p. 141
- 19 - Ibid, p. 141
- 20 - UNESCO. 2004. Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2005 : l'exigence de qualité. Paris, UNESCO.

Bilan et perspective

- 21- A. EL IMAM (2004) : L2 cherche L1 pour apprentissage... et plus si affinités p. 128 ; In les cahiers du SLADD P.128 SLADD N° 2 janvier 2004 p. 123-135.
- 22- A. EL IMAM, *ibid.* p.128
- 23- M. SAINT GERMAIN (1986): Situation linguistique en Haïti, bilan et perspective, IRAF Québec. chap 5 (Consulté sur le net)
- 24- H. BOYER, (2006) : Op. cité. p. 262.
- 25- H. BOYER, (2005) :Op cité p.75
- 26- A. BENTOLILA, & L. GANI. Op. Cité p. 234.
- 26- J. GUEMPERZ, (1989b) Sens commun Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative, l'Harmattan, Paris. p117
- 28- Michel SAINT GERMAIN Op. Cit. p. 234 chap 5
- 29- C. BAVOUX (2003) : Quand les langues de grande proximité sont en contact : modèles d'existence et de coexistence p.31, in *Contacts de langues : modèle, typologies, interventions* D/ Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, Paris, l'Harmattan, p. 127- 144
- 30- Actes du 1^{er} colloque du CNPLET tenu du 5 au 7 décembre 2006 à Sidi Fredj.
- 31- S. CHAKER. (1990): Manuel de linguistique berbère, Alger, Bouchène p. 51 -52
- 32- Michel SAINT GERMAIN Op. Cit. p. 234 chap 5
- 33- HOOKOOMSING, V. (1997): « *Pluralisme linguistique et développement à l'île Maurice : quelques réflexions à partir du recensement de 1990* », *Contacts de langues et contacts de cultures. Mélanges offerts à Robert CHAUDENSON à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire*, Paris, L'Harmattan. p. 406
- 34- A. DOURARI, (1997) : « Malaises linguistiques et identitaires en Algérie. » ANADI 2, DLCA, Université de Tizi OUZZOU, p. 19.
- 35- C. HAGEGE, (2000): La mort des langues. Paris, Odile JACOB. p. 234

Section 2

Evolution de la situation linguistique dans le massif

Introduction

Au terme de cette étude, et dans l'optique des représentations et des attitudes des enquêtés, nous examinons, dans les pages qui suivent, les principales réflexions de nos enquêtés, que nous avons colligées; lors de la réalisation de ce travail. Ces réflexions concernent la prospection linguistique dans la région. Elles ont été recueillies dans leurs propos exprimés, sur l'avenir et la survie du chaoui, dans l'Aurès, en général, et dans le massif en particulier. Une langue sans perspective est une langue sans avenir. Une bonne indication de l'avenir d'une langue peut résider dans la signification que ses sujets pouvaient lui donner.

Q : Comment voyez-vous l'évolution linguistique du chaoui dans le massif de l'Aurès ?

La question ainsi posée, même si elle n'est destinée qu'aux habitants du massif, ne concerne pas seulement cette localité, mais elle peut s'étendre à d'autres régions de l'Aurès, notamment, les villes. Les réponses exprimées par les enquêtés se répartissent en deux positions. Il y a celles dont leurs auteurs se réjouissent des signes de la vitalité du chaoui, en soulignant les facteurs qui militent en faveur du maintien de cette langue, dans le massif de l'Aurès. Il y a celles dont leurs auteurs sont sceptiques quant à son maintien. Elles mettent en exergue les facteurs qui semblent présager le déclin et la disparition éventuels du chaoui dans cette région.

Le maintien du chaoui

Cette position est exprimée par, environ 52%, de la population d'enquête. Ces sujets voient que le chaoui est en train de reprendre du terrain, notamment, dans les villes, depuis la fin des années 1970. Dans les campagnes et les villages de l'Aurès, il a toujours été pratiqué, presque exclusivement, dans l'usage courant. On peut résumer les arguments soutenus par ces enquêtés en ces quelques lignes.

L'arrivée en grand nombre, avec l'exode rural massif, des djebailis et des chaouis d'autres régions, dans les grands centres urbains de la région, pour la scolarisation ou pour chercher du travail, a inauguré une nouvelle ère, pour cette langue, dans les villes.

Les années 1980 ont été marquées, pour le pays chaoui, d'abord par l'impact des printemps berbères de kabylie, ensuite par l'ouverture du champ politique qui a vu pousser des associations à caractères culturels berbères, dans tout l'Aurès. Il est à noter que le mouvement associatif, sur

lequel on comptait beaucoup, dans le pays chaoui, pour augurer une nouvelle ère, pour tamazight, en général, n'a été qu'éphémère et sans effet durable.

Et enfin la dernière décennie, du siècle passé, qui s'était auréolée par la création du HCA et par l'introduction de tamazight dans le système éducatif, après la grève du cartable, qui a duré près de six mois en Kabylie. Le début de ce siècle a vu la reconnaissance de tamazight comme langue nationale et la naissance d'un centre d'aménagement linguistique (CNPLET).

Le maintien du chaoui est favorisé, selon certains, par cette vague de retour au communautarisme et de repli sur soi, sans précédent, dans l'histoire humaine, à laquelle on assiste, depuis quelques années, dans un monde, où le libéralisme et l'ouverture des frontières, pour le libre échange et le déplacement des personnes et des biens, sont les maîtres mots de l'actualité internationale. Cette vague, de retour au communautarisme, se base sur les droits de l'homme les plus élémentaires : d'un côté, la revendication identitaire des minorités victimes dans les Etats-nation caractérisés par la suprématie d'une identité sur les autres ; et de l'autre, la reconnaissance des droits linguistiques marginalisés par les langues dominantes.

L'émergence du retour aux origines, depuis la fin du siècle dernier, est devenue une mode. Une mode aussi de parler, de plus en plus, le chaoui, dans les villes plus qu'avant. Les gens ont, maintenant, de moins en moins, honte de le parler, publiquement. Cela peut être conçu, aussi, comme des réactions aux longues années de « *répression et de haine linguistiques* », vis-à-vis des chaouiphones. Ceux qui parlent le chaoui ne sont plus désormais mal considérés. Même les arabophones n'ont plus d'attitudes négatives, ou du moins non avouées, sur la pratique du chaoui. C'est, en effet, ce qui amène certains, à penser que l'on assiste, aujourd'hui, dans les villes, à un retour, plus au moins important, du chaoui, en milieu urbain.

L'introduction de tamazight, dans le système éducatif, aux yeux d'un nombre d'enquêtés, est un autre signe de reprise du chaoui, qui n'avait, auparavant, jamais été enseigné. Les enfants chaouis peuvent, enfin, apprendre à lire et à écrire, dans leur langue maternelle. Il est vrai que cette opération est à ses débuts, dans l'Aurès, mais une fois généralisée, elle saura marquer les attitudes, aussi bien, de ces jeunes que celles de leurs parents et de leur environnement.

Parmi les facteurs, qui militent aussi en faveur du maintien du chaoui, on souligne sa valeur en tant que symbole de l'identité berbère (chaoui), dont beaucoup de nos enquêtés ont exprimé leur fierté. C'est, en effet, sa pratique, qui pour les djebailis de Batna et de Biskra, constitue un trait d'union entre eux, et les distingue, à la fois, des arabophones et des chaouis des autres régions. Le

chaoui est, pour eux, la langue de proximité, d'intimité. Dans les villes, même ceux qui, parmi eux, ne maîtrisent pas cette langue, ressentent cette fierté. Beaucoup d'entre eux regrettent de ne pas l'avoir apprise, dans leur enfance et ils expriment leur désir de le faire. Ils avouent qu'il est important, pour un djebaili, de parler chaoui. Pour d'autres, un djebaili, qui ne le parle pas, n'est pas un vrai djebaili.

Un autre facteur, qui, du reste, n'est pas des moindres, comme le témoignent d'ailleurs de nombreux enquêtés, est l'emploi, de plus en plus, du chaoui en public, même dans les villes, d'où, jusqu'à une date, relativement, récente, était exclu. Cet emploi, nous l'avons déjà dit, plus haut, est dû, d'une part, à la concentration des djebailis, dans ces centres urbains, et d'autre part à l'intérêt porté pour tamazight, sur le plan officiel : associations berbères, institutions, enseignement, les médias, etc. L'épanouissement de la chanson chaouie moderne est un autre facteur, qui agit, en faveur de l'emploi du chaoui et de son maintien.

Comme conséquence des facteurs précédents, les enquêtés soulignent le changement des attitudes et des représentations, aussi bien des chaouiophones que des arabophones, envers le chaoui et ses sujets. La pratique du chaoui n'est plus ressentie, comme, il y a quelques décennies, une honte, un complexe d'infériorité. Ceux, qui le parlent, ne sont plus humiliés ou méprisés, comme autrefois. Parfois, ce sont ceux, qui ne le comprennent pas, qui se trouvent, dans des situations embarrassantes, et se sentent obligés de s'excuser notamment, s'ils sont d'origine chaouie.

Le déclin du chaoui

Près de 19% de l'échantillon soutiennent le déclin du chaoui. Pour eux, on parle, aujourd'hui, le chaoui de moins en moins qu'avant. On fait allusion, à la pureté de la langue des anciens, il y a plus de trente ans. « Certains continuent à parler toujours le chaoui, mais ils ne le font pas comme les anciens. » « On le parle moins bien que nos aînés. » Ce sont les jeunes chaouiophones, qui reconnaissent cette différence.

Le déclin du chaoui, selon ces enquêtés, ne se situe pas, au niveau de la pratique, puisqu'ils reconnaissent qu'on continue à le faire, couramment, mais, plutôt, au niveau de la pureté de la langue, du fait qu'aujourd'hui, on fait plus d'emprunts, aussi bien, à l'arabe qu'au français ; un processus que les spécialistes trouvent tout à fait normal pour la dynamique des langues, mais que certains de nos enquêtés expliquent plutôt par « la paresse et par la disparition de l'authenticité progressive de la langue. » « Le déclin d'une langue ou d'une variété linguistique ne commence-t-il pas par des changements lexicaux, morphologiques, syntaxiques, phonologiques et autres ? » nous fait remarquer un enseignant d'arabe de tendance arabo-islamiste à Arris.

Bilan et perspective

D'autres expliquent ce déclin par le fait que les jeunes, d'aujourd'hui, utilisent cette langue en combinaison avec d'autres langues: l'arabe parlé et/ ou le français, en fonction des sujets de conversation et du niveau d'instruction des interlocuteurs. Un usage qui, selon eux, favoriserait, beaucoup plus, l'arabe parlé et qui tendrait, ainsi, à se substituer au chaoui, sur son propre terrain. Un phénomène que l'on considère « *comme une étape dans une séquence d'acculturation.* » (1) Un processus, dans lequel, certains enquêtés voient un signe d'insécurité linguistique.

Une insécurité qui a provoqué de vives réactions (résistance linguistique), notamment en milieu des militants du mouvement berbère. Ils voient que le chaoui doit être distinct, notamment, de l'arabe et donc comporter moins d'emprunts à cette langue « *pour prouver que le chaoui n'est pas de l'arabe, et que les chaouis ne sont pas des arabes* » (résistance au niveau des pratiques linguistiques). Nous avons même ressenti, chez eux, un fort rejet de l'autre et une forte souffrance identitaire (résistance au niveau des comportements linguistiques). Le partage de ce sentiment ne se fait, en milieu des adultes, qu'au niveau verbal par sympathie ou par simple courtoisie avec ses sujets. Ces activistes vont même jusqu'à haïr l'autre, au point de refuser d'utiliser sa langue et vociférer des injures à son encontre: « *aɣrab asemmam, izukar, bu ɣarbun, etc.* »

Il s'agit là, à notre avis, d'une réaction, que l'on peut qualifier de militantiste, sans fondements, pour le moins que l'on puisse dire, objectifs ou rationnels. L'emprunt et l'évolution d'une langue sont deux phénomènes naturels et indispensables à la dynamique des langues. Cette position est, le plus souvent éphémère ; elle disparaît avec l'âge adulte.

Certains enquêtés (16%) admettent, certes, que le chaoui connaît, une régression, mais pas au point de disparaître, notamment, dans les villages et dans les régions montagneuses, tel que le massif central. Son maintien, dans ces régions, est une question de vitalité.

Il y a ceux qui ne se soucient point de l'avenir de leur langue (13%). Ils la parlent, ils la transmettent spontanément à leurs descendants, sans avoir à l'esprit, cette volonté de la préserver, de la protéger pour assurer sa survie. Ils semblent être sûrs qu'elle ne disparaîtrait pas.

- « *Amek ha ad truh hcawit neccni nettutla-t ?* » « *Comment disparaître alors que nous continuons toujours à la parler* » une femme de 60 ans à Mença.

« *A-k iniv hvawsa hcawit di Kouket u tetruha* » « *Une chose est sûre, le chaoui ne disparaîtra pas à T'kout* » nous dit un conducteur de bus reliant T'kout- Batna.

Bilan et perspective

Quant à sa promotion et à son enseignement, cette catégorie trouve que le chaoui est une langue sans grammaire et sans écriture, on ne peut donc l'enseigner.

« *Amek aha ad tketbem ? s transist ven taErabet ?* » « *Comment vous l'écrivez ? en français ou en arabe ?* (pour parler de caractères) H. de 50 ans à Arris.

« *Hcawekt ur ver-s ca n cciEer ur ver-s ca n nnetr. Matta ah ad tessegram ? iqqar-ak, iqqar-ak ?* » « *Le chaoui n'a pas de poésie, il n'a pas de prose. Qu'est ce que vous allez enseigner ? Il t'a dit, il t'a dit* » enseignant de lettres arabes au lycée d'Arris. Ou encore

« *Hcawit texda d lluvet d ddarja* » « *le chaoui n'est pas une langue, ce n'est qu'un dialecte* »,

« *U tettaktab c ur ver-s ca n lqawaEd* » « *il ne s'écrit pas, il n'a pas de normes* »,

« *d-is labas n lextilaf* » « *il présente beaucoup de variations régionales* »,

« *Wella wumi aha ad tnessqra les programmes tewlen* » « *Son enseignement ne mènerait nulle part et que les élèves ont déjà des programme surchargés.* »

« *Mavefud rennin ca i drari lweqt n nes i lmwed inni* »

« *Il serait préférable de consacrer ce temps à d'autres matières plus intéressantes : les mathématiques, le français, l'anglais* » (pour ne citer que celles où les élèves semblent déficitaires). Comme si l'enseignement du chaoui, qui n'est pas encore entré en vigueur, est derrière la baisse du niveau des élèves dans ces matières.

Il y a aussi ceux (17% de l'échantillon) qui ont évoqué, comme raison de la régression du chaoui, son absence dans le système éducatif. Ces derniers semblent être conscients, d'un côté du rôle de l'école dans la promotion et le développement de Tamazight, et donc du chaoui. De l'autre, de son rôle (rôle de l'école) dans le processus de l'arabisation des chaouis, certes lentement, mais efficacement. Une politique qui n'est pas sans écho favorable, dans le pays chaoui, y compris dans le massif central.

Certains d'entre eux expriment, explicitement, leur opposition à son introduction dans le système éducatif. Leurs arguments portent sur le fait qu'elle ne soit pas une langue, mais un dialecte, auquel manquent, entre autre, les normes, l'écriture. L'utilité de son enseignement, aux yeux de ces enquêtés, ne dépasse pas, d'ailleurs, les frontières du pays chaoui ou, dans le meilleur des cas, le monde berbère.

Bilan et perspective

Un autre facteur important, a été souligné par nos enquêtés : il s'agit de la transmission du chaoui pour assurer sa survie. Le moyen le plus efficace pour assurer la survie d'une langue, comme le soulignent (2) J.L. CALVET et C. HAGEGE est sa transmission aux générations montantes et sa pratique dans l'usage courant. Deux facteurs dialectiquement interdépendants: une langue non pratiquée ne peut être transmise et une langue non transmise ne peut être pratiquée dans l'usage courant.

La pratique et la transmission d'une langue relèvent, toutes les deux, des représentations et des attitudes linguistiques de ses sujets. Une langue, mal représentée par ses sujets, est condamnée, à court ou à long terme, à disparaître, notamment s'ils ressentent le sentiment de la honte de la pratiquer et de la transmettre à leurs descendants. *« On est peu porté à donner, en héritage, à ses enfants une langue dont on considère qu'elle est inutile, minorée. »* (3)

Nos enquêtés soulèvent le cas de certains enfants de djebailis, nés dans les villes, auxquels leurs parents ne parlent que très peu en chaoui, et du coup, ils ne le maîtrisent pas. Ces enfants, nous avons approché certains d'entre eux, avouent avec regret qu'ils ne parlent pas chaoui et amputent cela à leurs ascendants, qui ne leur ont pas appris cette langue, dans leur enfance.

En effet, à Batna, il y a des parents qui parlent à leurs enfants le chaoui. Pour eux, c'est tout à fait naturel de transmettre sa langue à ses descendants. D'autres préfèrent leur parler en arabe, pour les aider, selon eux, à s'intégrer, linguistiquement, dans leur milieu. Il y a aussi ceux qui utilisent avec eux les deux langues, dans l'intention d'assurer les deux (transmettre le chaoui et faciliter l'intégration).

Ces enfants, une fois de retour dans les villages d'origine de leurs parents, s'expriment très mal en chaoui. Leur faible compétence en chaoui, qui se manifeste dans « le mélange » d'arabe et de chaoui, provoque, notamment, chez les enfants de leur âge, des rires et des moqueries.

Une fois devenus parents, dans vingt, trente ans, il est clair, aux yeux de ces enquêtés, que ces enfants ne transmettront pas le chaoui à leurs enfants; car, eux-mêmes, ils ne le parlent pas. Sa disparition est, alors, selon certains, éminente, du moins, dans les villes. *« Cette évolution fait partie de mouvements plus larges, de la disparition des langues de faible circulation en général. »* (4)

Enfin pour terminer, soulignons que certains enquêtés (06% environ) n'éprouvent aucune gêne envers la disparition éventuelle du chaoui. Ils se considèrent et se sentent arabes. Pour eux, parler chaoui ou arabe importe peu. *« On est tous algériens. Alors pourquoi ce particularisme linguistique ou*

régional, alors que nous vivons dans l'ère de la mondialisation.» Ce qui explique leur indifférence de s'exprimer en chaoui ou en arabe, sans parti pris. « Il est normal qu'une identité hybride soit symbolisée par un idiome hybride également. » (5)

Q : souhaiteriez-vous le maintien ou la disparition du chaoui ? Pourquoi ? Que faire pour le maintenir ? ou le faire disparaître ?

61%, des réponses sont favorablement, pour le maintien du chaoui. *« Parce qu'il représente le trait définitoire des chaouias. » « Le chaoui est le symbole puissant de l'identité régionale pour les djebailis. » « C'est la langue refuge » ou encore « parce que c'est la langue de nos ancêtres. » « Le chaoui c'est nous, on nous appelle « ichawiyyen » parce qu'on parle chaoui. » « Nous défendons notre langue parce que notre existence est subordonnée à la préservation de cette langue. » « Défendre notre langue, c'est défendre notre existence et notre identité. »* Peut-on relever dans les réponses des enquêtés.

Nous avons remarqué cela, même chez ceux dont la compétence en chaoui est médiocre (enfants des villes), chez qui, des expressions du type : « **mis n tmurt** » (le fils du pays), « **lehwa n wedrar** » (l'air de la montagne) « **d argaz** » (c'est un homme) et leurs connotations survivent encore, bien qu'ils n'aient pas la compétence linguistique en chaoui.

Pour sauvegarder le chaoui, on insiste, principalement, sur le rôle des parents dans la transmission de cette langue à leurs enfants. *« C'est ainsi qu'il nous a été parvenu. »* La transmission d'une langue dépend, entre autres facteurs, selon J.L. CALVET (6) de sa transmission dans la cellule familiale qui dépend à son tour, d'une part, de l'environnement, des rapports entre langue de la famille et langue(s) du milieu et des réseaux de communication. D'autre part, des représentations linguistiques, c'est-à-dire, de l'image que les locuteurs ont de leur langue, de son utilité, de son avenir.

« Ensuite il appartient à l'école de la promouvoir et de la développer pour conquérir de nouveaux domaines tels : la presse, la T.V, le cinéma. » Les enquêtés déplorent l'absence du chaoui à la T.V et à la radio. Ils critiquent, farouchement, la radio de Batna qu'on n'écoute, presque, pas, dans le massif, parce qu'elle émet, dit on, *« plus de 80% de ses programmes y compris les chansons, en langue arabe. »* « Elle n'est pas destinée à nous » tient à nous préciser un groupe de jeunes lycéens à T'kout.

Certains militants du mouvement berbère, à T'kout, suggèrent d'encourager les festivités locales saisonnières tels : *Lɛid n lexrif, Lɛid n tfeswin*, etc. pour amener les djebailis des villes à retourner, avec leurs enfants, régulièrement, dans leurs villages d'origine. *« Ce serait une bonne idée de*

Bilan et perspective

les faire profiter dans le cadre des projets de construction rurale pour avoir un abri dans leurs villages natals » nous dit un agent à la mairie de Bouzina.

Certains enquêtés ont souligné le facteur du mariage dans le maintien, ou au contraire la disparition d'une langue. Les mariages internes ou « endogamiques » contribueront au maintien du chaoui. Les mariages exogamiques, par contre, peuvent accélérer le déclin du chaoui, notamment, chez les enfants et puis sa disparition notamment dans les centres urbains. *« Ils représentent une étape essentielle dans le processus d'assimilation » (7) linguistique.* A souligner à ce sujet que les djebailis se marient généralement entre eux. L'exogamie n'est qu'un phénomène rare chez eux. Nous n'avons enregistré que très peu de mariages exogamiques dans le massif central (8 familles dans notre échantillon). *« C'est la sortie hors du groupe qui favorise l'exogamie ».* (8) En effet, les djebailis installés dans les villes ou dans d'autres régions de l'Aurès, sont ceux qui enregistrent plus de mariages mixtes, et cela risque de mettre, à court ou à moyen terme, la langue en danger.

Les femmes, issues d'autres régions que le massif, ne se rendent, dans les villages d'origine de leurs époux, que très rarement et n'encouragent pas leurs enfants à s'y rendre. Les maris, eux même, finissent par suivre. Ils entretiennent beaucoup plus de relations avec les familles de leurs femmes qu'avec les leur.

Dans les centres urbains, nous avons remarqué, au cours de nos enquêtes, que les djebailis qui résident dans les mêmes quartiers, ou dans les quartiers proches, vivent en communauté. On choisit souvent son voisin en fonction de son origine géographique ou de sa filiation tribale. On n'est jamais seul dans le coin. On se connaît, on crée des relations. Après les heures de travail, on se rencontre dans les cafés du coin, dans les magasins (alimentation générale) du quartier dont le propriétaire est aussi de la même région. Ceci milite en faveur du maintien du chaoui, au moins en milieu des adultes.

L'attachement aux traditions et à la culture locale, est souligné comme un autre facteur susceptible de favoriser le maintien ou la disparition du chaoui. En effet, la disparition de certaines activités traditionnelles et de leur mode de vie entraînent, automatiquement, la disparition de beaucoup de vocables et d'expressions relatifs à ces activités et à ce mode de vie, parce que le contexte de leur usage a disparu. Avec leur disparition, beaucoup de rites, exprimés dans des mots, qui les accompagnaient disparaissent aussi. En revitalisant ces activités, et ces traditions, on contribue à la sauvegarde des mots et des expressions qui les véhiculent. Certains enquêtés nous ont fait part qu'avec la disparition de certaines d'entre elles, il y a eu perte de la « baraka » et de

certaines valeurs sociales: « twiza » dans les moissons, « zerda » au terme de la saison des cueillettes.

Si leur revitalisation semble quelque peu délicate, pour une raison ou une autre, il convient de leur procurer des éléments, et ce en laissant des traces écrites ou des enregistrements sonores et/ou vidéo, recueillis auprès des personnes témoins, qui leur permettrait de leur donner un souffle, si une bonne volonté se manifeste, un jour, pour les ressusciter

Pour raviver la conscience linguistique des chaouis, les intellectuels, et particulièrement, les universitaires sont interpellés. Leur rôle peut se situer, au niveau de la langue et au niveau des locuteurs. Nous avons effectivement senti une certaine prise de conscience de la responsabilité chez un nombre de nos enquêtés : *« nous avons une responsabilité envers l'état actuel du chaoui dans les villes » « nous ne le transmettons pas à nos enfants, nous ne le parlons pas souvent entre nous » « nous ne sommes pas honnêtes envers nous-mêmes et envers nos ascendants. Ils nous ont transmis un héritage que nous n'avons pas pu transmettre à notre tour à nos descendants. »*

Il convient de commencer d'abord, aux yeux d'un nombre d'enquêtés, de parler, souvent, le chaoui dans sa famille, avec ses connaissances et de le transmettre à ses descendants. Quant au travail sur la langue, un grand labeur attend, notamment, les spécialistes et les amateurs en linguistique. On déplore, à ce niveau, l'absence de précis de grammaire, de dictionnaires de glossaire de lexiques et de corpus de textes, etc. Il appartient aux universitaires d'encourager leurs étudiants à s'intéresser aux différents domaines de la vie et de l'environnement, chacun dans son domaine pour préparer des mémoires de licence, de magistère ou des thèses de doctorat.

En raison de l'absence de représentation chaouie, au niveau des institutions officielles existantes, chargées de la promotion de tamazight, en l'occurrence le HCA et le CNPLET, beaucoup d'intellectuels chaouis suggèrent la création d'organismes à caractère culturel et scientifique, au niveau local, dont le rôle serait de veiller sur le développement et la promotion du chaoui. Ces organismes ne se substitueraient pas aux institutions précédentes, mais ils activeraient en étroite collaboration avec elles.

Au niveau des locuteurs, leur rôle consistera, essentiellement, en l'éveil de conscience de ces derniers et leur sensibilisation à œuvrer, en faveur de la revalorisation et de la promotion de leur langue, pour assurer son maintien. Leurs activités peuvent se situer, à ce niveau, dans l'animation des conférences, l'organisation des séminaires et des colloques.

Certaines actions ne peuvent être que politiques. Elles doivent concerner les élus locaux et les députés, pour défendre et soutenir les revendications de ces activistes.

La prise de conscience identitaire des djebailis, dans l'état actuel des choses, n'est favorisée que par le particularisme de leur parler et de leur façon de parler l'arabe. Ces deux facteurs ne servent qu'à les distinguer des autres et à s'identifier entre eux. Mais cette prise de conscience n'a pas eu de retombées sur les plans : culturel, politique.

23% des réponses trouvent que la disparition du chaoui, dans l'Aurès est éminente. Ils souhaitent que le plutôt serait meilleur. « *Avec la disparition de vieilles personnes, il n'y aura plus de chaoui* » tient à nous répéter un groupe d'enseignants universitaires à Batna.

Nous sommes un peu frappé, à ce sujet, par le manque de cohésion entre les opinions exprimées, au niveau linguistique et celles qui se rapportent à l'éducation. Au niveau linguistique, elles s'accordent sur le fait que le chaoui soit le symbole de l'identité régionale et un trait définitoire du massif central, et qu'il faudrait, par conséquent, le sauvegarder. Au niveau de l'éducation, ces opinions divergent. Les unes soutiennent son introduction, dans le système éducatif, et du coup son développement et sa promotion. Tandis que les autres ne suivent pas ce raisonnement, tout simplement, nous semble-t-il, parce qu'il ne convient pas à leur conviction idéologique.

Récapitulation

Dans l'optique de ces réactions, face au maintien ou à la disparition du chaoui, nous disons, en ce qui nous concerne, qu'en l'absence de l'écrit et de moyens modernes susceptibles de lui assurer une survie, le chaoui ne serait-il pas menacé de disparition à court ou à long terme ? On objectera, pour nous dire qu'il n'a jamais été, ni enseigné, ni écrit, et pourtant il a survécu, alors que d'autres langues, dotées de savoir, de religion et de l'écrit, ont disparu.

Certes, mais il faut reconnaître, tout de même, que son caractère oral, limité uniquement aux pratiques langagières, n'est pas, à lui seul, suffisant de lui assurer la continuité et la survie, et encore moins, une quelconque promotion. L'absence du patrimoine écrit, pouvant rivaliser, notamment, avec celui de l'arabe moderne (une langue que les chaouis regardent avec beaucoup de sacralité et à laquelle ils affilient l'arabe parlé), constitue un handicap pour tamazight. A souligner que le passage, de tamazight de l'oral à l'écrit, se fait impérativement par l'école. Cette école, qui, il est vrai, assure la promotion culturelle et sociale des élèves, mais, malheureusement, elle les coupe parfois de leurs racines, de leur culture, et donc des leur.

Néanmoins, beaucoup d'enquêtés insistent sur l'encouragement de l'enseignement et l'apprentissage de tamazight. Une opération à double objectif : elle permettrait, d'un côté, de changer les représentations et les attitudes du public ciblé et de leurs parents. De l'autre, l'enseignement de tamazight offrirait de nouveaux postes d'emploi. Pour motiver les apprenants, il convient de se pencher, sérieusement, sur les méthodes d'enseignement de cette langue, sur l'élaboration de ses manuels scolaires et sur la formation des enseignants.

Nous avons remarqué que beaucoup de parents, qui inscrivent leurs enfants, dans le cours de Tamazight, ne le font pas, seulement, par militantisme, mais aussi par conviction profonde que le chaoui est un puissant symbole de l'identité régionale, pour les djebailis et un trait définitoire pour les chaouis. Cela, nous semble, important, en lui-même, car comme l'écrit H. Boyer « *l'apprentissage précoce d'une langue modifie les représentations de ces sujets.* » (9)

L'opposition, entre, d'une part, une langue apprise la première, dès la prime enfance et utilisée dans toutes les situations de communications de la vie courante, mais qui se trouve exclue de l'école et des domaines formels ; d'autre part, une langue enseignée à l'école et qui occupe les sphères formelles, peut traduire le sentiment d'insécurité linguistique, notamment, chez l'enfant, pour qui la langue maternelle représente un mode d'être.

Son exclusion de l'école ne peut pas être, sans séquelles, ne serait-ce, que sur le plan psychologique pour ses sujets. En effet, l'enfant amazigh, dès qu'il remarque, depuis sa première rentrée à l'école, que sa langue maternelle dans laquelle, il a appris à parler et qu'il pratique tous les jours, dans sa famille, dans le milieu où il vit, dans toutes ses interactions verbales, est exclue du système éducatif, il ne peut que la haïr, la sous valoriser et par là même; il haït sa culture, son groupe social pour finir par se haïr soi-même. La haine de soi est une étape finale dans la séquence de l'acculturation et de la colonisabilité. (10) « *Rien n'est plus dangereux, souligne A.MAALOUF, que de chercher à rompre le cordon naturel qui relie un homme à sa langue. Lorsqu'il est rompu, ou gravement perturbé, cela se répercute désastreusement sur l'ensemble de la personnalité.* » (11) Car, comme le souligne le même auteur sur la même page, « *chez tout être humain existe le besoin d'une langue identitaire* » un besoin qu'il qualifie de « *puissant et rassurant, à la fois, même si l'individu pratique plusieurs langues.*

Un autre handicap, pour tamazight, est celui de son absence des médias lourds « *Aujourd'hui toute langue qui n'occupe pas l'espace sonore embrassé par la radio et la T.V., est une langue pourchassée à chaque instant, et à très brèves échéances condamnée.* » (12) En effet « *la puissance de l'audiovisuel est telle qu'aujourd'hui, il fait la langue, meublant tous les moments qui, autrefois, appartenaient à l'échange de famille, de quartier, de cité ; refoulant, de sa présence péremptoire, tout autre usage linguistique que le sien.* » (13)

Bilan et perspective

N'est-il pas, aujourd'hui, temps et légitime, que cette langue de l'usage courant, de toutes les interactions verbales, dans cette région du pays, et dans d'autres régions encore, trouve, pleinement, une place, sous le toit de l'école et dans le système éducatif ? Son introduction à l'école est l'un des moyens de la développer et de la promouvoir. En effet, en passant de l'oral à l'écrit, à travers l'école, Tamazight pourra conquérir d'autres domaines d'usage dans la vie quotidienne.

Conclusion

Il est difficile d'établir une prospective quantitative pour plusieurs raisons. Aucune enquête n'a été menée de façon systématique lors des recensements depuis 1966 (tout recensement démographique est proscrit en Algérie, depuis.) sur la langue utilisée. On ne connaît pas le nombre exact de sujets parlants tamazight et l'évolution de la tendance. De plus le concept de « sujets parlant tamazight » en relation avec la fonctionnalité du milieu est vague et imprécis. Il peut y avoir des amazighs, notamment dans les centres urbains, où prédomine l'usage de l'arabe parlé, qui ne pratiquent certes pas couramment cette langue, mais qui peuvent la parler et la comprendre. Mais si on se réfère aux résultats de notre enquête recueillis dans la partie I et II, on retient comme point de départ que tous les habitants du massif central sont chaouiophones. Le nombre de « sujets parlants chaoui », correspondrait alors au nombre d'habitants de cette région. Cela n'exclut nullement la présence de bilingues (chaoui- arabe) ; que l'on suppose aussi important en raison, principalement, de la fonctionnalité de l'arabe parlé dans les centres urbains que les djebailis fréquentent régulièrement.

On peut toutefois tenter l'exercice de la quantification des bilingues, à partir du niveau de la scolarisation et de mariages mixtes. Un sujet ayant été scolarisé pendant un certain nombre d'années peut être considéré comme « potentiellement bilingue », ceci signifiant qu'il possède suffisamment de structures linguistiques (lexicales et syntaxiques) pour utiliser, dans la vie courante, ses habiletés de compréhension et de production. On peut considérer alors que ceux qui ont fait au moins le cycle primaire particulièrement les hommes, sont potentiellement bilingues (les femmes n'ayant fait que le primaire et restées dans le massif n'ont qu'une connaissance rudimentaire de l'arabe parlé). S'agissant de mariages mixtes, il y'a de fortes chances qu'un enfant dont la mère est arabophone soit aussi un bon bilingue.

Notes :

(1) P. GARDNER – CHROROS, Le code switching à Strasbourg, le français en Alsace S/D G. SAMON Paris 1985. p. 56

(2) Voir à ce sujet J.L. CALVET Ecologie des langues et C. HAGEGE Halte à la mort des langues

Bilan et perspective

- (3) - J.L. CALVET (2002) : Les marchés aux langues. Paris, Plon. p164
- (4) P. GARDNER-CHROROS Op. Cité p.144
- (5) Ibid. p. 166)
- (6) J.L. CALVET (1999) : Ecologie des langues. Paris, Plon. chap. 5
- (7) Jean –Michel GEA (2005) : Immigration et contacts de langues en Corse. L'exemple de deux familles marocaines, in Langage et société n° 12 juin 2005, CNRS, p.65
- (8) Claude HAGEGE (2000): La mort des langues, Odile JACOB, Paris. p.234
- (9) H. BOYER, (2001) : Introduction à la sociolinguistique. Paris, Dunod p.82
- (10) A. MAALOUF (1998) : Les identités meurtrières. Paris, Crasset & Fasquelle. p.154
- (11) *Un terme que nous empruntons à M. BENNABI, un penseur algérien.*
- (12) R. LAFONT(1982): La privation d'avenir ou le crime contre les cultures p.18, in Langue dominante et langues dominées, coll. Des cahiers de l'éducation permanente, Paris janvier 1982. p. 15-36.
- (13) Ibid. p. 17

Conclusion générale

Depuis plusieurs années, tamazight a émergé sur la scène politique, linguistique et culturelle en Algérie et au Maroc, principalement, pour les pays du Maghreb. Sensible à cette question en tant qu'amazighophone, nous avons mené un travail de terrain, sur la situation linguistique, dans le massif central de l'Aurès.

L'objectif de cette étude est d'apporter des éléments de réponse à deux impressions très répandues, dans le pays chaoui. La première présente le massif de l'Aurès comme la région la plus berbérophone du pays chaoui. La seconde soutient l'attachement des habitants du massif au parler et à la culture chaouis, plus que les autres berbères de l'Aurès. Pour ce faire, nous avons tenté d'explorer, auprès d'un échantillon, plus au moins représentatif, de notre terrain d'étude, la situation sociolinguistique de cette région. Laquelle situation, à travers, l'étude de la famille, du milieu scolaire, et du village, apparaît, plus au moins, simple. Elle met en contact, au moins quatre langues : le chaoui (une variété de tamazight), l'arabe parlé (la langue véhiculaire du pays), les langues de l'école (l'arabe moderne, langue nationale et officielle du pays et le français, langue seconde).

Notre démarche dans ce travail consiste à décrire les langues en présence tout d'abord dans leurs usages puis dans leurs représentations pour mesurer ensuite leurs incidences les unes sur les autres. L'étude est élaborée en milieu rural où prédomine, quasi-exclusivement, le chaoui en tant que moyen de communication quotidien. Elle est menée dans quatre localités : Tizi Lǧabed et Menǧa dans la vallée de Oued Abdi, Arris et T'kout dans la vallée de Oued Labiod. La population du massif est issue de la région même. Les localités présentent une certaine homogénéité, au point de vue linguistique et culturelle, et se trouvent peu marquées par des disparités sociales. Les outils que nous avons utilisés, dans ce travail sont : les questionnaires, les entretiens et les observations.

Nous avons recouru au questionnaire, parce que ce procédé nous paraît pratique et commode, dans la mesure où il nous permet de toucher un maximum de gens dans un minimum de temps. Nous ne pouvons, d'ailleurs, pas faire autant, en recourant, seulement, aux entretiens et aux observations. Néanmoins, nous ne prétendons, nullement, avoir saisi la réalité dans toute sa complexité.

Conclusion générale

En plus du questionnaire général adressé à un large public, nous avons préparé un autre que nous avons destiné uniquement pour le public des lycées, et enfin des guides d'entretiens. Le classement des réponses a été fait, suivant une échelle, que nous nous sommes fixée d'entrée en jeu.

La langue des entretiens est le chaoui, ce qui nous permet de nous sentir proche de nos interlocuteurs et de créer des connivences avec eux. La durée des entretiens varie entre une demi-heure et une heure, selon la disponibilité de la personne, son humeur, sa coopération. Nous avons veillé à garder l'anonymat des personnes consultées, même si elles ne nous le recommandaient pas.

Afin de compléter les informations recueillies dans les questionnaires et les entretiens, nous avons recouru aux observations auprès de notre population d'enquête. Les observations sont réalisées en milieu familial, en milieu public (la maternité, la mairie et le marché) et en milieu scolaire (lycée). Nous avons fait usage de moyens audio, comme moyen supplémentaire de recueillir davantage de données, lors de la réalisation des entretiens et des observations.

Les observations nous ont permis de vérifier les réponses aux questionnaires écrits, et celles recueillies, lors des entretiens. Elles nous ont aidé aussi à mieux comprendre la relation entre les différents choix linguistiques qu'opèrent les enquêtés, dans leurs interactions verbales, et les facteurs qui les déterminent. En effet, lors de leur réalisation, il nous est apparu que les conversations étaient plus spontanées, plus naturelles, et donc plus fiables, que dans les entretiens et les questionnaires, où les sujets répondent en fonction des attentes des enquêteurs ou en fonction de l'image qu'ils veulent donner d'eux-mêmes.

Les enquêtes sont menées, sans grande difficultés. Beaucoup d'enquêtés sont très coopératifs avec nous et avec nos collaborateurs. Ils sont très ravis de participer à un tel travail. Beaucoup de responsables, au niveau des mairies, notamment, ont, plantureusement, apprécié ce travail. Ils nous recevaient, à chaque fois, avec beaucoup de chaleur et de générosité. Contrairement aux gendarmes qui, dans certaines communes, ont exigé de nous et de nos collaborateurs, des autorisations d'enquêter. Mais grâce aux interventions des présidents des APC ou de certains responsables au niveau local, nous avons pu mener à terme nos enquêtes.

Pour interpréter les données recueillies, nous avons adopté deux méthodes. La première consiste en une analyse quantitative appliquant les statistiques pour l'évaluation des mouvements des différentes variables de l'enquête et la recherche des corrélations entre elles. La seconde est une

Conclusion générale

analyse qualitative. Elle porte, particulièrement, sur la troisième partie et concerne les attitudes et les comportements linguistiques des locuteurs. Elle consiste en une analyse de contenu des motivations avancées par les enquêtés, pour expliquer les sentiments, vis-à-vis, des langues de leur environnement linguistique.

Cette étude est donc un compromis entre le descriptif et l'analytique. L'objectif, général des enquêtes, est plutôt descriptif, alors que l'étude est un travail analytique.

Le travail comporte trois parties. Dans la première, nous avons présenté notre terrain d'étude aux plans historique, géographique, social et économique. Nous avons commencé, dans un premier temps, par la présentation du pays chaoui, d'une façon générale ; nous avons, ensuite, mis l'accent sur le massif central de l'Aurès. Pour terminer cette partie, nous avons fait une brève présentation de la configuration linguistique de l'Algérie, du pays chaoui et enfin du massif central de l'Aurès.

Dans la deuxième, nous avons abordé la réalité linguistique du massif. Nous avons commencé par l'examen du répertoire linguistique des enquêtés. Par répertoire linguistique, nous entendons les langues que connaissent les enquêtés, leur degré de maîtrise et le contexte d'apprentissage de chacune d'elles. Nous avons inclus aussi, dans le répertoire linguistique, les langues que les enquêtés souhaiteraient connaître. Nous avons ensuite abordé les usages linguistiques effectifs, dans le massif de l'Aurès, pour apporter des informations détaillées sur les pratiques langagières, le choix des langues, les langues qui y sont parlées, les contextes de leur emploi, les fonctions qu'elles remplissent dans le quotidien de la population d'enquête... Pour en faire état, nous avons examiné trois domaines différents : la famille, le milieu scolaire et le village.

La troisième partie, nous l'avons consacrée à l'étude des attitudes et des représentations linguistiques exprimées, à propos de ces langues, à travers les discours épilinguistiques. Dans l'optique de ces représentations et des discours épilinguistiques exprimés dans les propos des enquêtés, nous avons abordé leur conscience linguistique et identitaire ainsi que l'évolution linguistique dans le massif central de l'Aurès.

Faute d'espace dans ce travail ; et en raison des limites que nous lui avons fixées, nous n'avons pas cherché à déterminer les effets du plurilinguisme sur le plan culturel et psycholinguistique ni l'évolution des rapports de force entre les langues en présence. Tous ces points, importants, pour une compréhension globale des problèmes sociolinguistiques de l'Aurès, pourraient faire l'objet d'études ponctuelles ultérieures. Nous n'avons recouru que très peu, dans notre travail, à la présentation des statistiques,

Conclusion générale

car nous avons privilégié l'analyse des discours épilinguistiques qui nous semblent les révélateurs que les données chiffrées.

Il ressort des résultats de cette étude que la société « djebailie » (c'est ainsi qu'on appelle les habitants du massif de l'Aurès) se caractérise par l'attachement à sa culture traditionnelle et à sa langue première tout en exprimant sa volonté d'ouverture sur son environnement immédiat et sur le monde. Cette double caractéristique est marquée par une coexistence dans leurs répertoires linguistiques et dans leurs pratiques langagières de plusieurs codes linguistiques : le chaoui, l'arabe parlé, l'arabe scolaire, le français, l'anglais et le kabyle.

Les résultats ont montré aussi que la connaissance de ces langues s'articule autour d'un type de contact de langues fondamental qui est le bilinguisme : langue vernaculaire + langue véhiculaire. A ce type de base s'ajoute la connaissance d'une ou de deux autres langues : les langues de l'école pour les locuteurs instruits, en l'occurrence l'arabe moderne et le français et éventuellement l'anglais.

Mais dans la pratique, les djebailis sont beaucoup moins multilingues qu'ils ne le sont dans le répertoire linguistique déclaré. Beaucoup d'enquêtés affirment qu'ils sont bilingues, et reconnaissent leur force et leur faiblesse dans chacune des langues, qu'ils déclarent connaître.

Le bilinguisme est un phénomène quasi-généralisé, dans le massif de l'Aurès. Il se remarque, aussi bien, en ce qui concerne les langues représentées (le chaoui et l'arabe parlé) qu'en ce qui concerne le taux moyen du bilinguisme individuel (47 %).

Le bilinguisme est partout dans le massif. Les djebailis sont, constamment, soumis au changement de langues, dans leur déplacement, à l'extérieur de leur territoire, à moins de naître, de vivre et de mourir dans son village, ce qui est de plus en plus rare, notamment, pour les jeunes. Le bilinguisme des djebailis est perçu, par ces derniers, comme un fonctionnement naturel. Néanmoins, sa fonctionnalité n'est attestée que dans les centres urbains, où l'on recourt, essentiellement, à l'arabe parlé pour communiquer. En milieu rural, dans le massif, son utilité n'est que d'une moindre importance. On peut toutefois tenter l'exercice de la quantification des bilingues, dans le massif, à partir du niveau de la scolarisation et de mariages mixtes.

De toutes les langues déclarées connues par les enquêtés, le chaoui fonctionne, comme langue privilégiée, pour tous les habitants du massif. Il fonctionne comme support d'une tradition culturelle et véhicule l'identité culturelle et linguistique. Les enquêtés le considèrent comme langue « naturelle » de cette région et comme symbole identitaire des djebailis en dehors du massif. Ils le

Conclusion générale

transmettent de génération en génération à leurs descendants. Il est attesté, dans le massif, en famille, en milieu scolaire et au village.

L'usage des autres langues en présence, dans le massif, est réglé par différents critères, relevant des interlocuteurs, des locuteurs eux mêmes, de leur niveau d'instruction, du lieu et du sujet de conversation.

L'arabe parlé se présente, comme langue vernaculaire, dans le massif. Son usage n'est attesté qu'avec les arabophones, récemment installées dans la région. Ceux qui s'y trouvaient depuis longtemps, sont assimilés linguistiquement. Cette langue prédomine dans les centres urbains voisins que fréquentent, régulièrement, les djebailis et s'y impose comme langue de l'environnement.

En règle générale, la transmission du chaoui chez les djebailis est optimale et se transmet naturellement en milieu rural et s'affaiblit relativement au profit de l'arabe en milieu urbain. Le chaoui s'impose comme langue de l'environnement dans le massif de l'Aurès. L'arabe parlé fonctionne comme langue véhiculaire dans les centres urbains. La forte véhicularité de l'arabe parlé, dans les villes de l'Aurès que fréquentent régulièrement les djebailis, est due en partie au fait que les chaouiophones installés dans ces villes apprennent et utilisent dans leurs usages communicationnels cette langue plutôt que le chaoui. La fréquence de l'usage de l'arabe parlé dans les centres urbains s'accroît à mesure que la ville est grande et diminue à mesure que la ville est moins étendue. L'arabe parlé répond certes aujourd'hui à tous les besoins communicationnels quotidiens des locuteurs du massif de l'Aurès, en Algérie et même au Maghreb, mais il ne répond pas à leur besoin d'identité.

L'apprentissage et la pratique de l'arabe parlé par les djebailis, dans les centres urbains, ne détrônent pas, pour autant, le chaoui dans le massif. Dans l'imaginaire de ces locuteurs, le chaoui est le ciment de la communauté djebailie, aussi bien, dans les villes que dans le massif, même si parfois la maîtrise de cette langue est au bas de l'échelle.

Ces deux langues, contrairement à celles de l'école, sont toutes les deux orales, sans tradition scripturaire, et exclues de l'école. Leur maîtrise n'assure aucune promotion sociale.

Les langues de l'école sont réservées au cadre formel : l'école, la mosquée, les correspondances administratives... Seules ces langues assurent des promotions sociales. Même déclarées connues, dans le répertoire linguistique des enquêtés, avec des degrés de maîtrise divergents, dans les pratiques langagières effectives, ces langues ne sont pas attestées, en dehors de

Conclusion générale

leur cadre formel. Mais, il n'en demeure pas moins que, dans les souhaits exprimés, les djebailis manifestent un grand intérêt, notamment, aux langues étrangères.

Les djebailis affichent un caractère plutôt pragmatique, en considérant, d'abord leur langue maternelle, ensuite la langue véhiculaire qui, toutes les deux, leur assurent la vie en commun. En second recours, ils se réfugient dans la langue officielle, et l'on relève, à ce niveau, un pragmatisme lié à l'identité nationale et religieuse. En dernier recours, ils expriment un pragmatisme lié aux langues étrangères qui leur facilitent la traversée des frontières.

S'agissant des usages linguistiques, les enquêtés se considèrent, tout en reconnaissant leur bilinguisme et leur aisance dans les deux langues, d'abord comme chaouiophones. Concernant l'emploi de ces langues, dans l'usage courant, les enquêtés déclarent utiliser quasi-exclusivement le chaoui, dans le massif et réservent l'arabe parlé aux centres urbains. L'emploi de l'arabe parlé dans les centres urbains ne révèle pas un quelconque désir de converger vers une norme de prestige, ni le sentiment de la honte d'y utiliser le chaoui, mais il traduit l'intention de s'adapter à l'environnement. L'arabe parlé s'impose, de fait, comme langue de l'environnement, dans les villes. Les sujets semblent, ainsi, reconnaître, inconsciemment la territorialité de ces langues.

Le discours sur l'utilisation du chaoui et de l'arabe parlé, dans les centres urbains, fait intervenir de nombreux critères.

L'appartenance à une région géographique peut jouer dans l'appréhension de la situation linguistique (le massif ~ les autres régions du pays chaoui : les djebailis parlent chaoui plus que les chaouis des autres régions de l'Aurès). Le mode de vie (citadin ~ rural) est aussi mis en relation avec le fait d'être un locuteur chaoui : parler chaoui est signe de ruralité dans les villes. Ce rapport ville/ campagne renforce la stigmatisation de la pratique du chaoui par rapport à celle de l'arabe. Les citadins parlent beaucoup plus et mieux l'arabe que les ruraux. Ces derniers utilisent dans l'usage courant plutôt le chaoui que l'arabe parlé.

La famille et le niveau scolaire ou intellectuel sont deux autres facteurs de stigmatisation de la pratique de l'arabe, et du chaoui chez les locuteurs jeunes et adultes. Le degré de maîtrise et de la fréquence d'emploi de l'une ou l'autre langue (le chaoui ou l'arabe), relèvent essentiellement du niveau intellectuel du sujet parlant, de la langue maternelle de l'un des parents et de leur niveau intellectuel. En milieu rural, plus les parents sont instruits, et plus le sujet est cultivé, plus il maîtrise l'arabe. En milieu urbain, plus le niveau intellectuel du sujet et de celui de ses parents sont bas, plus il maîtrise le chaoui.

Conclusion générale

De la même façon que le rapport ville/campagne et le rapport du niveau intellectuel des parents : haut niveau /bas niveau, instaurent une différenciation, dans la maîtrise et l'usage de l'une des deux langues (l'arabe ou le chaoui) ; le rapport privé/public agence leur utilisation. On parle le chaoui en privé en ville (avec sa famille, les copains issus de la même région) et on parle l'arabe, en public (la langue de contact). A la campagne, pour certains, on parle l'arabe en privé (avec sa famille) et on parle le chaoui en public (langue de l'usage courant).

Aux critères linguistiques se superposent des critères géolinguistiques. Le prestige du parler du massif central autorise les djebailis à parler, couramment, le chaoui entre eux, aussi bien en ville qu'à la campagne. Le prestige de l'arabe parlé, dans les villes n'agit pas sur la dévaluation de leur parler. Ces deux langues (le chaoui et l'arabe) sont, à leurs yeux, deux moyens de communication. A chacun son domaine et ses interlocuteurs propres. Le chaoui pèse de tout son poids, comme langue de l'environnement, dans le massif central. L'arabe parlé s'impose, dans les centres urbains, comme langue privilégiée de l'usage courant. A noter, toutefois, que le chaoui apparaît, pour les djebailis, même pour ceux qui ne manifestent pas trop d'hostilité à l'égard de l'arabe parlé, comme une marque d'identité et d'intimité.

Dans le massif central, nous avons remarqué que la gente, masculine, notamment, les adultes utilise beaucoup plus l'arabe parlé que les femmes et les jeunes filles, dans leurs pratiques langagières. Cela tient-il peut-être au fait qu'elles soient « gardiennes de traditions », et au fait que l'enseignement n'est pas aussi développé en leur milieu, qu'en milieu des hommes ? Dans les centres urbains, c'est l'inverse qui se produit. La gente féminine, particulièrement les jeunes filles et les femmes instruites, utilise moins le chaoui que les garçons. Est-il question de prestige ?

Nous avons remarqué au cours de nos observations et de nos entretiens que certains enquêtés faisaient des allers et retours entre le chaoui et l'arabe parlé et alternent parfois des langues de l'école (l'arabe moderne et le français). Ces alternances semblent être déterminées par les sujets de conversation, le niveau d'instruction des interlocuteurs, l'âge, le sexe des locuteurs, et les liens de parenté entre eux. Il y'a donc une autorégulation linguistique réfléchie et acquise, au fil des années, chez les djebailis.

Cette autorégulation fait que le locuteur Djebaili assigne, à chaque langue, un rôle précis, selon ses besoins, les situations d'interaction et ses stratégies de communication. Le locuteur manie ses outils linguistiques et ne subit pas de pseudo lois imposées par les autres, il n'est ni supérieur, ni inférieur par sa langue. La langue n'existe que par la

Conclusion générale

volonté de ses locuteurs et de leur confiance, dans la possibilité d'utiliser les ressources du système, conformément, à leurs besoins langagiers.

L'alternance ne concerne pas l'emploi d'emprunts ou d'expressions empruntées attestées dans l'usage courant. On ne parle d'alternance que quand il y a un choix entre le chaoui et les autres langues. Un tel choix peut être significatif, du point de vue des identifications, pour le sujet et son interlocuteur. Les alternances, les emprunts et les mélanges de codes sont des manifestations d'une porosité des frontières linguistique et identitaire.

Elle définit, pour certains, que l'on appartient à une classe d'intellectuels ou tout simplement que l'on est instruit (pour ceux qui alternent les langues de l'usage courant (le chaoui et l'arabe) avec l'arabe moderne et le français) ou encore qu'on est citadin (pour ceux qui alternent le chaoui avec l'arabe parlé). Cependant, dans le massif, on n'alterne pas, ou moins, avec les personnes âgées, ses parents, les gens non instruits. Autrement dit, l'alternance est attestée avec des personnes de même âge, de niveau d'instruction approximatif, ou du même lieu de résidence (la ville pour notre cas).

Nous n'avons pas remarqué de rejet de la langue arabe chez nos enquêtés. C'est peut être l'une des raisons pour lesquelles les arabophones des villes voisines ne font aucun effort d'apprendre le chaoui. Ils n'ont pas besoin de le faire, étant donné que les chaouiophones, ou du moins ceux qu'ils contactent, parlent et comprennent l'arabe. C'est la minorité qui apprend la langue de la majorité.

C'est donc un peu la faute des chouiophones, qui leur parlent l'arabe, même sur leur propre territoire. Il y a aussi le facteur psychologique, chez les arabophones ou les arabes des villes, qui les bloque d'apprendre le chaoui, que nous expliquons par « le complexe de supériorité. »

Dans les centres urbains, les djebailis qui s'y rendent, régulièrement, ont recours à ces deux variétés linguistiques, de façon quotidienne, (le chaoui et l'arabe parlé) en fonction de leurs interlocuteurs et s'adaptent à chaque situation.

L'on comprend par là que les normes d'usage des langues, chez les djebailis, existent, mais elles ne sont pas conflictuelles et ne fonctionnent pas sur le mode de la rivalité. Les locuteurs, qui sont maîtres du jeu, peuvent donner la préférence à telle ou telle langue, en fonction des circonstances (lieu de communication, langue de l'interlocuteur, sujet de conversation, niveau d'instruction...)

Conclusion générale

On ne cherche donc pas à opposer ces deux langues, ni à les comparer étant donné que chacune d'elles a son domaine et ses interlocuteurs. Il y a là un partage territorial, entre le chaoui et l'arabe parlé : la ville et les arabophones pour l'arabe ; les chaouiophones et le milieu rural pour le chaoui.

Le chaoui connote la proximité, la familiarité, l'intimité, la ruralité... Il est utilisé, dans les centres urbains, en fonction, de la charge affectueuse du discours, dans les interactions verbales des enquêtés. L'arabe parlé connote pour le djebaili: la distanciation, l'urbanité, la citadinité ... Si le chaoui semble perdre du terrain, notamment, dans les villes, au profit de l'arabe parlé, ce n'est qu'un effet de l'urbanisation et de la sédentarité et non de l'école ou de l'incompétence linguistique.

Le « vous » et le « nous » que l'on peut entendre dans les entretiens ne renvoient respectivement qu'aux citadins ou aux urbains et aux ruraux. Les habitants du massif se désignent par « nous » et désignent les djebailis des villes par « vous ». L'opposition entre arabes ou arabophones et chaouiophones est exprimée, dans ces entretiens, par « nous » et « eux ». (2)

Concernant l'introduction de tamazight, dans le système éducatif, les résultats de cette étude font apparaître que les djebailis manifestent dans leur grande majorité une forte tendance à voir leur langue enseignée à l'école et promue dans l'usage courant, pour conquérir d'autres domaines de la communication, qui, aujourd'hui, lui sont inaccessibles, non pas pour des raisons d'ordre linguistique, mais pour des raisons, plutôt, d'ordre politique. Ce souhait pourrait être concrétisé avec la généralisation de l'enseignement de cette langue et de sa normalisation au sens catalano-occitan du terme. Par ailleurs, la promotion de cette langue, au rang de langue officielle, ne semble pas intéresser la totalité des enquêtés

Quant à la pratique et à la transmission du chaoui, dans les villes du pays et dans l'émigration, elle enregistre un fort recul. Elle est presque interrompue ces dernières années. Une situation très préoccupante, aux yeux de beaucoup d'enquêtés, du point de vue sociolinguistique. Elle se trouve en pleine contradiction avec les indices sociolinguistiques, qui témoignent d'une nouvelle dynamique pour le tamazight, et par là-même, pour le chaoui.

Le parler chaoui qui, à croire les propos des enquêtés, se trouve à la croisée des chemins. Un chemin qui mène vers le recul, le déclin, voire la disparition du chaoui à court ou à long terme. Un autre qui conduit à son maintien, dans les usages linguistiques courants et à l'émergence du chaoui, dans de nouveaux domaines d'utilisation, d'où il était, il n'y a pas si longtemps, totalement, exclu : l'école, la radio, la T.V. ...

Conclusion générale

L'analyse des attitudes et des représentations linguistiques, a permis de constater que les facteurs, particulièrement socioculturels, jouent un rôle important, dans le conditionnement des attitudes et des représentations des locuteurs, à propos de telle ou telle langue. Les résultats de cette enquête ont montré l'attachement des djebailis à leur langue et à leur culture. Un attachement, qui n'exclut nullement la cohabitation avec les langues et les cultures des autres, dans le souci de sauvegarder l'unité nationale.

L'examen des performances et des attitudes des djebailis, nous a permis de constater que l'habitant du massif central révèle son identité sociolinguistique d'une manière particulière. Pour ce qui est des performances nous avons relevé, dans notre corpus, quelques phénomènes spécifiques à cette région qui semble la distinguer du reste du pays chaoui. Ces particularités, que l'on peut qualifier de « régionalismes conscients », permettent, aux chaouis des autres régions de l'Aurès, de reconnaître les djebailis et à ces derniers de s'identifier entre eux.

L'étude a révélé aussi que le concept de communauté linguistique existe chez les djebailis. On a senti sa présence dans leurs jugements à l'égard de l'arabe parlé et des autres parlars chaouis. Les djebailis sont identifiés, linguistiquement, par la distinction de leur parler et par leur façon de parler l'arabe. Nous supposons que leurs discours épilinguistiques sont le résultat de leur maturité sociolinguistique et du particularisme de leur parler.

Nous avons remarqué, par ailleurs, que les jeunes djebailis vivant dans le massif, ne ressentent pas, spontanément, d'insécurité. Ils se sentent chaouis à part entière, et à leurs yeux, le fait amazigh est acquis. Contrairement aux enfants de djebailis, installés dans les villes ou dans l'émigration, qui semblent manifester, à ce niveau, une certaine « insécurité linguistique. » En effet, ils parlent moins bien le chaoui que leurs parents et l'utilisent moins fréquemment qu'eux. Les combinaisons de langues (chaoui /arabe parlé) dans leurs pratiques du chaoui traduisent, à leurs yeux, cette insécurité.

Toutefois, les conditions sociopolitiques, qui sous-tendent le statut de la langue, ne sont, presque, jamais abordées par ces derniers. La question de la langue n'est pas, pour eux, une préoccupation majeure. Elle est vue comme latente, en hibernation, voire un problème qu'ils amputent aux générations précédentes. Même si l'emploi du chaoui paraît diminuer, considérablement, dans un grand nombre de situations, en milieu des enfants djebailis des villes, il n'en demeure pas moins qu'il semble conservé à un niveau symbolique comme une marque d'identité.

Conclusion générale

S'agissant de l'évolution de la situation linguistique dans le massif central de l'Aurès, il est vrai que tout indique qu'elle est loin d'être stabilisée, et qu'il est difficile d'avancer un pronostic, sur ce qui pourrait advenir ; dans l'ère de la mondialisation globale où le libéralisme et l'ouverture des frontières pour le libre échange et le déplacement des personnes et des biens sont les maîtres mots de l'actualité internationale. Une ère où de nombreux facteurs militent, en faveur, de la disparition des minorités et de leurs langues, à travers le monde, alors qu'on assiste, depuis quelques années, à une vague de retour au communautarisme et de repli sur soi, sans précédent, dans l'histoire humaine. Cette vague de retour, aux sources et aux origines, se base sur les droits les plus élémentaires : d'un côté, la revendication identitaire des minorités victimes, dans les Etats-nation, de la suprématie d'une identité sur les autres, et de l'autre, la reconnaissance des droits linguistiques marginalisées par les langues dominantes.

Il est difficile d'établir une prospective quantitative pour plusieurs raisons. Aucune enquête, depuis 1966 (3), n'a été menée de façon systématique, lors des recensements (tout recensement démologique est proscrit, depuis, en Algérie) sur la langue utilisée. Mais si on l'on se réfère aux résultats de notre enquête recueillis dans la partie I et III de ce travail, on retient comme point de départ que tous les habitants du massif central sont chaouiophones. Le nombre de sujets parlants chaoui, correspondrait alors au nombre d'habitants de cette région ? Ceci n'exclut nullement la présence de bilingues (chaoui- arabe) ; que l'on suppose aussi important en raison, principalement, de la forte véhicularité de l'arabe parlé dans les centres urbains que les djebailis fréquentent régulièrement.

Dans l'optique des résultats de cette étude, on peut avancer le pronostic suivant : tant que les conditions sociales et économiques continuent à évoluer, dans le massif, en faveur de la réduction de l'exode rural et des retours saisonniers ou définitifs de la « diaspora djebailie », tant que le massif n'est pas une zone attractive, pour d'autres populations et tant que la femme djebailie ne fréquente pas seule et régulièrement les centres urbains, au même titre que l'homme ; les enfants continueront à apprendre et à pratiquer, exclusivement le chaoui dans l'usage courant, au moins jusqu'à l'âge, où eux-mêmes, ils commencent à fréquenter les villes. Mais, si la femme du massif se mettra à fréquenter, régulièrement, les centres urbains et à utiliser fréquemment l'arabe parlé, en famille, le chaoui connaîtra dans un proche avenir une extinction certaine. La généralisation de l'enseignement de tamazight dans la région mènera au développement et à la promotion de cette langue et du coup, consoliderait certainement, le maintien du chaoui dans le massif.

Conclusion générale

L'absence d'oppositions notables, entre les parlers des djebailis, à laquelle s'ajoute l'isolement géographique de cette région (région très enclavée) que lui procure la frontière naturelle qui la sépare et l'isole du reste du pays chaoui, sont deux autres facteurs qui favorisent d'une part « *le maintien et la transmission des traditions, de la culture et de la langue du « coin de génération en génération »*. (4) D'autre part, ils renforcent l'unité linguistique du massif central et lui assurent aussi, à notre avis, tant sur le plan régional que sur le plan national, une sécurité linguistique. Une sécurité qui semble renforcée par la situation, plus au moins, privilégiée sur le plan économique, des habitants de cette région.

En définitive, les résultats de cette étude montrent que le chaoui est parlé, couramment, dans le massif central de l'Aurès, par les djebailis. Il y recouvre la quasi-totalité des domaines de la vie. Les mêmes résultats montrent que les enquêtés trouvent tout à fait « naturel » l'usage du chaoui, dans le massif, et entre eux, dans les villes. Nous avons ressenti, auprès d'eux une grande fierté et un attachement conscient à la langue et à la culture du terroir. L'évolution sociale et l'urbanisation ne semble pas mener à l'abandon du chaoui, comme on essaye de nous le faire sentir, dans certaines études, sur le pays chaoui, au profit de l'arabe parlé, dont l'usage prédomine dans les villes.

Dans le massif central, les familles et les *grachs* continuent à entretenir, entre eux, des rapports sociaux et économiques réguliers. Au plan linguistique, ils forment une même communauté ; ce qui favorise le maintien et la transmission des traditions culturelles et linguistiques de génération en génération. Le moyen le plus efficace, pour le faire, reste, pour le moment, la pratique du chaoui même à Batna où le chaoui des djebailis diffère, nettement, des autres parlers de l'Aurès.

Le massif de l'Aurès représente, à ce niveau, un exemple remarquable de compromis et d'adaptation entre la volonté de préserver les valeurs linguistiques et culturelles héritées et les exigences du développement économique et de la modernisation. Son cas pourrait servir de référence à d'autres régions du pays chaoui, quant au maintien et à la sauvegarde des droits linguistiques et culturels.

Le locuteur amazigh, à l'instar, d'ailleurs, de tous les citoyens du XXI^e siècle, n'a-t-il pas le droit et la liberté, dans la foulée de ces changements, de s'exprimer dans sa langue, tout en respectant le droit de "vivre ensemble", c'est-à-dire, vivre sa différence au sein de l'unité, sans complexe, ni d'infériorité ni de supériorité ? Il est, tout à fait, possible de cohabiter dans la multiplicité linguistique, comme cela existe un peu partout dans le monde, rien qu'en s'appuyant sur la volonté de vivre ensemble, dans la différence. Des situations de monolingues n'existent

Conclusion générale

pas, à travers le monde entier. La norme est plutôt au plurilinguisme. N'est-il pas temps que les langues de l'usage courant retrouvent pleinement la place, qui leur revient de droit, en tant que langues naturelles, pour parvenir à une indépendance culturelle effective du pays et à l'affirmation entière de son identité linguistique ?

Ce travail présente la particularité de porter sur une région de l'Aurès que l'on présente souvent, comme la plus berbérophone du pays chaoui. Nous espérons, à travers les points développés, plus haut, avoir apporté des éléments de réponses aux questions qui avaient présidé à la réalisation de cette étude et avoir confirmé un nombre d'hypothèses que nous avons émises au préalable.

Pour terminer, nous tenons à souligner que, comme toute recherche, la présente étude possède des limites inhérentes à la méthodologie, à l'objet de recherche étudié, au contexte dans lequel l'étude a été réalisée, ainsi qu'aux sujets ciblés.

On pourrait critiquer, entre autres, la limitation de ce travail à l'examen, seulement, de quatre localités de la région. On pourrait nous reprocher, mutatis mutandis, la part de subjectivité de nos propos et des propos de nos enquêtés, dans ce travail. Les propos et les réflexions des enquêtés que nous avons relevés auraient pu, jusqu'à un certain point, être interprétés et analysés d'une façon différente et nous aurions pu en examiner d'autres, que ceux que nous avons présentés dans cette étude.

Nous reconnaissons, d'abord, que l'objectivité des résultats de ce travail ne peut être que relative. D'ailleurs, tout travail d'observation, dans les domaines des sciences sociales et humaines ne peut échapper à la subjectivité, et son auteur ne peut se départir de ses représentations. *« L'objectivité scientifique, écrit J.L.CALVET, certes souhaitable, n'est qu'un but dont on se rapproche sans jamais l'atteindre ».* (4)

Mais pour réagir à ces critiques, nous disons qu'une enquête, sur les pratiques langagières et les représentations linguistiques, prétendant recouvrir tout le massif par une seule personne, nous semble irréalisable. Ensuite, chaque village du massif est représentatif dans la réalité linguistique en question. Les paroles et les réflexions-actions de nos sujets, en rapport avec leur vécu et leur situation linguistique, peuvent, certes, ne pas être généralisables à tous les habitants du massif. Mais nous croyons que les résultats de ce travail révèlent une perception partagée par un grand nombre d'habitants de cette région. Les conclusions que nous en tirons, restent, alors, légitimes et authentiques, dans

Conclusion générale

la mesure où chaque vécu et interprétation des faits sont dignes d'intérêt. Il nous paraît, par conséquent, tout à fait justifié, partant des phénomènes qui ont des valeurs, bien au-delà, des seules particularités sociales et géographiques, que l'on puisse formuler des conclusions qui dépassent les frontières d'un seul village.

Toutefois, à travers ces descriptions, nous ne prétendons aucunement ni à une systématique ni à une représentativité quelconque ; mais nous avons essayé, seulement, de présenter quelques aspects de la situation linguistique dans le massif de l'Aurès.

A nous relire avec un peu de recul, nous nous sommes rendu compte qu'il y a beaucoup de choses que nous n'avons pas dites sur la situation linguistique du massif central de l'Aurès. Mais en dépit de ses lacunes et de ses imperfections dont nous sommes parfaitement conscients, il a, à notre avis, le mérite d'exister et de pouvoir susciter, peut être, débat, réactions et prolongements. Il saura, sans doute, attirer l'attention des chercheurs à réfléchir, sur la valeur dont jouit le chaoui dans les représentations collectives des djebailis et de susciter l'éveil de leur curiosité de réaliser des études d'envergure, dans ce domaine et sur le même terrain. Nous souhaiterions alors le voir enrichi par les critiques des uns ou contrecarrer et croiser par les travaux des autres pour confirmer ou infirmer ses résultats.

Pr. HADDADOU, en sa qualité de membre de jury de soutenance de cette thèse, a conclu ses pertinentes remarques, sur un ton quelque peu ironique, dirions-nous, par cette phrase : « *Ce travail marquera (temps d'hésitation) au moins votre génération.* » Le vœu que nous formulerons n'est pas de faire de cette thèse une référence éternelle, mais qu'au bout d'au moins de dix ans, les chercheurs sur le massif de l'Aurès découvriront que ce travail est déjà dépassé et les choses qui y sont dites relèvent d'une époque révolue. Car le tamazight sera alors la langue des usages communicationnels aussi bien formels qu'informels dans le massif de l'Aurès et dans tout le pays.

Notes :

- 1- GUMPERZ, J.J. (1975): Code switching in conversation. Unpublished Ms.
- 2 - TREHEL, N. BLANCHET, P. (2003) : « Pratiques linguistiques régionales et représentations chez des élèves du primaire et du collège en zones suburbaines de Bretagne Gallo. » *Contacts de langues : modèles typologies, interventions.* S/D Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, l'Harmattan, Paris. p. 63.
- 3- Nous tenons à souligner que S. CHAHER, en sa qualité de président de jury de soutenance de cette thèse, a raison de nous avoir reproché, à ce propos, de ne pas avoir fait référence, dans notre travail, à l'atlas linguistique de BASSET et au recensement général de 1966.
- 4 - CALVET, J.L. (1999) : *Pour une écologie des langues*, Plon, Paris. p.165.

Bibliographie

Bibliographie

Actes du colloque international *Unité et diversité de la langue amazighe*, (1991), Agraw Adelsan Amazigh - FNACA, 158 p., IPB, Alger.

Actes du séminaire sur la révolution de 1916. Théâtre régional de Batna, publiés par l'Association du 1^{er} novembre, Batna 1996

Actes du 1^{er} colloque du CNPLET tenu du 5 au 7 décembre 2006 à Sidi Fredj.

Archives des Pères Blancs d'Arris et de Médina (début du siècle jusqu'à 1913) à la paroisse catholique de Batna.

ACHARD, P. (1987) : « *Un idéal monolingue.* », France, pays multilingue, un enjeu historique et social, T2, S/D G. VERMES & BOUTET J., Paris, l'Harmattan. p. 38-57

AHMED ZAID-CHERTOUK M., Contribution à l'étude de la toponymie villageoise kabyle, thèse de doctorat dirigée par S. CHAKER, INALCO, Paris, 1999

AHMED ZAID-CHERTOUK M., Situation sociolinguistique actuelle du berbère : essai de comparaison avec le catalan, *Actes de la Cinquena Trobada de Sociolinguistes Catalans*, pp. 193-199, Publications de l'ISC, Barcelone, 1998

AHMED ZAID-CHERTOUK M., Organisation sociale et politique des Amazighes, *Actes des Journées sur la connaissance de l'Histoire d'Algérie*, Alger, 1998

AHMED ZAID-CHERTOUK M., Si Mohand ou Mhand et Muhend u Yehya : Lieux communs, ruptures et continuité, *Etudes et Documents Berbères*, n° 24, 2006, pp. 76-13, Paris, MSH.

AHMED ZAID-CHERTOUK M. : (2010), *Le patrimoine matériel et immatériel : atout économique et facteur de développement local durable*, *Nature, Sciences et Sociétés*, CNRS, Paris.

AHMED ZAID-CHERTOUK M. : La langue berbère : entre une planification spontanée et l'absence d'instances de normalisation, *Colloque international sur l'aménagement linguistique*, 17-19 avril 2000, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou.

AHMED ZAID-CHERTOUK M.: Deep unity of the Berber language through North Africa Toponymy, *Conference on Berber language, history and culture and its socio-economic conditions*, 3-5 mai 2000, Uppsala University, Sweden.

AHMED ZAID-CHERTOUK M. : Méthodologie relative à l'élaboration d'un lexique spécialisé en sciences économiques, *Colloque Awal amazigh*, 8-11 avril 2001, Université A. MIRA, Béjaia.

Bibliographie

- AHMED ZAID-CHERTOUK M.**, (2001) : Contribution à l'élaboration d'un lexique spécialisé en sciences économiques, *Atelier aménagement linguistique de la langue berbère*, 18-19 octobre 2001, INALCO, Paris.
- AHMED ZAID-CHERTOUK M.**, (2002), Le développement endogène de la langue berbère en Algérie : un exemple de dynamisation et d'extension de l'usage social d'une langue, *II^o Congrès international sur l'aménagement linguistique*, 14-16 novembre 2001, *Proceedings of the Second European Conference on Language planning*, Publications de l'ISC, Série Documents, Barcelone.
- AHMED ZAID-CHERTOUK M.**, (2006) : Droits linguistiques, diversité culturelle et paix en Afrique, *Conférence internationale Politiques et aménagement linguistiques dans le contexte multilingual africain*, UNESCOCAT, *Linguapax Afrika*, Yaoundé, décembre 2006.
- AHMED ZAID-CHERTOUK M.**, (2008) : Cartographie de la variation à travers les matériaux toponymiques : cas de la toponymie kabyle, *Kolloquium zur Berberologie Leiden du 8 au 11/10/2008*
- AHMED ZAID-CHERTOUK M.**, (2009) : L'aménagement linguistique des langues africaines : Une politique publique au service du développement territorial, *Gestion de la diversité linguistique dans les villes africaines Multilingues*, *Linguapax Afrika*, UNESCOCAT, Addis-Abeba, Campus universitaire UNISA, 3 - 4 mars 2009
- AHMED ZAID-CHERTOUK M.**, (2011) : L'institutionnalisation de la langue amazighe en Algérie à travers l'exemple de son intégration dans l'enseignement supérieur, Troisième Conférence *Linguapax Africa Multilinguisme en éducation et droits linguistiques en Afrique*, *Linguapax Afrika*, Conférence internationale UNESCOCAT, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 2 - 4 mars 2011
- ALI-AKINCI, M.** (2003) : « *Une situation de contacts de langues : le cas du turc-français des immigrants turcs en France.* », *Contacts de langues : modèle, typologies, interventions* /D J. BELLIEZ avec la collaboration de M. RISPAIL, Paris, l'Harmattan. p.127-144.
- AKIN, S.** (1999) : « *Pour une typologie des processus dénominatifs.* », *Noms et Re-noms, La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires.* S/D S. AKIN, Coll. DAYLNG, PU Rouen CNRS. p.33- 60
- ANGERS, M.** (1997) : *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Alger, Casbah éditions.
- ANTONIO LOPEZ, J.** (2003) : « *Alternance codique, normes sociales et clivage identitaire.* », *Contacts de langues: modèle, typologies, interventions* /D Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, Paris, l'Harmattan. p. 144-154.

Bibliographie

- ATOUI, B. (?)** : Toponymie et espace en Algérie. Alger, Institut national de cartographie.
- AYOUB, G. (2002)** : « *La langue arabe entre l'écrit et l'oral.*», Les langues de la méditerranée (S/D ROBERT BISTOLFI) Paris, l'Harmattan. p.31-52.
- BABASSI, O. (2002)** : « *Peut-on parler d'une communauté « virtuelle » bilingue franco-arabe « algéroise » sur l'internet Relay chat ?*», « Parlers jeunes » ici et là bas, S/D D. CAUBET, J. BELLIEZ, T. BULOT, Paris, l'Harmattan. p.271-285
- BACCOUCHE, T. & MEJRI, S. (2004)** : « *Atlas Linguistique de Tunisie, du littéral au dialectal.*», Trames de langues, usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb S/D JOCEYLINE DAKHLIA, Maisonneuve et la rose, Paris. p. 387-399
- BAIBANJA, K. (1978)** : La situation linguistique à Kinshasa. Thèse de doctorat 3^{ème} cycle, s/d de G. MOUNIN, Aix –Marseille.
- BASSET, H. (1919)** : Essai sur la littérature des berbères, réédition de Awal, 2001, (le bilinguisme des berbères p. 30-36)
- BASSET, R. (1896)**: « *Notes sur le chaouia de la province de Constantine.*», Journal Asiatique, nov. – déc. 1896. P.305-306.
- BAVOUX, C. (2003)** : « *Quand les langues de grande proximité sont en contact : modèles d'existence et de coexistence.*», Contacts de langues : modèle, typologies, interventions /D J. BELLIEZ avec la collaboration de M. RISPAIL, Paris, l'Harmattan. p. 25-36
- BEAUTIER, E. (1995)** : Pratiques langagières et pratiques sociales. De la sociologie à la sociologie du langage, Paris, L'Harmattan.
- BEL R, T. (1976)**: Sociolinguistics goals approach and problems. New York, St Martin.
- BENHLAL, M. (2006)** : « *Des N'Ait -l- collège au N'Ait-l-watan, d'un improbable isolat berbère au processus d'intégration nationale.*», Berbères ou arabes, le Tango des spécialistes S/D H. CLAUDOT-HAWAD, Paris, non lieu. p. 77-112
- BENIT, A. (2000)** : « *Pratiques et représentations linguistiques des locuteurs francophones de Bruxelles.*», Thélème Revista Complutense de Estudios Franceses 2000 : 15 p.179-192
- BINISTI, N. (2003)**: « *Quatre jeunes marseillais en mobilité sociale: entre « contacts d'accents » et « contacts de représentations.*», Contacts de langues, modèles, typologies, interventions. S/D. J. BELLIEZ avec la collaboration de M. RISPAIL, Paris, l'Harmattan. p. 191- 211

Bibliographie

- BENNIS, S.** (2001) : « *Normes fictives et identité au Maroc. Rapport des sujets ruraux au lecte de la ville.* », Cahiers de sociolinguistique n°6. S/D T. BULOT, C. BAUVOIS P. BLANCHET, Rennes, PU de Rennes. p. 75-85
- BENRABAH, M.** (1990) : La langue et pouvoir en Algérie. Paris, SEGUIER.
- BENRABAH, M.** (1997). « *Les avatars du français à travers la politique linguistique en Algérie.* », C. JUILLARD & L-J ALVET. (éd.), Politiques linguistiques: mythes et réalité, AUPELF-UREF, Collection «Actualité Scientifique», p.55-60.
- BENTOLIA, A. & LEON, G.** (1985) : « *Langues et problèmes d'éducation en Haïti.* », Linguistique, ethnologie, ethnolinguistique (la pratique de l'anthropologie, aujourd'hui). Actes du colloque international du CNRS organisé par l'association française des anthropologues. Servés 19 -21/11/1981, Paris, SELAF.
- BENZAKOUR, F. GAADI, & D. QUEFFELEC, A.** (2000) : Le français au Maroc lexique, et contacts de langues Coll. Champs linguistiques, Bruxelles, Duculot.
- BIREBENT, J.** (1962): *Aquae romanae*, recherche d'hydraulique romaines dans l'est algérien. Alger, Services des Antiquités de l'Algérie.
- BISTOLFI, R & GIORDAN, H.** (2002) : « *Concurrences et coopérations linguistiques en méditerranée.* », Les langues de la méditerranée (S/D ROBERT BISTOLFI) Paris, l'Harmattan. p.5-29.
- BLANCHET, P.** (2000): Linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique. Rennes, PUF de Rennes.
- BLANCHET, A & GOTMAN, A.** (1992) : L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan, coll. 128
- BOUHADIBA, F.** (2004) : « *La question linguistique en Algérie. Quelques éléments de réflexion pour un aménagement linguistique.* », Trames de langues, usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb S/D JOCEYLINE DAKHLIA, Paris, Maisonneuve et la rose. p. 499- 508
- BOULHIS, N** (2002) : Les harkis berbères de l'Aurès au nord de la France, Paris, PU Septentrion.
- BOUTET, J. & SAILLARD, C.** (2003) : « *Dynamique des répertoires linguistiques dans la migration chinoise.* », Contacts de langues : modèles, typologies, interventions, S/D Jacqueline BELLIEZ avec la collaboration de Marielle RISPAIL, Paris l'Harmattan. p. 91-109
- BOYER, H.** (2001) : Introduction à la sociolinguistique, Paris, Dunod.

Bibliographie

- BOYER, H.** (S/D) (2005) : De l'école occitane à l'enseignement public : vécu et représentations sociolinguistiques. Une enquête auprès d'un groupe d'ex-calandrons, Paris, l'Harmattan.
- BOYER, H.** (2003) : « *Le poids des représentations sociologiques dans la dynamique d'un conflit diglossique. Les exemples catalan et galicien dans l'Espagne des Autonomies.* », Colloque international sur l'écologie des langues. Edité par A. BOURDREAU L.DUBOIS J. MAURAI, G. MC CONNELL, Paris, l'Harmattan. p.173-184
- BOYER, H.** (2006) : « *Présentation* », *Ela. Études de linguistique appliquée*. 2006/3 n° 143, p. 261-263.
- BRETON, A.** (1997) : Géographie des langues, Alger, casbah.
- BRITTO, F.** (1985) : Diglossia : a study of the theory with application to Tamil. Washington, DC :Gargetown University
- BULOT, T.** (1998) : « *Langues en ville : une situation sociale des territoires.* », Rouen : reconstructions, langages (Sociolinguistique Normande : Langues en villes) Etudes Normandes, 1, Association Etudes Normandes, Mont Saint Aignan. p. 58-71.
- BULOT, T. & TESKOS, N.** (1999) : Langue urbaine et identité : (langue et urbanisation linguistique à Rouen Venise, Berlin, Athènes et Mons), Paris L'Harmattan.
- BULOT, T. & BAUVOIS, C.** (2002): « *La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations.* », Marges linguistiques N° 3 Mai 2002 [http:// www.marges-linguistiques.Com](http://www.marges-linguistiques.Com).
- BYRMAN, M.** (2006) : *Langues et identités*, Conférence intergouvernementale *Langues de scolarisation: vers un Cadre pour l'Europe*, Strasbourg, 16-18 octobre 2006
- CALVET, J.L.** (1974) : Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie, Paris, Payot
- CALVET, J.L.** (1981) : Les langues véhiculaires, Paris, PUF (Que sais-je ?).
- CALVET, J.L.** (1994) : Les voix de la ville, Introduction à la sociolinguistique urbaine, Paris, Payot & Rivages.
- CALVET, L.J.** (1993): *La sociolinguistique*, Que sais-je ? Paris, PUF.
- CALVET, J.L.** (1999) : La guerre des langues et les politiques linguistiques, Paris, Hachette littératures.
- CALVET, J.L.** (1999): Pour une écologie des langues, Paris, Plon.
- CALVET, J.L.** (2002) : Les marchés aux langues. Paris, Plon.

Bibliographie

- CALVET, J.L.** (2003) : « *WEINREICH, les contacts de langues et la sociolinguistique.* », Contacts de langues: modèles, typologies, interventions, S/D J.BELLIEZ avec la collaboration de M. RISPAIL, Paris, l'Harmattan. p. 11-23
- CALVET, J.L. & DUMONT, P** (S/D) : (2005) : L'enquête sociolinguistique, Paris, l'Harmattan.
- CAMBUZAT, P.L.** (1986): L'évolution des cités du Tellen Ifrikya du VII au XI siècle, Chap.1, p. 17-27, T1, Alger, OPU.
- CAMPS, G.** (1984) : Encyclopédie Berbère I Agadir- Acridophagie, Aix en Provence,.
- CAMPS, G.** (1989) Encyclopédie Berbère Vol. VII A322 AURES, Aix en Provence, EDISUD. p.1085-1087
- CANUT, C. & BONIFACE, K.** (1994) : « *Dynamique des langues en zone mandingue : attitudes et comportement.* », G. DUMESTRE, stratégies communicatives au Mali: langues régionales bambara, français, Paris –Aix en Provence.
- CANUT, C.** (1995): Dynamique et imaginaire linguistique dans les sociétés à tradition orale (le cas du Mali), th. S/D de A. HOUDEBINE, Université de Paris III.
- CANUT, C.** (1996) : Dynamiques linguistiques au Mali. CIRELFA, Agence de la francophonie. Diffusion Didier Erudition.
- CANUT, C.** (1996) : Imaginaires linguistiques en Afrique, Paris, l'Harmattan.
- CARO, G.** (1987) : « *Négation d'identité linguistique et pathologique en Bretagne.* », France pays multilingue Les langues en France, un enjeu historique et social, T2, S/D G. VERMES & BOUTET J. Paris, l'Harmattan. p.191-196
- CASTELLOTTI, V. & MOORE, D.** (2002) : Représentations sociales des langues et enseignements, guide pour l'élaboration des politiques linguistiques en Europe, de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Etude de référence, Strasbourg, Conseil de l'Europe. p.253-269
- CAUBET, D.** (2002) : « *L'intrusion des téléphones portables et des SMS au Maroc. Un phénomène social au Maroc ?* », « Parlers jeunes » ici et là bas, S/D D. CAUBET, J. BELLIEZ, T. BULOT, Paris, l'Harmattan. p. 247-271
- CHAFIQ, M.** (1989) : ثلاث وثلاثون قرنا من تاريخ الامازيغ الرباط دارالحكمة
- CHAKER, S.** (1983) : Un parler berbère d'Algérie (kabyle) Syntaxe, Aix en Provence, université de Provence.
- CHAKER, S.** (1990) : « *Aurès linguistique.* », Encyclopédie Berbère n°8.

Bibliographie

- CHAKER, S.** (1990): Imazighen ass-a, Alger, BOUCHENE (2^{ème} éd.).
- CHAKER, S.** (1990): Manuel de linguistique berbère, Alger, Bouchène.
- CHAREILLE, S.** (2004) : « *Aspects de la situation linguistique de l'Uruguay : le cas du portunôl.* », GLOTTOPOL, revue de sociolinguistique en ligne n°4 juillet 2004. Langues des frontières et frontières des langues. p. 125- 135
- CHARAUDEAU, P.** (2009) : "*Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière*", in Charaudeau P. (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris, L'Harmattan, 2009, consulté le 1er août 2012 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html>
- CERRAD, S.E.** (2012): Mutations de l'Algérie rurale 1987-2010. Les évolutions dans le constantinois. Ain Mila, Dar El houda.
- CLAUDOT-HAWAD, H.** (2006): « *Marginale, l'étude des marges parcourues en terrain touareg.* », Berbères ou arabes, le tango des spécialistes .S/D H. CLAUDOT-HAWAD, Paris, non-lieu. p. 191-222
- COLONNA, F.** (1977) : « Les débuts d'Israh dans l'Aurès: 1936-1938 ». RASJEP, n° 2 juin 1977. p.277-287
- COLONNA, F.** (1987) : Savants paysans. Eléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale, Alger, OPU, 1987. P.266
- COLONNA, F.** (1988) : L'Aurès dans les années trente. Des stéréotypes à l'épreuve de la macro-histoire. dans: lettrés, intellectuels et militants en Algérie. 1880-1950. Alger OPU. p.30-48
- COLONNA, F.** (1995): Les Versets de l'invincibilité. Permanence et changements religieux dans l'Algérie contemporaine, Paris, Presse des Sciences PO. p.101-102.
- COURRIERE, Y.** (1990) : La guerre d'Algérie, Paris, R. Laffont.
- DABENE, L.** (1994) : Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Hachette, Paris.
- DEJEUX, J.** (1988): « *le bandit d'honneur en Algérie: de la réalité et de l'oralité à la fiction.* », Etudes et documents berbères n°84. p.39-60
- DIELEMAN, F.** (1997) : Esquisse de description de la langue berbère chaouia (Algérie) : Variations lexicales et phonétiques et investigation sociolinguistique. Mémoire de 2^{ème} cycle s/d de Mario ROSSI, Université de Provence.
- DIEU, M. RENAUD, P. & SACHNINE, M.** (1974) : « *Etude de la situation sociolinguistique du Cameroun : Programme et méthode 1974-1979.* » Communication au II^o congrès de la société linguistique de l'Afrique occidentale (SALO), Yaoundé. Avril, 1974.

Bibliographie

- DELARTIGUE, R. LT.COLONEL** (1904): Monographie de l'Aurès Constantine, Marlé-Andrino
- DE SINGLY, F.** (2005) : L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Paris, Nathan, (2^{ème} édit.) coll. 128.
- DORIER-APPRILL, E.** (2004) : « *Usages toponymiques et pratiques de l'espace urbain à Mopti (Mali). La toponymie entre linguistique et géographie.* », Lieux de villes et territoires, perspectives en sociolinguistique urbaine. Vol. 2, Paris, L'Harmattan. p. 55-72
- DOURARI, A.** (2002) : « *Pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie, à la lumière des événements du printemps noir 2001.* », Insaniyat n° 17-18 mai-déc 2002 p. 17-35
- DOUTTE, E. & GAUTIER, E.F.** (1913): Enquête sur la dispersion de la langue berbère en Algérie, Alger, Adolphe Jourdan.
- EL HIMER, M.** (2001) : « *Identité urbaine de la population de Salé.* », Cahiers de sociolinguistique n°6. S/D T. BULOT, C. BAUVOIS & P. BLANCHET, Rennes, PU de Rennes. p. 129-143
- EL IMAM, A.** (2004) : « *L2 cherche L1 pour apprentissage... et plus si affinités.* », Les cahiers du SLADD n° 2 janvier 2004, Université de Constantine. p. 123-135.
- EL KHATIR, A.** (2006) : « *Etre berbère ou amazigh dans le Maroc moderne, histoire d'une connotation négative.* », Berbères ou arabes, le tango des spécialistes .S/D H. CLAUDOT-HAWAD, Paris, non lieu. p115-135
- FALLOT, E.** (1886): « *les monts Aurès.* », Bibliothèque illustrée des voyages autour du monde ... » Paris, Librairie Plon.
- FALLOT, E.** (1887): Au-delà de la méditerranée (Kabylie- Aurès- Kroumirie), Paris, Librairie Plon
- FERGUSSON, C.A.** (1959 a) : Diglossia, in World XV, 15, 325-340
- FERGUSSON, C.A.** (1966) : National sociolinguistics profile formulas dans W. BRIGHT, Sociolinguistics, The Huges, Mouton
- FERGUSSON, C.A.** (1971): Language structure and language use. Standford, Stanfords University Press, California
- FERRARI, A.** (2006): « *Implications et retombées d'une enquête de sociolinguistique urbaine dans les bidonvilles de Nairobi.* » Actes des journées jeunes chercheurs, S/D I. LEGLISE, E. CANUUT, I. DESMET & N. GARRIC, Paris, l'Harmattan. p. 19-30
- FISHMAN, J.A.** (1967): « *who speaks what language to whom and when?* », La Linguistique n° 2 p. 67-88

Bibliographie

- FISHMAN, J.A.** (2000): « *Bilingualism with and without diglossia; diglossia with and without bilingualism.* », The bilingualisme Reader Vol.1 avril 2000 p. 81-88
- FISHMAN, J.A. & COOPER, R.L.**: « *The study of language attitudes.* », linguistics, 136.
- FISHMAN, J.A.** (1971) : Sociolinguistique, F. NATHAN, éd. Labor Paris-Bruxelles.
- FRANCARD, M.** (1997) : « *Insécurité linguistique.* », in Sociolinguistique, concepts de base édité par Marie-Louise MOREAU, Liège, Mardaga.
- GAID, M.** (1990): Les berbères dans l'histoire. De la préhistoire à la Khéna. Tome I, Alger, Mimouni, 1990
- GAL, S.** (1979): « *Language shift. Social Determinants of Linguistic change* » bilingual Austria. New York : Academic Press.
- GALAND, L.** (1985): « *La langue berbère existe-t-elle ?* », Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson, Paris, Geuthner. p.175-184.
- GARDNER-CHROROS, P.** (1985): Le code switching à Strasbourg, le français en Alsace. S/D G. SALMON, Paris
- GAUDRY, M.** (1929): La femme chaouia de l'Aurès, Etude Sociologique Berbère, Paris, Librairie orientale Paul Geuthner.
- GEA, J.M.** (2005) : « *Immigration et contacts de langues en Corse. L'exemple de deux familles marocaines.* », Langage et Société n° 112 juin 2005, Paris, CNRS. p. 57- 78
- GHANES, H.** (1997) : Attitudes et représentations linguistiques des chaouia de la ville de Batna, Mémoire de D.E.A. S/D S. CHAKER, Paris, INALCO.
- GOERHING, E.B.** (1990): Inuit Place Names and man-land relationships, Pelly Bay, Northwest Territories. M.A. Thesis : University of British Columbia.
- GRANDGUILLAUME, G.** (1983). Arabisation et politique au Maghreb, Paris, Maison-neuve et Larousse.
- GRANDGUILLAUME, G.** (1985): « *Langue nationale et langue maternelle au Maghreb.* » Linguistique, ethnologie et ethnolinguistique (la pratique de l'anthropologie aujourd'hui). Actes du colloque international du CNRS organisé par l'association française des anthropologues Sèvres 19-21 novembre 1981, Paris. SELAF. p.187-196
- GRANDGUILLAUME, G.** (1998) : « *Arabisation et légitimité politique en Algérie.* », Langues et pouvoir de l'Afrique du Nord à l'extrême orient édité par S .CHAKER, Aix en Provence, EDISUD. p.17-23

Bibliographie

- GRANDGUILLAUME, G.** (2004). « *La Francophonie en Algérie.* », Hermès 40, p. 75-78.
- GUASQUET-CYRUS, M.** (2001) « *Etude sociolinguistique d'un quartier provençal « Occitan » à la plaine (Marseille.)*, Variations linguistiques, images urbaines et sociales S/D T. BULOT, C. BAUVOIS & P. BLANCHET, Rennes, PU Rennes p. 48-63
- GUEDJIBA, A.** (2001) : *Les modalités nominales dans un parler d'Algérie le chaoui des Béni Bouslimane n Zellatou de l'Aurès*, mémoire de magistère, dirigé par : M. A. NABTI soutenu en janvier 2001 au département de langue et culture amazighes de l'U.M.M.T.O.
- GUEDJIBA, A.** (2006) : « *La 1^{ère} guerre mondiale vue par les Béni Bouslimane (Aurès) Le cas de l'insoumission.*», Actes de l'atelier « Héritages et identités méditerranéennes » du 28-30 octobre, Oran, CRASC.
- GUMPERZ, J.J.** (1972): Directions in sociolinguistics, the ethnography of communication. Ed. par GUMPERZ et D.HYMES.
- GUMPERZ, J.** (1975): Code switching in conversation. Unpublished Ms. 1975
- GUMPERZ, J.** (1982): Language and social identity, Cambridge, Cambridge University Press. p.60-61
- GUMPERZ, J.** (1989) : Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle. Traduit de l'anglais par Michel DARTEVELLE, Martine GILBERT et Isaac JOSEPH, Paris, éd. Minuit.
- HACHID, M.** (2003) : Les premiers berbères, entre méditerranée, Tassili et Nil, Aix en Provence Inayyas/EDISUD
- HADDAB, M.** (1997) : « *Types d'intellectuels en Algérie, problèmes de classification et de méthodes.*», Réflexions Etudes et questions identitaires, Alger, Casbah,. p. 25-37
- HADDAD, M.** « *Tradition de résistance chez les berbères zénètes dans le pays chaouia Aurès-Belezma et sa périphérie sud-est algérien.*», Revue d'histoire Maghrébine (2^{ème} époque moderne et contemporaine) 22^{ème} année n°79- 80 Mai 1985. p. 371-383.
- HADDADOU, M.A.** (2000): Guide de la langue et culture berbères, Alger, ENAL/ENAP.
- HADDADOU, M.A.** (2003) : « *L'état Algérien face à la revendication berbère*» *Glottopol* n°1 jan. 2003. p.131-138
- HAGEGE, C.** (2000): La mort des langues, Odile JACOB.
- HAGEGE, C.** (2005) : L'enfant aux deux langues, Paris, Odile Jacob.
- HARBI, M.** (1980): Le FLN, mirage et réalité, Paris éd. J.A.

Bibliographie

- HAUGEN, E.** (1956): *Bilingualism in the Americas a bibliography and a research guide*, Albama, Publication of American Dialectology Society n° 26 Albama University Press, p.9-10.
- HOOKOOMSING, V.** (1997): « *Pluralisme linguistique et développement à l'île Maurice : quelques réflexions à partir du recensement de 1990.* », *Contacts de langues et contacts de cultures. Mélanges offerts à Robert CHAUDENSON à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire*, Paris, L'Harmattan. p. 386-409
- HOUCHECORNE, F. & BALL, R.** (1997): « *L'accent du Havre : un exemple du mythe linguistique.* », *Langage et Société* n° 82 déc. 1997
- IBN KHALDOUN, A.** (1978): *Histoires des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale*, traduit de l'arabe par De Slane T1 3^{ème} éd, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- JUILLARD, C.** (1995) : *Sociologie urbaine. La vie des langues à Ziguichor (Sénégal)* éd. CNRS, Paris.
- JULLIARD, C.** (2005) : « *Hétérogénéité des plurilinguismes en Afrique à partir du terrain sénégalais.* », *La linguistique, Revue de la société internationale de Linguistique Fonctionnelle* Vol.41, Paris, PUF. p. 23-36.
- KACHROU, B.B.** (1982): « *The bilinguals linguistic repertoire.* », B. HARTFORS, A. VALDMAN & C. FORESTER. ed. *Issues in international bilingual education : Therole of the vernacular*, New york, Plenum Press, p. 25-52.
- KADDACHE, M.** (2003): *L'Algérie des algériens de la préhistoire à 1954*, Paris-méditerranée
- KAHLOUCHE, R.** (1999) : « *La dénomination/ Redénomination : un lieu de conflit identitaire.* », *Noms et Re-noms, La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires.* 183-188. S/D Salih AKIN, Coll. DAYLNG, PURouen CNRS. p.184
- KERROU, M.** (1997) : « *Langue, religion et sécularisation au Maghreb.* », *La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement.* S/D Soleim ABOU & KATIA HADDAD Beyrouth AUPELF/ Québec UREF p. 71- 95
- KLOSS, H.** (1978) : *Composition linguistique des nations du monde -1 l'Asie du sud: secteurs central et occidental.* Québec, CIRB/ ICRB. Les presses de l'université Laval, 1974. P .8 -9
- KOENIG, M.** (2004) : *Editorial de IJMS (International Journal on Mutliculturel Societies)* Vol. 6 n°1 2004 (université de Bomerg).

Bibliographie

- KOUADIO N'GUESSAN, J.** (2000) : « *Le français et la question de l'identité culturelle ivoirienne.* », DUMONT, P. éd. La coexistence des langues dans l'espace francophone approche macro-sociolinguistique, S.1 AUPELF- UREF. p. 199-207
- LABOV, W.** (1976): Sociolinguistique, Paris, Editions de minuit, 1976.
- LACHERAF, M.** (1965) : L'Algérie, nation et société, cahiers libres 71-72, Paris, Maspero.
- LADEFOGED, P. GLICK, R. & GRIPPER, C.** (1972): Language in Uganda, Oxford University Press
- LAFONT, R.** (1982): « *La privation d'avenir ou le crime contre les cultures.* », Langue dominante et langues dominées, coll. Des cahiers de l'éducation permanente, Paris, janvier 1982. p. 15-36.
- LAGHAOUT, M.** (1995) : « *L'espace dialectal marocain, sa structure actuelle et son évolution récente.* », Dialectologie et sciences humaines, publication de la faculté des lettres et sciences humaines, Rabat. p. 9- 41
- LAPIERRE, J.W.** (1988) : Le pouvoir politique et les langues, Paris, PUF.
- LARDELLIER, P.** (2002): « *Textos: «la novlang du cœur», Rebonds.* », Libération mars
- LAROUSSE, F.** (2003) : « *Glottopolitique, idéologie linguistique et Etat-nation au Maghreb.* », GLOTTOPOL, revue de sociolinguistique en ligne, n°4 janv. 2003
- LECONTE, F.** (1997) : Les familles et les langues, une étude sociolinguistique de la 2^{ème} génération de l'immigration africaine dans l'agglomération rouennaise, Paris, l'Harmattan.
- LECONTE, F. & CAITUCOLI, C.** (2003) : « *Contacts des langues en Guyane : une enquête à St Georges de l'Oyapock.* », Contacts de langues : modèles, typologies, interventions. S/D J. BELLIEZ avec la collaboration de M. RISPAIL, Paris, l'Harmattan. p. 37-59
- LE DU, J. & LE BERRE, Y.** (1987). « *Contacts des langues.* » Travaux du cercle de linguistique de Nice n° 9. p.11-33.
- LEGLISE, I.** (2004) : « *Les frontières et langues d'immigration en Guyane française : pratiques et attitudes d'enfants scolarisés en zone frontalière.* », GLOTTOPOL, revue de sociolinguistique en ligne, n°4 juillet 2004. p. 108-123
- LEGLISE, I.** (2004) : « *Les médiateurs de rue face aux « parlars jeunes.» Des exemples de « parlars jeunes.* », Parlers jeunes ici et à bas s/d. D. CAUBET, J. BELLIEZ, T. BULOT, I. LEGLISE et C. MILLER, Paris, l'Harmattan. p. 221- 24

Bibliographie

- LEIF, J.** (1989) : S/D Manuel de linguistique appliquée, coordonné par F. MACHAND, Paris, Delgrave.
- MAALOUF, A.** (1998) : Les identités meurtrières. Paris, Crasset & Fasquelle.
- MAAMOURI, M.** (1990) : « *Impact des développements technologiques récents sur l'enseignement de l'arabe standard en Tunisie.* », Didactique des langues maternelles. Questions actuelles dans différentes régions du monde. Edité par Gilles GAGNE, Michel PAGE, Elca TERRAB. Bruxelles, De Boeck. P. 47-61.
- MAHRAZI, M.**, (2004) : Contribution à l'élaboration d'un lexique berbère spécialisé dans le domaine de l'électronique, Département de langue et culture, Université AMBéjaia, Sous la direction de Malika AHMED ZAID
- MAMODALY, M.** (2001) : « *Le vernaculaire de District six (le Cap) Afrique du sud.* », Sociolinguistique urbaine, Variations linguistiques, images urbaines et sociales, Cahiers de sociolinguistique n°6 S/D C ; BAUVOIS, P. BLANCHET, T.BULOT, Rennes, PU Rennes. p. 154-160
- MANAA, G.** (2004): Mutations linguistiques du berbère (chaoui) au contact du français et de l'arabe dans les Aurès. Etude morphosyntaxique et lexicale. Th. de doctorat d'état en linguistique. S/D. Y. CHERRAD. Université de Constantine.
- MANZANO, F.** (2004) : « *Genèse du paysage linguistique, pratiques et représentations à la marge sud du territoire français Languedoc, Roussillon, Espagne.* », Glottopol n°4, juillet 2004, Langues des frontières et frontières des langues. P.69-91
- MARCELLESI, J.B. & GARDIN, B.** (1974): Introduction à la sociolinguistique : La sociolinguistique sociale. Paris, Larousse.
- MARCY, G.** : « *Observations sur l'évolution politique et sociale de l'Aurès.* », Entretiens sur l'évolution des pays de civilisation arabe T II (3^{ème} année) Centre d'Etudes de Politique Etrangère, Paris, 1938. P. 126- 154
- MARTHELOT, P.** (1973): « *Ethnie et religion : le phénomène berbère au Maghreb.* », Actes du 1^{er} congrès d'Etudes des cultures méditerranéennes d'influence arabo-musulmane, Malte, 1972, Alger, SNED, p. 468-470
- MARTINET, A.** (1982) : « *Bilinguisme et diglossie* » Appel à une vision dynamique des faits. », La linguistique vol. 18
- MASQUERAY, E.** (1876) : « *Voyages dans l'Aourâs* » Alger, Adolphe Jourdan, P.39-58.
- MASQUERAY, E.** (1879): « *Notes concernant des Aoulad Daoud* », Alger, Adolphe Jourdan, p. 5-40.

Bibliographie

- MASQUERAY, E.** (1983): La formation des cités, (réimpression de l'ouvrage publié chez Ernest LEROUX à Paris en 1886) Aix en Provence, EDISUD. p. 145-173.
- MERCIER, G.** (1896) : Le chaouia de l'Aurès, dialecte de l'Ahmer Kheddou. Etude grammaticale. Textes en dialecte chaouia. Paris, Leroux.
- MERCIER, G. (1900):** Cinq textes en dialecte chaouia. Paris, Leroux
- MESSAOUDI, L.** (2001) : « *Urbanisation linguistique et dynamique langagière dans la ville de Rabat.*» Sociolinguistique urbaine, Variations linguistiques, images urbaines et sociales, Cahiers de sociolinguistique n°6 S/D C ; BAUVOIS, P. BLANCHET, T.BULOT, Rennes, PU Rennes. p. 87-98
- MESSAOUDI, L.** (2003) : Etudes sociolinguistiques, publications de la faculté des lettres et sciences humaines, Maroc, université Ibn Toufail. p.18
- MILLER, C.** (2004) : « *Parler « argotique » à Juba, sud Soudan.*», Parlers jeunes ici et à bas S/D. D. CAUBET, J. BELLIEZ, T. BULOT, I. LEGLISE et C. MILLER, Paris, l'Harmattan. p. 69-89
- MOREAU, M.L.** (1997): Sociolinguistique Concepts de base, Mardaga, Liège.
- MORIZOT, J.** (1991): L'Aurès ou le mythe de la montagne rebelle, Paris, L'Harmattan.
- MORIZOT, P.** (1989) : « *Pour une nouvelle lecture de l'élogium de Masties*», Antiquités Africaines. T.25, p. 263-284.
- MORSLY, D.** (1988). Le français dans la réalité algérienne, Thèse de doctorat d'État, Université de Paris V.
- MORSLY, D.** (1996 a). « *Alger plurilingue.*», Plurilinguismes, 12, 47-80.
- MOUAGAL, M.L.** (1981): « *L'arabisation des chaouias.*», Nedjma, n° 1. p. 20-41
- MOUGEON, R. & BENIAK, E.** « *Le français en situation de contact et la variation linguistique, le français en Ontario (Canada).*»Variations linguistiques dans l'espace dialectologique et onomastique p. 293-311.
- MUFWENE, S.** (1997) : « *Identité* », in Sociolinguistique, concepts de base édité par Marie-Louise MOREAU. Mardaga, Liège. p.160- 164
- MUFWENE, S.** (1997) : « *Métissages des peuples et métissages des langues.*», Contacts de langues, contacts de cultures. S/D HAZAEL Massieux & Didier de ROBILLARD, Paris, l'Harmattan. p. 51-70
- NABTI, A. & TIGZIRI, N.** (2000) : L'enseignement de la langue amazighe, Bilan et perspective, Etude réalisée pour le compte du HCA, Alger
- NAHALI, D.**, (2005) : Etude comparative de deux parlers berbères d'Algérie. Ayt. Embarek (kabyle) et Ayt Frah (chaoui), mémoire de magister en Linguistique amazighe, UAMBéjaia, sous la direction de Malika AHMED ZAID, UAMB.

Bibliographie

- NAHALI D. & AHMED ZAID-CHERTOUK M.**, "Contribution à l'étude de la variation dialectale à travers une comparaison de la toponymie de la Kabylie et des Aurès ", *Kolloquium zur Berberologie Leiden*, 8-11 octobre 2008.
- NAHALI D. & AHMED ZAID-CHERTOUK M.**, (2009), *La toponymie berbère, un registre conservateur de la langue et du patrimoine immatériel*, Séminaire interuniversitaire et interdisciplinaire, Université A. Mira, Béjaia, 9 et 10 novembre 2009.
- NAPON, A. (2000)** : « *Les représentations de la langue française à Ouagadougou.*», DUMONT, P. éd. La coexistence des langues dans l'espace francophone approche macro-sociolinguistique, S.1 AUPELF- UREF. p. 209-216
- OUARDANE, A.** (1993) : La question berbère dans le mouvement national algérien 1926-1980, Alger, éd. Epigraphe/ Dar El Ijtihad.
- PIEROZAK, I.** (2003) : « *Contacts de langues sur internet : collision/collusion. L'exemple des échanges en temps réel en français.* », *Contacts de langues : modèles, typologies, interventions*, S/D J. BELLIEZ avec la collaboration de M. RISPAIL, Paris, l'Harmattan. p. 177- 190.
- PETIGNOT, (Cmdant).** (1939): « *Crimes et délits dans l'Aurès* », *Revue de la gendarmerie*, novembre 1938, janvier, mars et mai 1939 t II p. 542-570
- PICARD, A.** (1957) : « *Les parlers berbères* », *Initiation à l'Algérie*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient
- POCHE, B.** (2000) : *Les langues minoritaires en Europe*, Grenoble, PU de Grenoble.
- POUTIGNAT, A. & WALD, P.** (1974) : « *Sur le cadre d'analyse sociolinguistique : définitions et limitations de la « speech community.*», *Bulletin du C.E.P.*, 1,
- RISPAIL, M.** (2003) : « *Contacts entre francique, français, allemand en Lorraine germanophone et au Luxembourg.*», *Contacts de langues : modèles, typologies, interventions*, S/D J. BELLIEZ avec la collaboration de M. RISPAIL, Paris, l'Harmattan. p.79-90
- RICHARD, J.** (1981): « *L'école et les dialectes* », *Pourquoi ?* n° 65 mai 1981 p. 133-142
- ROBERT, C.M.** (1938): *Le long des Oueds de l'Aurès*, Alger, Braconnier.
- ROTAETXE, K. (1987)** : « *L'aménagement linguistique en Euskadi.* » In: Jacques Maurais (éd.) *Politique et aménagement linguistiques*. Québec: Conseil de la Langue Française, 159-210.
- RUANO-BORBALAN, J.C** (1998) : *L'identité. L'individu. Le groupe. La société*, Auxerre, Editions sciences humaines.

Bibliographie

- RUBI, J.** (1968): National bilingualism in Paraguay. The Hague, Paris, Mouton
- SAADI, O.** (1982): *عروبة الجزائر عبر التاريخ*, Alger, SNED
- SAINT GERMAIN, M.** (1986): Situation linguistique en Haïti, bilan et perspective, Québec, IRAF.
- SAMARIN, W.J.** (1967): Field linguistics. A guide to linguistics field work, new york, Holt, Rinchart and Winston.
- SARAGE, N.** (1997) : Etude sociolinguistique du parler arabe au Moussaytbe , publié par le département des publications universitaires, Beyrouth
- SAUSSURE (DE), F.** (1972) : Cours de linguistique générale, Paris, Payot.
- SEROT, P.** (2005) : « *Diglossie, Bilinguisme ou mélanges des langues : le cas du surzyk en Ukraine.* », La linguistique, Revue de la société internationale de Linguistique Fonctionnelle Vol.41, Paris, PUF p.37-52
- SEROKA, (Lt. Colonel)** : Histoire du cercle de Biskra, 1^{ère} partie jusqu'à 1855. Archives des pères blancs à Rome.
- SHYIRAMBERE, S.** (1978) : Contribution à l'étude de la sociolinguistique du bilinguisme Kinyarwand et Français au Rwanda, publié avec le concours du CNRS et du conseil international de la langue française, SELAF, Paris.
- SKIK, H.** (1976): « *Le passage d'une langue à l'autre chez les tunisiens bilingues. Etudes sociolinguistiques.* », Revue tunisienne des sciences sociales, 45
- STADNICKI, R.** (2008): « *Sana'a, limites de la ville et identité urbaine.* », Revue des mondes musulmans et de la méditerranée, 121-122, Série Monde contemporain : Yémen, territoires et identités. Aix. Université de Provence/ IREMAM. p. 115- 132.
- TABOURET-KELLER, A.** : Art. « *Plurilinguisme* », Encyclopédie universalis, 13.
- TALEB IBRAHIMI, A.** (1973) : De la colonisation à la révolution culturelle, Alger, SNED.
- TALEB IBRAHIMI, K.** (1997): Les Algériens et leurs Langues, Eléments pour une sociolinguistique de la société algérienne, Alger, El Hikma.
- THERIEZ, P.** (1987): En flânant dans les Aurès, Ain Mlila, Numédia.
- THIERS, J.** (1994) : « *Les chantiers de la sociolinguistiques corse. Implications théoriques de la notion de polynomie.* », Georges Moracchini (éd.), Actes du symposium linguistique franco-algérien de Corti 9-10 Août 1993, Studii Corsi, Bastia.
- TRAVERSO, T.** (1999) : L'analyse des conversations, Paris, Nathan, coll. 1

Bibliographie

- TREHEL, N. & BLANCHET, P.** (2003) : « *Pratiques linguistiques régionales et représentations chez des élèves du primaire et du collège en zones suburbaines de Bretagne Gallo.* », Contacts de langues : modèles typologies, interventions. S/D J. BELLIEZ avec la collaboration de M. RISPAIL, Paris, l'Harmattan, Paris p. 61-78
- TRIMAILLE, C.** (2004) : « *Pratiques langagières et socialisation adolescents : le tricard, un autre parmi les mêmes ?* », « Parlers jeunes » ici et là bas, S/D D. CAUBET, J. BELLIEZ & T. BULOT, Paris, l'Harmattan. p. 127-148
- VAN OVERBEKE, M.** (1972) : Introduction au problème du bilinguisme, Bruxelles- Paris, Labor-Nathan
- VETTER, E.** (1999), Plus de Breton? Conflit linguistique en Bretagne rurale, Bretagne, AN HERE.
- VIROLLE, M.F.** (1985) : « *Quelques aspects de la criminalité d'honneur dans la région de Tizi Ouzzou (Algérie).* », Libyca Tome XXX –XXXI 1982-1983 CRAPE, Alger. p.259.
- WALD, P.** (1987) : « *La langue maternelle, produit de catégorisation sociale* », France pays multilingue, les langues en France, un enjeu historique et social S/D G. VERMES & J. BOUTET, Paris l'Harmattan. p. 106-123
- WALD, P. & CHESNY, Y.** (1974): « *Contexte et variabilité. Notes sociolinguistiques.* », bulletin du centre d'études des plurilinguismes 1,
- WALTER, F.H.** (1987) : « *Intérêts et limites des questionnaires pour étudier le français oral.* », Présence francophone n° 31 p.31- 43.
- WEINREICH, U.** (1953): Languages in Contact. New York, Linguistics circle of New york.
- YERMECHE, O.** (2002) : « *Le sobriquet algérien, une pratique langagière et sociale.* », INSANIYYAT, revue algérienne de d'anthropologie et des sciences sociales, n° 17-18 mai – décembre 2002 Vol VI 2-3 CRASC Oran. p. 97-111
- YVER, G.** (1913) : « Awras. », in Encyclopédie de l'Islam, T1. P. 528.
- ZAABOUT, T** (2010): « *La Pratique Langagière de Locuteur(s) Bilingue(s).* », **Synergies Algérie** n° 9 - 2010 p. 201-210.
- ZANGO, B.** (2001). « *Individuation linguistique et parlures argotiques : un exemple de ségrégation spatio-linguistique à Ouagadougou.* », Cahiers de sociolinguistique n°6. Rennes : PUF. p.13-24.
- ZOUZOU, A.** (1979) : **ثورة الاوراس 1879**, Alger, SNED.

Bibliographie

ZOUZOU, A. (2001) : L'Aurès au temps de la France coloniale, Evolution politique, économique et sociale (1837-1939) T2, Alger, Houma, 2001.

Table des matières

Table des matières

Introduction	1
Cadre méthodologique	10
Première partie Contexte géolinguistique	
Introduction	21
Chapitre premier Présentation de l'Aurès	
1. Cadre général	22
2. Cadre historique	25
3. Cadre social	26
4. Cadre économique	29
Chapitre II Présentation du massif central de l'Aurès	
0. Introduction	33
1. Cadre géographique	33
1.1. Le relief	35
1.2. Le climat	36
1.3. La végétation	38
2. Cadre historique	40
3. Cadre administratif	43
4. Cadre démographique	45
4.1. Le peuplement actuel du massif	45
4.2. Structure sociale	47
4.3. Origine des γ rachs	49
4.4. Présentation des γ rachs et leurs territoires	52
4.4.1. Les At Daoud	52
4.4.2. Les At Abdi	53
4.4.3. Les At Bouslimane	53
4.4.4. Les At Σ ada	54
4.4.5. Les Ighasiren	55
4.4.6. Les At Nacer	55
4.4.7. Les At Azzouz	56
4.4.8. Les At Bouzina et les At Men γ a	56
4.4.9. Les At Larba γ	56
4.4.10. Les γ rachs arabophones	56
4.5. La répartition des γ rach sur les trois vallées	58

Table des matières

5. Environnement linguistique des γ rach du massif	60
6. Le village et l'habitat	60
7. Activités économiques :	62
7.1. L'agriculture dans les vallées	63
7.2. L'agriculture en Bour	67
7.3. La transhumance	69
8- Autres mouvements des populations	71
8.1. Déplacements d'ordre interne	71
8.1.1. Les pèlerinages	72
8.1.2. Migration interne	73
8.2. Déplacements d'ordre externe	74
8.2.1. Le colportage	74
8.2.2. Les migrations externes	75
8.2.3. L'émigration	75
8.3. Flux externes	77
9. Le réseau routier dans le massif	79
10. Le massif aujourd'hui	81
En guise de conclusion	86
Chapitre III Configuration linguistique	
Section 1 Configuration linguistique générale d'Algérie	92
Section 2 Configuration linguistique du pays chaoui	105
Section 3 Configuration du massif central	107
Facteurs institutionnels	111
1. La mosquée	112
2. L'école	113
3. L'administration	116
4. La communication	116
Facteurs socio-économiques	118
En guise de conclusion	119
Partie II Réalité linguistique	
Introduction	124
Chapitre premier Notion et concepts de base	
1. Langue connue ou bien connue	125
2. Bilinguisme	126

Table des matières

3. Diglossie	128
4. Qu'est ce qu'une langue qu'est ce qu'un dialecte ?	131
5. Qu'est ce qu'une langue véhiculaire ? Qu'est ce qu'une langue vernaculaire ?	133
6. Langue maternelle, langue première	134
Chapitre II Répertoire linguistique	
Introduction	138
1- Langues premières	138
1.1. Degré de maîtrise de ces langues premières et leur fréquence dans l'usage	139
1.1.a. Degré de maîtrise	139
1.1 .b. Fréquence de l'usage	
2. Langues des parents	141
2.1. Connaissance des langues des parents non originaire du massif	142
3. Les autres langues algériennes connues	144
3.1. Le degré de connaissance des autres langues	145
3.2. Le contexte d'apprentissage de ces langues	146
3. Autres langues connues	147
4. Langues dont la connaissance est souhaitée	149
5. Comment expliquer ces choix ?	150
6. Typologie de la connaissance des langues	150
7. Fréquence d'usage de ces langues	152
8. Possibilité d'usage écrit de ces langues	153
Conclusion	155
Chapitre III Les pratiques langagières	
Introduction	157
Section 1 Préambule	158
Section 2 Pratiques linguistiques en milieu familial	
1. Le comportement linguistique en famille	161
1.1. Usages linguistiques des enfants	163
1.1.1. Langue utilisée avec le père	163
1.1.2. Langue utilisée avec la mère	164
1.1.3. Langue utilisée avec les grands-parents	165
1.1.4. Langues utilisées entre frères et sœurs	165
1.1.5. Langue utilisée entre ami(e)s	166
1.1.6. Langue des rêves	166

Table des matières

1.1.7. Langue des prières	167
2. Choix linguistiques des parents et langues dominantes dans le contexte familial	168
2.1. Le père	169
2.2. La mère	169
3. Attitudes des parents face à l'emploi des langues en famille.	170
4. Observation	172
Conclusion	175
Section 3 Pratiques linguistiques en milieu scolaire	
Introduction	177
1. En classe	178
2. Dans la cour	178
3. Observation	181
4. La situation d'écrit	182
5. L'environnement graphique	185
6. L'enseignement de Tamazight	186
Conclusion	188
Section 4 Pratiques linguistiques au village	
Introduction	190
1. Langue(s) dominante(s) au village	190
2. Les observations	192
2.1. La maternité et les bureaux d'état civil	192
2.2. Le marché	194
Conclusion partielle	199
Conclusion générale	199
Section 5 L'alternance codique dans les pratiques langagières des djebailis	
1. Alternances codique ou mélange de langues	202
2. Pourquoi cette alternance ?	203
Conclusion	205
Section 6 Etude de l'onomastique	
Introduction	207
1. Les toponymes	207
2. Les patronymes	210

Table des matières

Section 7	Pattern des pratiques linguistiques	
Introduction		216
1. Les variables sociales		216
1.1. L'identité sociale:		216
1.2. L'âge		216
1.3. Le niveau d'instruction		216
1.4. Le sujet de l'interaction		217
2. Les champs fonctionnels des langues en présence		217
2.1. Le champ fonctionnel du chaoui		217
2.2. Le champ fonctionnel de l'arabe parlé		217
2.3. Le champ fonctionnel du français		218
2.4. Le champ fonctionnel de l'arabe moderne		218
Conclusion		218
Chapitre IV	Analyse morphosyntaxique et lexicale	
Introduction		219
1.1. Divergences entre les parlers djebailis		220
1.2. Aspect phonétique		220
1.1.1. L'apocope		220
1.1.2. La métathèse		220
1-2-Aspect lexical		221
1-3-Aspect syntaxique		222
2. Divergences entre les parlers des djebailis et les autres parlers		222
2.1. Au plan lexical		222
2.2. Au plan phonétique		223
2.3. Au plan syntaxique		224
3. L'emprunt		224
Conclusion		226
Chapitre V	Quelques considérations sociolinguistiques	
	Sur les pratiques langagières des djebailis	
Introduction		228
1. Pratiques langagières des djebailis dans le massif		228
2. Pratiques langagières des djebailis dans les villes		234
Conclusion		241

Table des matières

Partie III Bilan prospection linguistique

Introduction	244
Chapitre I Attitudes et conscience linguistiques	
Section 1 Définitions des concepts de base	245
Section 2 Attitudes et représentations linguistiques	249
Introduction	249
1. Le choix d'une langue nationale et officielle	249
2. Préférences linguistiques	253
2.1. Parmi les langues usuelles	253
2.2. Parmi les langues de l'école	255
2.3. Les langues dans lesquelles on préfère entendre les chansons	258
2.4. Ordre de préférence	259
3. Les langues qu'on n'aime pas	260
4. Enseignement des langues	261
5. Langues souhaitées à connaître	262
6. Importance fonctionnelle des langues parlées	265
7. Langue pour être à l'aise partout en Algérie	265
8. Les langues qu'il faudrait connaître pour trouver du travail	266
9. Langue indispensable pour devenir un homme politique	269
10. Les langues de grande diffusion dans le pays	270
11. Interprétations des données	272
Conclusion	274
Chapitre II Identité et conscience linguistiques	
Introduction	277
1. Conscience des normes d'usages linguistiques	279
2. Individuation linguistique	281
Conclusion	296
Chapitre III Etat des lieux et prospection linguistique	
Introduction	300
Section 1 Etat des lieux	
Introduction	302
1. Réalité sociolinguistique	302
2. Politique linguistique	304
3. Système éducatif	309

Table des matières

3.1. Compte rendu des résultats de l'enquête	312
3.2. Analyse et commentaires	316
3.2.1. Les tableaux	316
3.2.2. Les discours épilinguistiques	317
Conclusion	325
4. Concentration démographique	326
Conclusion	327
Section 2 Evolution de la situation linguistique dans le massif de l'Aurès	
Introduction	330
1. Le maintien du chaoui	330
2. Le déclin du chaoui	332
3. Souhaiteriez-vous le maintien ou la disparition du chaoui ? Pourquoi ?	
Que faire pour le maintenir ? ou le faire disparaître	336
4. Récapitulation	339
Conclusion générale	343
Bibliographie	357
Tables des matières	376
Annexes	

Annexes

ANNEXES

Annexes

Pourquoi?

Avec l'administration ?

S'il vous arrive de vous rendre à Arris, Bouzina, Ichemoul, Mena, T'kout, Tizi laabed, vous parlez quelle(s) langue(s) avec les gens que vous rencontrez?

Quand vous allez en ville (Batna, Biskra ...) quelle langue utilisez-vous :

Pour parler avec les gens du massif ?

Pour parler avec ceux que vous ne connaissez pas ?

Lorsque vous parlez au téléphone vous utilisez quelle langue: avec vos parents ? avec vos amis?

Quelles sont les autres langues que vous connaissez ?

1- 2- 3- 4-

Comment vous les avez apprises?

langues	A la maison	A l'école	En milieu associatif	Avec les contacts

Classez les dans ce tableau par degré de votre maîtrise pour chacune d'elles

niveau	à l'oral	à l'écrit
bon		
moyen		
faible		

Quelle est ou quelles sont celle(s), parmi ces langues, qu'il vous arrive d'utiliser en dehors de l'école?

Dans quelles situations?

Quelle est celle que vous préférez parmi ces langues ? Classez les par ordre de préférence.

Classement	Raisons du classement

Quelle est celle que vous parlez avec

les responsables de l'école?

Pourquoi?

Les responsables de la marie?

Pourquoi?

Les gendarmes ?

Pourquoi?

Les responsables de la daïra?

Pourquoi ?

Avec l'imam du village?

Pourquoi ?

Vous arrive-t-il de mélanger quelques-unes de ces langues quand vous parlez ? (il ne s'agit pas d'emploi de mots mais de phrases)

Annexes

- Lesquelles? Dans quelles situations?
- Vous le faites ? : à l'oral ou à l'écrit ?
- En famille: avec les parents avec les frères et sœurs
- Entre amis: avec les garçons avec les filles
- En parlant de culture, des études, de sport, de politique
- En ville à la campagne
- Quelle langue utilisez-vous quand vous parlez de culture ? de politique ? de sport ? de religion ?
- Pensez-vous qu'il soit indispensable pour le djebaili de parler chaoui ?
- Pourquoi ?
- Pensez-vous qu'il soit indispensable pour le djebaili de parler arabe ?
- Pourquoi ?
- Pensez-vous que certaines choses ne peuvent être exprimées qu'en chaoui ?
- Si oui, pourquoi ? sinon pourquoi ?
- Pensez-vous que certaines choses ne peuvent être exprimées qu'en arabe ?
- Si oui, pourquoi ? sinon pourquoi ?
- Pensez-vous qu'il y a des djebailis qui ne peuvent parler que le chaoui ? Si oui lesquels ? Pourquoi ?
- Pensez-vous qu'on parle, aujourd'hui, beaucoup ou moins qu'avant le chaoui ?
- Pourquoi ?
- Pensez-vous qu'on parle aujourd'hui beaucoup mieux ou moins qu'avant le chaoui ?
- Pourquoi ?
- Où à votre avis on parle mieux le chaoui aujourd'hui ?
- Pourquoi ?
- Quelle langue préférez-vous qu'on parle aujourd'hui dans le massif ?
- Pourquoi ?
- Pensez-vous que le chaoui finira par disparaître dans le massif ?
- Pourquoi ?
- Souhaiteriez-vous :
- sa disparition ?
Pourquoi ?
Que suggériez-vous de faire pour cela?
 - son maintien ?
Pourquoi ?
Que suggériez-vous de faire pour cela?
- Que pensez-vous de certains parents djebailis qui utilisent dans le massif l'arabe entre eux et avec leurs enfants ?
- A quoi est dû cela à votre avis ?
- Que pensez-vous des djebailis qui utilisent dans le massif, simultanément, l'arabe et le chaoui ?
- Qui sont-ils ? A quoi est dû cela à votre avis ?
- Vous arrive-t-il de faire autant ? Dans quelles circonstances ?
- Vous parlez couramment quelle langue ? Pourquoi ?

Annexes

Dans quelle langue vous sentez plus à l'aise ? Pourquoi

Quelle est la première langue de votre père?

Quelle est sa deuxième langue ?

Quelle est celle qu'il parle couramment?

à la maison :

avec votre mère ?	Avec les enfants ?	Avec les gds parents ?	avec les invités?
-------------------	--------------------	------------------------	-------------------

au village: avec ses voisins ses amis

Quelle est celle qu'il préfère parler ?

Quelle langue utilise-t-il :

Lorsqu'il est en colère et gronde tout le monde ?

Pour prier ?

Pour chanter ?

Quelle est la première langue de votre mère?

Quelle est sa deuxième langue ?

Quelle est celle qu'elle parle couramment ?

à la maison:

avec votre père ?	Avec les enfants ?	Avec les gds parents ?	avec les invités?
-------------------	--------------------	------------------------	-------------------

au village : avec les voisines les amies

Quelle est celle qu'elle préfère parler?

Quelle langue utilise-t-elle :

Lorsqu'elle est en colère et gronde tout le monde ?

Pour prier ?

Pour chanter ?

Dans quelle(s) langue(s) écoutez- vous les chansons?

Ara. Moderne	Ara. parlé	Tamazight	Français	Anglais	Autres
--------------	------------	-----------	----------	---------	--------

Connaissez-vous des chanteurs chaouis? Oui non

Si oui citez quelques noms?

1- 2- 3- 4-

Connaissez-vous des chansons chaouies ? oui non

Si oui citez quelques titres?

1- 2- 3- 4-

S'il vous arrive de chanter, vous le faites dans quelle langue?

Écoutez-vous la radio de Batna ? oui non pourquoi ?

Quels programmes préférez- vous ?

Pourquoi ?

Quelles autres chaînes de radio écoutez-vous?

Pourquoi ?

Quelles chaînes de T.V regardez-vous?

Est ce que vous suivez le bulletin d'information en tamazight sur l'ENTV?

Annexes

Est ce que vous suivez les émissions télévisées en tamazight sur l'ENTV?

Lorsque vous racontez à vos camarades un film une histoire, ous le faites dans quelle langue?

Lorsque vous rapportez les déclarations d'un responsable faites à la T.V, à la radio ou dans un journal, vous le faites dans quelle langue?

Lorsque vous êtes en colère, vous vous exprimez dans quelle langue? Pourquoi ?

Lorsque vous racontez vos intimités vous vous exprimez dans quelle langue?

Pourquoi ?

Quand vous parlez de sport, des études, de politique... vous parlez quelle langue?

Vous lisez dans quelle langue?

Les livres

Les journaux

Lorsque vous écrivez une lettre à vos parents, à vos amis vous utilisez quelle langue?

Lorsque vous envoyez des sms ou des mails à vos amis vous le faites dans quelle langue?

Si on vous demanderait votre avis, quelle langue d'enseignement (pour toutes les matières) préférez-vous ?

Classez ces langues par ordre de votre préférence d'usage

langues	tamazight	Ar. parlé	Ar. moderne	Français	anglais
Oral					
écrit					

Quelles sont les autres langues que vous souhaiteriez apprendre ou connaître? Dites pourquoi à chaque fois

1-

2-

3-

Quelle langue utilise-t-on dans votre région lors des campagnes électorales en s'adressant à la population?

Quelle langue utilisent les responsables locaux pour s'adresser à la population ?

Connaissez-vous d'autres parlers berbères d'Algérie? oui non

Si oui lesquels? 1- 2- 3- 4-

Comment vous les avez appris?

Vous les parlez : très bien bien un peu

Quels sont les parlers berbères d'Algérie que souhaiteriez connaître ? Classez-les par ordre de votre préférence et dites à chaque fois pourquoi.

1-

2-

3-

4-

Les affichages se font dans quelle(s) langue(s) ?

Les réunions officielles (au niveau des APC des dairas...) se font dans quelle(s) langue(s) ?

Quelle langue utilise l'imam du village :

- A la mosquée ?

- Aux funérailles ?

Annexes

- Dans ses conversations courantes avec les gens (en dehors de la mosquée ?)

Le maire utilise quelle langue :

- Dans son bureau ?

- Dans les réunions avec ses collaborateurs ?

- Dans ces conversations courantes avec les gens (en dehors de la mairie) ?

Y a-t-il du travail pour les jeunes ? oui non

Ont-ils des moyens de distraction ? oui non

Dans quel secteur activent-ils ?

Beaucoup de jeunes quittent leurs villages, pourquoi ?

Où se dirigent-ils ? Pourquoi ?

Dans quels secteurs activent-ils ?

Le nombre d'habitants connaît une régression importante d'après les statistiques à quoi est due cette déperdition ?

Y a-t-il des retours ou de nouveaux arrivés ? oui non

Qui sont les étrangers à la région qui s'installent ici : commerçants ? fonctionnaires ? simples citoyens ?

Dans quelle langue on leur parle ? arabe chaoui

Y a-t-il parmi eux, ceux qui ont appris à parler le chaoui ? oui non

Et leurs enfants ? oui non

Les panneaux d'indication et les enseignes sont écrits dans quelle(s) langue(s) ? arabe français tamazight

Qu'est ce qu'on écrit ici en tamazight ?

En ville

- vous utilisez beaucoup plus quelle langue ? Pourquoi ?

- Avec les gens que vous connaissez du massif, vous utilisez quelle langue ?

- Avec des chaouis qui ne sont pas du massif ?

- Dans les magasins vous établissez le contact dans quelle langue ? Pour aborder une femme ?

- Pour demander un renseignement ? Avec les enfants de djebailis ?

Annexes

Annexe 2. Questionnaire destiné aux lycéens

1. En classe

En classe quelle(s) langue(s) parlez-vous:

Avant ou après le cours (en l'absence de l'enseignant) ?

Pendant le cours avec l'enseignant ?

Pour chuchoter pendant le cours quelque chose à un copain ?

Pour répondre à une question ?

Pour poser une question ?

2. Dans la cour

Dans la cour quelle(s) langue(s) parlez-vous:

- Entre ami(e)s habituellement?

- Entre ami(e)s pour parler de cours ? de politique ? de sport ?

- En présence d'un(e) ami(e) non chaouiophone ?

- Lorsque vous vous disputez entre vous?

- Pour raconter une blague, une anecdote ?

- Avec les responsables du lycée (proviseur, censeur, surveillant général, intendant) ?

- Avec les enseignants ?

- Avec les surveillants ?

- Avec le personnel de l'administration ?

Quelle(s) langue(s) parlez-vous avec vos enseignants en dehors de l'établissement ?

Quelle(s) langue(s) parlez-vous avec les surveillants en dehors de l'établissement ?

Quelle différence voyez-vous entre la manière de parler des filles et des garçons ?

De parler avec les garçons ? Avec les filles ? D'insulter ?

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous

Pour écrire des lettres à votre famille ?

Pour écrire des lettres à vos ami(e)s

Pour envoyer un mot à un camarade en classe ?

Pour envoyer un SMS ?

Pour envoyer un mail ?

Pour chatter ?

Pour écrire sur les murs ?

Avez-vous déjà suivi un enseignement de Tamazight ?

- A l'école ?

- En milieu associatif ?

Etes-vous pour l'enseignement de Tamazight ?

- Si oui pourquoi ?

- Si non pourquoi ?

Si oui à partir de quel cycle ?

Annexes

Pensez-vous que si tous les enseignements (toutes les matières) sont dispensés en Tamazight les résultats scolaires seraient meilleurs qu'aujourd'hui ? Pourquoi ?

L'enseignement de tamazight a-t-il amélioré votre niveau, vos connaissances dans cette langue ? Si oui en quoi consiste cette amélioration ? Si non qu'attendez-vous de l'enseignement de Tamazight ?

3. Aux enseignants :

Quel est le taux de réussite au Bac ? au BEM ? en sixième ?

Quel est le taux de l'échec scolaire ?

Quelle langue utilisez-vous avec vos élèves en classe ? dans la cour ? en dehors de l'établissement ?

Tolérez-vous qu'ils vous parlent en chaoui dans l'établissement ? en dehors de l'établissement

Annexes

Croyez-vous qu'il serait possible de remplacer l'arabe moderne, langue nationale et officielle, par l'une des langues nationales usuelles (l'arabe parlé ou tamazight) ? Justifiez votre réponse en quelques mots. Si oui quelle langue proposez-vous ?

Si on déciderait de choisir tamazight comme langue nationale et officielle et on vous proposait les choix suivants quel est celui qui vous semble le meilleur? Pourquoi ?

Langues	Raisons
Le chaoui	
Le kabyle	
Le mozabite	
Le touareg	

Avez-vous d'autres propositions ? Justifiez votre choix.

Si l'Algérie décidait de choisir deux langues nationales quelles seraient celles que vous proposeriez ?

: Comment percevez-vous l'enseignement des langues ? A quel niveau enseigner chacune d'elles?

Etes-vous pour l'enseignement de Tamazight? Pourquoi ? Si oui à quel niveau ?

- maternelle
- Primaire
- Moyen
- Secondaire
- Universitaire

De toutes les langues que vous parlez, habituellement, quelle est celle qui vous plaît le plus ?

Quand vous allez en ville (Batna ou Biskra) vous établissez le contact, avec ceux que vous ne connaissez pas, dans quelle langue ?

Pourquoi vous établissez le contact en arabe ? Est-ce que vous avez honte de parler chaoui ?

A l'école on enseigne l'arabe moderne, le français et l'anglais

- Quelle est celle que vous préférez le plus parmi ces langues ? Pourquoi ?
- Quelle est celle que vous n'aimez pas beaucoup ? Pourquoi ?

Quelles sont les langues que vous souhaiteriez connaître ?

Quelle langue souhaiteriez-vous que vos enfants parlent la première ? Pourquoi ?

Dans quelle(s) langue(s) vous préférez entendre les chansons ?

Classez toutes ces langues par ordre de préférence ?

Tamazight arabe parlé arabe moderne français anglais

Quelle(s) est (sont) la/ les langue(s) que vous n'aimez pas parmi celle(s) que vous connaissez ?

Quelle langue trouvez-vous indispensable à un algérien de connaître pour :

- Communiquer aisément dans n'importe quelle région du pays ?
- Trouver du travail ?
- Faire une carrière politique ?

Annexes

Quelle(s) langue(s) qu'un algérien doit connaître pour avoir un travail intéressant dans le secteur public ou privé?

Dans quelle région du pays souhaiteriez-vous vivre ou travailler ? Pourquoi ?

Régions	Raisons

Quelle(s) langue(s) doit connaître un algérien pour faire une carrière politique ?

D'après vous quelle est la langue, parmi celles parlées en Algérie, a plus de locuteurs ? (c'est-à-dire parlée par le plus grand nombre de personnes)

Classez les principaux parlers amazighs de l'Algérie (Chaoui, Kabyle, Mozabite, Touarègue) par ordre d'importance numérique ? Justifiez en quelques lignes ce classement.

classement	Raisons du classement

Quelle est, selon vous, la langue la plus riche parmi ces langues ?

Comment voyez-vous l'évolution linguistique du chaoui dans le massif de l'Aurès ?

Que faire pour sauvegarder le chaoui ou le faire disparaître?

Souhaiteriez-vous le maintien ou la disparition du chaoui ? Pourquoi ? Que faire pour le maintenir ? ou pour qu'il disparaisse ?

Annexe 4. Guide d'entretien avec les jeunes

1. Pratiques langagières en famille

Quelle(s) langue(s) vous avez apprise(s) à parler la ou les premières(s) lorsque vous étiez enfant ?

Parlez-vous cette langue maintenant dans le massif:

Très bien Assez bien un peu

Souvent de temps en temps rarement

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous le plus souvent lorsque vous parlez à:

votre père ?

votre mère ?

vos frères ?

vos sœurs ?

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous, le plus souvent, lorsque vous parlez à:

votre grand-mère ?

votre grand-père ?

des personnes de leur génération ?

Quelle est la langue parlée dans le village d'origine :

- de votre père ?

- de votre mère ?

Vous parlez la langue de :

- votre père

Couramment de temps en temps rarement jamais

Très bien assez bien un peu pas du tout

- votre mère ?

Couramment de temps en temps rarement jamais

Très bien assez bien un peu pas du tout

A la maison vous parlez quelle langue ?

Celle du père ?

Celle de la mère ?

Les deux ?

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous le plus souvent lorsque vous parlez à:

votre père ?

votre mère ?

vos frères ?

vos sœurs ?

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous le plus souvent lorsque vous parlez à:

votre grand-mère ?

votre grand-père ?

des personnes de leur génération ?

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous lorsque vous parlez avec vos frères et sœurs :

au sujet des études ?

au sujet du sport, de la culture, de la politique ?

Annexes

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous habituellement avec vos proches (hommes ou femmes) :
chez vous ? chez eux ?

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous habituellement avec vos proches garçons ou filles) :
chez vous ? chez eux ?

lorsque vous parlez de cours ? de sport ? de politique ? de culture ?

Lorsque vous parlez de garçons ou de filles ? de vos aventures ?

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec vos ami (e)s originaires du massif que vous recevez chez
vous :

lorsque vous parlez des cours ? de sport? de culture ? de politique ?

Lorsque vous parlez de garçons ou de filles ? de vos aventures ?

Quelle langue utilisez-vous entre chaouiophone en présence d'une ou plusieurs personnes non
chaouiophones ? Pourquoi ?

Quelle(s) langue(s) utilisez vous quand il vous arrive de parler seul(e) ?

Dans quelle(s) langue(s) vous rêvez?

Quelle est la langue la plus parlée dans votre maison ?

Quelle est la langue la plus parlée dans votre village ?

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous, lorsque vous parlez avec vos frères et sœurs :
au sujet des études ? au sujet du sport, de la culture, de la politique ?

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous, habituellement, avec vos proches (hommes ou femmes) :
chez vous ? chez eux ?

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous, habituellement, avec vos proches garçons ou filles) :
chez vous ? chez eux ?

lorsque vous parlez de cours ? de sport ? de politique ? de culture ?

Lorsque vous parlez de garçons ou de filles ? de vos aventures ?

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec vos ami (e)s originaires du massif que vous recevez chez
vous :

lorsque vous parlez des cours ? de sport? de culture ? de politique ?

Lorsque vous parlez de garçons ou de filles ? de vos aventures ?

Quelle langue utilisez-vous entre chaouiophone, en présence d'une ou plusieurs personnes
non chaouiophones ? Pourquoi ?

quelle(s) langue(s) utilisez vous quand il vous arrive de parler seul(e) ?

Dans quelle(s) langue(s) vous rêvez?

Dans quelle(s)langue(s) vous priez ou vous implorez Dieu ? Pourquoi ?

Quelle est la langue la plus parlée dans votre maison ?

Quelle est la langue la plus parlée dans votre village ?

Quelle langue utilise habituellement votre père

Avec ses parents

Avec votre mère ?

Avec les enfants ?

Annexes

Lorsqu'il est fâché et il gronde toute la famille ?

Avec ses amis ?

Pour prier ou implorer Dieu?

Utilise-t-il l'arabe ? Dans quel contexte ?

Utilise-t-il le français ? Dans quel contexte ?

Q : Quelle langue utilise habituellement votre mère

Avec ses parents

Avec votre père ?

Avec les enfants ?

Lorsqu'elle est fâchée et elle gronde toute la famille ?

Avec ses amies ?

Pour prier ou implorer Dieu?

Utilise-t-elle l'arabe ? Dans quel contexte ?

Utilise-t-elle le français ? Dans quel contexte ?

Vos parents vous obligent-ils à parler une langue déterminée à la maison ? Si oui, laquelle ?

Quelle serait leur attitude si vous leur parliez en arabe ?

Vos parents souhaitent-ils que vous parliez une langue déterminée ? Si oui, laquelle

Annexes

2. Langue parlée au village

Quelle est la langue parlée habituellement dans votre village ?

Dans quelle(s) langue(s) vous parlez habituellement dans votre village

Au marché	
Dans la rue	
Dans les magasins	
Au travail	

Dans quelle(s) langue(s) vous parlez, habituellement, dans votre village

Aux personnes âgées	
Aux personnes de votre âge	
Aux personnes bien habillées	
Aux personnes mal habillées	

Dans quelle(s) langue(s) vous parlez, habituellement, dans votre village

Pour demander un renseignement à une personne que vous ne connaissez pas ?

Pour établir le contact avec une personne que vous ne connaissez pas ?

Pour s'adresser dans la rue à l'imam ? à un responsable local ?

pour téléphoner à un parent ? à un(e) ami(e) ?

3. Au marché

Est-ce que vous venez régulièrement dans ce marché ?

Dans quelle langue faites-vous votre marché ici ?

Connaissez-vous le chaoui ?

Comment vous faites pour vendre votre marchandise ?

Voulez-vous apprendre le chaoui ? Pourquoi ?

Vos clients vous parlent dans quelle langue ?

Est-ce que vous les comprenez ?

Est-ce qu'ils vous comprennent si vous leur parlez en arabe ?

S'ils vous comprennent pourquoi vous voulez apprendre le chaoui ?

Dans quelle langue vous préférez vendre sur les marchés du massif ?

Dans quelle langue vous parlez aux vendeurs ?

Est-ce qu'ils vous comprennent tous ?

Si les vendeurs vous comprennent pourquoi vous leur parlez en arabe ?

Ceux qui ne vous comprennent pas, vous leur parlez dans quelle langue ? Pourquoi ?

Dans quelle vous préférez faire vos courses ? Pourquoi ?

Quelle(s) langue(s) parlez-vous s'il vous arrive de voyager à :

- Batna ?
- Biskra ?
- Bouzina ?
- Arris ?
- T'kout ?

Annexes

- Menaâ ?
- Tizi laabed ?
- Ichemoul ?

Comment voyez-vous les « djebailis » qui parlent souvent l'arabe au village ?

Accepteriez-vous qu'on parle l'arabe dans toute la région des « djebailis » ?

Quelle langue préférez-vous qu'on parle dans votre région

Quelle langue préférez-vous que les djebailis parlent dans le massif ? Pourquoi ?

Dans quelles conditions accepteriez-vous qu'on parle l'arabe dans cette région ?

Comment vous positionnez-vous face à cette pluralité de langues dans votre quotidien et face à la dynamique des langues ?

Dans vos discussions vous arrive-t-il d'utiliser un mélange de langue ? de passer d'une langue à une autre ?

Annexes

Annexe 5. Enseignement de tamazight

Guide d'entretien avec les adultes

Qu'est ce tamazight pour vous ?

Etes -vous amazigh ? oui non

Etes-vous pour l'enseignement de tamazight? oui non

Pourquoi ?

Que signifie pour vous enseigner tamazight ?

Est-ce qu'on enseigne tamazight dans votre région ? oui non

Si oui : A quel niveau ? primaire moyen secondaire

Depuis quand ?

Avez-vous des enfants qui apprennent le chaoui à l'école ? oui non

Si oui pourquoi les avez-vous inscrits ?

Si non pourquoi vous ne l'avez pas fait ?

Souhaiteriez qu'on l'enseigne dans votre région ? oui non

Inscririez -vous vos enfants au cours de tamazight ? oui non

Pourquoi dans les deux cas?

Que pensez-vous des enseignants actuels de tamazight ?

Vous voulez que son enseignement soit : obligatoire facultatif

Vous voulez qu'il soit dispensé : au primaire au moyen au secondaire au supérieur généralisé

Souhaiteriez-vous que cet enseignement soit dispensé : aux berbérophones seulement ? à tous les algériens ?

Accepteriez-vous que votre enfant devienne enseignant de tamazight?

Son vous demandait votre avis, accepteriez-vous que tamazight soit la langue d'enseignement de toutes les matières ?

Vous proposez d'enseigner tamazight dans quels caractères ? tfinaghs arabes latins

Annexes

Annexe 5. Guide d'entretien avec les lycéens

Qu'est ce tamazight pour vous ?

Etes -vous amazigh ? oui non

Etes-vous pour l'enseignement de tamazight? oui non

Pourquoi ?

Que signifie pour vous enseigner tamazight ?

Est-ce qu'on enseigne tamazight dans votre région ? oui non

Si oui : A quel niveau ? primaire moyen secondaire

Depuis quand ?

Avez poursuivi des cours en Tamazight? oui non

Si oui : où ? à l'école dans le mouvement associatif

C'est vous qui l'avez choisi ? Oui non

Si oui pourquoi ?

Souhaiteriez qu'on enseigne tamazight dans votre région ? oui non

Allez-vous vous inscrire si on l'enseigne dans votre établissement ? Pourquoi ?

Que pensez-vous de son enseignement ? Que pensez-vous des enseignants actuels de tamazight ?

Vous voulez que son enseignement soit : obligatoire facultatif

Vous voulez qu'il soit dispensé : au primaire au moyen au secondaire au supérieur généralisé

Souhaiteriez-vous que cet enseignement soit dispensé : aux berbérophones seulement à tous les algériens ?

Accepteriez-vous de devenir enseignant de tamazight?

Si on vous demandait votre avis, accepteriez-vous que tamazight soit la langue d'enseignement de toutes les matières ? Pourquoi ?

Vous proposez d'enseigner tamazight dans quels caractères ? tifinaghs arabes latins

A votre avis y a-t-il un rapport entre l'échec scolaire et la langue d'enseignement

L'introduction de tamazight dans le système éducatif, sa promulgation en langue nationale ont-elles :

- introduit une nouvelle dynamique des langues ?
- suscité de nouvelles attitudes à l'égard des langues et notamment tamazight ?
- un impact sur les choix des pratiques langagières ?
- Est-ce que tamazight est enseignée dans votre région ? oui non
- Avez suivi des cours en tamazight ? oui non
- Où ?
- Quelle était votre impression ?
- Vous pouvez lire et écrire en tamazight ? Oui non
- Pensez vous que tamazight puisse devenir un jour une langue d'enseignement de toutes les matières? Pourquoi
- A quoi est dû à votre avis l'échec scolaire ?

Annexes

- Trouvez-vous normal que les langues que parlent les algériens ne soient pas enseignées à l'école?
- Inscririez -vous vos enfants plus tard au cours de tamazight?
- Accepteriez-vous que votre enfant devienne enseignant de tamazight?
- Que veut dire pour vous Tamazight?

Annexes

Annexe 6. Guide d'entretien Identité et conscience linguistique

Comment reconnaissez-vous un djebaili ?

Comment le voyez-vous?

Quelle(s) langue(s) parlez-vous couramment ? Avec qui ?

Quelle(s) langue(s) parlez-vous couramment en ville ? Pourquoi ?

Quelle(s) langue(s) parlez-vous couramment à la campagne ? Pourquoi ?

Quelles sont les régions où l'on parle chaoui ?

Quelle est la région où l'on parle beaucoup plus le chaoui ?

Quelle est la région où l'on parle mieux le chaoui ?

Quels sont ceux, parmi les chaouis, qui parlent mal l'arabe parlé ?

Quels sont ceux, parmi les chaouis, qui parlent moins l'arabe parlé ?

Les chaouis apprennent-ils l'arabe parlé ? Pourquoi ?

Les arabes apprennent-ils le chaoui ? Pourquoi ?

Comment pouvez qualifier l'arabe parlé ?

Vous parlez l'arabe :

Couramment ? Souvent ? De temps en temps ?

Très bien ? Bien ? Un peu ?

Etes- vous satisfait de votre degré de maîtrise du chaoui ? de l'arabe parlé ?

Comment vous identifiez-vous

- dans votre tribu ?
- dans votre village ?
- dans votre région ?
- à Batna ?
- à Biskra ?
- à Constantine ?
- à Alger?
- à l'ouest
- à l'étranger?

Comment qualifiez-vous les parlers des autres régions du pays chaoui ?

Comment qualifiez-vous un chaoui qui ne parle pas chaoui ?

Comment qualifiez-vous un chaoui qui ne parle pas bien l'arabe parlé?

Comment qualifiez-vous les habitants du massif central de l'Aurès ?

Annexes

Annexe 7. Guide d'entretien avec les non djebailis

- Comment appelle-t-on les habitants du massif de l'Aurès ? Par quoi se caractérisent-ils ?
- Comment les trouvez-vous ?
- Quel sentiment éprouvez-vous à leur égard ?
- Connaissez-vous le chaoui ? Le parlez-vous : couramment rarement jamais
- Le comprenez-vous : un peu bien pas du tout
- Comment trouvez-vous les gens qui parlent le chaoui ?
- Quels sont ceux qui parlent souvent le chaoui ? Quels sont ceux qui parlent bien le chaoui ?
- Comment trouvez-vous le chaoui des habitants du massif de l'Aurès ?
- Comment trouvez-vous le chaoui des autres çrachs ?
- Y a-t-il des étrangers à votre région dans votre village ?
- Quelle langue parlent-ils ?
- Comment est sentie leur présence au village ?
- Comment se sentent-ils aujourd'hui ?
- Depuis quand sont-ils dans votre village ?
- Est-ce que le chaoui risque de disparaître ? Pourquoi ?
- Voulez-vous qu'il disparaisse ? Pourquoi ?
- Etes -vous pour son maintien ? Pourquoi ?
- Vous parlez le chaoui mieux, moins mieux , que vos parents ?
- Vous parlez le chaoui mieux moins mieux que vos enfants ?
- Pour communiquer dans quelle langue vous vous sentez plus à l'aise ? Pourquoi ?
- Dans quelle langue vous vous sentez moins à l'aise ? Pourquoi ?
- Les arabophones apprennent-ils à parler le chaoui ? Pourquoi ?
- Les arabophones parlent couramment quelle langue ? Pourquoi ?
- Quelle langue utilisez-vous en ville ? Pourquoi ?
- Avez-vous honte de parler chaoui en ville ? Pourquoi ?
- Recourez-vous au chaoui quand ils ne vous comprennent pas ?
- Pensez-vous que le chaoui finira par disparaître dans le massif ?
 - Pourquoi ?
 - Souhaiteriez-vous :
 - sa disparition ?
 - Pourquoi ?
 - Que suggériez-vous de faire pour cela?
 - son maintien ?
 - Pourquoi ?
 - Que suggériez-vous de faire pour cela?

Annexes

Annexe 8. Extrait d'une 'observation en milieu familial

Le mari s'adresse, à sa femme puis et à ses enfants pour nous présenter :

- « *Nacer ameddukel inu si hbatent ixeddem di ljamiaa n Xencla* »
- « *Mrahba isek vernev, tfeddel* » répondirent, en même temps, la mère et les filles. Puis elles ont vaqué à leurs occupations.

Mon ami a laissé la porte du salon ouverte, pour me permettre d'écouter les conversations de la mère et des enfants à la cuisine et dans les pièces voisines. On ne se parlait presque pas

« *A Farida Uca-s i Imad ad yawi tiqeraat llmunada d ccina d laaib* » dit la mère à voix basse que j'ai à peine entendue à l'une de ses filles. Le garçon était dans le salon avec nous il regardait un film d'action sur MBC3. Sa sœur est venue lui souffler à l'oreille. Il a refusé de bouger. La fille a fait signe à son père et lui a dit. « *ina-s a bab* » Ce dernier a ordonné son fils de partir :

- *yallah uyir a yahyuy, matta a-k-teqqar weltma-k.*
- *Dima d necc*

Au bout de quelques minutes il est revenu au salon et s'est assis à la même place. La mère nous a apporté du café, du café au lait, des dattes, de la limonade, du jus, des oranges et des gâteaux. Le père a appelé sa femme et ses filles à s'attabler avec nous. Il avait, déjà mon appareil sur lui. Il l'a fait en marche. C'était sa femme qui avait commencé à parler d'abord avec moi

- *Matta had teswed ? d leqhwa ven d avi ?*
- *Ucay-ed avi*
Puis à ses filles d'enchaîner.
- *Hxeddmed di xencla ?*
- *A nçam ih*
- *Hella ljamiça di xencla ?*
- *D centre maci d ljamiça*
- *Matta tessqrayed cek ?*
- *D tafransist*
- *Cem matta hsawid ?*
- *Sawiv biologie*
- *Matta d ssana i hellid ?*
- *Aseggas-a 3^{ème} année*
- *Hi cem ?*
- *Sciences de la terre.*
- *Matta d ssana ?*
- *1^{ère} anne*
- *Hi cek ver drari di l'université ?*
- *Huçer qli leqrayet ven arah ?*
- *Qli uhah*
- *Hi cek drari di l'université ?*
- *Vri yig*

Annexes

Le garçon semblait intéressé par le film. Pour détourner la conversation concentrée sur moi, j'ai impliqué le garçon à nous parler du film de ses études. Le père semble avoir compris le jeu.

- Matta lfilm aya ? dis-je à l'enfant
- N Vandam
- Matta d ssana i hqerrid ?
- Ssana lewwla tanawi
- hqerrid xyar ven qli berk ?
- Yeddella zzat n tilifizyun me répondit la mère

Et la conversation s'engage entre les membres de la famille.

- D kenwi ah ittejjan a yemma
- Xir n wa had yery berra
- Am-a ud iqerra c
- Deg- gid nessxsay-it uhnettja c ad iffurrej